This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 07851386 2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE
L'ORIENT.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE

7004

(Société scientifique et littéraire).

Fondée à Paris en 1841,

CONSTITUÉE ET AUTORISÉE EN 1842, CONFORMÉMENT A LA LOI.

TOME NEUVIÈME.

Cahiers XXXIII à XXXVIII.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

PARIS,

au Bureau de la Revue de l'Orient,

CHEZ DELAVIGNE, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE,

RUE DES BEAUX-ARTS, 8.

1846

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE DE L'ORIENT.

BULLETIN

DE

LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

OCÉANIE.

GROUPE D'OUVEA (ILES WALLIS) (1).

Mœurs innocentes des Wallisiens. — Leurs dispositions musicales. — Chants wallisiens.

L'île de Wallis a près de 10 lieues de tour; elle est environnée de plusieurs îlots, et, par delà, enfermée dans une ceinture de récifs, qui ne laisse d'entrée aux navires que par une passe très-étroite. Sa population n'excède pas 2,600 habitants. Il y a une dixaine d'années, ces hommes étaient réputés très-féroces; ils ont en effet, à une époque assez récente, égorgé 30 Européens, brûlé un batiment anglais, et massacré tout l'équipage, à l'exception d'un mousse. Depuis, la religion les a si bien changés, qu'il n' y a guère de ports dans toute l'Océanie où les étrangers soient mieux reçus et plus en sûreté.

Au physique, le type des Wallisiens se dessine avec une certaine grandeur; leur physionomie, généralement noble et bien caractérisée, diffère peu de celle des Européens; leurs longs cheveux flottant sur les épaules, ou crêpés autour de la tête en forme de turban, donnent une expression à la fois originale et fière à leurs traits basanés. Ils ont pour vêtement, depuis les aisselles jusqu'aux pieds, une grande *tape* qui leur enveloppe plusieurs fois le corps, avec une natte fine, serrée autour de la taille par une ceinture de corde. On remarque qu'ils ont presque tous le petit doigt de la main coupé; mutilation qu'ils s'imposaient en l'honneur de leurs dieux. C'est aujourd'hui le seul vestige qui reste de leurs anciennes superstitions.

---

(1) La *Revue de l'Orient* a déjà parlé des îles Wallis (tome III, pages 1 et suivantes); les détails qu'on va lire sont extraits d'une lettre écrite par un des missionnaires français fixés dans cette partie de l'Océanie.

Digitized by Google

Nos insulaires sont d'un naturel enjoué ; ils aiment la bonne plaisanterie et s'y connaissent. Rien n'égale le respect qu'ils portent à leurs missionnaires, si ce n'est l'affection qu'ils leur témoignent. Parmi eux la politesse a ses règles aussi strictement observées qu'en France ; nous devons les connaître et nous y conformer, au moins jusqu'à un certain point. Le *cava*, par exemple, fait partie obligée de toutes les réunions ; on ne peut rendre ou recevoir une visite sans que la racine traditionnelle soit présentée, mâchée et distribuée avec toutes les cérémonies voulues.

Ce qui distingue surtout les indigènes de Wallis, c'est leur goût prononcé pour la musique. On peut dire qu'ils chantent continuellement, soit qu'ils travaillent, soit qu'ils marchent, soit qu'ils portent des fardeaux, ou qu'ils prient. L'harmonie a pour eux tant d'attrait, qu'ils lui sacrifient volontiers les heures destinées au repos ; on dirait qu'après avoir porté le poids du jour et de la chaleur, ils se délassent mieux au charme de leurs accords que dans le calme d'un paisible sommeil. Dans les belles soirées d'été, lorsque l'île est rafraîchie par la brise, et qu'un astre plus doux a remplacé le soleil des tropiques, alors la population se réunit dans quelque site gracieux, sous un grand arbre, ou à la porte de l'église. Là, les vieillards s'asseyent sur des nattes ; à quelque distance, la jeunesse prend place sur la pelouse, par groupes de cinq ou six personnes rangées en cercle et tournées en face les unes des autres ; ces groupes sont autant de chœurs de musiciens et de musiciennes parfaitement exercés. Quoique les Wallisiens aient presque tous de très-belles voix, n'est pas admis qui veut à prendre part au concert ; il n'y a que ceux dont l'organe reconnu pur et flexible se prête avec plus de bonheur aux effets de l'harmonie.

Alors, chaque chœur se fait entendre tour à tour : les uns répètent sans cesse le refrain, les autres font le chant, ou donnent une expression plus animée au récitatif ; et ces accords se succèdent ainsi durant la nuit entière, sans autre interruption que les applaudissements des auditeurs.

Si l'on remarque dans les voix beaucoup d'ensemble et de mesure, on est encore plus frappé de l'immobilité et du calme imperturbable des musiciens. Quoique les chants soient parfois dans le genre comique, et qu'ils excitent les éclats de rire de toute l'assemblée, on ne voit jamais le plus léger mouvement dans la physionomie de ceux qui exécutent. Quand le motif est triste, des larmes coulent quelquefois de leurs yeux, mais sans que leur voix soit le moins du monde altérée.

Le refrain, qui est, d'ordinaire, quelque mot nouveau introduit par les missionnaires dans leur langue, n'a souvent aucun rapport avec le reste du chant : c'est une espèce de bourdon qui n'est là que pour l'harmonie, on le répète deux ou trois fois à la fin, et on termine brusquement en le laissant inachevé.

Outre ses concerts nocturnes, Wallis a encore des chants de promenade ou de marche. Il arrive souvent, le dimanche, que j'entends tout à coup les hommes et les jeunes gens entonner leur *lau* (chant) avec des voix de Stentor. Ils parcourent ainsi d'un pas grave les différents quartiers du village. Lors-

Digitized by Google

qu'on les invite à entrer dans une maison pour y prendre le *cava*, ils acceptent, puis recommencent leur marche jusqu'à l'heure du chapelet ou jusqu'à la prière du soir. Leur thème musical est presque toujours inspiré par la reconnaissance ou la religion; en voici quelques phrases des plus populaires : « Amitié au père Roudaire, au père Mathieu! Ce sont nos « prêtres et nos pilotes; ils conduisent notre pirogue au ciel. » — Ou bien : « Amour et respect au souverain pontife qui règne à Rome! » — Ou encore : « Prions saint Pierre, qui tient les clefs du paradis, pour qu'il nous « en ouvre la porte. »

Il y a des chants innombrables en l'honneur de N. S. P. le pape Grégoire XVI, et du prince des apôtres, auquel ils ont une grande dévotion. Ils mettent également en musique les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, et toutes les vérités de la religion à mesure qu'ils les apprennent. Pour vous donner une idée de ces hymnes pieux, je vous envoie un cantique composé par la fille du roi, lorsque Mgr. Bataillon annonça qu'il s'absenterait pour visiter son vicariat apostolique : j'ai tâché de le traduire aussi littéralement que possible, mais sans espoir de faire passer dans le français ces tournures si naïves, cette douceur si harmonieuse de la langue des Wallisiens, qui se prête admirablement à tous les sentiments qu'ils veulent exprimer.

« Évêque, partez; moi, je pleure.

« Est-il chose plus déchirante que d'entendre notre père qui nous dit : « Mes enfants, vous prierez sans cesse pour moi; souvenez-vous de celui « qui vous a faits enfants de Jésus-Christ, quand vous offrirez à Marie la « couronne du rosaire... Écoutez mes dernières instructions; je vais me sé- « parer de vous.

« Pouvions-nous être frappés d'un coup plus sensible! Parents d'Ouvéa, « pleurons, il va partir; n'ayons tous qu'un seul cœur pour pleurer.

« Si notre père s'éloigne, que vont devenir ses enfants? Quand reviendra « notre père? hélas! reviendra-t-il jamais? Pleurons!

« Mais le ciel le veut. Un message saint lui a été apporté par *Douarre*. On « lui a dit : Évêque, une portion de l'univers a été assignée à toi seul par le « père de tous les chrétiens.

« O mon père, partez, mais souvenez-vous de vos enfants, et revenez « les bénir; car ils sont sans force, comme la jeune plante qui vient de « naître.

« O Jésus, déjà nous le ravir! laissez-nous encore notre père; car pour « moi, quand j'entends son adieu, je sens mon âme hésiter entre la vie et la « mort. Oui, il vaut mieux que je m'en aille de ce monde avant le départ « de notre père. Qu'il soit, du moins, quelque temps encore le soutien de « notre faiblesse. Notre âme est chancelante, et, s'il ne la fortifie, elle tom- « bera dans la mort.

« Père céleste, ayez pitié de l'enfant qui vous prie. Prononcez sur moi la « sentence que vous voudrez; que je le suive, car je me sens découragé et « faible.

Digitized by Google

« Je ne puis supporter désormais un plus long exil dans ce monde ; si notre « soutien s'éloigne de nous, n'est-il pas à craindre que nous ne retournions « aux idoles que nous avons adorées ?

« C'est pourquoi je désire tant, Père céleste, me réunir à vous pour célé- « brer à jamais dans mes chants votre toute-puissante majesté. »

C'est une chose amusante de voir l'étonnement de ces sauvages lorsque arrive d'Europe quelque objet qu'ils n'ont pas encore vu. Après l'avoir bien regardé, ils le touchent, ils le sentent, ils le tournent de toute manière, puis ils expriment leur admiration par une exclamation ou un petit claquement de langue. Je les intrigue beaucoup avec un canif taille-plume. C'est un cri d'admiration chaque fois que la plume en sort toute taillée.

Il y a peu de jours, on débarqua un cheval que le gouverneur français de Taïti envoyait en présent au roi de Wallis. La pauvre bête avait été si maltraitée à bord par le roulis, qu'elle faisait pitié. Aussitôt arrivée à terre, elle fut entourée d'une foule de naturels, qui ne pouvaient se lasser de contempler un si grand animal. Ils l'appelèrent ensuite un gros chien ; mais ils en avaient peur, et à chaque mouvement qu'il faisait, les admirateurs prenaient la fuite. Ils me demandaient s'il était méchant, s'il mangeait les hommes quand il était en colère, s'il aimait la viande, s'il mordait comme les chiens. Moi, je le caressais pour les rassurer. On lui apporta des feuilles et de l'herbe ; ils l'examinèrent manger très-longtemps, regardant comme ses dents étaient faites ; enfin, après s'être lassés en observations et en conjectures, ils s'en allèrent en me disant : « Maintenant nous connaissons « cette grande bête, nous l'avons vu tout faire ; il ne nous reste qu'à l'en- « tendre chanter. »

Les maisons des Wallisiens consistent en un grand toit de forme circulaire, couvert de feuilles, et soutenu par des pieux. A l'intérieur sont étendues des nattes, sur lesquelles on s'assied, on se couche et on mange. Quoique les habitations soient disséminées presque sur toute la côte, il y a cependant trois points ou villages principaux, où l'on a construit des églises. L'une est dédiée à Notre-Dame de Bon-Espoir, l'autre à saint Joseph, et la troisième à saint Pierre. Ces églises sont en bois. Toutes les pièces en sont unies avec de petites cordes de coco ; les planches même sont fixées de cette manière ; et cependant les plus violents orages ne peuvent les ébranler. Il y a, dans chaque sanctuaire, une lampe qui brûle devant le saint sacrement. Les femmes l'entretiennent avec un soin extraordinaire. Chaque fois qu'il fait grand vent, je les vois se tenir auprès de la lampe avec un tison, la nuit aussi bien que le jour, pour la rallumer dans le cas où elle viendrait à s'éteindre. A quelques pas de l'église s'élève une maison carrée, divisée en petites chambres pour nos confrères, et près de là une habitation pour les jeunes gens qui veulent partager leurs fatigues. Ces jeunes gens sont au nombre de trente ou quarante ; ils se sont offerts d'eux-mêmes aux missionnaires pour les servir, les accompagner, et seconder nos frères dans leurs travaux.

Digitized by Google

Il est arrivé dernièrement un baleinier américain à Wallis, ayant à son bord une vingtaine de protestants indigènes de Niouka, qui avaient demandé à être transportés ici. Nous apprîmes, par eux et par un Anglais qui était resté quelques années dans leur île, quels traitements les ministres font subir à ces pauvres naturels. C'est incroyable! Pour certaines fautes, on les flagelle à coups de corde jusqu'à ce qu'ils soient tout en sang. Plusieurs même expirent sous les coups. A d'autres on arrache les cheveux et les sourcils. On nous fit une telle peinture de ces cruautés, que nous n'aurions pu y croire, si nous n'avions vu nous-mêmes les marques de la torture empreintes sur le corps de ceux qu'on débarqua. Quelle triste position que celle de ces peuples, condamnés à marcher sous le fouet, comme les animaux, parce qu'on ne leur a inspiré que la crainte du maître, au lieu de leur apprendre à aimer la vertu!

A Wallis, nous n'avons aucune législation, aucun code pénal, point de tribunaux; et cependant toute la population se conduit bien, par la seule grâce de Dieu et le secours des sacrements. Depuis que je suis ici je n'ai entendu parler d'aucun délit, si ce n'est de quelques accès de colère momentanés; mais en même temps qu'on apprend la faute, on apprend aussi la réparation : le coupable vient de lui-même auprès de nous recevoir sa peine, qui n'est qu'une simple réprimande. En faut-il davantage pour des cœurs si bien disposés!

Ce qui entretient dans les habitants de Wallis le sentiment et l'amour du devoir, c'est qu'ils sont très-avides de la parole de Dieu. Outre les instructions des missionnaires, il y a dans chaque village et petits hameaux des catéchismes d'hommes, de femmes, d'enfants : les plus instruits d'entre eux enseignent les autres; chacun se confesse et communie environ tous les mois; partout on récite, le soir, le chapelet en commun, suivi d'un cantique à la sainte Vierge. Quoique toutes les maisons restent ouvertes, la nuit comme le jour, on n'entend jamais parler de vol. Dernièrement les officiers d'un navire français voulurent éprouver nos naturels sur ce point. Ils laissèrent traîner à dessein, sur le pont, des hameçons et d'autres objets capables d'exciter leur convoitise; nos néophytes s'empressèrent de les porter aux matelots, croyant que c'étaient des objets oubliés par mégarde.

MATHIEU.

TARTARIE.

LES MANTCHOUX, LES MANKOUX ET LES HOUITZES. — SIVANG.

Les Chinois ne distinguent que trois espèces de Tartares ou Tatares, savoir : les *Mantchoux*, les *Mankoux*, et les Tartares occidentaux mahométans qu'ils appellent *Houitzes*, ou bien *Houei-Houei*.

Digitized by Google

Les Mantchoux et les Mankoux sont au delà de la grande muraille, les premiers au nord-est, les seconds au nord-ouest; ils professent tous le *lamisme*. Les Mantchoux habitent le Leao-Tong; les Chinois appellent cette province Quang-Tong. Depuis le règne de la présente dynastie, les Tartares qui composent cette tribu, ou plutôt tous les Tartares diffèrent peu des Chinois, quant au physique; ils ont seulement les yeux plus saillants, leur teint est d'un rouge basané, ils ont un idiome particulier et monosyllabique. Ils ont la consonne *r*, que n'ont pas les Chinois; ils écrivent du haut en bas et de droite à gauche comme ceux-ci, mais ils ont des caractères particuliers. Cette tribu et celle des Mankoux ont-elles toujours possédé le pays qu'elles occupent maintenant? Je ne saurais l'assurer. J'ai vu, ce me semble, quelque part, que ces peuples étaient originaires d'une autre partie de l'Asie. Dans la suite des temps ils se divisèrent; les Mantchoux n'eurent qu'un chef, et ils s'adonnèrent à la culture des terres; les Mankoux eurent plusieurs chefs ou kans; ils ont encore le même mode de gouvernement, sous la suzeraineté de l'empereur de la Chine. Les Mantchoux sont plus civilisés et plus polis que leurs voisins; ils ont été pendant longtemps la terreur de la Chine. C'est pour mieux s'opposer à leurs incursions, que l'empereur Ku-Hu, de la dynastie Minh, transporta le siége de l'empire de Nanking à Péking. Ils règnent aujourd'hui en Chine sous le nom de la dynastie Thaoux; depuis 190 ans, elle compte six empereurs: Tchoung-Tché, Kang-Hi, Ioung-Tcheng, Kia-Long, Kia-Tcheng, Tao-Quouang.

Peu d'années avant cette époque, un perfide eunuque, trompant la confiance de son maître, fit révolter l'armée contre son prince; il réduisit à une telle extrémité l'infortuné empereur, qu'il se donna la mort après avoir tué sa fille de sa propre main. Le traître fut bientôt puni de sa perfidie. Il se forma alors plusieurs partis qui ravagèrent ce vaste empire; un nouveau tyran prit le titre d'empereur; il fut bientôt renversé du trône qu'il avait usurpé. Un général, fidèle aux princes de la famille Minh, appela les Mantchoux pour l'aider à soumettre les rebelles: les Tartares accoururent; ils eurent bientôt dissipé tous les partis qui désolaient les provinces. On dit que 80,000 Tartares mirent en déroute 1,000,000 Chinois. Ceux-ci, outre l'avantage du nombre, avaient encore celui de la position: ils étaient postés sur les montagnes du district de Fougan, et occupaient toutes les avenues. Quand le calme fut un peu rétabli, on crut que les Tartares se retireraient dans leur pays, on se trompa: ils imitèrent les Anglo-Saxons que les anciens Bretons avaient appelés à leur secours contre les Pictes; ils conservèrent la Chine, qu'ils avaient conquise en quelque sorte; le prince mantchou fut proclamé empereur.

Cette dynastie règne avec gloire; ses princes n'ont en vue que le bonheur de leurs sujets. Plût à Dieu qu'ils portassent le même intérêt à la religion sainte! Tchoung-Tché et Kang-Hi furent très-favorables au christianisme; mais Ioung-Tcheng, fils de Kang-Hi, en devint le premier persécuteur. Depuis ce temps-là, la religion est toujours en butte

Digitized by Google

à la fureur de ses ennemis ; heureusement les mandarins font rarement tout le mal qu'ils pourraient faire. D'après la teneur des lois, on dit que l'empereur Kang-Hi avait désigné pour son successeur un de ses enfants qui avait reçu le baptême. Tous les missionnaires se réjouissaient dans l'espoir de voir la religion chrétienne assise sur le trône du plus grand empire du monde, mais le prince Ioung-Tcheng sut par supercherie tromper l'attente générale, et, au grand étonnement des jésuites, au lieu d'un prince chrétien, ils trouvèrent un prince persécuteur. On dit que Ioung-Tcheng fit ajouter un trait de plus au caractère qui désignait le nom du futur empereur : ce fut un officier du palais qui lui rendit ce service; et, par cette supercherie, il fut substitué au prince légitime.

Les Mankoux sont nomades et pasteurs; ils vivent sous des tentes comme les anciens patriarches, errant dans leurs déserts avec de nombreux troupeaux; ils n'ont pour nourriture que quelques grains et la chair de leurs bestiaux; ils boivent du lait de brebis et de jument; ils font fermenter le lait de jument, et en composent une liqueur spiritueuse dont ils sont fort friands. En s'avançant toujours vers l'ouest-nord-ouest, on trouve des troupeaux de bêtes de somme sauvages qui errent dans les déserts de la Tartarie, tels que les chameaux, les ânes, les chevaux, les bœufs, les mulets, etc. Les Tartares domptent quelques-uns de ces animaux, ils se nourrissent indistinctement de la chair de tous; en hiver, ils mangent de préférence de la chair de cheval; ils disent qu'elle est chaude et qu'elle donne de la force pour résister au froid. L'année dernière, on nous en apporta un morceau en ragoût, un d'entre nous en mangea, il ne la trouva pas excellente. Les bêtes de somme dont on se sert ordinairement en Tartarie et dans le nord de la Chine sont les chameaux, ou plutôt les dromadaires; ces déserts glacés en contiennent une grande quantité. J'avais cru jusqu'ici que ces animaux ne se trouvaient que dans les pays chauds, me voilà détrompé. Bien loin de craindre le froid, on ne les fait voyager qu'en hiver; cette saison leur est plus favorable que l'été (1).

Les Mankoux sont fort malpropres; ils sont dans l'usage d'essuyer leurs doigts dégoûtants de graisse à leurs habits, afin que personne n'ignore qu'ils mangent de la viande. Lorsqu'un Tartare mankou veut honorer son hôte ou un convive, il prend un gros os qu'il ronge d'abord, puis il le donne à celui-ci, qui le ronge à son tour; à la fin du repas, le Tartare essuie ses doigts à la robe de son hôte, en commençant depuis le col jusqu'à l'extrémité inférieure; la politesse exige que le convive lui rende la pareille.

Les lamas ne sont guère plus propres qu'eux; ils voyagent ordinairement en caravane, montés sur des chameaux : nous en avons trouvé

(1) On assure, que les Mongols conduisent ces animaux jusqu'au lac Baï-Kal, vers le 53e degré.

Digitized by Google

un assez bon nombre en chemin. Leur costume consiste en une robe rouge et un bonnet à poil de forme tartare. Les chefs de pagode ont un manteau jaune et une espèce de mitre placée de manière qu'un des angles répond au front, et l'autre au derrière de la tête. Les lamas vivent en communauté dans leurs pagodes, comme des religieux ; ils gardent le célibat. Il existe entre eux une espèce de hiérarchie ; chaque communauté a un chef ; mais ces dignitaires, quelque grands qu'ils soient, ainsi que leurs subordonnés, sont sous la juridiction du grand lama. Celui-ci réside dans le Thibet : l'empereur Kia-Long en fit venir un à Péking, mais il est probable que ce grand lama ou son successeur revint au Thibet.

Les lamas honorent les montagnes d'un certain culte ; c'est là qu'ils construisent leurs pagodes : c'est peut-être la raison pour laquelle leur patriarche a fixé son siége dans le Thibet, qui est la région la plus élevée de l'Asie. Ils admettent pour article fondamental l'immortalité de l'âme et la métempsycose ; dans leur système de religion, les bons sont récompensés, et les méchants sont punis après leur mort : c'est-à-dire qu'ils admettent l'existence du ciel et de l'enfer. Ils reconnaissent un grand esprit immortel et immuable, résidant, si je ne me trompe, dans le corps du grand lama, qui est comme le temple qu'habite la divinité. De ce principe ils déduisent cette conséquence : que le grand lama ne meurt jamais ; quand il a un corps usé par l'âge ou accablé d'infirmités, il en prend un autre plus vigoureux et plus jeune, à peu près comme on change d'habit quand le premier est usé ou déchiré ; le grand esprit passe à l'instant dans le corps d'un jeune lama ; il paraît qu'il ne sort jamais de la pagode. Comme la communauté est nombreuse, il n'est pas facile, à la seule inspection, de reconnaître celui d'entre eux qui est devenu le grand lama : lui-même n'en sait rien. Voici, dit-on, l'expédient dont ils se servent. Ils agitent successivement plusieurs sonnettes, parmi lesquelles se trouve celle qui avait appartenu au défunt ; celui qui, au son, sait la distinguer de toutes les autres, est proclamé grand lama ; on fait son apothéose : car le grand et les petits lamas sont des dieux vivants, c'est le titre qu'ils se donnent eux-mêmes ; leurs statues sont simplement des dieux. Voilà tout ce que je peux dire sur ce singulier mode d'élection et sur le lamisme. Du reste, il y a quelques traits de ressemblance entre le lamisme et le fétichisme de toutes les sectes de bonzes de la haute Asie et de l'Inde. Le petit nombre de chrétiens qui se trouvent dans ces contrées ne date que du XVIIe et du XVIIIe siècle : il serait difficile de prouver qu'il y en eût eu dans des temps plus reculés. J'oubliais de dire qu'il y a des communautés de femmes lamas ; elles gardent le célibat, et vivent sous la direction et juridiction des lamas.

Les *Houïtzes* ou Tartares mahométans sont à l'ouest de la Chine ; ils occupent cet espace immense qui s'étend d'un côté jusqu'à la mer du nord, borné au midi par le Thibet, la Perse, l'Arménie, la Géorgie, la Min-

Digitized by Google

grélie, le Turkhestan, le Don ou le Tanaïs des anciens; peut-être même que les habitants du royaume de Kasan, et les Cosaques de l'Ukraine sont d'origine tartare. Tous ces Tartares ne sont pas mahométans sans exception; il y a parmi eux des lamas et des chrétiens dans les provinces qui sont sous l'obéissance des Européens. La partie de la Tartarie qui est comprise entre les possessions russes d'un côté, le Thibet et l'Indostan de l'autre appartient à la Chine; le reste appartient à la Porte et à la Russie. J'ignore s'il existe encore une Tartarie indépendante (1); il est probable que ces Tartares et les Tartares Mankoux n'ont eu primitivement qu'une même origine: c'est peut-être pour cela qu'ils sont appelés Mogols dans l'Inde et en Europe.

La destinée et la renommée de ces peuples ont subi bien des variations. A la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe, Gengis-Kan (2), ayant réuni sous sa puissance toutes ces différentes tribus, étendit au loin ses conquêtes; il entra en Chine, connue alors sous le nom de Kathaï. A cette époque, ce vaste empire était divisé en trois royaumes, le royaume de Péking, celui de Nanking, et un troisième dont le siége était je ne sais où, peut-être dans le Su-Tchuen. Gengis-Kan ne put point soumettre d'emblée tout le Kathaï; il paraît que les Chinois lui opposèrent une vigoureuse résistance. Ce fut un de ses successeurs, connu en Europe sous le nom de Koublaï (3), qui s'empara de toute la Chine. Il combattait encore contre le roi de Nanking lorsque Marc-Paul (4), Vénitien,

(1) Toute cette partie de la Tartarie, comprise entre les possessions russes et le royaume de Kaboul, le lac Palkati et la mer Caspienne, est habitée par des tribus indépendantes, sous le gouvernement de différents kans, parmi lesquels on distingue ceux de Boukara, de Kiva et de Skoland. C'est dans le kanat de Boukara que se trouve Samarcande, patrie de Tamerlan, qui conserve encore le tombeau de jaspe de ce fameux conquérant.

(2) Gengis-Kan, l'un des plus fameux conquérants qui aient paru dans le monde, naquit en 1154; il remporta pendant 22 ans les victoires les plus signalées sur les Mongols et sur les Tartares, dont il subjugua toutes les tribus. Fondateur d'un des plus grands empires du monde, dont les limites s'étendaient de la Chine à la Vistule, et de l'île de Sumatra à celle de Saghalien, il mourut enfin en 1226, à l'âge de soixante-douze ans. Sa puissance ne passa pas à ses successeurs; après sa mort, ils se partagèrent ses États.

(3) Koublaï-Kan, fondateur de la dynastie chinoise des Mongous ou des Yuen, régna avec gloire sous le nom de Chi-Tsou, après avoir défait le dernier des empereurs de la dynastie des Soug, lesquels s'étaient déjà depuis longtemps retirés au delà du fleuve Kiang. Il fut reconnu pour souverain de toute la Chine vers l'an 1280.

(4) Marco Polo, Vénitien, voyageur célèbre dans le XIIIe siècle, par la singularité de ses aventures et la vaste étendue des pays qu'il parcourut, fut le premier Européen qui parvint à la cour des empereurs chinois. Il fut traité avec distinction par Koublaï, auprès duquel il resta longtemps. Il revint enfin en Europe, où la relation de ses voyages eut une grande influence sur les progrès de la navigation et du commerce. C'est à dater de cette époque que l'on commença à voir figurer sur les cartes géographiques la Tartarie, la Chine et le Japon, pays inconnus en grande partie des anciens, et l'extrémité de l'Afrique, que les navigateurs s'efforcèrent dès lors de doubler.

Digitized by Google

voyageait dans l'Inde et dans le Kathaï. Cette dynastie, appelée Yuen par les Chinois, régna glorieusement en Chine pendant 88 ans : les annales chinoises en font un grand éloge. Mais le dernier empereur de cette race n'ayant ni les vertus, ni les talents de ses prédécesseurs, les Chinois le renversèrent du trône et lui en substituèrent un autre.

Les Tartares passèrent dans l'Inde et portèrent leurs armes jusqu'en Europe, ravagèrent la Pologne, rendirent tributaire la Russie, et firent trembler tout l'Occident. Quand ils voulaient marcher contre une nation, ils agitaient leur grand étendard de ce côté-là, n'importe à quelle distance ils fussent : c'était pour eux une juste déclaration de guerre.

Pendant longtemps, ils se montrèrent ennemis des mahométans ; plusieurs fois le grand kan proposa et fit des alliances avec les princes chrétiens, pour réunir leurs armes contre l'ennemi commun. Il y eut une coalition projetée entre saint Louis et le grand kan pour attaquer les Sarrasins en même temps à l'orient et à l'occident : le saint roi envoya successivement en Tartarie deux ambassades. On avait répandu le bruit en Europe que le kan était chrétien; ce qui fut trouvé faux. Rubréquis, frère mineur, était chef de la seconde ambassade; il rencontra quelques nestoriens à la cour de ce prince. En 1274, le grand kan envoya une célèbre ambassade au second concile de Lyon. Le prince tartare donnait au souverain Pontife, dans la lettre qu'il lui adressait, les titres les plus grands et les plus magnifiques; mais, s'il se montrait généreux pour le vicaire de Jésus-Christ, il l'était encore bien davantage pour lui-même : il prenait les titres les plus pompeux et les plus fastueux. Toutes ces ambassades mutuelles se réduisirent à la conversion de quelques députés tartares. Les princes latins ne surent point tirer parti d'une si puissante alliance pour humilier l'islamisme; la religion seule en profita. Le saint pape Grégoire X envoya Corvin, frère prêcheur, annoncer l'Évangile dans les vastes contrées de la Tartarie : ce missionnaire fit des conversions nombreuses; il envoya en Occident une relation de ses travaux; il demandait du secours, parce que, disait-il, son zèle ne pouvait point suffire au soin des néophytes et à l'instruction des infidèles. On ignore s'il eut des coopérateurs, les monuments historiques du temps n'en parlent pas.

Vers la fin du XIIIe siècle, le mahométisme, pour lequel ces peuples avaient montré jusqu'alors tant d'éloignement, commença à s'introduire parmi eux. Halon-Houla-Hou, un de leurs kans particuliers, était mahométan ; il n'était pas pour cela plus favorable à ses coreligionnaires. Au commencement du XIVe siècle, ce vaillant Tartare entra dans le Diarbeck et dans la Syrie; il vainquit le Vieux de la montagne et le fit mourir : il eut la gloire d'avoir délivré l'univers de l'assassin des rois. Le calife de Bagdad, croyant son autorité blessée, lui écrivit une lettre orgueilleuse, dans laquelle il lui demandait de quel droit il avait osé porter ses armes dans ces contrées, sans avoir pris ses ordres. A ne consulter que l'usage établi, la plainte était juste. Tant que les califes conservèrent la force et la valeur, eux seuls faisaient la paix ou la guerre ; mais, quand l'amour du

Digitized by Google

plaisir et leur incapacité les eurent rendus méprisables, le commandement des armées passa à leurs lieutenants; seulement, pour que la guerre fût déclarée juste, les généraux et même les princes obtenaient l'agrément du calife et étaient censés être ses lieutenants. Le fier Tartare crut pouvoir se dispenser de la règle commune, il ne vit dans la lettre du vicaire du prophète qu'un outrage personnel : il court aussitôt à Bagdad, prend la ville et le calife, fait coudre ce dernier dans un sac de feutre, le fait lier à la queue de son cheval, et le traîne dans les rues, jusqu'à ce que l'infortuné calife eût expiré. Avec lui périt le califat de Bagdad; ceux d'Espagne et de Babylone, d'Egypte ou du Caire n'existaient déjà plus. Ainsi, depuis 500 ans, l'islamisme n'a plus de représentant du prophète, et les prétendus vrais croyants sont acéphales.

Les Tartares mahométans ne sont ni de la secte d'Omar, ni de celle d'Ali; ils sont d'une secte plus particulière, plus simple et moins superstitieuse que celle d'Omar.

De cette époque date la décadence de cet empire éphémère, composé de plusieurs nations différentes de mœurs et de langages. Différents kans formèrent des principautés indépendantes : la Chine secoua leur joug; les Européens les repoussèrent loin de leurs frontières; la Russie recouvra son indépendance sous le règne d'Ivan III. Ce prince conquit le royaume de Kasan, et réunit la Sibérie à ses États. Ses successeurs étendirent leurs conquêtes au loin dans la Tartarie; enfin ils se sont rendus maîtres du Kamtschatka, et ils l'ont civilisé; de là ils ont passé en Amérique, où leurs possessions s'étendent déjà jusqu'aux sources du Mississipi. L'empereur de Russie n'est plus obligé d'offrir pour hommage, le genou à terre, un pot de lait au député du kan, et de lécher les gouttes que le Tartare laissait tomber, en buvant, sur la crinière de son cheval.

D'un autre côté, la Chine s'empara de la meilleure partie de la Tartarie, et recula les bornes de son empire non loin de la Perse et de la mer Caspienne.

Tamerlan, Tartare lui-même, après avoir vaincu et fait prisonnier Bajazet Ier, empereur des Turcs, dans les plaines de l'ancienne Mésopotamie, tourna ses armes vers l'Indostan, dont il s'empara. Alors fut anéantie pour jamais la puissance de la famille de Gengis-Kan, qui avait régné dans la majeure partie de l'Asie, et menacé l'Europe d'une entière invasion.

Les successeurs de Timur n'ont pas eu un meilleur sort : au commencement du XVIIIe siècle, Tamas-Kouli-Kan entra dans l'Inde, et s'empara de Delhi, dont il fit égorger plus de 100,000 habitants en quelques heures; il retint prisonnier Méhémet-Schah, empereur des Mogols, et ne lui rendit la liberté et ses États qu'en lui imposant les plus dures conditions; puis il retourna en Perse, chargé de richesses immenses.

Les Anglais enfin, depuis peu d'années, se sont emparés du reste des États du Mogol et de ses trésors : ils ont réduit ce prince à une simple pension. Il n'y a plus aujourd'hui d'autre Tartarie indépendante que cette

Digitized by Google

partie de l'Asie qui se trouve resserrée entre la Perse, les possessions chinoises et celles de la Russie.

Les Huns ou les Avares, qui, dans des temps plus reculés, firent tant de mal à l'empire romain, étaient aussi tartares; ils habitaient à l'est du *Palus-Méotide* (mer d'Azof ou de Zabaches). Sous le règne de Valentinien III, Attila, roi des Huns, après avoir soumis tous ses voisins, les força à le suivre et à marcher contre Rome. Ce prince, surnommé le fléau de Dieu, ravagea la Germanie, la Belgique et une partie des Gaules; il renversa de fond en comble Trèves, Auxerre, Arras, Besançon et bien d'autres villes. Dans ces temps malheureux, la religion seule préserva l'empire romain d'une entière ruine; tandis que le prince et les peuples consternés restaient dans l'inaction, plongés dans une espèce de stupeur, les évêques seuls veillaient au salut de l'État. Sainte Geneviève sauva Paris par ses prières; mais cette héroïne de la religion fut mal récompensée du soin qu'elle prenait de ses compatriotes; peu s'en fallut qu'ils ne la jetassent dans la Seine. Saint Loup, par sa vertu et par son éloquence, préserva Troyes de la fureur d'Attila. Saint Amand, voyant Orléans menacé d'un siége qu'il n'était pas en état de soutenir, implora le secours d'Aétius, Hun lui-même, et général des armées romaines. Attila leva le siége, et se retira. Aétius l'atteignit dans les plaines de la Champagne, près de Châlons-sur-Marne, lui livra bataille, lui tua plus de 100,000 hommes, et le força à repasser le Rhin. Attila reparut l'année suivante avec une armée formidable : il porta la désolation et la mort dans le nord de l'Italie, marcha droit à Rome; en passant, il prit Aquilée et la saccagea. C'en était fait de Rome, si elle n'eût eu un pape tel que saint Léon. D'un seul mot le pontife arrêta Attila dans sa course, et lui fit repasser le Danube. Le barbare méditait une troisième expédition, lorsqu'il mourut d'une hémorrhagie la nuit de ses noces.

Le portrait que saint Loup fait d'Attila convient aux Tartares que j'ai sous les yeux. *Un visage plat, un nez épaté, des yeux petits et pétillants, une barbe légère et hérissée, un teint basané, les cheveux noirs et rudes, une taille carrée :* à la petitesse près, c'est parfaitement le portrait d'un Mantchou ou d'un Mankou.

Cette partie de la Tartarie appelée *Heize* ou *Hueisse* par les Chinois n'est autre, en effet, que la *Mongolie* des Européens. Ses habitants, pour la plupart, ont été idolâtres jusqu'au XIVe siècle; dès lors le mahométisme fit des progrès rapides dans ces contrées. Il est certain qu'il y a eu des chrétiens. Il est probable que le Preste-Jean ou Prête-Jean, si fameux dans l'histoire ecclésiastique du moyen âge, régnait dans le centre de la Tartarie. Il était prêtre et roi; il paraît qu'il était nestorien. On raconte bien des histoires sur le compte de ce prince et de son royaume, je doute qu'elles soient bien authentiques. Je crois avoir lu qu'il n'y avait qu'un seul évêque dans ses vastes États. Ce prélat faisait successivement la visite de toutes les provinces de l'empire : il ordonnait prêtres tous les enfants mâles qui étaient nés

Digitized by Google

depuis la dernière visite. Ainsi, depuis le prince jusqu'au dernier sujet, tous les hommes étaient initiés au sacerdoce. Si le royaume du Preste-Jean était pauvre en évêques, il était au moins abondamment pourvu de prêtres. Quoi qu'il en soit, ces prêtres n'étaient tenus ni au célibat, ni à l'observation des autres lois que l'Église a imposées aux ministres des autels. Les Portugais, il est vrai, ont placé le Preste-Jean dans l'Abyssinie. Il est certain qu'ils sont dans l'erreur; les auteurs du moyen âge donnent clairement à entendre que le Preste-Jean était dans le centre de l'Asie : l'Abyssinie est placée bien avant dans l'Afrique. Le premier était nestorien; et les princes abyssins, eutychéens. Le prince tartare était prêtre (1); le pape Alexandre III lui donna le titre de très-saint prêtre, *sanctissimus sacerdos*, dans la lettre que ce pontife lui écrivit (l'an 1177) pour lui donner les éclaircissements que celui-ci avait demandés sur certains points de religion; au contraire, aucun prince abyssin n'a été prêtre, du moins personne ne saurait le prouver. Enfin, à l'époque où l'on a commencé à parler du Preste-Jean, les Européens voyageaient de préférence en Asie; pour l'Afrique, ils n'en connaissaient que la partie septentrionale. Depuis les conquêtes de Gengis-Kan et de ses successeurs, on n'a plus entendu parler du Preste-Jean; il est probable que les Tartares s'emparèrent des États de ce prince, et qu'ils en dispersèrent les chrétiens, ou les mirent à mort. Les ambassadeurs de saint Louis ne trouvèrent aucun vestige de christianisme dans ces vastes régions; ils virent seulement quelques nestoriens à la cour du grand kan des Tartares; ils rencontrèrent, sur leur routes, des villes ruinées et des plaines jonchées de cadavres et d'ossements : cela pouvait être les débris et les reliques, en quelque sorte, des États et des sujets du Preste-Jean; mais ce n'est pas une preuve démonstrative.

Il est certain que les nestoriens, poursuivis par les empereurs grecs et chassés hors des limites de l'empire, trouvèrent un asile en Perse. Les successeurs de Sapor crurent se venger des Romains en recevant, dans leurs États, des hérétiques que ceux-ci repoussaient loin de leurs provinces. De là, les nestoriens entrèrent dans l'Inde et les autres royaumes de la Perse; en s'avançant toujours vers l'orient, ils pénétrèrent en Chine, dans le VIe ou le VIIe siècle : quelques monuments, découverts en Chine dans ces derniers temps, prouvent qu'il y avait à cette époque des chrétiens nestoriens.

Dans le XIIIe siècle, Corvin, missionnaire dominicain, prêcha l'Évangile en Tartarie : il eut de grands succès; mais, son zèle n'ayant point été soutenu, ces missions s'éteignirent après la mort de ce saint missionnaire. Peu après, ces peuples embrassèrent l'islamisme; dès lors tout espoir de les

(1) C'est en 1145 que l'histoire ecclésiastique parle pour la première fois du Prêtre-Jean : on disait, à cette époque, qu'il avait remporté des victoires considérables sur les Persans, et qu'il voulait venir au secours de la Terre-sainte, en faveur de laquelle s'armaient alors les croisades. 32 ans plus tard, le pape Alexandre III lui écrivait la lettre dont il est question, et dont le texte nous a été conservé.

Digitized by Google

soumettre aux lois de l'Évangile fut à peu près perdu : on sait que la conversion d'un juif ou d'un mahométan est un prodige. Il n'y a aujourd'hui en Tartarie d'autres chrétiens que ceux qui y ont été exilés pour la foi : les Tartares idolâtres convertis à la foi sont bons chrétiens.

D'après la relation d'un chrétien qui a passé dix-huit ans dans le Yli, et le peu que je sais de mon propre fonds, la Tartarie en général, la Mongolie, les terres des Mankoux et des Mantchoux, comprennent des régions immenses; c'est un pays coupé, en certaines parties, par des montagnes fort hautes; dans d'autres, on trouve de grandes plaines de sables, et de vastes déserts remplis de bêtes de somme et d'animaux féroces; il y a même des tigres; en un mot, la Tartarie est stérile, à quelques contrées près, et mal peuplée. Il y a, parmi les Tartares, plusieurs tribus qui errent dans les déserts à la suite de leurs troupeaux, à la manière des Scythes.

La Tartarie occidentale est un pays pauvre et très-froid. Sivang n'est guère qu'au 41e degré 39 minutes de latitude, c'est-à-dire plus au midi qu'aucune ville de France; et cependant il y fait aussi froid qu'en Pologne. Les gelées blanches, quoique peu sensibles dans un climat si sec, commencent à la fin d'août, ou à peu près. L'année dernière, il y gela fortement le 8 septembre. Dans les vallées qui sont peu échauffées par les rayons du soleil, il y a de la glace toute l'année; cependant cette contrée n'est qu'à 60 lieues de la mer. Les montagnes les plus élevées n'ont guère plus de 200 à 250 toises d'élévation. On monte peu de Péking à Sivang, si l'on suit la vallée. En hiver ici, et surtout dans les environs, le thermomètre de Réaumur descend jusqu'à 30 degrés, et quelquefois plus bas : alors toutes les liqueurs gèlent, excepté l'esprit-de-vin. Je disais la messe dans une petite chapelle remplie de monde; il y avait quelquefois deux brasiers à côté de l'autel, on conservait le vin dans un vase d'eau chaude; malgré ces précautions, j'avais bien de la peine à empêcher que les saintes espèces ne gelassent. Dans ces occasions, on ne peut toucher aucun métal; si peu que l'on ait les mains moites, l'objet se colle aussitôt fortement aux doigts, et on ne l'enlève qu'en arrachant quelquefois l'épiderme. Lorsque l'on sort, et que l'on reste quelque temps en plein air, les vapeurs qui s'exhalent par la respiration se congèlent sur la barbe et sur la moustache, et forment des glaçons de l'épaisseur du doigt. Quand on voyage, on est obligé de se couvrir le nez et les oreilles avec une espèce de capuchon fourré qui descend sur les épaules; sans cette précaution, on serait exposé à les perdre. Cela n'empêche pas que, les poils des moustaches se collant avec ceux de la barbe, la bouche ne reste, pour ainsi dire, fermée à clef: alors on respire plus par le nez que par la bouche. Tout ce que je rapporte ici est fondé sur ma propre expérience, et sur celle des autres aussi. Transporté tout d'un coup des chaleurs de la ligne dans un climat si froid, j'aurais dû, ce semble, m'en ressentir; je n'ai éprouvé cependant aucun effet sensible de l'influence d'une telle température. Comme on est toujours couvert de la tête aux pieds, que le ciel est constamment beau et le soleil brillant, on s'aperçoit peu de l'intensité du froid. Néanmoins mes

Digitized by Google

compagnons de voyage se sont un peu ressentis de la dureté du climat, ils ont été malades pendant tout le temps que le thermomètre de Réaumur s'est soutenu de 20 à 30 degrés au-dessous de zéro.

Voici la graduation croissante ou décroissante du froid, selon les différents mois de l'année :

8 septembre, de 3 à 4° au-dessous de 0, thermomètre de Réaumur.
Octobre, du 20 au 22 . . . . . 9° ½
Fin de novembre. . . . . 14° ½
31 décembre. . . . . 28° ½
7 janvier, près de. . . . . 26°
Aux environs de Sivang, dans une exposition favorable . . . . . 30° et quelquefois davantage.
Mi-février. . . . . 20°
Du 18 au 20 mars, presque . . . . . 17°
15 avril . . . . . 13°
8 mai . . . . . 10°
7 juin . . . . . ¾

Je pense que, le 20 du même mois, le thermomètre pouvait être au moins à 0. Je ne pus pas l'observer.

Tout le mois de juillet a été frais et pluvieux.

A la fin du mois d'août, il m'a paru que le thermomètre était à 0.

Les 25, 26, 27 septembre, fortes gelées.

Depuis la fin de l'été jusqu'à la mi-février, le ciel est ordinairement beau, et l'air très-pur; dans les grands froids, l'atmosphère est aussi azurée dans l'endroit opposé au soleil qu'au zénith. On ne voit point, comme en France, même dans les plus beaux jours, ces légers nuages ou ces vapeurs blanchâtres qui ceignent l'horizon d'une espèce de gaze plus ou moins épaisse; le soleil est chaud dans les lieux abrités, et dans une position favorable il dégèle un peu; mais l'air est toujours glacial. Voici le rapport de différence d'une position à l'autre.

Au lever du soleil, le thermomètre marquait 23° au-dessous de 0; midi, à l'ombre, 11 ½.

Au soleil, midi trois quarts, 27° au-dessus de 0; différence de l'exposition de l'ombre au soleil, 15 ½. — De sept heures du matin à midi, à l'ombre, différence 11 ½. — Différence du soleil à l'ombre, et de sept heures du matin à une heure après-midi, 50°.

Autre observation. A sept heures du matin, 26° au-dessous de 0. — Midi, à l'ombre, 17 ½; au soleil, 19 ½ au-dessus de 0. — Différence du matin à midi, à l'ombre, 8 ½. — Du matin à midi, au soleil, 45° ½.

De la fin de novembre jusqu'au 1er avril, on passe sur la glace la petite rivière qui coule devant Sivang. La terre est gelée bien avant dans le mois de mai. Il est bon d'observer que l'hiver dernier a été fort doux, comparé aux hivers précédents; tout le monde en convient. Quelle aurait été l'intensité du froid, si l'hiver eût été rude!

Les habitants de la Tartarie ne craignent point le froid; tant que la température n'est qu'à 16 ou 18 degrés, ils disent qu'il ne fait pas froid, mais

Digitized by Google

frais seulement. Comme les chapelles où nous célébrions les divins offices étaient trop petites, une partie des fidèles était obligée d'entendre la messe dans une cour; il y avait de quoi frissonner quand on voyait des hommes et des femmes à genoux, par un froid terrible, sur un tas de neige ou de glace, pendant une heure et demie ou deux heures. Les mendiants qui ne trouvent aucun abri pour passer la nuit se blottissent dans la neige. L'expérience semble démontrer, en effet, que dans les contrées septentrionales le thermomètre descend moins sous la neige qu'à la surface (1).

Les animaux semblent participer de ce tempérament. Les bêtes de somme et les autres animaux domestiques n'ont ni étable, ni écurie, ni abri; quelque froid qu'il fasse, ils sont toujours logés à la belle étoile; ils ne s'en ressentent pas, on dirait même qu'ils ont plus de vigueur. Au contraire, les chaleurs de l'été, qui ne sont pas assurément excessives, débilitent leurs forces. La nature semble avoir prévu cet inconvénient, elle les a pourvus d'une double fourrure; tous ces animaux sont couverts d'un poil long, épais et crépu.

Il neige rarement, et fort peu chaque fois. Dans le printemps, l'air n'est pas si pur qu'en hiver; l'atmosphère est souvent surchargée de légers brouillards dont la réfraction est désagréable à la vue; ils brisent et réfléchissent en tous sens les rayons du soleil; le ciel ressemble à du verre dépoli. Il s'élève quelquefois des vents du nord-ouest très-forts, ils entraînent des tourbillons de poussière qui produisent l'effet d'un nuage épais. L'été est la saison de l'année où il pleut davantage. En plein air, à l'ombre, le thermomètre monte jusqu'à 30 et 32° de Réaumur; dans les chambres, il monte rarement à 20 et 27°. A l'ombre, la différence du grand froid et des grandes chaleurs est de 60° de Réaumur.

Les montagnes de cette partie de la Tartarie sont aussi tristes que celles de Chine. Dans les vallons, les gorges et les ravins, il y a quelques arbustes, et même quelques arbres fruitiers sauvages, dont les habitants ne savent pas profiter : ils n'ont, pour se chauffer, que ces arbustes et quelques herbes sèches. Il y a des mines de charbon; mais le gouvernement ne permet pas de les exploiter.

Les terres qui sont en culture produisent un peu de froment, de l'avoine, du sarrasin, du millet et quelques légumes. Toutes les céréales sont fort maigres, et souvent le froid ou la sécheresse les fait périr en partie avant la moisson. Le chanvre est la plante qui vient le mieux; il s'élève jusqu'à la hauteur de 7 à 8 pieds, et peut-être davantage. Depuis quelques années, on cultive en Tartarie les pommes de terre; elles prospèrent et produisent beaucoup. On sait que cette plante précieuse, originaire de l'Amérique septentrionale, a été apportée par un capitaine anglais dans la Grande-Bretagne. Cette utile racine passa bientôt en France, et se répandit ensuite

(1) C'est ainsi que l'on voit des plantes résister, sous l'abri de la neige, aux rigoureux et longs hivers de la Sibérie, lesquelles ne peuvent rester en pleine terre, dans nos contrées, pendant la même saison.

Digitized by Google

dans toute l'Europe; tout récemment elle a été portée de la Russie en Tartarie et dans le nord de la Chine. C'est le supplément du pain et du riz.

La contrée de la Tartarie où se trouve Sivang n'a commencé à être cultivée que depuis quatre-vingts ans. Le froid, quelque grand qu'il y soit encore, l'est déjà beaucoup moins qu'autrefois : on y sème aujourd'hui des grains qu'on ne pouvait pas semer il y a trente ans. On sait qu'à mesure que les défrichements augmentent, le froid diminue proportionnellement; les terres cultivées conservent la chaleur, et absorbent mieux les rayons du soleil que les terres en friche. Les Grecs ont fait cette observation par rapport à la Thrace, et les Romains à l'égard des Gaules; ce qu'ils rapportent de la température de ces régions conviendrait à peine aujourd'hui au Danemark ou à la Suède.

B. Baugundar.

EMPIRE DES BARMANS.

Septième article (1).

XX. — Des talapouins. — Fragments de quelques sermons de Godama.

Les talapuins ou talapouins sont appelés *Rahan* par les Barmans; ce mot, en langage pali, signifie hommes saints, faisant allusion à la sainteté de leur vie, qu'ils doivent manifester dans toutes leurs actions. Ce sont les prêtres et docteurs du pays, non parce qu'ils offrent des sacrifices et oblations, ou parce qu'ils font des prières publiques pour le peuple, ni parce que beaucoup d'entre eux exercent ces actes de religion devant les pagodes; mais parce qu'ils accompagnent les morts à la sépulture et y récitent le *Tara*, qui est une espèce de sermon qu'ils font au peuple rassemblé; ils pourraient peut-être avec plus de raison s'appeler religieux cloîtrés, parce qu'ils vivent en communauté et dans le célibat et qu'ils ont diverses règles et constitutions sévères à observer.

Il n'y a pas de village, quelque petit qu'il soit, qui n'ait une très-grande maison de bois, laquelle est une espèce de couvent que les Portugais des Indes ont appelé *baos* : l'architecture de ces édifices est variée; les talapuins du royaume d'Ava lui donnent une forme, et ceux du Pégou une autre. Tous les baos ont un chef ou grand talapuin qui se nomme *ponghi*, lequel a au-dessous de lui une espèce de diacre ou adjoint appelé *pazen*.

---

(1) Voir *Revue de l'Orient*, tome VI, pages 77, 168, 227 et 325; tome VIII, pages 3 et 122.

Digitized by Google

La maison ensuite est composée des *scien*, qui sont comme les clercs ou les disciples du grand talapuin; pour la plupart ce sont des jeunes gens qui prennent l'habit de religieux pour deux ou trois ans, car les Barmans aisés ont la coutume de faire prendre l'habit de talapuin à tous leurs fils, dès qu'ils sont arrivés à l'âge de puberté, non-seulement pour leur faire acquérir des mérites dans les transmigrations futures, mais encore plus, pour leur faire apprendre à lire et à écrire. Tous les talapuins qui vivent dans les divers baos d'une province relèvent d'un grand talapuin qui correspond au provincial de nos ordres religieux; et dans tout le royaume, ceux-ci sont subordonnés au *zarado*, ou grand professeur du roi, qui réside dans la capitale.

De tous les édifices, les baos sont ceux dans lesquels l'architecture barmane est la plus remarquable; on en trouve qui sont totalement dorés du métal le plus pur en dedans et en dehors, et plus particulièrement ce sont ceux que le roi et ses fils font construire au zarado.

L'habit de talapuin consiste ordinairement en trois morceaux de toile de coton jaune. Ceux qui ont des bienfaiteurs riches le font aussi en soie ou en étoffe de laine d'Europe. Avec un des morceaux ils s'entourent les reins qu'ils serrent avec une ceinture en cuir; ce morceau tombe jusqu'aux pieds. Le second, qui a la forme d'un rectangle, leur sert de manteau et ils s'en couvrent les épaules et le corps. Le troisième est un autre manteau de la même forme qu'ils adaptent replié en beaucoup de doubles sur l'épaule gauche, et dont les deux extérmités restent suspendues et vont deçà et delà sur le corps. Toutes les fois qu'un talapuin sort de son baos, soit pour accompagner les morts ou pour tout autre objet, il est tenu de porter l'*avana* sur l'épaule droite: c'est une espèce d'éventail tissu avec des feuilles de palmier; et un des disciples qui le suivent porte un morceau de cuir qui lui sert pour s'asseoir dessus. Tous les matins les talapuins doivent aller par les maisons mendier du riz cuit, et d'autres comestibles, et à cet effet ils portent avec eux un pot de couleur noire, dans lequel ils mettent confusément tout ce qu'ils recueillent.

Les lois ou règlements défendent aux talapuins qui sont ponghi ou pazen de faire la cuisine avec leurs propres mains, de travailler, planter, trafiquer; il ne leur est pas même permis de commander aux autres de faire la cuisine dans leurs baos. Ils ne peuvent avoir aucunes provisions, ou conserver aucune sorte de comestible. Il leur est défendu de prendre avec les mains une chose qui se mange ou qui sert à leur usage, quelle petite qu'elle soit, si auparavant elle ne leur a été présentée: ainsi, à tout moment, pour les choses qui sont nécessaires à ces talapuins, se pratique la cérémonie qui en langage pali est appelée *akal*, ce qui signifie offrande ou présentation, lequel se fait de la manière suivante: quand un talapuin ponghi ou pazen a besoin de quelque chose, il dit à ses disciples: *Faites ce qui est permis*. et alors ceux-ci présentent la chose désirée et répondent: *Maître, ceci est une chose permise*, et le talapuin la prend avec les mains, la mange ou s'en sert. Cet acte de présentation doit

Digitized by Google

se faire à la distance de deux coudées et demie, autrement le talapuin tomberait dans le péché; et si la chose présentée est un aliment, il en commettrait autant qu'il en aurait mangé de bouchées : de plus, il lui est défendu de demander directement ou indirectement une chose quelconque qui lui soit nécessaire, il peut seulement l'accepter et s'en servir quand elle lui a été spontanément donnée ou présentée par un autre; mais cette dernière règle est peu observée.

Il n'est pas permis aux talapuins de posséder de biens temporels, ils ne peuvent avoir d'esclaves achetés et ils doivent se contenter de ceux qui sont au service des baos. Il leur est expressément défendu de toucher de l'or et de l'argent avec les mains; mais maintenant il y en a peu qui prennent cette dernière règle en considération, ils l'éludent en s'enveloppant les mains avec un mouchoir, et alors ils n'ont plus de scrupule de prendre n'importe quelle somme d'argent; ils sont, en général, insatiables et ne font que demander.

Godama ordonna aux talapuins de porter leur habit formé de beaucoup de lambeaux d'étoffe, rebutés par le public et jetés par terre sur les chemins ou au lieu des sépultures. Ils observent cette prescription en formant leurs vêtements de beaucoup de morceaux cousus ensemble; mais à l'égard de la qualité ils font toujours en sorte d'avoir de la meilleure.

Quant à la continence et le célibat que gardent les talapuins, ils sont admirables et suivent exactement la règle. Il leur est défendu de dormir sous le même toit où une femme doit sommeiller, de monter sur une barque ou un charriot où il s'en trouverait une, moins encore de recevoir directement des mains d'une femme une chose quelconque pour leur propre usage, et la précaution en cela va si avant, qu'ils ne peuvent toucher les vêtements de la plus petite fille. Le scrupule, cependant, cesse à l'égard des vêtements des femmes quand quelqu'une vient leur en offrir comme don; parce qu'alors ils croient qu'ils perdent toute cause d'impureté et que l'étoffe est en quelque sorte sanctifiée par le mérite de l'aumône. La loi leur impose, afin qu'ils puissent se maintenir chastes, de ne pas manger après le milieu du jour et encore moins le soir, parce que de doctes talapuins ont dit que le manger, excitant le mouvement du sang, sert de levain à la luxure. Les barmans croient généralement que la continence est absolument nécessaire à l'état du sacerdoce, et ils estiment d'autant plus leurs talapuins, qu'ils sont chastes et continents; c'est par ce motif qu'ils honorent et respectent les missionnaires catholiques et qu'ils n'ont aucune considération pour les prêtres arméniens, les imans des Arabes, et surtout pour les ministres *anglicans*, parce qu'ils savent qu'ils sont mariés.

Quand il arrive qu'un talapuin, contre l'ordinaire, commet quelque acte de luxure, spécialement avec des femmes mariées, les habitants de l'endroit le chassent en son baos, et cela quelquefois à coups de pierre; le gouvernement même procède contre le coupable, lui retire l'habit en le chassant publiquement. Le zarado du roi Zinguza, ayant commis une impudicité, et ce délit ayant été connu, fut privé de tous ses honneurs, et il fut heu-

Digitized by Google

reux de pouvoir s'échapper, parce que le roi voulait absolument qu'il fût décapité.

Les talapuins sont d'autant plus considérés des Barmans que ce sont les seules personnes qui se livrent à l'éducation de la jeunesse. A peine tous les enfants, sans exception, sont-ils arrivés à l'âge de discernement, qu'ils sont envoyés tous les jours aux baos, pour être instruits, et ordinairement, après quelques années, presque tous ceux qui ont de l'aisance, et ceux parmi les pauvres qui ont été remarqués des professeurs, revêtissent, ainsi qu'il a été déjà dit, l'habit de talapuin, afin de mieux apprendre les saintes écritures et d'acquérir des mérites pour eux et pour leurs parents. La cérémonie qui accompagne cette prise d'habit est attrayante pour la jeunesse et ressemble à un triomphe : l'enfant qui va être admis, montant un cheval richement harnaché, vêtu des plus somptueux habits comme s'il était un des premiers mandarins, est conduit dans tous les quartiers de la ville ou du village, accompagné de musiciens et suivi d'une foule de peuple; un grand nombre de femmes précèdent, portant sur leur tête l'habit, le lit et les autres ustensiles de talapuin, des fruits et d'autres présents pour le ponghi et ses disciples. Lorsque le cortége est arrivé au lieu déterminé, le grand talapuin coupe le chapeau du candidat, et après l'avoir deshabillé le recouvre de l'habit de talapuin.

Les honneurs et le respect que les Barmans rendent aux talapuins, et spécialement aux ponghis, sont excessifs et l'on peut dire semblables à ceux qu'ils rendent à Godama. Si un Barman rencontre un talapuin sur sa route, il s'arrête et lui cède respectueusement le passage; s'il va trouver un ponghi, il doit s'agenouiller, lui faire trois fois avec les mains élevées la révérence ou pour mieux dire l'adoration, et rester dans cette position jusqu'au moment de se retirer.

Les talapuins ont tant d'autorité, qu'ils délivrent quelquefois les criminels du dernier supplice. Avant le roi Badonsachen, il était bien rare de voir quelqu'un décapité, parce qu'à peine les talapuins avaient-ils appris qu'on conduisait un coupable à la mort, qu'ils se réunissaient en troupe portant chacun un gros bâton sous l'habit, ils assaillaient les gardes, et après les avoir contraints à fuir, s'emparaient du condamné, lui retiraient ses liens, le conduisaient dans leur baos, et après lui avoir rasé la tête, la couvraient d'un voile par lequel il devenait en quelque sorte sanctifié et inviolable. Mais maintenant ils ne se livrent guère à cette violence qu'après avoir obtenu l'assentiment des mandarins. Comme dans la loi de Godama il est défendu d'ôter la vie à n'importe quel animal, même malfaisant, tels que serpents et chiens enragés, les talapuins croient faire un acte méritoire en sauvant la vie aux malfaiteurs, quels que soient les crimes qu'ils ont commis.

Un des délits les plus graves est de frapper, même légèrement, un talapuin. La grande vénération que les Barmans ont pour les ponghis se fait surtout remarquer après leur mort; comme de leur vivant ils sont réputés être en état de sainteté, leurs corps sont sanctifiés, et ils les traitent avec

Digitized by Google

les plus grands honneurs. A peine un grand talapuin a-t-il rendu le dernier soupir, qu'ils lui retirent les entrailles et les enterrent dans un lieu respecté; ils embaument ensuite le corps et lui enveloppent tous les membres avec un drap blanc en plusieurs doubles sur lequel on passe plusieurs couches de vernis, que l'on recouvre de feuilles d'or; puis ils le placent dans un grand cercueil et l'exposent à la vénération publique. Très-souvent les ponghis font construire leur cercueil, à l'avance, par les ouvriers les plus habiles. Les ornements dont il est recouvert excitent non-seulement la curiosité des indigènes, mais aussi celle des étrangers; outre qu'il est tout doré, il est décoré de beaucoup de fleurs en relief, de petits miroirs incrustés, et quelquefois même de pierres précieuses. Pendant le temps que l'on prépare les feux d'artifice et les autres choses nécessaires pour la fête des funérailles, le cercueil est continuellement entouré de musiciens jouant de toutes sortes d'instruments, et cela dure pendant beaucoup de jours et même plusieurs mois; le peuple y accourt en foule, et chacun, selon ses moyens, y fait religieusement des offrandes en riz, fruits et autres choses, qui se consomment pendant ces jours de deuil, ou qui se conservent pour la fête funèbre. Lorsque le jour de cette grande cérémonie est arrivé, le cercueil est posé sur un très-grand char à quatre roues, et avec de grandes cordes tout le peuple, hommes et femmes, le traîne au lieu de la sépulture, et comme les Barmans pensent qu'il y a un grand mérite dans cette opération, ils y mettent une ardeur telle qu'elle est curieuse à voir: ils se partagent d'abord en deux troupes à peu près égales, qui se mettent à tirer en sens contraire, et celle qui l'emporte a la bonne fortune de conduire seule le char à sa destination. Quelques moments après son arrivée, on donne le spectacle du feu d'artifice, lequel consiste entièrement dans de grandes fusées, dont je crois utile de donner la description: les artificiers prennent un morceau de bois de tech arrondi, de 2 à 3 mètres de longueur et d'environ 25 centimètres de diamètre, et, après l'avoir foré, ils le remplissent et le chargent avec de la poudre faite seulement avec du salpêtre et du charbon pilé, ensuite ils lui attachent un très-long bambou ou jonc, pour lui servir de baguette. Indépendamment des fusées qu'ils font élever dans les airs, ils placent de pareils artifices, mais sans baguettes, sur un grand nombre de chariots qu'ils font courrir tout enflammés autour du lieu où l'on doit brûler le corps du talapuin. Cette dernière opération a lieu au moyen d'une fusée qu'ils font glisser le long d'une corde et qui met le feu au cercueil, autour duquel on a ramassé des monceaux de poudre mal séchée, de bois sec et d'autres matières très-combustibles; dans peu de temps le tout est consumé. Cette grande solennité se termine le plus souvent par la mort de quelques-uns des spectateurs, ou pour le moins par de fâcheux accidents, tels que fractures de bras, de jambes et autres blessures graves; le tout est causé par la chute de ces fusées démesurées, et beaucoup plus encore par celles qu'ils font confusément courir sur les chariots, qui brûlent et blessent les personnes qu'elles rencontrent.

Un des offices des talapuins est de dire le *Tara*, de faire le sermon ou dis-

Digitized by Google

cours au peuple. Ces sermons n'ont pour la plupart d'autre but que l'aumône, non celle qui concerne les pauvres nécessiteux; mais bien celle que les talapuins eux-mêmes espèrent de leurs bienfaiteurs. Ils sont loin de prendre pour modèle les sermons de leur dieu Godama, dans lesquels il traite beaucoup de l'aumône et de ses mérites, et où il donne d'utiles leçons sur les autres vertus morales; la plupart d'entre eux négligent les préceptes moraux et ne conservent que ceux qui sont dans leur propre intérêt.

Après deux ou trois années passées dans les baos, la majeure partie de ceux qui prennent l'habit de talapuin le quittent et retournent dans leurs maisons et dans leurs familles. Ceux qui persévèrent et ont la volonté de se consacrer à l'état du sacerdoce sont d'abord admis comme *pazen*, ou adjoint d'un poughi, auquel ils peuvent succéder après sa mort. Quoique les talapuins qui ont ces deux grades n'aient pas l'obligation formelle de garder toujours l'habit, et puissent à leur plaisir le déposer; le plus grand nombre cependant le conserve pendant plusieurs années et beaucoup pendant toute leur vie.

La cérémonie à laquelle sont soumis ceux qui aspirent à la dignité de *pazen*, faisant connaître les principales règles auxquelles sont assujettis les talapuins, mérite d'être rapportée, et ce que je vais en dire est transcrit d'un livre appelé *chaomaza*, qui est le livre pontifical, écrit en langue pali. Le conseil des talapuins se rassemble dans un grand édifice ou temple appelé *sein;* il est présidé par le plus ancien des ponghis, qui prend le nom d'*upizzé;* un autre remplit les fonctions de maître des cérémonies et s'appelle le *chammuazara*. Aussitôt que le postulant est en présence de ce saint conseil, ont lui remet le *sabeit*, qui est le pot avec lequel les talapuins vont tous les matins mendier du riz, et on lui ordonne de dire par trois fois à l'upizzé les paroles suivantes: «Seigneur, es-tu mon maître l'upizzé?» on lui dit ensuite de s'approcher, et le président l'interroge ainsi: «O candi-«dat, ce sabeit que tu tiens en main est-il le tien? — Oui, maître. — Cette «tunique et ces habits sont-ils à toi?— Oui, maître.» Ensuite le chammuazara dit à l'adepte: «Éloigne-toi d'ici et tiens-toi à une distance de douze cou-«dées;» et se retournant, il parle ainsi au conseil des talapuins: «Que les pon-«ghis et pazens ici rassemblés écoutent mes paroles: le candidat ici présent «demande humblement à l'upizzé l'état de talapuin, et certainement le «temps est convenable pour ceux qui ont cette sainte profession. O candidat, «écoute: il ne t'est plus permis de mentir et de cacher la vérité; si tu as «quelques défauts ou vices qui ne puissent convenir à l'état religieux, et qui «pourraient empêcher de te recevoir, tu ne manqueras pas, quand au mi-«lieu de cette sainte assemblée tu seras interrogé, de répondre sincèrement «et de déclarer tes défauts et faire connaître ceux que tu n'as pas; dans tes «réponses n'aie ni honte ni crainte; écoute, car dans ce moment l'heure est «arrivée où tu vas être interrogé.» Alors, quelques talapuins le questionnent ainsi: «Candidat, as-tu la lèpre ou quelque semblable et dégoûtante mala-«die? as-tu des scrofules ou quelque autre espèce d'affection pareille? — «Maître, je n'en ai pas. — Souffres-tu de l'asthme ou de la toux? — Non,

Digitized by Google

«maître. — Es-tu tourmenté par quelque infirmité qui provienne du sang «corrompu; de la folie et des autres maladies qui sont causées par les géants, «les sorciers et mauvais nats des bois et des montagnes? — Non, maître. — «Es-tu véritablement un homme? — Je le suis. — Es-tu un mâle? — Je le «suis. — Es-tu d'un sang pur et fils légitime? — Oui, maître. — Es-tu sur-«chargé de dettes, ou garde de quelque mandarin? — Non, maître. — Tes «parents t'ont-ils donné la permission de te faire talapuin? — Ils me l'ont «donnée. — As-tu vingt ans accomplis? — Je les ai, seigneur. — Tes vête-«ments et le sabeit sont-ils prêts? — Ils le sont.» Cet interrogatoire terminé, le chammuazara reprend : « O pères et saints hommes religieux, qui êtes «réunis dans ces lieux, écoutez mes paroles: le candidat ici présent demande «au seigneur upizzé l'état de talapuin; il en est digne, car il est instruit.» Le postulant s'approche des ponghis et leur demande, par trois fois, l'honneur d'être admis, et de cette manière : «Seigneurs, ayez pitié de moi, j'aban-«donne la vie de laïque, qui est un état de péché et d'imperfections, et je me «retire dans celui du sacerdoce, état de vertu et de sainteté.»

Le chammuazara reprend ensuite : «Que les seigneurs talapuins ici pré-«sents écoutent mes paroles : le candidat que voici demande au seigneur «upizzé d'être admis dans le sacerdoce, il est libéré de tous défauts et de «toutes imperfections, et de plus, il a déjà préparé les ustensiles et les choses «nécessaires.» Le postulant demande de nouveau son admission, et l'assem-blée termine ordinairement par le recevoir. Si quelque ponghi trouve que le récipiendaire a des défauts, et que ses actions soient blâmables, le maître des cérémonies déclare qu'il est indigne d'être admis, et il le répète par trois fois. Si, au contraire, aucun talapuin ne s'oppose et ne blâme com-plétement l'aspirant, c'est qu'il convient et qu'il peut passer de l'état d'imperfection et de péché dans celui de talapuin, et l'admission est pro-noncée.

Le maître des cérémonies engage ensuite les membres du conseil à noter sous quel signe, à quelle heure et en quel temps l'ordination a été faite; puis, reprenant la parole, il fait au nouveau pazen l'instruction suivante sur les quatorze choses licites dont peuvent se servir les talapuins, et sur les quatre dont ils doivent s'abstenir.

« L'état de talapuins consiste à demander l'aumône et les aliments, avec « fatigue et agitation des muscles des pieds. Ainsi, ô nouveau pazen, en « tous les temps de ta vie tu dois gagner ta subsistance avec le travail de « tes pieds; si ensuite l'aumône et les offrandes abondent, et que les bien-« faiteurs viennent à t'offrir du riz et d'autres aliments, tu pourras te ser-« vir des suivants : 1° de ceux qui sont offerts à tous les talapuins; 2° de « ceux qui le sont à tous les particuliers; 3° de ceux qui sont présentés dans « les festins; 4° de ceux qui sont envoyés avec une lettre; 5° de ceux qui se « donnent dans les jours de nouvelle et pleine lune et dans les autres jours « de fêtes. Enfin, ô nouveau talapuin, ce sont tous ceux-là dont tu peux te « nourrir.

« L'état de talapuin consiste aussi à se servir d'habits et de vêtements

Digitized by Google

« jetés dans les chemins et dans le lieu des sépultures, et qui sont souillés de « poussière. C'est pourquoi, dans tout le cours de ta vie, tu te serviras de « tels vêtements et habits; mais si, avec ton esprit, tes doctrines et ton « savoir, tu peux te procurer beaucoup de bienfaiteurs, alors il te sera « permis de te vêtir avec des étoffes de coton, de soie, de laine d'un jaune « roux.

« Une des choses en quoi consiste l'état de talapuin est d'habiter des « maisons construites contre les arbres des bois, et tu dois habiter de celles-« là; mais si ensuite ton talent et ton esprit t'attirent des bienfaiteurs, « tu pourras habiter les suivantes : celles qui sont entourées de murs, celles « qui se terminent en pyramides triangulaires ou quadrangulaires, et celles « qui sont ornées de bas-reliefs et de dorures.

« Etant agrégé à la société des talapuins, il ne t'est plus permis, à la ma-« nière des séculiers, de te livrer à aucune action luxurieuse, soit sur ta « personne ou avec un autre, qu'il soit mâle ou femelle, ou avec des ani-« maux. Le talapuin qui commet de tels actes doit cesser de l'être, et ne « peut plus appartenir à la société divine, et on doit cesser avec lui toute « espèce de rapports: de la même manière que dans un homme décapité il « ne peut se faire que la tête soit réunie au corps et qu'il vive de nouveau. « Ainsi, le talapuin qui a commis un acte quelconque de luxure ne peut « plus vivre avec les autres. Tu te garderas donc bien d'en commettre.

« Il n'est, en aucune manière, permis à un talapuin de s'emparer ou « d'usurper le bien d'autrui, encore ce ne serait-il que la quatrième partie « d'un *ticale* (le ticale vaut environ 40 francs); le talapuin qui aurait dé-« robé cette petite somme doit être réputé déchu de son état, et n'appar-« tient plus à la société divine, et il peut ressembler à la feuille sèche d'un « arbre, qui ne peut plus devenir verte: aussi le talapuin qui a volé ne peut « plus faire partie de la société. Par conséquent, dans tout le cours de ta « vie, tu t'abstiendras de semblables fautes.

« Il est défendu aux talapuins de prendre un animal, fût-il le plus vil « insecte, avec l'intention de lui ôter la vie. Celui qui en fait périr volon-« tairement un seul cesse d'appartenir à la sainte société; et par cette « cause il resemble à une grande pierre divisée en deux parties, et comme « il est impossible qu'elles se réunissent, de même celui qui cesse d'être un « homme saint ne peut plus rentrer dans la société. Ainsi, dans tout le « cours de ta vie tu te garderas bien de commettre de semblables meurtres.

« Il est défendu à celui qui est admis au nombre des pazens de s'éner-« gueillir et se vanter de sa sainteté, et de s'attribuer quelques dons sur-« naturels. »

A chacune des parties de ce discours, auquel j'ai tâché de conserver le caractère original, le nouveau pazen répond : « J'ai bien compris, — ou j'ai « bien entendu, — ou ainsi soit. »

Outre les choses déjà exposées dans les règles et constitutions des talapuins, il y en a beaucoup d'autres qui sont contenues dans un grand livre appelé *Vini*, dont la lecture leur est recommandée; il leur est même or-

Digitized by Google

donné formellement de le savoir de mémoire; il est écrit en pali, mais avec une traduction ou explication en langue vulgaire barmane. Dans divers articles ou chapitres, il traite de toutes les choses qui concernent les talapuins, soit pour leurs vêtements, leurs baos et leur alimentation. Je me bornerai à mentionner ce qu'il contient de plus remarquable, en évitant autant que possible les répétitions qu'il renferme.

Le ponghi, ou le supérieur d'un baos, est chargé de veiller à l'observation des règles. S'il voit s'établir des disputes ou querelles il doit faire des remontrances et punir: s'il trouve un talapuin qui ait de l'or, de l'argent ou toute autre chose prohibée, il doit prendre l'objet avec ses mains et le jeter promptement dans le chemin, et en faisant cette action il doit avoir la pensée qu'il jette une chose immonde.

Il est défendu à tout talapuin de vendre, d'acheter ou de faire des échanges. S'il a un extrême besoin de quelque chose, il ne doit pas dire: je désire acheter, mais il doit simplement demander le prix; et s'il se trouve dans la nécessité de vendre ou d'échanger, il doit dire: telle chose m'est inutile et telle autre m'est nécessaire.

Le *Vini*, en traitant du précepte qui défend de toucher aux femmes, dit que si un talapuin voyait tomber sa mère dans une fosse, il ne pourrait la secourir ou retirer avec ses mains, mais avec un bâton ou un pan de son habit, et que pendant qu'il lui porte secours il doit avoir la pensée que c'est un morceau de bois.

Il recommande l'observance des quatre vertus, dites de la *sobriété* à l'égard des quatre choses nécessaires à la vie, qui sont le vêtement, l'aliment, l'habitation et la médecine. Quand un talapuin emploie ces choses il doit mentalement se dire très-souvent: «Ce vêtement, cet habit, je ne le prends pas «par vanité, mais pour couvrir la nudité de mon corps. Je mange ce riz non «par goût, et parce qu'il est appétissant, mais bien pour satisfaire un besoin «de la nature. J'habite ce baos non par vaine gloire, mais pour me préserver «de l'intempérie de l'air; et je bois cette médecine seulement pour recouvrer «ma santé, et je ne veux me bien porter que pour m'appliquer davantage à «l'oraison et à la méditation.»

Le *Vini* recommande aux talapuins de dire ou faire les quatre puretés, qui sont: de se confesser de ses défauts, d'éviter toutes les occasions de pécher, d'être modeste et d'avoir de la retenue quand ils vont dans les chemins, enfin de tâcher de ne plus tomber dans aucun des grands péchés. Un talapuin doit en outre penser que s'il n'observe pas les règles, il devient un sujet inutile, et qu'en se servant des aumônes il fait une action semblable à celle de voler. En usant des choses qui appartiennent à leur service, ils doivent être modérés et sobres, en pensant que tout leur vient de leurs bienfaiteurs. Ils doivent toujours dormir habillés, et si par hasard ils abandonnent leurs vêtements, ils doivent les tenir éloignés d'eux à la distance de deux coudées.

Il est défendu aux talapuins de creuser la terre, parce qu'en le faisant ils pourraient tuer quelque petit animal ou insecte; ils peuvent seulement le

Digitized by Google

faire dans quelque terrain sablonneux où l'on ne coure pas le risque de commettre de semblables meurtres; et ils doivent porter la plus grande attention à ne pas ôter la vie à quelque petit animal en remuant le sol, soit avec les pieds ou un bâton, ou tout autre objet. Il leur est semblablement interdit de couper n'importe quel arbre ou plante, de cueillir des fruits, des fleurs ou des feuilles; il faut avant qu'ils puissent manger un fruit, qu'un séculier le coupe ou l'entame soit avec un couteau ou avec ses ongles, et que par ce moyen on lui ait ôté la vie qu'ils lui supposent.

Il leur est sévèrement prescrit de ne jamais dormir dans la même chambre où se trouverait une femme ou petite fille, ou un animal femelle quelconque. Celui qui commet un tel péché doit être chassé de suite du baos.

Les talapuins doivent se faire raser tous les poils du corps; pour les pazens seulement les sourcils ne sont pas exceptés (généralement maintenant cette classe de talapuins les conserve aussi). Pendant tout le temps qu'ils sont entre les mains du barbier, ils doivent penser que les cheveux et la barbe proviennent des sécrétions immondes de la tête, et sont des parties inutiles, et qu'en les conservant elles fomentent la vanité comme il arrive chez les séculiers; et pendant qu'on le rase, un talapuin doit se tenir comme s'il était une grande montagne au sommet de laquelle on arracherait les herbes sans les racines.

Pendant le cours d'une année ils doivent garder vingt-quatre fêtes: douze dans les pleines lunes, et douze quatorze jours après les mêmes phases. Dans ces jours, ils doivent se réunir dans le *sein*, qui est, comme il a été dit, un endroit consacré, et y faire la lecture du *Padimot*, qui est une récapitulation de tous les péchés et manquements contre les règles.

Les Barmans ont un grand jeûne ou carême qui dure ordinairement trois mois. Pendant ce temps, les talapuins doivent faire des adorations continuelles à Godama, balayer et tenir dans l'état de la plus grande propreté les pagodes et leurs dépendances. Ils ne peuvent sans de graves motifs sortir de leurs baos. Ils doivent laisser de côté toutes les pensées mondaines et celles qui appartiennent au temporel de leurs couvents, et s'appliquer uniquement aux oraisons et méditations, à l'étude de la langue pali et autres choses saintes. Il ne doit sortir de leur bouche aucune parole oiseuse et inutile. Les talapuins doivent, pendant ce temps, éviter surtout les discussions et controverses, mais seulement parler des faveurs de Dieu, des moyens par lesquels on peut acquérir de la sainteté, et dans les paroles faire ressortir le vif désir d'être délivrés des passions et convoitises déréglées. Ils doivent se contenter de ne manger que ce qui est strictement nécessaire, de peu ou point dormir, se livrer à des méditations sur la mort et sur l'amour qu'ils doivent porter aux hommes.

Quand un talapuin a commis quelque manquement aux règles, il doit aller de suite se mettre à genoux aux pieds du ponghi, et se confesser. Le *Vini* distingue cinq ou six espèces de péchés dont la première s'appelle *parasiga;* elle renferme les quatre péchés déjà mentionnés et qui font le principal sujet de l'exortation du chammuazara lors de la réception d'un pazen,

Digitized by Google

et ceux-là ne peuvent être remis au moyen de la confession, et pour le talapuin qui s'en est rendu coupable, il ne reste d'autre salut que de quitter le costume, de se vêtir en blanc, qui est l'habit de deuil, et de se retirer dans un lieu écarté pour faire pénitence. La seconde espèce se nomme *sengadiseit*, et les péchés qui la composent sont au nombre de treize : 1° la pollution volontaire; si elle a lieu pendant le sommeil elle n'est péché que si on s'y est complu après être éveillé; 2° l'attouchement sur le corps d'une femme avec une intention coupable; 3° les discours amoureux et déshonnêtes; 4° quand un talapuin veut induire un de ses bienfaiteurs à lui céder pour quelque temps sa captive ou esclave sous le prétexte de la nécessité, mais avec l'intention de mal faire; 5° procurer des femmes à la luxure des autres; 6° construire une maison ou un baos sans l'assistance de quelque bienfaiteur; 7° faire planter des arbres dans un endroit rempli d'insectes qui seront indubitablement tués; 8° la calomnie générale contre quelqu'un et suscitée par l'envie; 9° la calomnie quand elle spécifie une action luxurieuse; 10° semer la discorde entre les talapuins après avoir été averti trois fois dans le *sein* et ne s'être pas corrigé; 11° sont coupables du même péché que le précédent, les partisans de ceux qui sèment la discorde; 12° l'inobservance des petites règles pour l'habillement, et ne pas écouter avec plaisir les avis et admonestations des supérieurs; 13° scandaliser un séculier avec de petits manquements, avec des mensonges ou des histoires frivoles. Quand un talapuin a commis un de ces treize péchés, non-seulement il doit se confesser au ponghi, mais aussi à ceux de ses confrères qui se trouvent réuni dans le *sein*, afin d'en recevoir une pénitence, laquelle consiste en certaines oraisons qu'il doit réciter; cette punition dure autant de jours qu'il a laissés s'écouler avant de manifester son péché, et doit se faire pendant la nuit. Il doit aussi faire la promesse de s'abstenir à l'avenir d'un semblable péché. La pénitence finie, le pécheur doit demander pardon à tous les talapuins pour le scandale qu'il a donné, et solliciter humblement la faveur d'être de nouveau admis parmi eux.—Outre la pénitence infligée, les talapuins en font volontairement d'autres quand ils sont en doute d'avoir commis quelque péché. La confession n'est pas valide quand un talapuin a commis une grande faute et qu'il n'en a déclaré qu'une légère, et il en est de même s'il en confesse une du *parasiga*.

Toutes ces choses sur la confession sont en partie tombées en désuétude, et les talapuins ne font plus ordinairement qu'une sorte de confession générale dont la formule est à peu près celle du *Confiteor* des chrétiens.

Quant à ce qui concerne les *sciens* ou disciples, ils ont les dix préceptes suivants à observer : 1° ne tuer aucun animal; 2° ne pas dérober le bien d'autrui; 3° ne commettre aucune action luxurieuse; 4° ne pas mentir; 5° ne pas boire de vin; 6° ne pas manger après le milieu du jour; 7° s'abstenir de danser, chanter ou jouer de quelque instrument de musique; 8° eviter de mettre en marchant de la boue à ses sandales; 9° ne jamais s'arrêter dans un lieu élevé et qui ne convient pas à leur humilité; 10° ne jamais toucher à de l'or ou de l'argent. Les sciens qui manquent aux cinq

Digitized by Google

premiers de ces commandements doivent être chassés des baos. Pour ceux qui ont contrevenu aux autres, les supérieurs leur imposent des pénitences.

Il a été déjà dit précédemment qu'un des principaux offices des talapuins est de dire le *Tara* ou faire la prédication. Le *Vini* leur prescrit de prendre pour modèle le livre des sermons de Godama, dans lequel ce dieu parle beaucoup des aumônes et de leur mérite, et où il prescrit de nombreuses et excellentes règles de morale; le livre s'appelle *Sottan*, c'est une des principales écritures barmanes. Je vais en donner quelques fragments, en exposant aussi quelques sentences qui me paraissent mériter d'être rapportées.

Godama recommande à ceux qui à son exemple se mettent à prêcher la loi, 1° de savoir mettre de l'ordre dans le sujet; 2° de prêcher seulement pour être utile aux autres et par le désir du bonheur de leurs semblables; 3° de ne pas, dans leurs sermons, rechercher des aumônes ou des dons des bienfaiteurs; 4° de ne jamais en prêchant abaisser ou discréditer les autres pour s'exalter et se louer soi-même.

Parmi tous les sermons de Godama, celui qui est le plus estimé des Barmans, parce qu'il est le plus rempli de grands sentiments, est appelé *Mengalasot* (ce qui veut dire excellent sermon); on le fait apprendre de mémoire à tous les enfants qui vont au baos pour étudier les lettres; ce sermon est rapporté par le plus ancien des disciples de Godama, appelé *Ananda*, lequel s'exprime ainsi :

« A ceux auxquels ne conviennent pas les mauvaises actions, même celles « que l'on peut entourer du plus grand secret; à ceux qui, par leur grande « science, comprennent les quatre inévitables états par lesquels doivent « passer tous les êtres animés; à celui qui est entièrement doué des six « suprêmes pouvoirs, ainsi qu'à l'excellent dieu Godama, je proteste de mes « adorations. Ainsi soit. Voici donc, ô illustres Rahans, de qu'elle manière, « moi Ananda, le plus ancien des divins disciples, je veux expliquer les « grands préceptes à ceux qui veulent renoncer aux mauvaises œuvres.

« Un jour, pendant que le seigneur Dieu était dans le célèbre baos de « *Sautti*, fabriqué et embelli par un bienfaiteur, le célèbre et riche *Maunzala* « (les Barmans disent que les richesses de ce baos imaginaire s'élevaient « à une valeur de plus de 90 milliards de roupies), il se présenta gravement « à lui un certain nat qui ne fit connaître ni son nom, ni son illustre origine; « l'admirable et belle lumière qui sortait de son corps illumina tous les objets « existant dans le couvent; étant immédiatement entré dans l'appartement « où se trouvait la divine sagesse éternelle, et après l'avoir adorée, il supplia « ainsi : Grand et tout-puissant Dieu, qui règle les lois, une grande multitude « d'esprits parmi les nats et parmi les hommes aspirent ardemment au tran- « quille repos du Niban; et jusqu'à ce moment, ils ne savent comment avec la « persévérance du cœur, se dépouiller des mauvaises inclinations, ils ont « cherché en vain. Toi, ô Dieu, auquel ces moyens sont exclusivement connus, « veux-tu les révéler? Le Dieu lui répondit en ces termes : O nat, apprends et

Digitized by Google

« tiens présent à ton esprit que tu dois te tenir éloigné des ignorants, ne jamais « abandonner la société des personnes érudites et instruites, respecter et « honorer ceux auxquels on doit le respect et les honneurs ; celui qui suit « ces trois grandes lois peut se délivrer de toutes les affections désordonnées.

« O nat, se choisir une habitation dans un lieu convenable et propre aux « besoins quotidiens, avoir toujours quelques mérites acquis dans les vies « antérieures, tenir une conduite sage et prudente, sont encore trois pré- « ceptes qui préservent celui qui les suit des mauvaises actions.

« O nat, la grande étendue du savoir, s'entendre sur une chose quelcon- « que pourvu qu'il n'y ait pas de mal, être instruit des devoirs de son état, « être édifiant et modeste dans ses paroles, sont quatre excellents moyens « avec lesquels l'esprit renonce aux actions criminelles.

« O nat, entretenir son père et sa mère, pourvoir aux besoins de ses en- « fants et de sa femme, avoir de l'équité et de la loyauté dans les actions, « faire l'aumône, observer les divins préceptes, secourir dans leurs besoins « ceux qui nous sont liés par le sang ; enfin, s'abstenir de toute chose dans « laquelle il y a péché, sont encore d'autres moyens de renoncer aux « mauvaises actions.

« O nat, éviter tout péché dans lequel la partie inférieure de l'esprit « éprouve du dégoût, s'abstenir des liqueurs fortes, n'oublier jamais les « exercices et les actes de piété, porter du respect à tous, être reconnais- « sant des secours que l'on a reçus d'autrui, enfin assister de temps en temps « à la divine parole, sont encore des moyens avec lesquels on peut se pré- « server des mauvaises affections et se tenir éloigné de tout péché.

« O nat, la vertu de la patience, la docilité dans les admonestations des « personnes de bien, visiter très-souvent les talapuins, le spirituel entre- « tien sur la loi divine, la sobriété et la modestie dans l'extérieur, la ri- « goureuse observation des lois, avoir toujours présente à la mémoire la « pensée des quatre états dans lesquels doivent passer les créatures animées, « et enfin méditer sur l'heureux repos du Niban, sont tous des préceptes dis- « tincts qui préservent des mauvaises actions.

« O nat, l'intrépidité et la tranquillité d'esprit que conservent les heureux « dans les huit lois des vicissitudes humaines, qui sont : l'abondance, la « disette, le déshonneur, la louange, la joie, la souffrance, l'adulation et l'aban- « don ; l'exemption de tous dérangements ou craintes de l'esprit et du cœur ; « être éloigné de la grossière oisiveté de la concupiscence ; enfin, la résigna- « tion dans la patience, sont les quatre rares dons qui préservent les créatures « du penchant au mal. O nat, fixe bien tes regards dans ton cœur et ne « perds pas de vue les trente-huit lois que je viens de te prêcher et mets- « les en action. »

Une autre fois, Godama étant également dans le *Sautti*, exposa à tous les talapuins rassemblés les cinq lois de l'aumône, celles qui doivent se pratiquer en temps convenable et qui sont : nourrir les hôtes, les voyageurs, les talapuins malades, aider de tous ses moyens, en temps de disette, à la

Digitized by Google

nourriture de tous; enfin donner les prémices du riz et des fruits aux talapuins.

Dans un autre sermon, parlant encore de l'aumône et des mérites qu'on acquiert en la faisant, il dit que la moindre aumône est celle qui se fait aux animaux et aux chasseurs; vient ensuite celle aux veuves et celle à l'égard des personnes qui observent les cinq préceptes et surtout les dix bonnes œuvres; sont encore plus méritoires que les précédentes les aumônes qui se font aux talapuins, aux saints et à Dieu même; faire construire un baos ou une pagode l'est encore davantage; l'adoration que l'on rend à Dieu, à la loi et aux talapuins, la prière pour le bonheur de tous donne encore plus de mérites; mais ce qui en donne encore davantage et par-dessus tout, c'est la méditation sur les vicissitudes et misères de la vie, dont il n'est pas au pouvoir des êtres animés de se libérer.

Selon le disciple Ananda, Godama, avant d'aller au Niban, confirma toutes les choses qu'il avait prêchées, et dit plus spécialement que la véritable adoration à Dieu consiste beaucoup plus dans l'observation de ses lois que dans les offrandes de riz, de fleurs, de fruits, etc.

Ailleurs, Godama traite de divers sujets et des mérites qui s'acquièrent dans les aumônes, et il en distingue quatorze espèces. La première est celle faite aux animaux, la deuxième aux chasseurs et pêcheurs, la troisième aux marchands, la quatrième aux talapuins, les suivantes aux diverses espèces de saints, et finalement la quatorzième est celle qui se fait à Dieu. L'aumône qui se fait aux animaux procure cinq biens : une longue vie, la beauté, la prospérité du corps et de l'esprit, une grande force et la science, et cela pendant cent transmigrations; pour celle qui se fait aux chasseurs et aux pêcheurs, les mêmes biens pendant mille transmigrations; si elle est faite aux marchands, pendant dix mille; et pour un nombre infini si elle a lieu à l'égard des talapuins, des saints et de Dieu.

Dans une exhortation faite à un jeune bramine, Godama explique les raisons pour lesquelles les uns naissent riches, les autres pauvres, les uns beaux et les autres difformes; elles se trouvent toutes dans les bonnes ou mauvaises actions que les hommes ont faites pendant leurs vies antérieures.

Dans un autre sermon, parlant de l'observation des fêtes, dans les nouvelles et pleines lunes, il prescrit la manière dont on doit passer ces jours; outre les adorations et les offrandes ordinaires, ceux qui veulent gagner beaucoup de mérites doivent, pendant toute leur durée, penser aux bienfaits de Dieu, à l'excellence de ses lois; ils doivent se contenterd'un seul repas pris le matin, et pendant la nuit peu ou point dormir, la passant loin de leurs femmes dans la lecture des bons livres; et comme dans les jours de fêtes il n'est pas permis de travailler, chacun doit dès la veille terminer toutes ses affaires afin de se trouver délivré de tout soin et souci, et il est ordonné à tous de s'exhorter réciproquement à l'observation des fêtes.

Un jeune homme ignorant et dissolu, ne voulant pas s'instruire sur les actes de charité et les autres actions pieuses, fut un jour rencontré par Godama, qui se mit à lui parler ainsi : « Les hommes qui désirent la perfec-

Digitized by Google

« tion doivent s'abstenir des quatre actions avec lesquelles on fait du mal « aux vivants, des quatorze qui sont viles et des quatre *gati;* fuyant ainsi « toutes les mauvaises œuvres et cherchant le bien pendant cette vie et les « suivantes, ils obtiendront enfin le Niban.

« Les quatre actions qui apportent du mal sont : le meurtre, le vol, la « tromperie, et le viol sur la femme d'autrui.

« Les quatorze viles sont...

« Les quatre *gati* sont : quand un magistrat, 1° ayant égard aux présents, « à la parenté et aux amis, juge injustement une cause ; 2° quand par haine « d'une personne qui a raison il ne prononce pas en sa faveur ; 3° quand, « par ignorance des lois, il donne gain de cause à celui qui ne le mérite pas ; « 4° quand il juge en faveur de quelqu'un par vanité ou prenant en considé- « ration qu'il est riche, puissant, mandarin, etc. On peut mettre au nombre « de ces *gati* ce qui a lieu dans les partages quand le juge n'établit pas l'é- « galité ainsi qu'il doit le faire, soit par amour, par crainte, par haine ou « ignorance.

« En outre, on doit s'abstenir des six espèces de choses ruineuses et « préjudiciables suivantes : de boire des liqueurs fermentées, se promener « par les chemins et les rues pendant des heures entières, d'avoir une exces- « sive curiosité de voir les bals, les fêtes et les jeux, de beaucoup s'amuser « en mauvaise compagnie, d'être négligent dans l'accomplissement de ses « devoirs. De chacune de ces choses dérivent six maux : ainsi, de boire des « liqueurs fortes proviennent la perte des biens et des procès, les maladies « du corps, le mépris de la part du prochain, l'immodestie dans les vête- « ments, la perte des honneurs, enfin l'incapacité d'apprendre. De même, « se promener beaucoup par les chemins empêche d'être à l'abri des périls, « de pouvoir se garder, de veiller sur la conduite de sa femme et de ses en- « fants, et par cela leur chasteté n'est pas à couvert ; cette même femme et ses « fils vous remplaceront dans la direction de votre fortune et la dilapideront; « enfin, dans les affaires de vol, on peut être enveloppé parmi les voleurs et « puni comme tel. Du trop de curiosité à voir les fêtes il résulte que, ne « s'employant pas à ses affaires accoutumées, on ne peut gagner le nécessaire. « Si quelqu'un a pris une part excessive à un divertissement ou à un jeu, au « triomphe qu'il peut avoir obtenu succéderont beaucoup de querelles et de « procès ; en les perdant il aura la tristesse du cœur, perdra l'appétit, sera « incapable, selon les lois, de rendre témoignage; il ne pourra avoir ni « femme ni belle-mère, parce que personne n'aime les joueurs. Des mau- « vaises compagnies naissent les dommages suivants : d'être induit à la fré- « quentation des femmes perdues et de mauvaise réputation, de boire du « vin, de faire des débauches, de tromper le prochain, de voler et d'être « déréglé en toutes choses...

« Il y a de faux amis, ceux qui font semblant d'aimer et qui n'aiment pas, « qui donnent peu pour avoir beaucoup, qui sont vos amis parce que vous « êtes riche, et qu'ils ont besoin de votre protection et de vos secours ; ceux

Digitized by Google

« qui, avec la bouche, vous offrent des choses qu'ils sont bien éloignés de « songer à donner, enfin ceux qui vous donnent de mauvais exemples et « jamais de bons.

« Il y a quatre espèces de bons amis : la première se compose de ceux qui « le sont autant dans l'adversité que dans la prospérité ; la deuxième, de « ceux qui à l'occasion donnent de bons conseils, même au péril de leur vie ; « la troisième, de ceux qui recueillent et prennent soin de ce qui vous ap- « partient ; la quatrième, de ceux qui vous enseignent de bonnes choses, « qui ont de la joie de ce qui vous cause du plaisir et ont du chagrin de vos « maux...

« C'est une grande obligation pour les enfants que de respecter leurs pa- « rents, et ils doivent au besoin les nourrir, en pensant aux bienfaits, aux soins « et à l'assistance qu'ils en ont reçus pendant leur tendre jeunesse ; ils doivent « travailler aux champs de leurs pères, écouter leurs paroles et enseignements ; « enfin faire des aumônes et des offrandes à leur intention et avantage.

« Les pères ont cinq obligations à l'égard de leurs enfants : 1° les empê- « cher de contracter de mauvaises habitudes ; 2° veiller à ce qu'ils ne fré- « quentent que des personnes de bien ; 3° les instruire ; 4° leur enseigner à « faire des aumônes et autres actions pieuses ; 5° quand ils sont arrivés en « âge convenable, les faire se marier.

« Les disciples doivent honorer et respecter leurs maîtres, leur céder la « place quand ils arrivent, aller à leur rencontre, leur laver les pieds et leur « rendre tous les services dont ceux-ci ont besoin, principalement dans le « cas de maladie ; enfin, apprendre avec zèle ce qu'ils leur enseignent.

« Les maîtres doivent instruire leurs disciples sur toutes les choses qui « sont profitables, avec le désir qu'ils apprennent tout ce qu'ils savent eux- « mêmes.

« Les obligations de l'homme envers sa femme sont aussi au nombre de « cinq : 1° il doit l'appeler son épouse ; 2° lui parler toujours respectueuse- « ment ; 3° ne la pas maltraiter ou la frapper comme si elle était une « esclave ; 4° ne pas se séparer d'elle pour aller vivre avec une autre femme ; « 5° lui abandonner le soin du ménage et de la maison.

« La femme doit s'appliquer à la cuisine, avoir toujours à la pensée de « pourvoir aux besoins de son mari et de sa famille, recueillir et conserver « les aliments, ne pas être paresseuse et négligente dans tous les autres ser- « vices de la maison.

« Voici les obligations des maîtres envers les esclaves : ils doivent leur « donner un travail proportionné à leur force et leur capacité, les nourrir « et les bien traiter, le plus spécialement quand ils sont malades.

« Les esclaves doivent être au travail avant le maître, et ne peuvent aller « se coucher pour dormir qu'après lui ; dans leurs travaux comme dans tout « le reste, ils doivent toujours agir dans l'intérêt du maître, et ne jamais « prendre que ce qu'il leur donne lui-même, etc. etc. »

Godama donne divers enseignements aux talapuins et les exhorte à prendre en considération les misères humaines, la fragilité des choses terres-

Digitized by Google

tres, et spécialement sur ce qu'il y a de bon et de beau de pouvoir se délivrer de tous les désirs charnels, et d'aspirer au Niban.

Ailleurs, il dit que les aliments doivent se diviser et se partager avec les pauvres; que si l'on est en voyage dans des lieux déserts, on doit aussi donner une part de ses provisions aux compagnons de route que l'on peut avoir; que les pauvres peuvent être en notre compagnie pendant une autre vie, et il ajoute que l'aumône faite par eux est infiniment supérieure à celle faite par les riches; que les bonnes œuvres sont de fidèles compagnes qui suivent dans les futures transmigrations; que l'unique chose bonne et inaltérable que l'on puisse faire jusqu'à la vieillesse la plus reculée est l'observation des lois.

Dans un sermon que Godama fit à son fils, le jour où il fut reçu talapuin, afin qu'il pût se délivrer des appétits désordonnés de la concupiscence, de la colère et de l'orgueil, il l'exhorta à faire diverses observations et remarques sur son corps, à penser qu'il tombera dans le néant, et que toutes ses parties peuvent se gâter et s'altérer, et en songeant combien il sera ruiné et corrompu après la mort; il doit se dire en lui-même : *ce n'est plus mon corps.* Et comme la terre qui reste immobile, quelque chose que l'on jette dessus, soit or, argent ou ordure immonde; et comme l'eau que l'on transporte avec soi, qui reste toujours bonne ou mauvaise; et comme le feu, qui brûle tout ce qu'il rencontre sans rien respecter; de même il doit être fixe, inaltérable, supérieur à tout, et attendre seulement la perfection. Godama le confiant à un de ses disciples pour le faire instruire dans les lettres, lui ordonna de déposer toutes les pensées d'orgueil, et de ne jamais songer qu'il était de race royale et fils d'un dieu.

Dans un autre discours, il engagea ce même fils à ne pas affectionner ce monde, ni s'attacher aux plaisirs des sens, mais seulement à aspirer au Niban; si, dans l'après-midi, il avait envie de manger, à la vaincre et à en éloigner la pensée; s'il avait un habit, à n'en pas désirer d'autre. Il l'exhorta à garder cinq espèces de retenues dans l'action des sens, c'est-à-dire à ne pas regarder les choses indécentes, à ne pas écouter les chansons lascives, à ne pas calomnier ou médire, à contenir le nez dans l'aspiration des odeurs et les mains dans le toucher, et il lui recommanda, en outre, la modestie dans le maintien, et à mépriser les vains ornements des vêtements; enfin, il l'engagea à toujours songer au Niban pour l'avenir, et à dédaigner l'étude des lois de la transmigration.

Un talapuin qui avait désiré la possession d'une femme vint à mourir. Godama fit garder son corps jusqu'à ce qu'il fût en putréfaction et que les vers le rongeassent de toutes parts; après avoir réuni le peuple, il dit ces paroles : « L'homme, quand il est vivant, peut se mouvoir et se transporter « d'un lieu dans un autre; mais, quand il est mort, il devient immobile « comme un tronc d'arbre. Le corps, qui est composé de 360 os, de 900 veines « et d'autant de muscles, est rempli d'intestins, de crachats, de saletés et « d'autres choses qui sont rebutantes à voir; dans 9 cavités sont des matières « dégoûtantes, et de toute la peau sort souvent une sueur infecte; elle est

Digitized by Google

« couverte d'une foule de petits animaux qui non-seulement y causent de « la démangeaison, mais qui la rongent. Ce corps, qui est ainsi dégoûtant « quand il est vivant, devient une masse inerte quand il est mort, et ses « parents le prennent en dégoût : après deux jours, il s'enfle ; après trois, il « devient vert et noir, la vermine le couvre dans toutes ses parties, et il « devient, ainsi que vous le voyez, un amas de saletés. Celui qui considère « ces choses se persuadera que dans le corps il n'y a que caducité et misères, « et que, par conséquent, on ne doit pas l'affectionner, mais aspirer au « Niban, qui est le seul vrai bien. »

F. Leconte.

(*La suite à un prochain cahier.*)

MADAGASCAR.

RÈGNE DE RADAMA, ROI DES HOVAS.

(1810. — 1828.)

I. — Histoire de Dianampouine, roi d'Emirne. — Avénement de Radama, son fils, en 1810. — Mission de Chardenaux à Emirne. — Radama confie l'instruction de ses jeunes frères aux Anglais. — Mission du capitaine Lesage. — Obstacles qu'il rencontre à Tamatave. — Sa réception à Tananarivo. — Signature d'un traité secret avec Radama. — Retour de Lesage à Maurice.

Jusqu'à l'époque où Dianampouine (1), père de Radama, devint grand chef (*manjaka*) de Tananarivo, aujourd'hui capitale d'Ancove, les Hovas n'étaient connus que comme un peuple intelligent, habile dans l'art de fabriquer les étoffes et de fondre le fer. Divisée en plusieurs cantons, ayant chacun son chef particulier, la province était sans cesse le théâtre des guerres que ces petits rois se faisaient entre eux. Il était très-rare que les hostilités se portassent sur les terres des peuples voisins, dont les forces étaient alors supérieures à celles des Hovas divisés.

Cette agitation du peuple hova avait pour cause le peu d'étendue et de fertilité de leur territoire. Un prince habile à leur tête, et ils débordaient de toutes parts dans les provinces voisines. Dianampouine fut ce prince : chef

(1) Ou Dianampouine-Imérine, ce qui signifie le *désir d'Émirne*, province centrale d'Ancove.

Digitized by Google

obscur d'un canton à environ quinze lieues de Tananarivo, il se rendit maître par la force des armes de tout le pays occupé par les Hovas, et, malgré l'opposition que lui suscitaient les chefs vaincus, il affermit assez son autorité pour pouvoir étendre sa domination sur des peuples étrangers.

C'était un homme d'un caractère énergique, entreprenant, à la fois plein de sagacité et de ruse. Quoique l'ambition le rendît parfois cruel et sanguinaire, il sut se rendre populaire en faisant administrer avec impartialité la justice à ses sujets, et contribua beaucoup au perfectionnement de leur industrie. Les lois qu'il établit furent religieusement observées par les Hovas; ce qui donne la mesure de son autorité. Celles qui défendaient, sous peine de mort, l'usage des boissons fermentées et du tabac, froissaient des penchants et des habitudes enracinés chez ce peuple; cependant personne n'éleva la voix pour réclamer contre des édits qui ordonnaient des privations aussi dures. Sous Radama, l'usage du tabac seulement fut permis; l'ivrognerie resta toujours considérée comme un crime.

Dianampouine mourut en 1810, à l'âge d'environ soixante-cinq ans, après avoir régné vingt-cinq à trente ans. Il laissait à son second fils, Radama, un royaume déjà puissant, qui réunissait sous la même autorité toutes les divisions d'Ancove, une grande portion d'Antscianac, d'Ancaye et de la province des Betsilos (1). L'aîné des fils de Dianampouine, après avoir commandé l'armée des Hovas, et contribué à la conquête du pays des Betsilos, avait été mis à mort par ordre de son père, pour s'être fait le chef d'une conspiration tendant à le renverser.

Radama (2) avait dix-huit ans, et il faisait la guerre aux Bezonzons, lorsqu'il fut appelé à prendre les rênes du gouvernement. Ce n'était pas encore l'*Africain éclairé* que nous ont peint sous des couleurs si brillantes les flatteries des missionnaires anglais; mais c'était un jeune homme intelligent, brave, ambitieux, désireux d'accroître ses connaissances par des relations avec les Européens, que son père avait déjà attirés à Tananarivo en ouvrant un marché d'esclaves dont les chefs de la côte de l'est étaient les agents les plus actifs. A cette époque, on eût vu celui qui affecta plus tard toutes les pompes de la royauté assis sur une natte de jonc, revêtu du *lamba* national, au milieu de sa case construite en bois et totalement dépourvue de meubles européens.

---

(1) Dianampouine était tributaire des Sakalaves du Sud; ce fut Radama qui secoua ce joug en 1820.

(2) Ce nom signifie poli, uni, glissant, rusé, fourbe. D'après ce que nous avons dit des penchants des Hovas, on ne s'étonnera pas qu'ils donnent volontiers à un enfant le nom de fourbe et de rusé. Radama (que l'on appelle aussi Lahi-Dama ou Idama, les syllabes ra, lahi et i, étant toutes trois des particules de noms propres: *ra* signifie sang; *lahi*, homme, mâle; *i* est une contraction de *lahi*), Radama, disons-nous, quoique fin et rusé, n'aimait pas à mentir, et punissait sévèrement ceux qui voulaient le tromper; il répétait souvent que la stabilité de son trône dépendait de deux choses: la stricte conformité à la vérité, et l'impartiale administration de la justice.

Digitized by Google

Tel était alors le jeune chef dont le gouvernement anglais rechercha l'alliance et l'amitié. Il envoya d'abord auprès de lui un ancien traitant, nommé Chardenaux, pour l'engager à conclure un traité de commerce avec l'Angleterre et à envoyer à Maurice quelques enfants de sa famille, qui y seraient élevés aux frais du gouvernement. Radama accueillit avec empressement ces ouvertures, et confia à Chardenaux ses deux frères, Maroutafik et Rahovi, l'un âgé de douze à treize ans, l'autre de onze ans. Les enfants furent accompagnés à Maurice par plusieurs officiers du roi et différents chefs de la côte, qui revinrent à Madagascar après avoir rempli leur mission.

Enhardi par cette marque de confiance de la part de Radama, sir Robert Farquhar expédia, en qualité d'agent général à Tananarivo, le capitaine Lesage, qui venait d'arriver du port Louquez. Lesage partit avec plusieurs personnes chargées de le seconder dans les observations qu'il devait faire en traversant le pays, de la côte à Tananarivo. Il y avait aussi une escorte d'une trentaine de soldats, destinée à frapper les regards du monarque hova par l'appareil de la discipline et de l'uniforme européens ; enfin, il était porteur de riches présents qui devaient achever de gagner les bonnes grâces de Radama.

Après avoir séjourné quelque temps à Tamatave, où il parvint à séduire par des dons et des promesses le chef Jean Réné, Lesage témoigna le désir d'entreprendre un voyage dans l'intérieur et de visiter Radama, dont il avait entendu parler, disait-il, comme d'un homme extraordinaire. Jean Réné, alors enthousiaste des Anglais, loin de s'opposer à son départ, lui facilita les moyens de l'exécuter en lui procurant des hommes pour le transporter avec sa suite et ses bagages. Le chef de Tamatave était loin de penser qu'il travaillait ainsi à la destruction de sa propre indépendance ; Fiche, son frère, chef d'Yvondrou, qui connaissait et détestait les Anglais, se montra plus prévoyant et moins facile à séduire. Depuis l'arrivée de Lesage, il venait fréquemment à Tamatave et toujours pour reprocher à Jean Réné son trop de confiance, et lui prédire qu'il aurait bientôt sujet de s'en repentir ; mais celui-ci, aveuglé par l'espoir de la considération et de la puissance que l'on avait eu soin de lui faire entrevoir comme récompense de sa docilité, demeura sourd à ses sages et utiles avertissements.

Il parait que Fiche poussa l'esprit d'hostilité contre les Anglais jusqu'à leur refuser ses pirogues et des vivres pour leur voyage. Quoiqu'il en soit, le capitaine Lesage se mit en marche vers Tananarivo, tantôt traversant des rivières inondées, tantôt gravissant des montagnes escarpées, par des routes tracées à peine, et au milieu de la saison la plus défavorable de l'année. Sa petite troupe, diminuée par les fièvres et les fatigues, atteignit enfin la capitale des Hovas, et Lesage y fit son entrée solennelle au milieu d'une immense population accourue pour voir les étrangers.

L'autorité absolue dont jouissent les souverains hovas rend leur abord plus imposant que celui des autres princes ou chefs de Madagascar. Radama reçut l'agent anglais, assis sur une espèce de trône (lapa), environné de

Digitized by Google

ses ministres et de ses officiers, dans une salle spacieuse, ornée de fusils et de quelques canons. Après avoir remis ses lettres de créance, Lesage fut accueilli par le jeune monarque avec une politesse et des manières nobles qu'il n'avait encore aperçues chez aucun autre chef de l'île. Il en reçut plus tard des marques d'un vif intérêt ; sa santé n'avait pu résister aux fatigues du voyage, et il sentit, peu après son arrivée, les premières atteintes de la funeste fièvre du pays.

Radama prodigua les soins les plus tendres au malade, qu'il fit traiter par les médecins hovas. Au sortir d'une longue période d'insensibilité, Lesage apprit la mort de sept de ses compagnons. Il se hâta dès lors de remplir sa mission, et fit le serment du sang avec Radama, le 14 janvier 1817. Ce ne fut que le 4 février suivant qu'ils arrêtèrent les bases du traité secret qui devait être ratifié plus tard par le gouverneur de l'île Maurice.

Le lendemain, l'envoyé anglais prit congé du roi, laissant auprès de lui deux militaires pour instruire son armée aux manœuvres européennes. L'un, nommé Brady, simple sergent, se fit aimer du peuple et du souverain par ses qualités, et parvint aux plus hautes dignités hovas; l'autre se rendit, au contraire, odieux aux naturels par son extrême sévérité, et ne joua aucun rôle important à Madagascar. A peine arrivé à Tamatave, Lesage, dont l'état laissait peu d'espoir de guérison, s'empressa de retourner à Maurice, pour y rendre compte de sa mission.

II. — Retour des frères de Radama avec leur gouverneur Hastie. — Portrait de cet agent secret du gouvernement de Maurice. — Il trouve Radama à Tamatave. — Conquêtes du jeune monarque. — Envahissement du territoire de Jean Réné. — Traité de paix de Manaarez. — Entrée de Radama à Tamatave et fuite de Fiche à l'île aux Prunes.

Cependant, les deux jeunes frères de Radama, envoyés à l'île Maurice, avaient été confiés aux soins d'un homme qui devait un jour acquérir un grande influence à la cour de Tananarivo.

Hastie, sergent dans un régiment en garnison à l'île Maurice, s'était fait distinguer du gouverneur par son courage et sa présence d'esprit dans l'incendie qui détruisit une partie du Port-Louis. C'était un homme adroit, insinuant, peu scrupuleux sur le choix de ses moyens d'influence, et déjà il avait été employé dans l'Inde à des missions de confiance, mais peu honorables. Ce fut lui qui donna aux jeunes Hovas les premiers éléments de l'éducation, et qui les reconduisit à Madagascar, en 1817, sur la frégate *le Phaéton*, muni probablement d'instructions secrètes auprès de Radama.

Au moment même où *le Phaéton* approchait des côtes de Madagascar, Radama, enhardi par ses premiers succès, avait poussé ses conquêtes jusque sur les frontières des Bétanimènes, et, à la tête d'une armée de 25,000 hommes, il menaçait d'envahir le territoire de Fiche et de Jean Réné.

Un tel déploiement de forces commença à donner des craintes sérieuses

Digitized by Google

au chef de Tamatave : il reconnut trop tard la vérité des prédictions de son frère et la fausseté des promesses de l'agent anglais, qui l'avait assuré de l'appui de son gouvernement et l'avait engagé à rester dans l'inaction en lui peignant Radama comme le chef d'une horde de sauvages, qui n'oserait pas s'attaquer à lui. Il lui fallut donc se mettre à la hâte en état de résister au torrent dévastateur qui descendait des montagnes. Fiche consentit à abandonner momentanément Yvondrou, pour venir avec ses sujets et ses alliés se réunir, à Tamatave, aux forces que son frère y voulait concentrer.

Jean Réné réussit en peu de temps à entourer la place d'un double rang de palissades, flanquées aux angles et aux endroits faibles de *toubis* (petits forts), et défendus par deux pièces de campagne en bronze, qui avaient appartenu à l'ancien agent français, et sur l'effet desquelles il comptait beaucoup pour jeter l'épouvante parmi les troupes de Radama. Il espérait trouver dans les traitants français, que le trafic des esclaves avait attirés sur la côte, des auxiliaires intelligents et disposés à faire le service de ses deux pièces de canon; il comptait d'autant plus sur ce secours, que son autorité, en se substituant à celle des petits chefs de la côte, avait supprimé une foule de vexations tyranniques auxquelles les commerçants européens étaient soumis avant lui (1).

Les traitants approuvèrent les dispositions de Jean Réné, et s'engagèrent à le soutenir de tout leur pouvoir; mais Radama étant venu camper près de la rivière de Manaarez, les plus influents d'entre eux, aveuglés, nous ne savons par quel prestige, peut-être par l'espoir d'obtenir, à des conditions avantageuses, les esclaves que le conquérant traînait, disait-on, à la suite de son armée, manquèrent à leurs promesses, et se rendirent à son camp pendant la nuit.

Jean Réné, réduit à ses propres ressources, dans une place mal défendue, tomba dans le découragement, malgré les exhortations de son intrépide frère, qui n'avait que des forces médiocres et des soldats peu dévoués. Le chef de Tamatave était occupé des moyens de sortir honorablement de sa position fâcheuse, lorsque l'agent anglais Pye, qui avait succédé à Lesage, et Brady, intervinrent comme médiateurs auprès de Radama. Celui-ci, qui croyait à son ennemi des ressources imposantes, et qui n'avait eu jusqu'alors en sa possession aucun port de mer, était pressé d'entrer à Tamatave, et consentit de traiter avec lui d'égal à égal.

---

(1) Les chefs de la côte, que Jean Réné avait remplacés, suscitaient chaque jour aux blancs de nouvelles tracasseries pour avoir un prétexte de les condamner à de fortes amendes. Quand ils célébraient des fêtes ou se livraient aux plaisirs du ralouba (réjouissances nocturnes qui ne sont qu'une série d'orgies), ils obligeaient les traitants à payer des contributions extraordinaires pour subvenir aux dépenses qu'elles nécessitaient, et à leur fournir l'arack dont ils s'enivraient. Les traitants n'avaient rien à craindre de semblable avec Jean Réné, qui ne leur faisait payer aucun impôt, et ne percevait sur leurs bâtiments d'autres droits que 10 piastres d'ancrage, et une dame-jeanne d'arack pour ses soldats.

Digitized by Google

Dès que Fiche entendit parler de négociations, il s'emporta violemment contre son frère, et, ne voulant pas rester le témoin du traité honteux qui se préparait, il se fit transporter avec sa famille à l'Ile aux Prunes, par le capitaine français Arnoux. Il se montra, du reste, fort prudent en agissant ainsi, car il savait que du moment où le roi d'Émirne s'emparerait de sa personne, rien ne pourrait le sauver de la mort. Il l'avait trop profondément offensé en l'appelant *blanc-bec*, dans une assemblée, pour en espérer merci. Quelques personnes nous ont assuré que l'expédition de Radama contre les États de Jean René et de Fiche n'avait d'autre but que de venger cette injure; nous croyons qu'il se joignait à ces sentiments d'amour-propre des motifs d'ambition, et que ceux-ci eurent une part non moins grande dans cette détermination.

L'agent anglais, voulant favoriser les vues de Radama, décida Jean Réné à fixer un jour pour arrêter les conditions du traité. Il fut convenu que le chef de Tamatave se rendrait à moitié chemin de Manaarez, accompagné d'un détachement de sa garde, et que Radama, avec un nombre égal de soldats, le viendrait joindre au rendez-vous fixé.

L'entrevue eut lieu, et, les parties étant tombées d'accord, un projet de traité fut signé le même jour sous l'influence de l'agent anglais.

Radama y reconnut Jean Réné comme chef héréditaire de Tamatave, mais il lui enleva la souveraineté du pays des Bétanimènes, qu'il venait de soumettre, et l'investit seulement du titre de gouverneur général de cette province. Jean Réné fut obligé de subir cette clause qui le mettait sous la suzeraineté du roi des Hovas, pressé qu'il était par les circonstances et par les instances de M. Pye, qui venait de recevoir des instructions de l'Ile Maurice, par lesquelles le gouvernement anglais ne reconnaissait que Radama pour roi de Madagascar. Le traité garantissait en outre la liberté et la franchise du port de Tamatave pour les sujets hovas, et contenait des clauses d'alliance offensive et défensive entre les deux chefs, en maintenant toujours le droit de suzeraineté au roi d'Émire.

Un grand kabar eut lieu le lendemain à Manaarez; Jean Réné s'y rendit avec ses principaux officiers pour faire le serment du sang avec Radama, qui voulait cimenter leur union d'une manière solennelle en présence des deux geuples.

III. — Départ d'Hastie pour Tananarivo. — Réception de l'agent anglais. — Premières négociations pour l'abolition de la traite des esclaves — Kabar convoqué à cet effet. — Succès d'Hastie. — Traité signé avec Radama. — Retour d'Hastie à Maurice. — Fidélité rigoureuse du roi d'Emirne. — Honteuse rupture du traité par les Anglais. — Occasion d'influence offerte au gouvernement français.

Après avoir heureusement terminé cette grande affaire, et fait des dispositions nécessaires pour l'exécution du traité, Radama reprit la route de Tananarivo, tandis que le précepteur de ses frères, James Hastie, qui, entre autres

Digitized by Google

présents, conduisait au roi des Hovas des chevaux de prix, luxe inconnu encore à Madagascar, se voyait obligé de suivre un chemin plus long et plus praticable pour amener sains et saufs ses beaux quadrupèdes à Tananarivo.

Malgré les difficultés du voyage, que sa bonne constitution et son caractère entreprenant lui firent heureusement surmonter, Hastie atteignit la capitale le 16 août 1817. La cour du palais était pleine de soldats rangés en ligne, et le roi y était assis sur une estrade : dès qu'il aperçut Hastie, il laissa éclater sa joie, l'appela près de lui et lui serra cordialement la main. Les naturels qui faisaient partie de la suite de l'agent anglais, après avoir remis à un officier placé, près de la porte, les piastres que la coutume ordonne de présenter aux souverains hovas en signe d'hommage, lorsqu'on les aborde, se mirent à chanter et à danser. Le roi, ayant commandé le silence, adressa à ses soldats un discours dans lequel il les engagea à bien accueillir les étrangers qui viendraient les visiter dans leur pays, et particulièrement les Anglais. Radama portait alors pour la première fois un habit d'uniforme rouge et un chapeau militaire qui lui avaient été envoyés de l'île Maurice, un pantalon bleu et des bottes vertes.

Après cette entrevue publique, à laquelle il avait cherché à donner de la solennité, il accompagna Hastie dans la maison qui lui était destinée. Là, il se débarrassa d'une partie de son costume et s'assit à terre, puis il présenta Brady à son hôte, disant que ce n'était plus un simple soldat, mais son capitaine. Quelques verres d'eau-de-vie à laquelle, malgré la loi du pays, Radama fit autant d'honneur que les enfants d'Albion, achevèrent de donner à la conversation un caractère d'effusion dont Hastie a consigné avec complaisance les détails dans son journal.

Après avoir rempli sa mission apparente et remis à Radama les présents dont il était chargé (1), l'agent anglais toucha plusieurs fois la question de la vente des esclaves, dont le capitaine Lesage avait déjà entretenu le roi pendant son séjour à Tananarivo, et parvint à le convaincre des bienfaits qui résulteraient pour son peuple de l'abolition de ce commerce inhumain. Ce ne fut pas toutefois sans lui promettre, de la part du gouverneur de Maurice, des indemnités considérables en argent, et surtout en armes et en munitions de guerre, que Radama ne pouvait se procurer autrement que par la vente des prisonniers de guerre aux traitants européens. Le monarque malgache eut de la peine à obtenir l'adhésion de ses conseillers à cette

(1) Ce qui causa le plus de plaisir au roi, parmi ces présents, fut une pendule. Mais elle avait été dérangée et sonnait les heures, tandis que les aiguilles marquaient les demies, et Radama ne pouvait dissimuler son chagrin de cet accident. Par bonheur, un jour qu'il était absent, Hastie découvrit la cause du dérangement de la pendule et y remédia. Quand Radama revint, sa joie n'eut pas de bornes : la pendule fut placée sur un billot, et le monarque, s'asseyant par terre, la contempla pendant une heure; enfin, quand elle sonna, oublieux de la dignité royale, il se mit à danser comme un enfant. Quant aux chevaux, à force de soins, les Malgachés faillirent les faire périr.

Digitized by Google

mesure. Il faut dire que son esprit vacillait journellement sur cette question, dont il comprenait toute la gravité. Quoiqu'il penchât en faveur de la mesure, il représentait avec vérité à Hastie que son peuple aimait l'argent, autant que lui, souverain, aimait la gloire, et que priver ses sujets du seul moyen d'acquérir des richesses, leur serait aussi dur qu'à lui de rester dans l'inertie; que, s'il leur défendait de vendre leurs prisonniers, ils ne voudraient plus faire la guerre ni défendre leur pays; car la valeur des travaux d'un esclave ne compensait pas les frais de nourriture et de vêtements, et d'ailleurs, ajoutait-il, les esclaves deviendraient bientôt tellement nombreux que si les maîtres ne les vendaient pas, ils pourraient bien vendre leurs maîtres.

Toute la rhétorique du diplomate échouait devant ces arguments dont il ne pouvait nier ni la force ni la justesse; il eut recours à plusieurs philanthropiques mensonges dans ses longues conversations avec Radama. Celui-ci, s'étant aperçu que l'Anglais biaisait et même altérait quelquefois la vérité dans ses assertions, le lui reprocha en termes fort vifs et lui défendit de paraître en sa présence pendant huit jours. Au bout de ce temps il rentra en grâce auprès du roi, mais ses discours artificieux ne furent pas de sitôt oubliés. Hastie, comprenant qu'il rencontrerait toujours chez Radama des irrésolutions, tant qu'il n'aurait pas un Hova influent pour seconder ses efforts, s'adressa au premier ministre, jeune homme dont en peu de temps il gagna l'amitié au point de lui faire partager entièrement les vues du gouverneur Farquhar, et de s'en faire un avocat persuasif auprès du roi. Son espoir fut cependant trompé dans un kabar de 5,000 personnes que le ministre convoqua à l'effet de connaître l'opinion du peuple sur l'abolition de la traite des esclaves. Le bon sens populaire vit clairement que les Anglais n'attachaient tant d'importance à cette mesure que parce qu'elle leur était avantageuse, et des orateurs hardis demandèrent tout haut si le roi était devenu l'esclave des Anglais. Ces paroles enflammèrent Radama de fureur; il protesta qu'il serait le maître de son peuple et qu'il le forcerait à l'obéissance. Hastie eut soin de l'entretenir dans ces bonnes dispositions, et le lendemain matin il fut convenu que le traité serait signé à Tamatave par l'agent anglais Pye, au nom de sir R. Farquhar, et par les ministres du roi d'Emirne. L'accès de colère passé, Radama parut se repentir de s'être tant hâté dans sa détermination; mais Hastie sut si bien manœuvrer que la convention fut *exécutée*. Le traité qui fondait l'influence anglaise sur la terre de Madagascar, sous l'apparence d'une œuvre de haute philanthropie, fut signé le 23 octobre 1817 par les ambassadeurs de Radama et par MM. Stanfell, capitaine de la corvette *le Phaéton*, et Pye, agent du gouvernement anglais à Madagascar.

Cette concession valut à Radama, entre autres avantages matériels, l'engagement pris par sir R. Farquhar de lui payer 1,000 piastres en or, 1,000 piastres en argent, et de lui fournir 100 barils de poudre de 100 livres chacun, 100 fusils de munition avec leur fourniment complet, 10,000 pierres à fusil, 400 vestes rouges et même nombre de chemises, pantalons, souliers, chaussettes, shakos; 12 sabres de sergents avec leurs ceinturons,

Digitized by Google

400 pièces de toile blanche (coton de l'Inde), 200 de toile bleue, enfin un habillement complet de grande tenue, chapeau, bottes, etc., pour la personne du roi, et deux chevaux. Le tout pouvait s'évaluer à 2,000 livres sterlings (50,000 francs).

Une proclamation des ministres de Radama promulgua le traité, menaçant de l'esclavage et de la confiscation de ses biens toute personne coupable de la vente d'un esclave destiné à l'exportation. Hastie partit alors pour l'île Maurice, où il reçut les félicitations de sir R. Farquhar; puis il se hâta de retourner avec de nouvelles instructions, en qualité d'agent anglais, auprès de Radama, qui lui témoigna aussi sa satisfaction de la conclusion de cette affaire, et fit publier, en français et en malgache, la proclamation de ses ministres sur les divers points de l'île.

Radama se montra scrupuleux observateur du traité qu'il avait signé; il ne souffrit même pas qu'on en fît la critique, et trois de ses proches parents payèrent de leur tête les paroles imprudentes qu'ils avaient publiquement proférées contre le traité et contre l'Angleterre, « un pays, avaient-ils dit, « qui n'agissait que par des motifs d'intérêt. » Il n'en fut pas de même de l'autre partie contractante, à la grande honte du gouvernement anglais. Le général Hall, ayant remplacé par intérim sir R. Farquhar, qui était allé faire un voyage en Angleterre, méprisa la convention faite avec un *chef de sauvages*, et refusa de remplir les engagements contractés par l'agent anglais, qu'il rappela à Maurice.

Radama apprit cette violation inattendue, et ne voulut pas d'abord y croire; mais force lui fut bientôt de se rendre à l'évidence. La traite des esclaves fut de nouveau permise, et, dans son irritation, le roi d'Émirne ne dissimula pas ses dispositions à favoriser les Français au détriment des Anglais, qui l'avaient trompé. Plusieurs chefs de la côte, que la crainte de Radama et les présents de sir R. Farquhar avaient seuls contenus jusqu'alors, laissèrent éclater leurs véritables préférences, et l'on ne saurait dire jusqu'à quel point les eût pu conduire cette disposition des esprits si, dans ce temps, le gouvernement de Bourbon se fût trouvé en état de se mettre au lieu et place de la nation dont Radama venait d'être dupe. Mais la lenteur du gouvernement français à profiter des circonstances, l'exiguïté des moyens employés dans l'expédition de Sylvain Roux à Madagascar, et, plus que tout cela, le retour de sir R. Farquhar, calmèrent peu à peu les ressentiments des Malgaches.

IV. — Nouvelle mission d'Hastie. — Première apparition des missionnaires anglais. — Appréhensions du révérend Jones. — Progrès rapides de la civilisation à Emirne. — Le grand maréchal Robin. — Tentative d'Hastie pour renouveler le traité rompu. — Sanglants reproches de Radama. — Sage discours d'un vieux conseiller du prince. — Grand kabar convoqué à Emirne. — Eloquence de Rafaralah. — Radama redoute le sort de Louis XVI. — Signature d'un nouveau traité. — Campagne désastreuse contre les Sakalaves du Sud.

Aussitôt que sir Robert eut repris les rênes du gouvernement de l'île, il songea à réparer l'échec survenu à l'honneur et aux intérêts anglais par la

Digitized by Google

faute du général Hall. Il envoya de nouveau Hastie à Tananarivo, et lui adjoignit cette fois un aide spirituel, le révérend Jones, que la Société des missions de Londres avait envoyé pour jeter sur cette terre les semences évangéliques. L'esprit de nationalité est si vivace dans le cœur d'un Anglais, qu'il se mêle aux sentiments qui paraissent le moins le comporter; il domine jusqu'à ces âmes que la religion semble avoir détachées des intérêts humains, de sorte qu'en fondant une école dans une hutte, et en baptisant quelques sauvages, les hommes évangéliques se trouvent avoir un jour, sans le vouloir sans doute, préparé l'asservissement du pays au commerce et à l'autorité britannique. Le gouverneur de l'île Maurice connaissait l'histoire des missions anglaises dans les grandes îles de la mer du Sud; aussi aida-t-il de toute son influence la tentative de M. Jones.

Hastie et son compagnon de voyage partirent donc pour Tamatave en septembre 1820. De ce port, ils se mirent en marche vers la capitale, quoiqu'ils n'en eussent pas encore reçu l'autorisation du roi, ce que les Européens de Tamatave considérèrent comme une grande imprudence. A mi-chemin, Hastie reçut de Radama une lettre en créole dans laquelle il l'engageait à ne rien craindre, « l'assurant qu'il n'était pas aussi prompt « qu'on le disait à couper les têtes. » Cette assurance alarma considérablement le missionnaire Jones, dont le nom ne figurait pas dans la missive royale. Les avertissements des traitants de Tamatave lui revenant en mémoire, il manifesta une grande envie d'attendre, dans le village où il se trouvait, les ordres de la cour; mais Hastie le décida à continuer sa route : « Je connais le roi, lui dit-il; si ma tête est sauve, la vôtre le « sera. »

La traite des esclaves, un instant défendue, se poursuivait alors avec activité; les voyageurs rencontraient à chaque instant des troupes nombreuses d'esclaves que des traitants européens conduisaient vers la côte. Près de la capitale, des routes bien entretenues attestaient les efforts de Radama pour améliorer l'état du pays. Au haut de la colline sur laquelle est située Tananarivo, deux aides de camp bien montés et en brillants uniformes vinrent annoncer à Hastie que S. M. les recevrait à quatre heures. Plus loin, le Français Robin, secrétaire de Radama (1), vint, une montre à la main, fixer le moment du départ; il luttait évidemment contre le chagrin que lui causaient l'arrivée des Anglais et la réception brillante dans laquelle il était forcé de jouer un rôle.

---

(1) La fortune de ce Robin est une des nombreuses preuves de la sympathie des Malgaches pour nos compatriotes. Cet homme, simple sous-officier dans un régiment colonial, s'était enfui de Bourbon à Madagascar, après quelques fautes graves contre la discipline. Il arriva à Tananarivo en 1819, gagna bientôt les bonnes grâces de Radama, auquel il apprit à parler et à écrire le français, et s'éleva successivement jusqu'au grade de grand maréchal de l'armée malgache. A la mort de Radama, il perdit tous ces honneurs, et, comme tous les Européens qui avaient eu quelque influence auprès du roi, il fut persécuté et forcé de s'enfuir de la capitale.

Digitized by Google

Après avoir gravi la colline entre une haie de soldats habillés et disciplinés à l'européenne, au bruit des canons et au son des tambours qui remplissaient la cour du palais, l'agent anglais et sa suite furent reçus par le roi lui-même, qui les conduisit dans un appartement meublé et décoré avec une véritable magnificence. L'accueil de Radama fut cordial et affectueux : il fit dîner avec lui les deux voyageurs, et le repas fut servi avec luxe dans de la vaisselle d'argent, dont la plus grande partie était de fabrique indigène. Tant de changements opérés depuis son départ indiquaient à l'adroit Hastie les rapides progrès du monarque à demi sauvage, dont il devait exploiter les tendances civilisatrices.

Le lendemain, Hastie eut un entretien particulier avec Radama : il s'efforça de lui expliquer que le traité violé par le général Hall n'avait pas eu la sanction royale, mais que, sir R. Farquhar étant revenu de Londres avec des pleins pouvoirs à cet effet, nul homme au monde n'oserait rompre la nouvelle convention qu'ils feraient ensemble. La réponse de Radama, pleine d'arguments solides, fit connaître à Hastie les difficultés énormes de son entreprise. « J'ai signé ce traité, dit-il, contre l'avis de mes nobles, de mes « conseillers, de ceux même qui ont pris soin de mon enfance; pour com- « penser les pertes que la cessation du trafic des esclaves devait occasion- « ner à mes sujets, j'ai promis de leur distribuer une partie des objets mention- « nés dans ce traité : il n'a pas été exécuté, quoique j'aie rempli et au delà mes « engagements. Que puis-je leur dire, moi qui ai servi d'instrument pour « les tromper? Leur proposerai-je le rétablissement d'une mesure qui, après « avoir coûté la vie à trois personnes du sang royal et à plusieurs autres indi- « vidus, doit immanquablement les appauvrir? Ils m'accuseront de n'avoir « pour objet que des avantages personnels, et de les sacrifier à l'espoir de « recueillir des bénéfices dont moi seul je jouirais. Et d'ailleurs, pourront-ils « croire à la sincérité des Anglais, après une si odieuse violation de la foi « jurée? »

Hastie reconnut la justesse des reproches que le roi adressait à son pays, mais, en bon diplomate, il en rejeta tout le poids sur le général Hall. Radama répondit que son amitié pour l'Angleterre le portait à oublier la faute qu'elle avait commise, mais qu'il n'en était pas de même de ses sujets; il fit remarquer à Hastie que leurs progrès dans la civilisation, depuis son départ de Tananarivo, étaient dus au commerce des esclaves, qui avait pris une extension considérable, et avoua qu'il craignait presque une insurrection générale s'il manifestait l'intention de se fier de nouveau aux Anglais, dont le nom, devenu synonyme de *faux* et de *menteur*, était passé en proverbe parmi le peuple.

Le jour suivant, Hastie eut une conférence avec un vieillard qui avait élevé Radama, et qui conservait sur lui une grande influence. Après avoir écouté avec attention tous les raisonnements de l'agent, il lui présenta les objections que le roi avait déjà développées la veille, puis il ajouta : « Le sang « de ceux qui ont souffert la mort à cause de ce traité a imprimé sur le nom « anglais une tache qu'il ne sera pas facile de laver. Je crois bien que tu

Digitized by Google

« parles sincèrement, mais tout ce que tu avanceras n'atteindra pas son « but. Le roi a arrêté le trafic des esclaves; il a mis à mort des gens qui « n'avaient fait que critiquer ses actes; il a risqué sa vie, la sûreté de son « gouvernement, et finalement il a été obligé de reconnaître qu'il avait eu « tort... La mesure que tu proposes aura pour résultat de nous priver de tout « notre bien-être : nous ne fabriquons ni poudre ni fusils, nous n'avons « qu'une industrie peu avancée, et nous sommes par nature un peuple in- « dolent. Qui fournit à nos besoins? les traitants d'esclaves; ce sont d'eux « que nous recevons tout ce que nous possédons. Que retirons-nous des An- « glais? Rien; ils n'ont point de rapport entre nous. Ils ont fait des pro- « messes, et ne les ont pas tenues! Le roi, en permettant de nouveau la « traite, nous donna l'assurance que ce commerce ne serait jamais interdit; « nous consentîmes à augmenter d'une piastre, c'est-à-dire à doubler le « droit qu'il recevait pour chaque vente d'esclaves. Cet accroissement de « revenu lui a procuré les moyens d'aider aux progrès que tu as remarqués « chez les Hovas, et au retour d'une expédition que nous venons de faire « chez les Sakalaves du Sud, où nous avons éprouvé beaucoup de fatigues, « nous avons donné une permission générale de vendre les esclaves. »

Le discours du prudent vieillard résumait parfaitement l'opinion du peuple. Il ne voyait que les intérêts immédiats, tandis que Radama rêvait la souveraineté de l'île entière, et la fondation d'un royaume puissant par les armes comme par l'industrie. Le monarque malgache voulait que son nom fût écrit dans l'histoire; c'est en partie à cette noble ambition que les Anglais ont dû le bon accueil qu'ils ont reçu de lui. L'adroit Hastie, qui paraît, dès ses premières conversations, avoir démêlé ce sentiment dans le cœur du roi, sut toujours, dans la suite, en tirer un grand parti pour faire adopter les plans qu'il croyait utiles à la politique de la Grande-Bretagne.

Vaincu par les promesses et les flatteries de l'Anglais, Radama consentit à renouveler le traité; mais il fallait obtenir l'assentiment du peuple. A cet effet, le roi fit convoquer un grand kabar, où il expliqua clairement les intentions du gouvernement anglais et les avantages qui résulteraient de cette alliance pour la terre de Madagascar. Ses propres ministres accueillirent son discours par de sourds murmures, et l'ancien souverain d'Antscianac, Rafaralah, l'un des plus puissants chefs de l'île, prit la parole pour lui répondre. Il traça l'histoire du traité d'alliance de 1817, et s'étendit sur tous les avantages qui résultaient de ce traité; puis, arrivant à sa rupture de la part du gouvernement anglais, il se tut, comme s'il était incapable d'exprimer l'indignation qu'il ressentait d'une aussi lâche conduite. Son éloquent silence produisit un tel effet sur l'assemblée, que le rejet de la proposition parut dès ce moment assuré. Il s'éleva un grand tumulte de voix, et dans la confusion qui suivit, le roi dit à Hastie : « Vous voyez, je suis disposé à « l'alliance, mais mon peuple ne l'est pas. Celui même qui ne possède ici ni « une piastre ni un esclave sera contre moi..... J'ai entendu parler de la « conduite des Français envers un de leurs derniers rois. »

Digitized by Google

A force de démarches, d'activité et d'adresse, Hastie parvint pourtant à vaincre les répugnances de Radama et de ses ministres : le traité fut de nouveau signé. Radama y fit stipuler la condition expresse que le gouvernement anglais élèverait à ses frais 20 jeunes Hovas, 10 à Maurice et 10 à Londres, et les instruirait aux arts et métiers européens. La traite des esclaves fut de nouveau abolie, et les Anglais reprirent, à Madagascar, une influence qui, n'étant pas fondée sur la sympathie populaire, mais sur la volonté d'un mortel, ne devait durer que quelques années.

A cette époque, Radama fit, contre les Sakalaves du Sud, une expédition gigantesque, et qui peut donner une idée du degré de puissance auquel il était parvenu. Il partit avec 70 à 80,000 combattants ; mais l'approvisionnement de cette immense réunion d'hommes avait été si mal combiné, que l'issue de la campagne fut désastreuse : 25 à 30,000 hommes y périrent de faim ou de maladie. Cette guerre se renouvela encore l'année suivante, et Radama ayant eu quelques succès, le chef des Sakalaves, Ramitrak, lui proposa une alliance qui fut acceptée. Pour mieux cimenter cette paix, il épousa la fille de ce chef, nommée Rasalime.

V. — Premiers travaux des missionnaires. — Ecole publique. — Progrès de la mission. — Mort d'Hastie. — Regrets publics de Radama. — Appréciation de l'agent anglais.

Dès que le drapeau anglais flotta à Tananarivo, à côté de celui d'Emirne, M. Jones reçut l'autorisation d'ouvrir une école qui réunit quelques élèves. Ce fut le 8 décembre 1820 que commença l'enseignement des missionnaires ; l'année suivante, M. Griffiths et sa femme vinrent y coopérer. Radama leur avait permis d'instruire son peuple, sans pourtant autoriser la prédication du christianisme, dont il ne se faisait alors aucune idée. Il fit bâtir pour M. Jones une case commode, et, lorsqu'elle fut achevée, il vint la consacrer en y jetant de l'eau et en y faisant les cérémonies habituelles. Ces pratiques superstitieuses, qui n'eussent pas manquer d'attirer la colère des pieux missionnaires, si elles avaient été le fait des catholiques romains, paraissent avoir singulièrement flatté leur vanité. Les commencements de leur séjour à Madagascar furent marqués par une extrême tolérance et par une sage attention à ne pas enfreindre les coutumes nationales. Nous nous plaisons à citer la conduite de madame Griffiths, qui vint offrir au roi les premiers ouvrages de couture achevés par ses élèves, pour suivre la coutume antique qui ordonne de présenter au souverain les premières productions, soit de la terre, soit de l'industrie, c'est-à-dire un échantillon de tout ce qui est nouveau pour le pays.

De tels actes, disons-le en passant, eussent gagné aux missionnaires le cœur des naturels, et plus tard ils eussent pu, sans obstacles, faire leurs affaires de religion. C'est ainsi qu'ils se fussent montrés dignes du titre de civilisateurs d'un peuple à demi barbare ; c'est ainsi qu'ils se fussent montrés vraiment égaux aux missionnaires catholiques, et qu'ils eussent

Digitized by Google

donné de la valeur à leur critique, souvent injurieuse, des travaux de ces modestes et dévoués propagateurs de la foi chrétienne, qui, eux, ne redoutaient pas la mort, et n'attendaient pas de passe-ports pour pénétrer au sein des peuplades les plus barbares.

Les progrès de la mission, à laquelle étaient venus se joindre plusieurs autres personnes envoyées par la Société, et notamment des imprimeurs avec des presses et des caractères, allaient toujours croissant. L'examen des écoles, fait en 1826, par Radama lui-même, constata la présence de 2,000 écoliers. Deux années plus tard, la mission comptait trente-deux écoles disséminées dans le pays d'Emirne, et plus de 4,000 élèves.

Au commencement de 1826, Hastie avait été appelé à Tamatave, auprès de Jean Réné, dont la fin approchait. Après la mort de ce chef, qui lui avait confié l'exécution de son testament, il fit un voyage à l'Ile Maurice, où il arriva fort malade lui-même; il avait fait à bord du navire une chute violente, dont les effets furent aggravés par une série d'autres accidents. Un mieux s'étant manifesté dans son état, il était revenu à Madagascar, où Radama l'avait accueilli avec toutes les démonstrations d'une sincère amitié. Cependant sa guérison n'était qu'apparente; le mal fit des progrès effrayants, et le traitement qu'il suivit, en prenant de fortes doses de calomel, moyen curatif généralement employé par les Anglais dans l'Inde, accéléra sa fin, qui eut lieu le 8 octobre 1826.

Pendant la maladie de Hastie, Radama témoigna souvent son inquiétude, et en même temps de la haute opinion qu'il avait de son conseiller: «J'ai perdu, «dit-il, un grand nombre de mes sujets, de mes soldats et de mes officiers, et «plusieurs marousérana (ou nobles du plus haut rang); tout cela n'était «rien, comparé à la perte d'Audrian Assi (1). Il a été l'ami sincère, l'époux de «Madagascar. Il en viendra beaucoup qui se vanteront, mais pas un qui fasse «autant que lui, et termine les pénibles travaux qu'il a commencés...»

Hastie fut enterré dans la chapelle des missionnaires; le roi, la famille royale, les juges, les officiers et un immense concours de peuple assistèrent à ses funérailles.

Les missionnaires anglais ont toujours fait le plus grand éloge de Hastie dans leurs publications. On a dit cependant qu'ils ne vivaient pas dans la meilleure intelligence, que l'agent anglais ne les épargnait pas dans ses conversations, et que, s'il n'eût craint de s'aliéner les bonnes grâces de sir Robert Farquhar, leur zélé protecteur, il les eût fait expulser par Radama, auprès de qui il se plaisait à les tourner en ridicule. Ceux-ci affirmant de leur côté qu'ils doivent à Hastie la faveur dont ils ont joui pendant quelques années, il est difficile de discerner quelle était vraiment leur position respective.

La mort d'Hastie fut une véritable perte pour l'Angleterre, dont il avait puissamment servi les intérêts. Quoique les moyens qu'il employait pour

(1) *Audrian*, noble titre de respect; *Assi* est une corruption du nom d'Hastie.

Digitized by Google

réussir ne fussent pas toujours délicats, il y aurait de l'injustice à lui contester une grande habileté. Il avait un esprit pénétrant, une connaissance parfaite des hommes et des affaires qu'il savait conduire avec adresse ; et, lorsqu'il croyait pouvoir être utile à son pays, il ne reculait devant aucun péril. Sa veuve, à laquelle il n'a laissé pour héritage qu'une maison à Tananarivo, a demeuré quelque temps dans la capitale des Hovas, et habite aujourd'hui l'Angleterre, où elle surveille l'éducation de son enfant ; elle reçoit pour cet objet une pension du gouvernement.

VI. — Maladie et mort de Radama (1828). — Avénement de Ranavalou, sa femme et sa sœur. — Récit officiel des funérailles du roi. — Richesses enfouies dans son tombeau. — Portrait de Radama, par le prince Corroller. — Lettre autographe du roi malgache.

Radama ne survécut pas longtemps à l'agent anglais. Dans ses dernières années, le monarque africain se livrait chaque nuit à des excès qui eurent bientôt détruit sa constitution, toute robuste qu'elle était. Il revint déjà malade de Tamatave à la fin de 1827 ; dans le cours de l'année suivante, la maladie prit un caractère plus grave, et il rendit le dernier soupir le 24 juillet 1828.

Cet événement fut soigneusement caché, et le 29, le peuple fut convoqué en kabar solennel, pour prêter le serment de fidélité *à la personne qu'il plairait au souverain de choisir pour son successeur au trône ;* décision prise, disait-on, par Radama lui-même, qui sentait sa fin prochaine. Le matin du 10 août, l'affaire fut décidée et le bruit courut que Ranavalon, la première femme (vadibé) et la sœur de Radama (1), avait été désignée pour lui succéder. Le 11 août, en effet, la proclamation de la mort de Radama et de l'avénement de sa première femme eut lieu dans un kabar solennel.

Le premier acte de la reine fut de régler le deuil général et la cérémonie des funérailles. En voici la relation telle qu'elle a été écrite par le prince Corroller ; on reconnaîtra sans peine, au style emphatique de cette description, qu'elle est l'œuvre d'une douleur officielle et qu'elle a été rédigée par un des principaux personnages de la cour de Radama (2).

«Le 24 juillet 1828, à deux heures de l'après-midi, S. M. Radama-Manjaka mourut à l'âge de 37 ans, après une maladie de 8 mois. Sa mort prématurée plongea ses sujets dans une douleur profonde. La ville de Tananarivo n'of-

(1) Quoique Radama eût 12 femmes, une seule était reconnue comme reine : c'était Rasalime, la fille du roi des Sakalaves du Sud. Celle-ci vit encore à Tananarivo, entourée d'égards et de considération de la part de Ranavalon. Rasalime a une fille de quatorze ans, l'unique rejeton du grand Radama. La reine actuelle a un fils qui est appelé le fils de Radama, quoiqu'il soit né un an environ après la mort du roi.

(2) Cette relation diffère en quelques points de celle des missionnaires anglais. Nous avons indiqué en note les principales différences. La date de la mort de Radama, qui, dans l'une, est le 24 juillet, est, dans l'autre, le 27.

Digitized by Google

frit plus qu'un aspect lugubre : les maisons furent fermées ; la consternation était peinte sur toutes les figures, et le morne et triste silence qui régnait sur les places publiques n'était interrompu que par les gémissements des habitants.

« D'après un ancien usage, hommes, femmes et enfants, de quelque rang et classe qu'ils fussent, se rasèrent la tête en signe de deuil (1).

« Ce ne fut que le 11 août, au matin, que la mort du monarque fut rendue publique, et dès lors on commença à tirer des coups de canon de minute en minute jusqu'au coucher du soleil.

« Le 12, au point du jour, les batteries et l'infanterie firent tour à tour des décharges jusqu'au soir. Le dedans et le dehors du palais furent tapissés en toile blanche et bleue, et le chemin qui conduit de la porte ouest de Bessakane au bas de l'escalier de Tranou-Vola (2) fut couvert de toile noire, et l'on plaça des deux côtés de ce chemin une double haie de la garde royale (3) en grande tenue, et ayant leurs fusils et leurs zagaies renversés ; les officiers portaient des écharpes de crêpe noir, et les caisses de tambour en étaient couvertes ; les tambours frappaient de minute en minute un coup de baguette sans faire de roulement.

« Au sud, et près de l'escalier, étaient placées trois bandes de musiciens qui jouaient des airs analogues à la cérémonie funèbre.

« Vers onze heures du matin, le cercueil en bois, couvert d'un velours cramoisi et orné de franges et de glands d'or aux quatre coins, contenant les restes de Sa Majesté Radama-Manjaka, fut porté par 600 officiers supérieurs, et déposé dans une salle de Bessakane, où il resta jusqu'au lendemain. La vue du cercueil du roi renouvela la douleur des habitants : les cris et les gémissements recommencèrent comme s'ils l'eussent perdu une seconde fois.

« Le major général Brady, le prince général Corroller, le commandant en chef des ateliers royaux, Louis Gros, et le révérend docteur Jones, missionnaire anglais à Madagascar, furent choisis pour porter les coins du drap. Bessakane fut tapissé en étoffes de soie du pays, de diverses couleurs, et on y plaça une division pour faire le service pendant la nuit.

« Le 13, les missionnaires et les Européens qui se trouvaient à Tananarivo, après avoir obtenu la permission de la reine, portèrent le cercueil et

---

(1) Ce ne fut pas la seule manifestation de douleur qu'exigea la reine. Il était enjoint aux femmes de pleurer, à tout le monde de déposer les ornements et vêtements brillants, de ne brûler aucun parfum, et de ne porter que le lamba (manteau) national, dont les pans devaient être soigneusement relevés. Il était aussi défendu, sous peine de mort, de monter à cheval, de se faire porter dans un siége à bras (takon), de jouer d'aucun instrument, de danser et de chanter, de coucher autrement que sur la terre, de manger sur une table, de se saluer en se rencontrant, et de se livrer à aucun travail.

(2) *Tranou-Vola* est la principale résidence du souverain. *Bessakane* est le second palais ; il est plus spacieux que le premier.

(3) Les *sirondahs*.

Digitized by Google

les restes du feu roi, de Bessakane à Tranou-Vola. Dans la cour de ce palais on avait élevé un magnifique catafalque, ayant deux escaliers à l'est et entouré d'une balustrade lancéolée et à colonnes dorées; le dessus de ce catafalque était couvert d'une tente dont l'intérieur était de drap fin écarlate, avec des franges et des galons en or et en argent, et, à l'extérieur, de larges galons d'or cousus ensemble étaient placés de 6 pouces en 6 pouces (1). Sur les colonnes on avait assujetti des lampes sépulcrales en argent, d'autres en verre, et des chandeliers dorés représentant des soleils en cristal avec des rayons dorés; enfin, des lustres étaient attachés aux colonnes qui sont dans la cour, et des bougies placées de distance en distance.

«Sous ce superbe mausolée était réunie la famille royale, qui faisait paraître une douleur encore plus vive que celle du peuple; des jeunes filles vêtues en blanc, avec une ceinture noire, entouraient le cercueil et tenaient des éventails dont elles se servaient pour chasser les mouches.

«Non loin de ce catafalque, des ouvriers travaillaient à faire le tombeau (2). Vers quatre heures de l'après-midi on y renferma, d'après un ancien usage du pays, tous les effets précieux de Radama, tels que des couverts d'argent d'Europe et du pays, et en grand nombre; de la vaisselle plate, des soupières et des vases d'or et d'argent, dont le gouvernement anglais avait fait présent au roi; de grands bols en cristal et en porcelaine de Sèvres, dont plusieurs étaient très-riches; des gobelets de tout genre et en quantité; des poires à poudre, dont une en or imitant une corne, travaillée et sculptée par M. Langlade, de Maurice; des fusils de chasse garnis en argent; des zagaies et des lances sculptées et ornées d'or, d'argent et de pierreries; des sabres, des épées, des poignards arabes et malais; des montres et des pendules à répétition et à musique; des tabatières en or, des chaînes d'or d'Europe et du pays, des bagues de diamants, des épingles montées avec des pierres précieuses, et une infinité de bijoux de toute espèce; des malles d'habits brodés en tous genres et du linge fin; des bottes et des éperons de différents métaux; des chapeaux galonnés avec leurs riches plumets; les portraits à l'huile de S. M. T. C. Louis XVIII, de Frédéric le Grand, de Napoléon, de Kléber, de Masséna, de Marceau, de Desaix, de Bernadotte, d'Eugène de Beauharnais, de Poniatowski et d'autres personnages illustres. On y déposa encore une infinité de tableaux et de gravures coloriées représentant diverses vues d'Europe, de combats sur terre et sur mer, depuis le commencement de la révolution française jusqu'à la déchéance de Napo-

(1) Le prince Corroller avait été apprenti orfévre à l'Ile de France. Ces détails, dans lesquels il se complaît, montrent qu'il n'avait pas tout à fait oublié son ancien état.

(2) Ce monument forme une terrasse en pierres brutes d'environ 30 pieds carrés et de 16 pieds de haut. Il est surmonté d'une maisonnette à l'européenne, ayant une galerie tout autour et une belle glace sur chaque face. L'intérieur en est richement décoré; on y a déposé une table, deux chaises, une bouteille de vin, une carafe d'eau et deux gobelets, afin que, lorsqu'il plaira à l'ombre du feu roi de visiter le lieu où reposent ses restes, il puisse y inviter l'ombre de son père et y goûter les plaisirs qui lui étaient chers pendant la vie.

Digitized by Google

léon; on y déposa aussi pour une valeur de 350,000 piastres d'Espagne (1), tant en lingots d'or et d'argent qu'en toutes sortes de monnaies d'Europe et des Indes.

«A dix heures du soir, on transféra le corps du roi dans un cercueil en argent qui avait été placé dans le tombeau ; 14,000 piastres d'Espagne furent fondues et employées à la confection de ce cercueil (2).

« 6 magnifiques chevaux furent sacrifiés sur le tombeau de ce monarque, et 20,020 bœufs furent également sacrifiés dans la capitale et dans les provinces voisines. »

Suivant le même prince Corroller, qui a publié le portrait physique et moral du roi, Radama était de petite taille ; il avait 5 pieds au plus, mais il était bien fait, et ses traits étaient agréables; ses yeux, petits et brillants, étaient surmontés de beaux sourcils et bordés de cils très-longs; sa couleur était olive clair; il avait la peau fine, une jolie main et un petit pied. Son caractère était affable; sa conversation, douce, agréable et séduisante. Il avait l'esprit vif, subtil, méfiant et rusé. Il était excessivement orgueilleux, vain, plein d'ostentation en public, et si accessible à la flatterie, que son peuple finit par lui rendre des honneurs comme à un dieu, sans qu'il en manifestât de déplaisir. Brave, intrépide, impétueux, il devait à ces qualités mêmes la violence de caractère qui lui fit commettre des actes injustes et sanguinaires.

C'était, après tout, un homme d'une intelligence élevée, et qui recherchait avidement les moyens d'accroître son instruction et celle de son peuple (3).

---

(1) D'autres disent 150,000; les missionnaires fixent le chiffre à 10,300.

(2) On y grava ces mots :

TANANARIVO, 1er AVRIL 1828.— RADAMA MANJAKA,— SANS ÉGAL PARMI LES PRINCES, — SOUVERAIN — DE L'ÎLE.

(3) Radama était parvenu à parler et à écrire notre langue. Voici une lettre de lui adressée à M. Dayot, agent du gouvernement français à Tamatave, et dont l'original est en la possession de M. Eyriès.

L'écriture est celle d'un écolier qui n'est pas encore assez avancé pour former de petits caractères; ceux de la signature sont plus gros que les autres : le roi devint plus habile dans la suite. Nous reproduisons ce morceau sans aucun changement à l'orthographe ni à la ponctuation.

« Émyrne, le 18 mai 1819.

« Monsieur Dayot j'ai récu votre léttre par laquelle vous me dites que vous avez prèté « sur la bonne foi à un ovas la valeur de cinq têtes vous devez être instruit Monsieur « que j'ai dans le temps envoyé mes ministres A tamatave pour prévenir tous les blancs « de ne rien prêter à aucun ovas parceque la Majeure partie De ceux qui descendaient « à Tamatave étaient des chevaliers d'industrie. Néanmoins si je puis découvrir cet « homme je le ferai saisir et Vous ferai rendre justice Si vous le découvrer de votre « côté je vous autôrise à Vous Emparer de sa personne et de tout ce qui lui appar- « tient (1) j'ai l'honneur de vous saluer,

« RADAMA MANJAKA *Havane* (2).

« Monsieur Dayot. »

(1) D'après la loi hova, les débiteurs insolvables sont vendus au profit de leur créancier.

(2) *Manjaka,* roi ou grand chef; *Havane,* parent, ami, formule de politesse.

Digitized by Google

Il a marqué son règne par des événements qui feront époque à Madagascar : la conquête de presque toute l'île, l'organisation d'une armée régulière et disciplinée à l'européenne, l'abolition de la traite des esclaves, l'introduction d'une foule de métiers européens, l'adoption des caractères français (1) pour l'écriture de la langue malgache, et l'établissement d'un système d'éducation publique, sont, entre autres, des événements qui attacheront le nom de Radama à l'histoire de la civilisation de Madagascar, et qui font regretter que cet homme remarquable soit mort avant d'avoir accompli la grande tâche qu'il avait entreprise.

EUGÈNE DE FROBERVILLE.

REVUE DE L'ARMÉE HOVA PAR LE ROI RADAMA (2).

Au milieu d'une plaine assez grande pour faire manœuvrer une armée de 400,000 hommes, on voyait les diverses tribus que les Hovas avaient subjuguées : elles étaient campées avec ordre; on avait eu soin de laisser entre elles un intervalle assez large pour le passage des troupes d'Émirne. Des hommes qui représentaient des peuplades étaient assis à quelques pas en avant des groupes, et attendaient en silence les ordres du conquérant. Sur leurs visages, que les uns cachaient dans les plis de leurs sim'bous, et que les autres penchaient vers la terre, étaient peints la honte, la consternation et le désespoir.

Cependant, l'armée s'avançait au pas ordinaire. Des tambours qui battaient fort mal ouvraient la marche et se faisaient entendre lorsque les musiciens étaient fatigués. Plusieurs régiments d'infanterie les suivaient; ils étaient composés de jeunes gens des premières familles d'Émirne, ou des peuplades réunies à cet empire par Dianampouine et par Radama. Tous ces soldats avaient l'uniforme anglais, moins les souliers, et des fusils sans baïonnettes.

---

(1) Nous disons « français, » parce que l'on a prétendu que l'alphabet anglais servait à écrire le malgache. Les missionnaires l'ont publié, mais ils ont ajouté que « le roi décida qu'on se servirait des *consonnes anglaises* et des *voyelles françaises.* » Chacun sait que les consonnes, à l'exception du *j* et du *w* (exclus du malgache), ont le même son en français qu'en anglais : or, si les voyelles et les consonnes employées pour écrire le malgache se prononcent comme en français, il est clair que l'alphabet malgache ne peut être qu'un alphabet français, et que les Anglais n'ont aucun droit à l'honneur d'avoir fourni à ce peuple, qui entre dans les voies de la civilisation, les premiers caractères de son écriture. Lorsque les missionnaires proposèrent à Radama d'appliquer l'alphabet anglais au malgache, et lui expliquèrent les nombreuses consonnances variables de leurs voyelles, il s'écria qu'il voulait « qu'un *a* fût un *a*, et non pas tantôt un *é* et tantôt un *a*. »

(2) Nous empruntons les curieux détails qu'on va lire aux notes d'un voyageur en ce moment à Madagascar, et dont le nom, à tort nous l'espérons du moins, a été tristement mêlé aux derniers événements dont Madagascar a été le théâtre.

Digitized by Google

Un homme revêtu de l'uniforme de colonel parcourait les rangs et se donnait une peine infinie pour les aligner : c'était Brady, vieux soldat anglais, mulâtre de la Jamaïque; attaché au service de Radama comme instructeur de son armée, il était parvenu à l'organiser et à la discipliner. Brady était précieux pour Radama, qui l'eût difficilement remplacé. Du reste, il ne savait pas même lire, et n'était propre qu'à former des machines à fusil.

Plusieurs compagnies de canonniers marchaient à la suite des fantassins. On avait choisi pour cette arme les plus beaux hommes du pays ; le costume qu'ils portaient leur donnait un air martial et laissait paraître leurs formes athlétiques. C'était une tunique blanche dont le bas était garni d'une bordure bleue à dents de loup; un sim'bou de toile bleue qu'ils portaient en sautoir leur couvrait une épaule et soutenait leur cimeterre; ils conduisaient le matériel de l'armée, composé de quatorze bouches à feu, tant obusiers que pièces de campagnes en bronze de deux, de quatre et de huit.

Le corps des sirondas venait après l'artillerie : il était composé en grande partie d'esclaves africains, espèce de janissaires qui entouraient le roi et lui servaient de gardes du corps. Les sirondas obéissent à des chefs particuliers qu'ils choisissent eux-mêmes; leur général était alors un Cafre nommé Reinseroube, en qui Radama avait une confiance aveugle. Cet officier portait un uniforme très-riche; mais à cause de son origine, il ne lui était pas permis de s'asseoir à la table du roi, qui le faisait servir sur une natte à côté de lui, quand il l'invitait à dîner.

Les sirondas étaient au moins au nombre de 5,000; leurs costumes étaient plus beaux et mieux entretenus que ceux des autres fantassins (1). Radama chargeait toujours leurs officiers de l'exécution des grands personnages dont il voulait se défaire.

Les chanteuses (2), drapées dans leurs longs manteaux blancs, suivaient le corps des sirondas. Leurs hymnes, qui rappelaient les traits de courage des guerriers en combattant, inspiraient à ceux qui leur avaient survécu le désir de les imiter.

Au bruit des clochettes attachées à leurs ceintures, on reconnaissait derrière les danseuses les ombiaches et les ampeaanzares, qui se tenaient auprès du roi: ils paraissaient tous très-âgés; une sorte d'oriflamme qu'ils portaient

---

(1) Ce corps a dû s'accroître encore depuis que la traite des esclaves est devenue impossible, puisque le gouvernement y fait entrer ceux de ses prisonniers qu'il juge propres au métier des armes.

(2) Un corps de chanteuses est attaché à l'armée hova et payé par l'État. Pendant le combat, et dans les marches pénibles, elles chantent, pour encourager les soldats, des hymnes nationaux et les hauts faits de Dianampouine et des guerriers qui l'accompagnaient dans ses premières expéditions. Ces femmes ont les cheveux divisés en une infinité de petites tresses; elles portent des manilles d'or et d'argent, et des colliers à gros grains d'or et de corail ; leurs vêtements sont soutenus par une ceinture de soie bariolée. Chaque fois que Radama sortait, il était suivi d'un grand nombre de ces chanteuses.

Digitized by Google

devait, disaient-ils, rendre la nation hova toujours victorieuse. Les soldats hovas ont la plus grande vénération pour cet objet qu'ils appellent fanfoudi-bé (1).

Un ancien officier de Dianampouine, choisi parmi ceux qui jouissaient d'une grande réputation de bravoure, accompagnait les devins, et portait un drapeau déchiré, où étaient représentés des croissants et d'autres figures dont je ne pus pas deviner le sens.

Cet étendard, dont les broderies étaient riches, avait appartenu à Tippou-Saëb, sultan du Maïssoure. Les Anglais, qui l'avaient pris par mégarde dans les magasins de l'Ile Maurice pour en faire présent au roi d'Emirne, voulurent le retirer aussitôt que leur agent l'eut reconnu; mais Radama, qui le trouvait beau, ne voulut pas le rendre.

Au milieu d'un état-major brillant et nombreux, et sous un dais de satin cramoisi orné de franges en or et porté par quatres esclaves richement vêtus, on voyait Radama, qui montait un cheval arabe pur sang, richement caparaçonné; sa housse de velours enrichie d'or et de pierreries faisait encore ressortir ses formes gracieuses; sa bride, sa martingale et jusqu'à sa crinière étaient parsemées de pierreries étincelantes.

Le roi avait le costume de général anglais, en drap rouge avec broderies et épaulettes d'or; mais sa tête était ornée d'un diadème entouré de rubis; il portait à la ceinture un sabre et des pistolets damasquinés. Deux pages marchaient à côté du roi, et agitaient des éventails en plumes d'aigrettes pour éloigner les mouches.

Brady ayant fait ranger les troupes en bataille, la fête commença par une salve de cent coups de canon que les artilleurs eurent beaucoup de peine à exécuter; deux hommes périrent victimes de leur inexpérience, et cinq ou six autres furent grièvement blessés. Les généraux et les officiers, n'ayant pas l'habitude du cheval, furent obligés de mettre pied à terre; le roi seul ne descendit pas : arrêté au milieu de la plaine, ses yeux, qui exprimaient à la fois l'orgueil et la joie, parcouraient tour à tour les groupes des peuples qu'il venait d'asservir.

Bientôt il donna l'ordre de faire approcher leurs chefs, qui, courbés dans la poussière, lui prêtèrent le serment de fidélité et reçurent des chaînes en argent d'environ 2 pieds de longeur et dont les anneaux étaient aussi gros que ceux des galériens. Radama les avait apportées de Tananarivo pour augmenter l'éclat de son triomphe.

---

(1) Les rois d'Émirne sont de temps immémorial possesseurs du *fanfoudi-bé*. Ce talisman, qui porte l'épithète de *bé*, grand, est couvert de drap rouge, bordé de galons d'or; il est déposé, en temps de paix, dans la sépulture des rois, qui renferme aussi leurs richesses. Les Malgaches ont un grand respect pour les morts, et n'approchent de ce lieu qu'en tremblant; il n'y a pas, chez eux, d'exemple de profanation de tombeau. Les Ampoum-Chaves, seuls, s'exposent quelquefois aux derniers supplices en cherchant à les violer. Les Malgaches plantent des poteaux dans les cimetières, et y attachent les cornes des bœufs qui ont été tués aux funérailles; les riches en ont un grand nombre.

Digitized by Google

L'armée hova a reçu depuis 1820 une organisation régulière : elle est recrutée comme en France, mais les soldats sont forcés de s'entretenir eux-mêmes ; ils portent l'uniforme et sont assujettis à la discipline la plus sévère. A la moindre faute, un soldat est condamné aux fers pour plusieurs années; s'il meurt avant d'avoir subi sa peine, ses parents ne peuvent disposer de son corps ni même lui ôter ses fers, avant que le temps de sa punition soit écoulé.

Les militaires de tous grades, quand ils ne sont pas de service, ont une semaine par mois pour aller par détachements commercer dans les campagnes. Le roi donne à chacun pour le trafic, selon son grade, un capital de quelques piastres; c'est l'intérêt de cet argent qui les fait vivre, mais si par malheur il leur arrive de toucher à cette masse, qui est la propriété du roi, et qu'il redemande quand il lui plaît, ils sont sévèrement punis. Tout officier ou soldat qui quitte dans les combats le poste qui lui a été assigné est condamné à périr sur un bûcher. Les fautes d'insubordination sont punies avec tant de rigueur par les lois d'Emirne, que c'est toujours en tremblant qu'un soldat aborde son chef. Si un officier a des ordres à prendre d'un supérieur, il se prosterne la face presque contre terre, et reste dans cette posture humiliante jusqu'à ce qu'il plaise au chef de lui répondre et de le congédier. Lorsqu'un général reçoit une lettre du souverain, il se met à genoux et s'incline trois fois avant de la prendre et de la décacheter.

Si la plupart des lois militaires sont sévères chez les Hovas, quelques-unes accordent aux soldats certains priviléges dont les bourgeois sont privés: elles leur donnent, par exemple, des garanties contre l'infidélité de leurs femmes ; car l'adultère, qui n'est à Emirne ni un crime, ni un délit, ni même une action déshonnête, est puni de mort quand le mari est à la guerre ou absent pour le service du roi...

L'armée défila devant Radama, après avoir exécuté plusieurs feux de peloton avec vivacité et précision, et le cortége se dirigea vers la ville, où l'on sacrifia un grand nombre de bœufs qui furent distribués aux soldats.

B. F. L. DE L.

EMPIRE SIAMOIS.

VOYAGE ET SÉJOUR DANS LE ROYAUME DE LAOS.

Je sortis de Bangkock le 5 décembre 1843, avec quatre rameurs. J'étais accompagné de M. Vachal, missionnaire arrivé à Siam depuis un an ; ce confrère était dans une autre barque.

De Bangkock à Latteon-Lavan, ville que nous atteignîmes le 16 décembre,

Digitized by Google

les bords du Mekaam sont assez peuplés; on trouve continuellement des maisons éparses çà et là sur la rive; de temps en temps apparaissent de gros villages, et presque chaque jour on rencontre quelques petites villes où réside un gouverneur. Jusque-là le fleuve n'est pas encore très-rapide, et le voyage n'est pas sans agrément. Mais lorsqu'on a dépassé Latteon-Lavan, l'horizon se resserre graduellement et s'assombrit: à droite et à gauche, on commence à apercevoir des montagnes, entre lesquelles le Mékaam se précipite avec la fougue d'un torrent, couvert de gros arbres déracinés qu'il entraîne au moment des pluies, et qu'il laisse ensuite plus ou moins enfoncés dans le sable. Lorsque l'inondation a cessé, cet obstacle fait qu'on ne peut plus voyager de nuit, et rend même la navigation périlleuse pendant le jour; car il n'est pas rare que la barque heurte contre quelques-uns de ces troncs à demi cachés par l'eau, qu'on ne distingue pas toujours assez à temps pour les éviter.

Les bords du fleuve ne sont plus que de vastes forêts, presque impénétrables, remplies de tigres et d'autres animaux féroces qui ne permettent plus de dormir près du rivage; on est obligé d'amarrer la barque assez loin de ces bords dangereux. Ce n'est, au reste, qu'après deux, trois ou quatre jours de marche qu'on rencontre un méchant village, où l'on ne trouve rien à acheter; les villes y sont encore semées à de plus longs intervalles: nous n'en avons aperçu qu'une, assez petite, depuis Latteon-Lavan jusqu'à Rahang, où nous arrivâmes le 31 décembre.

Dans tous ces pays il régnait une telle disette qu'à peine avons-nous pu nous procurer le riz nécessaire: heureusement que nous avions apporté de Bangkock une assez bonne provision de poissons secs, et que nos gens nous tuaient de temps à autre quelques pélicans ou quelques gros hérons; sans quoi nous aurions souvent été obligés de nous contenter de notre riz tout seul.

C'est avec un de ces oiseaux que nous nous régalâmes le jour de Noël, sur un beau banc de sable où nous nous étions arrêtés pour passer ce saint jour.

Du reste, ce premier mois se passa sans aucun accident fâcheux, et sans qu'on pensât même à nous arrêter; car, comme nous étions tous deux sur des barques qu'on appelle *annamites*, et que les courriers du roi emploient ordinairement pour leurs messages, on nous prit partout pour des agents du prince, en sorte que gouverneurs et douaniers ne songeaient pas même à demander à nos gens qui ils étaient ni où ils allaient. Quant à nous, il va sans dire qu'en touchant aux stations soumises à la surveillance des officiers, nous nous gardions bien de montrer notre face. Cependant, quand nous fûmes arrivés à Rahang, ville assez considérable, distante seulement de vingt ou trente lieues de Moulmien, qui appartient aux Anglais, sur le golfe du Bengale, nous y trouvâmes une douane très-sévère qui ne laisse circuler aucune barque sans passe-port: aussi n'essayâmes-nous pas de franchir furtivement le poste, comme nous avions fait ailleurs; mais nous jugeâmes plus à propos de nous rendre directement et en plein jour chez le

Digitized by Google

gouverneur, pour voir s'il ne serait pas possible de le gagner par quelques petits présents, sauf, en cas de refus, à tenter le passage de quelque autre manière.

Je pris donc avec moi une bouteille d'eau de Cologne, un petit paquet de thé et une paire de ciseaux, puis, me présentant hardiment devant lui, je lui annonçai que nous étions des *Bàd Luang de Bangkock* (car c'est ainsi qu'on nous appelle); que nous avions intention de nous rendre à Xieng-Mai, capitale du Laos occidental, et que nous n'avions pas voulu passer outre sans le voir et lui offrir quelques gages de notre amitié. Après ce début et sans lui laisser le temps de répondre, je lui demandai laquelle des deux voies il jugeait la plus facile, ou de continuer notre route en barque, ou d'aller par terre avec des éléphants.

J'espérais par ce ton d'assurance lui faire croire que nous étions en règle, et qu'il était inutile d'en exiger la preuve. Mais ma ruse ne réussit pas, car sa première parole fut de nous demander si nous avions des passe-ports : « Oui, nous en avons, » lui répondis-je aussitôt. Nous avions en effet une méchante lettre d'un mandarin chrétien, qui portait en substance qu'il y avait ordre de tel prince à tous les gouverneurs des villes, chefs de village et de douanes, de laisser circuler librement et de ne point molester tels *Bàd Luang*, qui allaient visiter les chrétiens chinois et annamites, dispersés dans le royaume ; mais on ne disait pas qu'il nous fût permis de prêcher aux païens, bien moins encore, que nous pussions franchir la frontière.

Comme il demanda à voir ces passe-ports, force fut de lui présenter cette lettre, en laquelle nous n'avions aucune confiance, mais que le cas difficile où nous nous trouvions m'obligeait à manifester. Par la grâce de Dieu, elle fut mal comprise et fut même regardée comme une recommandation, émanant du prince même dont il était question dans la lettre : aussi se garda-t-on bien de nous arrêter. Au contraire, après avoir lu cette pièce, le gouverneur nous dit que nous étions libres d'aller où nous voulions : quant à poursuivre notre route par le fleuve, nous ne le pouvions pas, ajouta-t-il, à cause des cascades nombreuses qu'on rencontre ; à la rigueur nous pouvions aller par terre avec des éléphants, mais les chemins étant très-difficiles, nous ferions mieux de prendre telle rivière qu'il nous indiqua, et qui nous conduirait à une ville appelée Thoën, d'où nous atteindrions plus aisément Xieng-Mai avec des éléphants. Je lui répondis que nous suivrions son conseil.

Après avoir obtenu de lui une lettre qui était un passe-port en bonne et due forme pour pénétrer dans le Laos, nous continuâmes notre route jusqu'à Thoën, où nous arrivâmes en sept jours.

Nous passâmes le nouvel an à peu près comme nous avions passé les fêtes de Noël. Nous n'eûmes pas d'oiseaux à manger ce jour-là, mais nous nous régalâmes avec du poisson sec et des œufs salés, que nous avions achetés à Rahang.

Arrivés à Thoën, nous confiâmes nos barques au gouverneur, et nous prîmes des éléphants pour traverser les montagnes immenses que nous

Digitized by Google

avions devant nous. Elles ne forment pas une chaîne très-élevée ; mais elles sont remplies d'éléphants sauvages, de tigres et de panthères, qui en rendent les défilés assez dangereux. Nous mîmes cinq jours à les franchir, pendant lesquels nous passions les nuits à la belle étoile, n'ayant que l'épaisseur des arbres pour nous garantir de la rosée, et de grands feux allumés autour de notre camp pour nous préserver des bêtes féroces. Ces feux, que nous avions soin d'entretenir jusqu'au jour, servaient aussi à nous réchauffer ; car vous sentez bien qu'au mois de janvier, au milieu des forêts, et à une latitude de 20 degrés au moins, nous devions, surtout pendant les ténèbres, respirer un air assez frais.

Lorsque nous arrivâmes au sommet de la plus haute de ces montagnes, et qu'il nous fût donné de jeter les yeux sur ce pauvre Laos, où jamais missionnaire n'avait encore mis le pied, je me sentis ému ; mille pensées diverses roulaient dans mon esprit ; ne pouvant contenir les mouvements qui agitaient mon âme, j'entonnai à haute voix le *Te Deum*, pour remercier Dieu de m'avoir fait la grâce de pénétrer dans ces régions infidèles, parmi ces nations privées depuis tant de siècles des lumières de l'Evangile...

Je marchais seul avec deux petits serviteurs qui m'accompagnaient. Mon confrère, qui était un peu indisposé, me suivait de loin monté sur un éléphant. Lorsque nous fûmes descendus dans la plaine, nous cheminâmes encore deux jours à travers une campagne assez vaste et assez agréable, qui paraissait avoir produit une belle moisson de riz : on venait de lever la récolte. Enfin nous arrivâmes sains et saufs à Xieng-Mai, le 18 janvier 1844.

Ce petit voyage à éléphant nous coûta 120 francs environ, sans compter les frais de nourriture, qui se sont élevés tout au plus à 6 francs pour mon confrère, pour moi, pour deux hommes et trois jeunes enfants. Dès la pointe du jour, on faisait cuire le riz, qu'on mangeait à la hâte ; puis on marchait jusqu'à quatre heures du soir sans s'arrêter. On faisait alors un secoud repas semblable à celui du matin, après lequel on se délassait à rire et à causer près des feux qu'on avait allumés pour la nuit.

On distingue ordinairement deux sortes de Laociens, les uns qu'on appelle *Thoung-Dam*, c'est-à-dire *Ventres-Noirs*, et les autres qu'on appelle *Thoung-Khao*, c'est-à-dire *Ventres-Blancs*. On les nomme ainsi parce que les hommes de la race *Ventres-Noirs*, arrivés à l'âge de quatorze ou seize ans, ont coutume de faire peindre sur leurs corps différentes figures d'hommes, de fleurs, d'éléphants, de tigres, de serpents et autres animaux. Cette opération se fait en pratiquant, au moyen de plusieurs aiguilles jointes ensemble, une foule de piqûres sur l'épiderme ; puis ils y versent une encre noire qui fait ressortir tous les traits dessinés sur la peau ; ils ont beau se laver ensuite, l'impression ne s'efface jamais. Ce tatouage ne s'exécute pas sans douleur, puisqu'on est obligé de garrotter le patient, qui demeure ordinairement malade pendant quinze jours, et qui en meurt même quelquefois. Cependant, comme les jeunes Laociens ne pourraient trouver de fiancées si ce genre de beauté leur manquait, il n'en est aucun parmi eux qui ne souffre

Digitized by Google

volontiers cette opération douloureuse. Les *Ventres-Blancs*, au contraire, se contentent de leurs grâces naturelles.

Tous ces peuples s'étendent, au nord, jusqu'aux frontières de la Chine, au midi, jusqu'au royaume de Siam; à l'est ils confinent avec la Cochinchine et le Tong-King, et à l'ouest avec l'empire des Barmans. Aux *Ventres-Blancs* appartient la région orientale; les *Ventres-Noirs* occupent les provinces de l'ouest. Ils sont divisés en une foule de petits royaumes, dont chaque prince a droit de vie et de mort; mais, à l'exception de deux ou trois seulement, ils dépendent tous du roi de Siam, qui les nomme ou les destitue selon son bon plaisir; ils sont, de plus, obligés de lui payer un tribut annuel. Néanmoins, comme ils sont très-éloignés de Bangkock, et que, s'ils se réunissaient, ils pourraient bien faire trembler toute la puissance siamoise, le prince suzerain a pour eux beaucoup d'égards, il ménage ces vassaux couronnés, et leur fait toujours quelques présents lorsqu'ils apportent leurs tributs.

En général, les *Ventres-Blancs* ne tiennent pas beaucoup à leurs talapoins ni à leurs idoles; leur caractère se rapproche assez de celui des Cochinchinois, et il paraît qu'il ne serait pas bien difficile de les convertir au christianisme. Les *Ventres-Noirs* ont, au contraire, un naturel qui diffère peu des Siamois; ils sont fortement attachés à leurs pagodes, à leurs livres religieux, et quiconque parmi eux n'a pas été talapoin, du moins pendant quelque temps, est généralement méprisé; on l'appelle *schon-dib*, c'est-à-dire *homme-cru* ou profane, et il a peine à trouver une épouse. Ils sont d'ailleurs asservis aux superstitions les plus grossières.

J'aurais préféré me rendre d'abord chez les *Ventres-Blancs*, comme présentant une moisson plus sûre et au moins aussi abondante; mais Mgr le vicaire apostolique ne le jugea pas à propos, ou plutôt il crut qu'il valait mieux se hâter de prendre en quelque sorte possession de l'ouest, parce que ces peuples n'étant qu'à quinze journées de Moulmien, où sont les protestants, il était à craindre que les biblistes établis dans la ville ne vinssent semer parmi eux leurs erreurs, avant que nous eussions pu les éclairer des lumières de la foi. Maintenant que nous connaissons ces contrées par nous-mêmes, nous n'avons plus cette inquiétude, et nous sommes bien assurés que les ministres, qui ne peuvent faire un pas sans leur femme et leurs enfants, ne s'aviseront jamais de dormir pendant quinze jours au milieu des tigres, pour venir habiter un pays où, avec tout leur or et leur argent, ils ne pourraient se procurer aucun des avantages matériels de l'existence.

Après avoir dit un mot en général sur les *Ventres-Noirs* et les *Ventres-Blancs*, il faut maintenant parler plus en particulier du royaume de Xieng-Mai, que j'ai habité pendant deux mois et demi.

Ce royaume est le plus à l'ouest de tous les États du Laos, et c'est aussi un des plus considérables. La capitale, qui porte le même nom, est bâtie au pied et à l'est d'une assez haute montagne, dans une vaste et belle plaine. Elle a une double ceinture de murailles, entourées chacune de fossés larges et profonds. L'enceinte intérieure a, s'il en faut croire ce que le roi

Digitized by Google

m'a dit, 1,000 toises de long sur 900 en largeur. Comme cette ville est bâtie à peu près comme toutes celles de l'Inde, c'est-à-dire que les maisons ne se touchent pas et sont environnées d'arbres et de petits jardins, il n'est pas aisé d'en estimer la population. Le fils aîné du roi m'a assuré qu'elle renfermait plus de 100,000 âmes; mais il a évidemment exagéré, et de beaucoup; car, après avoir parcouru Xieng-Mai plusieurs fois et en tous sens, je ne crois pas qu'on puisse lui donner plus de 20,000 habitants, même en comptant les espèces de faubourgs qui sont hors des murailles. A l'est de la ville, et seulement à trois ou quatre minutes de l'enceinte fortifiée, coule une rivière dont les bords sont en partie couverts de maisons; malheureusement elles sont toutes habitées par des banqueroutiers de Bangkock, qui se sont réfugiés là en changeant de noms, pour éviter les poursuites de leurs créanciers. Le roi leur donne volontiers asile, parce que cela augmente sa puissance et ses revenus. Dans cet État, les villages sont assez nombreux; mais, ne les ayant pas vus, je ne saurais en évaluer la population totale.

Le vin, les cochons et les poules sont à très-bon marché; en revanche il y a peu de poissons, encore sont-ils très-petits, et presque point de légumes; en sorte que pendant le carême et les vendredis et samedis nous n'avions à manger que des œufs avec les feuilles d'une certaine rave très-amère: c'était tous les jours la même répétition sans aucun changement. Aux gens riches sont réservés les porcs et les poules. L'argent, d'ailleurs, est si rare que peu de familles peuvent se permettre l'usage de la viande. On vit communément de riz, sans autre assaisonnement qu'une espèce de poivre rouge très-fort, auquel la bouche d'un Européen a de la peine à s'accoutumer, ou de petits poissons qu'on a broyés et fait pourrir d'avance: je n'ai jamais pu prendre sur moi d'en faire ma nourriture.

Ces peuples ont aussi beaucoup de vaches, très-petites, qui n'ont presque pas de lait, et qu'on ne songe même pas à traire. Lorsque nous leur disions que dans notre pays on estime beaucoup le lait de vache et qu'on en fait un aliment savoureux, ils se mettaient à rire et n'avaient que du mépris pour nos compatriotes. Quant aux bœufs et aux éléphants, bien qu'ils fourmillent aussi, les habitants n'en tuent guère et n'en mangent ordinairement la chair que lorsqu'ils tombent de vieillesse. Ils s'en servent pour labourer leurs champs, pour porter le coton qu'ils vont acheter dans les royaumes voisins, et pour rentrer le riz au temps de la moisson.

Ce transport, dont j'ai été témoin plusieurs fois, se fait d'une manière trop curieuse et trop divertissante pour ne pas en dire un mot. Ils battent le riz sur le champ même où ils l'ont récolté; puis, lorsque le grain est réuni en monceaux, ils s'y rendent tous les matins, chacun avec une suite de 15, 20 ou 30 bœufs. Le premier de ces bœufs, c'est-à-dire celui qui marche à la tête du troupeau, a ordinairement la tête couverte de guirlandes, surmontée d'un faisceau de plumes de paon, et le cou environné de petites clochettes. Tous ces animaux ont sur le dos deux espèces de hottes qui pendent de chaque côté, et qu'on remplit de riz, après quoi on revient à la

Digitized by Google

ville en faisant un vacarme épouvantable; car le pont qui est aux portes de la cité n'ayant tout au plus que 2 toises de largeur, les convois qui rentrent se heurtent à ceux qui sortent. Il en résulte une mêlée générale. Chacun court çà et là pour reconnaître son bétail égaré; les clameurs des guides, les mugissements des bœufs, se confondent avec le carillon de mille sonnettes. Viennent, au milieu de cette cohue, les éléphants au pas grave, avec leurs grosses clochettes, qui ont toutes un timbre différent; puis les buffles, épouvantés de ce tintamarre, se frayent, en battant tout en brèche, une impitoyable trouée, suivis de leurs maîtres qui crient : *Nen tua ha di Khuaï Somak*, c'est-à-dire, *Gare! gare! c'est un buffle furieux!* Enfin, les spectateurs oisifs, qui se rassemblent en foule, augmentent encore le tumulte par leurs cris et leurs éclats de rire continuels. Le tout fait un vacarme vraiment comique, une scène accidentée de trompes d'éléphant, de cornes de bœuf, de bâtons laociens, qui se dressent, se baissent et se croisent en tous sens, et ce spectacle, qui commence à la pointe du jour, se prolonge jusqu'à neuf ou dix heures, moment où on interrompt le transport, parce que le soleil devient trop ardent. Tel est pour les uns le travail, pour les autres le divertissement du mois de janvier.

Chez ce peuple la culture se borne à peu près au riz. L'industrie est encore moins florissante. Comme la rivière qui va à Bangkock est très-dangereuse (de Xieng-Mai à Rahang on compte 32 cascades où plusieurs barques se brisent chaque année) et que les communications avec d'autres villes ne peuvent se faire que par éléphant et à travers des montagnes sans fin, il est peu de Laociens qui s'adonnent au commerce. Aussi, dès qu'ils ont levé leurs récoltes, vivent-ils dans une oisiveté presque complète jusqu'au mois de juin ou de juillet, où ils recommencent à labourer leurs champs. Par la même raison, ils ont peu de numéraire, et presque tous les marchés se font par échanges. Le sel surtout joue un très-grand rôle dans les transactions; avec lui on peut se procurer tout ce qu'on veut; il vient de Bangkock et se vend très-cher à Xieng-Mai.

Les lois du royaume sont d'une grande sévérité : pour un vol considérable, il y a peine de mort, et pour un simple larcin, répété trois fois, on encourt la même condamnation. Aussi dérobe-t-on beaucoup moins qu'à Bangkock. Quoiqu'il y ait à Xieng-Mai un grand nombre d'ivrognes (les indigènes font tous du vin de riz, qu'ils boivent avec excès), il est cependant très-rare qu'ils se battent ou se disputent. Pendant tout le temps que je suis demeuré dans ce pays, je n'ai entendu parler que d'une seule querelle, et c'était entre femmes. L'une d'elles, dans sa colère, ayant voulu renverser la cabane de l'autre, celle-ci alla porter plainte au prince, qui arriva aussitôt avec une troupe de satellites, s'empara de la tapageuse et la mit aux fers où elle resta plus d'un mois; ce ne fut même qu'à force d'argent qu'elle parvint à en sortir.

« Quoique j'aie dit plus haut que le caractère des *Ventres-Noirs* diffère peu de celui des Siamois, je crois cependant les premiers plus curieux et surtout plus mendiants : cette dernière qualité, si c'en est une, va si loin

Digitized by Google

qu'il est arrivé plusieurs fois au ministre du roi lui-même de nous demander tantôt un fruit qu'il mangeait aussitôt devant nous, comme aurait fait un enfant, tantôt deux ou trois œufs qu'il emportait chez lui. Je ne voudrais pas décider lequel des deux peuples est le plus rusé et le plus trompeur; cependant, s'il fallait adjuger uue prime, je la donnerais aux Laociens qui en imposent d'autant plus aisément qu'ils ont un extérieur plus franc et plus ouvert. Ils sont d'ailleurs sans respect pour la décence. Je leur ai quelquefois reproché de n'avoir d'autre religion que les désirs dépravés de leur cœur, et ils me l'avouaient sans rougir.

Pour les femmes, elles sont plus actives, plus laborieuses et plus intelligentes que les hommes : aussi ont-elles sur leurs maris un véritable empire, et peuvent-elles les chasser lorsqu'elles n'en sont pas contentes. Si le prince n'eût pas défendu, sous peine de mort, d'embrasser notre sainte religion, elles n'auraient certainement pas tardé à se faire chrétiennes, et leurs maris n'eussent pas manqué de les suivre....

Il y a à Xieng-Mai presque autant de pagodes que de maisons; on ne peut faire un pas sans en rencontrer à droite ou à gauche. On en compte, dans cette ville seulement, au moins une centaine qui sont habitées chacune par dix, vingt ou trente talapoins, sans parler de celles, en aussi grand nombre, qui tombent de vétusté et qu'on ne rétablit pas. Quant à ces talapoins, ce sont presque tous des jeunes gens qui savent à peine lire, et dont le temps se passe à dormir, à manger, à jouer ou à faire pis encore. Ils m'ont eux-mêmes avoué plusieurs fois une partie de leurs désordres; mais quand ils ne nous en auraient rien dit, nous en avons assez vu de nos propres yeux pour pouvoir affirmer, sans craindre de mentir, que toutes leurs pagodes sont des écoles d'immoralité...

Lorsque nous arrivâmes à Xieng-Mai, comme nous n'y connaissions personne et que personne ne nous connaissait, nous débarquâmes dans une espèce de maison commune, que le roi a fait élever hors des murs de la ville pour les étrangers. Cette habitation, où nous avons passé la première quinzaine, n'ayant que le toit et le plancher, reste complétement ouverte à tous les vents; en sorte que nous avions passablement froid pendant la nuit, et pendant le jour nous étions tellement obsédés par la multitude des curieux, que nous avions toutes les peines du monde à nous en débarrasser lorsque nous voulions prendre nos repas ou réciter le bréviaire. Car il faut vous dire qu'à peine installés, la nouvelle en fut aussitôt répandue à plus de trois journées à la ronde; on accourait en foule de tous côtés pour jouir d'un spectacle si nouveau; et comme disaient ces pauvres gens en leur langue: *Ma hà toù louang farangset thè hac bo tkœi han sàc tua :* c'est-à-dire, *Nous venons voir les grands talapoins français que nous n'avons jamais vus de notre vie.* Il en arriva même de Muang-Nàn, autre royaume laocien, distant d'environ dix journées de Xieng-Mai. Ils venaient, disaient-ils, pour contempler les *toù koula*, c'est-à-dire les talapoins étrangers, qu'on leur avait peints comme des géants, hauts de 6 coudées....

Dès que nous fûmes débarqués, nous allâmes trouver un grand manda-

Digitized by Google

rin, chargé de présenter les étrangers au roi, et nous le priâmes de solliciter pour nous une audience. Le lendemain, ce personnage vint nous annoncer que son maître était disposé à nous recevoir dans la journée, mais qu'il fallait auparavant nous rendre à l'hôtel de ville, où l'on examinerait nos papiers, afin d'en rendre compte au prince. Nous partîmes donc, et l'on nous introduisit dans une grande et méchante salle où huit à dix mandarins, d'un âge assez avancé et à face vénérable, étaient gravement assis à terre et nous attendaient. Comme il n'y avait là ni bancs ni chaises, force fut aussi de nous asseoir au niveau des vieux aréopagites. On demanda nos passe-ports qu'on trouva en règle, puis on nous interrogea sur le motif de notre arrivée dans le pays.

Nous déclarâmes franchement que nous étions des prêtres, venus d'abord d'Europe et ensuite de Siam, pour leur prêcher la religion du vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre, et leur enseigner l'unique chemin qui pût les conduire au bonheur. Cette annonce donna lieu à plusieurs questions, auxquelles nous répondions encore lorsqu'on vint nous annoncer que le roi nous mandait au palais. Il nous reçut assez bien, nous demanda en siamois plusieurs explications sur la religion chrétienne. Nous en profitâmes pour semer dans son cœur quelques paroles de vie; puis, lui ayant offert nos présents, nous sollicitâmes la permission de demeurer dans son royaume. Il nous répondit qu'il y consentait bien volontiers, qu'il nous ferait bâtir une maison convenable, et qu'en attendant nous pourrions rester dans la salle où nous étions logés. Ces présents que nous lui offrîmes consistaient en une petite serinette, une bouteille d'eau de Cologne, un prisme, un miroir à facettes et deux verres en cristal.

Le lendemain nous apprîmes que, pendant la nuit, le roi avait convoqué ses principaux mandarins, qu'il leur avait demandé leur avis sur notre arrivée, et que plusieurs avaient répondu : « Nous avons un Dieu et des ministres « à nous! Quel besoin avons-nous de ces prêtres inconnus et de leur Dieu? « S'ils veulent rester ici, qu'on les place hors des murs avec les étrangers. » Peu de jours après je demandai une nouvelle audience, sous prétexte de montrer au roi quelques curiosités que je lui offris encore, et malgré l'opposition du conseil, j'obtins qu'on élèverait notre maison dans la ville; mais cette habitation était si peu de chose, que nous commençâmes dès lors à prévoir ce qui arriva plus tard : c'était simplement une pauvre baraque en bambou, qui avait tout au plus coûté 40 francs. Quoiqu'elle n'eût ni fenêtres ni lucarnes, elle était tellement à jour de tous côtés, que nous y voyions très-clair, aussi clair, à peu près, que si nous avions eu le ciel pour toiture.

Un prince étant un jour venu nous voir avec un de ses plus jeunes fils, je m'avisai d'offrir à cet enfant un petit pantalon en indienne. Pendant que j'étais encore à Bangkock, j'avais fait confectionner une vingtaine d'habillements semblables, pour les donner à des familles pauvres; ils me revenaient chacun à 7 sous et demi. Je n'avais donc pas lieu de m'attendre à enchanter mon illustre bambin avec un si mince cadeau. Mais il ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il s'en revêtit et retourna au palais, je ne dirai pas joyeux comme

Digitized by Google

un prince, mais bien comme un roi. Le lendemain la reine elle-même se rendit, avec une troupe de neveux et de petits-fils, dans une maison voisine de ma salle, et m'envoya un gros morceau d'argent avec prière de lui vendre dix pantalons: « Va dire à la reine, répondis-je au messager, que je ne suis « pas marchand de culottes, que je lui en donnerai volontiers dix pour rien, « mais qu'elle se présente une autre fois; car tu vois bien, il y a trop de « monde chez moi pour que je puisse la recevoir. »

Elle fut satisfaite de la réponse, et quelques jours après, ne pouvant revenir elle-même, elle envoya trois princesses, ses filles, toutes trois déjà mariées, pour demander les vêtements que j'avais promis. Ces princesses étaient accompagnées de beaucoup de suivantes, dont les unes m'apportaient des présents en riz et en fruits, les autres portaient ou conduisaient par la main les petits *princelots* qui venaient se partager les pantalons. Je fis asseoir à terre mes nobles visiteuses; elles fumèrent chacune leur pipe et moi la mienne, en causant en laocien tant bien que mal, car alors je savais encore assez peu la langue. Chaque enfant reçut ensuite son pantalon et fut heureux comme un ange. On voulut encore m'en faire accepter le prix, que je refusai comme vous le pensez bien : je me trouvais déjà trop payé d'avoir pu, avec si peu de chose, me concilier de royales affections.

Quinze jours après notre arrivée à Xieng-Mai, nous allâmes habiter la maison que le roi nous avait fait construire : ce n'était, comme j'ai déjà dit, qu'une petite baraque en bambou où nous étions très à l'étroit; néanmoins, comme on l'avait élevée dans l'enceinte de la ville, assez près de la porte principale et sur le bord de la grande rue, nous n'en demandions pas davantage pour le moment. Nous avions continuellement des auditeurs, et nous prêchions tous les jours du matin au soir.

Le dialecte de Xieng-Mai, et généralement de tous les Laociens *Ventres-Noirs*, diffère assez peu du siamois dans les livres; mais le langage vulgaire et surtout la prononciation ont beaucoup moins d'analogie. Au bout de quinze jours, cependant, je pouvais le parler assez bien pour me faire comprendre. Je suis même allé prêcher chez plusieurs princes, cousins du roi, qui m'avaient invité. Hélas! qu'il est difficile aux riches d'entrer dans le royaume des cieux! Ils reconnurent la vérité, et ils la méprisèrent. L'un d'eux, plus orgueilleux que les autres, se voyant à bout d'objections, termina par ces mots la conférence : « Vous direz tout ce que vous voudrez, Père; je ne « veux pas de votre religion, et personne à Xieng-Mai ne l'embrassera. » — « Comme vous voudrez, lui répondis-je; mais songez que, tout prince que « vous êtes, vous mourrez un jour, que vous quitterez vos biens et vos « plaisirs, et qu'une fois entre les mains de ce Dieu dont vous repoussez « aujourd'hui la doctrine, vous ne vous en débarrasserez pas aisément : si « fort et si robuste que vous soyez, la mort vous menace de plus près que « vous ne le pensez peut-être! » Il se moqua de ma réflexion et quinze jours plus tard il avait paru devant Dieu.

Quant au peuple, il venait en foule nous entendre : quelques-uns paraissaient mal intentionnés, d'autres étaient assez indifférents, mais le plus

Digitized by Google

grand nombre montrait des dispositions satisfaisantes. Parmi ces derniers, il en était plusieurs qui auraient déjà consenti à se préparer au baptême, s'ils n'avaient craint, disaient-ils, le roi et les princes. Cet aveu nous fit appréhender qu'on n'eût publié à notre insu la défense d'embrasser notre foi. Ce qui nous confirma dans cette pensée, c'est que jamais je ne pus, même en payant, trouver quelqu'un qui transcrivît les prières que j'avais traduites en laocien; tous ceux à qui j'en parlais me disaient pour toute réponse : Je crains le roi ! De plus, une bonne vieille nous ayant donné son neveu pour serviteur, cet enfant ne put rester qu'un jour avec nous, car le premier mandarin ne l'eut pas plutôt su, qu'il épouvanta cette femme et l'obligea de retirer son neveu. Ce ministre était sans cesse à épier les personnes qui venaient nous voir, et dès qu'il en connaissait de bien disposées, il les intimidait aussitôt par ses menaces. Si le roi nous eût été favorable, pensez-vous que son ministre eût osé contrecarrer ainsi ses intentions? Quand on connaît bien les mœurs de ce pays, on comprend que c'est impossible. Cependant ayant eu, à cette époque, occasion d'aller voir le prince, et lui ayant demandé s'il s'opposait à ce que ses sujets se fissent chrétiens, il m'assura que non; mais il parlait évidemment contre sa pensée, comme vous le verrez plus tard.

Quelques jours après cette audience, la reine vint m'offrir quelques présents, et m'annonça que le roi souffrait beaucoup d'un mal que ses docteurs ne pouvaient guérir, qu'il me priait d'aller le voir, et que peut-être je lui rendrais la santé; car quoi que je pusse dire, on voulait absolument que je fusse médecin : j'y allai effectivement, accompagné d'un jeune serviteur qui s'entendait un peu à traiter les maladies. L'audience ne se fit pas attendre : Sa Majesté arriva aussitôt, me rendit compte de son état et me demanda si j'y connaissais quelques remèdes. « En ma qualité de prêtre, lui répondis-je, « je ne me suis occupé que des moyens d'être utile aux âmes; mais j'amène « avec moi un jeune homme qui a été, pendant quatre ou cinq ans, disciple « d'un médecin du roi de Bangkock, et qui peut-être calmera vos souf- « frances. » Elevant ensuite la voix pour me faire entendre de mon serviteur, qui était prosterné auprès de la porte : « Eh bien ! lui dis-je, as-tu bien com- « pris ce que vient de dire le roi ? Connais-tu cette maladie ? peux-tu la gué- « rir ? — Oui, Père, je puis la guérir ! — En combien de jours ? — Je « demande quinze jours. » Ce jeune homme alla donc soigner le prince fort régulièrement, et dès la première semaine il y eut un mieux si considérable que le roi, tout joyeux, lui dit un jour : « Va, si tu peux me rendre la « santé, ta fortune est faite ! ni tes maîtres ni toi, vous ne manquerez de « rien; dis aux Pères de rester toujours dans ma ville, j'aurai soin d'eux. » Le lendemain le roi m'envoya son ministre pour m'annoncer qu'il entrait déjà en convalescence, que s'il était un jour bien rétabli, il nous accorderait tout ce que nous lui demanderions, fût-ce même une église à colonnes dorées !

Tout ceci nous réjouit beaucoup, parce que notre ministère y gagnait plus de liberté : les habitants, voyant que nous étions en grande faveur

Digitized by Google

auprès du roi, commencèrent à prendre courage; un certain nombre d'entre eux vinrent même demander à se préparer au baptême. Mais, hélas! comme toutes ces espérances s'évanouirent bientôt!

A peine le prince fut-il parfaitement guéri, qu'il congédia mon jeune homme sans lui donner la moindre récompense, sous prétexte qu'il n'allait pas mieux. Tout le monde cependant le voyait marcher et aller se promener chaque jour, tandis qu'auparavant il pouvait à peine faire un pas dans son palais; les mandarins eux-mêmes félicitaient mon serviteur d'avoir si complétement réussi, et lui faisaient mille compliments sur son habileté. Le roi seul, soit ingratitude, soit avarice, soit qu'il détestât en son cœur notre sainte religion, prétendit que son état n'avait pas changé; l'unique satisfaction qu'il donna à son bienfaiteur fut d'envoyer, vers le soir, son ministre chez nous pour consoler mon serviteur éconduit, en lui disant: « Ne « crains pas, quoique tu n'aies pas pu guérir Sa Majesté, elle te pardonne; « elle ne pense pas à te couper la tête. »

A partir de ce moment, les personnes qui se préparaient au baptême commencèrent à se retirer les unes après les autres, apportant pour raison que le roi avait défendu à tous ses sujets de se faire chrétiens. Dès ce moment aussi, notre maison, auparavant toujours pleine depuis le matin jusqu'au soir, fut entièrement déserte; et tandis qu'autrefois, dès qu'on nous apercevait dans les rues, chacun s'empressait de nous inviter à monter chez lui, personne n'osait plus nous parler: on commençait même à se moquer de nous, et bientôt l'on finit par nous insulter.

Il aurait fallu être aveugle pour ne pas voir que nos affaires allaient fort mal. Je sollicitai donc une nouvelle audience du roi, et l'ayant obtenue, je lui demandai sans autre préambule pourquoi, malgré ses promesses, il défendait à son peuple d'embrasser notre religion. Etait-ce crainte ou fourberie de sa part, ou bien les présents que nous lui avions faits le retenaient-ils encore un peu, c'est ce que je ne saurais dire; mais il nia tout et protesta à plusieurs reprises qu'il n'avait jamais rien dit contre nous. « Cependant, « repris-je, tout le monde le croit, et en conséquence personne n'ose conti- « nuer à se faire instruire. S'il est vrai qu'on se trompe, ne pourriez-vous « pas manifester hautement votre volonté, et rassurer ceux de vos sujets « qui, ayant eu le bonheur de connaître le vrai Dieu, ont le désir de l'ado- « rer? — Non, répondit-il, je n'ai défendu à personne d'embrasser votre « religion: je m'en tiens là, je n'en veux pas faire davantage. »

Je me retirai assez embarrassé et ne sachant quel parti prendre, car je voyais évidemment qu'il mentait. Abandonner dès lors ce poste, conquis avec tant de peines, nous paraissait une résolution bien précipitée; d'un autre côté, en différant de partir nous avions à craindre d'être chassés honteusement et, par suite, de ne pouvoir plus prêcher dans aucun autre État du Laos; car le bruit de notre expulsion se fût bientôt répandu partout, et dans les autres royaumes on n'aurait pas manqué de suivre l'exemple de Xieng-Mai. Nous étions donc à prier et à réfléchir sur le parti qu'il convenait de prendre, lorsqu'un jour, ne sachant que faire dans notre maison

Digitized by Google

qui était entièrement déserte, je m'avisai d'aller rendre visite à une famille païenne que j'avais connue à Bangkock. Elle me confirma tout ce que nous avions pressenti. Ces gens m'ayant assuré que le roi avait menacé de couper la tête à quiconque recevrait le baptême, et que, pour ce motif, personne n'oserait plus venir à nos instructions, nous nous décidâmes enfin à partir...

Nous sortimes de Xieng-Mai le vendredi de la Compassion de la sainte Vierge, et nous atteignîmes le même jour un autre petit royaume appelé Lapoun, au sud de Xieng-Mai. A notre arrivée, nous nous rendîmes au siége du gouvernement, hôtel de ville de l'endroit, où nous trouvâmes 6 à 8 mandarins, qui se réunissent là tous les jours pour entendre les plaintes du peuple, juger les différends et administrer la chose publique, presque entièrement abandonnée à leurs soins. On nous demanda qui nous étions, d'où nous venions et quelles affaires nous amenaient dans le pays. Ils le savaient déjà, car plusieurs d'entre eux nous avaient vus à Xieng-Mai; mais ce sont là des questions banales par lesquelles on a coutume d'entamer la conversation. Nous en profitâmes pour annoncer la bonne nouvelle de Jésus-Christ. Un rire moqueur fut à peu près toute la réponse qu'on nous donna. On nous permit cependant de nous installer dans une espèce de salle, située hors de la ville, où nous prêchions, du matin au soir, les curieux qui venaient nous examiner. Nous n'y fûmes pas en repos. Pendant la nuit, 40 à 50 talapoins se réunissaient autour de notre asile, battaient du tambour et poussaient des vociférations qui ne nous permettaient pas un instant de sommeil; quelquefois même ils lançaient des pierres contre notre habitation, sans toutefois pousser plus loin l'avanie.

Après en avoir inutilement porté plainte à l'hôtel de ville, je pris le parti d'aller seul trouver le roi : j'entrai dans son palais sans me faire annoncer, et lui parlai avec tant de hardiesse qu'il eut peur, et fit aussitôt défendre à ces talapoins de nous molester à l'avenir. On l'écouta; mais comme ce peuple n'était rien moins que disposé à recevoir la parole de Dieu, nous secouâmes la poussière de nos pieds et nous dirigeâmes notre course vers le sud-est. Après quatre jours de marche, toujours au milieu des montagnes, n'ayant que du riz et des œufs à manger, nous parvînmes à un autre royaume appelé Lakhon; nous y restâmes douze jours, ne recueillant, pour fruit de nos prédications, que des mépris, des railleries et des insultes. Les choses auraient même pu aller plus loin si nous n'avions pas eu des lettres de Bangkok : comme on croyait que ces recommandations avaient le sceau d'un prince royal, la malveillance n'osa pas en venir aux coups. Voyant donc ce peuple rebelle à la grâce, nous songeâmes de nouveau à continuer notre route, toujours vers le sud-est, et toujours à travers des montagnes sans fin.

Jusqu'alors j'avais voyagé sur le dos d'un éléphant, et quoique la marche de cet animal soit extrêmement rude et incommode, je me trouvais encore assez à l'aise; mais dans cette dernière station, n'ayant pu nous procurer que les éléphants nécessaires au transport de nos effets, il fallut nous

Digitized by Google

résoudre à cheminer à pied. C'était au mois d'avril : le ciel était de feu ; la chaleur avait desséché et fait tomber les feuilles des arbres ; les sources étaient presque toutes taries, et les sentiers que nous suivions n'offraient que des rochers très-aigus ou un sable brûlant. Dès le premier jour, mes pieds avaient tant souffert, qu'en arrivant au gîte où nous devions dormir, la peau était levée partout. Le lendemain, n'ayant pu mettre mes souliers, je me trouvai le soir avec la plante des pieds toute brûlée ; quand vint la troisième étape, je pouvais à peine faire un pas. Afin d'éviter la grande chaleur du jour, je pris avec moi un de mes serviteurs, et nous poussâmes en avant dès le matin, comptant nous arrêter vers midi pour attendre les éléphants. Par malheur le guide s'endormit.

Ne voyant rien arriver, nous commençâmes à craindre que la caravane fatiguée n'eût fait halte avant le lieu du rendez-vous. Que faire? le jour baissait et nous mourrions de faim : retourner sur nos pas, sans savoir s'il faudrait aller loin, c'était impossible, nous étions sans force ; passer la nuit sans feu, au milieu des tigres, cela n'était guère praticable. Que faire donc? Comme on nous avait dit qu'il y avait devant nous, à peu de distance, un petit village, nous recueillîmes nos forces et nous nous décidâmes à aller demander l'hospitalité dans ce hameau, où nous attendrions nos éléphants qui ne manqueraient pas d'y passer le lendemain.

La nuit s'avançait à grands pas, et nous n'apercevions encore aucune habitation : mon serviteur n'en pouvait plus ; moi j'allais encore clopin-clopant, mais je commençais à croire que nous serions obligés de nous coucher à jeun, lorsque enfin nous vîmes près de nous une petite cabane. Nous allâmes y demander asile. Les pauvres gens qu'elle abritait, n'ayant point récolté de riz cette année, n'avaient à manger que des bourgeons d'arbres, avec une espèce de pommes de terre sauvages qui croissent naturellement au milieu des forêts. Ces pommes de terre seraient un poison mortel si on les prenait sans précaution ; avant d'en faire usage on les coupe en morceaux, on les laisse dans l'eau pendant plusieurs jours, on les expose ensuite au soleil jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches, après quoi on les fait cuire, et on peut alors les manger quand on n'a pas autre chose.

Ces pauvres gens donc nous dirent qu'ils n'avaient que cela à nous donner, mais que si nous voulions aller chez le chef du village, dont la maison n'était pas loin, nous y pourrions trouver un peu de riz. Nous suivîmes leur conseil, et après avoir bu un verre d'eau, nous partîmes.

A notre arrivée chez le chef du village, je déclarai qui j'étais, et comment je venais frapper à sa porte ; puis je le priai d'accorder quelques aliments à deux hommes qui mouraient de faim, promettant de le récompenser le lendemain lorsque nos éléphants passeraient. On nous apporta un peu de riz froid, mêlé avec les pommes de terre sauvages dont j'ai parlé plus haut. Ce riz était pressé dans une espèce de corbeille en joncs, dont l'ouverture était tout juste assez large pour qu'on y pût passer le bras. Nous nous assîmes de chaque côté, mon domestique et moi, et tour à tour nous

Digitized by Google

plongions la main dans cet étrange ragoût; il était si dégoûtant qu'il fallait boire à chaque poignée pour la faire descendre.

Le lendemain nos éléphants n'arrivant pas, on nous dit qu'ils avaient sans doute pris un autre chemin qui passait à trois lieues du village où nous étions : nous envoyâmes à leur recherche, et, le second jour seulement, nous apprîmes qu'on les avait vus sur la route de Muang-Tré, et qu'avant peu ils atteindraient cette ville. A cette nouvelle, mes hôtes me firent un ragoût avec la peau d'un éléphant crevé; et je partis. Mes plaies n'étaient pas encore guéries; mais il fallait avancer bon gré mal gré; car mon confrère, dont j'étais séparé depuis trois jours, était plus en peine que moi. Je le rejoignis à Muang-Tré le soir même. Cette fois mes pieds étaient tellement en compote, que je suis resté toute une semaine sans pouvoir marcher.

Nous touchions à la saison des pluies; il était temps de songer au retour. Nous quittâmes donc Muang-Tré, et, après avoir encore couché quatre nuits dans les montagnes, nous atteignîmes une ville siamoise appelée Tait, sur un autre fleuve que celui par lequel nous étions montés. Là, nous avons acheté une barque, et en douze jours nous sommes arrivés à Bangkock.

Ce voyage a tellement fait blanchir mes cheveux, que tout le monde en me revoyant me donnait soixante ans au moins; on ne m'appelait que le *vieux père;* je me porte cependant toujours très-bien, et je me sens encore assez de forces pour recommencer.

J.-B. Grandjean, *miss. apost.*

QUESTION CHEVALINE.

INTRODUCTION DES ÉTALONS NEJDIS

DANS LES HARAS DE L'ALGÉRIE.

La *Revue de l'Orient* a reçu communication de la lettre suivante adressée à M. A. Hugo, vice-président de la Société orientale, et qui y a été lue dans la séance du 9 janvier :

« Paris, 5 janvier 1846.

« Monsieur,

« Bien que je n'aie pas l'intention d'engager une polémique sur une note remise par moi à M. le ministre des affaires étrangères, et qui a été insérée dans la *Revue de l'Orient*, je croirais montrer peu de considération à la Société orientale si je laissais passer sans observation ce que M. Hamont a dit

Digitized by Google

à ce sujet dans le cahier de décembre dernier. En indiquant au gouvernement, et d'après son désir, le point où je crois qu'il trouverait des chevaux nejdis, je ne pensais nullement le mystifier, et M. Hamont n'entend probablement pas le mystifier davantage en lui conseillant d'envoyer en chercher en Egypte. Je ne croyais pas mettre la France dans la dépendance de l'Angleterre en conseillant d'acheter ces chevaux, là, où ils sont en plus grand nombre, par la raison que je ne crois pas les Anglais sous notre dépendance parce qu'ils achètent nos vins et nos eaux-de-vie. Je ne crois pas qu'un officier français, chargé par son gouvernement d'aider un étranger dans ses achats, s'appliquât à le tromper, et, connaissant probablement mieux que M. Hamont les officiers anglais, il me permettra de ne pas les soupçonner davantage d'une telle friponnerie. Ma confiance à cet égard est si grande, que je n'ai pas caché au ministre que le succès de l'expédition proposée tiendrait bien plus aux qualités privées de l'officier qu'il enverrait et à sa position sociale, qu'à sa science dans l'art vétérinaire. Deux passages sont marqués par des guillemets comme extraits de ma note, mais je n'y répondrai pas parce que je n'ai pas écrit ainsi et que le sens est altéré.

« L'amélioration de la race chevaline est très-importante, dit-on; mais chacun n'est pas appelé à s'occuper de toutes les affaires importantes, et je prends peu d'intérêt à celle-ci. Je n'ai donc aucune raison de donner mon opinion sur le plan de M. Hamont. Je garderai la même réserve sur la proposition de M. Mesmer, parce que j'ignore s'il serait bon ou mauvais d'obtenir des étalons persans; si on le trouvait bon cependant, je ne pourrais que confirmer ce qu'a avancé ce voyageur sur les moyens de s'en procurer, j'ajouterais que des achats de ce genre ont été faits en ma présence, en 1823, par un colonel envoyé par le gouvernement russe, et que le cheval qui coûta le plus cher fut payé 300 tomans au prince royal Abbas-Mirza. Cela fait environ 4,200 francs. Je ne terminerai pas sans vous faire observer que mon projet n'avait pas le mérite de la nouveauté; qu'il m'importe peu qu'on l'adopte ou non; que j'ai déclaré que les Anglais faisaient chaque jour ce que je proposais. Vous avez pu lire en effet, il y a peu de temps, que la reine d'Angleterre venait de recevoir plusieurs chevaux arabes envoyés en présent par un marchand de Bombay.

« Peut-être était-ce une mystification ?

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« V. FONTANIER. »

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 10 décembre 1845. — Sur la proposition de M. A. Hugo, président, l'assemblée décide qu'à l'avenir les séances s'ouvriront à huit heures précises.

M. de La Roche-Pouchin donne lecture d'une lettre qui lui a été adressée récemment de Taïti, et de laquelle il résulterait que de longtemps encore on ne peut guère espérer l'établissement de grandes relations commerciales avec cette contrée, non plus que d'en faire un entrepôt de transit. C'est l'opinion de M. de Nézel, agent des grandes maisons alsaciennes; mais dès à présent il serait possible de fonder à Taïti de fructueuses exploitations agricoles.

Une discussion s'établit entre plusieurs membres sur l'immense tort que font au commerce français, dans les pays lointains, les expéditions déloyales de quelques négociants et des pacotilleurs. M. le président fait observer que le mal, sans en être moins grand, n'est pas nouveau. Déjà sous Louis XIV, l'ambassadeur de France près la Porte ottomane se plaignait à Colbert de la déloyauté de la compagnie du commerce levantin, qui vendait aux Orientaux de fausses étoffes pour du brocard d'or et d'argent.

M. Jouffroy d'Eschavannes lit un intéressant mémoire de M. Hillereau, archevêque catholique de Pétra, vicaire général à Constantinople, sur l'organisation religieuse en Turquie et sur la constitution civile qui en découle. (Voir *Revue de l'Orient*, t. VIII, p. 280.)

M. le président donne lecture d'une lettre de monseigneur Pompalier, évêque de Maronée, vicaire général de l'Océanie occidentale, qui remercie la Société de l'avoir nommé membre honoraire.

M. de La Roche-Pouchin prend la parole sur les récents essais entrepris par M. Vaghorn pour effectuer par l'Allemagne plus promptement que par la France le transport des dépêches britanniques. M. de La Roche-Pouchin pense que la mauvaise volonté que cet agent anglais ne dissimule pas pour la France doit de toute manière rester inutile. Des lignes de chemins de fer vont bientôt sillonner l'Italie dans toute sa longueur, et relier Otrante, Naples, Florence, Gênes et Marseille. La malle de l'Inde, transportée par ces lignes et à travers la France, atteindrait toujours Londres plus rapidement que par l'Adriatique, les États allemands et la Belgique.

La séance est levée à dix heures.

Séance du 26 décembre. — La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. A. Hugo.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Vaillant adressée à M. Horeau et datée de Constantinople. M. Vaillant n'a pu pénétrer dans les provinces danubiennes; il s'est provisoirement installé dans la capitale de la Turquie.

Digitized by Google

Lecture est ensuite donnée d'une longue lettre de monseigneur l'évêque de Maronée; cette lettre contient des détails intéressants et circonstanciés sur les événements dont la Nouvelle-Zélande fut récemment le théâtre, et principalement sur la prise et la destruction de Kororaréka par les indigènes insurgés contre la souveraineté que s'est attribuée l'Angleterre.

M. d'Alciati communique une lettre particulière expédiée du Caire. Elle annonce, entre autres particularités, que le British-Hôtel n'existe plus. M. de Montigny prend la parole et dit que déjà, lors de son passage en Égypte, le pacha Méhemet-Aly avait secoué le joug de la compagnie anglaise qui s'était primitivement chargée du transport des voyageurs d'Alexandrie à Suez, et réciproquement.

Deux propositions sont faites par deux membres de la Société : M. Horeau entretient l'assemblée des avantages que les Sociétés savantes trouveraient à tenir leurs séances dans un même édifice, et des moyens de réunir les ressources nécessaires à sa construction. Il place sous les yeux de l'assemblée le plan d'un projet d'édifice qui pourrait répondre aux conditions du but proposé.

M. le docteur Aubert-Roche appuie la proposition de M. Horeau, et il en fait une autre : il demande que la Société orientale, prenant l'initiative, propose aux autres Sociétés savantes de Paris une association régulière entre elles, de manière à se vivifier les unes les autres, tout membre d'une Société savante pouvant assister aux séances des autres Sociétés associées.

M. le président rappelle que le projet de M. Horeau est fort naturel, puisque autrefois les grandes cités logeaient les Sociétés savantes dans leur hôtel de ville. Il propose de ne point réunir les deux projets, mais de nommer pour chacun une commission chargée de l'examiner et de faire un rapport à la prochaine séance. MM. de La Roche-Pouchin, Saint-Ceran et Hommaire de Hell composent la commission qui examinera le projet de M. Horeau; MM. Lefèvre, Bonnefont et Leclerc, celle qui doit étudier le projet de M. ledocteur Aubert-Roche.

La séance est suspendue pendant un quart d'heure. A sa reprise, M. de Montigny, recemment arrivé des côtes du grand Océan, est prié de vouloir bien entretenir l'assemblée de ses observations sur la Chine. M. de Montigny répond à toutes les questions qui lui sont faites sur ce pays encore si peu connu. Les intéressants détails qu'il donne seront rédigés à part, et préalablement soumis à ses observations et rectifications, s'il y a lieu.

La séance est levée à onze heures.

L.-Stéfane Leclerc, *secrétaire des procès-verbaux.*

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membres titulaires :

MM. Schoelcher, homme de lettres, voyageur en Orient.
Perrand, voyageur en Orient.

Digitized by Google

Membres correspondants :

MM. Gliddon, orientaliste, ancien consul américain au Caire.
Dupré (Jules), lieutenant de vaisseau, voyageur en Chine.
Perrault (L.-P.-F.), capitaine d'infanterie de marine, aux îles Marquises.
Le Serrec (Armand), enseigne de vaisseau, un des explorateurs du fleuve des Amazones.
Cloquet (Ernest), D. M. P., médecin du schah de Perse.
Taccanoni (le chev. de), économiste et voyageur, consul général de Lucques et de Sardaigne, à Venise.
Schaff-Gotch (le comte de), voyageur en Orient, ministre plénipotentiaire de Prusse, à Florence.
Beyer (le chev. de), orientaliste, attaché à la légation autrichienne, à Florence.

COMMERCE AVEC LA CHINE.

RAPPORT SUR UN PROJET DE M. POTONIÉ.

Messieurs, notre confrère M. D. Potonié, président du comité chino-parisien, a fait hommage à la Société d'une notice qu'il vient d'adresser à messieurs les fabricants, sur l'exportation des articles de Paris en tout pays et particulièrement en Chine.

Notre honorable vice-président M. le comte Hugo vous a proposé de confier à une commission cette notice, pour qu'il en fût fait un rapport à l'une de vos séances prochaines.

Vous avez adopté sa proposition, et la commission qu'il a désignée vous soumet aujourd'hui son travail.

Le but de la notice, dit tout d'abord M. Potonié, est d'appeler l'attention de la fabrication parisienne sur le marché chinois.

A la fin de 1842, l'augmentation de droits dont le zolwerein frappa la plupart des articles dits de Paris provoqua une réunion de fabricants et de commissionnaires, qui portèrent leurs doléances aux ministres du commerce et des affaires étrangères. Cette démarche n'eut pas de résultat, mais elle conduisit ses auteurs à s'occuper d'un autre débouché plus éloigné et plus considérable aussi, de celui de la Chine, auquel songeait d'ailleurs de son côté le gouvernement.

Une députation du comité chino-parisien fut reçue par la chambre de commerce de Paris et fournit des renseignements particuliers sur les moyens de former une collection d'échantillons de l'article-Paris : un délégué fut choisi, qui emporta de 150 fabricants une masse d'échantillons préparés pour consulter les besoins de la Chine.

Ce délégué, sur son retour, a envoyé de cette contrée des renseignements

Digitized by Google

qui ont été livrés à la publicité, et sa mission est à peu près terminée : le gouvernement, ajoute notre collègue, a rempli sa tâche et mérité nos remercîments sincères; c'est au commerce à commencer la sienne.

En cet état, le moment a paru venu à M. Potonié, qui médite son projet depuis trois ans, de former une association entre un certain nombre de fabricants et de commissionnaires pour exporter spécialement l'article-Paris sur le marché chinois, qui, dit-on, n'offre pas moins de 300,000,000 de consommateurs.

Aux yeux de notre collègue, l'article-Paris n'a pas, dans l'esprit public, ni dans l'État, la considération dont il est digne. Son importance cependant ne peut être contestée. Dans les relevés officiels de nos exportations, il figure pour plus du quart du chiffre total de celles-ci; au dedans il occupe et fait vivre une multitude d'ouvriers et procure de beaux bénéfices aux intermédiaires qui se trouvent entre eux et le dernier consommateur; au dehors il peut fournir à notre marine du frêt d'encombrement, et, par le goût et la pureté du dessin qui le distinguent, donner de notre nation une opinion avantageuse. Pourquoi donc n'a-t-il pas suffrage au conseil des intérêts généraux?

C'est qu'il ne sait pas se grouper en spécialité, ni élever la voix comme ont fait et font chaque jour les industries ou des fers, ou des lins, ou des tissus, ou des vins; c'est qu'il n'a pas d'interprète dans la presse ni de représentant dans le parlement.

A la vérité nos compatriotes (M. Potonié le constate) se sont bien fait cette situation et contribuent à son maintien : ils ne sortent pas de leurs foyers, ils ne voyagent pas; ils ne se donnent aucune peine pour fabriquer des produits à l'usage des nations lointaines et encore moins pour les leur présenter. Les inventeurs parisiens, si supérieurs par leur intelligence, se laissent ruiner par la contrefaçon; ils ne savent pas exporter, aller trouver le consommateur, ni consulter l'élément de ses goûts pour le mêler dans leur fabrication à l'élément du goût national. Ce sont les étrangers qui viennent chercher nos produits dans notre capitale et qui les portent au loin, non sans avoir soin, comme on doit le deviner, d'en cacher l'origine à leurs acheteurs.

Citera-t-on les armateurs et les pacotilleurs? Les premiers, occupés de l'export, de l'import et du transport de toutes marchandises, drogueries, thés, cuirs en poil et fabriqués, soies et tissus de toute sorte, ne sont pas en mesure personnellement de rapporter à nos fabricants les documents qui leur manquent; ce n'est pas non plus un subrécargue ni un capitaine qui vont du cap à Manille, de Manille à Taïti, à Lima, qui auront pu faire une étude spéciale de ces mêmes articles; et en supposant à ces hommes les connaissances industrielles et artistiques nécessaires, ce qui n'est pas peu leur accorder, quelle confiance mériteront les renseignements pris ainsi en courant, qui parviendront aux fabricants par la filière de l'armateur, des agents des ports, des commissionnaires et des autres intermédiaires!

Quant aux seconds, on sait, dit un écrivain cité par M. Potonié, qu'au

Digitized by Google

retour d'une expédition lointaine, le pacotilleur ne manque pas, en commandant un article d'exportation qui a réussi, de dire au fabricant qu'il entend avoir quelque chose de plus avantageux, c'est-à-dire prix et qualité moindres en sauvant l'apparence. L'article ainsi amoindri est porté au consommateur comme étant d'une valeur identique et n'est reconnu qu'à l'usage. Les marchandises françaises vont ainsi en se discréditant, et notre renommée se perd sans retour.

Quelques fabricants, trop préoccupés du commerce intérieur de la France, voudraient arriver à se passer des commissionnaires, même pour le commerce extérieur; mais, pour celui-ci, qui donne aux nations la force politique, dit M. Potonié, est-ce que, entre l'ouvrier premier producteur et le riche étranger dernier consommateur, les maîtres fabricants, les établisseurs, les commissionnaires, les armateurs, les subrécargues, les marchands en gros, les marchands en détail, ne sont pas des intermédiaires indispensables? C'est par exception qu'il arrivera qu'une fabrique soit assez forte pour suffire seule aux frais de voyages de mandataires spéciaux, et encore il restera certain que le bon commissionnaire est utile. Les fabricants de Birmingham le pensent ainsi, eux qui indiquent aux étrangers venus dans leur ville pour donner des commandes de le faire par l'intermédiaire du commissionnaire. Et, en effet, chacun restant dans ses attributions, le fabricant met toutes ses forces à la direction de ses ateliers, à la composition de ses modèles, à la bonne exécution des ordres; le commissionnaire tourne toutes les siennes vers la connaissance des langues, des usages, des douanes, des lois de l'étranger, des moyens de voyage, de transport : il constate le degré de solvabilité des commettants, il traduit aux fabricants les goûts et les besoins des pays pour lesquels ceux-ci sont appelés à travailler, enfin il est l'homme des débouchés.

Quand les emplois sont cumulés, le fabricant entreprenant, mais inhabile à expédier au loin, s'expose à des coups de loterie dont on connaît les funestes résultats; des sociétés même ont envoyé des articles de luxe, là où des bêches seules eussent été nécessaires pour défricher; d'autres fois des fabricants, qui se refusaient au contrôle du commissionnaire, ont confié des marchandises à un capitaine, tantôt en commun, tantôt en particulier, et se sont mis à la merci de leur mandataire, qui, ne sentant le contrôle d'aucune commission sévèrement constituée, a fait succéder de cruelles déceptions aux espérances des participants.

M. Potonié signale encore deux causes qui nuisent à l'établissement et à la prépondérance de notre commerce : c'est d'une part ce qu'il appelle la réclame à l'acheteur, et de l'autre l'exposition nationale au fabricant. La réclame consiste dans la montre et promesse d'un modèle supérieur par le goût et le fini, qui provoque la commission, et dans la livraison d'un modèle inférieur sous tous les rapports. Le fabricant honorable, pour éviter cette concurrence de mauvaise foi, cache ses modèles au lieu de les produire, et contribue ainsi à l'amoindrissement de la source et des objets d'exportation.

Digitized by Google

De même aux expositions nationales, dit M. Potonié, beaucoup de bons fabricants se gardent d'envoyer leurs produits pour ne pas être copiés par leurs confrères, pour ne pas communiquer à leurs rivaux leurs moyens de réussite; car le succès de la plupart des industries dépend du secret; l'industriel doit avoir un monopole temporaire pendant lequel la vogue le dédommage de ses travaux. On sait de plus qu'aux expositions, les gouvernements étrangers ont des émissaires dans le but caché de s'approprier d'un seul coup les nouveaux procédés et les nouveaux dessins de l'industrie française.

Mais le plus grave de tous les reproches qu'on ait faits à notre exportation, c'est l'improbité; il est inutile de s'étendre à cet égard. Tout le monde comprend quel tort immense doit suivre et devra toujours suivre la fraude dans les livraisons de marchandises qui sont achetées sur la foi d'échantillons produits et sur l'assurance que celles-là sont en tout conformes à ceux-ci. Tant que durera cette honteuse déloyauté, le commerce français à l'étranger ne se relèvera jamais.

Après avoir signalé ce qui a empêché jusqu'ici la fabrication parisienne de prendre la place et d'atteindre les proportions qu'elle devrait avoir, M. Potonié indique les remèdes à ce mal.

Il conseille d'effectuer des voyages à l'étranger, d'y étudier attentivement les besoins et les goûts, et d'apporter la plus grande sévérité dans le choix des articles propres aux peuples auxquels on va les adresser. Après ces voyages, ces études et cette sévérité dans le choix, un grand bénéfice sera assuré aux fabricants qui, ayant fait exprès des matrices et des modèles, livreront du bon et répandront d'un seul coup leurs produits dans la population, avant que la contrefaçon étrangère soit venue leur faire concurrence.

M. Potonié cite avec complaisance à cette occasion, et donne en exemple à tous, M. Nathan Dunn, ex-consul des États-Unis à Canton, qui, en onze années, amassa une fortune de 15 millions, quoiqu'il ne fût que quatrième dans une opération. M. Dunn, en 1818, avait étudié durant six mois les besoins des Chinois; il vint à Philadelphie soumettre le fruit de ses observations à quelques maisons d'exportation, et demanda pour l'exécution de son plan 300,000 dollards; traité d'abord de présomptueux, parceque, disait-on, les Anglais devaient mieux savoir et ne laisser rien à faire, il réussit ensuite à captiver la confiance de trois maisons pour une cargaison de 100,000 dollars seulement, qui fut composée des spécialités qu'il avait étudiées.

Le gain de ce premier voyage, tous frais payés, fut de 65 p. 100, à quoi se joignit un bénéfice de 25 p. 100 sur les retours. Après ce premier résultat on décida d'établir un comptoir permanent vers lequel on expédiait trois navires par années. Les bénéfices de dix ans, l'un dans l'autre, furent par année de 53 p. 100; les concurrents anglais restèrent loin en arrière. M. Potonié fait des vœux, et nous joignons volontiers les nôtres aux siens pour que le musée chinois de cet homme habile, musée dont on avait annoncé la prochaine venue et exposition à Paris, soit en effet transporté ici, pour que nos ouvriers, nos artistes, nos fabricants, aillent s'y inspirer

Digitized by Google

plus vite, plus aisément et mieux que par toutes les descriptions imaginables.

Un autre conseil de notre collègue, c'est d'établir des comptoirs permanents : le système intermittent des pacotilles est l'enfance du commerce ; la permanence des échanges en est la phase la plus avancée. Les Anglais le savent depuis longtemps et ne pratiquent que celle-ci : ils fondent des comptoirs fixes avec l'idée d'une longue durée, les gérants s'y remplacent tour à tour, et les marchands étrangers prennent confiance dans des maisons assises sur leur sol.

On a dit que le caractère français n'avait pas la ténacité du caractère anglais, et que cette différence maintiendrait toujours le second peuple au-dessus du premier : c'est une erreur. En 1789, le chiffre des exportations de la France ne différait de celui de l'Angleterre que de quelques millions, et si les Français ont prouvé que l'esprit de suite ne leur manquait pas dans l'art de la guerre, pourquoi le leur refuserait-on dans les arts de la paix? A l'appui de ses espérances M. Potonié rappelle la mémoire de Jacques Cœur, qui, simple orfévre à Bourges, parvint, il y a quatre siècles, à étendre ses relations dans la Méditerranée et en Orient, pays extrêmes avant la découverte de l'Amérique, acquit une fortune énorme qu'il mit à la disposition de Charles VII, pour chasser les Anglais de la Normandie, et reçut hélas! de son roi, pour récompense d'un pareil service, un arrêt de mort! Génie exportateur bien en avant de son siècle et qui prouve que le caractère français est aussi capable des grandes opérations commerciales que le caractère de toute autre nation.

M. Potonié conseille de diriger les efforts de la concurrence non entre frères, mais entre rivaux, de peuple à peuple.

Il conseille aussi l'association, ce levier des temps modernes; les cercles, ces réunions faciles où les hommes peuvent se délasser honorablement en s'éclairant; il fait observer que le commerce à Paris n'a aucune institution dans le genre de la Société d'encouragement, qui s'occupe principalement d'industrie manufacturière; et, à plus forte raison, qu'il n'a rien à comparer à ce grand club anglais qui s'intitule *ligue du libre échange*, immense association qui, pour agiter seulement des idées, a reçu et dépensé, depuis quatre ans, 7,000,000 de francs. Les articles de Paris, ajoute M. Potonié, auraient un grand avantage à ce libre échange réclamé par la ligue anglaise, qui n'est pas loin d'avoir la majorité dans le Parlement.

Ces réunions auraient pourtant chez nous beaucoup de questions à traiter, telles que l'éducation appropriée au commerce et à l'industrie, les moyens d'affranchir les expositions nationales de dommages et de dangers (l'Angleterre n'expose pas). Ces réunions aussi pourraient, par le journalisme, exercer une influence plus grande et plus directe que par les chambres de commerce. Mais M. Potonié n'entend former que des sociétés de commerçants, et chacune des industries de la France doit, dit-il, viser à l'honneur de se suffire à elle-même. Partant, il ne demande au gouvernement que l'appui de ses vaisseaux en temps de guerre ou de discussion.

Digitized by Google

Pour le succès de ces sociétés, il veut qu'on satisfasse et qu'on définisse bien clairement l'intérêt général et l'intérêt particulier.

Ce qui lui paraît indispensable, c'est le contrôle et l'emploi du commissionnaire; on a vu pourquoi. Il recommande surtout la division des articles de Paris par rubriques, à peu près comme l'indique le tableau de l'exportation des articles de Paris en 1842, et des vérificateurs spéciaux de chaque rubrique, et enfin surtout la probité et *l'estampille* qui en assure les avantages à celui qui la pratique. Il rapporte à ce sujet les paroles du professeur Volowski. «Le fabricant, dit ce dernier, doit être libre de varier les produits pour les mettre à la portée de toutes les bourses; il doit marier les matières premières de différentes espèces pour joindre l'attrait du bon marché à celui du goût; mais à la condition que l'acheteur sache ce qu'il achète, et ne soit pas subrepticement induit en erreur sur la nature et sur la qualité de l'objet qu'il désire se procurer. » L'estampille paraît donc à ce professeur et à notre collègue le seul obstacle contre la fraude à l'étranger. A ce sujet M. Potonié signale l'*union* dite *chronométrique*, par laquelle un certain nombre d'horlogers se sont réunis en société et ont décidé que toutes les œuvres qui sortiraient des ateliers de la Société recevraient l'estampille qu'elle a adoptée, se rendant ainsi solidaire de la valeur du travail et de la loyauté de chacun de ses membres.

On comprend, ajoute M. Potonié, que cette estampille se fera connaître avantageusement sur les marchés étrangers, sera recherchée et préférée pour la garantie qu'elle donnera à l'acheteur.

Nous ne devons point passer sous silence le plan d'une organisation méditée et proposée par M. Potonié, comme très-réalisable à l'avantage de l'industrie parisienne. Elle consisterait à créer un double bazar d'exposition, l'un d'importation, où les fabricants seuls entreraient: il serait composé de tous les articles importés de l'étranger, et l'autre d'exportation, où les fabricants, au contraire, ne pourraient pénétrer et où entreraient seuls les acheteurs; il serait composé de tous les produits agréés par les commissionnaires et rangés par rubriques, de sorte que l'acheteur pût facilement et d'un seul examen, en quelque sorte, faire son choix, et que le fabricant déloyal ne pût copier le modèle de son rival. Les entrées dans ces bazars auraient lieu avec des cartes et sous la responsabilité des commissionnaires.

A la suite de ces considérations générales, M. Potonié donne son programme particulier pour l'affaire qui est l'objet de sa notice. Nous ne transcrirons pas ici cette partie de son écrit, parce qu'elle pourrait avoir l'apparence d'un prospectus en faveur d'une spéculation privée et que tel n'a été ni votre but, messieurs, en nommant une commission pour lui faire un rapport sur la notice de notre collègue, ni le dessein de ce dernier en faisant hommage de cette notice à notre Société. Mais nous vous demandons la permission de vous en lire les conclusions, qui sont courtes, afin de compléter dans vos esprits la connaissance que vous avez prise jusqu'ici de l'œuvre de notre collègue.

« Nous voulons établir un comptoir fixe dans l'un des cinq ports chinois; nous devons expédier d'abord au moyen du service mensuel des paquebots

Digitized by Google

anglais par le Cap. La correspondance, par Suez, met à peine deux mois de Chine en France.

« Nous formons une opération en participation qui pourra nous conduire, après quelques années d'essai, à des intérêts plus grands, à une Société anonyme par exemple. Nous avons les fonds nécessaires pour nous charger de tous les frais du comptoir chinois, du transport des marchandises qui seront expédiées, des frais de Paris, enfin de toutes prévisions de frais et pertes. Nous comptons pour l'agence, ou la direction du comptoir chinois, sur un homme jeune et loyal, parlant plusieurs langues, qui travaille avec nous depuis longtemps, qui nous donnera des garanties et sera intéressé pour une part proportionnelle aux dangers de l'éloignement et du climat. Nos mandataires, éloignés de nous, n'ont pas l'habitude de se considérer comme des tribuns indispensables qui doivent gouverner la métropole. La force reste toujours au centre ou au cœur, et les membres s'en trouvent bien. Un sous-agent du comptoir et un cogérant, en cas de mort des titulaires, assureront les participants que la réussite de l'opération ne reposera pas sur des têtes qui ne pourraient pas se remplacer. Nous marcherons soit par actions nominales, qui nous semble être le moyen le plus simple d'équilibrer les intérêts de chacun, soit par promesses écrites des fabricants de nous livrer un maximum des marchandises desquelles nous aurons à décider le choix. Nous désirons voir le fabricant s'habituer aux formes de l'association et surveiller lui-même les opérations de sa partie qui ouvriraient la voie à d'autres opérations, et sur lesquelles le fabricant doit se passionner avec plus de raison que sur les chances aléatoires des rentes étrangères ou des chemins de fer... Les commissionnaires viendraient plutôt prêter un concours de dévouement, puisqu'il est peu probable que ceux qui feraient partie du conseil de surveillance eussent un intérêt pécuniaire pour des fonctions qui s'exercent d'ordinaire gratuitement; pourtant un intérêt quelconque sur les bénéfices nous paraîtrait plus convenable. En effet, les commissionnaires, étant les meilleurs juges de la valeur des fabricants, sauraient apprécier au mieux de qui accepter de préférence, et pour quelles sommes, les engagements de livrer des marchandises suivant la liste des articles appréciés convenables pour la Chine. Ce comité de commissionnaires saurait au mieux entre qui répartir les actions de cette entreprise nationale. L'essai ne devant porter que sur un certain chiffre de vente, et la valeur à distribuer n'atteignant pas un million de francs, le but serait de répartir ces affaires dans le plus de mains possible, sans léser pourtant les gros fabricants, à la hauteur desquels notre opération paraît devoir plutôt se tenir...

« La probité de notre société sera assurée par une estampille que nous allons déposer, et qui, sous des grandeurs diverses, couvrira depuis les petits objets isolés jusqu'à des caisses entières. Cette estampille garantira la justesse du prix de vente de nos marchandises en rapport avec leur qualité, et remplacera les marques de fabrique, que nous désirons le plus possible, mais qui ne nous paraissent pas devoir devenir obligatoires ; nous accepterons des marques, mais nous n'en permettrons pas de fausses, comme des flambeaux pla-

Digitized by Google

qués marqués au 10e, quand il n'y a qu'un 30e d'argent. Ne marquons pas, ou marquons juste.

« Nos caisses estampillées seront au besoin appuyées du cachet de nos consuls, si notre estampille devenait un objet de contrefaçon à l'étranger.

« Des caisses de fabricants devront souvent, pour éviter un trop grand maniement de marchandises à nos agents de Chine et à notre personnel de Paris, être expédiées et vendues, fermées: mais le fabricant déloyal serait rendu responsable des suites de sa mauvaise foi, et sur une décision motivée du conseil de surveillance et de la gérance, il serait remboursé des ses actions ou de ses avances et exclu de la Société...

« En quelques mots voici le fond des statuts :

« La gérance ouvre un comptoir en Chine et avance tous les frais de ce comptoir, matériel et personnel, les frais de Paris, les frais de transport.

« Les fabricants avancent leurs marchandises sous le contrôle et l'acceptation de la gérance.

« Le fabricant a d'abord son bénéfice de fabrique.

« Les gérants ont leur provision de commissionnaires.

« Les intérêts sont comptés à chaque participant qui fait des avances, et ces intérêts sont déduits des bénéfices.

« Le bénéfice net se partage moitié aux gérans, moitié aux participants commanditaires.

« Une réserve d'un 10e sur les bénéfices est mise en suspens pour les années qui pourraient fléchir.

« Le conseil de surveillance sera de cinq membres, soit trois fabricants et deux commissionnaires.

« L'opération sera circonscrite aux cinq ports chinois, à Macao, Manille, Batavia, Singapour, et aux villes situées entre celles-ci.

« Le lieu du comptoir sera décidé ultérieurement, et d'ailleurs de plus amples détails seront communiqués dans les séances des commissions secrètes...

« En résumé nous disons :

« Qu'une association bien organisée et bien contrôlée, pour exporter le bel article de Paris, formée de fabricants s'abouchant directement avec le marché chinois, à l'instar des Anglais, établisse un comptoir sous un agent fidèle et intelligent, des rapports fréquents et de probité, et il en résultera de bons bénéfices et des affaires sûres et suivies pour l'avenir. »

Après cet exposé, votre commission ne croirait pas avoir rempli tout son devoir si elle ne rendait à l'auteur de la notice un tribut mérité d'éloge et de sympathie, pour les principes répandus dans son écrit et pour les sentiments que son auteur y révèle à plusieurs reprises.

En effet, c'est une bonne fortune, la commission l'a pensée ainsi, et nous savons que d'autres d'entre vous pensent de même, que des hommes pratiques publient leurs lumières, leurs opinions, leurs conseils. Les théori-

Digitized by Google

ciens purement spéculatifs font malheureusement peu avancer la science économique et propagent souvent des erreurs que la pratique démontre trop tard et déracine lentement.

La notice décèle, chez son auteur, beaucoup d'observation de lecture et de réflexion, un jugement généralement droit, un esprit progressif, des intentions honnêtes et des sentiments élevés.

On voit clairement que M. Potonié n'a pas été mû dans la poursuite de son but seulement par le soin de sa fortune et de celle de ses fils, mais qu'il est aussi stimulé par l'intérêt général, par le désir de voir son pays prendre le rang auquel il a droit, et la part de puissance et d'influence qui suivent le développement du génie commercial. On le voit, dans son orgueil légitime, s'indigner du préjugé répandu comme à dessein par les hommes paresseux et timides, que le caractère français est impropre aux grands faits commerciaux, rappeler qu'en 1789 ces mêmes Français, dans la balance comparée du commerce d'exportation des nations, n'étaient qu'à quelques millions de leurs rivaux les Anglais; on le voit soutenir que la persévérance est aussi bien dans le caractère français que dans toute autre nation, témoin leur tenacité dans l'art de la guerre, et que, fût-il vrai que nous dussions envier à nos voisins la patience et l'unité, nous rachèterions le manque de ces précieuses qualités par l'aménité et la générosité de nos rapports avec les peuples. Il cite avec chaleur, à l'appui de cette opinion, comme exemple, Jacques Cœur; il représente que la situation arriérée de la France est due précisément à ses avantages naturels (c'est la nécessité qui a fait autrefois la fortune des Hollandais et plus récemment des Anglais). Mais la prévoyance et l'éducation ne peuvent-elles conduire au même résultat? c'est ce que croit notre collègue et ce que nous croyons avec lui.

Aussi recommande-t-il à ses compatriotes de bannir l'égoïsme, l'envie et toutes ces petites passions (nous citons littéralement) qui, s'agitant dans un cercle rétréci, « mettent en guerre les voisins d'une même rue, quand l'intérêt du pays demanderait l'organisation et l'alliance des enfants d'une même ville, et, si des Parisiens ont besoin d'éprouver leurs forces dans une comparaison avec des rivaux, de se réunir entre eux plutôt pour lutter vigoureusement et loyalement contre les Anglais. La comparaison des chiffres de nos exportations relatives, France et Angleterre, donnant de la marge, au lieu de cette mesquine concurrence de trottoirs, à une noble concurrence de côtes, avec un détroit pour limite. »

Aussi leur vante-t-il les cercles, les associations, les sociétés, où, dit-il, les questions intéressantes à traiter et à appuyer ne manqueront pas. C'est là un conseil bon à suivre, et qui est bien rarement suivi par les hommes qui font partie de ces cercles et de ces sociétés.

C'est avec autant de raison qu'il critique l'impuissance des armateurs et la légèreté des pacotilleurs. On ne saurait trop s'élever en outre contre la déloyauté des fabricants: aussi, quand il rappelle à leur devoir les uns et les autres, ne frappe-t-il peut-être pas assez de son blâme ces fabricants sans moralité et sans prévoyance qui livrent à un pacotilleur, qui est lui-

Digitized by Google

même sans ressources, sans conscience comme sans vergogne, des marchandises inférieures ou inégales, ou cotées à un prix trop élevé, ou tout ensemble trop vicieuses et trop chères? car on a vu, malheureusement souvent, le fabricant, séduit par l'espoir chimérique d'un gain qui serait malhonnête s'il se réalisait, se contenter d'un à-compte du quart à peine de sa facture, livrer ses marchandises à un prix excessif, tel, que, parvenu sur le marché étranger, le pacotilleur ne peut que les écouler à perte, et faire tout à la fois sa ruine, celle du fabricant créditeur et de l'honnête négociant qui se rencontre sur le même marché, et la déconsidération des produits et du caractère de la nation d'où viennent ce pacotilleur et sa pacotille.

M. Potonié a fait justement l'éloge de l'union chronométrique, qui doit servir de modèle aux autres rubriques de l'article Paris; les vérificateurs spéciaux de chaque rubrique seraient une création salutaire, qui ferait avancer la fabrication et en écarterait l'improbité.

Nous partageons aussi le jugement porté par notre confrère sur l'article des commissionnaires ou intermédiaires entre les fabricants et l'acheteur; M. Potonié en donne une excellente raison que vous vous rappelez sans doute. Mais il faut que ces commissionnaires fassent loyalement leur métier, qu'ils servent leurs commettants avec zèle, probité et discernement, ce qui malheureusement est fort rare, il faut le dire, de nos temps.

Nous différons de sentiment avec notre confrère, touchant les expositions nationales, pratiquées depuis le commencement de ce siècle.

Nous savons que beaucoup de bons esprits sont divisés à cet égard; votre commission cependant a été unanime dans son jugement; elle pense que les avantages de cette institution surpassent les inconvénients qu'on lui suppose. Voici les raisons qui la décident :

L'exposition publique fait connaître et propage les découvertes nouvelles et les perfectionnements des anciennes.

Les consommateurs y sont initiés plutôt qu'ils ne l'y eussent été sans elle. L'intérêt général y trouve donc d'abord son compte.

On objecte que les concurrents y trouvent aussi le leur, parce qu'ils apprennent ainsi le secret de leurs rivaux et les moyens de les copier; mais nous répondrons qu'en premier lieu si l'inventeur redoute ce dommage, il est libre de s'y dérober en n'exposant pas, car nul n'est contraint à exposer; et qu'en second lieu, si au temps de l'exposition l'objet avait déjà vu le jour, de deux l'un, ou il avait réussi, et alors on admettra que les rivaux en avaient été avertis par son succès même et avaient pu le copier sans avoir besoin d'attendre son exposition, ou il n'avait pas réussi, et dans le second cas comme dans le premier l'exposition ne nuira à personne.

Le même raisonnement se peut employer vis-à-vis de l'étranger. En effet, ou l'article s'est produit au dehors, avant l'exposition, ou il ne s'y est pas produit. Dans le premier cas, si l'étranger l'a voulu contrefaire il l'a pu, et s'il l'a fait, ce n'est pas dû à l'indiscrétion de l'exposition; dans le second cas, si l'étranger n'a contrefait l'article que parce qu'il a paru pour la première fois à l'exposition nationale, et si ensuite il l'a exporté avec succès, il

Digitized by Google

faut, non prendre en mal l'exposition, mais accuser de négligeuce, de nonchalance ou d'incapacité le maître de la découverte, qui pouvait, qui devait avoir exporté le premier, avant l'ouverture de l'exposition, ou n'exposer pas.

Votre commission croit donc que l'exposition est utile, qu'elle répand la connaissance des meilleures choses, et sert justement leurs inventeurs en dévoilant le mérite de leurs inventions à un plus grand nombre de consommateurs, et qu'elle doit donner naissance à de nouveaux efforts de la part des émules, et faire sortir peut-être des idées, des moyens, des procédés, qui ne seraient pas sortis, sans cette circonstance, de la tête des inventeurs qui sont, comme on sait, conduits d'un mieux à un autre, par la critique et la comparaison.

Laissons à l'Angleterre son jaloux égoïsme ; s'il a engendré sa supériorité dans les voies qui conduisent à la fortune , il a aussi enfanté son orgueil, qui conduit à l'isolement et prive d'amis. M. Potonié l'a dit lui-même, l'aménité de notre caractère et la générosité de nos procédés nous gagneront la confiance des peuples et nous donneront, avec le temps, l'avantage sur nos sombres voisins, doués à un plus haut degré de patience et d'unité.

Le système, proposé par M. Potonié, d'expositions permanentes d'importation et d'exportation sera difficile dans la pratique. Comment, en effet, interdire le bazar de vente aux fabricants? et si on y parvient, comment empêcher l'étranger acheteur de vendre, sur place même, au fabricant français déterminé à contrefaire tel article, que celui-ci n'aura pu voir au même bazar?

Quant au bazar d'importation, nous ne voyons pas d'utilité à le tenir ouvert aux fabricants seuls, et fermé aux consommateurs. Le danger ne nous paraît pas grand à ce que ceux-ci fassent venir un article de Venise ou d'ailleurs, à cause de son bas prix, car le coût du transport en élèverait tout de suite la valeur au-dessus du prix auquel le fabricant français le pourrait fabriquer. D'ailleurs, rien n'oblige à faire connaître le prix étranger à d'autres qu'aux fabricants; au contraire, il y aurait peut-être avantage à ce que le consommateur pût consulter à son aise le bazar des articles étrangers; car il les pourrait faire exécuter par nos fabricants artistes et ouvriers, avec des modifications et des perfectionnements dont ceux-ci seraient les premiers à se bien trouver.

En finissant, nous éprouvons le besoin de citer quelques principes exprimés dans le cours de la notice de M. Potonié : « ainsi, dit-il en un endroit, nous ne considérons pas que l'âme de notre opération soit dans les capitaux plutôt que dans la vérité et la sévérité de la direction. » Cela est digne et ne saurait être trop remarqué.

Quelques lignes plus loin, M. Potonié dit encore : « Si nous n'avions pas un but national, qui fait suite à l'idée du gouvernement, nous aurions déjà assez d'adhérents pour constituer, dans le secret, les intérêts de notre opération. »

Honneur, messieurs, à l'auteur de telles pensées, qu'il faut encourager bien haut pour contrebalancer celles qui ont été formulées dans ces paroles

Digitized by Google

fameuses : Chacun pour soi, et chacun chez soi ; paroles malheureusement trop entendues et suivies depuis quelques années chez nous.

Comme notre collègue Aubert s'est approprié la question des quarantaines et l'a prise corps à corps, de même M. Potonié paraît avoir fait de la question chinoise, sous le point de vue commercial. Ouvrir ce marché à la France d'une manière convenable et féconde, tel est le but qu'il s'est proposé, qu'il a choisi, qu'il s'est imposé, qu'il aime avec tenacité, et qu'il n'abandonnera plus qu'avec le jour ; il termine, en effet, sa brochure par cet avis que, né dans le commerce d'exportation, ayant guidé vers elle la vocation de ses fils, il s'y dévouera avec bonheur jusqu'à la fin de sa carrière, même quand ses intérêts ne l'y retiendront plus.

En résumé, messieurs, l'écrit de notre collègue est substantiel, utile, honorable, et votre commission a l'honneur de vous en proposer l'approbation.

AUDIFFRED, *rapporteur* (1).

(*Ces conclusions ont été adoptées.*)

CHRONIQUE DE L'ORIENT.

TURQUIE.

La chute du ministre qui régissait les destinées de l'empire ottoman n'a pas eu tout le retentissement qu'un pareil événement comportait. Comme la cause en a été peu connue, les conséquences n'en sont pas encore assez appréciées : elles ne tarderont pas à l'être, car chaque jour amènera ses fruits, chaque idée régénératrice dominera un passé déplorable et l'effacera du souvenir des peuples européens, spectateurs de cette lutte entre Riza-Pacha, représentant des idées du vieil islamisme, et la réforme reposant en germe dans bien des esprits, mais sans chef direct à Constantinople. En effet, Reschid-Pacha, son propagateur avoué, se trouvait en Europe sous le coup d'une disgrâce inattendue et non méritée ; mais, patient et sage, il attendait en silence que la lumière vînt éclater aux yeux de son jeune souverain et que l'heure du rappel pût sonner pour lui.

Toutefois, avant de nous occuper de ce fait important, il est bon qu'on connaisse avec quelques détails l'homme qui vient d'occuper le premier poste de l'empire ottoman, et qu'on sache par quels moyens et à l'aide de quels auxiliaires il était parvenu à cette position si haute et si enviée. Notre but n'est pas, comme on le pense bien, de nous étendre sur l'histoire scandaleuse des premières années du favori de Mahmoud ; néanmoins il est néces-

---

(1) Les autres membres de la commission étaient MM. Aubert-Roche et Morot.

Digitized by Google

saire qu'on sache de quel lieu un tel homme est sorti, soit pour s'expliquer sa fortune, soit pour se rendre compte de la véritable valeur des actes de sa vie politique, la seule que nous prétendions mettre à nu. L'autre n'est pas avouable; nos mœurs, nos usages, notre morale publique la repoussent ou la voilent: je n'en dirai donc qu'un mot. Riza-Pacha a quitté l'échoppe ou la boutique d'un vendeur de drogues et d'épiceries, pour passer dans le palais des sultans, sans fonctions bien déterminées; puis il devint, par la faveur insigne du maître, d'abord secrétaire intime et ensuite sous-maréchal du palais. Ce fut dans cette position déjà brillante que la mort de Mahmoud (ce prince doué d'ailleurs de si puissantes qualités) vint le surprendre et l'arrêter un moment dans sa marche ascendante. Déjà cependant son caractère et ses vues commençaient à se développer : on savait que sa moralité était plus que douteuse, que son instruction était nulle, que les ressources de son esprit étaient peu variées; mais on était forcé de reconnaître en lui un fond d'activité qu'on rencontre rarement dans le caractère turc. Certes, chez les hommes de cette race, ce n'est pas la sagacité, la pénétration, l'intelligence des grandes affaires qui manquent; mais ce qu'on peut reprocher aux personnages de ce pays qui mènent le char de l'État, c'est une lenteur, une hésitation soupçonneuse et calculée, qui n'est plus déjà de la prudence ou de la circonspection, cette vertu par excellence des bons esprits politiques. Renfermé dans le cercle étroit de sa charge, Riza-Pacha se mit à user cette activité à des intrigues de harem. Ce fut à cette époque qu'il se lia d'intérêt Mouça-Safetti-Pacha, qui passait, à Constantinople, pour mener avec succès les opérations financières, et qui n'était après tout que l'heureux associé d'un Grec assez habile, protégé de l'Autriche, et qu'on nomme Baltazzi.

On a dit dans le temps, et nous sommes tentés de le croire, qu'une espèce de convention tacite de solidarité s'établit entre ces deux hommes et l'ancien capitan-pacha, celui-là même qui conduisit dans le port d'Alexandrie la flotte ottomane, et qu'ils contractèrent entre eux une alliance dont quelques millions promis et donnés à Riza-Pacha furent tout à la fois le gage palpable et secret. Quoiqu'il en soit, l'intrigue se noua dans l'intérieur du palais avec bien plus d'aisance, de sécurité, quand Riza fut nommé au poste de *mouchir* moubeïn, qui équivaut là-bas aux fonctions de grand maréchal de palais. Le chef des eunuques, les oulemas, la sultane mère, dit-on encore, furent sollicités adroitement de prendre part aux menées dont le but, aux yeux du plus grand nombre, était le retour aux errements de l'ancienne nationalité, aux exigences rigoureuses du Coran, aux principes de la vieille politique ottomane, qui se fondait sur un mépris profond pour les nations chrétiennes, et sur la puissance du sabre d'Othman, brisé naguère par la main de la Russie. Mouça-Pacha surtout, saisi d'un zèle religieux qui dépassait celui des oulemas les plus fanatiques, poussait de plus en plus Riza dans une voie dont il ne pourrait plus sortir, et qui devait chaque jour devenir plus étroite et plus embarrassante, si jamais il arrivait à un pouvoir ardemment convoité. Le ministre qu'il s'agissait de renverser,

Digitized by Google

Reschid-Pacha, fort de ses bonnes intentions, occupé uniquement de l'élaboration de ses projets nouveaux et de l'étude des hommes qui devaient l'aider à accomplir le grand œuvre de la réforme, et qui n'a d'autre tort à nos yeux que d'avoir voulu en trop accélérer le mouvement; Reschid-Pacha, disons-nous, averti des trames qui s'ourdissaient, des menées qui se pratiquaient autour de lui, eut la grandeur, selon les uns, ou la faiblesse, selon les autres, de mépriser ces avis: il ne voulut point y ajouter foi, et la disgrâce l'atteignit au moment où l'administration nouvellement organisée commençait à fonctionner sans trop de peine et d'embarras. Comment aurait-il échappé au sort qui le menaçait? Ses adversaires pouvant arriver à toute heure à l'oreille du sultan, on pense bien que la calomnie et ses insinuations répétées furent mises en usage pour atteindre le but auquel on visait. Qu'on se figure un prince âgé de dix-sept ans, monté sur le trône avec toute l'autorité et le prestige du pouvoir absolu, auquel on vient dire journellement : « L'homme que vous avez investi de votre confiance n'en est pas digne; ce ministre de vos volontés prétend mettre la loi au-dessous de votre toute-puissance et tenter par la réforme de renverser ou d'affaiblir le pouvoir des successeurs d'Othman.» Par ces insinuations répétées, on attaquait le ministre dans le personnel de l'administration et dans ses actes, on l'accusait sourdement de vouloir livrer le pays à l'influence étrangère.

Ces accusations n'avaient, bien entendu, d'autre fondement que l'introduction, dans quelques-uns des services publics nouvellement établis, de plusieurs Européens dont les lumières et l'instruction inspiraient de la confiance au ministre. Les eunuques du palais, qui, à tort ou à raison, feignaient de croire que la réforme atteindrait aussi leur organisation ou leur service, se montraient les agents les plus actifs et les plus dévoués de l'intrigue, qui finit par étendre ses réseaux jusqu'aux palais de Pera. En effet, l'Autriche fut peu éclairée sur ses véritables intérêts; elle parut un moment effrayée par le hattichérif de Gulhané: et qu'était-ce, si ce n'est un acte purement administratif, dans lequel pourtant M. Metternich crut voir pendant un moment un projet de charte constitutionnelle élaboré dans l'occident de l'Europe, c'est-à-dire sous l'influence de la France et de l'Angleterre? Le cabinet autrichien, disons-nous, aidé sous main par la Russie, qui avait ses raisons secrètes pour voir avec quelque chagrin se préparer l'amélioration du sort des populations chrétiennes qui sont éparses sur tous les points du vaste sol de la Turquie, uniquement par l'initiative du gouvernement ottoman lui-même, c'est-à-dire en dehors de son action directe, le cabinet autrichien, entouré, caressé, circonvenu, prêta peut-être un instant les mains au mouvement qui devait emporter un ministre qui ne prenait pas souvent ses conseils, et Riza, aidé par les oulemas, dévoués à Mouça-Safetti-Pacha, arriva naturellement à remplacer Reschid, qui dut craindre qu'on cherchât à se débarrasser de lui par des moyens empruntés aux vieilles traditions du sérail. Ce qui prouve que l'esprit de la réforme avait déjà fait des progrès dans l'esprit de tout le monde, c'est qu'on le laissa vivre, et que plus tard on l'envoya de nouveau en Europe pour qu'il y complétât sans doute l'étude de nos institutions,

Digitized by Google

qu'on prétendait bien cependant ne pas faire adopter de sitôt par l'empire.

C'est beaucoup pour un ambitieux que d'arriver aux affaires; mais s'y maintenir et les faire marcher, c'est plus encore. Les embarras commencèrent dès les premiers pas du ministère de Riza. Dire dans quelle voie réactionnaire il fut obligé d'entrer, quelle fut la longue série de ses fautes, les humiliations qu'il lui fallut endurer, ce serait presque retrouver l'histoire de chacun des jours de son omnipotence, et Dieu nous garde de vouloir revenir sur des actes appréciés et jugés depuis longtemps.

Faut-il le suivre dans sa marche rétrograde pendant les cinq années qu'il dirigea les affaires du pays, on pensera qu'il avait pris à tâche d'arrêter tout court le mouvement organisateur émané de la pensée du sultan Mahmond: ainsi l'armée perdit ceux de ses chefs qu'on savait attachés au principe de la réforme; à l'administration régulière des deniers publics établie sur plusieurs points de l'empire, succéda un affreux gaspillage du trésor; la vénalité des charges reprit sa place dans les calculs financiers du divan; les mesures jugées nécessaires pour arriver enfin à une espèce d'unité administrative satisfaisante pour la population chrétienne, qu'il fallait avant tout ramener et calmer, ces mesures, qui témoignaient de la bonne et forte volonté du prince, restèrent inexécutées ou impuissantes; cependant elles devaient avoir pour résultat non-seulement le rapprochement des races dans un intérêt commun, mais encore un certain adoucissement des mœurs qui eût assez promptement rendu la nation turque plus apte à recevoir le baptême de la réforme politique et cette égalité de droits civils dont le souverain voulait la doter. Tous ces règlements, élaborés avec plus de soin et de patience qu'on ne le croit par le génie novateur et enthousiaste de Mahmond, finirent par être rapportés les uns après les autres, et la nation turque ne conserva que la lassitude qui s'empare du corps social quand il s'est épuisé en vains efforts pour briser ses entraves et marcher. Et pourtant Riza avait pris part à ces premières tentatives; il était du petit nombre des sujets fidèles et dévoués auxquels le sultan Mahmond, à son lit de mort, avait confié la réalisation de ses vastes projets.

Oui, cet homme avait un des premiers reçu la confidence du maître, et avait applaudi à ses efforts, qui ne tendaient à rien moins qu'à faire reprendre sa véritable place à la Turquie dans le grand cercle des États européens. Mais le voilà ministre, et il ne se souvient déjà plus de la volonté du sultan réformateur: les fanatiques qui ont poussé Riza dans les voies tortueuses où il s'est perdu ne lui laissent pas un instant de relâche; il ne s'appartient plus; sa mission est de renverser et de détruire; son but, de remonter le courant de la civilisation; les actes d'une grossière barbarie se multiplient et se confondent; on s'égorge, on se vole, on se pille sur tous les points de l'empire ottoman! Et qu'on ne croie pas que nous exagérions à plaisir les faits qui sont venus jusqu'à nous et qu'on a pris soin de déguiser dans les colonnes du *Moniteur ottoman:* les troubles du Kurdistan et de Diarbekir sont assez connus; les affaires de Mossul et de Latakie, les insurrections de la Palestine et de la Syrie, dont le souvenir n'est que trop récent, demeurent là pour

Digitized by Google

porter témoignage. Cette rage qui porte les Druses et les Maronites à s'entre-détruire, par qui a-t-elle été soufflée et attisée dans le cœur de ces hommes, qui, sous l'empire de religions différentes, avaient cependant vécu pendant bien des années en parfaite intelligence? Il est évident pour nous que Riza-Pacha, livré à lui-même et parvenu au terme convoité par son ambition, eût ménagé davantage les actes et la mémoire du sultan auquel il devait son élévation; mais le pacte était fait et conclu, et Saffeti-Pacha, qui s'était fait nommer au ministère des finances, pesait sur lui de tout l'ascendant des besoins qu'il témoignait et de sa haine du nom chrétien. Nous avons signalé nous-mêmes, quand nous avons pu le faire, ces temps d'arrêt où, effrayé de la route qu'il avait parcouru, Riza-Pacha essayait, mais en vain, d'arrêter le débordement du mal dont il était sinon le promoteur, tout au moins l'instrument. N'a-t-il pas étayé Saffeti-Pacha; n'a-t-il pas défendu, préconisé outre mesure auprès de la diplomatie européenne, ses plans financiers; n'a-t-il pas tenu pendant longtemps un épais bandeau sur les yeux du sultan, jeune souverain dont les intentions pour le peuple et pour l'armée ont toujours été excellentes; n'a-t-il pas désorganisé l'administration civile des provinces, après en avoir altéré l'organisation militaire, qui l'une et l'autre commençaient à se modeler d'après les principes européens? Les rajas ont été en butte à mille exactions diverses; l'armée permanante a été réduite, et, pour subvenir aux dépenses de cette armée, il a fallu extorquer de l'argent par des mesures iniques et arbitraires. Qu'ajouter à ces fautes, si ce n'est celle plus grande encore de compromettre le prince au plus haut point vis-à-vis des ambassadeurs permanents qui représentent dans Constantinople les puissances étrangères, celles surtout que le gouvernement turc a le plus d'intérêt à ménager? Rappellerons-nous cette allocution imprudente qu'on mit dans la bouche du sultan après une grande revue de ses troupes : un journal bien informé l'a fait connaître dans le temps au public français. La voici de nouveau, pour qu'on puisse juger avec connaissance de cause du fanatisme qu'on cherchait à inculquer dans l'esprit du souverain : *Soldats de l'Yslam*, s'écriait le jeune Abdul-Medjid, *n'oubliez pas que le Coran et le khadis* (la tradition) *vous font une loi de faire toujours la guerre aux infidèles*. Et comme si l'effet de cette sortie n'avait pas été assez puissant et assez répandu, ces paroles sont reproduites dans le journal officiel qui s'imprime à Constantinople. Il est vrai que, sur la représentation énergique du seul ambassadeur d'Angleterre, le ministre turc fit suspendre la distribution du numéro entaché de cette folle provocation, dont il nous est impossible de rendre le jeune souverain responsable. Mais ce fanatisme ardent et opiniâtre ne se bornait point à de simples paroles: l'affaire des renégats, dont tout le monde a entendu parler en Europe, est une preuve que non-seulement la conscience, mais encore la vie des hommes, était menacée à toute heure.

C'est bien sur une invitation, sur un ordre exprès de Riza et de Mouça-Saffeti-Pacha, que les oulemas ont appelé les prétendus coupables devant une espèce de tribunal spécial, réuni pour la circonstance. En vain

Digitized by Google

le cheik d'Yslam, ou chef de la loi, leur avait-il fait observer que sous plus d'un rapport, il était convenable de traiter politiquement une question aussi délicate: ceux-ci insistèrent pour que les oulemas restassent saisis de l'affaire. Les ministres savaient parfaitement que ceux-ci étaient obligés, presque malgré eux, d'appliquer la loi religieuse, qui, dans ce cas, prononce la peine de mort; et lorsque l'ambassadeur de l'Angleterre, prenant encore l'initiative dans cette occasion, demanda hautement l'abrogation de cette loi trop sévère, qui est-ce qui résista, sinon les mêmes ministres? On les accuse en outre d'avoir osé ajouter que, si le sultan, leur maître, se laissait aller à une telle condescendance, il donnerait le signal d'une légitime révolte et qu'il y aurait danger pour sa personne. Toutefois, la loi n'en fut pas moins rapportée, comme chacun le sait, sur les menaces de sir Strafford-Canning. Nous devons ajouter que nous n'avons jamais deviné pourquoi M. de Bourqueney sembla demeurer inactif durant le cours rapide de cette négociation, lui qui d'ordinaire marchait si volontiers et de bonne intelligence dans les voies ouvertes par le représentant de l'Angleterre; et en faisant cette remarque, ce n'est pas toujours comme blâme que nous rappelons sa conduite.

Enfin, tant de fautes et d'excès devaient avoir un terme, et ce qu'il y a de plus singulier, d'inexplicable et pourtant d'avéré, c'est que la diplomatie européenne, qui, si elle eût agi avec accord et conviction, eût pu depuis longtemps porter remède à tant de maux, n'a été pour rien dans la catastrophe que nous allons raconter.

C'est au sultan tout seul qu'en revient l'honneur.

Voici donc ce qui s'est passé à Constantinople en cette occasion. Je n'ai pas dit, mais l'on se rappelle peut-être, que l'un des beaux-frères du sultan, Achmet-Fethi-Pacha, dont nous avons été à même, il y a quelques années, d'apprécier le noble caractère et la justesse d'esprit, car il était ambassadeur de la Sublime-Porte près du gouvernement français à l'époque où l'on apprit la mort du sultan Mahmoud, prit part alors aux affaires. Son affection pour son jeune souverain lui fit quitter Paris pour retourner à Constantinople, où l'attendait un sort brillant. Quoique nommé ministre du commerce avec Reschid, il fut moins exposé que d'autres aux coups qui atteignirent plus tard les partisans avoués de la réforme, à cause des liens qui l'unissaient à la famille du sultan. Certes, ce n'est pas qu'il eût jamais dissimulé son opinion: seulement on le considérait comme un homme doux, patient, et surtout peu dangereux; on alla même jusqu'à lui offrir le ministère de la justice, et il accepta ce poste important, pensant avec raison qu'on lui saurait gré un jour et du mal qu'il pourrait empêcher, et du peu de bien qu'il lui serait permis de faire. Cependant, comme on sut qu'il était en correspondance avec Reschid-Pacha, le ministre gouvernant finit par en concevoir quelque ombrage, et on l'éloigna.

Un autre personnage dont nous tairons le nom et lui, apercevant avec effroi le précipice où l'on conduisait le sultan, osèrent faire entrevoir à ce prince la vérité, au risque de lui déplaire et surtout d'encourir les chances fâcheuses

Digitized by Google

de l'inimitié du ministre dirigeant. L'entrée du sérail ne pouvait leur être refusée: ils en profitèrent pour instruire Abdul-Mejid de l'impopularité de son cabinet; ils ne purent lui dissimuler leurs appréhensions sur la funeste direction qui lui était imprimée; ils lui parlèrent le langage du dévouement le plus sincère et de l'abnégation la plus complète. Le sultan les écouta sans répondre une parole, sans laisser deviner sa pensée, de telle sorte qu'en le quittant ils ignoraient encore s'ils avaient encouru sa disgrâce ou s'ils avaient déposé en son sein le germe d'une grande pensée.

Les affidés du palais virent le jeune prince, après cette conversation, se diriger seul vers ses jardins, et là, après deux heures de contention d'esprit, indiquée par sa marche tantôt précipitée, tantôt ralentie, par ses gestes rapides ou son attitude pensive et préoccupée, surgit une énergique résolution, une résolution digne du sultan Mahmoud, et qu'il fit exécuter sans avoir pris conseil d'aucun de ceux qui d'ordinaire l'entretenaient, et qu'on savait être les confidents directs de sa volonté. Donc, sans être assuré par avance s'il pouvait compter sur des amis francs et résolus, si les chefs de l'armée seconderaient ses vues, si le peuple approuverait sa conduite, il fit venir un simple officier du sérail et il lui dicta des ordres que, dans sa stupéfaction, celui-ci se fit répéter jusqu'à deux ou trois fois.

C'était l'heure du soir où la population de Constantinople prend ses repas: Riza-Pacha, entouré de ses favoris et de ses créatures, était en train de s'enivrer avec des liqueurs fortes, lorsque entra dans la salle du festin l'envoyé du sultan. Questionné sur l'objet de son message de la part du maître, il dit: « Je viens te retirer tes décorations et les insignes de ton rang. » Riza, fasciné par ces paroles, se récria, et comme il cherchait à redonner quelque courage à ses amis stupéfaits en leur assurant que cette méprise s'éclaircirait aussitôt qu'il aurait parlé au sultan, le messager l'interrompit, le prévenant que toute démarche de ce genre serait inutile, et que la personne sacrée du souverain était désormais interdite à sa vue. Ce peu de mots, prononcés avec fermeté, suffit pour renverser de toute sa hauteur le puissant de la veille : incapable de répondre et d'agir, et bientôt demeuré seul comme s'il eût été atteint du mal funeste qui décime la contrée, il devint en quelques instants le sujet le plus humble des États du Grand-Seigneur.

Nous ne savons quelle tête couronnée, au sein de nos États occidentaux, eût déployé dans une circonstance semblable plus de caractère, plus de force, plus de véritable grandeur, que le sultan Abdul-Mejid en a montré. Il est certain que les plénipotentiaires européens n'ont été pour rien dans la chute d'un ministre qu'ils ont étayé trop longtemps; nul d'entre eux ne peut se vanter d'avoir concouru à amener un résultat dont la civilisation toute entière profitera, et nul surtout ne pourra l'attribuer à son adresse ou à son habileté.

Nous le répétons à dessein, c'est au sultan tout seul que doit revenir l'honneur d'une mesure qui doit consolider la situation de l'empire ottoman, et

Digitized by Google

avoir la plus sérieuse influence sur la détermination des cabinets européens au sujet des affaires ultérieures de l'Orient.

Dans le prochain numéro de la *Revue de l'Orient*, nous ferons connaître avec détail les changements opérés dans le personnel administratif de l'empire ottoman depuis l'arrivée de Reschid-Pacha à Constantinople; nous nous étendrons sur les premiers actes qui ont signalé la réintégration de sa politique; enfin, nous parlerons de ses plans, et de la possibilité de leur réalisation dans un avenir plus ou moins prochain, c'est-à-dire après qu'ils auront été appréciés et jugés par le jeune sultan, qui désormais veut et peut régner par lui-même. Nous ne craignons plus que l'on cherche à égarer ses pas ou à le détourner de la bonne voie : les hommes qui l'entourent nous sont trop bien connus pour que nous supposions un revirement fâcheux dans les idées d'une bonne et saine réforme. Nos seules appréhensions, nous devons le répéter, seraient que, dans un désir pressant de réparer tous les maux, de faire face à tous les besoins, de combler tous les vides, on ne se hâtât trop, et qu'on ne fît avorter, par une précipitation imprudente, cette grande et belle idée de la régénération d'un peuple dont on n'apprécie pas assez en Europe les solides et louables qualités. A. D.

RÉCEPTION DE L'AMBASSADEUR DU MAROC.

Le pacha de Tétuan, Sid-el-Hadj-Abd-el-Kader-Achâche-Pacha, envoyé par l'empereur du Maroc Abd-ur-Rahman, en qualité de son ambassadeur extraordinaire auprès du roi, est le fils du kaïd Mohammed-Achâche, dont la famille illustre occupe héréditairement, depuis une longue suite d'années, le pachalick de Tétuan. C'est un jeune homme de 26 à 27 ans, d'une intelligence vive, d'un esprit méditatif, d'un caractère discret et élevé. Il s'est refusé à prendre part à aucune des fêtes qui lui étaient offertes soit à Marseille, soit pendant sa route vers la capitale, parce qu'il n'avait point encore paru devant la personne du sultan de la France. Tel est l'usage des Orientaux, et l'on a vu souvent à Paris, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, des envoyés de Perse, de Turquie, de Tunis demeurer ainsi dans la plus sévère retraite, durant plusieurs semaines après leur arrivée, jusqu'au jour où leur première audience donnait en quelque sorte le signal de leur délivrance, et leur permettait à la fois de se livrer en spectacle aux populations européennes et de jouir de celui de notre civilisation.

L'ambassadeur du Maroc a été reçu en France avec une bienveillance marquée; il occupe aux Champs-Elysées un hôtel où l'Etat le défraie de tout avec un luxe et une profusion dignes de l'Orient. Sa suite est nombreuse; il est accompagné de Sid-Mohammed-el-Lebbidi, chef du commerce de Tétuan; de Sid-el-Hadj-el-Arbi-el-Attar, administrateur des douanes;

Digitized by Google

de Sid-Mohammed-Seffar, chef des écoles de Tétuan ; du kaïd Ahmed-el-Aïate, chef des troupes régulières marocaines, et de plusieurs officiers d'ambassade. Sa fortune est fort considérable, et il a consacré aux dépenses de sa mission une somme de 500,000 francs.

Le Roi, dans sa bienveillance, n'a pas laissé longtemps dans la retraite l'illustre pacha, et l'a admis en audience publique trois jours après son arrivée à Paris. Cette audience a eu lieu le 30 décembre. L'ambassadeur, conduit avec sa suite aux Tuileries dans quatre voitures de la cour, dont deux carrosses dorés, attelés de quatre chevaux *in flocchi*, a été d'abord mené au salon d'attente des ambassadeurs, où une collation, à laquelle présidait M. le lieutenant général baron Atthalin, avait été servie. Le cortége, précédé par M. le comte de Saint-Mauris, introducteur des ambassadeurs, se rendit ensuite à l'audience royale. Le Roi, à l'entrée de l'ambassadeur, était assis sur son trône, entouré des princes, ses fils, de ses ministres, de ses aides de camp, et des principaux officiers de sa maison. Derrière M. le maréchal duc de Dalmatie et M. Guizot, on remarquait M. le général comte de Larue, négociateur du traité de délimitation entre la France et le Maroc, et M. Doré de Nion, consul général et chargé d'affaires du roi à Tanger, négociateur du traité de paix avec cette même puissance. On voyait également M. Léon Roches, l'habile interprète de l'armée d'Afrique, et dont les talents ont été si utiles dans la négociation dirigée par M. de Larue.

Le Roi était en uniforme d'officier général. L'ambassadeur était couvert d'un vaste burnous violet ; et les couleurs variées des costumes des officiers de sa suite donnaient au groupe de l'ambassade un aspect singulièrement pittoresque.

L'ambassadeur, présenté par M. le comte de Saint-Mauris, prit la parole, et, avant de remettre ses lettres de créance, prononça en arabe le discours suivant, dont M. Alix Desgranges, premier secrétaire du Roi pour les langues orientales, et professeur de turc au Collége de France, donna sur-le-champ la traduction :

« Gloire au Dieu très-haut, le maître des mondes; prières et salut sur « tous les prophètes et les envoyés de Dieu.

« Je glorifie Dieu, qui m'a accordé cette faveur et m'a destiné cette joie, « que mon seigneur et mon maître ait jeté sur moi un regard de bienveil- « lance, et m'ait revêtu du manteau de la grâce, lui, l'imam et la colonne « de l'islamisme, l'émir des fidèles, le soutien de son peuple et de sa reli- « gion, le Cid Muley-Abd-Ur-Rahman : que Dieu éternise pour nous ses « bontés et son existence.

« Il m'a envoyé vers toi, ô magnanime sultan, glorieux roi, le César des « césars, l'honneur de l'Europe et le plus grand des Khosroës, le maître des « deux continents et le souverain des deux mers, — pour te présenter sa « lettre et pour te remettre ses présents.

« Partout, sur notre route, ta générosité a semé tes nombreux bienfaits; « de toutes parts elle nous a prodigué les plus grands honneurs. Du jour où « notre pied a posé sur tes vaisseaux pour nous rendre vers toi, et que nous

Digitized by Google

« sommes devenus tes hôtes, dès l'instant où nous sommes entrés dans les « lieux soumis à ton obéissance, tous leurs habitants se sont empressés à « l'envi de nous faire une réception dont la grâce ne saurait se décrire, un « accueil auquel notre cœur s'est épanoui de bonheur et de joie.

« Depuis longtemps nous avions entendu répéter que la nation française « brille par son urbanité, par la bonté de son caractère, par le charme et la « grâce de son commerce avec les hommes; mais nous sommes venus, et ce « qui nous a été donné de voir dépasse de beaucoup tous les récits que nous « avions entendus. En cela nous avons reconnu la preuve de votre amitié « pour nous, et des bonnes dispositions dont vous nous faites sentir les « effets.

« Nos mains, s'il plaît à Dieu, seront l'instrument du renouvellement de « l'amitié entre les deux peuples, et par elles les deux empires tendront à ne « faire qu'un seul empire. Nous serons la continuation de ce qu'ont été nos « prédécesseurs, nos ancêtres et vos ancêtres; nous serons unis par la sincé- « rité et la fidélité des sentiments, aujourd'hui surtout qu'un voisinage nou- « veau s'est établi entre nous et vous;

« Car l'acte le plus agréable à Dieu est l'acte de bon voisinage, et salut. »

Le Roi a répondu en français, traduit également sur-le-champ en arabe par M. Desgranges :

« Je rends grâce à Dieu que les relations de paix et d'amitié qui ont si « longtemps subsisté entre la France et l'empire de Maroc aient été aussi « promptement rétablies; je me réjouis que votre souverain le sultan Mu- « ley-Abd-Ur-Rhaman vous ait envoyé auprès de moi en témoignage de ses « sentiments de sincère amitié.

« J'ai appris avec une vive satisfaction les mesures qu'il a déjà prises pour « garantir de son côté la sécurité de nos frontières, et j'accueille avec con- « fiance les paroles affectueuses que vous venez de m'adresser en son nom. « Vous pouvez l'assurer que, de ma part, rien ne sera omis pour la franche « et complète exécution du traité si heureusement conclu entre nous, et « que je saisirai avec empressement les occasions de lui prouver que je serai « toujours pour lui un bon voisin et un fidèle allié. J'espère que, sous la « protection de Dieu, des relations de plus en plus amicales s'établiront entre « nous, et que nos peuples recueilleront les fruits de notre loyale amitié. »

A l'issue de l'audience du Roi, l'ambassadeur a été conduit à celle de la Reine et des princesses de la famille royale; après quoi il a été reconduit à son hôtel dans les voitures de gala qui l'avaient amené.

CHINE.

Funestes effets de l'opium. — Une lettre écrite du Kian-Nan par un missionnaire français contient les détails suivants : « Ce n'est pas ici qu'il faut élever une controverse pour savoir si l'usage de l'opium est une

Digitized by Google

chose indifférente. On montrerait des familles, naguère dans l'aisance, aujourd'hui désolées; les enfants, sans nourriture et sans vêtements, obligés de se faire voleurs; les femmes vendues, et les fumeurs devenus pires que des bêtes brutes. Ce mal est très-répandu dans les villes, et des personnes bien instruites vont jusqu'à dire qu'un Chinois habitué à fumer de l'opium est un homme perdu pour les affaires de la vie civile. Après avoir usé de ce dangereux poison pendant trois années seulement, il ne sera plus propre qu'à satisfaire sa passion ou plutôt sa fureur. S'il peut y réussir, il traînera encore sa vie pendant assez longtemps; mais il sera réduit à un état complet de stupidité. Si, au contraire, les ressources lui manquent, alors il est en proie à des souffrances et à une langueur dont il ne se relèvera plus. Un fumeur ordinaire dépense au moins douze francs par jour, dont la moitié pour le poison, et le reste pour les besoins qu'il impose. Or, c'est là une somme considérable pour la Chine. »

OCÉANIE.

Emploi du premier vin fait dans l'île Tonga. — On a l'espérance d'acclimater la vigne dans les îles de l'Océanie. Jusqu'à présent, les ceps qu'on y avait transplantés n'avaient produit que des feuilles; un missionnaire français, le P. Grange, en a obtenu du raisin. Voici ce que nous lisons dans une de ses lettres : « Un mot sur le cep de vigne que j'ai planté. Après mille essais, je suis parvenu à arrêter sa force exubérante de végétation, et j'ai eu la consolation de lui voir porter des fruits. Que pensez-vous que j'aie fait du premier raisin qui ait mûri à Tonga? que je l'aie donné? conservé? Non, rien de tout cela : je l'ai cueilli religieusement, je l'ai pressé dans un linge très-propre, puis, après en avoir clarifié le jus, je m'en suis servi pour dire la messe le 1er janvier 1844. Je n'avais personne à qui exprimer mes vœux de bonne année, et pendant que vous passiez ce jour dans l'allégresse, au milieu de vos nombreux amis, je me trouvais seul, à cinq mille lieues de la patrie. Mon cœur avait pourtant besoin de s'épancher. Que faire? Je célébrai pour tous les membres de la société de Marie, pour mes parents, amis et bienfaiteurs d'Europe, et je chargeai celui qui est de tous les temps et de tous les lieux de vous faire parvenir mes souhaits. Puissent-ils s'accomplir !... »

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

EMPIRE DES BARMANS.

Huitième article (1).

XXI. — Langue, écriture, littérature, poésie, sciences et arts des Barmans.

D'après ce que rapportent les Européens qui habitent Rangoun, il est très-difficile de déterminer de quel idiome dérive la langue barmane, c'est-à-dire celle de l'ancien royaume d'Ava, qui est la plus généralement répandue; car, ainsi qu'il a été déjà dit ailleurs, elle est altérée parmi le peuple dans quelques provinces, et dans d'autres, excepté pour les gens en place, le langage est tout à fait différent. La langue nationale qui se parle dans l'Ava, le Pégou et le Martaban, a une force et une grâce qui manquent aux langues européennes; avec quelques particules réplétives dont on accompagne un mot, on donne au discours le ton de gravité, de soumission, d'élégance et d'affabilité qui convient au rang et à la qualité de la personne à laquelle on s'adresse. Les nombres singulier et pluriel sont mis dans le langage par quelques particules qui expriment en même temps la qualité essentielle de la chose dont on parle. Par exemple, qu'on veuille dire un mandarin, on dira *men-taba*, c'est-à-dire mandarin une personne; en parlant d'un grand talapuin, on ne dit pas simplement *ponghi*, mais bien *ponghi-taba*, c'est-à-dire ponghi une personne; un homme, en général, se dira *tajauch;* un animal, *tachaun;* si l'on veut dire une chose ronde, un œuf, par exemple, on dira *u talon*, c'est-à-dire un œuf rond; enfin, si on veut exprimer une chose qui est plate, une table, on dira *pin tabia*, c'est-à-dire une table plane, etc. Quant aux choses qui ne sont pas animées et qui manquent de ces propriétés dont il vient d'être parlé, on adopte la particule *cu:* ainsi *til*, *nit*, *son*, etc., qui veulent dire un, deux, trois, etc., deviendront *til cu*, *nit cu*, *son cu*, etc., c'est-à-dire une chose, deux choses, trois choses, etc.

La langue barmane est, de toute manière, difficile à apprendre pour un Européen, et cela par une foule de raisons. La première est la construction, qui diffère totalement de la nôtre; la seconde est dans les nombreuses aspirations gutturales et nasales avec lesquelles les voyelles se prononcent; la troisième est dans la terminaison presque uniforme qu'ont un grand nombre de mots, bien qu'ils diffèrent totalement dans leur signification. Un ou

(1) Voir tome VI, pages 77, 168, 227 et 325; tome VIII, pages 3 et 132: tome IX, page 19. — *Erratum* de la page 26, ligne 25. C'est par erreur que le *ticale* a été indiqué comme une *monnaie* valant 40 francs : le *ticale* est un *poids* d'environ 30 grammes.

Digitized by Google

deux exemples rendront cela clair. *Za* veut dire avoir faim; *zau*, riz cru; *zà*, sel. Ainsi de même *ta* veut dire empêcher; *tha*, surgir; *thaa*, conserver; *chiaa*, tarder; *chia*, tomber; *chia à* exprime en même temps attendre et tigre; enfin, l'extrême difficulté de cette langue provient encore de ce que les différentes expressions sont, pour ainsi dire, autant de phrases différentes, et de ce qu'un verbe qui a servi pour exprimer une action ne peut plus servir pour une autre. En voici un exemple: nous pouvons employer en français le verbe laver pour exprimer l'action de rapproprier le linge, les étoffes, les mains, etc. Mais dans la langue barmane, chaque chose qui se lave exige un terme différent et même une autre phrase: ainsi pour laver les mains, il y a un verbe qui n'est point le même que celui qui exprime l'action de se laver la figure, laver le linge avec du savon, le laver simplement avec de l'eau, laver le corps, les vases, etc.

L'alphabet est composé de quarante-quatre lettres radicales, dont plusieurs viennent de l'alphabet *pali*: elles sont toutes formées de courbes, de cercles et d'arcs de cercle; elles s'écrivent horizontalement de gauche à droite, cela contrairement à ce qui se pratique dans tout l'Orient. L'aspect de cette écriture est assez régulier; on la trace, avec un stylet qui laisse une empreinte blanche, sur des feuilles de palmiers séchées et noircies, ou sur le *prubaich*, qui est une espèce de papier grossier fait avec du rotin macéré, détrempé dans l'eau et noirci avec du charbon joint au suc de quelques plantes, et dont les feuilles sont repliées comme celles d'un paravent. Parmi les quarante-quatre lettres il y a sept voyelles, dont deux *e*, un muet, l'autre ouvert, et deux *o*, un large et l'autre étroit. Les noms n'ont point de déclinaison, et l'on ne distingue leurs divers cas que par certains articles que l'on met après eux. La maison se dit, en barman, *eim si*; de la maison, *eim i*; à la maison, *eim a*; la maison, accusatif, *eim go*; par la maison, *eim gà*. Le pluriel se reconnaît en mettant après le nom la particule *do*: ainsi les maisons, *eim do*: des maisons, *eim do i*, etc. Il n'y a point de différence entre les genres, seulement quand on veut dire la femelle d'un animal, à son nom générique on ajoute le mot *ma*: ainsi chien, en barman, se dit *choè*; pour exprimer la chienne, on dit *choè ma*. Les verbes n'ont pas de terminaisons différentes dans leurs temps; on distingue le présent en plaçant après eux la particule *si*; le passé, celle *bi*; et le futur, celle *mi*: ainsi, par exemple, je vais se dit *suà si*; il alla, *suà bi*; il s'en ira, *suà mi*. L'impératif se distingue encore en y ajoutant *tò*, après l'interrogatif *là*, et le gérondif *lien*.

La versification, de même que le chant et la musique, n'est pas très-variée. Les Barmans ont beaucoup de livres historiques et instructifs écrits en vers, lesquels sont tous composés de quatre monosyllabes, et il n'y a que les deux derniers d'un chapitre qui soient rimés. En se reportant à la cosmographie et à la cosmogonie des Barmans, à leurs croyances et au goût auquel ils sont généralement portés pour le merveilleux et l'emphatique, on se persuadera facilement que leur poésie peut plaire même à l'oreille délicate d'un Européen. Le Barman est généralement porté à la lecture des

Digitized by Google

livres de poésie, et souvent même cette lecture est faite en chantant par des personnes d'une voix sonore que l'on paye à cet effet, ainsi qu'il a été dit en parlant des funérailles. Un grand nombre encore s'appliquent aux compositions poétiques, pour lesquelles tous les livres qui traitent de Godama, des nats, etc., leur offrent d'abondants matériaux.

Indépendamment des bibliothèques que conservent les talapuins dans leurs baos, il en existe une considérable et, dit-on, fort curieuse dans le palais du roi, à Ummérapoura.

Bien qu'il soit rare de trouver chez les Barmans une personne qui ne sache ni lire ni écrire, parce que, ainsi qu'il a été dit, on a la coutume de confier dès leur jeune âge les enfants aux talapuins, cependant on peut dire que les sciences ont fait peu de progrès parmi eux. Excepté quelques-uns qui s'adonnent à la profession d'avocat et à l'étude du *Dammasat* (code des lois), tous les autres aiment mieux passer les jours dans l'oisiveté, causant et mâchant le bétel, et si quelquefois ils se mettent à lire, ils prennent quelques livres chez les talapuins, dont les bibliothèques se composent principalement des ouvrages qu'ils sont, d'après leurs institutions, forcés d'étudier, tels que la *Sada*, qui est la grammaire de la langue pali; le *Magata*, le *Vini* et le *Padimot*, qui traitent de leurs règlements; le *Sottan*, qui est la règle pour la manière de vivre. Outre ces livres, il y en a encore un autre qui vient de Godama, et c'est une de leurs principales écritures: il s'appelle *Abidama*; il traite des idées et des conceptions ou volontés qu'ont tous les êtres animés dans les différents états heureux ou malheureux; et ce livre est réputé le plus difficile à comprendre de tous. L'étude des talapuins est plutôt de mémoire que d'intelligence; chez les Barmans on estime plus la mémoire que le raisonnement, et celui qui a la mémoire la plus heureuse est réputé le plus savant: on trouve des talapuins qui ont appris de cette manière le *Vini*, qui est un ouvrage assez étendu. Tous ces livres sont écrits en langue pali, mais le texte est toujours accompagné de l'interprétation barmane, à peu près comme le français se trouve à côté du latin dans les livres d'heures, paroissiens, etc.; presque tous ces ouvrages ont été portés de Ceylan dans le royaume barman et pays adjacents par des talapuins ou des bramines. Le *Beden*, livre d'astrologie judiciaire, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler dans l'article des superstitions, est aussi écrit en pali.

Quant aux livres écrits en barman, ils sont fort nombreux; mais ce sont pour la plupart des productions dépourvues de génie, où l'on trouve une allocution sauvage, froide et incohérente. Cependant, il y en a quelques-uns écrits par des hommes sages, pour l'instruction des rois et de la jeunesse, dans lesquels on rencontre de bons enseignements moraux, et des principes non-seulement d'une politique saine et ferme, mais même du machiavélisme le plus réfléchi. Parmi ces livres, celui qui mérite la première place est intitulé *Aporazabon*: c'est une espèce de roman dans lequel paraît un vieux ministre, appelé *Aporaza*, à qui le roi et les mandarins adressent diverses questions sur le moyen de gouverner les peuples. En

Digitized by Google

voici quelques petits passages qui pourront en donner une idée; ils ont été traduits en italien par le missionnaire Vincent San-Germano.

Un jour le roi demanda à *Aporaza* ce qu'il devait faire pour rendre son royaume florissant et peuplé. Voici ce que lui répondit le vieux ministre: « 1° Prendre à cœur les affaires de vos sujets comme s'ils étaient «vos propres enfants; 2° diminuer les redevances et les *ciochi*; 3° propor-«tionner les impositions aux moyens de chacun; 4° être libéral; 5° demander «et vous informer souvent comment vont les affaires du royaume; 6° aimer «et estimer vos bons et fidèles serviteurs; 7° être poli avec tous et leur «parler humainement. Vous devez encore faire de manière que le pays «augmente en population et qu'il acquière de l'honneur et de la réputation «auprès des nations étrangères. Vous ne devez point maltraiter les riches; «au contraire, vous devez les soutenir et veiller à leurs intérêts. Vous devez «encore avoir des égards pour les généraux des armées, et les ministres qui «gouvernent au nom du roi ne doivent point être repris et abaissés devant «le peuple. Vous ne devez point mépriser l'homme doué de prudence et «d'adresse. Vous devez être juste et modéré dans vos tributs et les propor-«tionner aux productions et au commerce: cela se confirme par l'exemple «des fruits avant qu'ils soient mûrs. Voyez, dit le vieux ministre, quand «les fruits sont cueillis dans l'état de maturité, ils sont savoureux et agréa-«bles au goût; au contraire, ils sont insipides, amers et âpres quand on «les cueille verts. Le riz récolté à temps fait notre nourriture; il est, au «contraire, privé de substance quand on le recueille encore vert.» Le vieux ministre conseilla au roi de ne point fermer les portes de son royaume, c'est-à-dire de donner accès aux marchands étrangers pour le faire fleurir par le commerce.

Peu de temps après être monté sur le trône, le roi, ayant appris qu'un chef des Sciams, à la tête d'une troupe nombreuse, venait faire des excursions dans ses États, fit appeler *Aporaza*, et lui demanda conseil sur le parti qu'il devait prendre dans cette occasion. Le vieux ministre lui répondit : « Seigneur, ce n'est point seulement le feu qui brûle et fait du bruit «qui cause la mort; mais l'eau aussi, qui de sa nature est froide, coule tran-«quillement et sans bruit, la donne à ceux qui s'y plongent, ou sont sub-«mergés. Pour détruire votre ennemi, laissez de côté l'impétuosité du feu, «et imitez la froideur et la lenteur de l'eau. O roi! rappelez-vous que l'élé-«phant sauvage et furieux s'adoucit avec la femelle (il fait allusion à la «chasse des éléphants sauvages, que l'on prend au moyen des femelles, «comme il le sera dit dans un des articles suivants); donnez à ce chef quel-«qu'une de vos parentes en mariage, et vous verrez qu'il cessera tout dés-«ordre.»

Une autre fois, deux petits rois, s'étant mutuellement déclarés la guerre, recoururent tous deux au grand roi barman, pour lui demander appui et assistance. Le roi, selon sa coutume, consulta *Aporaza*, qui lui répondit en ces termes: « Une fois, deux coqs se mirent à se battre devant un paysan. «Après un long espace de temps, les deux adversaires ne pouvaient plus

Digitized by Google

«s'élancer l'un sur l'autre : alors l'homme de la campagne, courant sur eux, «les prit tous les deux. C'est ainsi, ô roi! que vous devez vous comporter «dans cette circonstance : laissez ces deux rois se battre entre eux, et quand «vous les verrez privés de force, précipitez-vous sur eux, et emparez-vous «de leurs États.»

Un homme de basse extraction était monté sur le trône par les intrigues d'un vieux mandarin. Celui-ci voulut ensuite faire le puissant et commander en quelque sorte au roi lui-même, qui, après avoir dissimulé pendant quelque temps, pensa enfin à s'en défaire. Se trouvant donc un jour en présence d'un grand nombre de mandarins et de celui par les intrigues duquel il était monté sur le trône, il lui adressa la parole, et lui demanda ce que l'on faisait du *zen*, que l'on élève autour des pagodes, quand une fois ces édifices étaient dorés et peints. (Le *zen* est un échafaudage très-élevé, formé de bambous et de grosses cannes, sur lequel s'asseoient ceux qui dorent et peignent les pagodes.) «On a l'habitude, dit le vieux «mandarin, de l'abattre et le détruire, afin qu'il ne gêne pas la vue de la «pagode, et qu'il n'en gâte pas la beauté. — Justement, répondit le roi, pour «monter sur le trône, j'ai eu besoin de toi, comme les doreurs et les peintres «ont besoin du zen ; mais maintenant que j'y suis monté et que je suis obéi «et respecté comme roi, tu es devenu inutile, et tu ne servirais même qu'à «me troubler.» En même temps il le chassa du palais et le relégua dans un village. Pendant que ce mandarin subissait son exil, il se déchaîna un jour une horrible tempête, accompagnée d'un vent excessivement impétueux. Durant cet ouragan, le mandarin, s'étant mis à regarder la campagne, observa que les grands arbres, qui résistaient à la force du vent et ne se pliaient point, finissaient par se rompre ou se déraciner, et qu'au contraire les hautes herbes et les bambous, qui se courbaient sous la puissance du vent, se redressaient après la tempête. «Oh! se dit-il alors en lui-même, si «j'avais suivi l'exemple de ces bambous et de ces roseaux, je ne me trou- «verais pas maintenant réduit à un aussi misérable état... »

Après ce petit aperçu de l'*Aporazabon*, je vais donner quelques sentences qui se trouvent dans un autre livre intitulé *Loghanidi*, c'est-à-dire règle et instruction sur la manière de vivre dans le monde.

« Le fruit *sapon* est une espèce de figue sauvage qui a l'extérieur beau et coloré, et qui semble être doux et savoureux, mais qui une fois ouvert laisse apercevoir une foule de vers : c'est ainsi que sont les hommes méchants. Au contraire le *giacca* (que nous nommons jaque, fruit de la grosseur d'une citrouille, et qui vient à un arbre), qui, au dehors, est hérissé de pointes épineuses, offre, quand on l'ouvre, une chair douce et très-savoureuse. On peut comparer les hommes de bien au *giacca*.

«La beauté et le prix d'une femme consistent à prendre soin de son mari.

«La grâce et la beauté de ceux qui sont laids, c'est la science et la sagesse.

«La valeur et la beauté des ermites, c'est la patience.

«La richesse d'une femme, c'est la beauté; celle du serpent, c'est son «venin.

Digitized by Google

«La richesse d'un roi, c'est une armée bien fournie de soldats et de braves officiers; celle d'un talapuin, c'est l'observance de ses règles.

«Dans le monde, celui-là compte beaucoup d'amis qui, dans son langage, est doux et poli; et, au contraire, celui qui est âpre n'en a que peu, ou point du tout. On peut prendre pour exemple le soleil et la lune : le premier de ces astres, pour avoir une lumière forte et une splendeur éclatante, ne voit aucune étoile, aucune planète quand il se montre à l'horizon, et il est contraint de finir son cours dans le ciel, tout seul, sans aucun cortége ou accompagnement; la lune, au contraire, parce qu'elle a une lumière faible et douce, se promène dans le ciel, au milieu des étoiles et des constellations, comme accompagnée d'une nombreuse suite.

«A l'époque où nous vivons, on n'estime et on ne considère que les richesses et l'argent. Qu'importe que l'on soit d'une vile naissance ou que l'on soit difforme, qu'on ait peu de jugement, que l'on soit ignorant; pourvu que l'on ait de la richesse, on sera recherché et vanté par tout le monde. Au contraire, soyez pauvre, vous vous verrez abandonné de vos amis et de vos parents, qui courent après ceux qui possèdent, parce que, dans Zabudiba, c'est l'argent qui fait les amis et les parents, etc... »

L'architecture barmane est peu remarquable et fort simple dans son caractère oriental. Ce qui a déjà été dit ailleurs fait à peu près connaître tout ce qui concerne les habitations où il se trouve le plus de luxe. Quant aux édifices publics, ils sont aussi tous à peu près construits sur un plan uniforme. Les ponts ou échafauds ne traversent pas l'eau; ce sont des massifs sur pilotis, en charpente de grosses pièces de bois de teck, équarris, qui s'avancent assez sur le fleuve ou la rivière pour que, quand les eaux sont basses, les bateaux puissent communiquer commodément avec la rive. Leur construction est solide et résiste à l'action d'un courant rapide; leur longueur varie selon leur emplacement: cinq que j'ai vus atteignaient de 60 à 75 mètres. Ils se terminent par de beaux escaliers fort commodes. Comme ils sont fort larges, on construit à l'extrémité une grande salle entourée de bancs, sur lesquels les mandarins et les gens riches vont respirer l'air frais du fleuve; sur quelques-uns, les marchands y traitent les affaires comme on le fait dans les bourses en Europe; enfin, toute l'étendue de ces ponts est couverte de kiosques chinois dont le plus élevé est celui qui surmonte le salon. Ces édifices sont généralement peints en rouge foncé.

Lors du voyage que le roi actuel prince de Saraoudy fit à Rangoun en 1841, on construisit son palais dans la nouvelle ville et au voisinage de la grande pagode. Cet édifice existe encore : c'est une grande charpente en teck, au milieu de laquelle s'élève une grande pyramide quadrangulaire tronquée, qui est surmontée de kiosques superposés; sa hauteur peut avoir, en la comparant à celle de la pagode, au moins 70 mètres; elle est à jour. A une élévation de près de 25 mètres du sol, il y a une plate-forme sur laquelle était placé le trône au milieu des plus riches ornements : le roi y passait une grande partie des jours, en y donnant audience publique à la vue de tout le peuple groupé dans le voisinage. On arrivait près de sa per-

Digitized by Google

sonne par un bel escalier, qui, dans toute sa longueur, était garni de mandarins et de gardes.

Les pagodes et les grandes statues, avec les quais qui bordent quelques étangs, sont les seuls ouvrages en maçonnerie; tous ces édifices sont construits en brique et en terre argileuse recouverte d'un enduit peint et quelquefois tout doré: ainsi sont faites toutes ces pagodes d'un aspect si beau et imposant.

Les édifices appelés pagodes ne ressemblent en rien à celles de l'Inde; leur nom barman est *chou*. Ce sont des massifs: dans l'intérieur de quelques-unes des plus remarquables, il y a une petite niche où l'on place une statue de Godama. Elles ont toutes à peu près la même forme, se terminent en cône allongé dont les côtés, ainsi que ceux des chapeaux chinois, sont des courbes concaves. On les place généralement dans des lieux isolés des habitations, sur une élévation plus ou moins haute, qui est aussi maçonnée en terre et en brique. Comme c'est un acte méritoire de construire une pagode, le nombre en est prodigieux, et, dans les villes, on les groupe presque toutes dans le voisinage de celles les plus réputées en sainteté. Leur hauteur varie depuis 5 mètres jusqu'à la dimension la plus gigantesque. Elles sont toutes surmontées d'une couronne en fer fondu ou forgé, souvent dorée, qui est découpée à jour et entourée de clochettes résonnant au moindre vent, et produisant un bruissement qui est assez doux et ne déplaît pas à l'oreille.

Le *Chou-Dagon*, qui est la grande pagode de Rangoun, est la plus remarquable du royaume: sa hauteur est d'environ 135 mètres; c'est l'édifice le plus élevé de toute l'Asie. Elle renferme, dit-on, des cheveux de Godama et elle est réputée pour être la plus sainte parmi toutes. Ce bel édifice est assis sur une très-grande plate-forme carrée, élevée de 7 à 8 mètres, et cette place est couverte de peuple pendant les jours de fêtes. On y arrive par de larges escaliers; on y entre par de grandes portes situées au milieu des quatre faces. La base de la pagode est octogone et elle s'élève sous cette forme à peu près jusqu'au tiers de sa hauteur. Cette pyramide tronquée se termine par une sorte de corniche qui a peu de saillie et qui est couverte de sculptures en relief; elle se prolonge ensuite dans les airs en cône renflé d'abord et puis évidé gracieusement jusqu'à son sommet; sa couronne en or massif est un réseau dentellé qui n'a pas moins de 5 mètres de diamètre; toute sa surface est dorée et entretenue avec le plus grand soin. L'aspect en est grand et d'autant plus imposant que les autres pagodes qui l'entourent, dont le nombre va au moins jusqu'à 100, semblent être placées là pour servir de point de comparaison et la faire ressortir davantage; on l'aperçoit de fort loin reflétant les rayons du soleil et dominant les arbres des forêts voisines de Rangoun.

Mais comme le sol est humide et le climat généralement pluvieux, et que la végétation est active, pour peu que l'entretien d'une pagode soit négligé, ce qui arrive souvent, les semences apportées par le vent y germent et deviennent des arbres dont les racines, s'insinuant dans l'édifice, le fendent et le mettent en ruines. Aussi ces monuments, dont quelques-uns sont gigan-

Digitized by Google

tesques, ne sont pas susceptibles de traverser les siècles sous leurs belles formes élancées, mais resteront des masses informes ou coniques, comme les tumulus phrygiens des temps héroïques que l'on trouve encore dans les champs troyens.

Aux quatre angles de presque toute les plates-formes des pagodes, sont placées d'énormes et grotesques statues d'animaux sauvages, principalement de *naga* (dragon ailé), aussi maçonnées en briques et enduites à l'extérieur: on rencontre de pareilles figures, mais plus petites, dans les escaliers des baos.

A Rangoun, au milieu de cette ville de pagodes qui se trouve dans le voisinage du *Chou-Dagon*, sont des baos et des salles publiques pour les pèlerins. Ces dernières sont de grandes galeries en bois qui ne sont murées que d'un côté; elles sont remplies de statues de Godama ou de saints personnages; la sculpture en est médiocre et ne mérite pas l'éloge que quelques voyageurs en ont fait. Godama et les autres personnages y sont généralement représentés la tête nue et rasée, assis par terre, les jambes croisées à l'orientale, les deux mains sur les genoux, les doigts longs et pendants, et toujours la même figure sans expression. Quelques-unes sont en maçonnerie, un très petit-nombre en marbre blanc avec incrustation, mais généralement elles sont en bois, les vêtements peints de divers couleurs, ou couvertes de petits miroirs et autres petites plaques brillantes incrustées avec assez d'art. Les statues et figures que les Barmans ont dans leurs maisons sont souvent en marbre ou en pierre; on leur enchâsse quelquefois sur le sommet de la tête un diamant ou un saphir entouré d'une couronne de petits rubis. Dans une seule salle, il y a quelquefois 20 ou 30 statues de même dimension, alignées contre le mur; elles sont de chaque côté d'un Godama placé au milieu, ou bien le dieu est placé de l'autre côté de la salle vis-à-vis cette rangée. La taille de cette dernière statue est de 9 coudées, qui est celle qu'avait le dieu d'après les saintes écritures; j'en ai remarqué deux de celles-là, à Rangoun, qui n'avaient pas moins de 10 mètres: une était assise ayant à ses pieds une autre statue de taille ordinaire, couchée sur le ventre et en adoration; l'autre était couchée de côté sur une sorte de lit de plus de 1 mètre.

La sculpture des bas-reliefs sur bois fixe quelquefois l'attention : les Barmans y ont acquis un certain art par l'habitude qu'ils ont d'en orner l'intérieur des baos, des salles publiques et les cercueils des talapuins.

Les Barmans n'entendent pas le dessin, et ne comprennent pas la perspective; leurs peintures sont bizarres, fantastiques, et ont quelque chose de sauvage. Ils ne peignent pas trop mal les fleurs, mais encore sont-ils bien au-dessous des Chinois sous ce rapport.

La construction de leurs charrettes est digne de remarque, non-seulement par sa simplicité, mais encore parce qu'ils n'emploient pas de clous. Les excellents bois dont regorge le royaume offrent aux habitants la commodité de pouvoir construire des barques de toute grandeur, dont un grand nombre sont d'un seul tronc d'arbre; j'en ai vu de celles-là d'une dimension

Digitized by Google

gigantesque; la forme de quelques-unes est bien entendue et elles sont susceptibles d'atteindre une grande vitesse à la rame. Ils ont les *balons*, ou pirogues de guerre, qui ont jusqu'à 40 rameurs; celles-là ne sont jamais d'une seule pièce. Au milieu est placé un pavillon qui sert de cabine au chef ou mandarin qui se trouve à bord, qui est surmonté d'un parasol doré s'il a une dignité qui lui permet d'avoir cet insigne. Si la proue est basse, fendante et pointue, la poupe est large et très-élevée; un fauteuil est placé sur son sommet, dans lequel s'asseoit le patron ou timonier.

Les Barmans travaillent assez bien les métaux et font des ouvrages assez remarquables en orfévrerie. Au moyen de soufflets cylindriques à piston, ils donnent au feu une activité capable de fondre presque tous les métaux. Avec du laiton, ils font des vases pour boire, d'une forme presque demi-sphérique, et d'autres ustensiles de ménage; avec le fer fondu, ils font des poêles à frire qui ont beaucoup de profondeur. Je ne pense pas que dans nos fonderies en fer on puisse obtenir beaucoup mieux que les couronnes de toute taille pour les pagodes, et qui sont d'un grand débit; elles sont gracieuses, légères et découpées en dentelle.

L'art de fondre les cloches et les clochettes est très-estimé chez les Barmans : les pagodes ont généralement deux ou trois grandes cloches qui sont placées au pied et que l'on fait résonner en les frappant extérieurement avec un bois de cerf. Tous ces édifices ont, ainsi qu'il a été dit, des clochettes attachées à leurs couronnes; on a aussi l'habitude d'en toujours suspendre au cou des bœufs.

La très-grande simplicité qu'ont les Barmans dans leurs habitations et dans leurs vêtements nuit chez eux au développement des arts et des métiers. Excepté un nombre plus ou moins considérable de musiciens, de charpentiers et de forgerons qui sont employés à la construction des maisons, des navires, des couvents de talapuins, des pagodes, on n'observe point cette variété de professions que le luxe et la vanité ont introduites dans les pays plus civilisés : chacun est capable de construire et de réparer sa petite maison de bambous, et chaque femme peut coudre les vêtements nécessaires à sa famille. A l'exception des habitants des grandes villes, qui pour la plupart s'adonnent au commerce et à quelques-uns des arts dont il a été question, tous les autres, dans les petites villes et les villages, ainsi que leurs femmes, se livrent à la culture du riz, du coton, de l'indigo, etc.; au temps de la récolte, les hommes vont avec leurs chariots ou bien avec de petites barques chercher leur approvisionnement, et les femmes restent ordinairement à la maison à filer et à tisser des étoffes pour l'usage de la famille.

Dans le royaume d'Ava, où l'on recueille beaucoup de soie, on tisse des étoffes dont se revêtent habituellement les habitants des grandes villes; ceux des petites villes et des villages en ont au moins un vêtement pour paraître dans les jours de fête et de cérémonie. Bien que les étoffes de soie et de coton n'aient point ce lustre et cette perfection que l'on remarque dans les nôtres et dans celles des Chinois; bien qu'elles n'aient pas non plus cette

Digitized by Google

finesse des toiles de Madras et de la mousseline du Bengale, elles sont cependant remarquables par leur force et surtout par l'éclat de leurs couleurs.

Les Barmans ont un talent particulier pour tresser le rotin taillé en lames très-fines; ils font ainsi leurs boîtes à bétel et une partie de leurs vases pour boire, et les couvrent de ce vernis que nous appelons de la Chine, et que les Chinois tirent en grande partie du royaume barman. Ils font aussi usage de poteries dont on fabrique de grandes amphores, qui sont d'une belle apparence, mais d'une grande fragilité.

Avant de terminer cet article, il est convenable d'ajouter qu'en outre des motifs déjà donnés qui empêchent le développement de l'industrie, il en existe un autre qui provient du despotisme du gouvernement; car le goût et le génie national porteraient les Barmans vers le luxe et les arts: mais dès que le roi et les mandarins apprennent qu'il existe quelque artiste habile, ils le contraignent à travailler pour eux, et ils ne lui donnent pour salaire qu'une protection fort précaire. Des artistes européens sont allés à diverses époques dans le Pégou pour s'y établir; mais ils se sont tous vus obligés de se retirer dans le Bengale ou à la côte de Coromandel, parce qu'on les forçait à travailler pour les mandarins; en outre, un pauvre artiste est toujours exposé aux caprices du roi, qui peut, à son bon plaisir, permettre ou prohiber les vêtements et objets de luxe de nouvelle mode.

XXII. — Calendrier barman. — Climat et saisons du royaume barman.

Les astronomes et les astrologues du royaume barman sont, ainsi qu'il a été dit ailleurs, des bramines indiens venus de Ceylan ou de la côte de Coromandel: on les distingue des Barmans par leur costume en coton blanc. Ils sont généralement fort estimés parce qu'ils font de l'astrologie judiciaire, dans laquelle les Barmans ont une grande foi, et puis aussi parce qu'ils prédisent quelquefois justement les éclipses et qu'ils règlent l'année. C'est surtout à la cour qu'ils jouissent de la plus grande considération: il y en a toujours un grand nombre pour répondre aux questions qu'on leur adresse afin de trouver les heures bonnes ou mauvaises, en un mot, pour régler toutes les opérations; car, comme il a été déjà dit, le roi ne fait jamais rien sans les consulter.

En obervant l'année réglée par eux et l'exactitude avec laquelle ils prédisent les phénomènes les plus ordinaires du ciel, il est certain qu'ils ont des principes d'astronomie, qu'ils en ont de fondés sur des observations faites antérieurement au célèbre Hipparque, c'est-à-dire qu'après l'espace de deux cent vingt-trois mois lunaires, ou bien de dix-huit ans et dix jours, les éclipses du soleil et de la lune reviennent de la même manière et de la même grandeur.

Parmi les bramines du palais, on en choisit un qui doit veiller sur l'horloge d'eau qui s'y conserve, et dont voici la forme: On remplit un vase d'eau sur lequel on pose une petite tasse trouée par le fond; cette tasse, se remplissant peu à peu, finit par s'enfoncer dans l'eau. Immédiatement on

Digitized by Google

en place une autre de même forme, qui s'y plonge également, et chaque descente de tasse indique une certaine heure, que l'on sonne en donnant autant de coups de marteau de bois sur une grande feuille de cuivre. On sait déjà, d'après ce qui a été dit en traitant de l'astronomie, qu'il y a soixante heures, trente pour le jour et trente pour la nuit; et comme la durée des jours et des nuits varie toujours dans le cours de l'année, les tasses sont aussi de différentes grandeurs, de manière que celles qui servent pour les nuits dans le solstice d'hiver servent aussi pour le jour dans le solstice d'été. Le jour comme la nuit est divisé en quatre parties égales, et à chaque quart de jour ou de nuit, un homme, par l'ordre du bramine, monte près de la cloche qui est placée dans le grand vestibule du palais, et bat alternativement sur la cloche et un grand tambour, pour indiquer les quarts et les heures qui se sont écoulés. Comme les heures barmanes n'ont pas la même durée, les nombreuses pendules que le roi a reçues en présents des Européens ne sont pour lui qu'un objet de curiosité.

J'ai eu précédemment plusieurs fois l'occasion de parler de la semaine et des jours qui la composent. Les mois sont lunaires de vingt-neuf et trente jours alternativement, et parce que douze mois lunaires ne font pas une année solaire, à chaque troisième année ils ajoutent un mois de plus: ainsi elle ne se compose pas exactement de douze mois; depuis déjà longtemps le premier jour de l'année barmane tombe le 12 d'avril. Le matin de ce jour n'est point le commencement de l'année, mais c'est selon que le soleil a fini son entière révolution dans l'écliptique, et les Barmans savent qu'elle s'accomplit en trois cent soixante-cinq jours et un quart environ.

Le commencement de l'année est toujours annoncé par un coup de canon, à Ummérapoura et à Rangoun. C'est pour les Barmans le moment de la descente d'un grand nat parmi eux, et ils croient que chaque année a son nat tutélaire.

Pendant les trois jours qui précèdent celui où commence l'année, tous les hommes, excepté les talapuins, et toutes les femmes et jeunes filles, ont l'habitude de se divertir en se jetant mutuellement de l'eau, ou en se la lançant avec de grosses seringues en bambou, et ils s'en couvrent des pieds à la tête. Les étrangers ne sont point exempts de ce divertissement de la part des femmes et des jeunes filles, et ceux qui veulent éviter de mouiller leurs habits doivent s'abstenir de sortir. Je me trouvais à Rangoun le 12 d'avril; je fus prévenu officiellement de cet usage: les personnes de l'état-major, qui étaient jeunes, bravèrent le danger, ainsi que les hommes de l'équipage, et ils y trouvèrent une occasion de s'amuser. Des ordres sévères avaient été donnés à mon sujet, et je pus vaquer à mes affaires et à mes promenades sans recevoir une goutte d'eau; car, comme j'avais eu une occasion solennelle de me montrer en public, j'étais connu de tout le monde.

Quant à la division des saisons et à la température de l'air, il faut distinguer le royaume d'Ava de celui du Pégou. Dans ce dernier, qui commence au Martaban et finit à la ville de Proom, les moussons alternatives du sud-ouest et du nord-est y produisent deux uniques saisons: celle des pluies

Digitized by Google

et celle de la sécheresse. Depuis la fin d'avril ou le commencement de mai jusqu'au mois de juillet, les vents du sud-ouest apportant les vapeurs de la mer sur les forêts du Pégou, elles s'y condensent et se dissolvent en pluies très-abondantes qui tombent journellement à cette époque, au commencement et à la fin de laquelle les pluies sont presque toujours accompagnées de vents impétueux, l'atmosphère est rempli d'électricité, les éclairs brillent, et la foudre gronde avec d'horribles fracas, tombe sur les pagodes, les édifices, les arbres élevés, et tue des hommes et des animaux. Depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de septembre, les pluies tombent moins abondamment, sans tonnerre ni éclairs; ensuite le mousson cesse, et fait place à celle du nord-est, qui s'établit et dure jusqu'au mois d'avril; le temps se met au beau, et la sécheresse devient continuelle. Il y a des années où il pleut dans le mois de février, mais la pluie est fine et de peu de durée.

Dans le royaume d'Ava, c'est-à-dire depuis la ville de Proum jusqu'aux 26e et 27e degrés de latitude septentrionale, l'année se divise en trois saisons : celle du froid, celle de la chaleur, et celle des pluies. Les quatre mois de novembre, décembre, janvier et février constituent le temps froid; depuis le commencement de mars jusqu'à la fin de juillet, c'est celui de la chaleur; et les quatre autres mois font la saison des pluies. Le froid n'est sensible dans l'Ava et le Pégou que pendant la nuit et les matinées, et il l'est davantage dans le premier de ces deux pays, qui est le plusau nord. Dans les mois de novembre et de décembre, la rosée blanche est abondante; mais jamais de neige. La grêle qui tombe quelquefois vers la fin d'avril ou au commencement de mai peut donner aux Barmans quelque idée de la neige et des glaces de nos hivers. Dans tout le royaume, l'époque du froid est la plus belle et la plus délicieuse: c'est le temps où l'on fait la récolte du riz et des autres grains, et celui où l'on cultive avec le plus de succès toute espèce de légumes; ceux apportés d'Europe y viennent à merveille.

L'été n'est point, comme chez nous, précédé d'un riant printemps, et le passage du froid au chaud est très-brusque; tellement que c'est dans les mois de mars et d'avril que l'on éprouve les plus grandes chaleurs: le thermomètre s'élève alors de 30 à 32 degrés centigrades à l'ombre. C'est vers cette époque que les arbres renouvellent en partie les feuilles, qui sont en général persistantes, comme dans tous les pays situés dans la zone torride. Le royaume d'Ava, quoique placé par une latitude plus élevée que celui du Pégou, éprouve cependant les chaleurs plus fortes et de plus longue durée: pendant ces temps chauds et secs, l'atmosphère est remplie de vapeurs; une brume épaisse couvre pendant les nuits l'Irroaddy et ses nombreux embranchements, et elle ne se dissipe que vers le milieu du jour. Dans le Pégou, la pluie commençant à tomber vers la fin d'avril ou le commencement de mai, l'atmosphère se purge dès lors des vapeurs suffoquantes, et, le sol étant humecté par les eaux, la chaleur diminue et devient supportable. Au contraire, dans l'Ava, après quelques pluies abondantes qui tombent dans le mois de mai (il y a souvent des années où il n'en tombe pas du tout), le vent du sud-ouest, à cause des montagnes qui, du nord au midi, sépa-

Digitized by Google

rent l'Aracan de l'Ava, et le Siam du Pégou, prenant avec rapidité son cours du sud au nord, transporte les nuages qui ne se fixent pas, et pendant le même temps ces nuages se fondent en pluies très-abondantes dans les forêts de Siam et du Pégou, ainsi que dans les montagnes d'Azen et du Tibet. Ce sont ces grandes pluies, surtout celles du haut pays, qui produisent dans les mois de juin, juillet et août, ces grandes inondations et débordements de l'Irroaddy, qui, comme ceux du Nil, sont cause de la fertilité des campagnes. Quelquefois l'eau s'élève jusqu'à la hauteur de 10 mètres au-dessus de celle qu'elle avait au mois de février, époque à laquelle les eaux sont les plus basses : alors le fleuve s'élargit de telle sorte, que dans beaucoup d'endroits d'une rive on ne peut voir l'autre. Le sol, engraissé par le limon que les eaux en se retirant y ont laissé, ce qui arrive ordinairement vers la fin d'octobre, est propre à produire et à faire merveilleusement croître toutes sortes de végétaux utiles.

Après les grandes pluies qui tombent jusqu'au commencement de juin, et qu'on appelle premières pluies, il se passe souvent près de deux mois et demi dans l'Ava sans qu'il tombe d'eau; mais depuis le mois d'août jusqu'au commencement d'octobre il pleut ordinairement, et c'est ce que les Barmans appellent les secondes pluies, qui sont plus ou ou moins abondantes : c'est alors que les habitants se mettent avec ardeur à planter du riz, à semer du coton, du sésame, de l'indigo, et du tabac qui n'est pas inférieur à celui d'Amérique, etc. Quand par malheur la deuxième pluie vient à manquer, la récolte ne suffit pas aux besoins de la population, et il y a disette; mais dans ce pays, elle n'est pas à craindre, parce que les pluies étant toujours abondantes dans le bas Pégou, on y récolte une quantité prodigieuse de riz, et les habitants s'empressent d'envoyer à ceux de l'Ava le surplus de ce qui leur est nécessaire. Quoique les Barmans n'aient pas la coutume de manger du pain, ils cultivent cependant le froment: la plus grande quantité est envoyée à Rangoun, où il sert de nourriture aux étrangers, et plus particulièrement à faire le biscuit pour les navires; quelquefois aussi on en fabrique dans la capitale pour les provisions des mandarins et des officiers militaires, lorsqu'ils vont en campagne, car ils ont fait l'expérience qu'il est plus commode que le riz pour le transport. Avec le froment nettoyé seulement de sa balle, mis dans du lait et mélangé du suc d'un palmier, les Barmans font une espèce de bouillie très-substantielle et bonne au goût; ils font aussi un mélange avec du riz, diverses sortes de grains, des fruits sauvages, et avec les racines de quelques arbres qu'ils font préalablement ramollir, et lorsque le tout est bien amalgamé, ils le font cuire dans l'eau. En outre, les habitants de l'Ava ont déjà, depuis quelque temps, commencé à cultiver le manioc, lequel ne recherche pas l'humidité et n'est pas difficile sur la nature du terrain, et qui, dans l'occasion, peut secourir les plus pauvres contre la famine.

De Rangoun à Ummérapoura, dans le voisinage du fleuve, l'air est généralement bon et salubre; dans quelques lieux déterminés, cependant, il se présente des cas de fièvre intermittente, peu maligne, qui cède facilement

Digitized by Google

au traitement par le quinquina, et mieux encore par l'emploi du sulfate de quinine. Mais dans l'Aracan, dans l'île Négrais et son voisinage, au nord d'Ummérapoura, et surtout dans les bois et les montagnes voisines du royaume de Siam, l'air est généralement mauvais : tous ceux qui s'arrêtent en ces lieux et y dorment, même pendant une seule nuit, sont attaqués de fièvres d'une nature pernicieuse, à laquelle beaucoup de malades succombent. Il en est de même de ceux qui habitent le long du fleuve et qui en boivent l'eau. Dans l'intérieur du pays, les Barmans font quelquefois usage de l'eau de pluie qu'ils recueillent, mais beaucoup plus de celle des puits, qui est généralement bonne. Ces puits sont peu profonds et fort larges: ils en retirent l'eau au moyen d'une bascule. Un homme, les deux pieds posés sur le bord, presse avec la main du haut en bas un bambou lié à l'extrémité d'une longue poutre au point où se trouve attaché un grand seau, lequel, lorsqu'il est rempli d'eau, s'élève avec facilité par l'effet d'un contre-poids qui est placé à l'autre bout de la poutre. Les seaux dont ils se servent sont quelquefois en bois ou en terre cuite ; mais ceux dont l'usage est le plus fréquent sont faits avec du tissu de rotin enduit d'un vernis épais.

Dans tout le royaume, on peut habiter le voisinage des lacs sans en éprouver aucun effet nuisible : l'action du soleil, raréfiant extrêmement l'atmosphère, affaiblit et empêche sans cesse les vapeurs exhalées de ces lacs de devenir dangereuses.

F. LECONTE.

(*La suite à un prochain cahier.*)

EXCURSION DANS LA TARTARIE MONGOLE.

Aspect de la Tartarie. — Le MAN-TSEN-DZE. — La vallée des MURIERS. Hospitalité mongole. — La langue CHARA. — Une LAMASERIE. — Retour aux EAUX-NOIRES.

S'il existe au monde un pays neuf, un pays inconnu, un pays qui ne ressemble en rien aux autres contrées, c'est sans contredit celui que j'habite: les Européens vont partout, excepté en Tartarie. L'Amérique est depuis longtemps européanisée ; les Indes le seront bientôt. Les choses de la Chine, grâce à l'échauffourée des Anglais, finiront par devenir familières ; les navires européens sillonnent les mers dans tous les sens. Il n'est peut-être pas une île, pas un rocher dans l'Océan, qu'on n'ait reconnu et exploré... N'est-on pas allé voir ce qui se passe au milieu des glaces du pôle antarctique ? Mais qui songe à la Tartarie ? A part quelques missionnaires français qui depuis peu y ont planté leur tente et cherchent à y semer le grain évangélique, personne ne vient explorer ces déserts.

Et il ne faut pas dire que la Tartarie est si peu de chose qu'elle n'en vaut

Digitized by Google

pas la peine : jetez un coup d'œil sur la mappemonde, et considérez l'espace qu'elle occupe. La Chine, si vaste d'ailleurs, n'est presque rien, comparée aux régions de l'Asie centrale ; de plus, la Tartarie a un aspect tout différent des autres pays. En Europe, par exemple, ce sont des villes, des villages, des moissons d'une variété prodigieuse, qui recouvrent le sol ; ailleurs, où la civilisation n'a pas encore pénétré, on rencontre des forêts immenses, avec un luxe inouï de végétation ; dans les pays autrefois florissants et maintenant humiliés jusqu'à la servitude, ce sont des peuples étrangers qui ont pris la place des nations éteintes, et qui, moitié civilisés, moitié barbares, passent leur vie parmi des ruines et des décombres qui attestent la splendeur des temps anciens. En Tartarie, rien de tout cela : ce sont de vastes prairies et des solitudes immenses. Dans chaque royaume on rencontre seulement une ville, ou plutôt une modeste habitation où le roi fait sa résidence. Les populations vivent sous les tentes sans jamais avoir de poste fixe ; elles campent tantôt ici et tantôt là, prenant pour règle de leurs migrations successives la variation des saisons et la bonté des pâturages.

Aujourd'hui, une vaste étendue de terrain offre l'aspect le plus vivant et le plus animé. Sur le fond vert de la prairie, on voit s'élever des tentes de diverses grandeurs ; tout à l'entour, dans les gorges de montagnes, sur le versant des collines, aussi loin que la vue peut s'étendre vers l'horizon, l'œil ne découvre que des troupeaux immenses de bœufs, de chameaux et de chevaux. Dans la plaine, ces grands troupeaux ne se font distinguer que par leurs ondulations ; on dirait la mer qui moutonne et qui commence à grossir. Cependant ce tableau est sans cesse sillonné par des Tartares à cheval, qui, armés d'une longue perche, galopent de côté et d'autre pour réunir à la masse du troupeau les animaux qui s'en sont écartés. A l'endroit où sont les tentes, ce sont des enfants qui folâtrent et badinent, des matrones qui font cuire le lait, ou vont puiser de l'eau à la citerne qu'on a creusée la veille. Le lendemain, ce paysage, aujourd'hui si pittoresque et si vivant, n'est plus qu'une vaste solitude. Hommes, troupeaux, habitations, tout a disparu : une fumée noire et épaisse qui s'élève çà et là de quelque foyer mal éteint, le croassement des oiseaux de proie qui se disputent des débris de chameau abandonné, voilà les seuls indices qui annoncent que le nomade Mongou a, la veille, passé par là. Et si l'on me demande pour quelle raison ces Tartares ont si brusquement abandonné ce poste, je répondrai : « Leurs troupeaux avaient dévoré toute l'herbe qui couvrait la « plaine ; ils les ont donc poussés devant eux, et ils ont été chercher plus « loin, n'importe où, de nouveaux et plus frais pâturages. » Ces grandes caravanes s'en vont ainsi à travers le désert sans dessein formé ; elles dorment où la nuit les surprend, et quand ces pasteurs ont rencontré un endroit à leur fantaisie, ils y dressent leur tente.

La Tartarie offre en général un aspect sauvage et profondément mélancolique. Il n'est rien qui y réveille le souvenir de l'agriculture et de l'industrie ; les pagodes et les *lamaseries* ou couvents de religieux idolâtres

Digitized by Google

sont les seuls monuments qu'on rencontre : les Tartares y attachent une grande importance. La religion est tout pour eux; le reste est à leurs yeux vain, fugitif et indigne d'occuper leurs pensées. Aussi, tout ce qui ressent la richesse et l'opulence, tout ce qui porte l'empreinte des arts, se trouve concentré dans les pagodes; par la même raison, tout ce qui se rattache de loin ou de près aux sciences et aux lettres ne dépasse pas l'enceinte des lamaseries...

Quoique je me sois avancé à près de 200 lieues vers le nord de la Tartarie, je ne passe pourtant pas habituellement mes jours parmi les Mongous : c'est encore avec les Chinois que j'ai plus ou moins affaire. Dans la vaste patrie de ces derniers il y a un si grand encombrement d'hommes, que le trop plein de la population se déverse partout aux environs, dans les pays voisins. Ainsi, les Chinois du nord de l'empire s'infiltrent peu à peu dans la Mongolie, où ils achètent des rois tartares la permission de défricher quelques arpents de terre dans les gorges des montagnes. La *vallée des Eaux-Noires*, où je demeure actuellement, est cultivée par des Chinois chrétiens. Le temps que me laisse l'exercice du saint ministère, je le consacre exclusivement à l'étude des langues mandchou et mongole; cependant il n'est personne qui ne sache que ce n'est pas avec des livres et des dictionnaires qu'on apprend à bien parler une langue. C'est pour cette raison que dernièrement j'allai faire une visite à une famille tartare, qui n'est éloignée d'ici que d'une journée de chemin. Je vais raconter ce voyage en peu de détails : les petits incidents qui pourront s'y rencontrer feront peut-être mieux connaître les mœurs locales, qu'un exposé sec, brusque et rapide.

J'avais besoin, pour me conduire chez ces Tartares, d'un homme qui connût la route. Un brave chrétien se présenta. Dans sa famille, le desœuvrement était son unique occupation, de plus il aimait à chevaucher : c'était bien l'homme qu'il me fallait; il me convenait d'autant mieux qu'ayant eu autrefois quelques relations avec la famille où j'avais dessein d'aller, il pouvait en quelque façon me servir d'introducteur.

Le jour que nous avions fixé pour cette expédition étant arrivé, nous fîmes de grand matin nos petits préparatifs de voyage. J'insérai une écritoire et quelques livres dans le sac qui contenait ma couverture et mon matelas. Mon conducteur, de son côté, se chargea de faire la provision nécessaire de tabac à fumer et d'eau-de-vie, ou pour mieux dire d'un violent alcool que l'on retire, par le moyen de la distillation, de certaines céréales que produit le pays. Quand les chrétiens m'eurent solennellement souhaité *bon voyage*, je m'installai de mon mieux sur un petit mulet proportionné à ma taille, et mon guide, après avoir escaladé les flancs escarpés d'un grand et maigre cheval, alla s'asseoir au-dessus des bagages.

La route que nous suivîmes est vraiment difficile à décrire. Ce sont des ravins qu'il faut traverser, des rochers, des montagnes qu'il faut gravir et descendre, des flaques d'eau, des lagunes qu'on doit passer sur la glace. Sans cesse on est obligé de faire de longs circuits pour éviter des précipices ou pour tourner des hauteurs inaccessibles; en un mot, on s'en va en zigzag, choi-

Digitized by Google

sissant devant soi les endroits qui offrent le moins de difficultés. Après avoir fait cinq lieues, allant toujours de cette façon par monts et vaux, mon conducteur me dit : « Nous allons nous arrêter là-bas pour dîner....», et du manche de son fouet il m'indiqua quelques maisonnettes de terre, habitées par des cultivateurs chinois. « Plus loin, ajouta-t-il, ce sont les « prairies; les hommes n'y habitent pas. » Je ne demandais pas mieux que de faire une petite halte : il était près de midi, et j'avais quelque raison de soupçonner que mon estomac ne se refuserait pas à prendre quelque nourriture.

Arrivés à ce hameau, il ne fut pas nécessaire de délibérer sur le choix de l'auberge; nous nous estimâmes fort heureux de trouver à notre disposition une sombre et sale grange. Nous nous y introduisîmes après avoir attaché nos animaux à une perche fichée en terre, devant la porte. Les gens de l'endroit, jeunes et vieux, ne tardèrent pas de venir nous rendre visite dès qu'ils nous aperçurent. « D'où es-tu ? Où vas-tu? Quel est ton nom « illustre ? » voilà les questions obligées et indispensables que l'on s'adresse. Bientôt chacun allume sa pipe, et si en pareille circonstance le pauvre voyageur n'a pas eu soin de préparer quelques provisions, après avoir fumé sa pipe, il est obligé de se remettre en route, car il est censé avoir dîné. Mon conducteur avait prévu le cas; il tira de son havre-sac une bonne tranche de mouton rôti, on nous apporta un peu de sel sur un fragment de porcelaine, et dans un moment le repas fut fini. Après dîner il est convenable de prendre le thé; c'est l'étiquette des gens comme il faut. Nous demandâmes donc aux Chinois qui nous entouraient s'ils n'auraient pas une théière à nous prêter. Ils se mirent à rire, et nous montrant leurs habits déchirés : « Est-ce que nous pouvons encore boire du thé, nous autres?» dirent-ils. Cependant un homme de bonne volonté sortit et rentra un instant après, apportant de l'eau bouillante dans un large et profond récipient. Je détachai bien vite de ma ceinture le sac à thé, je jetai une poignée de feuilles dans cette eau, et mon compagnon de voyage et moi, armés chacun d'une écuelle, nous nous mîmes à puiser dans cette théière peu élégante, il est vrai, mais proportionnée aux circonstances. Nous invitâmes la société à suivre notre exemple, et bientôt chacun arriva à la ronde puiser dans le baquet une tasse d'eau bouillante. Quand tout le monde se fut bien régalé, nous fumâmes encore une pipe, et nous reprîmes notre route avec un nouveau courage.

Après avoir gravi une montagne assez escarpée, nous nous trouvâmes sur le *Man-tien-dze*. On appelle ainsi un immense plateau qui s'élève au-dessus du niveau ordinaire du sol, et qui a peut-être plus de cent lieues de circonférence. Là, point d'habitation, point de terre cultivée, pas un arbre : ce n'est qu'une seule prairie qui s'étend en vaste et incommensurable plaine; c'est comme un océan de verdure sans limites.

Les voyageurs courent grand risque de s'égarer sur le *Man-tien-dze ;* car il est entrecoupé et sillonné par mille sentiers qui se ressemblent tous, et qui tous ont une direction différente. Si on a la maladresse de perdre celui

Digitized by Google

qui seul peut vous conduire au but de votre voyage, et si, pour comble de malheur, le temps vient à s'obscurcir, et qu'on ne puisse se guider d'après la marche du soleil, on se trouve alors exposé à de grands dangers: on est comme un capitaine de navire qui aurait perdu, dans un coup de vent, son gouvernail, sa boussole, sa carte marine et tous ses instruments nautiques. Si c'est pendant l'hiver, on est perdu sans ressource; car sur ce terrain élevé le froid est des plus terribles. Quand le vent souffle avec violence, il n'est pas rare d'entendre dire que chevaux et cavaliers ont été gelés en traversant ce fatal labyrinthe.

Nous nous égarâmes... le soleil venait de se coucher, et nous étions vers la fin du mois de novembre! Je regardais mon conducteur, qui avait l'air tout à fait ébahi, et qui tournait la tête de côté et d'autre, comme un homme qui cherche et qui ne trouve pas. «Eh bien! lui dis-je, est-ce que «par hasard nous aurions perdu notre route? — Hélas, me dit-il, dans mon «cœur il s'élève des doutes... Depuis le temps que nous sommes en chemin, «nous devrions être déjà descendus du plateau, nous devrions nous trouver «dans la *vallée des Mûriers*... Rebroussons chemin, rebroussons chemin, «s'écria-t-il avec énergie; à cette heure, *cette affaire devient blanche et «luisante* (c'est-à-dire, je comprends cette affaire): nous aurions dû prendre «le sentier que nous avons rencontré à gauche.»

Nous virons donc de bord et nous entrons dans ce sentier d'espérance, qui nous conduisit, en effet, sur les bords du *Man-tien-dze*. Déjà, du haut de mon petit mulet, je découvrais là-bas, au loin dans l'enfoncement, des champs cultivés, et mon cœur s'épanouissait insensiblement. «*Est-ce que «cela peut encore passer?* grommela mon conducteur entre ses dents. Au«jourd'hui, vraiment, je ne suis que *mastic et colle* (je suis stupide)! Voilà «que cette vallée n'est pas la *vallée des Mûriers*.»

Il ne fallut pas délibérer longtemps; nous descendîmes de cheval. La nuit commençant à se faire obscure, il était prudent de nous réfugier dans cette vallée, où nous pouvions espérer de trouver quelque habitation puisque nous apercevions des champs en culture. Cela valait infiniment mieux que de s'exposer à bivouaquer la nuit entière sur ce malencontreux *Man-tien-dze*.

Cependant je ne pouvais considérer sans effroi cette descente longue et ardue qui conduisait à la gorge où nous comptions trouver quelques renseignements; j'étais travaillé d'une soif dévorante, et je ne me sentais pas grandes forces aux jambes pour me soutenir sur le versant de cette montagne escarpée. «Allons, il n'y a pas d'autre moyen, disait mon «homme *à mastic et à colle*, il faut dégringoler par ici. — C'est vrai; mais «je suis brisé, je meurs de soif. — Ah! nous avons une outre toute pleine; «buvons un coup d'eau-de-vie. — A la bonne heure, lui dis-je en riant; «quoique tu te sois fourvoyé, tu sais encore donner un bon conseil...» En disant cela, je m'emparai de l'outre que j'appliquai promptement à mes lèvres. J'étais si altéré, que je ne m'apercevais ni du goût, ni de la force d'un si violent breuvage. J'en bus à longs traits; il me semblait que j'étais

Digitized by Google

à une source d'eau fraîche et délicieuse. Je me sentis à l'instant plein de vigueur. Nous tirâmes donc nos montures par la bride, et, tantôt assis, tantôt debout, tantôt roulant et culbutant, nous nous trouvâmes enfin au bas.

Il était nuit close. Nous remarquâmes dans un enfoncement, au pied d'une colline, une lueur vers laquelle nous nous dirigeâmes comme par instinct et sans nous rien dire. C'était la cabane d'un berger. Nous approchâmes vers la fenêtre, et à travers les crevasses du papier qui, dans ce pays-ci, tient lieu de carreaux de vitre, nous vîmes un Chinois accroupi à côté de quelques tisons et fumant tranquillement sa pipe. « Holà! mon *vieux* « *frère aîné*, sommes-nous dans le chemin de la *vallée des Mûriers?* » A l'instant, cet homme fut à côté de nous. « *Est-ce que cela peut encore* « *passer?* dit-il... Vous vous êtes égarés sur le *Man-tien-dze*, n'est-ce « pas? La *vallée des Mûriers* est au détour de cette gorge; il y a encore « une lieue et plus; la route est bonne. » Ces paroles du vieillard nous rassurèrent. Après l'avoir remercié et lui avoir souhaité du bonheur, nous remontâmes à cheval; nous chevauchâmes encore pendant une heure dans l'obscurité, et nous arrivâmes enfin, sans nouvel encombre, à la demeure des Tartares Mongous.

Nous fûmes accueillis avec une expansion et une cordialité au delà de toute expression. « Voilà Takoura, le chef de la famille, » me dit mon conducteur, en me montrant un homme de taille moyenne, mais d'une maigreur effrayante. Après nous être fait mutuellement la révérence, le vieux Takoura nous invita à nous asseoir. Il eut la bonhomie de me prendre pour un homme de quelque importance, et en conséquence il me fit mettre à la place d'honneur, c'est-à-dire au côté opposé à la porte d'entrée. Je me laissai faire, et bientôt tout le monde s'assit en rond et à la façon des tailleurs autour du brasier, qui répandait encore plus de fumée que de chaleur.

Après nous être offert les uns aux autres la petite fiole de tabac à priser, après avoir allumé nos pipes et en avoir fait mutuellement l'échange, le vieux Tartare m'adressa la parole. « Tu n'es pas Chinois, me dit-il, tu « es Tartare Mandchou; je comprends cela à la frange qui est au-dessus de « ton bonnet. Quel est ton noble royaume? — Je suis du royaume de France. « — Ah! ah! du royaume de France? C'est bien... Et quelle est ta ville il- « lustre? — Je suis de la ville de Toulouse. — Ah! ah! tu es de la ville de « Toulouse... C'est bien, c'est bien. — Sans doute, lui dis-je, tu as été à la « ville de Toulouse; il s'y fait un grand commerce. — Non, me répondit-il; « j'ai été seulement une fois à Moukden, mais je ne suis pas arrivé à la ville « de Toulouse. »

Il n'est pas nécessaire de dire que les Tartares Mongous ne sont pas très-forts en géographie. Les bonnes gens s'imaginèrent, sans scrupule, que le royaume de France, la ville de Toulouse, tout cela était renfermé dans la Mandchourie. Cette croyance ne me paraissant nullement dangereuse, je la leur ai laissée...

Digitized by Google

Quand on se fut paisiblement orienté de part et d'autre, voilà que la conversation s'engagea rapide et animée, comme au plus fort d'une querelle. « Mais enfin, criait de toutes ses forces le chef de la famille, d'ici à « la *vallée des Eaux-Noires* il n'y a pas loin; comment pouvez-vous arriver « si tard? *Est-ce que cela peut encore passer?* — Ah! c'est difficile à dire, « c'est difficile à dire, répondait sur le même ton mon conducteur, *cela ne « peut pas passer;* tiens, vois-tu, nous nous sommes égarés sur le Man- « tien-dze. — Comment, tu ne connais pas encore le Man-tien-dze, toi? « Tu fais si souvent le trajet, et tu peux t'égarer encore? En vérité, *cela « ne peut pas passer*... N'est-ce pas que tu es bien fatigué? me disait-il en « me frappant sur l'épaule. — Suffisamment fatigué; mais n'en parlons « plus, me voici arrivé chez toi, tout est bien. — Tiens, regarde, ajoutait- « il en poussant mon conducteur avec le bout de sa pipe, regarde, toi, tu « t'égares sur le Man-tien-dze en plein jour; moi, je puis voyager par une « nuit obscure, je ne perdrai jamais la route.» Et puis c'étaient des éclats de rire, des soupirs et des condoléances à n'en plus finir.

On avait posé sur le brasier une cruche en fer pleine de thé au lait. Pendant que la compagnie raisonnait à tue-tête sur les routes de Man-tien-dze, je buvais de ce thé au lait à grandes rasades. Bientôt on apporta les petites herbes salées et l'eau-de-vie. C'est le prélude obligé des repas chinois et tartares. On se grise avant le repas; c'est absolument l'opposé de la méthode anglaise. Le chef de famille prit mon petit verre, le remplit et me l'offrit cérémonieusement en le soutenant des deux mains. Je l'acceptai de la même manière, et quand tous les verres furent remplis, Takoura prit le sien, et, faisant à la ronde une petite inclination de tête, il nous invita à boire. « Mais ton vin est froid, me dit l'amphitryon, je vais te le changer.» Il le versa dans la petite urne à vin qui fumait sur les charbons, et me remplit de nouveau le verre. En Chine et en Tartarie, il n'est pas d'usage de boire froid; l'eau-de-vie même, ou plutôt ce virulent esprit-de-vin, on vous le sert chaud et fumant.

Ce soir, je n'étais guère d'humeur de boire de l'eau-de-vie bouillante; je sentais comme un incendie dans mes entrailles. « Si tu as de l'eau froide, « dis-je à Takoura, pour le moment, c'est tout ce que je désire. » Je n'avais pas encore achevé d'émettre cette hasardeuse proposition, que de toutes parts on me tira des arguments à bout portant, pour me prouver qu'il n'était ni bon ni prudent de boire de l'eau froide. Mais un jeune lama de huit à neuf ans, arrivant fort heureusement avec une grande tasse d'eau fraîche, coupa court à cette altercation. Je m'emparai de la tasse; je demandai à mon argumentateur s'il en voulait boire la moitié, et pendant qu'il riait de toutes ses forces, j'avalai d'un seul trait cette eau délicieuse. Je rendis la tasse au petit lama, en lui recommandant de la remplir de nouveau. « C'est « une affaire finie, dit alors Takoura, puisque absolument tu ne veux pas « boire du vin, qu'on serve le souper. »

Pendant que Macheke, fils aîné de la famille, enlevait les petits verres et l'eau-de-vie, Tsanmiaud, son frère, autre lama de vingt et un ans, apporta

Digitized by Google

un grand plat où s'élevait en pyramide un hachis de viandes de mouton. A l'aide de mes deux bâtonnets j'en saisis quelques morceaux, puis rejoignant les bâtonnets et les élevant horizontalement à la hauteur du front: « Mangez lentement, dis-je aux convives; pour moi, j'ai fait. » Et comme je m'aperçus que le bon Takoura allait encore batailler, je m'empressai d'ajouter : « Tiens, écoute mes paroles et ne va pas me quereller. Nous sommes « bons amis, n'est-ce pas? Tu le sais, dans ta famille, c'est comme si j'é- « tais chez moi: pour le moment, je suis trop fatigué; mais ne crains pas, « demain nous reparlerons de tout cela. » Pendant que le Tartare répétait en branlant la tête : *Cela ne peut pas passer*, je me levai et j'allai m'étendre à l'endroit qu'on m'avait assigné pour passer la nuit. Je m'y enveloppai de ma couverture, et bientôt je m'endormis d'un sommeil de plomb.

Le lendemain, j'eus lieu de m'apercevoir que pendant mon sommeil mon conducteur n'avait pas perdu son temps. Il ne s'était pas fait faute de boire quelques verres d'eau-de-vie, et cela l'avait rendu disert outre mesure. Il avait fourré dans la tête de nos Mongous, candides et ingénus, que j'étais un homme extraordinaire, d'une science à faire trembler les plus fameux lamas. Il leur avait annoncé quel était le but de mon voyage: je savais à peu près, assurait-il, les langues des 10,000 royaumes qui sont sous le ciel, je désirais encore apprendre la langue mongole, et c'est pour cela que j'avais dessein d'habiter, pendant quelques jours, chez les Tartares. Ainsi, je dus à la magnifique amplification de mon conducteur tous les témoignages d'honneur, de respect et d'affection dont je fus entouré dans cette famille.

« Docteur, me dit Takoura, puisque tu as le dessein d'apprendre les « paroles mongoles, tu as très-bien fait de venir ici; le lama Tsanmiaud a « beaucoup de capacité, dans peu de temps il t'aura enseigné tous les mots. « Quand tu sauras exprimer les choses essentielles, nous ne parlerons plus « chinois. » J'acceptai de bon cœur cette invitation, et comme mon conducteur ne m'était plus nécessaire, il s'en retourna le jour même dans sa famille.

Quand nous eûmes pris le repas du matin, après avoir prouvé à ces Tartares, par des faits irrécusables, que je ne méprisais ni le vin ni les mets de leur table, j'étalai sur un buffet ma petite bibliothèque. J'ouvris mes livres et je les feuilletai tous les uns après les autres. Ces bonnes gens étaient pressés autour de moi, les yeux grands, ouverts, et la bouche béante comme des enfants autour de la table d'un escamoteur. A mesure que je prenais un livre, le père de la famille annonçait solennellement à l'assemblée la qualité de la marchandise. « Voici, disait-il, un livre chinois, voici un livre « mandchou, voici un livre mongou.. » Mais quand je fis paraître mon bréviaire doré sur tranche et relié en maroquin vert, ce fut un enthousiasme difficile à décrire; après l'avoir ouvert, je le présentai au lama comme au plus lettré de la société. A peine eut-il aperçu les caractères européens, qu'il s'écria aussitôt : *Chara! chara!* Il fit passer le livre à la ronde, et tous, après l'avoir feuilleté, répétaient avec stupéfaction : Un livre *chara!* »

Les lamas mongous et thibetains donnent le nom de *chara* à une certaine

Digitized by Google

écriture énigmatique et mystérieuse, dont la forme ressemble beaucoup aux lettres gothiques. J'en ai remarqué sur tous les grands livres des prières qui se trouvent dans les pagodes. Il m'est venu en pensée que cela pourrait être des rubriques. Ces caractères sont tous, en effet, soulignés en rouge, et ils sont répandus çà et là dans le corps du volume, de manière à rappeler à un Européen les antiphonaires et les livres de prières du moyen âge. On rencontre encore beaucoup de ces caractères disséminés parmi les peintures des voûtes des pagodes. Les lamas ne comprennent rien à cette écriture, ils ne savent pas même la lire: de là vient qu'ils donnent le nom de *chara* à toute langue qui est pour eux inintelligible.

Le jeune Tsanmiaud, me remettant le bréviaire, me dit d'une voix toute tremblante d'émotion : « N'est-ce pas que c'est du *chara?* — Si ce n'est pas du « *chara*, lui dis-je, que sera-ce? » Il s'assit alors à côté de moi avec l'air satisfait d'un homme qui vient de faire une trouvaille. Il prit de nouveau le bréviaire entre ses mains, et il ne cessait de le tourner et de le retourner dans tous les sens... « Mais, dit-il, est-ce que tu connnais le *chara*, toi? — « Oh! je suis très fort en *chara;* tiens, regarde, je le lis même plus vite que « le chinois et le mandchou; avec le *chara* je puis parler et écrire tout ce que « je veux. — Dans la pagode où j'ai étudié les livres, il y a plus de 800 « lamas : aucun ne connaît cette langue; il y a seulement un vieux lama « qui sait en lire quelques mots... Mais, ajouta-t-il, quelles paroles y a-t-il « dans ton livre *chara?* — Ce livre contient des paroles saintes; c'est mon « livre de prières. — Oh! est-ce que tu récites des prières? s'écria le vieux « Takoura. — Et pourquoi n'en réciterais-je point? Je prie tous les jours et « plusieurs fois par jour; tiens, maintenant je vais prier encore, le moment « est arrivé. » Et je me levai aussitôt pour réciter mon bréviaire.

« Puisque tu veux prier, me dit Tsanmiaud, je vais te conduire dans une « autre tente, tu seras plus tranquille; ici il y a trop de tumulte. » J'allai donc dans la tente voisine, accompagné du lama et de son neveu. Durant tout le temps que je mis à dire mon bréviaire, ils restèrent debout, à côté de moi, gardant un religieux silence. Quand j'eus terminé, Tsanmiaud me demanda si j'avais fini mes prières, et sur ma réponse affirmative, ils me firent l'un et l'autre une inclination profonde, comme pour me féliciter de ce que je venais de faire.

Une fois que mes hôtes se furent aperçus que j'étais un homme de prières, je fus décidément un ami de la famille. Les Mongous sont essentiellement religieux; ils croient à une vie future, et ils s'en occupent sérieusement. Les choses d'ici-bas sont pour eux d'un intérêt secondaire. Takoura était le plus fervent de la famille : au commencement de chaque repas, pendant que je récitais mon *benedicite*, il trempait son petit doigt dans son verre, puis il projetait au loin quelques gouttes d'eau-de-vie; cette pieuse libation ne l'empêchait cependant point de se griser assez souvent. Ce bon vieillard ne savait pas prier dans les livres; mais il avait presque toujours son chapelet à la main. Les Mongous se servent, en effet, pour prier, d'une espèce de chapelet composé de cent huit grains; à chaque grain, ils doivent dire:

Digitized by Google

Paix et bonheur aux quatre parties du monde... C'est une formule que *Fo* enseigna aux hommes, disent-ils, pendant qu'il propageait les prières. Mais ses disciples ne sont pas très-scrupuleux sur ce point; il en est beaucoup qui ne récitent rien du tout. Takoura avait adopté cet usage facile et expéditif; il se contentait souvent de dérouler entre ses doigts les grains du chapelet, et cela n'empêchait pas d'entretenir la conversation à droite et à gauche avec le premier venu.

Comme pour le moment je ne devais pas faire un long séjour parmi les Tartares Mongous, je me hâtai de rédiger un petit manuel de conversation, une espèce de dictionnaire contenant les expressions les plus usuelles. Pendant que j'écrivais en français ce petit ouvrage, ces bonnes gens étaient consternés d'étonnement : ils ne pouvaient comprendre comment, à l'aide de ces caractères *chara*, comme ils les appelaient, je pouvais écrire des mots mongous. «Maître, me dit le vieux Tartare, puisque tu t'empares de toutes « nos paroles, tu voudras bien m'enseigner quelques expressions *chara*... je « ne suis pas trop vieux pour les apprendre? Ma langue est encore assez « souple, n'est-ce pas? » A l'instant il me montra un couteau, puis un briquet, en me demandant le nom *chara* de ces divers objets. « Ceci s'ap- « pelle *couteau*, cela s'appelle *briquet*. Quand tu iras dans le royaume de « France, si tu dis couteau, briquet, tout le monde te comprendra. » Mon homme était dans le délire de l'enthousiasme. Si quelque étranger chinois ou tartare venait le visiter, il répondait à leurs formules de politesse en leur criant de toutes ses forces : *couteau, briquet*, et puis il se prenait à rire d'un rire inextinguible.

Ce petit succès dans ses premières études de la langue *chara* l'encouragea outre mesure. Il apprit encore à dire : *ma pipe*, *fumer tabac*... Mais je m'arrêtai là; je me gardai bien de lui en apprendre davantage, car il me répétait à satiété ces deux ou trois mots, et je ne pouvais plus obtenir de lui qu'il me parlât mongou. La première nuit qui suivit son initiation dans la science *chara*, il lui arriva plusieurs fois de me réveiller brusquement pour me demander si c'était bien couteau, briquet, qu'il fallait dire. Je fus obligé de me fâcher et de lui répondre que la nuit était faite pour dormir, et non pas pour apprendre les langues. — « Ah! me répondit-il, tu as dit « vrai; tes paroles abondent en raison! » Dès lors il ne me tourmenta plus; mais il ne se faisait pas faute de temps en temps des *a parte*, et de marmoter entre ses dents : *couteau*, *briquet*, *ma pipe*, *fumer tabac*. Une autre raison plus grave m'empêcha de l'introduire plus avant dans la connaissance du *chara;* je m'étais aperçu qu'en récitant son chapelet, au lieu de dire : *paix et bonheur aux quatre parties du monde*, il disait sans trop se gêner : *couteau*, *briquet*, etc.

Le troisième jour après mon arrivée, Takoura fut obligé de faire un voyage à un marché chinois qui se tenait à deux journées de sa résidence. J'avoue que cet incident ne me contraria guère; je fus dès lors plus tranquille pour continuer avec le lama mon petit dictionnaire. Tous les jours, accompagné de Tsanmiaud, j'allais faire une promenade à une petite pa-

Digitized by Google

gode, qui n'était guère éloignée que d'un quart d'heure. Elle est située dans une position vraiment pittoresque. Qu'on se figure une montagne escarpée et rocailleuse, dont les flancs entr'ouverts forment une espèce d'angle aigu : c'est dans cet enfoncement qu'est érigée la pagode. Aux environs se trouvent disséminées çà et là, sans régularité et sans plan, les cellules ou habitations des lamas. Des arbres magnifiques s'élèvent parmi ces maisonnettes, et au pied de la montagne, les eaux d'un torrent bondissent à travers d'énormes quartiers de roche. Quand les lamas, vêtus de leurs grandes robes rouges ou jaunes, prennent leurs récréations, le tableau est vraiment ravissant.

La pagode était alors en réparation ; deux lamas travaillaient aux peintures de la voûte, et il m'a paru que ces artistes mongous n'étaient pas dépourvus d'habileté. Le bizarre et le grotesque dominent dans tous les dessins des pagodes; les fruits et les fleurs sont rendus avec fraîcheur et délicatesse, mais les personnages sont tous sans vie et sans mouvement : leurs yeux ne regardent pas; la carnation est froide et morte. Les peintres mongous n'ont pas la moindre idée du clair-obscur ni de la perspective : dans les paysages, tout se trouve aligné sur le même plan.

Les prêtres attachés à cette pagode sont peu nombreux : il y en a tout au plus une cinquantaine; mais ce qui en augmente le nombre, c'est que chaque lama, en général, a sous sa direction deux ou trois *chabi* ou novices, auxquels il enseigne les prières et la liturgie. Tous les jours j'allais causer avec ces lamas, qui ont toujours été pour moi pleins d'affabilité et de prévenance. Je ne sais pour quel personnage ils me prenaient ; mais ils poussaient le respect à un tel point, que, par pudeur, je fus obligé de leur défendre de me faire la prostration à deux genoux quand ils me saluaient. Une fois je vis le moment qu'ils allaient creuser une niche dans leur pagode, et m'y placer à côté de leurs idoles.

Un jour que nous causions tous ensemble de différentes choses : « J'ai envie d'apprendre le thibétain, leur dis-je, est-ce bien difficile? — Très-« difficile, me dit un lama : quand on ne commence pas jeune, on étudie, « on étudie, et c'est vainement. — Voyons, va chercher un livre thibé-« tain. » Il courut à la pagode, et revint un moment après chargé d'un énorme in-folio. « Lis-moi, lui-dis-je, une page de ce livre, mais bien « lentement et avec une grande clarté. »

A mesure qu'il lisait, j'écrivais en caractère soi-disant *chara*. La page étant achevée, ils me demandèrent pourquoi j'avais écrit du *chara*. « Dans « un instant vous le saurez, » leur répondis-je. Et je me mis à fumer une pipe pendant qu'ils s'amusaient à regarder mon écriture énigmatique. Quand j'eus fini de fumer : « Tenez, leur dis-je, je vais vous lire ce que j'ai « écrit. — Oh! oh! firent-ils tous à la fois, c'est inutile, c'est inutile; nous « ne comprenons pas le chara, nous autres. — N'importe, écoutez. Et toi, « dis-je à celui qui avait lu le passage thibétain, cherche l'endroit que tu « viens de parcourir, et écoute si mon *chara* s'accorde ou ne s'accorde pas.»

Pendant que je lisais, tous ces pauvres lamas retenaient leur respiration.

Digitized by Google

A peine eus-je fini : « Tout s'accorde, s'écrièrent-ils; les paroles une à une, « une à une, tout s'accorde. » Et alors tous, hors d'eux-mêmes, ils se demandaient entre eux, en gesticulant avec vigueur : « Comment cela se « fait-il? On lit *thibétain*, il écrit *chara ;* puis il lit *chara*, et c'est *thibétain.* »

Un lama, écartant alors les autres de ses deux bras, vint se placer devant moi, et me regardant fixement : « Es-tu *Fo* vivant? » me demanda-t-il. Cette singulière interpellation me fit crisper les nerfs. « Tu es un insensé! « lui répondis-je avec énergie. — En vérité, ajouta-t-il, en se frappant avec « la main, en vérité, je ne sais pas, je ne comprends pas; mais certaine- « ment les *Fo* vivants n'en savent pas tant que toi. »

Qu'un Chinois, qui ne connaît que ses caractères presque hiéroglyphiques, ne puisse pas se faire une idée juste des idiomes alphabétiques, à la bonne heure; mais les langues mandchou, mongole et thibétaine sont purement alphabétiques, et je ne comprends pas comment ces lamas n'ont pas encore soupçonné qu'à l'aide d'un alphabet on pouvait écrire toutes les langues. Au reste, ces lamas ne m'ont pas paru grands amateurs de l'étude. J'ai eu lieu de m'apercevoir qu'ils passaient leur vie dans une oisiveté profonde; de plus, leurs idées ne sont guère spiritualisées. Ils n'ont pas de leur état une très-haute opinion. Tous m'ont dit, il est vrai, qu'être lama valait mieux qu'être *homme noir* (c'est ainsi qu'on appelle les gens du monde ou ceux qui ne rasent pas leur tête); mais quand je leur ai demandé en quoi l'état de lama l'emportait sur celui d'homme noir, j'ai été surpris et choqué d'entendre toujours la même réponse. Tous m'ont dit : « Tant qu'on est *chabi*, « ou étudiant, on a, il est vrai, beaucoup à souffrir; mais quand on a appris « les prières jusqu'au bout, tout est fini, on n'a plus besoin de travailler, « on peut se reposer du matin au soir ; on n'a pas à se préoccuper ni du « boire, ni du vêtir, ni du manger. »

Il ne faudrait pas pourtant généraliser ce que je dis; peut-être qu'ailleurs les choses vont différemment. Il pourrait bien se faire que l'esprit de relâchement se fût introduit dans la petite *lamaserie* dont je parle. Quand j'aurai visité les grandes pagodes, peut-être serai-je obligé de tenir un autre langage.

Les lamas ne sont pas cloîtrés; ils ont en général le caractère ambulant. Ils courent sans cesse de pagode en pagode, quelquefois par esprit de dévotion, souvent par humeur de vagabondage : c'est ce qui m'a fourni l'occasion d'en voir un grand nombre. Un soir que j'étais paisiblement occupé à écrire la nomenclature des expressions mongoles, que me dictait Tsanmiaud, nous entendîmes au dehors comme le piétinement d'un grand nombre de chevaux. Nous allâmes voir : c'était un escadron de douze lamas. Ils venaient de fort loin, et ils avaient encore plus de cent lieues à faire avant d'arriver au terme de leur voyage. Ils allaient en pèlerinage à la grande pagode de Tolonor. Ces lamas étaient inconnus de la famille; ils furent néanmoins hébergés comme des amis et des frères. On leur servit d'abord le thé au lait, et après qu'on eut préparé un repas frugal, mais copieux, on leur disposa des tentes pour passer la nuit.

Digitized by Google

Les droits de l'hospitalité sont inviolables chez les Tartares. Il ne s'est pas passé de jour sans qu'il vînt quelque étranger, et je n'en ai pas vu éconduire un seul ; tous ont été accueillis avec une sincère et loyale générosité. Je suis moi-même une grande preuve du caractère hospitalier de la nation mongole. En définitive, je n'étais qu'un étranger pour ces gens-là, puisqu'ils me croyaient mandchou ; je ne leur avais jamais rendu aucun service, ils n'avaient rien à attendre de moi ; ils voyaient clairement que c'était mon intérêt propre, mon avantage qui m'avait conduit et qui me retenait chez eux, et pourtant, il faut le dire, j'ai été traité comme ne le serait pas un bienfaiteur par ses protégés.

Enfin, après six jours d'absence, Takoura fut de retour de son voyage à Oula-Hada. Quand il parut, j'éprouvai des battements de cœur; en vérité, ce fut comme si je retrouvais un vieil ami. Je lui demandai en mongou des nouvelles de sa santé, si le voyage avait été heureux, si la neige qui était tombée en abondance ne lui avait point causé de mal... Mes questions étaient rapides, animées et palpitantes d'émotion ; je lui décochais sans interruption toutes les phrases sentimentales que Tsanmiaud m'avait enseignées: mais, à mon grand désappointement, je n'obtins pas un seul mot de réponse. Je me sentis alors profondément humilié, et je demeurai convaincu que je prononçais mal le mongou. Je changeai d'idiome, et sur un ton un peu plus modeste, je lui adressai en chinois les mêmes questions... Même profond silence!... Takoura était toujours immobile devant moi; ses yeux me regardaient fixement ; sa figure s'enflammait et prenait peu à peu un caractère vraiment effrayant. La peur s'empara de moi, je n'osai pas hasarder d'autres questions; je crus qu'il avait éprouvé quelque grand malheur, et que par suite son système cérébral s'était détraqué. Enfin, après un silence de part et d'autre, silence vraiment sinistre, lugubre, l'explosion eut lieu... *Couteau! briquet!* s'écria-t-il d'une voix vibrante et métallique; et puis se laisser aller sur un large tapis de feutre, comme un homme épuisé par un grand effort. « Enfin, ajouta-t-il d'une voix sourde et étouffée, *à force de penser, le souvenir est monté...* Ma pipe, fumer tabac.» Je pris vitement sa pipe, je la garnis de tabac et je la lui offris en disant: «Tu parles admirablement le *chara.*» Cette petite flatterie ne fut pas sans effet; elle me valut des compliments à perte de vue sur mes progrès dans la langue mongole.

Ce jour fut comme un jour de fête pour toute la famille, et le repas du soir avait l'air d'un petit festin. Le bon Takoura, qui voulait me régaler, avait acheté quelques gourmandises à la station chinoise. Pendant que nous buvions le vin, il appuya la main sur mon épaule, et s'approchant confidentiellement de moi, il me dit à l'oreille et à voix basse: « J'ai acheté un « paquet d'oignons ; nous allons en manger un, n'est-ce pas?.. » Et puis, prenant le ton du commandement: « Voyons, s'écria-t-il, qu'on m'apporte « les oignons.»

Les oignons de ce pays-ci ne poussent pas de bulbe grosse et renflée, comme ceux de l'Europe; ils sont oblongs et semblables aux poireaux. La

Digitized by Google

saveur est pourtant la même ; elle est également brûlante et âcre. Un oignon est pour les Tartares et les Chinois un mets très-friand, et cela m'a fait comprendre comment le souvenir des oignons d'Égypte avait pu si fortement exciter les murmures des Israélites dans le désert. Ceux que Takoura me fit servir s'étaient gelés en route ; ils étaient durs et roides comme des barres de fer. « Je m'en doutais, me dit Takoura ; mais n'aie pas peur, « j'en ai inséré quelques-uns dans mes bottes, et j'espère qu'ils ne seront « pas gelés. » Aussitôt il enfonça son bras dans une de ses bottes, et en retira, en effet, un oignon qui était tout fumant. Après l'avoir essuyé avec soin sur le devant de son gilet, il m'en offrit généreusement la moitié. Nous le mangeâmes sans autre apprêt, à peu près comme si c'eût été une orange.

Après avoir passé une douzaine de jours chez ces Tartares mongous, je songeai à revenir dans ma *vallée des Eaux-Noires*. « Demain, au soleil « levé, je pars, dis-je au chef de famille ; il faut que je m'en retourne. » Il est inutile de dire quelles furent les instances et les supplications de ces bonnes gens, pour m'engager à rester parmi eux encore quelques jours.

Il était dix heures du soir, et le vieux Takoura n'avait pas encore achevé ses harangues. « Il est tard, lui dis-je, le temps de dormir est arrivé ; tu « dis des paroles toutes *blanches* (vaines) ; demain, il faut que je m'en « retourne. — Tu as raison, il est tard ; disons seulement une parole, que « ce soit une parole droite et raisonnable : est-ce que demain, au soleil levé, « tu dois absolument partir ? — Absolument ; j'en ai pris la résolution. — « Dans ce cas-là... Macheke, fais chauffer l'eau-de-vie ; fais frire quelques « tranches de chevreau. — Est-ce que tu vas encore manger ? — Tais-toi, « me dit-il ; tiens, je n'écoute plus tes paroles... Comment ! tu pars demain, « et avant de dormir nous ne boirions pas encore ensemble un verre de « vin ! » Je dus me résigner et subir cette intempestive collation.

Le lendemain, quand le jour parut, je me hâtai d'empaqueter ma bibliothèque de voyage. « Le déjeuner n'est pas encore prêt, me dit Takoura, « tu n'as pas besoin de tant te presser, attends un instant, je vais dehors « examiner le temps. » Il rentra quelques minutes après, et me dit avec l'air et le ton d'un homme convaincu : « C'est affreux ! le temps est abomi- « nable ; aujourd'hui, on ne peut pas voyager, il est impossible de traverser « le *Man-tien-dze ;* en vérité, ce temps est affreux ! » Takoura me disait tout cela avec un sérieux vraiment admirable. Le ciel était pourtant pur et serein ; pendant l'hiver, on ne pouvait désirer un plus beau jour. « Cela « n'est pas bien, Takoura, je vois que tu dis des paroles creuses, tu épar- « pilles des mensonges... Puisque tu ne veux pas me lester le cœur, je par- « tirai sans déjeuner. — Ce n'est pas cela, ce n'est pas cela ; je sais bien que « tu veux partir, mais tu ne peux pas t'en aller seul : Tsanmiaud t'accom- « pagnera. Je vais faire seller les chevaux : quand on est deux, vois-tu, la « route est riante et animée. »

Cette proposition me plut assez. Mais Takoura était toujours d'une lenteur insupportable ; le déjeuner n'en finissait pas ; c'était toujours à recommen-

Digitized by Google

cer. Le temps faisait pourtant son chemin, et je n'avais pas envie de me trouver en route pendant la nuit. Au lieu de hâter avec moi les préparatifs du départ, mon hôte était comme pétrifié; il avait toujours quelque méchante raison à m'objecter pour me retenir encore quelques minutes. « Qu'as-tu peur? me disait-il, le temps est magnifique, le soleil est chaud « et brillant, la soirée ne peut pas être froide...» Enfin, après nous être salués le plus affectueusement possible, ou, en d'autres termes, après nous être fait les adieux en braillant, je me mis en route accompagné du lama.

Quand nous eûmes gravi une haute montagne, nous nous trouvâmes sur le *Man-tien-dze*. Le vent, qui ne se faisait pas remarquer dans la vallée, était pourtant glacial et violent; il passait sur la figure, tranchant et aigu comme des lames de rasoir. La neige, qui était tombée en abondance les jours précédents, ajoutait encore à la rigueur du froid. Pendant l'hiver, elle est ici permanente; l'orage la disperse et la balaye de côté et d'autre; quelquefois elle va s'accumuler dans quelque enfoncement, et alors elle devient inamovible; les chaleurs de l'été n'en fondent que la superficie. Ce jour-là le vent enlevait en tourbillons cette neige glacée, et nous la lançait avec violence: c'était à peu près comme si on nous eût jeté au visage des poignées d'épingles. Nous ne rencontrâmes pas un seul voyageur sur le Man-tien-dze; nous aperçûmes seulement au loin quelques troupeaux de brebis jaunes et de bouquetins qui s'enfuyaient à notre approche, et des outardes qui se laissaient emporter dans les airs par la rapidité du vent. Le soleil venait de se coucher quand nous entrâmes dans la vallée des Eaux-Noires, où les bons offices des chrétiens chinois, qui attendaient mon retour, nous firent bientôt oublier les petites incommodités de la route...

Maintenant, il faut le dire, cette tente où j'ai passé douze jours est un palais; cette famille tartare-mongole où j'ai reçu une si franche et si cordiale hospitalité est une famille de princes; ils sont tous membres de la famille royale du royaume de Péjé. Le bon Takoura n'est ni plus ni moins qu'un prince du sang; les fils et les petits-fils du prince Takoura, tous ces enfants sales et morveux, sont des ducs, des comtes, des barons, des marquis, que sais-je? Les familles princières ne sont pas ici dorées et enrubanées comme en Europe. Il m'est venu en pensée que tous les monarques de l'antiquité, tous ces rois magnifiques qu'Homère a eu l'extrême complaisance d'habiller si richement, pourraient fort bien avoir été des personnages à la façon du prince Takoura. Quand je voyais la duchesse Macheke, aux habits tout luisants de graisse et de beurre, se traîner maussadement à la citerne voisine, et charrier avec effort l'eau nécessaire au ménage, je me figurais ces grandes et illustres princesses d'autrefois qui, au dire des poëtes, ne dédaignaient pas de porter leurs pas sur les bords des fontaines, et de purifier de leurs royales mains les tissus de lin et de laine.

Et, pour bien prouver que le prince Takoura est en effet un haut et puissant personnage, un grand seigneur, s'il en fut jamais, je dois ajouter que sur sa terre féodale, autour de sa royale habitation, il possède quelques familles d'esclaves. Mais l'esclavage, tel que je l'ai vu mis en pratique dans

Digitized by Google

la *vallée des Mûriers*, ne m'a pas paru quelque chose de bien affreux; le plus rigide républicain n'y trouverait certainement rien à redire. Les princes et les esclaves traitaient toujours d'égal à égal; ils prenaient ensemble le thé, s'offraient mutuellement la pipe quand ils fumaient; les enfants jouaient et se battaient ensemble; le plus fort assommait le plus faible, qu'il fût comte ou esclave, et voilà tout.

Je dois pourtant avouer qu'ils rougissaient et avaient honte de dire qu'ils étaient *esclaves*. C'est qu'en effet, l'esclavage, si mitigé qu'on le suppose, est une atteinte à la dignité humaine, et voilà pourquoi il a été insensiblement aboli partout où l'Evangile a pénétré. Si, plus tard, il vient à être chassé de la Tartarie, ce sera encore l'œuvre du christianisme.

E. Huc, *missionnaire apostolique.*

MALAISIE.

LES MONTAGNES D'AMBOINE.

DES RACES MALAISE ET POLYNÉSIENNES.

Case malaise. — La famille d'un pêcheur. — Le guide. — Canal et village de Paguala. — L'Orang-Caya. — Caractères physiques et moraux de la race malaise. — Ressemblance des Malais et des Polynésiens. — Arbres et plantes des hauteurs. — Panorama d'Amboine. — Une nuit sur la montagne. — Arbres et plantes des ravins et des cultures. — La folle malaise. — Retour à bord.

En arrivant à Amboine, j'avais manifesté le désir de profiter du court séjour que je devais y faire pour visiter les montagnes du N. E. de cette colonie; le magistrat supérieur, M. Bool, m'en fournit les moyens, et me donna même un guide de son choix.

Je comptais consacrer deux jours à cette excursion. A trois heures du matin, une petite pirogue à balancier vint me chercher à bord de *l'Astrolabe*. Je partis aussitôt.

Mon conducteur s'établit respectueusement à l'avant de notre étroite et courte embarcation; l'un des pagayeurs était derrière: il imprimait la direction à notre frêle esquif, après avoir donné l'impulsion de concert avec son compagnon, placé devant moi. Nous nous hâtâmes de nous rapprocher de la côte opposée à celle que nous venions de quitter, afin de nous soustraire à l'action des courants, car la marée descendait, et opposait à nos pauvres esclaves papous un obstacle difficile à vaincre. Notre navigation devint alors plus rapide, la silhouette capricieuse des hauteurs et des arbres se dessinait sur la scintillante lumière des étoiles, fuyait et variait à cha-

Digitized by Google

que instant. Quelques êtres muets s'agitaient seuls, des insectes lumineux voltigeaient, et des poissons traçaient au fond de l'eau de longs sillons de feu, rapides comme l'éclair...

Après avoir contourné les parcs de deux ou trois pêcheries, qui s'étendent jusqu'à la limite des petits fonds, nous descendîmes à terre. Le ciel réfléchissait les premiers rayons du soleil, le sommet des montagnes sortait des ténèbres et apparaissait dans l'espace, mais le jour était encore trop faible pour nous diriger à travers les obscurs et étroits sentier où s'engagea mon guide, en me présentant le bout d'un bâton, qu'il tenait par l'autre extrémité. Les Papous tirèrent leurs pirogues à terre, se précipitèrent sur nos pas, prirent les devants, et annonçaient par leurs cris les pas difficiles à franchir. Après une longue demi-heure de marche à tâtons, nous commençâmes à distinguer un peu les objets environnants; le jour éclairait la vallée, et ses rayons traversaient enfin les épaisses cimes des palétuviers et du palmier *nipa fruticans*. Cette dernière espèce était tellement multipliée partout où le *rhizophora gymnorhiza* et le *mangium candelarium* lui avaient cédé la place, qu'elle formait à elle seule des bois étendus et très-touffus. A la sortie de ces forêts marécageuses, nous nous trouvâmes sur les bords d'une petite baie, où deux embarcations, soigneusement abritées sous de petits hangars de feuilles de palmier, m'indiquèrent la proximité d'une habitation. En effet, nous gravîmes une petite éminence calcaire, où la main de l'homme avait taillé quatre rampes de dix marches chacune, tout à côté d'une cascade, et nous arrivâmes sous un berceau de *pandanées*, en face d'une petite maisonnette construite sur le plan d'une maison européenne, bien qu'elle ne fût entièrement composée que de bambous.

Il n'était que cinq heures du matin : cependant les propriétaires de cet agréable asile avaient déjà quitté leurs nattes pour jouir de la fraîcheur du matin, ou se livrer à leurs travaux sans être exposés à l'ardeur du soleil. Trois enfants de trois à six ans, deux petites filles et un petit garçon, tous trois nus et barbouillés de terre, jouaient devant le seuil de la porte; une jeune femme, appuyée contre un arbre, donnait à teter; tous avaient un air de santé auquel je ne me fusse point attendu dans un lieu aussi près des marécages.

Mon introducteur me présenta, et l'inévitable fauteuil de bambou me fut offert au centre du péristyle, entre deux troncs de bambou faisant office de colonnes. Le petit nourrisson fut aussitôt déposé à terre sur une tresse, où il se mit à gigotter tout en suçant son pouce, pendant que sa mère m'offrait, dans une corbeille, les fruits de l'*anona muricata* et des *pisang-radja*. Les manières de cette femme étaient bienveillantes; sa figure me rappela immédiatement les femmes de Samoa, de Taïti et de Vavao, impression qu'il est bon de noter, car l'on a trop éloigné les Malaisiens de la race rouge océanienne, considérée dans son ensemble. Sa propreté était parfaite, ses cheveux noirs, lisses et brillants; ses seins étaient à peine recouverts d'un corsage de mousseline large et flottant, adapté à un jupon en coton rayé de rouge et de blanc. Sa taille lourde trahissait des formes peu gracieuses; ce-

Digitized by Google

pendant son bras était beau, sa main délicate; ses yeux noirs étaient grands et vifs; il ne manquait à sa physionomie, pour être réellement séduisante, que des pommettes moins marquées, une bouche moins grande et vierge de bétel. Telle était la femme d'un pêcheur d'Amboine.

Il est bien remarquable que les indigènes cuivrés de l'Océanie, soit homme, soit femme, à demi civilisés ou même encore à l'état sauvage, l'emportent autant en dignité sur la plupart des Européens des villes et des campagnes, qui reçurent trop peu ou point d'éducation. Ne faut-il pas en rechercher la cause dans les travaux auxquels sont soumis la plupart des hommes civilisés? La fatigue du corps semble accabler l'esprit et étouffer en nous jusqu'à l'estime de nous-même, lorsqu'une éducation convenable (1), une instruction indispensable, ne nous élèvent point de prime abord à nos propres yeux.

Pendant que la maîtresse du logis remplissait les devoirs de l'hospitalité, mon *bouda* (2) s'était éloigné, mais il tarda peu à revenir; il était accompagné de quatre hommes. L'un d'eux était le maître de l'habitation; il était très-gras, ce qui est une véritable rareté parmi les Malaisiens; il entra en prononçant le mot *sahaha* (ami), et quelques autres que je jugeai aussi polis, au ton de soumission avec lequel ils furent prononcés; il remit aux trois autres individus trois pagaies, et parut attendre mes ordres.

Alors mon domestique, tel était le titre que mon guide se donnait près de ma personne, s'approcha de moi avec les manières les plus souples, les plus révérencieuses, et me fit comprendre, par un signe qui consiste à simuler l'action de compter de l'argent, qu'il fallait, pour continuer notre voyage, faire briller le nerf de toute entreprise. Sa demande était juste, aussi m'empressai-je de la satisfaire; je lui livrai 5 piastres. Il les changea immédiatement en une foule de petites pièces, puis divisa cette monnaie en tas inégaux de volume, les distribua au propriétaire de la pirogue que nous frétions, aux deux Papous qui retournaient à la ville, enfin aux nouveaux pagayeurs; il remit le reste dans sa poche, après avoir enveloppé chaque part séparément dans des morceaux de papier. Tout cela se fit avec une promptitude qui me donna une bonne idée de l'intelligence de mon factotum, car il venait de mériter ce titre à ma grande satisfaction: je n'avais plus, en effet, qu'à marcher à mon but, sans m'inquiéter des indispensables interventions et formalités que j'aurais inévitablement encore à subir. Cet homme avait un extérieur remarquable: sa démarche était vive, affairée; sa physionomie semblait affecter un sérieux étudié, et l'air d'importance d'un Crispin. Son costume était cependant celui d'un initié de la police: un large baudrier, bigarré de bandes en drap noir et rouge, orné d'une plaque argentée, croisait en écharpe sur sa poitrine, et soutenait une espèce de sabre d'infanterie; une veste bleue, bordée de rouge et munie de

(1) J'entends par éducation non pas seulement une instruction préparatoire, mais surtout cette direction de l'esprit qui forme le jugement et le cœur.

(2) *Bouda*, mot malais qui signifie serviteur.

Digitized by Google

boutons d'uniforme, une petite canne noire, plus propre à marquer l'autorité de celui qui la portait qu'à servir d'auxiliaire dans la marche ou de moyen de défense, eussent encore été autant de preuves en faveur de mes présomptions sur la nature de sa profession, si son air d'arrogance et l'empressement que l'on apportait à exécuter ses volontés ne m'eussent point démontré qu'un rapport bon ou mauvais de cet alguazil malais n'était point chose indifférente. Sa coiffure consistait en un madras rouge, noué et disposé avec une certaine prétention; une blouse rayée de rose et de blanc s'échappait de dessous sa veste et descendait jusqu'au milieu des cuisses; le reste de cet affublement se terminait par un pantalon de même étoffe; ses pieds étaient nus. Il était grand, maigre; ses traits secs et mobiles étaient singulièrement animés par de très-petits yeux noirs, obliques, d'un feu extraordinaire, que la hardiesse naturelle de son regard ne lui permettait point d'adoucir, lors même qu'il se croyait obligé à conquérir vos bonnes grâces par les témoignages de la servilité la plus élastique.

Notre relâche avait été à peine d'une demi-heure, et pourtant tout avait changé d'aspect. La rade réfléchissait les flots de lumière dont l'atmosphère était déjà traversée. La marée basse nous força encore à quelques longs circuits, qui nous exposèrent, pendant une heure, à l'éclat éblouissant d'un soleil peu élevé, dont les rayons, déjà très-chauds, nous frappaient directement le visage. A six heures et demie, nous commençâmes à ressentir les premiers effets du flot. Nous nous rapprochâmes petit à petit de la côte, où bientôt nous pûmes naviguer à l'ombre protectrice des palétuviers qui se pressent sur ces bords séduisants, mais pernicieux. Des odeurs fort désagréables nous prévenaient de temps en temps que ces lieux cachaient la mort sous leurs frais et verdoyants ombrages : c'est ce que savaient très-bien mes compagnons de voyage; car ils ne manquaient pas de répéter chaque fois le mot *lara* (maladie) en précipitant le mouvement de leurs pagaies. A sept heures, sept heures et demie, nous avions atteint la limite E. de la rade d'Amboine, et nous faisions notre entrée dans le petit canal de Paguala.

Cette petite coupure a été pratiquée à travers l'isthme étroit et sablonneux qui réunit la partie N. de l'île à sa partie S. Elle sert de communication directe entre les districts situés au vent et ceux des rivages de l'O. Son extrémité orientale s'ouvre dans une vaste baie, un peu agitée, mais où les grandes pirogues du pays et de Céram, destinées à l'approvisionnement de la ville, peuvent jeter l'ancre, en attendant que la marée leur permette de franchir la digue de coraux roulés que la mer éleva entre les deux baies. Le pertuis, si inutilement ménagé par la main de l'homme, évite à ces petits navires un immense contour et les difficultés d'une longue navigation contre le vent, lorsqu'ils retournent vers leurs pénates.

L'aspect de Paguala est pittoresque : les cases en sont régulièrement alignées; quelques-unes de ces habitations sont même construites avec assez de goût. La terre détrempée, le bambou, en sont les principaux éléments; toutes sont couvertes avec les feuilles du sagoutier. Des palissades légères et basses environnent la demeure des riches; elles en défendent l'approche

Digitized by Google

du côté de la rue sans en obstruer la vue. Ce *nygry* (village) se compose d'une centaine de maisons; je lui suppose une population de 3 à 400 personnes. Je fus accompagné jusque chez l'*orang-caya* (1) par une foule qui soulevait une poussière étouffante. J'arrivai assez promptement, à ma grande satisfaction; car j'espérais échapper aux cris importuns et à l'agitation incessante de cette réunion d'enfants, d'hommes et de femmes. Mais je fus trompé dans mes espérances : je dus subir la réception sous l'espèce de galerie extérieure qui précède la porte, et où le fauteuil me fut présenté. J'aurais donc encore été pressé par cette multitude de curieux, si mon bouda, redoublant de zèle, dans l'attente de l'honorable orang-caya, n'eût signifié à la canaille de se retirer jusqu'à la porte de la cour. Il fit retentir l'air de sa voix glapissante et de paroles si brèves, si saccadées, que je ne lui supposai point un langage très-libéral; le satellite du pouvoir se permettait évidemment l'injure. Cette éloquence primitive persuada, aidée, il est vrai, de quelques gourmades, qui s'adressèrent de préférence aux enfants.

L'*orang-caya* vint enfin : on l'avait été chercher dans le bourg, où ses fonctions le retenaient sans doute. Il eut d'abord quelque peine à fendre la foule; il s'agitait vainement au milieu de ce rempart compact de têtes, de bras, de jambes nus; il ne dut sa délivrance qu'à la baguette magique de la police : elle se leva, sans frapper; mais partout où elle passait suspendue, le vide s'opérait. Un petit vieillard apparut alors, sautant à droite, sautant à gauche, gourmandant à droite, gourmandant à gauche, et marchant toujours d'un pas précipité. Ses vêtements étaient de nature à le faire distinguer : ils consistaient en un chapeau conique, appelé en Europe *chapeau chinois*, en une tunique de coton violette à ramage, serrée au-dessus des hanches par une ceinture de cotonnine rouge; un pantalon à raies bleues, des souliers, complétaient inévitablement la toilette de cette respectable autorité. La masse des assistants du sexe masculin ne portait généralement qu'une culotte : aussi le costume de l'orang-caya brillait-il entre tous. Il me salua en ôtant son chapeau, m'engagea à me rasseoir, et me fit offrir l'agréable et fraîche liqueur que distillent les pédoncules du sagoutier. Il me présenta lui-même des fruits, et les déposa sur une petite table placée à côté de moi. Il me fit comprendre par gestes, en les accompagnant d'une expression de physionomie tout à la fois bonne, bienveillante et mystérieuse, qu'il allait s'occuper de moi, et que je serais content de lui.

Pendant que l'on faisait les préparatifs de mon départ de Paguala, j'eus le temps d'examiner les figures qui m'entouraient, et de continuer, à Amboine, les observations commencées, à Ternate, sur les habitants de l'archipel indien; car il fallait prendre patience, les dispositions prévoyantes de l'orang-caya entraînaient une multitude d'ordres, et, par conséquent, de retards dont je m'étonnais, sans pouvoir en expliquer la cause. La foule,

(1) Homme riche, nom donné au chef du nygry.

Digitized by Google

loin de s'être dissipée, s'était accrue; cependant, devenue plus paisible, elle s'était glissée lentement tout autour de la palissade intérieure, sans que, cette fois, l'inexorable pion s'y fût opposé.

La chevelure des Malais n'a rien qui la distingue de celle des autres hommes de la race rouge: il est donc inutile de dire qu'elle est toujours noire, que leurs cheveux sont gros, difficiles à lisser, et souvent légèrement ondulés, malgré l'huile dont ils les imprègnent, afin de leur donner quelque souplesse. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, ils ne présentent rien de spécial, et les Américains, les Polynésiens, ainsi que les Kalmouks, les Mongols, etc., ne diffèrent nullement des Malais. Leur figure est plate, plutôt ronde qu'ovale chez les femmes, plus ovale chez les hommes; leurs pommettes saillantes donnent à l'ensemble de leur face un développement transversal fort disgracieux : aussi leurs énormes maxillaires supérieurs paraissent-ils peu larges, mais très-saillants d'arrière en avant, disposition qui constitue des traits durs, heurtés. Ce défaut d'ensemble des différentes parties de la figure en isole la portion inférieure, la modèle à part, pour ainsi dire, et rend plus remarquable encore la large ouverture de la bouche. Les joues pleines des jeunes femmes adoucissent beaucoup l'expression de ces figures osseuses, mais ne changent rien au caractère typique de l'écartement des molaires, du développement de la mâchoire supérieure, et, par conséquent, de leur immense bouche. Le front de ces insulaires est d'une largeur moyenne; mais bien qu'assez haut, il s'élève peu perpendiculairement au-dessus des orbites et s'incline promptement en arrière, tout en décrivant un arc assez satisfaisant. Ils ont le nez gros et aplati par le bout, sans être épaté. Leurs oreilles sont grandes, écartées et généralement mal faites.

Après l'exposé de ces caractères, il est facile, ce me semble, de rapporter les Malais à leur véritable race; cependant les auteurs, qui ne cèdent pas aisément au besoin de tourner la difficulté, en faisant autant de races qu'il y a de variétés dans chacune d'elles, en sont encore fort embarrassés. Le célèbre Cuvier, ce grand observateur, était de ce nombre parce qu'il n'avait point vu; il se plaint du néant des figures et des descriptions. Mais laissant de côté ici la grande question de leur origine, et ne voulant envisager que celle de l'unité de plan dans la race cuivrée, nous dirons qu'il est facile de retrouver parmi les Malais, les Polynésiens, les Américains, les Tartares, les mêmes traits, plus ou moins modifiés par le climat, ce grand réactif organique, et par les habitudes qu'il impose aux êtres soumis à ses lois. S'il était possible d'animer les passions des Péruviens, si l'on pouvait leur communiquer la vivacité du regard, et tracer sur leur face les rides qui trahissent l'agitation d'une âme turbulente, la ressemblance frapperait tous les yeux. A part l'obliquité des yeux des Kalmouks, Mongols et Tartares, on retrouve parmi ces peuples tous les traits fondamentaux de leur identité avec les Malais. Que dis-je : à part l'obliquité des yeux? mais beaucoup de Malaisiens ont conservé les traces de cette conformation, autant au moins que les Carolins, les Groënlandais, les Patagons, les Chiliens et les Péruviens.

Digitized by Google

Quant aux Polynésiens, tout ce qu'il y a de désagréable dans la figure des Malais tend évidemment chez eux à une sensible amélioration : ainsi il n'y aurait entre ces deux peuples d'autre distance que celle du mieux au moins bien. Or, a-t-on jamais eu l'idée de soutenir qu'un homme laid, nègre ou blanc, n'est pas de la même race qu'un homme beau, également blanc ou noir?

Le crâne, cette partie la plus importante des animaux, est, chez l'homme, d'une importance bien autrement grande, puisqu'il est l'enveloppe matérielle de l'intelligence; le cerveau, qu'il protége, est la mesure la plus parfaite dont les philosophes puissent s'emparer pour classer les animaux, en classant leur degré de sensibilité : il doit donc aussi servir à déterminer le degré de supériorité des races humaines et de leurs rameaux. Ces principes incontestables nous permettraient-ils de saisir les différences crânioscopiques qui distingueraient ou distinguent réellement les Malaisiens des Polynésiens? Je crois qu'avec de longues études et un grand nombre de crânes, on pourrait arriver à des résultats scientifiques du plus grand intérêt, quoique peut-être un peu minutieux; mais puisque, pour le moment, l'observation à distance et en masse nous est seule permise, voyons à quelle conclusion le raisonnement va nous conduire, appuyé de ce qu'il nous est permis d'apprécier *ex visu*.

Le crâne diffère peu de forme chez les Polynésiens et les Malaisiens. Voilà ce que mes observations me permettent d'assurer, et ce que le raisonnement vient appuyer. Ce fait n'a rien de surprenant; le fait opposé le serait au contraire. Chaque race reçut en partage un degré de capacité qu'elle porta partout où elle s'est étendue; le climat, les nécessités locales ont bien pu exagérer ou modérer ses goûts et ses penchants, mais l'ensemble reste le même avec tous ses germes... Les Malaisiens et les Polynésiens constituent deux rameaux d'une même tige trop rapprochés pour offrir sous le rapport de la conformation de leur crâne, du front surtout, siége de la pensée, des différences suffisamment appréciables, distinctement limitées au premier coup d'œil.

Il n'en est point de même des appareils essentiellement propres à la vie organique : la salutaire pureté de l'air, l'abondance et l'excellence des aliments, ont sur leur développement une grande influence. Ainsi, les Polynésiens ont aussi généralement de gros traits, leur figure est large; mais l'arc de leurs os malaires est infiniment moins marqué en avant et moins étendu en dehors que chez les Malais. Leur nez reste gros, un peu évasé par en bas; mais, chose remarquable, et qu'il est facile d'observer même parmi les progrès matériels d'un individu, le pavillon du nez acquiert en même temps des contours moins communs, mieux déterminés : on ne rencontre plus de ces profils bizarres, défigurés, où la nature semble d'abord avoir pourvu exclusivement au besoin animal, sans s'être souciée de réfléchir sur un miroir parfaitement net les rayons de l'intelligence (1).

(1) Il en est de même du pavillon de l'oreille.

Digitized by Google

Les Polynésiens ont le nez bien modelé et souvent aquilin, leur bouche est grande, leurs lèvres grosses; mais tout cela se fond mieux avec l'ovale de la face, parce que les pommettes sont moins écartées; il en résulte aussi des joues plus pleines et une mâchoire supérieure moins détachée, pour ainsi dire, du haut du visage. En un mot, tous leurs traits sont mieux proportionnés, et, au milieu de cette harmonie, ces grandes bouches ne paraissent plus choquantes.

Les femmes polynésiennes n'ont pourtant pas sur les Malaises autant de supériorité que les Polynésiens sur les Malais: cela tient, ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs, à ce que l'état sauvage est peu propice à la délicatesse de la femme, lors même qu'elle se trouve placée au milieu des conditions les plus heureuses de climat et d'abondance. Sans doute alors elle s'embellit aussi; mais elle est loin d'atteindre une beauté relative, comparable à celle du sexe masculin. Ses charmes, entourés des soins de la civilisation, acquièrent plus sûrement, fût-ce même dans une atmosphère un peu moins saine.

Nous avons vu à Ternate, où les douceurs de la vie sociale paraissent être plus répandues qu'à Ambojne, plusieurs femmes véritablement assez agréables (j'éloigne ici le souvenir des métisses, faciles à distinguer). Je pourrais citer, entre autres, les danseuses que le sultan fit figurer devant nous: l'une d'elles, surtout, était très-jolie; la délicatesse de ses traits, la beauté même de ses yeux, l'emportaient de beaucoup sur ceux des plus agréables Mendocéennes. Mais, au rebours de ce que nous avions vu en Polynésie, nous n'avons point rencontré un seul homme qui pût soutenir la comparaison près de cette belle Malaise.

Les Malais ne sont non plus remarquables par leur taille et les formes de leur corps; leur stature est moyenne, mais, soit grands, soit petits, ils sont maigres. Les exceptions offrent des individus forts et musclés, mais ce développement est presque toujours borné aux bras et aux épaules; le reste de leur personne n'est nullement proportionné. Leurs poses et leurs gestes sont dénués de grâce naturelle; leurs extrémités pelviennes sont grêles, défaut que le plus grand nombre des Océaniens de l'est ont une grande tendance à partager avec eux.

Ils sont vifs, turbulents; leur physionomie est passionnée; on s'accorde à les trouver hardis, entreprenants, despotes et cruels dans l'occasion, rampants dans la soumission, faux, dissimulés, rusés, cupides. Ce dernier vice est probablement la souche de tous les autres; on lui a, je crois, donné le nom d'*acquisivité*. Leur position sur le globe doit être l'origine de ce penchant au commerce et à la piraterie; leur existence d'insulaires, leur goût pour la navigation, qui en est la conséquence forcée, leurs connaissances nautiques, leurs praos, le voisinage de l'Asie, habitée par des peuples négociants, tout contribue à les faire ce qu'ils sont. Remarquons, en outre, qu'ils vivaient assez près d'un continent pour en contracter les vices, et qu'ils en étaient trop loin pour profiter des conquêtes de la civilisation. En fait de religion, ils ne connurent longtemps que l'aveugle fanatisme et l'abrutisse-

Digitized by Google

ment qu'il impose à la raison. On ne saurait donc accuser leur intelligence du peu de progrès de leur esprit : ils n'ont point eu l'occasion de l'exercer; ils ont dû même se corrompre, en cédant à tous les excès dont leurs rapports avec l'étranger leur fournissaient la séduisante variété. Depuis de longues années, ils furent flétris par les vices de la civilisation indienne, et ensuite par ceux de la civilisation européenne, si prodigue de grands mots de philanthropie, mais qui s'empresse si peu de les élever jusqu'à elle.

Leur infériorité physique résulte de leur intempérance et dépend aussi du climat.

Ils usent de tout immodérément : de l'opium, du tabac, des liqueurs alcooliques, j'ajouterai même du bétel; toutes ces jouissances factices, si elles ne sont point toujours au moins nuisibles à sa nutrition et à sa reproduction. L'usage constant du bétel n'est pas sans apporter dans la constitution une modification dégradante matériellement parlant, parce que toute substance qui n'est point réparatrice est médicament ou poison. Or, ne fût-il que médicament, son emploi répété entraînera l'excès de son action. L'expérience ne m'a point appris quelles maladies naissent indispensablement de cette dégoûtante coutume, mais je ne puis croire ici ni à sa nécessité hygiénique, ni à son efficacité spéciale. L'utilité du bétel est une des mille chimères dont se berce l'esprit humain, afin d'excuser une mauvaise habitude.

Le climat a une immense influence sur la constitution des Malaisiens : l'air des parties basses de l'archipel indien n'est point salutaire. Il n'est point indispensable d'entrer en discussion pour prouver un fait mis en évidence par une foule de trop célèbres relations; mais ce qui prouve cette insalubrité mieux que toutes les dissertations, c'est la bonté des *Dayas*, des *Alfouras* de Bornéo, des Célèbes et de Sumatra. Ces montagnards habitent les fertiles et hautes cimes de la Malaisie : il n'est donc point besoin de s'évertuer à chercher la cause de leur supériorité dans les ténèbres d'une filiation mystérieuse et étrangère au rameau malais. Partout, en effet, l'habitation sur les montagnes établit de pareilles dissidences physiques entre les habitants d'une même région : les profondes vallées de la Suisse et ses hautes montagnes nous présentent une foule de ces contrastes; les Antilles nous en fourniraient de plus frappants encore, si on l'exigeait.

J'étais encore tout occupé du spectacle curieux que m'offrait cette foule de gens oisifs, lorsque le retour de l'honorable *orang-caya* m'arracha à la contemplation de mon tableau. Il était suivi d'un fauteuil fixé entre deux longs bambous, et juché sur les épaules de huit hommes; huit autres suivaient encore, ne portant rien, mais évidemment destinés à servir de relais. Enfin cette longue file de seize porteurs était accompagnée de quatre autres individus, qui s'emparèrent aussitôt d'une boîte botanique, d'un sac et d'une masse géologiques, ainsi que d'une gibecière où nos vivres étaient renfermés. Telle était la caravane dont mon *bouda* eût pris le commandement avec un sensible plaisir, si j'eusse accepté cet inutile cortége. J'exprimai ma gratitude aussi expressément que possible au chef hospitalier de Paguala, et je m'éloignai en poussant devant moi mon homme de confiance et les quatre

Digitized by Google

Malais qui s'étaient déjà saisis de mon indispensable bagage. Mais l'*orang-caya* courut sur mes pas, me retint par les bras, et, me montrant le soleil, il prononça le mot *mati* (mourir). Je compris qu'il appréhendait pour l'Européen les suites d'une marche exposée au soleil. Je lui montrai que j'irais lentement, tout en lui désignant de loin la forêt, et, près de nous, les arbres qui nous entouraient : il vit que je comptais sur leur ombrage. Je me croyais libre, mais sautant prestement devant moi, il me tendit son bras et me tira la langue. Je fus assez surpris de cette expression mimique, mais je compris bientôt qu'il désirait une consultation. Je touchai son pouls aussi sérieusement que possible, et grâce à un *bagous* (bon) dit avec conviction, je pus continuer mon chemin. Mon guide avait évidemment trahi mon incognito médical.

D'abord nous suivîmes une route bordée du *pisang-radja*, du *mangifera indica*, de l'*anona muricata*, du *jambosa domestica*, et de quelques pieds de *cicas pectinata;* mais cet agréable sentier finit trop tôt. Nous dûmes franchir, sur le sable mouvant de la plage et de Paguala, le quart de lieue qui nous restait à faire avant d'atteindre le pied de la montagne. Il était neuf heures au moment où nous atteignîmes ce but désiré.

Un rempart d'agave vivipare forme autour du bois une défense inexpugnable. Cette belle amaryllis croît parmi les rochers éboulés des escarpements et amoncelés par la mer à la limite de son empire. Un pauvre naufragé, jeté sur cette côte, serait durement accueilli sur les pointes aiguës de cette formidable haie. Cette agave est le *phormium tenax* de l'Océanie inter-tropicale, de l'Amérique et des côtes d'Afrique. Au-dessus, sur les petits promontoirs de grès qui dominent la baie, s'élève le *pandanus odoratissimus*, un des arbres les plus singuliers de la végétation océanienne. Près de lui brillent les fleurs rouges de l'*erythrina corallodendron*, accusées par les Amboiniens d'effrayer les poissons par l'éclat de leur couleur rouge cinabre. La coïncidence de sa floraison et de la migration du poisson, pendant le mois d'août, est la cause de cette fable, qui fait si peu d'honneur à l'esprit d'observation des indigènes. Le *scævola lobelia* abonde près des bords de la mer; le *capricum grassum* (piment) multiplie son joli feuillage au plus touffu du bois; l'*heritiera*, aux feuilles argentées, au calice de velours rouge, forme au milieu de cette première zone de la végétation montagnarde des oppositions délicieuses de couleurs; quelques pieds de *piper sirobca* l'entourent de leurs tiges volubiles; les hautes têtes panachées des *areca spicata* et *catechu* déploient avec un air de fête leurs palmes toujours ornées de longues bandelettes vertes; plusieurs mélastomes offrent le nectar aux nombreux *souimangas* (1) qu'attirent leurs fleurs violettes et roses; le *cussonia thysiflora* développe ses grandes feuilles digitées; à chaque pas on rencontre l'*areca humilis*. C'est aussi dans cette bande de topographie botanique que

(1) Ces oiseaux sont à l'ancien continent ce que les colibris et les oiseaux-mouches sont au nouveau.

Digitized by Google

se trouve compris l'*artocarpus sylvestris*, dont le fruit, un peu indigeste, n'en est pas moins d'un grand secours aux indigènes dans les temps de disette. On se sert de la propriété qu'ont ses feuilles de crépiter avec violence, quand on les brûle, pour éloigner les serpents, précaution indispensable à prendre toutes les fois que l'on est obligé de passer la nuit au milieu des bois. L'*artocarpus integrifolia* est aussi commensal des mêmes lieux. Chose digne de remarque, l'*artocarpus incisa* (l'arbre à pain de prédilection des heureuses Nuhiva, Taïti, Samoa, Tunga, etc.) ne se rencontre point à l'état sauvage à Amboine, tandis qu'il habite, dit-on, les bois de Banda.

Aussitôt que nous commençâmes à gravir sur un terrain plus escarpé, sur le dos tranchant des contreforts, seule route qui pût nous conduire désormais vers les points culminants, à 250 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, nous nous trouvâmes environnés presque exclusivement du *canarium commune*. Cette belle térébinthinée produit une noix recherchée par les aborigènes; ils en composent un gâteau sucré et torréfié qu'ils aiment beaucoup. Ces hauteurs sont aussi le séjour du *canarium balsamiferum* : son bois sert à faire des torches infininiment meilleures que celles confectionnées avec le *canarium commune*, à cause du peu de fumée qu'elles répandent; c'est avec ces faisceaux enflammés que l'on s'éclaire dans les cases et pendant certaines pêches nocturnes dites pêches au flambeau. Le *canarium hirsutum* s'élève aussi dans ces hautes régions de l'île : c'est lui qui produit la résine propre au calfatage des petites embarcations, nommées *tsjampans ;* les femmes en retirent l'huile odorante dont elles imprègnent leurs cheveux. Le *canarium microcarpum* croît à côté du précédent : sa résine sert à enduire les grands navires ou praos, et est, dit-on, fort rare à Amboine. Dans cette île, comme à Ternate, où l'on retrouve quelques-uns de ces grands végétaux, des orchis parasites étalent le luxe de leurs belles fleurs sur les branches des canariées.

Le peu d'élévation de ces montagnes ne permet pas que l'on puisse les diviser en plus de deux zones botaniques : la région artocarpienne, qui, de la mer, s'élève jusqu'à 250 à 280 mètres, et la région canarienne, qui envahit le reste de leurs crêtes supérieures jusqu'à 600 à 700 mètres au-dessus du niveau de l'Océan.

Cette petite chaîne est bien loin d'attirer et de fixer les nuages, ainsi que le pic de Ternate, et d'entretenir, comme lui, une humidité aussi féconde. Les forêts d'Amboine, d'abord très-épaisses dans leur moitié inférieure, le sont infiniment moins dans le reste de leur étendue; les arbres y sont éloignés comme dans nos forêts royales, quoique le feuillage clair des canariées laisse à l'air une assez libre circulation au-dessous de leurs hautes futaies. A Ternate, il n'en est pas de même, sur aucun point de la hauteur de son cône volcanique; partout la végétation y est serrée, et forme un double abri de verdure, jusqu'à 600 mètres de hauteur. Au-dessus de cette limite, la force végétative diminue, mais la puissance germinatrice conserve encore une suffisante activité; elle s'accroît même, car à 1,000 mètres d'élévation, l'humidité tiède des tropiques est permanente, et, de

Digitized by Google

plus, l'absence des grands arbres laisse les jeunes sujets se faire facilement jour et prendre place à la lumière.

Les sommets d'Amboine, du côté du nord-est et du nord, consistent en crêtes étroites, souvent tapissées de couches calcaires. D'un côté, elles s'inclinent plus ou moins rapidement vers l'une des ravines voisines; de l'autre, elles sont escarpées et forment des falaises de 200 et de 300 mètres. Cette disposition est la plus constante.

Quelques-uns de ces escarpements sont blancs comme les calcaires madréporiques désagrégés qui les revêtent; d'autres sont rouges, et doivent cette couleur à la décomposition des basaltes qui les formaient autrefois. Plusieurs points de la surface de ces énormes murailles ont encore conservé la forme des prismes qui les ont édifiées autrefois. C'est principalement sur les éboulements de ces masses écroulées que j'ai observé l'*ickthyocitanos montana* de Rumphius.

Les naturels se servent de l'écorce de sa racine quand ils veulent capturer une grande quantité de poissons. Il suffit alors d'en jeter les fragments sur l'eau, et, au bout d'une demi-heure, tous ceux de ces animaux qui ont respiré cette eau empoisonnée surnagent morts ou seulement engourdis. Cette substance toxique n'a que peu d'effet sur l'homme; elle ne détermine chez lui qu'un léger prurit, lorsqu'il lui arrive de boire aux torrents dont les bassins supérieurs ont été dépeuplés par ce moyen destructeur.

Nous arrivâmes, à cinq heures du matin, sur le point le plus haut de cette longue chaîne de côtes, dont une ligne brisée en zigzags inégaux pourrait donner une idée. De cette étroite chaussée de basaltes, encore dure et respectée par le temps, comme si elle fût plus récemment sortie des falaises inférieures, de ce seul point dépouillé de végétation, nous eûmes la vue du panorama de l'île, et même, grâce à l'énorme circuit que nous avions fait en parcourant les mille détours de ces arêtes, nous nous trouvâmes en face de la ville d'Amboine.

Elle apparaissait comme les dépendances d'un vaste château, distribuée le long des allées tortueuses d'un grand parc; les plantations d'une multitude de jardins la cachaient en partie. La brise du soir répandait alors sa douce fraîcheur sur la vallée et soulevait les gigantesques feuilles du sagoutier; on distinguait, de temps en temps, sous leurs épaisses touffes tutélaires, les modestes chaumières du pauvre qu'il abrite et qu'il nourrit. Auprès d'habitations plus élégantes, ce bel arbre semblait comprendre que son rôle était changé, et que son utilité était moins recherchée que sa beauté: il étalait donc majestueusement tout le luxe de sa puissante vie, comme pour ajouter à celui du favori de la fortune que le destin lui donnait pour maître. Ces heureux naquirent souvent bien loin des lieux témoins de leur prospérité; car on trouve constamment, sur ce point avancé de la civilisation, des Européens, des Africains, des Asiatiques, des Américains et des Océaniens. L'espérance y amène bien des ambitions de fortune, et la mer y jette bien des malheureux qui n'y rêvent bientôt plus que le retour dans la patrie.

Digitized by Google

Amboine est une île presque entièrement montueuse; dans quelques endroits seulement, une plaine plus ou moins étendue se déploie du pied des montagnes à la plage. Elle a été conquise sur la mer, d'abord par les coraux : ils élevèrent leurs industrieuses ruches sur les gradins basaltiques sous-marins qui servent de base au pays; ensuite les alluvions de torrents achevèrent cette conquête aux dépens des falaises et ravins sinueux qui les emprisonnent. A l'époque éloignée où la configuration de la côte était dessinée par les montagnes elles-mêmes, la baie d'Amboine était évidemment plus large, et communiquait, par ses deux extrémités, avec le large; ses eaux étaient plus vives, plus limpides, les ondulations des flots s'y faisaient facilement ressentir; elle réunissait toutes les conditions à l'existence des lithophytes. Aujourd'hui, on n'en voit plus que des débris, parce que la plage est bourbeuse; de plus, la proportion des eaux douces y est trop augmentée par rapport à celle des eaux salées, en grande partie repoussées de leur ancien lit. La vague enfin ne vient plus se briser sur les hauts fonds de la baie, et y rouler ses gerbes d'écume aérée, circonstances des plus favorables à l'accroissement des espèces de madrépores, appartenant aux hautes régions de l'Océan. L'aspect de cette rade est celui d'un lac entouré des montagnes qui l'alimentent. Comme un grand nombre de lacs, elle doit son existence à l'affaissement d'un cratère de soulèvement, qui s'est abîmé en laissant tout autour de ses bords les preuves indubitables de ses puissants efforts. Cette baie rappelle, en effet, l'idée des cratères de M. de Buch. Je crois que jamais il n'exista de cratère d'éruption à Amboine, et que cette île doit entièrement son existence au soulèvement basaltique. Quelque ancienne que soit cette formation volcanique, elle est encore le foyer de violentes convulsions; après un long intervalle de repos, les tremblements de terre y sont redevenus fréquents depuis cinquante à soixante ans. Une des récentes perturbations fut très-désastreuse : les montagnes que je viens de parcourir en furent horriblement bouleversées; ce dont témoignent encore et des éboulements nombreux et de nombreuses crevasses. Il ne serait pas surprenant qu'un volcan y apparût avant peu...

Aussitôt que les nuages commencèrent à réfléchir les couleurs de la lumière et toutes leurs éclatantes combinaisons, mon guide et ses subordonnés me quittèrent; ils s'empressèrent d'aller me choisir le gîte le plus abrité possible au pied du piton, sur lequel j'attendis la nuit. Petit à petit, tout disparut : la terre fuyait au-dessous de moi; une légère brume me déroba jusqu'aux lumières errantes de la ville...

Le froid et l'humidité avaient pénétré mes vêtements. A l'aide d'un morceau de bougie, je reconnus que le thermomètre de Réaumur marquait + 10° $^4/_{10}$. J'estime que mon élévation était à peu près de 700 mètres. J'ai vérifié depuis que dans la même soirée, à minuit, c'est-à-dire trois heures après mon observation, le même thermomètre (de Réaumur), placé dans la grande hune de *l'Astrolabe*, avait donné + 25°. La température avait été de + 30° à midi. Je descendis près du feu que mes hommes avaient allumé; ils dormaient. Je tâchai de les imiter.

Digitized by Google

Un peu de pluie troubla légèrement notre sommeil pendant la nuit ; mais le lendemain, à six heures, le piton brillait de tout l'éclat de la lumière la plus pure. Nous le contournâmes et commençâmes à descendre assez péniblement, en faisant mille détours, nous aidant des troncs et des branches. Le *didelphis orientalis* ne s'était point encore réfugié au fond de ses retraites obscures ; nous en vîmes un grand nombre sautant de branches en branches avec l'admirable légèreté du singe, et grimpant aux troncs avec l'allure du rat. «Lorsqu'ils voient un homme, dit-on, ils se suspendent par la queue, et l'on parvient, en les fixant, à les faire tomber de lassitude.» Je n'ai rien vu de semblable; ils se sont bien souvent suspendus ainsi, mais ce ne fut jamais que pour se balancer, se donner de l'élan et franchir des distances énormes. La *coruntia corymbosa* abonde dans cette partie de la forêt, à côté de la *premna integrifolia ;* l'une et l'autre sont aussi indigènes des Moluques et des îles hautes de la Société. La dernière se fait facilement reconnaître à la cuisson qu'excite la face intérieure de ses feuilles.

A dix heures du matin, nous arrivâmes enfin au bord de la ravine, objet de tous nos vœux. Depuis plus d'une heure nous entendions le murmure de ses eaux ; il nous semblait devoir toucher bientôt au terme de notre fatigante descente, et cependant nous descendions toujours. Cette prétendue ravine est un torrent aux eaux jaillissantes, franchissant par mille cascades les blocs de basalte roulés qui lui barrent le passage. Nous déjeunâmes dans ce charmant endroit, où les rayons du soleil ne pénétraient qu'avec peine, et seulement assez pour tempérer la trop grande fraîcheur de ces routes de verdure. Deux poulets, achetés la veille à Paguala, furent destinés à satisfaire notre appétit : un grand feu fut allumé contre un tertre, et, à l'aide du brasier qui résulta du bois consumé, nous les rôtîmes en les faisant tourner au bout d'une corde mouillée qu'un homme roulait sans cesse dans ses doigts ; la graisse fondue tombait dans une feuille de balisier, garantie de la chaleur du feu par un petit mur en terre.

Les deux rives du torrent et son propre lit étaient alternativement les seuls chemins qui pussent nous ramener dans la plaine : c'était là une route magnifique en comparaison de celle que d'abord nous avions été obligés de nous frayer. J'étudiai tout à mon aise la végétation de ces lieux humides et abrités. On y trouve en grande quantité le *timonius Rumphii*, dont les branches droites et dures servent de pilotis aux constructions élevées au-dessus des eaux salées ; le laurier volubile, *cassyta filiformis*, si commun dans les îles hautes de la Société, forme un véritable réseau autour du *timonius;* le *cerbera manghas* acquiert sur les bords des cours d'eau d'immenses dimensions. Les Amboiniens, comme les habitants de Ternate, en appréhendent l'ombrage ; mais cette crainte n'est justifiée par aucune observation digne de confiance : il y a plus, le suc laiteux qui en découle à la moindre blessure n'est qu'un purgatif faible, et d'ailleurs les indigènes en mangent les feuilles cuites dans l'huile. Le nom de cet arbre en malais est *manga;* on le nomme *wabba* à Amboine, *ereva* à Taïti. A mesure que la gorge de montagne où nous cheminions s'élargissait, en approchant du pays plat, les petites

Digitized by Google

plantes et les arbustes se multipliaient autour de nous. Nous citerons, parmi les plus remarquables, le *dioscorea bulbifera*, le *boechavia erecta*, le *timonius Forsteri*, les *psychotrioe asiatica* et *speciosa*, toutes encore également propres à Amboine et à Taïti. Une charmante *bignone*, dont j'ignore encore le nom, couvre de son feuillage délicat les gros rochers arrosés au milieu du torrent; ses touffes épaisses servent de refuge au lézard amboinien, *lacertis amboinensis*.

A la sortie de ce ravin, on entre tout à coup dans un véritable verger. Les cultures de girofliers s'étendent de toutes parts sur le moindre coteau, dans la plaine, à droite et à gauche du sentier qui la traverse. Rien n'est gracieux et beau comme ces quinconces de vastes pyramides ovales, couronnées de fleurs roses, disposées en corymbes terminaux. Le feuillage mobile de ces arbres s'agite au moindre souffle et achève de donner à cet ensemble une légèreté vaporeuse qui tient de la féerie. Ces champs enchantés sont protégés par une haie d'agaves, au longues hampes couvertes de fleurs jaunes; les fleurs rouges des *hérythrinées* et du *jatropha curcas* leur forment aussi un entourage non moins brillant que la plantation elle-même. De tous côtés s'élèvent les cimes d'une multitude de palmiers, parmi lesquels dominent les palmiers *catechu*, *sagus* et *cocotier*.

Près des cases, les arbres fruitiers sont multipliés d'une manière extraordinaire; on y observe l'*anacardium occidentale*, toutes les espèces de manguiers et de bananiers, le *jambosa malaccensis*, le *nephelium lappaceum*, l'*awerrhoa carambola*, diverses espèces d'*amomées*. J'ai vu aux environs d'une habitation une petite allée d'*æschynomene grandiflora*, variété à fleur rouge. L'écorce de cette légumineuse passe pour fébrifuge. J'ai quelques raisons de penser qu'elle peut être utilement employée dans la dysenterie; elle m'a paru y réussir aussi bien que la racine de *columbo*, dont l'efficacité incontestable méritait en Europe, et en Amérique surtout, plus d'attention. Dans un endroit où le cours du torrent croisait notre route, j'ai trouvé à la surface d'un petit bassin une *œnothérée* du genre *jussiæa*, que je suppose être la *tenella* de La Billardière. Le *roucou*, l'*abroma augusta*, l'*hedisarium umbellatum*, sont des plantes communes dans cette plaine. Quelques jardins renfermaient le *canarium chinense*, dont les Chinois retirent, avec beaucoup de peine, une petite quantité de mauvaise huile. Il est certain qu'il a été importé aux Moluques par ces indigènes du Céleste Empire, si invariables dans leurs coutumes. A côté de cet arbre, et dans les mêmes conditions de culture, s'observe l'*awzania alba* (1), *alhenna* des Arabes, *alcanna* des Amboiniens.

Dans l'après-midi, vers les trois heures, nous atteignîmes un ruisseau délicieusement ombragé. Nous nous arrêtâmes dans cet endroit, au pied des immenses bambous qui lui doivent leur prospérité. Non loin de là étaient

(1) Les femmes arabes, les femmes du Levant, les Persanes, les Indiennes, les Chinoises, s'en servent pour teindre leurs lèvres et leurs ongles.

Digitized by Google

quatre maisonnettes; leurs tranquilles habitants vinrent aussitôt nous entourer. Je remarquai, parmi ces nouveaux venus, une jeune fille, qu'une vieille femme conduisait avec précaution; son âge me parut être seize ou dix-huit ans: aussi pouvait-elle passer pour jolie aux yeux d'un Amboinien. Son air d'indifférence me frappa : on la poussait pour la faire avancer; ses bras nus pendaient immobiles; sa tête, penchée sur sa poitrine, se relevait sans but distinct; son regard était sans fixité; tout, dans cette jeune personne, portait l'empreinte de la stupeur. Sa respiration était entrecoupée et quelquefois accélérée, sa gorge s'agitait, puis reprenait son mouvement normal.

Je regrettai vivement alors d'ignorer la langue malaise; mais heureusement que l'intelligence de mon guide voulut bien y suppléer. Voici le livret de sa pantomime. Il appela trois hommes, leur dit quelques mots, et commença : il plaça la main de la pauvre idiote sur son cœur, l'embrassa et s'éloigna. Un des trois autres acteurs s'approcha d'elle, et répéta la même action; mon interprète revint, simula le mouvement de dégaîner un cric et d'en frapper son rival. Les deux individus qui, jusqu'alors, n'étaient point entrés en scène, se jetèrent aussitôt sur l'assassin, et l'entraînèrent. Des gestes m'expliquèrent que le coupable avait été emmené loin, vers le S., et que là, il portait des pierres, coupait des arbres et piochait la terre (on me donna la représentation de ces pénibles travaux). Puis, me désignant la tête de la pauvre imbécile, mon *bouda* me fit comprendre que depuis elle s'était envolée. L'immobilité, l'insensibilité de cette malheureuse, formaient une affligeante opposition avec l'émotion générale. La mère fondait en larmes pendant l'exposé de cette affligeante scène dramatique.

L'heure autant que la fatigue me pressaient; je me remis en marche. A la chute du jour nous rentrâmes à Paguala, où une grande pirogue, armée par les soins de l'orang-caya, m'attendait pour me ramener à bord. Notre navigation fut rapide, grâce à la vigoureuse activité des pagayeurs, qui ne cessèrent de soutenir l'harmonie de leurs efforts par le rhythme régulier de leurs chants monotones et cadencés. En arrivant, je m'empressai de récompenser le zèle et l'intelligence de mon guide; jamais récompense n'avait été mieux méritée. Je sus, le lendemain, que cet homme était le *bourreau* de la colonie.

J.-B. Hombron (1).

---

(1) M. le docteur Hombron, chirurgien de marine de 1re classe, était attaché à l'expédition des corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, pendant le voyage au pôle sud entrepris de 1837 à 1840, sous le commandement de l'illustre et infortuné contre-amiral Dumont d'Urville.

Digitized by Google

ÉGYPTE.

Percement de l'isthme de Suez. — Commerce. — Les Français en Égypte.

SOMMAIRE.

L'idée d'un canal de jonction entre la mer Rouge et la Méditerranée a de tout temps occupé le monde. — Une compagnie française a offert de se charger de l'opération. — Méhémet-Ali a refusé. Explications probables de cet inexplicable refus. — Si les puissances occidentales voulaient unanimement le canal, Méhémet n'y pourrait mettre obstacle. L'Angleterre appuie ses répugnances. — Pourquoi l'Angleterre attend une occasion opportune de s'emparer de l'Égypte. — En cas d'un envahissement de l'Égypte il n'y aurait aucune résistance locale. L'armée régulière est déjà anéantie. — Étroitesse du sentiment patriotique. La Grande-Bretagne a la vaniteuse ambition de se voir maîtresse de la moitié du globe. Elle excite le vice-roi à construire un chemin de fer inutile d'Alexandrie à Suez. — Elle a déjà pris à Aden possession de la mer Rouge. — Ses nationaux fondent son influence en Égypte en y répandant de l'argent. — Dénouement des dernières affaires de Syrie funeste à notre position sur les bords du Nil. — La France y a perdu son prestige. — Notre commerce éprouve le contre-coup de cet abaissement. Les Anglais ont pris notre place sur les marchés d'Égypte. — Exportations et importations de la France et de la Grande-Bretagne. — Commerce général de l'Égypte. — La frauduleuse infériorité de nos produits déconsidère partout la manufacture française. — Urgente nécessité d'une loi sur les marques de fabrique. — Mérite et honorable conduite de nos compatriotes en Égypte. — Sollicitude de l'Angleterre pour ses nationaux à l'étranger. — Nos diplomates n'acceptent que le côté politique de leur rôle. Leur morgue aristocratique. — Les agents anglais entendent mieux leurs devoirs.

Le percement de l'isthme de Suez est encore une des questions où se dessine le plus nettement l'indifférence de Méhémet-Ali pour la régénération et la fortune de l'Égypte. De tous temps l'idée d'un canal de jonction entre la mer Rouge et la Méditerranée a occupé le monde civilisé. Hérodote dit qu'on y travailla sous Nécos ou Néchao II, fils de Psamméticus, 650 ans avant notre ère. Aristote rapporte que le creusement fut discontinué quand on sut que la mer Rouge était plus haute que les terres d'Égypte; mais on doit plutôt croire Hérodote, qui attribue l'interruption des travaux à cette réponse d'un oracle consulté par Néchao II : « Le canal projeté facilitera «l'invasion de l'Égypte aux étrangers.» Selon Diodore, Ptolémée II acheva l'entreprise avec des barrières ou des écluses qui maîtrisaient les eaux. Le canal antique était comblé depuis des siècles, lorsque Amrou, le premier conquérant arabe de l'Égypte, recommença à travailler il y a 1200 ans;

Digitized by Google

mais il fut arrêté par Omar, qui ne voulait pas, dit Lebeau, « ouvrir l'Arabie aux vaisseaux chrétiens. » Les sultans revinrent plus d'une fois au désir de couper l'isthme. Le baron de Tott, qui a laissé des mémoires si curieux sur la Turquie, fut chargé de s'en occuper. Ce travail est, on peut dire, une des grandes affaires du siècle, et non-seulement la possibilité de l'exécuter est aujourd'hui démontrée pour tout le monde, mais on est certain de plus qu'il ne présente aucune difficulté.

Le Caire et Suez sont sur le même parallèle; la mer Rouge n'est qu'à 32 pieds au-dessus de la Méditerranée, des écluses empêcheraient donc facilement qu'elle ne se vidât dans notre bassin, et cette circonstance rend, au contraire, le canal d'autant plus facile à faire que l'eau se creuserait, pour ainsi dire, un lit elle-même. Un mémoire présenté il y a peu de temps à Méhémet-Ali, par l'ingénieur français M. Cordier, a établi que l'opération pouvait être achevée en cinq années, avec une dépense de 25 millions de francs et 10 ou 12 mille travailleurs pris dans l'armée, ou 75 millions avec des ouvriers salariés. Toutes les études préparatoires avaient été faites et les calculs apurés; en un mot une compagnie se présentait pour exécuter à ces conditions un grand canal direct de Suez à Peluze (petit port entre Damiette et Rosette) pouvant recevoir des vaisseaux de guerre du plus haut bord, et, conséquemment, des navires de commerce du plus fort tonnage. Ce canal de 20 mètres de l'argeur, 10 mètres de profondeur, et 35 lieues et demi de long, devait être relié au Caire par un autre canal dont les eaux, prises dans le Nil, auraient arrosé des terres du Delta, que la compagnie s'engageait à défricher.

Le projet était magnifique, la proposition sérieuse, le succès hors de doute, puisque l'exécution devait être remise à des ingénieurs français; l'entreprise était aussi utile à l'Egypte qu'à l'univers entier; elle rapprochait de 3 mille lieues les Indes et la Chine de l'Europe, elle mettait aux mains de l'Égypte la partie la plus considérable du commerce du monde, elle lui assurait des bénéfices presque incalculables, ne dût-on percevoir qu'un talari (5 fr.) par tonneau de péage (1); enfin, elle devenait, pour les pauvres habitants des bords du Nil, une source de prospérité, de richesse et de lumières toujours croissantes. Méhémet-Ali a refusé!

Ce refus est tellement inexplicable qu'on n'a pu s'en rendre compte que d'une seule façon. Méhémet-Ali, quoique peu religieux, est cependant musulman; il a été élevé dans le fanatisme du Coran; il s'est éclairé trop tard pour dépouiller tout à fait les impressions de la jeunesse, et aujourd'hui qu'il marche vers la tombe, il revient aux vieilles erreurs, aux vieilles terreurs de l'enfance; il tremble, en perçant l'isthme, de faire de la mer Rouge un nouveau bassin européen où se noierait l'islamisme. A la crainte de compromettre par là le salut de son âme dans l'autre monde, s'en joint une autre qui

(1) La Hollande seule reçoit tous les ans de l'île de Java 250,000 tonneaux de marchandises.

Digitized by Google

n'est peut-être pas la moins forte : il a peur que l'établissement des Européens et la permanence de leur séjour près des bords du Nil n'amènent dans le pays un mouvement intellectuel dangereux pour son obscur despotisme, n'éclaire la population, et ne l'excite à conquérir son indépendance.

Cette honteuse terreur, qui l'accuse au moins autant que tout le reste, n'est pas dénuée de raison. Déjà la présence des chrétiens au milieu des musulmans, sur le pied d'égalité, a un peu familiarisé ceux-ci avec le contact des infidèles et beaucoup émoussé les antipathies religieuses encore vivaces parmi les croyants. Les fellahs nous respectent comme on respecte des êtres supérieurs et redoutables; ils voient un savant dans tout homme coiffé d'un chapeau; ils le consultent sur toutes choses; cependant, au fond, ils ont encore de la haine basée sur des griefs récents. Comme ils ont vu des chrétiens au service de leur tyran, ils les accusent de l'avoir aidé à les opprimer; ils les rendent, par exemple, seuls responsables des nouvelles souffrances qu'ils ont éprouvées dans les ateliers et dans les arsenaux, parce que le vice-roi, disent-ils, n'aurait pu créer ces établissements sans les conseils des Européens. Mais une idée aussi fausse ne tarderait pas à disparaître dans des rapprochements plus suivis, et les fellahs s'attacheraient, au contraire, davantage à nous, en reconnaissant que nos principes tempèrent un peu la dureté dont le conquérant de l'Égypte est toujours prêt à user envers un peuple qu'il méprise.

Il n'est pas douteux que si les puissances occidentales voulaient unanimement le canal de jonction, Méhémet-Ali ne pourrait s'y opposer; la résistance d'un vieux Macédonien ne priverait pas le monde entier d'un bienfait immense, et l'on obtiendrait d'ailleurs aisément de la Porte un firman qui lui ordonnerait de livrer passage.

Par malheur, les répugnances de Méhémet-Ali trouvent un appui dans celles de l'Angleterre. La Grande-Bretagne a de l'autre côte de l'Égypte 93 millions de sujets à exploiter; elle a donc besoin de l'Égypte comme un propriétaire, dit-elle, a besoin d'un chemin vicinal pour aller chez lui. C'est une idée générale chez tous les Anglais, ils n'hésitent pas à l'avouer dans les conversations particulières; ils ont même déjà leur justification toute prête, et prétendent que l'Égypte pour eux sera la compensation de l'Algérie pour nous.

La Grande-Bretagne, avec la patience persévérante qui caractérise sa politique, attend donc une occasion opportune pour s'emparer de l'ancienne terre des Pharaons, où elle pratiquerait alors immédiatement un passage maritime qu'elle ouvrirait ou fermerait à son gré. Jusque-là, elle s'oppose au percement de l'isthme parce qu'il profiterait à tout le monde, deviendrait une grande route commune, préviendrait la possession exclusive qu'elle ambitionne, et surtout rendrait la conquête plus difficile par l'intérêt plus grand encore et plus direct que les autres nations auraient à y mettre obstacle pour conserver la neutralité du canal de jonction.

Personne ne se trompe sur l'immense importance, au point de vue économique et politique de l'Égypte, de ce beau port d'Alexandrie placé en face

Digitized by Google

de l'Europe et de l'Asie, touchant à l'Afrique et tenant la clef du futur chemin des Indes. L'Angleterre est trop intelligente et trop positive pour se faire illusion à cet égard, elle comprend très-bien que les puissances ne consentiront pas volontiers à ce qu'une semblable position commerciale et militaire lui appartienne plutôt qu'à telle ou telle autre nation ; mais qui sait s'il ne s'élèvera pas quelque noire tempête politique au milieu de laquelle elle pourrait aller planter ses drapeaux sur la ville démantelée du Caire ? Qui sait si, dans une dislocation possible de l'empire ottoman dont chacun prendrait un morceau, l'objet de sa convoitise ne lui échoierait pas en partage ? Le cabinet Saint-James n'oublie jamais tout ce qu'à force d'adresse et souvent de perfidie, l'infatigable tenue de ses idées, l'imperturbable poursuite de ses desseins lui ont déjà fait gagner.

Dans l'éventualité d'un envahissement de l'Égypte par une puissance quelconque, nous n'admettons pas, on s'en aperçoit, le cas d'une résistance locale, c'est qu'il est inadmissible. La population, desaffectionnée comme elle l'est, resterait indifférente, en supposant même qu'elle ne se joignît pas aux assaillants, et quant à l'armée, 10,000 hommes de troupes européennes en auraient raison. Cette fameuse armée régulière pour laquelle on a fait tant de sacrifices est à peu près anéantie ; Méhémet, qui n'en a plus besoin, la laisse tomber et se dissoudre. Elle a déjà perdu jusqu'à une bonne tenue. Les uniformes, de drap ou de toile, sont d'une saleté repoussante, usés, déchirés ; les buffleteries de cuir noir sont devenues jaunes de vétusté, les armes sont rouillées ; beaucoup d'hommes, fantassins ou cavaliers, portent des chaussures raccommodées avec des ficelles, enfin ils n'ont plus aucun cachet militaire. Nous avons vu à la citadelle du Caire un soldat en faction, qui avait posé son fusil contre le rocher, et, nonchalamment appuyé de même, se tricotait une de ces calottes blanches que les Égyptiens portent sous le tarbouch. Des troupes dans un pareil état ne résistent pas à quelques régiments bien disciplinés.

Mais revenons à la question. La Grande-Bretagne a fait d'immenses choses, et elle gardera pour les âges futurs, comme un titre éternel à la reconnaissance de l'humanité, la gloire d'avoir la première détruit l'esclavage chez elle et d'en poursuivre avec rigueur la destruction dans le monde. Cette œuvre sublime, qui est populaire chez nos voisins, montre que les Anglais ne sont point étrangers au sentiment de la fraternité universelle ; mais ils sont encore dominés par l'orgueil patriotique avec tout ce qu'il a d'étroit et d'exclusif. C'est ainsi que la vaniteuse ambition, la misérable espérance de se voir un jour maîtres souverains de la moitié du globe, leur donne le triste courage de s'opposer à une entreprise d'où sortirait peut-être l'émancipation de l'Orient. Voilà pourquoi, malgré l'avantage qu'ils trouveraient eux-mêmes dès aujourd'hui au percement de l'isthme de Suez, ils aiment mieux attendre que d'en jouir avec tout le monde.

Placée qu'elle est à ce point de vue égoïste, mesquin, indigne de la civilisation moderne quoique général encore, on ne doit pas être surpris que l'Angleterre aille jusqu'à gagner des familiers du vice-roi pour le détourner

Digitized by Google

du canal de jonction, et l'excite maintenant, en lui prodiguant d'incroyables flatteries (1), à construire un chemin de fer du Caire à Suez.

Une pareille ligne coûterait de 15 à 20 millions de francs à poser seulement

---

(1) Voici une lettre publiée il y a un mois dans le *Times :*

« Le Caire, 18 octobre 1844.

« *A Son Altesse le pacha d'Égypte, etc. etc.*

« Je m'empresse d'adresser à Votre Altesse la lettre qu'elle m'a demandée pendant notre entrevue d'hier.

« Les temps sont arrivés : le gouvernement anglais a besoin de se tracer le chemin le plus court possible vers l'Orient ; ce chemin, c'est à travers votre pays qu'il doit passer, car l'Égypte est un centre, et une grande route entre la Chine à l'est et l'Amérique à l'ouest. Il y a onze ans, Votre Altesse voulait établir un chemin de fer dans le désert de Suez ; le moment est venu d'accomplir ce projet. Qu'aucune considération politique n'en entrave l'exécution ; agissez sous les plus puissants auspices, et vous ferez de l'Égypte ce qu'elle était autrefois, le premier marché du monde.

« Je vous le dis confidentiellement : MM. Rothschild, les premiers financiers de l'Europe, peuvent vous trouver à Londres, à Paris ou à Vienne les fonds nécessaires. Ils m'en ont donné l'assurance. Il faut que le chemin de fer à travers l'Égypte se construise tôt ou tard. Je supplie Votre Altesse d'y réfléchir : par cette entreprise, son nom peut devenir plus grand dans la postérité que celui d'aucun monarque européen.

« L'intérêt des relations politiques, commerciales et domestiques entre l'Orient et l'Occident doit vous porter à ce grand œuvre. L'Égypte est déjà maintenant la route que suivent les gouverneurs généraux, les fonctionnaires de tout grade, les lettres, les marchandises précieuses, etc., pour se rendre d'Europe en Orient ou en Occident.

« Qu'un chemin de fer soit établi sous la direction des premiers ingénieurs de l'Europe : MM. Stephenson et Brunnel. Votre pays est destiné à s'élever. La Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, l'Amérique, et toutes les autres puissances, excepté la France, désirent ce chemin de fer. La France n'en veut pas parce qu'elle sait que, s'il s'exécute, Trieste ne tardera pas à devenir ce que Marseille est aujourd'hui. Que Votre Altesse prenne la peine de vérifier sur la carte d'Europe l'exactitude de ces observations ; puis, si elle consent à se mettre, soit directement, soit par mon intermédiaire, en rapport avec les financiers et les ingénieurs, il lui sera prouvé surabondamment que la dépense sera plus que compensée par les résultats qui, au point de vue de l'accroissement de richesse et de commerce, dépasseront toutes les prévisions.

« Les diplomates veulent arrêter Votre Altesse dans l'exécution d'un plan vers lequel sa haute raison doit la faire pencher. En l'accomplissant, vous attirerez le mouvement du monde entier vers ce pays-ci, qui est, je le répète, appelé à de magnifiques destinées. Que Votre Altesse fasse, ou non, construire un chemin de fer entre le Caire et Suez : il est clair comme le jour que ce chemin existera tôt ou tard.

« Saisissez donc l'occasion et établissez-le, car il se fera sous votre dynastie, j'en suis aussi sûr que je le suis que je vous écris ces lignes. Si l'argent manque, on peut se le procurer, et, songez-y encore, l'exécution d'un chemin de fer entre le Caire et Suez fera plus pour votre renommée dans l'histoire qu'aucun acte consigné jusqu'ici dans ses annales.

« Quant à moi, je ne demande ni rétribution ni honneur, ni avantage quelconque.

« Votre Altesse s'est déjà placée par ses travaux au premier rang des souverains. Que

Digitized by Google

(30 lieues), et ne serait bonne qu'à raccourcir de quinze ou dix-huit heures au plus (1) le voyage de 3 ou 4,000 voyageurs. Les marchandises ne prendraient jamais cette voie aussi dispendieuse que mal sûre, parce qu'elles auraient à y subir *cinq* transbordements : le premier, du navire au quai d'Alexandrie; le second, du quai à bord des barques du canal Mamoudieh; le troisième, des barques au chemin de fer du Caire; le quatrième, du chemin de fer sur le canot de transport de Suez, pour enfin être rechargées et arrimées une cinquième fois sur les bâtiments de Suez à Bombay.

Et puis, qui osera compter sur un rail-way établi en pareil lieu ? Lorsque le vent agite le désert, on peut dire sans exagération qu'il y pleut du sable: la ligne de fer exposée à ces mouvantes ondulations d'un terrain ne sera-t-elle pas souvent interceptée, toujours d'un entretien énorme, et bientôt peut-être hors de service ?

L'Angleterre sait tout cela mieux que personne, mais sans parler des machines qu'elle aurait à vendre, du personnel qu'elle aurait à placer, elle calcule que Méhémet-Ali, après avoir perdu une trentaine de millions de francs dans cette opération, n'en serait que plus éloigné de l'autre.

La Grande-Bretagne a toujours été gouvernée par de véritables hommes d'État. Ceux-là n'oublient pas le soin de la fortune pour veiller à la conservation de leur pouvoir. Outre leurs sourdes menées actuelles au Caire, ils ont déjà préparé l'exécution de ces plans sur l'Orient avec leur adresse habituelle; ils ont pour ainsi dire pris possession de la mer Rouge en s'établissant à Aden place centrale, choisie avec une admirable justesse de coup d'œil. Ce ne fut d'abord qu'un comptoir, un hangar pour y déposer le charbon des steamers; il y a sept ou huit ans à peine de ces commencements si modestes, et aujourd'hui Aden est devenue le Gibraltar du golfe Arabique. Vienne maintenant l'opportunité de mettre la main sur l'Égypte, et l'œuvre sera accomplie.

En attendant, l'Angleterre fonde peu à peu son influence dans le pays sur les ruines de la nôtre. La compagnie de transit pour les Indes a déjà trois ou quatre bateaux à vapeur qui transportent les voyageurs d'Alexandrie au Caire, avec un service de diligences bien réglé du Caire à Suez où d'autres steamers viennent les prendre pour les mener à Bombay et à Calcutta. Cette entreprise

---

ée chemin, destiné à relier le Caire à Suez, s'achève, et qui peut prédire où s'arrêtera la grandeur et la prospérité de l'Égypte.

« Je vous transmets ces idées en toute humilité; mais chaque mot part de mon cœur, et j'espère parvenir à vous convaincre.

« Les circonstances vous mettent presque en demeure de construire cette voie ferrée.

« Je suis avec le plus profond respect, de Votre Altesse,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« Thomas WAGHORN. »

(1) Une diligence, établie pour le service de la compagnie de transit des Indes, va du Caire à Suez en quarante heures. Un chameau chargé fait ce trajet en trois jours.

Digitized by Google

est exclusivement desservie par des Anglais qui font ce qu'ils veulent des lettres et des voyageurs. La compagnie agit de sa propre autorité en dehors du gouvernement égyptien. Elle a eu l'adresse d'obtenir du pacha un véritable monopole, que la Grande-Bretagne saura bien avec le temps convertir en droits (1).

Les voyageurs anglais, presque tous employés de la compagnie des Indes, qui paye son monde avec profusion, contribuent, par l'argent qu'ils répandent sur leur passage, à donner une haute idée de leur nation. Partout, et plutôt encore chez un peuple aussi misérable que les Fellahs, on considère les hommes en raison de leurs dépenses. Les Anglais gagnent chaque jour du terrain par ce moyen, par l'énergie de leurs négocians, par la constante attention de leurs agents diplomatiques à protéger leurs nationaux, enfin par l'habile conduite de leur gouvernement.

Dans le dénouement des dernières affaires de Syrie, qu'elle provoqua, l'Angleterre n'avait d'autre but que de s'agrandir encore aux yeux de l'Égypte, et d'augmenter la sa prépondérance au détriment de la nôtre. On ne paraît pas avoir compris en France toute la portée de ce qui s'est passé. Nous n'y avons vu qu'un échec de plus pour nous. En Orient, l'intervention de la quadruple alliance a prouvé qu'il était dangereux de vouloir cultiver trop particulièrement l'amitié de la France, et de s'appuyer sur elle. Le sort des Syriens ne touchait pas assez la Grande-Bretagne pour qu'on puisse lui supposer l'unique et généreux projet de les délivrer du joug barbare du satrape d'Égypte. D'un autre côté, il lui importait peu d'affaiblir Méhémet-Ali, il lui importait peu qu'il eût ou n'eût point la Syrie, la question était insignifiante relativement à ses intérêts politiques; que l'Égypte soit ou non séparée de la Syrie, elle n'en sera ni plus facile ni moins difficile à prendre; mais il était bon de montrer que nous avions cessé d'être redoutables là même où l'on conservait traditionnellement un souvenir merveilleux de notre puissance.

Le but a été parfaitement rempli : à cette heure, la France a perdu dans l'esprit des Égyptiens le premier rang parmi les nations civilisées; ils comptaient sur elle, et ils l'ont vue reculer, tandis que la prise de Saint-Jean-d'Acre, non secourue, a témoigné de la force de l'Angleterre. Il n'y a plus de Français, disent-ils, et Méhémet-Ali, qui sait le proverbe turc : « Baise «la main que tu ne peux couper, » fait meilleure mine aux Anglais qu'à nous, malgré ses légitimes ressentiments contre eux.

Si d'un côté nous perdons notre influence morale et politique, notre commerce éprouve naturellement de l'autre le contre-coup de cet abaisse-

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, le vice-roi d'Égypte a repris le service des postes : c'est un acte sage et rationnel. Le rusé pacha a très-bien jugé où tendait le privilége de la compagnie de transit. Reste à savoir si l'Angleterre se tiendra pour battue. Elle est adroite, tenace, forte, et il était si avantageux pour elle d'avoir une part directe dans l'administration du pays!

Digitized by Google

ment, et les Anglais occupent déjà en grande partie la place que nous avions sur les marchés d'Égypte. Partout on trouve les produits de la Grande-Bretagne. Dans les deux principaux hôtels d'Alexandrie et du Caire, l'un et l'autre cependant montés et tenus par des Français, tout est anglais, ameublement, linge, fournitures, serrures, tapis, patères de rideaux, couteaux, vaisselle de table et de toilette; parmi les provisions que l'on fait pour le voyage de la haute Égypte, tout ce qui n'est pas du pays est encore anglais: conserves de viandes, de légumes, biscuits de mer et de thé, couverts de métal, cadenas des caisses, même le rhum et le vinaigre. Il n'est donc pas jusqu'à la quincaillerie et aux spiritueux, dans lesquels nous n'avions pas de rivaux, que l'on ne tire aujourd'hui de l'Angleterre. La France en est réduite à ses vins et à de mauvaises lithographies enluminées!

Aussi pendant que la France importait en Égypte:

Année 1842, pour . . .	7,472,700	francs.
» 1843, » . . .	5,500,000	»

L'Angleterre importait:

Année 1842, pour . . .	18,113,200	»
» 1843 » . . .	12,875,000	»

L'exportation est dans les mêmes proportions. La France n'a tiré d'Égypte:

Année 1842, que pour . . .	5,485,000	fr. de marchandises.
» 1843 » . . .	4,175,000	»

Tandis que l'Angleterre:

Année 1842, » . . .	10,107,700	»
» 1843, » . . .	10,330,000 (1).	

(1) Quelques lecteurs peuvent être curieux d'avoir le tableau général du commerce d'Égypte pendant ces deux dernières années; nous le donnons ici avec une confiance entière dans son exactitude, parce que nous le devons à M. Benedetti, élève vice-consul qui remplissait par intérim, d'une manière très-distinguée, la charge de consul général lors de notre séjour en Égypte.

IMPORTATION. ANNÉE 1842.

France.	7,472,700 fr.
Angleterre.	18,113,200
Autriche.	8,298,500
Turquie.	13,136,500
Total pour l'année 1842.	61,772,400

EXPORTATION. ANNÉE 1842.

France.	5,485,000
Angleterre.	10,107,700
Autriche.	9,720,200
Turquie.	9,775,000
Total pour l'année 1842.	45,172,200
Total général du commerce d'Égypte, importation et exportation pour l'année 1842.	106,944,600

Digitized by Google

Il faut le dire, le gouvernement n'est pas ici l'unique coupable. Il a la plus grande part du mal, mais il y aurait injustice à le rendre seul responsable. Les fraudes que commettent nos négociants, la mauvaise qualité des marchandises qu'ils exportent, sont pour beaucoup dans cette dépréciation de notre commerce. Dans les filatures d'Égypte, pour ne dénoncer qu'un fait, la plupart des métiers d'origine française sont de vieilles machines mal restaurées, que nos compatriotes, il faut l'avouer à notre honte, ont eu l'infamie de vendre au grand pacha comme neuves et bonnes. Nous avons déjà eu occasion de le dire dans un autre ouvrage, en parlant des colonies françaises et étrangères aux Antilles, et quoiqu'il nous en coûte d'y revenir, d'accuser encore nos compatriotes, nous regardons comme un devoir de le faire. L'infériorité de nos produits nous déconsidère sur tous les marchés étrangers. Que le commerce de France y songe, la *pacotille* le tuera. Il a partout à lutter contre une concurrence active, s'il ne veut mettre plus de soin dans la fabrication, plus de loyauté dans le mesurage et le pesage des objets destinés à l'exportation; il n'y perdra pas seulement l'honneur, il y perdra son crédit et se fermera tous les débouchés. L'intérêt matériel bien entendu s'accorde ici avec la probité. Les individus ne le croient pas et espèrent, lorsqu'ils font de gros bénéfices sur une marchandise mal confectionnée, arriver plus rapidement à la fortune : erreur de la cupidité, l'acheteur trompé s'adresse le lendemain à un autre marchand, et dénonce en même temps à tous ses voisins celui qui l'a trompé. Tant que l'on n'aura pas préposé à la sortie des marchandises pour l'extérieur un vérificateur qui constate leur bonne qualité, tant que chaque fabricant ne sera pas obligé de marquer ses produits pour que l'on sache à qui re-

---

IMPORTATION. ANNÉE 1843.

France	5,500,009 fr.
Angleterre	12,875,000
Autriche	5,376,900
Turquie	9,317,000
Total pour l'année 1843.	46,476,900

EXPORTATION. ANNÉE 1843.

France	4,175,000
Angleterre	10,330,000
Autriche	13,800,000
Turquie	9,422,000
Total pour l'année 1843.	47,872,000
Total général du commerce d'Égypte, importation et exportation pour l'année 1843	94,348,900

La différence en moins que l'on remarque sur l'année 1843, comparée à 1842, porte sur les importations et s'explique par la quantité de marchandises que le commerce extérieur expédia après l'arrangement de Syrie. Il y eut encombrement; de là, réduction des envois en 1843. Mais cette réduction n'est que momentanée.

Digitized by Google

vient la honte ou l'éloge, le mal se perpétuera. Il est grand temps d'y porter remède. Les négociants honorables déplorent comme nous cet état de choses, ils réclament une loi sur les marques de fabrique. Pourquoi le gouvernement ne répond-il pas à cette loyale demande? Tous ceux qui ont étudié la question, tous ceux qui ont entendu en pays étranger le consommateur dire : « C'est de manufacture française, je n'en veux pas, » tous ceux qui ont vu le tort que la mauvaise foi de certains expéditeurs font à l'industrie générale de notre pays, regrettent que les chambres ne fassent pas, en vertu de leur initiative, ce qu'il serait du devoir d'un gouvernement sage de faire.

Il est constant que la France perd chaque jour quelque chose de la haute position qu'elle occupait en Égypte, et qu'il lui était si facile de conserver. Il ne subsiste aucune trace matérielle de l'expédition française; mais les souvenirs de son courage, de sa générosité, de ses lumières, nous étaient entièrement favorables, les enfants avaient appris de leurs pères à nous aimer. Une autre circonstance devait encore augmenter nos avantages, à part même la préférence que les Égyptiens éprouvent pour notre caractère, comparativement à celui de nos rivaux : c'est particulièrement à la France que le vice-roi a demandé les hommes dont il avait besoin pour accomplir ses projets. Or, le véritable mérite de ceux qui lui ont été envoyés ne pouvait qu'entretenir l'admiration que la grande expédition a fait naître dans le monde oriental pour le génie français. MM. Linant, Sèves, Clot, Lambert, Jorelle (1), Peron, Fresnel, Thibaudière, Mongel, Galis, Solon, Rousset, et d'autres que nous oublions, ont tous, chacun dans leur partie, une véritable éminence, et l'élévation de leur caractère ajoute encore au relief qu'ils donnent à leur pays. S'ils appartenaient à la Grande-Bretagne, il n'est sorte d'honneurs dont elle ne les entourât. La France, au contraire, ne leur montre aucune sollicitude, ils ont l'air d'aventuriers abandonnés par leur métropole, elle ne fait rien pour eux, elle n'excite pas leur courage, elle les oublie et laisse échapper ainsi l'influence que la considération qu'elle leur témoignerait lui communiquerait à elle-même. Bien plus, elle les traite

(1) M. Jorelle est premier drogman du consulat général de France et ne peut aller plus haut. Quand on voit des hommes aussi distingués condamnés à rester toujours interprètes, on se demande par quelle série d'étranges considérations il a fallu passer pour interdire à cette classe de fonctionnaires la carrière diplomatique. Est-ce donc parce qu'ayant tous reçu au collége Louis-le-Grand l'éducation la plus élevée, ils ont de plus l'avantage d'y apprendre les langues orientales et sont ainsi à même de se passer de drogmans? Il y a ainsi des choses où il semble que la raison humaine se soit évertuée à découvrir l'absurde. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on signale une telle bizarrerie ; Volney disait déjà en 1788 : « Et les interprètes, n'est-ce pas une méprise « encore de les avoir exclus des places de consulat, eux que la connaissance de la lan- « gue et des mœurs y rendait bien plus propres que des hommes tirés sans prépa- « ration des bureaux et du militaire de la France. » (*Considérations sur la guerre des Turcs.*)

Digitized by Google

avec une sorte d'hostilité. M. Cerisy, qui a créé la marine égyptienne et construit par enchantement le magnifique arsenal d'Alexandrie, a eu tant à se plaindre du gouvernement à son retour, qu'il a quitté le service de l'État. Lorsque M. Rousset, habile économiste, sollicité de venir en Égypte organiser un système financier, en demanda la permission au ministre des finances, dans les bureaux duquel il était employé, au lieu d'obtenir un congé qui lui réservât sa position en Europe, ce fut une lettre de destitution qu'il reçut.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne en use de bien autre façon avec ses nationaux à l'étranger. Il veille constamment sur eux, il facilite leurs relations continuelles avec la mère patrie, il les soutient, il les défend. Un seul fait, d'une valeur nulle en lui-même, mais relativement assez grave, prouvera le soin qu'il apporte à montrer que sa protection ne lui manque jamais. Il existe, comme nous l'avons dit, un petit hôpital européen à Alexandrie. Le ministère anglais s'est empressé de concourir à son entretien en s'inscrivant pour une somme égale au double de ce que payeraient ensemble tous les souscripteurs volontaires de sa nation. Le ministère français sollicité n'a rien donné.

La conduite des agents diplomatiques répond à ces inspirations opposées des pouvoirs de la mère patrie. Les nôtres, sauf d'honorables exceptions, se considèrent comme les représentants du roi, ils sont presque aussi peu abordables que lui pour le pauvre, la plupart d'entre eux même habitent la campagne, et loin d'être les serviteurs de leurs compatriotes, loin de se regarder comme ayant des devoirs envers eux, ils attendent leurs respects. Hommes privés, leur commerce est parfait; mais hommes publics, diplomates, ils comprennent leur rôle d'une détestable manière, ils n'en acceptent que le côté politique. Pour qu'ils daignent s'occuper d'un individu de leur nation, il faut que l'intérêt qu'il se trouve avoir à défendre devienne en quelque sorte une affaire d'État.

Un exemple :

Nous avons dit que Méhémet-Ali voulait frapper de droits ruineux la fabrique de décortication des graines de coton fondée près d'Alexandrie, par M. Andriel. Celui-ci devait d'autant plus s'attendre à trouver un solide appui dans notre représentant, qu'il ne défendait pas seulement un intérêt particulier. La recherche des graines oléagineuses est, en effet, une question vitale pour l'industrie de Marseille. Malgré tout, le consulat général de France le laissa se débattre seul et sans secours entre les griffes du rapace vice-roi. Est-ce qu'un consul général de France peut avoir souci de plantes oléagineuses et de décortications? Curieuse preuve, pour le dire en passant, de l'état d'anarchie violente où est encore plongée la société. Voilà un homme qui a une heureuse et belle idée, celle d'utiliser une chose jusque-là inutile, de rendre à tous une richesse perdue; il essaye lui-même, à ses propres frais; il réussit, et sur deux gouvernements qui le devraient aider, le récompenser même, l'un veut le tuer, l'autre le laisser tuer! Il est douteux qu'ils n'y réussissent pas.

Digitized by Google

En général, les membres de notre corps diplomatique sont infectés d'une morgue aristocratique incompatible avec les fonctions paternelles qu'ils ont à remplir. Partout, à l'étranger, les Français se plaignent du peu de confiance que leurs protecteurs naturels savent leur inspirer. Plus d'une fois nous avons entendu les officiers de nos paquebots-postes déplorer l'absence de zèle et de bonne volonté qu'ils rencontraient souvent dans les consulats des ports de mer pour l'expédition du service des lettres. Nos consuls estiment au-dessous d'eux de s'occuper de pareilles choses.

Les agents diplomatiques anglais entendent bien autrement leurs obligations, ils n'oublient jamais qu'ils sont avant tout les hommes de leurs compatriotes ; ceux-ci trouvent toujours auprès d'eux une assistance, de forme froide, il est vrai, mais solide, efficace, active. On ne peut douter que la hardiesse avec laquelle le commerce anglais fait de si lointaines expéditions, et va fonder au bout du monde des établissements où il risque souvent de gros capitaux, ne prenne en partie sa source dans la conviction où il est d'être partout fermement protégé, de même que l'extrême timidité du nôtre tient à une conviction contraire, malheureusement trop justifiée.

V. Schœlcher.

MÉLANGES SUR L'INDE.

Emploi des éléphants. — Un bazar indien. — Les Bengalos des voyageurs. — Les Pouliahs.

Un de nos confrères à la Société orientale, M. Fontanier, ancien consul de France à Bassora, auquel la *Revue de l'Orient* doit plusieurs articles fort intéressants, publie en ce moment la fin de son *Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique, par l'Égypte et la mer Rouge.* Nous ne pouvons mieux louer cet excellent travail qu'en en mettant quelques extraits sous les yeux de nos lecteurs.

Emploi des éléphants.

Ce fut à Aleppi que je vis pour la première fois des éléphants employés en assez bon nombre. Nous en avions bien aperçu çà et là quelques-uns qui tantôt traînaient des fardeaux, tantôt étaient retenus en place par de grosses chaînes de fer; mais cette fois, leur travail était régulier. On leur faisait mettre en ordre des bois de construction dans un grand chantier qui se trouvait sous nos fenêtres. Quelquefois il fallait superposer ces énormes pièces, quand elles étaient arrivées par le canal, d'autres fois il fallait enlever celles que l'on avait vendues.

Chaque jour donc, cinq ou six éléphants, dirigés par leur *mahout* (cor-

Digitized by Google

nac), venaient ensemble et d'un pas plus rapide qu'on ne supposerait; on les conduisait au chantier, et on les plaçait devant les monceaux qu'ils devaient remuer : « Attache cette corde, » disait le mahout, et, pour aider, s'il était nécessaire, à l'intelligence de l'animal, il accompagnait son invitation de coups dont il le frappait sur la tête avec une espèce de pioche. L'éléphant faisait, à l'aide de sa trompe, un nœud coulant avec la corde, saisissait la poutre indiquée, puis la traînait où on voulait, en tenant la corde avec les dents. Fallait-il la placer sur d'autres déjà superposées, il l'appuyait contre la pile, puis la poussait avec sa tête dans une direction verticale. Il employait rarement sa trompe pour ce qui demandait de la force, et paraissait la réserver pour les circonstances qui exigeaient de la dextérité. Cet animal montrait d'ailleurs peu de patience et se rebutait facilement; et si deux ou trois essais avaient été infructueux, son mahout avait soin de le faire passer à un autre travail, et ne revenait au premier que longtemps après. Ce n'était pas qu'il craignît de fatiguer sa monture, mais il ne voulait pas, disait-il, la dégoûter.

On dirait que l'esprit d'ordre et de symétrie est inné chez les éléphants. Les routes les mieux entretenues de Ceylan sont, à ce qu'on prétend, celles qu'ils préparent en les battant. On leur attache pour cela des semelles de cuir, afin que leurs pieds ne soient pas blessés. Quant à ceux d'Aleppi, je remarquais qu'ils alignaient leurs pièces de bois avec beaucoup de justesse, sans que le mahout s'en mêlât; mais si ces pièces roulaient plusieurs fois les unes sur les autres, on les laissait en désordre pendant quelque temps, ou on les faisait ranger par un autre éléphant (1). Ils ne travaillaient pas non plus pendant la journée entière; car ils se reposaient quand la chaleur était trop forte; alors le mahout descendait en saisissant d'une main leur oreille et de l'autre la corde qui leur entourait le cou, et dont il se servait comme d'étriers quand il se tenait à son poste. Il donnait, pendant le repos, de jeunes feuilles de palmier à son compagnon, et paraissait entretenir avec lui une interminable conversation. Comme nous demandions la raison de tous ces actes, on nous répondit qu'il ne fallait pas que les éléphants s'ennuyassent.

Le soir venu, tous allèrent ensemble sur la place publique. Nous nous trouvions sur leur passage, et on les fit nous saluer : ils élevèrent la trompe, en jetant un cri aigu et perçant qui ressemble à celui du clairon, et l'un d'eux même fit un saut des quatre jambes à la fois. Nous n'attendions pas tant de souplesse d'un tel colosse, et payâmes volontiers la légère somme

(1) En visitant le fort de Travandrun, dont les murs sont construits en énormes blocs de granit gris, je remarquai qu'on y emploie les éléphants pour élever ces blocs: on les fait travailler à peu près de la même façon que pour les bois de chantiers. Il n'est pas rare d'en voir qui traînent des espèces de camions, chargés d'un bloc de la grosseur des piédestaux de nos statues dans les places publiques; ils tiennent avec les dents la corde attachée au timon, et dirigent la voiture avec autant d'adresse que d'aisance. Le cornac marche le plus souvent à côté d'eux.

Digitized by Google

par laquelle on reconnaît l'honneur que nous avions reçu. L'acteur principal ne s'approcha pas cependant pour la recevoir lui-même; mais son mahout descendit avec prestesse, et nous fit force salam; puis, saisissant l'oreille de sa monture, et appuyant le pied sur un genou qu'elle lui tendait complaisamment, il atteignit bientôt la corde du cou sur lequel il se remit à cheval. Cette opération est assez facile avec l'éléphant de l'Inde, dont les oreilles se rejettent en arrière contre la tête; mais elle est plus malaisée avec celui d'Afrique, qui les porte légèrement inclinées en avant. Nous allâmes sur la place pour voir le repas du soir. Là, les éléphants étaient rangés sur une ligne si droite qu'elle eût fait honneur à des soldats; chaque mahout saisit à deux mains un énorme boulet blanc, semblable à ces pierres de marbre avec lesquelles les Turcs chargent leurs canons, et l'éleva au-dessus de sa tête : c'était une pâte de riz que les éléphants eurent bientôt engloutie; on leur en donna quelques autres, après quoi ils plongèrent leur trompe dans l'eau, burent et furent ramenés chez eux.

Bien que ces animaux passent pour fort doux, quand ils sont apprivoisés, je remarquai que les habitants ne s'approchent pas d'eux volontiers. Quelquefois, en effet, ils sont saisis comme d'une fureur passagère, et ils renversent tout sur leur chemin. Cela eut lieu à Quilon, pendant que je m'y trouvais. Un éléphant bouleversa tout un quartier de la ville avant qu'on pût lui jeter des entraves dans les jambes. N'eût-on à craindre qu'un coup de leur trompe ou un accès de leur gaieté, le saut sur les quatre pieds, par exemple, grâce auquel ils pourraient écraser une douzaine de personnes, il serait prudent de se tenir à distance. Je me rappelle qu'un très-jeune éléphant, envoyé de l'Inde au Jardin des plantes, par M. Duvaucel, et qu'on débarqua à la place de Grève, joyeux, sans doute, de pouvoir marcher, fit sur la place Maubert un tel dégât, que l'administration dut le lendemain payer 600 francs d'indemnité. Du reste, les éléphants de l'Inde ne ressemblent nullement aux animaux galeux et ridés qui usurpent leur nom en Europe. Peut-être perdent-ils dans nos climats de leur intelligence comme de leurs qualités physiques. C'est de cette manière que je puis comprendre l'opinion de Cuvier, qui les classe après le chien dans l'échelle intellectuelle.

Un bazar indien.

Qu'on se figure les plus mauvaises baraques de nos marchands forains; qu'on les range les unes à côté des autres sur deux lignes parallèles, et qu'on ait soin, après les avoir rendues aussi sales que possibles, de les abaisser jusqu'à un pied du dessus du sol, et de les diviser tantôt par des mauvaises planches, tantôt par des nattes, et on aura l'idée d'un bazar indien.

Ce spectacle n'est pas toujours ouvert à l'observateur; parfois une mauvaise toile ou une natte trouée, suspendue devant la boutique, cache les mystères de l'intérieur. Ne supposez pas que, comme en Turquie, le propriétaire montre ainsi son absence, et laisse ses marchandises sous la sauvegarde de l'honnêteté publique; loin de là; il veille sans cesse, la nuit aussi

Digitized by Google

bien que le jour, et encore est-il souvent dévalisé. S'il s'est caché, c'est sans doute qu'il compte son argent, ou qu'il est en conférence secrète pour une spéculation. Venez la nuit, et vous le trouverez couché en travers de sa porte sur un *chaspaé* ou cadre élevé au-dessus du sol et suspendu par deux cordes; là, vous le verrez enveloppé d'une espèce de linceul, bravant les serpents, les scorpions et la vermine, prêt à défendre ses richesses au moindre bruit. Quand, à Bombay, de jeunes étourdis fraîchement arrivés de l'Europe ont fait la débauche, ils prennent grand plaisir à parcourir le bazar un couteau à la main, à couper les cordes des *chaspaés*, et à faire ainsi rouler les dormeurs dans la poussière; d'autres fois on enlève simultanément tous les piquets qui retiennent les tentes, et on ensevelit leurs habitants sous une masse de toile. De tels divertissements ont rarement lieu en province.

Si, vers midi, après les ablutions, quand les habitants des environs sont arrivés à la ville, quand le bazar est dans toute sa splendeur, on examine ce qu'il contient, on ne comprend pas qu'il mérite d'être gardé avec tant de soins. Les boutiques les plus riches contiennent quelques douzaines de pièces de calicot, des ornements en verre, rarement des étoffes de fabrique anglaise. Comme le marchand possède des valeurs considérables, que son établissement peut bien valoir un millier de francs, il ne le dirige pas sans quelque dignité; il siégera devant une cassette en bois qui lui sert de coffre-fort, qui renferme des balances, ses livres de commerce. Le sol de la boutique sera souvent enduit d'un mélange de boue et de bouse de vache qui la préservera de la visite des fourmis, des carias, des cancrelas; quelquefois il en fera blanchir les parois à la chaux. Si la nature l'a paré lui-même de ses dons, si elle l'a gratifié de cette ampleur d'abdomen si prononcée dans son pays, il sera parfaitement nu pour attendre ses acheteurs, et encore maudira-t-il sa dignité et la police de ce que, par respect pour la première, il doit se couvrir la tête d'un petit turban rouge, tandis que la seconde le force à se ceindre les reins d'un chiffon de toile. Cependant ses oreilles et son nez sont ornés de vastes anneaux d'or et d'argent; il montre avec orgueil les signes de sa caste tracés sur son corps, boit de l'eau, transpire, souffle, mâche du bétel, et lance au loin, avec beaucoup de noblesse, une salive rouge, en accompagnant ces diverses opérations du mouvement gracieux de son éventail de paille; si, au fond de l'antre qu'il occupe, vous voyez, au-dessus d'une bouche bayeuse, luire deux grands yeux blancs et étonnés; si quelque chose s'agite qui, par l'ensemble et la couleur, ressemble à un énorme crapaud, ne soyez pas effrayé; c'est le nouveau-né du marchand; en bon père, il veut l'avoir à ses côtés, et l'a déposé sur le sol de sa boutique, en le couchant nu sur le ventre, de façon que la tête empêche de voir le reste du corps.

Après le marchand d'étoffes, celui qui vend les céréales est le plus considérable; chez celui-ci vous voyez des sacs de riz, de froment, d'orge, de doura, de lentilles et surtout de *grame* (pois) de toute espèce. Les vaches consacrées fréquentent surtout ce genre de boutiques; elles plongent la

Digitized by Google

tête dans les sacs et à peine ose-t-on les repousser; il est même des circonstances où leur visite est une bonne fortune. N'est-ce pas en effet un bonheur ineffable que de pouvoir recueillir leur urine, s'en frotter le corps, en humecter ses lèvres? Les autres établissements contiennent d'énormes amas de vases arrondis, en cuivre ou en terre, dont la consommation est prodigieuse, des fruits, des feuilles de bétel, du beurre fondu appelé *gui*, de l'huile rance, et enfin du poisson séché, qui est toujours assez abondant pour répandre l'infection à une grande distance. C'est près des marchands de poissons que se tiennent des nuées de corneilles qui, aidées de l'aigle aussi immonde qu'elles, et dont on a fait, je ne sais pourquoi, l'oiseau des dieux, se chargent de nettoyer les bazars. Ces habitants de l'air viennent en aide aux femmes qui recueillent avec soin dans des paniers, puis vont coller sur les murs de leurs cabanes, ce qu'ont déposé les vaches; des troupes nombreuses de rats, des insectes de toute espèce, enlèvent pendant la nuit ce qui a pu rester, et les marchés ne manquent pas, dès le matin, d'une certaine apparence de propreté.

Tout est prêt pour recevoir la même foule que la veille; ces femmes tantôt gracieuses, tantôt horribles à voir, qui vont nues jusqu'à la ceinture, si leur caste ne leur permet pas de jeter une étoffe légère sur leurs épaules, dont les cheveux noirs et épais remplissent l'air de l'odeur d'huile de coco, et de bois de sandal dont on les a enduits, se présenteront les premières; puis arrivent les ouvriers, les pêcheurs, les gens de peine; les personnages de quelque importance auront soin de ne pas se hâter, et quelles que soient les habitudes bruyantes de ce peuple, on connaîtra l'approche d'un grand seigneur par les vociférations de son escorte. Tandis qu'il gardera dans son palanquin la plus parfaite gravité, ceux qui promènent son auguste personne chanteront et gémiront en chœur; ses suivants, semblables à ceux d'un général célèbre, porteront dans leurs mains triomphantes les signes de sa grandeur : un mauvais *houka* pour fumer, un tapis rapé pour s'asseoir, un sabre de cinq francs, un vase de cuivre pour les ablutions, et les pantoufles du dignitaire. A ces marques redoutables, chacun se rangera, on arrêtera les charrettes à bœufs, et si une pagode se trouve à portée, on entendra redoubler le tintement des cloches, le bruit du tam-tam et ces trompettes en cuivre d'une longueur éternelle, dont le son ressemble au cri prolongé de l'éléphant. Si quelques personnages paraissent dédaigner tant de pompe, c'est qu'ils sont détachés de ce monde et n'ont souci que de l'éternité, qu'ils ont des vœux à remplir. Celui-ci a juré de ne se coucher jamais et de dormir debout; celui-là n'ouvrira pas la main, et ses ongles lui traverseront les chairs; l'un tiendra toujours le bras élevé et réussira si bien, qu'une atrophie l'empêchera plus tard de l'abaisser; il pourra même orner sa main d'un petit vase dans lequel il sèmera des fleurs; cet autre rampe à temps et va sur son ventre à l'extrémité de l'Inde, au temple de Jungernath. Tous sont très-fiers de leur profession; ils sont nus et leur corps est couvert de l'enduit le plus sale qu'on puisse imaginer. Mais les peines ne sont pas dans ce monde sans compensation; hommes et femmes s'approcheront

Digitized by Google

de ces saints personnages, les toucheront avec respect et porteront, après, la main à leur front. Peut-être un mari dont l'épouse est stérile les supplierat-il d'entrer dans sa couche et de lui donner la fécondité.

Les Bengalos des voyageurs.

Sur toutes les routes principales, et à une distance moyenne de dix lieues, on voit s'élever, au lieu des huttes indiennes, et à proximité de quelque village, des maisons européennes construites avec élégance. Elles sont placées au centre d'un jardin entouré ordinairement d'un mur ou d'une palissade: ce sont les *bengalos* des voyageurs.

Ils se divisent symétriquement. Après avoir passé le vestibule, on entre dans un salon dont l'ameublement est, pour ainsi dire, double, parce qu'il contient deux tables, quatre siéges et deux canapés. A droite et à gauche de ce salon sont deux chambres à coucher, avec des bois de lit. Au delà des chambres à coucher se trouvent des cabinets pour le bain; des cuisines et des écuries sont placées sur le derrière et séparées par une cour. D'anciens cypayes sont commis à la garde de ces maisons, et doivent veiller aux besoins des voyageurs, dans les limites d'un règlement dont chacun est invité à prendre connaissance.

Les *bengalos* sont construits pour recevoir deux compagnies de voyageurs; le salon est commun, et les appartements à droite et à gauche sont occupés par elles. Si d'autres surviennent, il faut qu'ils attendent sous la *varande* le départ des premiers occupants, qui n'ont pas droit de s'établir pour plus de trois jours. Un registre est présenté aux voyageurs, qu'on requiert d'y inscrire leurs noms et leurs qualités, la date de leur arrivée, et de présenter leurs observations sur l'exactitude du service. Il y a, en effet, des règlements affichés sur les murs, pour indiquer ce qu'on doit payer aux porteurs de palanquins et de bagages, pour les provisions, quels secours on peut exiger des gardiens.

Les registres sont envoyés au collecteur de l'arrondissement, et la lecture ne laisse pas d'en être amusante. Il n'est pas rare que les voyageurs, au lieu de présenter les observations qu'on leur demande, en fassent à côté du nom de ceux qui les ont précédés, si bien qu'on peut lire, pour tuer le temps, la chronique scandaleuse du pays. Ce qui frappe surtout un étranger est la minutie scrupuleuse avec laquelle on recherche de quel droit certaines personnes ajoutent à leur nom le titre d'*esquire*. Rien ne semble exciter davantage la bile des véritables *gentlemen* que ce genre d'usurpation. On était allé chercher en Amérique des planteurs pour faire des expériences sur la culture du coton, et ils devaient battre plus que personne les grands chemins. Comme ces républicains ne tiennent, à ce qu'il paraît, pas moins au titre d'*esquire* que les Anglais, ils ne manquaient pas de l'inscrire sur le registre, et de là naissaient des plaisanteries sans fin.

Les *bengalos*, en effet, ne sont construits que pour les *gentlemen*, et les gardiens ont ordre d'en expulser les sous-officiers, les Portugais, ceux dont

Digitized by Google

la peau est d'une couleur douteuse, et même tout indigène, quel que soit son rang. J'ai vu un homme de sang mêlé (*half-caste*) se présenter avec une suite nombreuse; il s'établit avec quelque pompe et se reposait, lorsque arriva un autre voyageur; celui-ci, l'ayant reconnu, le fit aussitôt jeter à la porte. Ces façons d'agir ne paraissent pas blesser la population. Les cypayes ne dissimulaient pas le plaisir avec lequel ils procédaient à l'exécution, et chacun voulait y prendre part; car mes domestiques, aussi bien que ceux du nouveau venu, se précipitèrent spontanément sur les bagages de l'intrus, et concoururent avec zèle à son expulsion. Heureux encore le pauvre diable si on ne dénonce pas son audace au collecteur. Ces règles, quoique sévères, sont cependant légales et conformes à la politique du gouvernement; les *bengalos* lui appartiennent et sont construits exclusivement pour ses serviteurs, qu'il veut élever au-dessus de tous. Ce n'est que par tolérance, par courtoisie, que des négociants ou des étrangers, même Européens, y sont admis, et je n'ai rien lu dans les règlements qui s'opposât à ce qu'ils fussent traités comme le voyageur dont je viens de parler. Aussi, quand j'ai usé de cette hospitalité, me suis-je bien gardé d'inscrire mes observations sur aucun registre.

Les Pouliahs.

Pendant la dernière partie du voyage que je faisais en palanquin (de Cochin à Mahé, côte de Malabar), j'entendis sortir d'un bois situé à peu de distance d'un village des hurlements tout à fait pareils à ceux de certaines espèces de singes, et je vis comme des ombres qui glissaient à travers les arbres. C'étaient des *pouliahs* qui demandaient la charité; cette caste, bien plus méprisée dans l'Inde que celle des parias, n'a pas le droit d'habiter les villes, ni même de se construire des huttes au fond des forêts. Malheur à celui qui en fait partie s'il s'approchait de trop près de ceux d'une caste supérieure; il doit, par ses cris, faire connaître sa présence, afin qu'on ait le temps de le fuir, et s'il négligeait cette précaution, il courrait risque d'être tué.

J'avais lu dans un livre que je crois le meilleur sur l'Inde, dans celui de l'abbé Dubois, ce qu'il rapporte sur ces malheureux; je connaissais aussi ce qu'on en avait déclaré devant une commission parlementaire, et, comme on pense, je désirais vivement m'assurer jusqu'à quel point ces incroyables assertions étaient fondées. Elles étaient d'une parfaite exactitude, et je ne pus jamais approcher de ces sauvages. Comme ils demandaient la charité, je leur montrais quelque monnaie et leur faisais signe de venir la prendre; mais les porteurs de palanquin ne l'auraient pas permis; ils s'empressaient, au contraire, de s'éloigner; les pouliahs suivaient à distance, mais se gardaient de marcher sur la route: ils allaient à travers champs, et franchissaient tous les obstacles avec une rare agilité; à la vérité, leurs vêtements ne les gênaient guère, car ils ne portaient qu'une ceinture de feuilles. Parvenus près d'un ruisseau dans lequel je supposais que les porteurs auraient

Digitized by Google

pu faire leurs ablutions s'ils s'étaient crus souillés, je les fis arrêter et renouvelai mes signes aux pouliahs : mais ils s'arrêtèrent comme nous, et mes invitations furent inutiles. Enfin, fatigué de leur obstination à me suivre en hurlant, je leur jetai quelque monnaie ; mais comme elle était tombée sur la route, un des porteurs alla à travers champs la déposer au loin sur une éminence. Les mendiants n'osèrent s'avancer pour la prendre que lorsque nous fûmes éloignés.

Une autre fois, j'étais en voiture dans les environs de Mahé, et le cocher s'arrêta tout à coup ; il s'était formé des rassemblements à certaine distance d'une boutique tenue par un Maplais (1). La cause en était la présence d'une femme pouliah qui venait acheter du riz et apportait en échange une natte de sa façon ; à une centaine de pas de sa boutique, elle avait hurlé, et le Maplais ayant répondu, ils avaient conclu leur marché ; toute circulation d'Indous était arrêtée jusqu'à ce que cette affaire fût terminée.

La pauvre créature, presque entièrement nue, tournait constamment la tête de tous côtés, prête à avertir si l'on s'approchait ; le boutiquier faisait, de son côté, arrêter les passants. Il pesa devant eux le riz convenu et le porta à l'acheteuse, dont il pouvait s'approcher en qualité de mahométan, et emporta la natte. Cette scène se passait pendant la mousson ; la pluie avait tombé tout le jour ; bien que la chaleur fût encore forte pour des Européens, les naturels étaient enveloppés dans leurs toiles de coton. Alors, pendant que la circulation se rétablissait, que la voiture continuait sa route, je vis la malheureuse s'éloigner seule, à la tombée de la nuit, de la demeure des hommes, et s'enfoncer dans les bois, où aucun abri ne lui était permis, si ce n'est le tronc d'un arbre creusé par le temps, ou des branches touffues dont les singes lui disputeraient la possession.

Que les Anglais soient fiers de posséder un pays où se passent de telles choses, qu'ils appellent l'Inde le plus beau joyau de la couronne britannique ! J'ignore, d'ailleurs, s'ils ont trouvé le moyen de frapper cette caste de quelque impôt, de la rendre, comme ils disent, productive.

V. Fontanier.

---

(1) On nomme *Maplais* les individus issus de l'union des descendants des Portugais et des Indiennes.

Digitized by Google

VOYAGE A MADAGASCAR.

Arrivée à Madagascar. — Visite au commandant hova du fort Dauphin. — Tyrannie des Hovas envers les Sacalaves. — Le tanghin.

Après une traversée de quatre-vingt-trois jours, nous jetâmes l'ancre le 7 août 1845, vers les six heures du soir, devant le fort Dauphin.

A la pointe du jour, aussitôt que nous pûmes distinguer le pavillon hovas, nous saluâmes par vingt et un coups de canon le fort, qui, de son côté, nous rendit le salut.

Vers les neuf heures, ne voyant venir aucune embarcation vers nous, je résolus de me rendre à terre pour apprendre quelques nouvelles sur la politique de ce pays. Il était de toute nécessité pour nous d'aborder l'île de Madagascar par le fort Dauphin, pour régler notre direction; notre plan étant d'explorer toute la côte de l'est, de doubler le cap d'Ambre, et nous diriger ensuite vers les îles Commores.

Nous ne sûmes que penser en voyant tant d'hommes accourir en armes se dirigeant vers le fort. Cette agglomération de troupes nous fit croire que quelque chose d'extraordinaire s'y passait. Je fis apprêter le canot, et, accompagné du capitaine et de quelques autres personnes, je quittai le navire et me dirigeai vers la douane. Aussitôt que nous eûmes mis pied à terre, nous fûmes entourés de toutes parts, et une ligne de soldats hovas nous barra le chemin. Mon intention était de me rendre au fort afin d'avoir une entrevue avec le gouverneur.

Au milieu de ce peuple en armes j'aperçus une figure européenne; c'était un vieillard à barbe blanche. En m'adressant à lui, j'appris qu'il se nommait Darsela, qu'il était Français, et vivait depuis vingt-quatre ans au milieu des Hovas, en faisant un petit commerce. Il nous apprit que la France et l'Angleterre étaient en guerre avec les Hovas; que les Français venaient de brûler Tamatave; que l'exaspération des Hovas était à son comble; que si dans ce moment on voyait arriver autant de troupes, c'était à cause des vingt et un coups que nous avions tirés, l'ordre étant d'accourir au secours du fort au premier coup de canon. Il me dit que la position des Européens qui se trouvaient établis au fort Dauphin et dans les environs avait été pour un moment bien précaire. Je lui demandai s'ils croyaient être tranquilles pour l'avenir: il me répondit que pour le moment ils n'avaient rien à craindre, qu'ils n'étaient pas plus mal avec les Hovas qu'avant les événements de Tamatave; que seulement il leur était défendu de faire aucun commerce, et qu'il était persuadé que nous n'obtiendrions pas la permission d'acheter ni de vendre.

Digitized by Google

Comme il y avait une maison non habitée, appartenant à un Français nommé Benoît, qui, pour le moment, se trouvait à l'île Bourbon, nous fûmes nous y installer aussitôt. Dès ce moment nous commençâmes à parlementer avec le commandant du fort, afin d'obtenir une audience et l'autorisation de faire de l'eau. Ce fut le vieux Darsela qui devint notre intermédiaire; il était frère par le serment du sang du commandant du fort, et c'est à ce titre qu'il lui était permis d'entrer à volonté au fort des Hovas. Il plaida si bien notre cause que nous reçûmes la permission de prendre six barriques d'eau. Le surlendemain, un colonel et quatre officiers de la douane se rendirent à notre habitation, pour y tenir un kabaar (1). Nous leur offrîmes du genièvre de Hollande et des cigares. Après ce prélude, l'orateur du kabaar prit la parole et nous dit que le commandant regrettait beaucoup de ne pouvoir nous recevoir, à cause d'un ordre de la reine qui défendait toute communication avec les blancs venant de la mer : qu'il ne lui était permis ni de donner ni de vendre des provisions aux navires étrangers, pas même de l'eau, dussent-ils en avoir le plus grand besoin; contrevenir aux ordres de la reine serait puni de la peine de mort; que pourtant, sachant que notre pavillon appartenait à une puissance qui n'était pas en guerre avec les Hovas, il avait assemblé son conseil pour lui proposer de nous permettre de prendre six barriques d'eau, que c'était tout ce qu'il pouvait faire pour nous; qu'il nous engageait ensuite à partir, ou attendre le retour du courrier qu'il venait d'envoyer vers la reine, pour demander l'autorisation d'entrer en communication avec nous. — Comme il fallait quarante jours pour le retour du courrier, nous lui répondîmes qu'il nous était impossible d'attendre aussi longtemps, et priâmes le colonel de remercier de notre part le commandant du fort de ses bonnes dispositions pour nous.

La douane est, chez les Hovas, le premier corps; cette création est due à un Français qui, payant au gouvernement hova une certaine somme annuelle, a fait établir un droit de 10 p. 100 sur toutes les marchandises, ainsi qu'un droit d'ancrage; avant ce temps, on ne payait rien, comme cela existe encore chez les Sacalaves indépendants. Mon intention étant de faire une dernière tentative pour obtenir une audience du commandant du fort, tout fut mis en œuvre : cadeaux de pièces d'indienne pour la femme du commandant, du genièvre de Hollande et du vin de Madère en permanence sur la table, ainsi qu'une caisse de cigares.

Comme nous avions pris vingt marémites (2) et un commandeur pour nous servir, les uns nous apportaient tous les jours des pintades, des pigeons verts, etc.; d'autres des poissons, enfin, nous avions une bonne table. Tous ces petits accessoires servaient parfaitement bien notre diplomatie, et nous procuraient souvent la visite des officiers de la douane, du secrétaire du

(1) *Kabaar* signifie assemblée où l'on discute.

(2) Les marémites sont des hommes libres qui s'engagent au service des étrangers qui font le commerce.

Digitized by Google

commandant et du *cironda* Ratsi-Alohi, esclave de la reine et aide de camp du prince Ramboa-Salem, grand officier du palais-treize honneurs (les grades, chez les Hovas, se distinguent par la dénomination des honneurs). Le prince Ramboa-Salem, neveu du feu roi Radama, était l'héritier direct du trône, si la reine n'eût eu un fils deux années après la mort de Radama. Le prince Ramboa-Salem est aimé du peuple, d'un caractère doux et porté à suivre les traces de la civilisation européenne, tandis que le fils de la reine (que son peuple est forcé de reconnaître pour le fils de Radama) est cruel et déteste les étrangers. On pense généralement dans ce pays, qu'à la mort de la reine, ce fils sera assassiné, et que le prince Ramboa-Salem montera sur le trône; je suppose que le voyage de son aide de camp avait un tout autre but que d'acheter divers articles étrangers, et que le prince envoyait dans toutes les tribus des hommes qui lui étaient dévoués, afin de s'assurer le peuple et l'armée. Il doit se conduire avec la plus grande prudence; car au moindre soupçon de la reine, c'en serait fait de lui.

Le 10 au matin, le colonel Ranésiringue, directeur de la douane, accompagné de quatre officiers, arriva à notre habitation, et, après avoir pris le petit verre de genièvre, il nous adressa la parole et nous dit : «Le gouverneur a le plus grand désir de vous voir; mais les ordres de la reine sont si positifs, qu'il craint qu'en s'écartant de ses instructions, on ne lui coupe la tête; ainsi, pour ne pas assumer sur lui toute la responsabilité, il a convoqué hier soir un grand kabaar qui a duré fort avant dans la nuit, et la majorité a décidé que vous serez reçu aujourd'hui, non pas par le commandant, mais par le colonel Rafalah, sous-commandant, celui-là même qui a mis la plus forte opposition à votre réception.» Je savais déjà que le colonel Rafalah était un ennemi juré des Européens, jaloux de n'être pas commandant, toujours disposé à trouver le commandant en faute et à l'accuser. Cette conduite, du reste, est générale chez les Hovas: les gouverneurs des postes éloignés de Tananarivo ont toujours près d'eux des cirondas ou esclaves de la reine; c'est à ces derniers que sont envoyés les ordres secrets, lorsqu'on veut se défaire des gouverneurs.

Le directeur de la douane me dit de nous tenir prêts, qu'à midi on viendrait nous chercher. Un petit verre de genièvre que je fis servir à tous termina la séance. Ils nous quittèrent contents d'avoir rempli avec exactitude leur mission, et surtout d'avoir pu pérorer; car de toutes les peuplades qui habitent l'île de Madagascar, ce sont les Hovas qui ont les meilleurs orateurs dans les kabaars. Celui qui excelle en ce genre au port Dauphin est le colonel Ranésiringue. J'ai souvent été étonné de la facilité d'improvisation des orateurs hovas.

J'écrivis aussitôt au capitaine du navire de se rendre à l'habitation en se faisant accompagner de notre médecin, afin d'augmenter notre état-major, de prendre avec lui quatre barriques de poudre à canon destinées comme cadeau pour la reine; et avant de quitter le navire, de donner ses ordres pour tirer cinq coups de canon sur un signal convenu, aussitôt que nous quitterions notre habitation pour nous rendre au pavillon de la reine; car

Digitized by Google

l'entrée du fort nous était interdite, afin que nous ignorassions les travaux de défense auxquels les Hovas étaient occupés, et le nombre des pièces en batterie. Je n'avais pas besoin d'entrer dans le fort pour être instruit de tout ce qui s'y faisait ou y existait : ainsi ils ont seize pièces de canon, de la poudre en abondance, mais peu de boulets, pour mitraille des pierres, et 800 hommes de garnison hovas; les milliers de Sacalaves qui, au premier coup de canon, doivent voler au secours du fort, n'ont pour arme défensive que la sagaye (espèce de lance). Il n'y a que les Hovas à qui on confie des armes à feu : ceux-ci se battront jusqu'à la mort; mais au moindre échec qu'ils éprouveront, ils seront abandonnés par les Sacalaves.

Vers une heure, les officiers de la douane, qui avaient quitté leur grand chapeau de paille et le *sim'bou*, arrivèrent chez nous en uniformes rouges, avec des épaulettes de colonel, des écharpes en soie de toutes couleurs, des chapeaux militaires surmontés de plumets tricolores français, des pantalons bleus à galon d'or; ils paraissaient être peu habitués à la chaussure, car un des trois officiers supérieurs avait cousu des cordons à ses souliers pour ne pas les perdre en route. Lorsque tout fut prêt, ils tirèrent leur sabre et ouvrirent la marche. Nous les suivîmes. Après nous venaient nos marémites portant nos quatre barriques de poudre. Le peuple, assemblé en masse, suivait et regardait avec curiosité la cérémonie. Le navire tira cinq coups de canon, et hissa le pavillon néerlandais; le fort répondit à notre salut en hissant le pavillon hova. Arrivé devant le pavillon de la reine, la sentinelle nous arrêta, un caporal et deux hommes avancèrent pour recevoir le mot d'ordre, et après l'avoir reçu nous pûmes entrer. Quatre cents soldats hovas s'y trouvaient rangés en bataille; leur costume était des plus simples, ils étaient nus, excepté un petit chiffon de toile bleue à la ceinture; leur armement consistait en un fusil rouillé à baïonnette, point de giberne. Ils nous présentèrent les armes, quatre tambours battirent au champ. Nous entrâmes ensuite dans une grande salle d'un carré long dans laquelle se trouvait une centaine d'officiers de tous grades et de tous costumes, le sabre à la main. Comme ils étaient tous rangés le long du mur, cette variété d'uniformes, de coiffures et de couleur de peau, donnait à la salle l'aspect d'un magasin de costumes de carnaval et de masques : les uns avaient des habits de soldat anglais avec des épaulettes d'or; j'en ai vu qui avaient des casques en carton, les uns des souliers en cuir verni, d'autres sans bas, j'en ai même remarqué un qui n'avait qu'un seul bas.

Le colonel Rafalah nous reçut à l'entrée de la salle. Il avait un bel habit rouge, collet brodé, des épaulettes de colonel et trois larges chevrons d'or sur les bras; c'était un cadeau du gouverneur de l'île Maurice. Après nous être salués, nous lui remîmes une piastre d'Espagne pour la reine (1). Aussitôt qu'il l'eut acceptée, il s'écria à trois reprises : *vive la reine!* ce qui fut répété avec frénésie par tous les assistants. Des chaises avaient été placées pour nous; le colonel Rafalah nous fit signe de nous asseoir. Au milieu de

(1) Usage observé en abordant le souverain ou son représentant.

Digitized by Google

la salle se trouvait une table sur laquelle il y avait quelques bouteilles de rhum et une vingtaine de verres. A chaque coin de la table était une femme hova ayant à la main un mouchoir blanc pour chasser les mouches. Le nommé Darsela, de qui j'ai déjà parlé plus haut, nous avait accompagné pour être notre interprète ; il prit la parole et dit : «Ces messieurs me chargent de vous remercier de la réception amicale qu'ils reçoivent par le représentant de la reine des Hovas, et vous prient d'accepter pour la reine quatre barriques de poudre à canon qu'ils sont heureux de vous offrir. Ils se flattent que dorénavant vous serez convaincus que le pavillon de la Néerlande ne veut être qu'un symbole de paix ; partout où il flotte, il porte avec lui la prospérité. La Néerlande sait se faire respecter et se défendre si on l'attaque, mais elle n'a en vue que de commercer sur un pied d'amitié avec tous les peuples du monde ; le grand nombre de ses navires ne sillonne les mers que dans ce but. La reine des Hovas, en trafiquant avec eux, peut assurer le bien-être de son peuple puisqu'ils peuvent lui fournir tout ce qui manque dans son pays. »

Le colonel Rafalah fit signe de remplir les verres et porta le toast en notre honneur ; comme il n'y avait qu'une vingtaine de verres, les officiers vinrent tour à tour. Je répondis en portant la santé de la reine, ce qui fut répété par l'assemblée à trois reprises. J'avais fait prendre au capitaine ses papiers; je fis remarquer au colonel les armes de la Néerlande et le cachet du ministre en lui disant que c'était celui du grand ministre du roi; il parut parfaitement avoir compris tout ce que nous lui avions fait dire. Il nous parla ensuite de la guerre qu'ils avaient avec la France et l'Angleterre, ce qui ne parut pas l'occuper beaucoup, tellement il était persuadé de la supériorité des armes hovas.

Un ancien nègre maron de Bourbon, nommé Silvestre, actuellement officier des douanes chez les Hovas, prit la parole; je veux le citer littéralement, car il nous fit rire par la manière dont il s'exprima, malgré la logique de son discours. « Les Français, dit-il, les Anglais, les Hollandais, les Chinois, les Malais, eux jamais pas prendre le fort Dauphin : pourquoi? c'est que les Anglais eux plus forts que les Français, parce que eux ils battent les Français; et nous qui ont battu les Anglais et les Français, nous plus forts que eux tous. »

Notre entrevue dura une heure; le résultat n'aboutit qu'à une assurance mutuelle d'amitié et l'autorisation de prendre encore quelques barriques d'eau.

A notre sortie de la salle, les troupes présentèrent les armes, et les tambours battirent de nouveau. Comme nous nous apprêtions à partir, le colonel, qui voulut sans doute nous donner une haute opinion du savoir-faire de son infanterie, nous engagea à rester : aussitôt un officier supérieur en habits bourgeois et un chapeau de feutre gris sur la tête se mit à commander quelques maniements des armes, en gesticulant de la manière la plus grotesque et de toutes ses forces avec son sabre. La troupe était rangée en bataille ; les officiers se trouvèrent tous placés à quelques pas devant le front, et imitèrent avec leur sabre tous les mouvements de leur commandant.

Je fis mon compliment au colonel de la belle exécution du maniement

Digitized by Google

des armes et de la manière brillante de commander; nous nous serrâmes la main, et nous fûmes reconduits avec le même cérémonial qu'à notre arrivée.

Les troupes retournèrent au fort, marchant par le flanc comme cela s'exécute dans les armées européennes; toutefois, le commandant, qui était à cheval, en place de marcher à la tête se trouvait à la queue.

De retour à notre maison, je fis servir du vin de Madère et du genièvre aux officiers qui nous avaient reconduits; ils trouvèrent le madère bon, mais ils donnèrent la préférence au genièvre. Après avoir fumé un bon cigare de la Havane, ils nous quittèrent en nous prévenant que le commandant du fort allait, dans la journée, nous envoyer pour cadeau un bœuf et quelques sacs de riz, mais que nous étions forcés de manger tout cela à terre, les ordres de la reine ne permettant pas de transporter des vivres à bord des navires.

Vers quatre heures du soir les présents arrivèrent; nous fîmes tuer le bœuf le lendemain, et nous en envoyâmes aux officiers de la douane, au secrétaire du commandant, ainsi qu'aux Français, qui étaient au nombre de sept. Après avoir conservé ce qui nous était nécessaire, nous fîmes couper le reste par de très-petits morceaux, afin de le faire porter à bord clandestinement par nos marins au retour de la chaloupe, qui venait deux fois par jour nous apporter ce dont nous avions besoin et prendre nos ordres.

Les Hovas mettaient tout en œuvre pour nous retenir jusqu'au retour du courrier expédié à la reine; mais comme le temps nous pressait, j'étais bien décidé à ne pas prolonger notre séjour : aussi notre départ fut fixé pour le 20. Voyant que nous ne pourrions rien faire pour le moment avec les Hovas, nous décidâmes d'abandonner notre plan d'exploration de la côte de l'est et de nous diriger vers l'ouest.

Les Hovas, qui par leurs conquêtes se sont rendus maîtres de toute la partie de l'est de l'île et d'une partie du nord-ouest, ont conservé d'une manière bien frappante les traits de la race malaise : leur teint est olivâtre; ils ont les cheveux noirs et droits, les yeux noirs; ils sont agiles et vifs, mais manquent de force musculaire; ils ont beaucoup d'intelligence, et apprennent avec facilité les arts mécaniques ainsi que les langues. Ce peuple est très-vicieux, n'a dans le cœur aucun sentiment généreux; on ne peut se fier ni à leur parole ni à leur amitié.

La domination des Hovas sur les Sacalaves soumis est le gouvernement de la terreur; la moindre faute est punie de mort. Les Sacalaves, quoique beaucoup plus nombreux que les Hovas, n'ont aucun espoir de se délivrer de leurs oppresseurs : la politique du gouvernement de Tananarivo a toujours été l'extermination de tous les princes ou grands chefs sacalaves, afin d'ôter pour toujours un point de ralliement à ces peuples, de ne pas permettre les armes à feu et de les tenir dans la plus affreuse misère. Il suffit qu'un Sacalave possède quelques piastres ou bœufs pour être dénoncé comme ampouchave (sorcier) : alors il doit subir l'épreuve du tanghin.

Le juge qui administre le poison (car ce n'est pas le bourreau) commence les épreuves préparatoires sur de petits poulets, en leur faisant avaler du tanghin délayé dans de l'eau, et leur dit : « Si tu es sorti du ventre d'un

Digitized by Google

« bœuf, meurs. » S'il meurt, c'est une présomption contre l'accusé. Ensuite il fait la contre-épreuve en disant : « Si tu es sorti de la coque d'un œuf, « meurs ; si tu es sorti du ventre d'un bœuf, vis. » Si le poulet meurt, c'est encore une prévention.

L'épreuve est continuée sept fois ; s'il y a trois chances en faveur de l'accusation, l'accusé est lui-même soumis à l'épreuve du tanghin. Comme tout ce qu'il possède est partagé en trois lots, dont l'un revient à la reine, l'autre à l'armée, et le troisième à l'accusateur, il en meurt presque toujours. Le tanghin ayant fait disparaître les familles riches, les délateurs ne peuvent plus aujourd'hui agir que contre les malheureux : une somme de 20 piastres serait assez pour exciter la convoitise des dénonciateurs.

Toute personne qui doit approcher la reine est obligée de subir l'épreuve du tanghin, afin que l'on sache si elle n'a pas de mauvaise intention contre la reine. Pour les grands dignitaires, ce n'est souvent qu'une simple formalité, et la dose se donne en conséquence : il n'en est pas ainsi du vulgaire. En voici un exemple.

Quatre mois avant mon arrivée au fort Dauphin, on enleva trente-quatre jeunes et jolies filles sacalaves, de neuf à douze ans, pour être envoyées à la cour de Tananarivo, afin d'y être employées comme chanteuses ou danseuses de la reine. Quelques jours avant le départ du fort Dauphin, on leur administra le tanghin : dix-huit de ces malheureuses moururent sur-le-champ ; une dix-neuvième eut encore assez de force pour se relever, mais elle fut aussitôt tuée à coups de pierres, car elle fut considérée comme n'étant pas assez pure pour approcher sa souveraine. Les parents sont obligés d'assister à cette triste cérémonie, et s'ils répandent des larmes ou que leurs traits dépeignent la douleur, on les saisit aussitôt et ils reçoivent la bastonnade. On force les enfants à rire, chanter et danser pendant l'exécution de leurs parents.

Les Hovas n'ont pas de prison ; l'accusé est enchaîné et renvoyé dans son village jusqu'au jour de son exécution. S'il parvient à s'échapper, toute sa famille est sagayée à sa place.

L'exécution de la sagaye est faite par le bourreau et ses aides, qui, au fort Dauphin, étaient au nombre de douze. Le bourreau, ayant à la main une petite sagaye, donne le premier coup ; aussitôt les douze aides tombent sur la victime comme des bêtes féroces et l'achèvent. Le bourreau, avec un très-petit couteau, lui coupe alors la tête, et la place sur un piquet ; il essuie ensuite la lame du couteau avec sa langue.

Les philanthropes qui travaillent sans cesse à détruire la traite des nègres considéreraient le sort d'un esclave dans nos colonies comme un sort digne d'envie, s'ils voyaient de près l'oppression odieuse, les traitements infâmes que les Hovas font souffrir aux malheureux Sacalaves. Ils appelleraient alors, j'en suis certain, de tous leurs vœux une croisade pour délivrer des milliers de leurs frères du plus horrible esclavage : ce serait vraiment alors travailler en faveur de l'humanité et de la civilisation.

LE BRON DE VEXELA.

(*La suite au prochain cahier.*)

Digitized by Google

AFRIQUE CENTRALE.

Les Touareg du Sahara.

Il nous est difficile de circonscrire exactement le territoire habité par les Touareg. La vie exceptionnelle que mènent ces pillards nomades échappe à toute appréciation géographique un peu certaine; nous les retrouvons partout, dans cet immense périmètre cerclé par une ligne qui, du Tidikelt dans le Touat, descend à Timbek'tou, longe le Niger de l'ouest à l'est, remonte par le Fezzan jusqu'à R'damès, le point extrême de la province de Tripoli. C'est là le véritable désert, l'océan des sables, dont les Touareg se sont faits les pirates.

Un grand archipel montagneux, égaré dans le centre à peu près de cette immensité, et qu'on appelle le Djebel-Hoggar, est le nid, le refuge habituel des véritables Touareg, des Touareg-H'arar, ou de race, comme on les appelle. Cependant quelques fractions de leur grande tribu ont fait élection de domicile plus près de notre Sahara : ainsi, les *Mouïdir* dans le Djabel-Sekmaren, les *A'zeguer* dans le Djebel-R'at, les *Foukas* dans le Djebel-Foukas. Beaucoup d'autres, sans doute, nous sont inconnus.

Si nous gagnons le sud, nous trouvons campés en avant de Timbek'tou, les *Faradj*, les *Annaoua*, les *Ouled-Ah'med*, les *Agbaïl*, les *Tallaoui*, qui tiennent cette ville en état de blocus perpétuel. Jalonnés dans le désert, les uns au nord, les autres au centre, d'autres au sud, ils gardent les portes du Sahara et celles du Soudan, prélevant sur les caravanes un droit de sortie, un droit de voyage, un droit d'entrée; et si quelqu'une passe en contrebande, elle est impitoyablement pillée.

Quel est l'origine de ce peuple singulier morcelé ainsi en tant de bandes, si distantes les unes des autres, et qui toutes, dans le nord au moins, révèlent par leurs traits, par leurs mœurs, par leur langage, une race commune? Nous renonçons, quant à nous, à résoudre cette question, et nous nous bornerons à résumer les notes éparses que nous ont fournies cent Arabes qui tous avaient vu les Touareg, avaient commercé avec eux, ou voyagé sous leur sauvegarde.

Les Touareg prétendent descendre des Turcs; ils affectent de mépriser les Arabes, qu'ils traitent en peuple vaincu. Ils sont grands, forts, minces et de couleur blanche, même ceux qui campent sous Timbek'tou.

Cependant les fractions que l'on retrouve autour des autres villes du Soudan sont de sang mêlé; leurs yeux sont généralement très-beaux, leurs dents très-belles; ils portent de grandes moustaches à la manière des Turcs; et, sur le sommet de la tête, une touffe de cheveux qu'ils ne coupent jamais, et qui, chez certains d'entre eux, devient si longue, qu'ils sont obligés de la tresser. Le tour de leur tête est rasé; tous ont des boucles d'oreilles. Leur costume consiste en une grande robe qui ressemble à la *djellaba* ou

Digitized by Google

a'abala des Kabyles, et qu'ils appellent *djeba ;* elle est très-large, très-ample, et faite de bandes réunies d'une étoffe noire, étroite, appelée sale, qui vient du Soudan. Sous la djeba, les Touareg portent un pantalon qui a quelque rapport avec celui des Européens, mais qui se soutient sur les hanches à l'aide d'un cordon passé dans une coulisse ; une ceinture en laine leur presse la taille. Pour coiffure, ils ont une *chachia* très-élevée, fixée à leur tête par une pièce d'étoffe roulée en façon de turban, et dont un des bouts passé dans toute sa longeur sur leur figure n'en laisse voir que leurs yeux ; « car, disent-ils, des gens nobles ne doivent pas se montrer. » Les chefs seuls portent des bournous.

Presque tous, riches ou pauvres, ont les pieds nus; si on leur en demande la raison : « C'est que, répondent-ils, nous n'allons jamais à pied. » Ceux d'entre eux pourtant qui, faute d'un chameau, sont obligés de marcher dans les sables, portent des espèces d'espardilles liées à la jambe par des cordons.

Leurs armes sont : une lance très-longue, dont le large fer est taillé en losange, un sabre large et long, à deux tranchants, un couteau fourré dans une gaîne en cuir appliquée sous l'avant-bras, où elle est fixée par un cordon de manière que le manche de l'instrument, qui vient s'arrêter au creux de sa main, soit toujours facile à saisir, et ne gêne en rien les mouvements ; un grand bouclier en morceaux de peau d'éléphant, consolidés par des clous, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse, complète cet arsenal portatif. Les chefs et les plus riches seulement ont des fusils dont quelques-uns sont à deux coups.

Très-sobres, au besoin, ils resteront deux ou trois jours sans boire ni manger plutôt que de manquer un coup de main ; mais très-gloutons à l'occasion, ils se dédommagent largement après la r'azia.

Leur nourriture habituelle est le lait, les dattes, la viande de mouton et de chameau, et, par exception, des galettes de farine et de kouskouçou ; car ils n'ont que peu ou point de blé, et celui seulement qu'ils pillent.

Ils sont riches en troupeaux de chameaux, et de cette espèce de moutons qui n'ont point de laine mais un poil très-court, et qui se distinguent par une queue énorme.

Les Touareg parlent le *targuia*. Cette langue semble avoir certain rapport avec le *zenatia ;* car, si nous en croyons les habitants du Touat, ils comprennent les Touareg, et s'en font comprendre.

Leurs femmes vont la figure découverte ; elles sont très-belles et très-blanches : « Blanche comme une chrétienne. » Quelques-unes ont les yeux bleus, et c'est, dans la tribu, un genre de beauté fort admiré ; toutes sont très-sensuelles et très-faciles. Leur costume consiste en un pantalon de sale noire, une robe large de même étoffe et de même couleur, et une espèce de coiffe dont nous n'avons pu saisir la description. Les plus riches se chargent de bijoux ; les autres n'ont pour tout ornement que des bracelets en corne aux avant-bras. Hommes et femmes portent au cou des colliers de talismans.

Digitized by Google

Leur religion est la musulmane; mais ils prient peu, ne jeûnent point, ne font point les ablutions ordonnées. Ils ne saignent point les animaux comme le veut la loi; ils leur coupent tout bonnement la tête d'un coup de sabre. Aux jours de grandes fêtes de l'islamisme, au lieu de faire des prières, ils se réjouissent par des combats simulés, par des essais de petite guerre, qu'ils mettent en pratique à la première occasion. Ils n'ont, en un mot, de musulman que le titre, et il serait difficile qu'il en fût autrement au milieu de la vie sans cesse agitée qu'ils mènent. Ce mépris du Koran et la terreur qu'ils inspirent aux Arabes n'ont pas peu contribué, sans doute, à exagérer leur détestable réputation; sous les tentes du Tell, on parle des Touareg comme autrefois, chez nous, on parlait du Turc.

Il n'y a au reste qu'une voix sur leur compte : « Quels sont leurs ennemis? demandions-nous à un *Touati*. — Ils n'ont pas d'amis, » nous répondit-il. Un autre nous disait : « Je n'ai rien vu de bon chez eux que leur beauté et « leurs chameaux. Braves, rusés, patients, comme tous les animaux de « proie, ne vous fiez jamais à eux; ils sont de mauvaise parole. Si vous re- « cevez l'hospitalité chez l'un deux, vous n'avez rien à craindre de lui, sous « sa tente, ni quand vous serez parti; mais il préviendra ses amis qui vous « tueront, et ils partageront vos dépouilles. »

On trouve pourtant chez ces peuplades des vertus de famille qui révèlent de grandes qualités instinctives. Ainsi la polygamie y est très-rare et tout à fait exceptionnelle; la dignité de la race s'y perpétue sans mélange d'alliances étrangères, même avec les Arabes, que les Touareg méprisent, et dont ils se disent les seigneurs. Le deuil des morts aimés ou vénérés se porte religieusement et longtemps, et, pendant ce temps de douleur, les amis et les parents du mort laissent croître leur barbe et ne peuvent pas se marier.

Concluons-en que là, comme partout, le bien est à côté du mal, et que la nécessité seule, peut-être, a compromis une nature sûrement meilleure que ne le disent les Arabes.

L'immense montagne appelée *Djebel-Hoggar*, le refuge principal des Touareg du Nord, forme une espèce de quadrilatère. Presque tous ces pics sont boisés de grands arbres; ses ravins tourmentés et rocailleux sont autant de torrents à la saison des pluies; il y fait alors un froid humide, contre lequel ces frileux habitants du désert luttent de précautions en s'enveloppant de vêtements de laine, espèce de bournous doublés en peaux de chèvres. Ils vivent alors en famille sous leurs tentes circulaires, faites en peaux tannées qui leur viennent du pays des nègres. Leur seule distraction est la pipe, dont abusent les hommes et dont usent largement les femmes.

Au printemps, ils reprennent le désert.

C'est également au printemps que les caravanes se mettent en mouvement. Elles savent d'avance que les Touareg les guetteront au passage : aussi le chef des plus prudentes s'entendra-t-il avec le chef le plus voisin des bandes errantes, qui lui donnera quelques cavaliers, sous la sauvegarde desquels la caravane continuera sa route, changeant de protecteurs d'espace en es-

Digitized by Google

pace, et payant à tous, jusqu'à destination et selon l'importance de ses marchandises, un impôt forcé que l'amour-propre des Arabes déguise sous le nom de cadeau en échange d'une protection. Nous avons dit ailleurs ce qui arrive aux caravanes qui cherchent à s'en affranchir. Les plus grandes cependant passent hardiment, fortes de leur nombre; mais alors, de douanier, le *Targui* se fait brigand ou voleur, et la met encore à contribution.

Dès que les espions ont éventé l'immense convoi, ils le suivent à la piste, de loin, prudemment, en se cachant dans les plis des vagues de sable, pendant que d'autres sont allés donner l'éveil à leur bande commune. Elle arrive sur ses rapides *mah'ari*, ses chameaux de course, se disperse dans l'espace, et quand la nuit sera venue, quand la caravane se reposera, sur la foi de ses sentinelles, des fatigues de la journée, les voleurs s'en rapprocheront, chacun laissant son chameau à la garde d'un complice et à quelque distance. Les plus adroits s'avanceront en rampant, lentement et sans bruit; et le lendemain, dix, quinze, vingt chameaux, plus ou moins, mais toujours les plus chargés, manqueront au départ de la caravane. Ces tentatives hardies sont fréquentes non-seulement dans le désert, mais dans nos camps à nous. Les Arabes, comme les Touareg, sont venus bien souvent voler les chevaux de nos officiers et des faisceaux entiers de fusils, jusque sous les yeux des sentinelles.

Les grandes expéditions, soit sur le pays des nègres, soit sur le Tidikelt ou sur les Chamba, ou sur une caravane qu'on sait être en marche, sont décidées dans un conseil tenu par les chefs.

Tous ceux qui doivent partager les dangers et les bénéfices de l'entreprise partent, quelquefois au nombre de 1500 ou 2,000 hommes, montés sur leurs meilleurs mah'ari. La selle d'expédition est placée entre la bosse de l'animal et son garrot; la palette de derrière en est large et très-élevée, beaucoup plus que le pommeau du devant, et souvent ornée de franges en soie de diverses couleurs. Le cavalier y est comme dans un fauteuil, les jambes croisées, armé de sa lance, de son sabre et de son bouclier; il guide son chameau avec une seule rêne attachée sur le nez de l'animal par une espèce de caveçon, et parcourt ainsi des distances effrayantes, vingt-cinq à trente lieues par jour, sans se fatiguer.

Chacun ayant sa provision d'eau et de dattes, la bande entière se met en marche le jour convenu, ou plutôt à nuit convenue; car, pour éviter les chaleurs du soleil et l'éclat des sables, elle ne voyage que de nuit en se guidant sur les étoiles. A quatre ou cinq lieues du coup à faire, tous mettent pied à terre, font coucher leurs chameaux qu'ils laissent à la garde des plus fatigués d'entre eux et des malades. Si c'est une caravane qu'ils veulent attaquer et qu'elle ne soit pas trop forte, ils se jettent sur elle en hurlant un effroyable cri de guerre; ils entrent dedans à coups de sabre et de lance; non point qu'ils frappent au hasard cependant; l'expérience leur a appris à frapper leurs ennemis aux jambes: chaque coup de leur large sabre met un homme à bas. Quand le carnage est fini, le pillage commence: à chacun sa part

Digitized by Google

désignée par les chefs. Les vaincus, morts ou blessés, ils les laissent là sans les mutiler, sans leur couper la tête, mais dans l'agonie du désespoir, au milieu du désert.

Si la caravane est trop forte, ils la suivent à quelques lieues, s'arrêtant quand elle s'arrête, et faisant épier ses mouvements par des espions que les Arabes appellent chouaf; quand la discipline s'y relâchera, quand sur le point d'arriver à destination, elle se croira quitte de tout danger, de toute surprise, et se gardera moins bien, ils tomberont sur elle.

Ce qui semble incroyable, c'est que ces brigands redoutés, et si généralement détestés dans le Sahara, fréquentent ouvertement et souvent isolément les marchés de Tidikelt, de Agabli, de A'ouïef, de R'damès, où ils apportent du pays des nègres, des esclaves, de la poudre d'or, des défenses d'éléphant, des peaux tannées pour faire des tentes, des espardilles dont les semelles sont inusables, des *saïe*, du poivre rouge, des dépouilles d'autruches, une espèce de fruit que l'on appelle *daoudaoua*, produit par un arbre du même nom, que l'on pétrit en galette et qui, séché au soleil, a dit-on, goût de viande.

Les Touareg du Sud font, sur la lisière du pays des nègres, le même métier à peu près que leurs germains du Nord, sur la lisière du Sahara. On les appelle *Sergou* à Timbek'tou, et *Kilouan* dans le Bernou et à H'aouça. Ces derniers sont de sang très-mêlé, ainsi que nous l'avons dit. Le pays qu'ils habitent leur fournit en quantité du blé et du millet; leurs troupeaux leur donnent du lait, du beurre, du fromage; leurs arbres beaucoup de fruits. Matériellement plus heureux que ceux du Nord, ils sont, dit-on, plus humains, plus hospitaliers, moins pillards. Aucune caravane cependant n'entre dans le Soudan sans leur avoir payé un droit de passage, ou sans s'exposer à être ravagée. Les Sergou et les Kilouan combattent avec le sabre et avec des flèches qu'ils portent dans un carquois pendu à leur côté; elles sont empoisonnées: le seul remède à leur blessure est d'enlever la partie lésée. Ils n'ont point de fusils.

Nous avons dit plus haut qu'ils tenaient les villes du Soudan, et particulièrement Timbek'tou, en état de blocus perpétuel; campés à quelques lieues dans les terres, sous leurs tentes en peaux, et toujours en grand nombre, ils dominent le pays, et font la chasse aux nègres sur les bords du Niger, dans les champs, dans les jardins, jusqu'aux portes des villes, les enlèvent et les vendent aux caravanes. Nous tenons ces détails d'un nègre enlevé par eux et maintenant domestique à la direction centrale des affaires arabes. Il nous ont été confirmés par le k'aïd des nègres d'Alger. Ils font, au reste, un commerce régulier sur tous les marchés du Soudan, où ils portent les produits de leurs chasses, des peaux, de la poudre d'or, etc., et où ils s'approvisionnent d'une infinité d'objets qu'ils revendent aux caravanes. « Car, nous disait un nègre, les marchés du pays sont très-riches; tu y « trouveras tout, excepté ton père et ta mère. »

E. Daumas.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

ALGÉRIE. — ÉTAT DE LA COLONISATION.

Alger, 22 et 28 janvier 1846.

Mon cher Horeau,

J'ai différé d'écrire à la Société orientale à cause de la multiplicité de mes courses et de mes occupations, et à cause du peu de choses que j'eusse eu à vous dire peu après mon arrivée ici. J'ai employé novembre et décembre à explorer, non plus d'une manière générale, mais à fond et en détail, le massif d'Alger, la Mitidjah et ses environs. Une seule de mes excursions a duré quatorze jours, pendant lesquels j'ai souvent dormi sous la tente ou sous le gourbi. Vous pouvez juger par là du temps et de la conscience que j'y ai mis. Vous savez que dans l'œuvre de la colonisation de l'Algérie, je veux poser une pierre et quelques semences, l'une solide et les autres fécondes autant que possible, et j'avais à me rendre compte, dans un but à la fois général et particulier, de tous les avantages et de toutes les difficultés de la colonisation.

Tout ce qui a été fait était pour moi un précieux enseignement, et j'ai été amené à faire une étude complète du passé dans une vue d'avenir. J'ai vu le camp de l'Oued-Corso, camp provisoire établi à environ douze lieues Est d'Alger, sous les ordres du général Gentil, pour garder la Mitidjah contre les velléités kabyles et arabes pendant les troubles de l'Ouest. Il y a quelques jours, les Beni-Djaad, fauteurs des mouvements de l'Est, abîmés par une razzia du général Bedeau, sont venus à Alger payer leur amende et recevoir l'aman pour leur révolte, et l'Est est pacifié jusqu'à nouvel ordre.

J'ai revu le Fondouk, bourg nouveau fondé à l'extrémité de la Mitidjah (route de Constantine), dont j'avais vu au mois de juin les premières baraques et les habitants bien portants et espérant en l'avenir; mais les sauterelles, le vent du désert et les miasmes des marais se sont rués sur lui, et trois mois après, le Fondouk n'était plus qu'un vaste cimetière avec quelques malades ou mourants ayant à peine la force de gémir sur les morts. Les deux tiers d'une population de 5 à 600 personnes ont péri sur les lieux, sur la route d'Alger ou à Alger même, et cependant de nouveaux colons sont venus, bien qu'en petit nombre, les constructions s'achèvent, les boulevards se plantent, et la mort s'éloigne pour un temps. Le Fondouk a de l'avenir; c'est le seul établissement à l'Est sur la route de Constantine et de la Kabylie. Ce sera un jour un lieu de commerce, d'entrepôt et agricole.

Les commencements de Bouffarik ont été plus rudes encore, et cependant

Digitized by Google

Bouffarik prospère, et est passablement sain pour l'Afrique. Le seul homme qui ait résisté à la maladie cette année au Fondouk, est M. Gay, maire et ancien militaire : seul il a veillé à tout, soigné tout le monde, et est resté inébranlable au moral comme au physique ; c'est l'homme qui a le mieux mérité dans l'œuvre de la colonisation.

Les causes de ces mortalités dans les villages nouvellement fondés sont bien simples et toutes plus ou moins analogues en tout ou en partie à celles du Fondouk sur lequel les difficultés se sont accumulées. Ainsi, air mal sain comme tous les lieux de la plaine voisins des marécages ; insalubrité augmentée par les masses de terre, remuées pour les terrassements et les fondations, et qui dégagent au soleil des gaz méphitiques ; colonisation commencée aux mois de juin, juillet et août, à l'époque la plus terrible de l'année, dans un lieu totalement privé d'arbres ; séjour sous des baraques à l'ardeur du soleil et à l'humidité des nuits ; nostalgie provenant de l'expatriation et de la nouveauté de tous les objets ; affaiblissement et insolation, par suite des chaleurs extrêmes et du manque des objets ordinaires de consommation ; misère des nombreuses familles ; insobriété de certains colons ; constitution des colons en grande partie venus du Nord, et de tempérament lymphatique ; enfin, cette année, redoublement d'insalubrité par suite de l'affluence répétée des sauterelles qui, au printemps, ont coupé les moissons et putréfié l'air et les eaux. On fait en ce moment une enquête sur le Fondouk, par ordre ministériel, et il faut espérer qu'elle amènera d'heureuses améliorations dans les mesures de colonisation.

A côté de cette mortalité la plus saillante et la plus terrible de toutes, j'éprouve le besoin de vous dire que cette année a été, à cause des sauterelles, une des plus pernicieuses d'Afrique ; que certains points inattaqués par la fièvre depuis quinze ans l'ont été en 1845 ; que l'insalubrité varie d'un lieu à l'autre, et qu'on peut considérer déjà l'état de Bouffarik comme changé et bien amélioré, puisqu'il n'y a eu que très-peu de morts cette année sur une population de 2,800 âmes, tandis qu'il revenait 44 hommes valides sur tout un bataillon la première année de sa fondation.

Je dois aussi vous rappeler que la Mitidjah est un des lieux les plus malsains d'Afrique, que les Romains n'y ont fondé aucune ville, et qu'au contraire, les hauts plateaux, tels que Sétif, sont inattaqués et inattaquables par les fièvres, bien que les troupes y travaillent même avec le simoun. En revanche, on y gèle de froid et de neige en ce moment, comme vous l'avez déjà su directement.

Je vous adresserai par M. Suce, banquier d'Alger, qui part le 5, un petit paquet de semences pour notre vice-président M. Hamont, et je vous prierai de le lui remettre avec mille compliments. J'y joindrai deux médailles romaines que j'ai rapportées de Cherchell, et dont je vous prie de faire hommage à la Société.

Les pertes cruelles éprouvées par la population colonisante ont déjà fait entrer l'administration dans une voie préventive qui sera féconde en résultats. Des travaux considérables de desséchements sont arrêtés, et on fait sur

Digitized by Google

plusieurs points des adjudications considérables qui entraîneront une dépense d'un demi-million et plus, en outre des frais personnels et généraux. Les marais des environs de Bouffarik, ceux de Bab-Ali et de la Rassauta, sont attaqués simultanément et disparaîtront infailliblement si on persévère avec énergie; question toute budgétaire puisque les marais eux-mêmes, ne sont pas insalubres pendant cinq mois de l'année. Ce sont de vraies étables d'Augias à nettoyer, et la panthère y joue assez le rôle de l'hydre de Lerne, car quelques Arabes ont déjà été victimes et on organise en ce moment une battue générale avec un bataillon de milice dans les environs d'Ouled-Faget. Je dois moi-même faire une partie de ce genre dans les bois du Maisafran, mais je préfère une battue faite par douze bons chasseurs, à celle d'un bataillon dont le feu n'est pas expérimenté à l'égard de la panthère.

On parle beaucoup de la création de nouveaux villages pour l'établissement des colons arrivés en foule et par milliers dans les derniers mois de 1845. Une seule frégate à vapeur en a apporté 800, et parmi eux se trouvait une grande quantité de Basques et de Béarnais, dont l'émigration vers Montevideo et la Plata a été arrêtée par les discordes de ces lointains parages. C'est une race bien supérieure, pour la colonisation d'Afrique, à celles du Nord; plus sobre, plus nerveuse et accoutumée à vivre de peu. Les familles allemandes affluent aussi dans la colonie, avec force femmes et enfants; et leur caractère à la fois simple et aventureux les entraîne facilement à s'exposer jusqu'aux avant-postes, tandis que l'Espagnol, plus prudent et mieux appris, ne s'aventure pas dans les exploitations de la plaine.

Blidah, Bouffarik et les nouveaux villages du pied de l'Atlas continuent à croître et à se peupler, malgré les nombreuses maladies qui ont plus que décimé la population sur certains points; mais l'indice le plus frappant de prospérité est la création de plusieurs villages, soit par des particuliers, soit par l'effet d'une position avantageuse.

Aux environs mêmes d'Alger, on ne parle que de villages nouveaux; ce sont: la Pointe-Pescade, la Cité-Bugeaud, Bunotré, l'Orangerie, Fontainebleau. Enfin, on ne saurait faire un pas sans trouver un village en herbe, je parle au positif comme au figuré pour la plupart, bien que quelques-uns soient déjà bâtis en partie, comme la Cité-Bugeaud, à dix minutes de la porte Bab-el-Oued, où certains terrains se vendent jusqu'à 5 fr. de rente le mètre carré, et Berkadem, à cinq lieues d'Alger, route de Blidah. Tout cela se vend, se bâtit et se loue, en définitive, sur le pied de 15 et 20 pour % des frais et dépenses.

Aussi une spéculation, toujours envahissante et écumante de poussière et de construction, détruit chaque jour le cachet oriental d'Alger et de ses environs. Le sentier arabe s'élargit sous la charrette, tandis que les cordons sinueux des nouvelles routes royales escaladent les rampes du massif; la voie romaine se francise et s'aplanit; l'ancien harem musulman s'ouvre au dehors par de nombreuses et larges croisées, et l'ogive arabe s'équarrit et se masque sous un lourd volet. La pomme de terre surgit humblement sous l'oranger aux fruits d'or; plus productive que l'antique roi de l'Atlas, elle

Digitized by Google

attire bien plus de soins et menace de le détrôner, tandis que le mûrier bien taillé prend la place du sauvage aloès.

On commence à travailler vigoureusement une bonne partie du massif d'Alger, mais le grand avenir agricole de la colonie est dans la Mitidja : il y a bien des terres d'alluvion arrosables et d'une fécondité que j'oserai dire égyptienne, puisque l'Egypte est un excellent point de comparaison pour la plupart d'entre nous. En outre on trouve parmi les colons des hommes qui marchent d'un pas droit, ferme et sûr dans une large voie d'avenir. J'oserai citer parmi eux le baron Vialard, le patriarche des propriétaires, qui dirige paternellement bon nombre d'exploitations. Une seule, près de Couba, compte une douzaine de familles et 80 personnes. Sur sa propriété du Kadra, au pied de l'Atlas, s'élève un faisceau de jardiniers et d'agriculteurs espagnols et arabes, le premier et notable exemple de la formation d'un centre européen au pied de cette formidable chaîne de montagnes qui arrête et qui limitera encore de longtemps nos pacifiques efforts.

MM. Bruat et Simon président à de nombreuses exploitations. Une vaste étendue de garance a été semée par leurs soins, et prospère assez malgré les triples ravages des sauterelles de 1845. Une grande ferme s'élève sous leurs auspices au Luadri, village futur auprès du massif, et on y remarque un étalon du Perche avec de nombreuses juments normandes destinés à un haras, un taureau et des vaches venus à grand frais de la Bavière et destinés à la reproduction et à l'amélioration de la race du pays, que la guerre a cruellement dénuée et abatardie.

MM. Tardri, Caunidou, Bremontier, s'occupent de la formation de villages dont quelques-uns sont en voie de construction. Enfin, votre digne ami et membre de la Société orientale M. Borelie de La Sapie a accompli en bien peu de temps des travaux d'une importance majeure. Son intelligence égale son caractère et son énergie. Culture européenne, culture arabe avantageusement modifiée, puisqu'il est arrivé à faire manier la charrue Dombasle par les indigènes ; construction de bâtiments d'exploitation et d'un village européen de 20 feux, assainissement, méthode de culture simple, perfectionnée et adaptée au pays, tout marche de front chez lui. Sa propriété, ancien marais fétide, deviendra admirable par ses soins.

FORTIN D'IVRY.

IMPORTATION EN FRANCE
DE QUELQUES PLANTES ÉGYPTIENNES.

Il y a quelques mois, mon honorable confrère M. Fortin d'Ivry me pria de lui indiquer les noms égyptiens de quelques plantes qu'il avait l'intention d'introduire en Algérie.

Digitized by Google

Je m'empressai de me rendre à l'invitation de M. Fortin d'Ivry, et à mon tour, je le priai de m'envoyer quelques échantillons des graines de ces mêmes plantes dès qu'elles lui seraient parvenues, afin d'en essayer la culture dans les environs de Paris.

M. Fortin d'Ivry me promit de faire ce que je désirais, et tout récemment, je reçus de lui un paquet renfermant une collection de semences très-fraîches dont les noms suivent.

Semences de sézame. — Plante oléagineuse très-usitée en Égypte, culture d'été; se sème au mois d'avril, après deux ou trois labours, soit après jachère, soit après une culture de trèfle. Les Égyptiens emploient 4 ou 5 roubbes (1) de cette graine pour un fedda de terre. Arrosements fréquents. La cueillette du sézame se fait à la fin de septembre et en octobre. On en extrait une huile dont les usages sont maintenant connus en France.

Le sézame n'est pas cultivé seulement en Égypte; il se trouve aussi en Nubie et dans le Sennaar. Les siliques du sézame égyptien sont plus grosses, mais en moins grand nombre que celles du Sennaar. Les fanes du sézame servent de combustible.

Bercime de l'Hedjaz.— Le mot *bercime* veut dire *vert*, et ne s'applique qu'au vert de fourrage. On ne connaît actuellement en Égypte que deux plantes vertes qui servent ordinairement de nourriture aux animaux: le trèfle blanc et la luzerne; le premier s'appelle tout simplement *bercime;* l'autre *bercime de l'Hedjaz*, parce qu'il a été importé de l'Hedjaz en Égypte. C'est à Ibrahim Pacha qu'on doit cette importation.

Le bercime de l'Hedjaz n'est donc qu'une luzerne; les fleurs sont bleues; il est vivace comme toutes les plantes de ce nom. Répandu en Égypte depuis quelques années seulement.

Très-productif; donne en été une coupe tous les quinze jours. Les brouillards de novembre et les premiers froids en arrêtent la pousse. Demande beaucoup d'eau. Le bercime de l'Hedjaz est attaqué par un papillon dont les larves dévorent les feuilles et finissent par tuer la plante, si on ne se hâte d'en émonder le champ; ce papillon vient ordinairement en août. C'est dans la deuxième et la troisième année que le bercime est le plus beau. Les Égyptiens, pour le couper, se servent de la faucille; je l'ai remplacée par la faux, ce qui diminue considérablement le prix de revient.

Aracossé. — Cucurbitacée adoptée dans toute l'Égypte. Se mange ordinairement avec de la viande. On la cultive en été.

Bahmié. — Gombau des Marseillais; malvacée; plante alimentaire très-recherchée; on ne mange que les gousses. Plante d'été.

Oignons. — On connaît assez la grande réputation des oignons égyptiens pour que je puisse me dispenser d'en parler.

Petites courges vertes. — Employées pour la cuisine des Orientaux. Culture d'été.

Méloukiyé. — Malvacée. Plante mucilagineuse comme la bahmié. On

(1) Le *roubbe* contient environ 12 kilogrammes de semences.

Digitized by Google

n'en mange que les feuilles, soit vertes soit sèches. La *méloukiyé* est un mets très-recherché, quoique très-répandu; on en fait d'excellents cataplasmes émollients. A mon avis, elle serait mieux placée dans l'officine du pharmacien que dans la cuisine.

Figle. — Espèce de radis blanc très-recherché. Les Egyptiens en mangent la racine et les feuilles.

Kaoune. — Melon de bonne qualité, de couleur jaune; se mange en été.

Abd'ellaoui (littéralement, *esclave des dieux*). — C'est le melon du peuple. Il est sans saveur, sans odeur, et je ne sais en vérité comment on a pu l'appeler ainsi. Il faut avoir la plus grande foi dans les traditions égyptiennes pour accepter une pareille qualification. L'*abd'ellaoui* se sème et se récolte en été.

Poireau. — Cette variété vient extrêmement grosse en Egypte; si elle pouvait réussir en France, ce serait une bonne acquisition.

Chammam. — Melon odorant de couleur verte, d'une saveur sucrée et d'une odeur très-agréable. Originaire de la Grèce, je crois qu'il peut réussir en France.

Pastèques. — Il y en a de jaunes et de blanches; en général, les jaunes sont plus estimées que les blanches.

Je mets ces graines à la disposition de la Société orientale, et je désire qu'elle veuille bien solliciter de l'administration la permission de faire tenter quelques essais dans les deux jardins du gouvernement.

HAMONT, *vice-président de la Société orientale.*

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 10 JANVIER 1846. — La séance est ouverte à huit heures et un quart sous la présidence de M. A. Hugo, vice-président.

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 25 décembre, qui est adopté.

M. le président donne ensuite communication d'une lettre où M. Fontanier rectifie quelques-unes des assertions avancées par M. Hamont dans ses notes sur les chevaux du Nedj. M. Fontanier paraît s'être mépris sur le sens de quelques expressions employées par M. Hamont.

M. Hamont fait à ce sujet quelques remarques, et observe que, dans une question aussi majeure, les expressions, si elles ont pu avoir quelque chose de désobligeant pour M. Fontanier, n'étaient qu'un objet trop peu important pour qu'elles valussent la peine qu'on y prêtât trop d'attention. « Il s'agissait de chevaux nedjis et de savoir où l'on pourrait se les procurer.

Digitized by Google

M. Fontanier a dit qu'il fallait aller les prendre à Bombay. J'ai exposé dans le journal *la Presse* et dans *la Réforme*, bien avant de rien publier à ce sujet dans la *Revue de l'Orient*, quelles sont les raisons qui me font considérer l'Égypte comme étant la seule contrée où l'on pût se les procurer. Je persiste dans mon opinion, et je déclare de nouveau que les propositions faites par M. Fontanier ne sont pas acceptables.

Après l'admission et la présentation de nouveaux membres, l'hommage de divers ouvrages fait à la Société, l'ordre du jour appelle la lecture d'un rapport de la commission chargée d'examiner le projet de M. Horeau d'un édifice pour les assemblées de toutes les sociétés savantes.

M. de Saint-Céran donne lecture du rapport.

M. Horeau. Vous serez peut-être bien aises d'apprendre, messieurs, que depuis votre dernière séance ce projet a passé sous les yeux de MM. Taylor, Fontaine, Grillon, Debret, etc., et que partout il a été accueilli de la manière la plus favorable.

M. J. Cloquet. C'est une grande et belle idée que de placer toutes les sociétés savantes sous le même patronage.

M. le président. Il ne manque qu'une chose au rapport lu par M. de Saint-Céran, ce sont des conclusions. J'invite messieurs les membres de la commission à les rédiger, afin que je les mette aux voix. Je pense qu'il faudrait enlever au rapport ces mots : « Il sera facile de trouver une société, etc. » Nous ne pouvons rien dire de ce genre ; il faut mettre : « L'auteur du projet pense que l'on trouvera facilement, etc. »

M. Aubert-Roche lit le rapport de la commission chargée d'examiner la proposition qu'il a faite sur les moyens à prendre pour arriver à l'union de toutes les sociétés.

M. J. Cloquet. Le rapport de M. Aubert eut dû précéder celui de M. Horeau, celui-ci n'en étant que le complément, puisqu'il faut d'abord peser et faire admettre le principe de la réunion des sociétés avant de se préoccuper des moyens de les recevoir.

M. Aubert. La proposition de M. Horeau n'a qu'un rapport très-indirect avec la mienne parce que l'exécution demandera plusieurs années, et qu'il s'agit de tirer immédiatement les sociétés de l'état de torpeur dans lequel elles sont plongées. Mais la question de local est du reste si importante que j'ai dû nécessairement m'en préoccuper activement. Il existe dans le passage du Saumon un local construit dans un but tout pareil à celui dont il s'agit aujourd'hui et qui me paraît très-convenable.

M. J. Cloquet. Il faudrait examiner si cet emplacement cadre avec celui du siége de toutes les sociétés, afin de le placer de la façon la plus convenable.

M. Aubert. Cela est du reste l'affaire de la commission à nommer par toutes les sociétés.

M. J. Cloquet. Il est bien entendu que cela ne serait que provisoire et fait seulement pour attendre l'exécution définitive du projet de M. Horeau, projet qui mérite l'attention de tous les hommes sérieux, car ce serait un

Digitized by Google

monument élevé par la France aux sciences et aux arts, un grand et bel exemple donné au reste du monde.

M. Hugo. Qu'entend M. Aubert, dans son projet, par sociétés libres? la question est importante.

M. J. Cloquet. Il est en effet très-essentiel de savoir quelles sont les sociétés que l'on pourrait recevoir dans cette grande association.

Ce seront, je pense, seulement toutes les sociétés artistiques, littéraires, scientifiques, c'est-à-dire celles qui embrassent dans leurs attributions toutes les matières qui sont du ressort des cinq classes de l'Institut et de l'Académie des beaux-arts, telles que peinture, sculpture, musique, gravure.

M. Aubert. J'entends par *sociétés libres* celles qui ne sont pas dites *royales*, telles que l'Institut, la Société d'agriculture, etc.

M. d'Eschavannes. Le ministère de l'instruction publique va publier un annuaire des sociétés savantes, dans lequel on trouvera tous les renseignements désirables.

Quelques membres font observer qu'en se tenant dans ces limites on fermerait la porte aux sociétés artistiques qui peuvent se former d'un jour à l'autre, et qu'il vaut mieux se tenir dans la définition donnée par M. Cloquet.

M. Rochet. Admettra-t-on quelques sociétés qui n'ont pas un caractère bien défini, telles que celles des artistes, des gens de lettres, etc.?

M. J. Cloquet. Ces sociétés semblent être plutôt des sociétés de bienfaisance que des sociétés scientifiques ou pour la culture des arts. Du reste, cette question est subsidiaire.

M. le président. Je prie MM. les membres d'accorder attention à la lecture des conclusions du rapport sur la proposition de M. Horeau.

M. de Saint-Céran donne lecture des conclusions, qui sont mises aux voix et adoptées.

M. Hugo. Messieurs, vous avez entendu le rapport sur la proposition de M. Aubert. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui. On ne doit pas, je crois, nommer immédiatement une commission pour suivre l'affaire. Il faut d'abord, à mon avis, rédiger une circulaire qui sera envoyée à toutes les sociétés. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que l'on imprime d'abord le rapport.

MM. de Saint-Céran, Audiffred, Hugo, font quelques propositions sur l'inconvénient qu'il y aurait à confondre les deux projets. Ils pensent que l'un compromettrait l'autre.

M. Hugo. Les sociétés peuvent s'unir sans se rassembler dans un même lieu; tel est le fond de la proposition de M. Aubert. Le projet de M. Horeau est un projet tout artistique. Je crois que nous pouvons voter la partie morale, sur laquelle personne n'élève de discussion, et laisser de côté tout ce qui regarde les délégués. Je crois du reste que si la commission s'était occupée plus activement du rapport de M. Aubert, beaucoup de questions agitées ici ne l'eussent pas été. Ce qu'il y a de singulier, c'est que M. Aubert fasse un

Digitized by Google

rapport sur sa propre proposition, ce que la Société ne peut permettre.

M. Aubert expose les raisons qui l'ont obligé à agir ainsi, bien qu'il en eût reconnu l'irrégularité.

M. Hugo. Il est donc nécessaire que la commission reprenne son œuvre en faisant cette distinction bien tranchée entre le principe posé par M. Aubert, la fusion de toutes les sociétés scientifiques et artistiques, et leur réunion dans le même édifice.

La séance est suspendue à dix heures et reprise dix minutes après.

M. Alphonse Denis, président de la Société, occupe le fauteuil, et s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Qu'il me soit permis de vous exprimer tout le plaisir que j'éprouve à venir m'asseoir de nouveau auprès de vous. Depuis six mois, de grands événements se sont passés en Orient : la chute du ministère de Riza-Pacha, le gouvernement ottoman marchant dans une nouvelle voie, l'expédition de Madagascar arrêtée, seront de notre part l'objet d'une grande attention et d'études qui profiteront à tous.

M. Audiffred lit un rapport sur la brochure (relative au commerce avec la Chine) offerte à la Société par M. Potonié, l'un de ses membres.

M. J. Cloquet. On a voté des remercîmens à l'auteur du livre, j'en demande pour l'auteur du rapport, qui est rédigé avec une lucidité parfaite, et qui soulève en passant une multitude de questions importantes.

Je connais telle ville dans laquelle l'industrie des gants occupait quinze cents ouvriers, et qui n'en compte aujourd'hui que cent cinquante; telle autre qui fournissait aux États-Unis des rubans et des soieries, et qui a vu tomber ses produits dans les mêmes proportions. Aujourd'hui les États-Unis les tirent d'Angleterre et de Suisse, c'est-à-dire des contrées qui n'ont pas de soie. La mauvaise qualité des commandes a été la cause de cette décadence. Ceci prouve que, dans le commerce comme en toute autre chose, la loyauté est la meilleure marche qu'il soit possible de suivre. La question est importante. Je crois qu'il faudrait que le gouvernement se préoccupât de l'état de notre commerce extérieur, et qu'il cherchât dans le passé les moyens à prendre pour ne pas compromettre l'avenir.

M. Alphonse Denis. Dès 1840, j'attirai l'attention du ministre du commerce sur cette question. Les marchandises anglaises parviennent à l'étranger, traversent les mers sans être déballées; les nôtres le sont toujours, parce qu'on s'est aperçu des fraudes. On a cité des colis dans lesquels sur douze bouteilles il y en eut d'abord une de cassée, ensuite deux, puis trois.

M. J. Cloquet. Ne serait-il pas convenable que le rapport de M. Audiffred fût envoyé aux chambres de commerce et aux chambres législatives même?

M. Darvois. J'ai résidé longtemps dans une colonie anglaise, je n'y ai pas vu les fraudes que viennent de signaler mes honorables collègues. Tout ce que nous exportons à Maurice, depuis quatre ans, a beaucoup gagné. Demandez une serrure, on vous répondra : en voici une à 25 centimes, de fa-

Digitized by Google

brique anglaise, mais en voici une à 30 centimes venant de France, et qui est bien meilleure. Il en est de même des indiennes et de nombre d'autres articles. Quant à la Chine, qui fait surtout l'objet du rapport, je la connais un peu. Si on ne travaille pas pour les masses, on n'obtiendra pas les succès dont ont été couronnées les affaires anglaises. Je ferai une autre observation. Le rapporteur a dit que les capitaines et les subrécargues sont peu au fait des affaires; je sais tout le contraire, et on peut les considérer comme d'excellents facteurs.

M. Alphonse Denis. Lorsque je pris la parole en 1840, c'était dans les rapports de nos agents que j'avais puisé mes arguments. Ceux de M. de Jancigny, entre autres, me fournirent d'amples renseignements. Rien ne fut contesté. M. le ministre même n'eut rien à m'opposer, tant il était encore sous l'influence de ces rapports. Ce fut alors que je demandai l'établissement du contrôle, qui eût été la source d'un revenu assez considérable, puisque nos exportations s'élevaient à plus d'un milliard.

M. Darvois. Je me bornerai à répéter que depuis quatre ans les choses, à l'Ile de France, ont bien changé, et que les marchandises anglaises sont tombées dans un discrédit à peine comparable à celui dont ont été frappées antérieurement les marchandises françaises.

M. Audiffred. Tous les faits signalés dans le rapport que j'ai eu l'honneur de vous lire sont de l'auteur de la brochure et non de la commission. Malgré ce que nous a dit M. Darvois des capitaines et des subrécargues, la commission n'en reste pas moins persuadée que les comptoirs fixes valent infiniment mieux que des commissionnaires de quelque nature qu'ils soient.

La séance est levée à onze heures un quart.

O. Mac Carthy.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membres titulaires :

MM. Briand (Eugène), voyageur en Orient.
Noel (Edmond), voyageur en Orient.
D'Escayrac, voyageur à Madagascar.
Kocalnitçane, major au service de Moldavie.
Le Serrec (Armand), enseigne de vaisseau, un des explorateurs du fleuve des Amazones.

Membres correspondants :

MM. Beaumier (Auguste), chancelier du consulat, à Mogador.
Libois (l'abbé), directeur des missions étrangères, en Chine.
Païna (de), négociant, à Macao.
Valette (Antoine), consul de France, à Calcutta.
Margain (le docteur), chef du bureau de santé, à Chandernagor.

Digitized by Google

RAPPORT SUR LE PROJET

D'UN

ÉDIFICE DESTINÉ AUX SOCIÉTÉS SAVANTES DE PARIS,

PRÉSENTÉ PAR M. HOREAU.

(Séance du 9 janvier 1846.)

Messieurs,

Nous avons examiné dans toutes ses parties, selon la mission que vous nous aviez donnée, le projet d'un édifice destiné aux réunions des sociétés savantes de Paris.

Notre examen a porté successivement sur l'emplacement, sur la disposition de l'édifice, sur la dépense et sur les moyens d'exécution. Notre rapport, envisagé sous ces quatre points de vue, sera terminé par quelques considérations sur les avantages qui peuvent résulter pour tous de l'exécution du monument qui en est l'objet.

Emplacement.

L'emplacement proposé par M. Horeau est situé entre le Louvre et le Palais-Royal. L'édifice serait isolé au nord, par la rue Saint-Honoré; à l'est, par la rue de la Bibliothèque; au sud, par la place de l'Oratoire ou la rue de Rivoli prolongée, et à l'ouest, par la place du Palais-Royal.

Cet emplacement est celui sur lequel le conseil municipal de Paris a songé à transporter le grand Opéra, qui est près du boulevard.

En parlant d'élever un édifice public sur ce terrain, le conseil municipal a voulu détruire un quartier humide, malsain; d'autant plus laid qu'il est dans le voisinage et, pour ainsi dire, au regard des plus beaux palais du monde. Le conseil municipal, en prenant cette mesure, a aussi voulu rappeler près des bords de la Seine la population qui se jette vers le nord de Paris.

Des obstacles sérieux, inhérents à la localité, s'opposent très-formellement à l'érection du grand Opéra sur cet emplacement : en effet, la largeur, entre la rue de Rivoli prolongée et la rue Saint-Honoré, est trop étroite pour y placer le grand Opéra de Paris. Cet édifice, vu sur sa façade principale du côté de la place du Palais-Royal, serait d'ailleurs entre deux rues d'inégales largeurs. Enfin, les eaux de la Seine, qui arrivent annuellement dans les caves des maisons existantes aujourd'hui dans le quartier dont il s'agit, ne permettent pas d'établir sans de grands frais les dessous nécessaires à ce vaste théâtre. Ces obstacles, réunis au défaut de convenance de l'emplacement, donnent tout lieu d'espérer que l'on abandon-

Digitized by Google

nera le projet d'y mettre l'Opéra pour y substituer l'édifice qui nous occupe; édifice qui deviendrait un centre d'activité constante, tandis que l'Opéra ne serait animé que pendant quelques soirées de l'année. D'un autre côté, la grande affluence des piétons et des équipages, inévitable aux abords d'un grand théâtre, ajouterait d'une manière fatale à l'encombrement des voitures allant la nuit aux balles, dont le service serait infailliblement entravé par ce surcroît de circulation. Et, comme considération dernière, il serait également malheureux d'intercaler entre les musées et le palais des Tuileries le rendez-vous des plaisirs bruyants, pouvant devenir un foyer d'incendie et un dangereux voisinage.

Dispositions.

L'édifice serait ainsi disposé :

Au rez-de-chaussée, des galeries pourtourneraient le monument; elles seraient animées par des boutiques avec entre-sol, et donneraient entrée, du côté de la place du Palais-Royal et de la rue de la Bibliothèque, aux vestibules et escaliers desservant tous les étages de l'édifice.

Au premier étage, une galerie, servant de bibliothèque et de musée pour les collections des sociétés, pourtournerait l'édifice et communiquerait aux diverses salles de réunions. La grande salle du milieu, plus vaste que les autres, contiendrait des tribunes au deuxième étage et des amphithéâtres correspondant au troisième. La disposition du deuxième ne différerait de celle du premier que parce que les salles de moyenne grandeur, placées près la grande salle, s'élèveraient jusqu'au comble et seraient éclairées par le haut pour favoriser les expositions que l'on y voudrait faire.

Les salles de réunion, éloignées de tout bruit extérieur, pourraient être au nombre de treize, non compris celles que l'on pourrait établir dans les galeries de pourtour.

Le troisième et dernier étage contiendrait les archives, les bureaux et quelques logements d'employés.

Dépense.

Pour cet édifice, qui aurait 42 mètres de largeur sur 95 mètres de profondeur, la dépense serait :

Pour l'achat de 500 mètres superficiels de terrain. . . .	2,000,000
Et pour les constructions.	4,000,000
Total.	6,000,000

Moyens d'exécution.

Il est difficile, sinon impossible, de dire, quant à présent, dans quel rapport le conseil municipal, l'État, les Sociétés et la spéculation concourront à l'exécution de ce monument.

Le conseil municipal acceptera-t-il le nouvel édifice comme il a accepté la pensée d'Opéra sur le même emplacement? Tout porte à le croire, car cet édifice remplirait, mieux que ne pourrait faire l'Opéra, toutes les vues

Digitized by Google

du conseil municipal et contribuerait à l'achèvement de la rue de Rivoli. Dans ce cas, la ville pourrait donner le terrain nécessaire ou les 2 millions.

L'État, qui veut et doit encourager les sociétés, voudra-t-il dépenser le capital de ses encouragements annuels? Cela est possible; mais, s'il ne voulait pas faire cet apport, on trouverait facilement, nous l'espérons, une compagnie qui se chargerait de l'opération. Le revenu des boutiques, celui de la location des salles aux sociétés industrielles et aux expositions particulières, les encouragements annuels que l'État donnerait aux sociétés, et les redevances payées par les sociétés elles-mêmes; toutes ces ressources réunies pourraient représenter l'intérêt des 4 millions à dépenser pour la construction de l'édifice.

Il est permis d'espérer que les artistes de talent voudront bien concourir à l'embellissement de cet édifice, qui serait indubitablement visité par tous les hommes distingués du monde présent et à venir.

Les avantages qui résulteraient de l'érection de ce monument seraient, pour la ville de Paris, d'améliorer sensiblement la circulation; d'avoir dans son sein un édifice public de plus consacré à la bienfaisance, aux arts, aux sciences et aux lettres, établissement intellectuel qui n'existe nulle part au monde; de hâter la réunion du Louvre aux Tuileries; enfin, de contribuer en quelque chose à remplacer l'asile qu'elle offrait jadis dans les salles de l'hôtel de ville de Paris, ainsi que cela existe dans toutes les communes de France, aux sociétés dont la prospérité est liée intimement à la prospérité générale de Paris.

L'État féconderait ainsi une pensée noble et généreuse : il hériterait tout naturellement des collections des sociétés éteintes; il aiderait à la fondation d'un édifice qui honorerait le pays et contribuerait puissamment à agrandir les travaux des sociétés qui sont à la tête de la civilisation.

Un même bureau recevrait les agents de toutes les sociétés. Chaque membre de ces sociétés pourrait assister sans déplacement à plusieurs séances, ouir des collections des autres sociétés, et trouver dans un salon commun, avec les publications des diverses sociétés, les hommes intelligents de tous les pays.

Conclusion.

C'est avec confiance, messieurs, que nous vous soumettons ce projet d'édifice, et que nous venons vous demander un vote favorable. Non-seulement nous sentons le besoin d'avoir l'approbation de la Société orientale, mais encore nous venons vous prier, si vous agréez ce rapport, de le faire mprimer pour l'adresser à toutes les sociétés de la capitale, et réclamer de chacune d'elles un vote qui répondît à notre appel et nous donnât assez de puissance pour faire une démarche générale auprès de l'État ou de ses représentants.

C. DE SAINT-CÉRAN, *rapporteur* (1).

---

(1) Les deux autres membres de la commission étaient MM. le comte de La Roche-Pouchin et Hommaire de Hell.

Digitized by Google

RAPPORT SUR UN PROJET

TENDANT A UNIR

TOUTES LES SOCIÉTÉS SAVANTES, ARTISTIQUES ET LITTÉRAIRES DE PARIS (1).

Messieurs, un de nos confrères a soumis à la Société la proposition d'inviter les autres sociétés savantes, artistiques et littéraires de Paris à s'unir toutes ensemble.

Vous avez renvoyé cette proposition à une commission qui vous a présenté son premier travail à une séance précédente, et qui, d'après vos observations, vous soumet un rapport nouveau.

La pensée d'unir entre elles les sociétés savantes, artistiques et littéraires, est une idée simple, rationnelle, utile, féconde et réalisable.

On doit être étonné qu'elle n'ait pas surgi et ne se soit pas fait place plus tôt dans notre pays.

Il est si naturel que les hommes voués au culte de l'intelligence, à son développement, à ses progrès comme à ses satisfactions, se recherchent et s'appuient mutuellement, qu'on n'aperçoit aucune objection qui puisse être opposée au projet conçu de faciliter les rapprochements et les communications de ces hommes entre eux.

Au contraire, apparaissent immédiatement aux esprits les plus circonpects les avantages qui en doivent découler, à l'honneur et au profit de l'humanité.

Le premier sera d'établir une heureuse confraternité réelle et plus étroite entre les amis des arts, des lettres et des sciences; les membres des sociétés unies se verront, s'éclaireront et s'aideront avec la bienveillance qui anime aujourd'hui les membres de chaque société en particulier à l'égard les uns des autres.

Le second bienfait sera de rendre plus promptes et plus aisées aux membres d'une société distincte les recherches intéressantes qui seraient étrangères à son objet spécial, et particulièrement à une autre société, et d'étendre ainsi les ressources et les moyens de chaque membre des sociétés unies.

Le troisième sera de fournir un champ plus vaste et plus préparé surtout aux découvertes dignes de ce nom. Nous savons combien il importe au succès de celles-ci qu'elles soient publiées et prônées par un grand nombre de voix. Dans de pareilles occasions, chaque société qui fera partie des sociétés

(1) La commission se composait de MM. Aubert-Roche, Hamont et Audiffred, *rapporteur*.

Digitized by Google

unies obtiendra, quand il y aura lieu, le secours et l'appui moral des autres sociétés.

Le quatrième avantage entrevu par nous sera de donner plus de poids aux critiques et aux éloges présentés par les sociétés unies.

Quand une observation d'intérêt général sera soutenue par un concours imposant d'hommes éclairés et indépendants quoiqu'unis, elle sera plus écoutée, plus accueillie, soit de la multitude, soit du gouvernement soit d'autres, et le progrès ou le redressement, but de cette observation, s'accomplira plus vite.

Nous n'avons pas besoin de vous signaler une conséquence importante de l'union des sociétés, qui est d'amener naturellement celle-ci à chercher et à obtenir un grand local commun, dont l'appropriation et la jouissance diminuent de beaucoup leurs dépenses particulières et surtout épargnent aux membres de ces sociétés la perte du temps que les distances qui les séparent enlèvent à chacun d'eux aujourd'hui, quoi qu'ils fassent pour éviter cet inconvénient.

Les hommes adonnés à la poursuite des intérêts matériels se sont rassemblés, groupés, associés et formés en corps, pour se protéger, et commander en leur faveur une attention, qu'ils ont en effet obtenue, plus grande.

Et les hommes livrés à la culture d'un autre domaine, plus éloigné de celui de la brute et plus voisin de celui de Dieu, du domaine en un mot des intelligences, n'ont encore montré ni habileté, ni persévérance dans la connaissance et l'emploi des moyens propres à assurer leur considération et leur influence. Il est temps qu'ils ne méritent plus cet étrange reproche et qu'ils tentent, à l'exemple des premiers, de se rapprocher, de se relier, et de s'appuyer mutuellement, en formant une sorte d'agrégation et de corporation vouée à la défense des jouissances les plus nobles de l'homme.

Tels sont les motifs qui décident votre commission à vous proposer d'engager les autres sociétés libres et sérieuses de Paris, savantes, artistiques et littéraires, à s'unir ensemble, et à former, pour ce but, une commission de délégués émanés des sociétés qui accueilleront cet appel; en conséquence d'envoyer à chacune des sociétés connues à Paris une copie de ce rapport en même temps qu'une lettre ainsi conçue :

« La Société orientale a l'honneur de vous adresser le rapport d'une « commission prise dans son sein pour l'examen de la question tendant à « provoquer l'union des sociétés savantes artistiques et littéraires entre elles.

« Elle vous invite, si votre Société goûte et approuve la conclusion du « rapport, à choisir entre ses membres un délégué qui se réunisse aux « délégués des autres sociétés et fasse partie, à ce titre, d'une commission « chargée de combiner et arrêter les termes de l'union dont il s'agit. »

AUDIFFRED, *rapporteur*.

(Ces conclusions ont été adoptées dans la séance du 27 février.)

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORIENT.

TURQUIE.

S'il faut en croire le *Moniteur ottoman*, dont l'article a été reproduit par les journaux français et allemands, plusieurs personnes, à Constantinople, se plaindraient de la lenteur apportée par Reschid-Pacha dans l'exécution des projets de réforme politique et d'amélioration sociale adoptés par le jeune sultan. Si ces plaintes sont réelles parmi les Turcs, ce dont nous prenons la permission de douter, elles ne peuvent venir que de la part des ennemis du ministre dirigeant. Ces ennemis de la réforme sont encore nombreux et puissants, et ils savent que jeter les meilleures semences sur un sol non préparé, c'est tout à la fois du temps perdu et une récolte avortée en germe : c'est là ce qu'ils attendent sans doute de leurs paroles et de leurs menées.

Si nous étions appelés à l'honneur de donner des conseils aux hommes d'État sur lesquels repose l'avenir des vastes pays soumis au Grand Seigneur, dans notre désir de leur voir fonder quelque chose de stable et de puissant, nous leur dirions que, pour être sûre, la marche vers le bien doit être lente et progressive; que, dans un pays dont l'organisation doit subir tant et de si grands changements, il convient quelquefois d'étayer ce qui penche, de soutenir momentanément ce qui est condamné à tomber un jour, si l'on ne veut être soi-même enterré sous des ruines, et se trouver dans l'impossibilité de réédifier au milieu de tant de décombres.

Voici trois mois que Reschid-Pacha est arrivé à Constantinople et que le ministère auquel il a prêté l'appui de son nom et de ses vues politiques est organisé. Ce temps lui a suffi pour comprendre que les modifications devaient s'étendre sur toutes les branches du gouvernement, sur toutes les parties de l'administration. Ainsi, portant ses investigations au sein du ministère lui-même, le sultan vient d'y opérer deux changements importants. Halil-Pacha, ministre du commerce, vient de résigner son portefeuille et passe au gouvernement de Trébizonde. Nous ne connaissons pas assez les ressorts et les mobiles de la politique ottomane pour nous permettre de prononcer un blâme formel à propos d'une pareille mesure; mais nous ne pouvons nous empêcher de regarder comme étrange une détermination qui doit infliger à une population nombreuse et dévouée une espèce de châtiment qu'elle ne mérite en aucune manière. Halil-Pacha fera certainement à Trébizonde plus de mal que de bien : cette conjecture ne surprendra personne, ne sait-on pas que la conduite antérieure de ce fonctionnaire a été entachée par certains actes de concussion et de cruauté que ne justifiaient

Digitized by Google

nullement les circonstances où il a été placé. Ainsi, sa promenade maritime sur les côtes de Syrie, en qualité de capitan-pacha, fut marquée par des excès tels, qu'ils émurent les ambassadeurs de toutes les puissances qui ont quelque crédit à Constantinople. Le cabinet de Saint-Pétersbourg fut le seul à prêter son appui au chef de la flotte, et encore ne le fit-il pas ostensiblement; toutefois, ses démarches suffirent pour maintenir un homme qui servait en secret les desseins de la politique russe: point de doute que Halil-Pacha ne doive à cette politique de ne pas être tombé dans une disgrâce complète.

Il n'y a pas de raisons pour croire que le ministre déchu consente à recevoir une direction nouvelle, et il nous semble que moins les agents que l'on emploie ou que l'on conserve sont des hommes sûrs et éprouvés, plus ils doivent rester sous l'œil du gouvernement.

Quoi qu'il en soit de nos tristes prévisions au sujet du gouverneur de Trébizonde, dont nous ne demandons pas mieux cependant que de louer et d'encourager les actes, s'ils sont conformes à nos désirs; il a été avantageusement remplacé par Sarim-Effendi, ambassadeur à Londres, lequel avait été désigné, dans le premier moment, pour occuper l'emploi d'ambassadeur près la cour de France. Nous faisons cas des connaissances et surtout du caractère déployé en plusieurs occasions par le nouveau ministre, cependant nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'avant d'arriver de nouveau au poste éminent qu'il occupe, il n'ait pas eu l'avantage d'étudier la France comme il a vu de près l'Angleterre, et d'apprécier à sa haute valeur notre disposition actuelle en faveur du gouvernement de Sa Hautesse.

Les antécédents de Sarim-Effendi sont purs et honorables. Ministre des affaires étrangères en 1842, il eut à soutenir le poids des lourdes affaires de la Servie, et il l'a fait avec une fermeté qui ne s'est point démentie. On se rappelle qu'il préféra donner sa démission, plutôt que de céder à des exigences qui ne lui paraissaient point compatibles avec la dignité des transactions qu'il était chargé de suivre.

Le ministère du commerce demanderait un homme spécial; mais Sarim-Effendi, appliquant toute sa sagacité à l'étude des questions importantes qui relèvent de son ministère, se mettra vite au courant des relations qu'il lui importe de maintenir ou d'étendre, et, s'il ne le sait déjà, il apprendra que la France est en première ligne parmi les nations dont les échanges peuvent offrir des avantages aux négociants turcs, et il facilitera l'entrée, et surtout la sortie, de certaines denrées qui sont recherchées par nos manufacturiers.

Il existe en Turquie une charge militaire d'une haute importance, et qui correspond au titre de généralissime, c'est celle de séraskier. Rizza l'avait confiée à Soliman-Pacha, dont il croyait avoir fait sa créature; mais celui-ci n'a pas tardé à s'apercevoir quel triste rôle on prétendait lui faire jouer: aussi son dévouement aux volontés de Rizza ne dépassa-t-il jamais certaines bornes. On peut dire de lui, et c'est beaucoup pour un fonction-

Digitized by Google

naire investi de la confiance du dernier ministère, que c'est un homme sans antécédents fâcheux. On peut ajouter, s'il faut croire tout ce qu'on rapporte de lui, qu'il est doué de bonnes et heureuses dispositions; ce qui lui manque, c'est la connaissance de celles des institutions européennes qui sont applicables, jusqu'à un certain point, aux lois constitutives de l'empire ottoman. Nous ne saurions trop le répéter, ce n'est point une révolution que l'on veut faire, ce sont de simples modifications à introduire dans les ressorts sociaux, usés par le frottement des intérêts européens. Les habiles, parmi les hommes d'État, seront donc ceux d'entre eux qui auront été mis à même d'apprécier les rapports qui doivent désormais lier l'Europe à l'Asie. Bien que Constantinople ne soit pas située sur ce dernier continent, ce sont surtout des intérêts asiatiques qu'elle représente et qu'elle protége. Dans ce cas, c'est un service véritable que le sultan rend à Soliman-Pacha, et non pas un exil comme on voudrait le lui faire croire, quand on l'envoie en France pour étudier, au centre de la civilisation, toutes les ressources qu'elle offre à un peuple dont la marche est nouvelle dans cette carrière, et qui peut y rencontrer plus d'un écueil avant d'atteindre le but. Nous le disons sincèrement, parce que nous le croyons: lorsque Soliman-Pacha aura terminé son éducation politique à Paris, à Londres ou à Vienne, avec les qualités naturelles qui le distinguent, il peut être appelé à rendre un jour de grands services à son pays, en prêtant un appui solide au ministère actuel.

Nous ne pouvons pas en dire autant du vieux Kosrew-Pacha. C'est un serviteur des plus intelligents, dont il fallait tout de suite utiliser les qualités réelles et l'expérience consommée: pour lui, il n'est plus d'éducation possible; mais à quoi bon? tout le monde ne sait-il pas qu'il est tout à fait exempt de fanatisme, et que c'est depuis longtemps qu'il comprend que la jeune génération doit marcher d'accord avec l'Europe. Il est certain que le temps écoulé pour lui dans la retraite, depuis 1840, il l'a employé, malgré son grand âge, à mieux approfondir l'esprit de la réforme, et qu'il est aujourd'hui dans la conviction profonde que le salut de l'empire dépend de la bonne et sage exécution des mesures qu'on doit prendre à ce sujet. Kosrew, dont le nom n'est prononcé qu'avec respect et vénération dans les rangs de l'armée turque, a dû nécessairement, en offrant au ministère actuel le secours de son bras, reprendre aussi le titre et les fonctions de séraskier, où l'appelaient la confiance de son souverain et les vœux de ses anciens compagnons d'armes. Quant à nous, malgré ce que l'on a publié sur l'étendue et la profondeur de ses projets ambitieux, nous avons foi en sa parole et en son dévouement.

Résumons donc la situation du ministère, et notre appréciation de son personnel, avant de faire connaître ses premiers actes. — Rifaat-Pacha, président du conseil suprême de la justice, a été ambassadeur à Vienne plusieurs fois. Il se trouve parfaitement dans les conditions que nous souhaitons à tous les hommes d'État choisis par le jeune sultan lui-même, pour préparer l'œuvre de la régénération: éclairé, honnête, et de mœurs douces et fa-

Digitized by Google

ciles, on voit que Rifaat convient à la place qu'il occupe. Nous augurons bien de sa coopération.

Méhemet-Ali est à la tête des forces maritimes, c'est-à-dire capitan-pacha; il est jeune, actif, dévoué. Beau-frère du sultan, il paraît très-décidé à seconder franchement ses vues, et à aider puissamment ses collègues dans le cercle de son pouvoir et de ses attributions.

Si, dans la situation actuelle de la Turquie, il est un poste important, c'est, sans contredit, celui qui doit chercher à centraliser le produit des ressources de la Turquie. Ces ressources seraient considérables, si la matière imposable était sagement étudiée; nous indiquerons un peu plus tard de quelle manière on pourrait faire face aux besoins du moment, et comment on pourrait établir et asseoir l'impôt sur la propriété territoriale sans qu'elle soit dure ou oppressive pour le peuple.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas précisément l'habileté qui manque à Nafiz-Pacha, qui a été chargé du département des finances, mais à tort ou à raison il a beaucoup à se faire pardonner; on ne le dit pas à l'abri des suggestions du fanatisme, et l'on donne pour preuve sa conduite dans l'affaire des renégats: la réalité est qu'il n'a fait que subir, en cette circonstance, la volonté toute puissante de Rizza, et que quand bien même, en sa qualité de président du conseil de justice, il eût voulu s'opposer à des violences inopportunes et condamnables, il eût été dans l'impossibilité de le faire. C'est donc mal à propos qu'on l'accuse d'avoir prêté les mains à des actes que dans son for intérieur il a toujours dû réprouver ou flétrir.

Nous ne dirons rien de Reschid-Pacha et de Achmet-Fethi-Pacha, sinon qu'ils essayent de bon accord de se mettre à la hauteur de la mission providentielle qui leur est confiée.

On trouvera peut-être à bout de compte notre examen trop peu sévère, quand il s'agit des hommes de l'ancienne administration que le sultan a cru devoir adjoindre aux serviteurs éprouvés et fidèles qu'il vient de rappeler aux affaires. Mais sultan Abdul-Medjid, tout jeune qu'il est, connaît déjà le cœur humain; il sait qu'il n'y a pas de grands inconvénients à initier aux besoins de sa politique un plus grand nombre d'hommes considérables, et que le zèle est d'autant plus grand dans certains cas et chez certains personnages qu'ils sont plus nouvellement convertis.

Voyons un peu quelle est cette politique à son début. Pouvons-nous ne pas louer cette énergique tentative qui s'attache tout d'abord à un mal profond et que beaucoup regardaient comme incurable: nous entendons parler de cette lèpre rongeuse qui s'était attachée en Turquie à tous les fonctionnaires de l'ordre civil ou militaire, la vénalité? Une ordonnance sévère la met au nombre des délits les plus honteux et la punit comme tels. Invitation équivalente à un ordre est adressée à tous les bureaux des différents ministères pour que toute demande soit accueillie gratuitement et que chaque employé soit tenu de fournir à chacun tous les renseignements désirables.

Digitized by Google

L'affaire la plus urgente, après avoir rétabli la moralité dans l'administration centrale, était sans contredit de mettre fin à la sanglante collision qui affligeait le Liban. On s'occupe d'une manière active et réelle du désarmement des Druses : on avait commencé par exiger d'eux le payement de l'indemnité promise aux malheureux Maronites depuis si longtemps ; mais la faveur la plus haute et la plus inattendue parmi celles qui sont accordées à ces derniers, c'est sans contredit le droit qu'on vient de leur conférer de pouvoir témoigner en justice contre les Druses professant l'islamisme. Ajoutons à cette série de réparations et de bienfaits que les kaïmacans, qu'on leur laisse jusqu'à ce que le gouvernement ait trouvé un meilleur mode d'administration, ne sont plus révocables selon le bon plaisir du pacha gouverneur de la Syrie, mais que le sultan lui-même s'est reservé de prononcer sur leur sort. Or, nous connaissons trop l'esprit de justice qui anime ce jeune prince pour ne pas être persuadé que les kaïmacans appartenant aux deux races trouveront tout à la fois en lui un juge sévère et un protecteur éclairé.

Il existait au sein du Liban une famille qui avait des droits incontestables à la vénération et à la reconnaissance des populations de la contrée. Nous avons longuement raconté nous-mêmes les phases heureuses ou malheureuses de la vie agitée du dernier de ces princes du Liban ; nous n'avions pas craint de louer hautement les bienfaits de son habile administration comme de signaler ses fautes, et après tout nous n'étions que l'écho de tous ceux qui avaient porté leurs pas en Orient depuis un demi-siècle ; comme ceux-là aussi, nous avons cherché surtout à apitoyer l'Europe sur le destin fâcheux de la famille Schaab, et dès son arrivée à Constantinople, Reschid-Pacha, qui avait entendu tant de plaintes et de réclamations, s'est hâté de recommander le représentant de cette illustre famille à la bienveillance du maître. Le sultan a ordonné qu'il touchât sous forme d'indemnité une allocation de 10,000 piastres par mois, et que lui et les siens fussent traités désormais avec tous les égards et la considération dus à leur rang et à l'intérêt que leur portent les amis qu'ils ont en Europe.

Nous n'avons ni l'honneur ni la prétention d'être initiés aux secrets du divan ; mais autant que nous pouvons le comprendre d'après notre correspondance de Constantinople, qui est parfaitement renseignée, le ministère ottoman trouve que les réformes politiques opérées par le hatticherif de Gulhané et par les ordonnances de 1840 suffisent pour donner des garanties sérieuses aux populations mêlées qui constituent la nation turque, pourvu qu'on tienne la main à leur loyale exécution. La chose importante après celles que je viens d'énumérer était l'amélioration des prisons et du sort des prisonniers : on l'a entrepris, et à l'heure qu'il est, une commission composée d'hommes probes et éclairés vient d'être nommée pour examiner la question. L'intention du gouvernement est de lui accorder tous les pouvoirs nécessaires pour arriver promptement au but qu'il se propose. Dieu sait si tous les malheureux qui remplissent en ce moment les prisons de Constantinople et des autres grandes villes de l'empire ont mérité leur triste sort. Nous sommes persuadés que, sous le régime inique et oppresseur

Digitized by Google

qui vient de disparaître, les cachots sombres et infects qu'on appelle des prisons ont dû être encombrés sans motifs suffisants, et qu'avant de songer à changer la nature des lieux de détention il faudrait commencer par les vider, ou tout au moins par diminuer considérablement le nombre des prisonniers.

Il paraît aussi que le sultan, instruit de la sollicitude avec laquelle les autres souverains de l'Europe cherchent à populariser l'instruction au sein de leurs États, a songé de son côté qu'un des moyens les plus efficaces de faire disparaître un jour les antipathies religieuses qui divisent ses nombreux sujets serait dans l'adoption d'un système complet d'éducation publique. L'amélioration des routes, les encouragements à l'agriculture aujourd'hui si délaissée, préoccupent aussi, sans relâche, le divan tout entier. Le jeune Abdul-Medjid assiste au conseil le plus souvent que la chose lui est possible, et dernièrement encore il a recommandé à ses ministres, dans une chaleureuse allocution, de tenir la main à la répression des anciens abus et à l'accomplissement de ses vues réformatrices.

La France et l'Angleterre, il faut le dire hautement, sont parfaitement d'accord pour soutenir le ministère de la réforme. L'Autriche, qui, ainsi que nous l'avons fait remarquer plusieurs fois, avait paru d'abord assez effrayée de son premier mouvement, l'a été encore plus de la réaction opérée sous la direction de Rizza-Pacha, et elle semble ne plus vouloir mettre obstacle à la pensée de réorganisation universelle émanée de sultan Mahmoud. Quant à la Russie, elle assiste à l'enfantement, sans en dire son avis, sans donner son assistance, sans promettre son concours ultérieur. Nous concevons son silence et son mécontentement; mais nous en sommes peu effrayés : tant qu'il y aura unanimité de vues parmi les trois premières puissances que nous venons de citer, il n'y aura rien à craindre du mauvais vouloir que témoigne en ce moment le diplomate qui cache plutôt qu'il ne représente les véritables intentions de l'empereur de toutes les Russies.

A. D.

Paris. — RIGNOUX, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

DE LA PÊCHE

SUR LES COTES DE L'ALGÉRIE.

La pêche est l'agriculture de la Mer.

I.

De la pêche littorale et de la colonisation maritime en Algérie (1).

Le développement de la pêche littorale sur une plus vaste étendue de côtes ne peut s'opérer sans l'augmentation du personnel nécessaire à de nouvelles entreprises. Un accroissement de l'inscription maritime serait donc le résultat de ce développement progressif. Toutefois l'agrandissement de la pêche ne doit pas contribuer seulement à l'augmentation d'un personnel dont l'État peut disposer au besoin pour le service de la flotte, mais qui lui devient inutile lorsque des motifs d'économie ou des exigences politiques le forcent à diminuer ses armements. En sortant des limites où elle a été restreinte jusqu'à ce jour, la pêche, cette branche si importante de l'économie maritime, doit appeler à son aide les gens de mer en congé de service, et qui souvent ne peuvent trouver de l'emploi à bord des bâtiments de commerce; car leur nombre s'élève à 20,000 dans la morte saison, et à 16,000 pendant les temps d'activité. D'autre part, la révolution qui s'opère dans la marine, depuis l'application de la vapeur à la navigation, marche avec rapidité, et tend, par la célérité et la régularité de ses transports, à envahir le domaine du petit cabotage. Une réduction dans le personnel des équipages sera la conséquence de cette innovation. Déjà nos bâtiments à voile affectés à la navigation côtière ne peuvent plus soutenir la concurrence avec les pyroscaphes de commerce qui font les mêmes trajets; et je citerai ici, par exemple, les bateaux à vapeur des compagnies de la Méditerranée qui servent les lignes de Marseille à Cette et à Agde. Tous les bestiaux, toutes les denrées, et beaucoup d'objets de nos fabriques sont transportés par ces bateaux au nombre de neuf ou dix, faisant trois ou quatre voyages par semaine. Ces bâtiments sont du port de 160 à 180 tonneaux; or, si l'on tient compte de leurs voyages multipliés, on doit évaluer leur transport mensuel à plus de 10,000 tonneaux de frêt. Aussi a-t-on calculé que chaque bâti-

(1) Cette première partie est extraite d'un manuscrit inédit qui fut adressé, il y a trois ans, à la direction des affaires de l'Algérie.

Digitized by Google

ment à vapeur a anéanti la navigation de quarante bâtiments à voile depuis que ces lignes sont servies par les compagnies que je viens de citer. Auparavant, tout le commerce de cette côte se faisait par les grandes barques languedociennes connues sous le nom d'*alléges:* plus d'un millier de matelots y trouvaient de l'emploi. Aujourd'hui les alléges sont reléguées dans les ports, attendant la démolition, et le personnel des pyroscaphes de commerce, qui les ont remplacées, se compose en tout de quelques chauffeurs et d'une centaine de matelots. De pareils résultats, opérés sur d'autres lignes, ne peuvent manquer de compromettre l'avenir de l'inscription, et la marine royale doit s'en alarmer. Avec des bâtiments qui manœuvrent sans l'aide de bras, le maître d'équipage a dû céder le pas au mécanicien; les gens auxquels il imprimait son énergique activité sont devenus presque inutiles; le service du pont s'est trouvé réduit tout à coup à quelques matelots timoniers, et la partie surnuméraire d'un personnel, frappé d'inaction, a dû chercher ailleurs des moyens d'existence. Cependant, si l'on réfléchit que notre navigation au long cours est insuffisante pour occuper les gens de mer qui attendent des demandes d'embarquement, il est clair que, dans cet état de choses, les marins qui ne peuvent plus s'employer au petit cabotage depuis l'application du nouveau système, doivent nécessairement recourir à la pêche. Mais le personnel de nos pêcheries, sur les côtes françaises de la Méditerranée, est toujours en rapport avec le nombre des barques armées pour la pêche, et ne s'est guère augmenté depuis une trentaine d'années. Il est donc douteux que ce personnel puisse s'accroître tant que l'industrie de la pêche sera restreinte dans les parages où elle s'exerce.

En effet, en comparant les résumés statistiques de la pêche littorale, on reconnaît que le personnel qu'elle occupe présente annuellement à peu près le même chiffre; les états de ces dernières années accusent même une diminution. Ainsi, le total des marins employés à la pêche, depuis l'embouchure du Var jusqu'à la frontière d'Espagne, qui s'était élévé un instant à 5,247 hommes, s'est trouvé réduit, il y a trois ans, à 4,910. Il n'est question ici que des gens de mer appartenant aux classes actives, c'est-à-dire de ceux que la marine royale peut réclamer au besoin pour l'armement de la flotte. La pêche littorale emploie réellement beaucoup plus de bras; mais pour arriver à une juste appréciation du chiffre qu'elle fournit à l'inscription maritime, il faut retrancher les marins hors de service sur lesquels l'État ne compte plus. En ajoutant aux hommes valides ceux de la seconde catégorie, qui souvent ont fourni à la pêche un contingent de 12 à 1500 individus, on trouve que le total général du personnel de la pêche, sur nos côtes de la Méditerranée, est d'environ 6,400 hommes. Mais l'inscription maritime ne retire dans le fait aucun profit de ce surcroît de personnel composé de vieux pêcheurs, et l'on se tromperait fort si, de cette augmentation apparente, on voulait déduire une preuve en faveur de la prospérité de la pêche. Les marins hors de service ont bien plus intérêt à se livrer à cette industrie, car elle seule peut les nourrir. Il est rare que la pêche soit tout à fait nulle; bonne ou mauvaise, la part du pêcheur est toujours assurée,

Digitized by Google

et s'il ne peut économiser sur les bénéfices du rude metier auquel la nécessité le tient attaché, il en retire du moins une ressource alimentaire qu'il aurait peine à se procurer ailleurs. Les hommes, au contraire, que la loi maritime peut encore atteindre, plus jeunes et plus actifs, abandonnent la pêche dès qu'elle ne leur donne plus assez de profit, et vont chercher, dans les ports ou à bord des bâtiments de commerce, un emploi plus lucratif.

D'autres considérations ressortent de l'examen comparatif des produits annuels de la pêche et révèlent des faits curieux sur les variations que cette industrie à éprouvées dans ses résultats depuis une vingtaine d'années. Le vulgaire, trop facile à s'effrayer, ne voit ordinairement dans la rareté du poisson qu'une calamité de l'époque, dont il croit trouver la cause dans l'épuisement ou la stérilité du fonds poissonneux, bien qu'en réalité la diminution ne soit qu'accidentelle et momentanée. Cette diminution, en effet, dépend en grande partie de la présence ou de l'absence du poisson de passage, car dans l'appréciation des causes qui amènent les variations observées, il faut avoir égard à l'origine des produits de la pêche et ne pas confondre les poissons sédentaires qui vivent et se propagent dans nos mers, avec les espèces nomades qui ne s'y montrent qu'à certaines époques. La pêche, comme l'agriculture, a ses bonnes et ses mauvaises récoltes; il est des années d'abondance où les migrations périodiques se présentent en bandes innombrables et viennent nous payer leur tribut. Mais des causes encore ignorées, en retardant l'arrivée des poissons de passage ou en les détournant de leur itinéraire habituel, peuvent occasionner ces années stériles qui ruinent *momentanément* l'industrie de la pêche et jettent l'alarme parmi les consommateurs. Toutefois, de l'examen des documents que j'ai consultés, il reste démontré que les années d'abondance se reproduisent avec assez de régularité, tandis que celles où le poisson manque sont assez rares et se présentent toujours comme des anomalies. Dans ce dernier cas, pour maintenir l'équilibre entre les deux grandes ressources alimentaires qui se renouvellent chaque année au fond des eaux, lorsque des causes fortuites ne viennent pas troubler la marche des phénomènes naturels, il faudrait que l'abondance du poisson sédentaire vînt compenser la pénurie du poisson de passage, quand celui-ci cesse de se montrer en masse. Malheureusement le premier est en grande infériorité; c'est du second, au contraire, que nos marchés et nos ateliers de salaison tirent leur principal aliment. On a multiplié tous les moyens destructeurs pour s'emparer du poisson qui se propage sur nos côtes, tandis que ceux pratiqués pour se saisir du poisson de passage sont encore très-bornés. L'étude et le choix de ces moyens peuvent contribuer à l'amélioration de notre système de pêche et assurer sa prospérité. Le poisson de passage nous offre une ressource inépuisable; c'est un tribut que la Providence envoie chaque année sur nos côtes. Sans rechercher ici la cause des perturbations qui se manifestent accidentellement dans la marche habituelle des migrations, je ferai remarquer qu'il est démontré par l'observation que l'absence du poisson de passage n'a jamais lieu à la fois dans tous les parages. Or, par les différentes positions que nous occupons dans la Méditerra-

Digitized by Google

née, nous devons toujours espérer d'heureuses compensations, car notre droit de pêche s'étend sur les deux bords de ce vaste bassin et en embrasse le centre dans la partie occidentale; nos pêcheurs peuvent exercer leur industrie sur tout le littoral du golfe de Lion, sur les côtes de la Corse, dans les bouches de Bonifacio, et dans les parages poissonneux de la mer algérienne.

Quoi qu'il en soit, malgré les séries d'années abondantes pendant lesquelles la pêche a été graduellement plus productive, le nombre de pêcheurs ne s'est pas accru, mais il n'a pas diminué non plus d'une manière sensible lorsqu'elle a été moins fructueuse. Ne faut-il pas conclure de ces résultats que l'industrie à laquelle on se livre sur notre littoral de la Méditerranée, depuis le Var jusqu'aux Pyrénées, ne saurait, dans l'état actuel de son système économique, occuper un plus grand nombre de bras, et qu'il existe sur cette côte un personnel suffisant, qui fournit toujours son contingent aux opérations de la pêche, quels que soient, du reste, les bénéfices qu'elle donne ou les pertes qu'elle fait éprouver?

Toutefois, la pêche littorale peut améliorer son système et s'exercer dans les mêmes parages avec plus de chance de succès; mais le développement qu'elle pourrait y prendre ne fournirait guère à l'État plus de marins, parce que le même nombre d'hommes suffit pour pêcher une quantité double ou triple de poissons. Ce qu'il faut à la pêche, c'est un plus vaste champ avec d'autres ressources: alors elle réclamera de nouveaux armements et appellera des gens d'expérience pour diriger ses nouvelles entreprises et d'autres pour les exécuter.

L'agrandissement de notre puissance dans la Méditerranée lui promet cet heureux avenir. Les possessions françaises du nord de l'Afrique embrassent deux cent cinquante lieues de côtes: à l'orient de la baie d'Alger, qui occupe le centre de ce littoral, se trouvent les golfes de Bougie, de Stora et de Bone, ensuite les rochers de La Calle, bien connus de nos pêcheurs de corail. En remontant à l'occident de notre port militaire, on rencontre les golfes d'Arzeu et d'Oran ou la grande baie de Mersa-el-Kebir; puis, vers la frontière orientale du Maroc, se groupent les Zapharines, îles désertes dont nous pourrons un jour tirer parti.

Voilà les stations poissonneuses qui n'attendent que des mains actives pour nous livrer leurs produits. Depuis quatre ans je n'ai cessé de provoquer les mesures qui doivent tendre à nationaliser sur ce littoral, devenu notre conquête, une industrie profitable au pays et dont les progrès contribueront à l'agrandissement de notre puissance navale; car la pêche est susceptible de prendre sur les côtes de l'Algérie un développement illimité, et c'est dans la pêche que notre marine puise ses forces vives. École d'apprentissage dans l'art de la navigation, la pêche est toujours la ressource des gens de mer que le service de l'État ou les besoins du commerce n'appellent pas à leur aide. Mais ce n'est pas seulement sous le rapport de l'accroissement de l'inscription maritime que je veux la considérer ici; prise au point de vue économique, envisagée dans ses produits, la pêche acquiert à mes yeux une tout autre importance; l'élément commercial qui en ressort, les entre-

Digitized by Google

prises qu'elle provoque, la navigation qu'elle entretient, les opérations auxquelles elle donne lieu, la placent de suite au rang des grandes industries.

Les immenses ressources de la mer algérienne et l'état précaire de la pêche sur nos côtes de France ne peuvent manquer d'engager quelques-uns de nos pêcheurs à aller exploiter les nouveaux parages qui leur sont ouverts. Mais il importe avant tout de fixer l'émigration en Afrique, afin de propager sur le littoral de nos possessions les premiers germes d'une colonisation maritime. Le gouvernement dispose à cet égard d'un grand moyen d'encouragement: des concessions de terrains dans le voisinage de nos ports d'Algérie peuvent déterminer l'établissement de pêcheries sédentaires, car c'est par le lien puissant de la propriété que l'homme s'attache au pays. Massalie, cette république qui commença sa fortune dans une barque de pêcheurs d'Ionie, réclama la concession du sol, aussitôt qu'elle eut pris terre, et le droit de propriété inaugura la fondation de la cité fameuse qui devait rivaliser Carthage et rappeler la propriété de Tyr. En 1843, lors de la discussion générale du projet de loi relatif à l'accroissement de l'effectif de l'Algérie, un de nos économistes les plus distingués exposa, devant la Chambre des pairs, des considérations qui furent comprises et vivement applaudies par tous ceux qui avaient à cœur le progrés de notre industrie maritime. Les observations judicieuses que fit alors M. le baron Ch. Dupin appelèrent l'attention de M. le président du conseil, qui promit d'en tenir compte. « En France (disait l'orateur), 260 lieues de littoral ne présentent « pas moins de 60,000 marins classés pour l'inscription. Aujourd'hui, « messieurs les pairs, après treize ans d'occupation, 260 lieues de littoral « africain ne présentent pas encore une seule famille de marins attirée pour « coloniser. La petite pêche, qui, sur une égale étendue de côtes françaises, « fait vivre 15,000 marins, savez-vous ce qu'elle emploie sur les côtes « de l'Algérie? 627 pêcheurs arabes, napolitains, sardes, toscans, espa- « gnols, et pas un pêcheur français!...

« Je voudrais (continuait-il), que le gouvernement apportât tous ses « soins à former, sur la côte, des villages maritimes, partout où la configu- « ration des lieux peut offrir de bons mouillages et faciliter nos communi- « cations avec les bassins fertiles du territoire algérien. Je voudrais que, « dans les ports principaux d'Alger, d'Oran, de Bone, de Cherchel, de « Philippeville, le gouvernement attirât des familles de pêcheurs en leur « faisant quelques avantages... »

Je cite de préférence ce passage du discours remarquable de M. Ch. Dupin, parce qu'il se rapporte plus particulièrement à la grande question qui me préoccupe et que je me réjouis d'avoir envisagée comme lui dans l'intérêt d'une de nos industries nationales. Dans cette région d'Afrique où la France a jeté les fondements d'une puissance qui doit grandir sous son influence civilisatrice, la pêche, comme à sa plus belle époque, atteindra un haut degré d'importance par les établissements qu'elle fera prospérer et le mouvement qu'elle reprendra autour d'elle, en procurant de l'emploi à un grand nombre de matelots, en assurant chaque jour des ressources ali-

Digitized by Google

mentaires aux garnisons de la côte et à cette masse de colons dont le rapide accroissement réclame toutes les mesures de prévisions qui doivent amener l'abondance dans les marchés du littoral. Ainsi, peu d'années suffiront pour voir se développer sur ces bords une population maritime, toute nationale et sur laquelle on pourra compter au besoin.

II.

De l'organisation de la pêche sur la côte de l'Algérie, et des moyens de l'y nationaliser.

Comment organiser la pêche sur la côte de l'Algérie? Comment la nationaliser dans ces parages pour en répandre les pratiques parmi les populations indigènes du littoral? Quelle impulsion le gouvernement doit-il donner à cette entreprise, pour développer dans notre grande colonie d'Afrique de nouveaux éléments de force et de prospérité?

Telles sont les questions que je me propose de traiter ici.

Il s'agit d'examiner en premier lieu si, dans le cas où des capitalistes demandent des concessions pour fonder des pêcheries en Algérie, le gouvernement rencontrera dans ces armateurs, et dans les pêcheurs eux-mêmes, toutes les ressources et le concours désirables.

Précisons d'abord la position des parties intéressées, afin qu'on puisse apprécier ce qu'on doit attendre de leurs moyens d'action.

La pêche littorale, malgré le commerce qu'elle alimente sur les côtes françaises de la Méditerranée, n'est guère profitable qu'à certains spéculateurs qui peuvent faire les frais des grandes entreprises. Les propriétaires ou adjudicataires des madragues, et presque tous les armateurs des *grands arts*, ont fait souvent de fort bonnes affaires; le commerce du poisson salé a été la source de plusieurs fortunes; mais, en général, les pêcheurs sont restés pauvres. La plupart possèdent à peine les engins nécessaires pour l'équipement de leur bateau; je pourrais même en citer beaucoup, dans les différents quartiers maritimes que j'ai eu occasion de visiter pendant mes explorations, qui manquent des filets les plus importants, faute de moyens pour se les procurer. Ces filets se vendent ordinairement fort chers. Ceux employés à la pêche des sardines (les plus usités sur notre littoral) ne se fabriquent pas en France : on les tire d'Italie. Ce sont d'immenses rets en fil de lin, à mailles très-serrées, qui ont 20 mètres de haut sur 145 de long. Nos pêcheurs les payent 450 francs la pièce, et les règlements permettent à chaque patron d'en avoir quatre pièces par bateau, ce qui suppose déjà une dépense de 1800 francs, sans compter les pièces de rechange et les autres engins. On estime à 3,000 francs la valeur d'un bateau sardinier de 5 à 6 tonneaux, bien appareillé et pourvu de tout son nécessaire.

Les *this* ou *trémaux*, pour la pêche des poissons sédentaires, se payent 60 francs la pièce, de 60 mètres de long, et l'on ne peut espérer une pêche

Digitized by Google

abondante qu'en embrassant avec ces rets un très-grand espace de mer. D'après les règlements, chaque bateau peut en avoir 25 pièces.

Le *palangre*, pour la pêche des merlans et des grands percoïdes, est armé de 120 hameçons, placés à la distance de 2 mètres à la suite les uns des autres, le long d'une ligne-mère. Il coûte 12 francs. D'après les ordonnances, chaque bateau peut tendre 40 palangres bout à bout, c'est-à-dire 4,800 hameçons. Je ne parle ici que du palangre ordinaire; mais il en est de plusieurs sortes, suivant l'espèce de poisson qu'on veut se procurer. On ne peut employer à cette pêche que des bateaux capables de tenir la haute mer, parce qu'elle ne se fait avec succès qu'à dix ou douze lieues de la côte, et sur de grands fonds. Aussi l'*art du palangre* est-il très-négligé de nos pêcheurs, dont les moyens sont insuffisants pour les dépenses qu'entraîne ce genre de pêche, et qui craignent, la plupart, de s'exposer trop au large avec leurs petites barques mal équipées. L'armement d'un bateau palangrier, monté de six ou sept hommes, coûte environ 2,300 francs, et l'on évalue à 100 francs par mois, pour chaque bateau, la dépense de l'appât pour amorcer le poisson.

Quant aux grandes opérations de pêche, elles exigent de fortes avances. Les frais d'installation d'une madrague, pour la pêche des thons, ne peuvent être estimés à moins de 40 ou 50,000 francs, si l'on tient compte de l'armement des cinq bateaux de service, du nombreux personnel d'employés et de l'immense attirail en filets et amarres.

D'après ces indications, on peut se faire une idée approximative de la valeur des capitaux engagés dans la petite pêche, industrie très-variée dans ses méthodes, et subordonnée, par cela même, à d'assez grands frais, à cause de l'entretien dispendieux des filets, qui éprouvent souvent des avaries, et qu'il faut renouveler tous les quatre ou cinq ans, lorsqu'on a eu la chance de les conserver sans malencontre. Mais nos pêcheurs, comme je l'ai déjà observé, ne possèdent pas tous les rets et engins nécessaires aux différents genres de pêche, et je ne pense pas qu'on puisse estimer à plus de 12 ou 15,000 francs le capital du patron le mieux pourvu. Souvent forcés d'emprunter pour faire face à leurs dépenses, n'exerçant guère que les *petits arts*, nos pêcheurs vivent au jour le jour; et comme chaque saison a son genre de pêche particulier, pour lequel il faut employer certaine espèce d'engin, ils sont obligés de varier leurs filets suivant l'espèce de poisson dont ils veulent s'emparer, et d'en être muni au besoin pour tous les travaux de l'année. Cette nécessité augmente leurs dépenses sans accroître beaucoup leurs profits; car, bien que le nombre de pièces de filets que les règlements assignent à chaque bateau soit suffisant pour embrasser un espace de mer assez considérable et pouvoir compter sur une pêche abondante, la plupart de nos patrons sont dans l'impossibilité d'acquérir ce contingent qui leur assurerait le succès. Il est donc certain que nos pêcheurs n'iront pas, sans un puissant motif d'intérêt et de solides garanties, aventurer leurs faibles ressources pour tenter la fortune en Afrique. Les avantages qu'ils trouveront dans les engagements contractés avec les armateurs

Digitized by Google

pourront seuls les attirer dans la mer algérienne. Mais, d'autre part, les armateurs ne se décideront à fonder des pêcheries importantes sur le littoral africain, ils ne feront exécuter les travaux d'installation, et ne se procureront le matériel nécessaire à la pêche qu'avec l'aide des subsides et la garantie des concessions que le gouvernement voudra leur accorder.

Au reste, ce n'est pas uniquement parmi les populations maritimes de nos côtes françaises, même dans les ports les plus en relation avec l'Algérie, qu'il faut chercher les éléments d'action qu'on veut transplanter en Afrique. Nos pêcheurs de la Provence, du Languedoc et du Roussillon sont, en général, trop attachés à leur pays, trop amis du foyer domestique pour courir les risques d'un déplacement. Quelque pénible que soit leur existence, ils préfèrent se borner à l'industrie des *petits arts* dans les parages qui ont pour eux l'avantage des traditions et de la pratique. Toutefois les ports du Martigue et de Collioure font exception, et peut-être rencontrerait-on dans ces quartiers maritimes des hommes habiles, actifs, entreprenants, disposés à l'émigration, et dont on pourrait tirer bon parti.

Mais ce sont surtout les pêcheurs étrangers qui voudront profiter du bénéfice de la francisation, qu'il conviendra de fixer dans notre colonie, car l'on trouvera en eux d'excellents auxiliaires pour les entreprises de pêche. Huit à neuf cents marins italiens et espagnols exploitent déjà les parages de l'Algérie, moyennant le droit de congé ou de passe-port auquel ils sont soumis à leur arrivée. Jusqu'ici aucune mesure n'a été prise pour attacher au pays ces pêcheurs nomades qui retournent chez eux, quand bon leur semble, avec les profits qu'ils ont réalisés. Il est urgent de réprimer les désordres qui règnent sur tout ce littoral dans l'exercice de la pêche. L'établissement de l'inscription maritime, la promulgation des lois conservatrices de la pêche, la création des prud'hommes dans les ports principaux, sont autant de mesures indispensables que réclament les progrès croissants de la colonie; mais il importe, dans l'adoption de ces mesures, d'attirer l'émigration étrangère en la favorisant par tous les moyens. Depuis quinze ans que nous avons planté nos drapeaux en Afrique, nos pêcheurs ont fait peu de cas des parages que la fortune de nos armes a livrés à leur industrie, tandis que les marins de la côte de Gênes et de la Sardaigne, ceux des îles Baléares, les pêcheurs de la Catalogne et du golfe de Valence, accoururent en foule dès que nous restâmes maître de ces bords. Non moins habiles qu'entreprenants, ces hardis marins fréquentent tous les parages; on les rencontre sur tous les points de la Méditerranée occidentale où la pêche peut offrir quelques profits; on les voit tous les ans stationner dans nos ports, parcourir nos rivages depuis Antibes jusqu'à Port-Vendre et se livrer à leurs pénibles travaux. La colonie de Catalans établie à Marseille depuis plus d'un siècle, pourvoie les marchés de la ville du meilleur poisson du golfe lorsque le gros temps retient au port nos pêcheurs provençaux. Et craindraient-ils d'affronter la tempête ces marins audacieux qui, dans leurs frêles barques, entreprennent par fois des expéditions de pêche à 200 lieues de leur point de départ? Car ce sont aussi des Catalans de Mataro et de Barcelone qui poussent leurs excursions jusqu'au détroit de

Digitized by Google

Gibraltar et vont terminer leur campagne dans la baie de Cadix, après avoir exploré les fonds poissonneux de Melilla et de Ceuta. C'est sur ces gens-là, plus encore que sur nos pêcheurs nationaux, qu'on doit compter pour réunir les éléments de la population maritime qu'on veut fixer en Algérie. Le moment est des plus propices pour les attirer dans ces parages à la faveur des avantages qu'il est dans l'intérêt du gouvernement de leur concéder. La navigation à la vapeur a ruiné le cabotage des bâtiments à voiles, cette dernière ressource de la marine espagnole; les gens de mer que cette industrie faisait vivre sont forcés de recourir à la pêche pour se procurer des moyens d'existence, et les ports d'Alger et d'Oran, déjà peuplés des émigrations de la Péninsule, sont appelés, par leur position, à profiter des circonstances que j'indique ici, car l'un n'est guère qu'à une journée et demie de navigation des îles Baléares et l'autre qu'à quarante lieues de Carthagène. Dès qu'un ordre de classe sera établi et que des lois protectrices auront réglementé la pêche sur tout le littoral de nos possessions, les armateurs verront, dans la sanction du gouvernement et dans sa sollicitude, une garantie de succès pour leurs entreprises. Les bénéfices que les pêcheurs étrangers recueillent en Afrique, les avantages attachés au régime maritime français, sous lequel ils devront désormais exercer leur industrie, attireront dans ces parages de nouvelles émigrations; mais la prise d'un rôle d'équipage au bureau de la marine du port de pêche, et son inscription sur les registres des matricules, doivent être obligatoires pour tout marin étranger. Cette mesure, prise dans l'intérêt de l'accroissement de notre personnel maritime, aura pour effet d'assurer d'une manière efficace l'observance des règles sur la police de la navigation. La création d'un fonds de pension pour les invalides ne sera pas moins favorable à l'organisation de la pêche en Algérie, car les gens de mer appartenant à l'inscription trouveront dans cette sage disposition de notre loi maritime une ressource pour leur vieillesse, un secours dans leurs infirmités, et la faible retenue opérée sur leur salaire sera largement compensée par le bienfait du résultat. La prévoyance d'un gouvernement tutélaire en faveur des pêcheurs et de leurs familles attachera au pays et fixera sans retour cette population flottante de pêcheurs nomades qui a exploité jusqu'ici la mer algérienne sans aucun profit pour l'État. Souvenons-nous que ce fut l'organisation des classes, d'après le régime existant, qui fixa en France les nombreuses familles de marins étrangers établies dans nos ports de la Méditerranée depuis Louis XIV. Soumis aux mêmes charges que les nationaux, ces marins, admis sur notre sol, ont joui des mêmes avantages; devenus Français par les alliances qu'ils ont contractées ou par la naturalisation qu'ils ont sollicitée, ces étrangers ont toujours répondu à l'appel du pays toutes les fois qu'il a réclamé leur aide pour l'armement de la flotte. Aujourd'hui, grâce au bon accord des puissances maritimes, les navigateurs étrangers admis en Algérie doivent être rassurés sur les éventualités de guerre; de longtemps du moins ils n'auront pas à acquiter envers la France le tribut de leurs services.

Le concours des armateurs, dans l'exploitation de la pêche sur la côte

Digitized by Google

algérienne, donnerait un nouveau développement à cette industrie par la création des pêcheries sédentaires. En effet, ces établissements, où se trouveraient réunis tous les éléments des grandes opérations, contribueraient à l'accroissement de la population littorale en fixant dans ces parages un nombreux personnel de gens de mer. C'est en vue de cet avenir que j'ai indiqué à la fois la concession des lieux de pêche et le secours des subsides accordés par l'État, comme moyens d'encouragement pour indemniser les armateurs d'une partie de leurs avances. L'administration qui dirige les affaires d'Afrique paraît être entrée dans cette voie de progrès. Quelques concessions ont été faites sur divers points du littoral; mais je dois à ce sujet présenter une observation dans l'intérêt même des entreprises que j'appelle de tous mes vœux.

En s'engageant à n'employer que des marins français ou indigènes pour les opérations de la pêche, les concessionnaires vont se priver tout à coup des meilleurs moyens d'action; je veux parler des pêcheurs étrangers, dont le concours leur est si nécessaire, à cause des connaissances qu'ils ont déjà acquises de ces parages. Les remplacer par des marins de nos ports de l'Océan, faute de trouver des équipages de bonne volonté parmi nos pêcheurs méridionaux, serait une erreur qui pourrait exposer à des mécomptes. La coopération des pêcheurs expérimentés n'est pas moins nécessaire aux armateurs qu'une bonne direction. Les marins de nos côtes de l'Ouest et du Nord seraient obligés, en Afrique, de faire l'apprentissage d'un système de pêche dont ils ignorent les pratiques, et des essais infructueux ruineraient l'armateur imprudent qui, en se privant, dès son début, de gens capables de le guider, fonderait uniquement le succès de son entreprise sur l'éventualité des produits de la pêche. On ne saurait appliquer à la Méditerranée les méthodes de l'Océan, car ces méthodes diffèrent essentiellement; elles varient suivant la nature et la profondeur des fonds où s'opère la pêche, les chances qui peuvent survenir, la qualité, les instincts, les appétits des espèces dont on veut s'emparer; elles sont consacrées par l'expérience, perfectionnées par la pratique, dépendantes du genre d'opération auquel on veut se livrer. La Méditerranée nourrit dans ses eaux des espèces qui lui sont propres et d'autres qui viennent de l'Océan, mais qu'on ne rencontre que bien rarement au delà du 44e degré de latitude septentrionale, et nos pêcheurs du Nord auraient, dès leur arrivée, à faire une étude des époques de passage de ces poissons voyageurs dont les migrations se succèdent chaque année. La pêche du thon, une des plus importantes et des plus lucratives, n'est bien connue que de nos pêcheurs du Midi, soit qu'on emploie l'artifice compliqué des *madragues*, ou bien qu'on fasse usage des *courantilles flottantes* ou des *thonaires à poste fixe*. La pêche au palangre, cet art dans lequel les Catalans n'ont pas de rivaux, réclame une pratique consommée des parages qui lui sont propices, et la Méditerranée renferme dans ses profondeurs des anfractuosités rocailleuses, des plateaux sous-marins, des fonds variés dont il faut reconnaître la nature et l'influence. Toutes les combinaisons de l'art, toute l'intelligence du pilote, ont été mises en œuvre pour la pêche à l'*ais-*

Digitized by Google

saugue, immense filet à poche dont les ailes ou bandes ont 176 mètres de longueur sur une hauteur qui varie depuis 70 jusqu'à 86 mètres. La poche seule, qui se prolonge sur une étendue de 90 mètres, n'en a pas moins de 50 à l'ouverture de sa guele. La pêche à l'*aissaugue* exige une connaissance exacte des courants que le filet traverse et des fonds sur lesquels il passe : une fausse manœuvre, une mauvaise direction, la moindre négligence dans les moments décisifs, peuvent l'avarier ou le perdre. Lorsque cette pêche se fait par une nuit obscure, sur une plage où les lames déferlent avec violence, on conçoit toutes les difficultés qu'elle doit présenter pour tirer du milieu du ressac un engin de la dimension de l'aissaugue, chargé souvent de plus de 1200 kilogr. de poisson. Il faut alors la plus grande prudence, et beaucoup d'habileté; car il est nécessaire, pour la réussite de l'opération, que le patron sache bien distribuer son monde sur les points de la côte dont il a fait choix ; que, du rivage, il se mette en communication avec les gens du bateau, au moyen de certains signaux convenus ; que le travail se fasse avec ensemble, à bord comme à terre, soit par les pêcheurs restés au large pour conduire la pêche, et qu'il faut prévenir des accidents qui surviennent, soit par les gens du rivage qui agissent de concert ; il faut enfin que le patron, constamment attentif, toujours alerte, ne soit jamais indécis sur la position du filet, par rapport aux roches et aux autres obstacles qu'il doit éviter, afin de l'amener à terre sans encombre. Or, tout cela demande, de celui qui dirige comme de ceux qui exécutent, une expérience des plus consommées.

Je n'entrerai pas maintenant dans plus de détails sur les méthodes particulières à notre mer intérieure; celles que je viens d'indiquer doivent suffire pour faire comprendre qu'on n'utilisera en Afrique les marins de l'Océan que sous la direction des pêcheurs de la Méditerranée, car les arts de pêche applicables dans ces parages sont ceux usités sur nos côtes du midi, les mêmes que les Sardes et les Napolitains pratiquent à Alger et les Espagnols sur tout le littoral jusqu'au détroit, ceux qu'ils transportèrent à Oran, qu'ils ont exercés dans ces parages pendant deux siècles d'occupation, et auxquels ils se livrent encore aujourd'hui à l'abri de notre drapeau.

Quant aux indigènes du littoral algérien qui ont déjà adopté nos arts de pêche, bien que leurs progrès ne se soient pas étendus bien loin, il sera facile de les stimuler par l'appât du gain et de les employer utilement dans les entreprises auxquelles on voudra les associer. Garantie par une longue série de succès, notre domination en Afrique ne saurait plus être douteuse; mais pour légitimer notre conquête aux yeux de l'Europe, il faut l'utiliser dans l'intérêt de la civilisation. Généreux après la victoire, le bien-être des populations indigènes doit nous intéresser autant que celui de nos propres colons. Je ne saurais trop approuver à cet égard les sages observations d'un des membres les plus distingués de la commission scientifique de l'Algérie. La colonisation de l'Afrique par la France ne doit pas s'entendre seulement par la transplantation d'une masse de la population sur le sol algérien, mais aussi par l'organisation de la population indigène, d'après un système d'administration en rapport avec ses besoins. « Il faut que nos

Digitized by Google

actes inévitables de destruction soient accompagnés de puissantes tentatives de production.» Ce que M. Enfantin a dit de la colonisation agricole est applicable aussi à la colonisation maritime. Ayons foi dans l'avenir : ces deux populations, encore si peu unies, se rapprocheront progressivement avec le temps et les efforts d'une administration habile, par les institutions civiles qui doivent préparer et consolider cette heureuse association, par les intérêts généraux qui réuniront les intérêts particuliers pour concourir ensemble à la prospérité commune. Nous devons espérer de rencontrer dans les grands centres maritimes, aussi bien que dans cette multitude de petits ports disséminés sur la vaste étendue de côte que nous occupons, des hommes disposés à prendre part à l'exploitation d'une industrie dont ils retireront les premiers bénéfices.

La puissance barbaresque que nous avons domptée, mais dont la marine a joué un rôle important, malgré la disproportion de ses forces et de ses ressources comparées à celles des nations européennes, renferme encore des éléments dont nous pourrons tirer parti. La pêche, bien organisée, emploiera en Algérie un grand nombre de jeunes indigènes qui se formeront à notre école, et cette pépinière de gens de mer, dévoués au pays, grandira sous notre pavillon. Mais ce sera surtout avec des hommes d'une valeur spéciale qu'on pourra monter nos pêcheries d'Afrique et former des équipages d'élite pour les premières opérations. Ce personnel, indispensable pour arriver à de bons résultats, s'augmentera ensuite de tous les marins qui se présenteront à mesure que la pêche prendra plus de développement. Laissons faire le temps, et ce qui a eu lieu, sur une autre échelle, pour nationaliser en France l'industrie baleinière, se réalisera en Algérie. Lorsqu'on voulut faire revivre cet art que nos longues guerres avaient anéanti, on fit appel aux marins nantukais renommés pour leur habileté. Les avantages qu'on leur fit les attirèrent dans nos ports : en 1817, les quatre premiers armements comptaient 48 pêcheurs étrangers sur 88 hommes d'équipage, et en 1837 la France expédiait, pour la pêche dans le grand Océan et les mers australes, 43 navires sur lesquels on ne comptait plus que huit étrangers. Tels furent les fruits que recueillit le gouvernement de sa sollicitude pour l'industrie baleinière. Celle qui s'exerce le long des côtes mérite aussi sa protection, et je hasarderai à ce sujet quelques réflexions que je crois opportunes.

La grande pêche reçoit annuellement un subside de quatre millions et fournit à l'État 14,000 marins : sur ce total, 12,000 environ sont employés à la pêche de la morue, qui absorbe, à elle seule, les trois quarts de la valeur des primes. L'accroissement de notre personnel maritime a été le but de cette concession en faveur de deux arts privilégiés. En généralisant ce système d'encouragement, pour l'appliquer à la petite pêche dans de justes proportions, l'État serait largement compensé de ses sacrifices et la marine royale trouverait au besoin un surcroît de ressources pour ses armements. Les hommes qui ont foi dans l'avenir de notre puissance navale ont déjà manifesté ce vœu que les Chambres ne sauraient repousser. La grande pêche, dira-t-on, peut seule former de bons matelots. Mais la petite pêche n'est-

Digitized by Google

elle pas aussi la pépinière des gens de mer? N'est-ce pas à cette école de rudes travaux que se forment dès l'enfance ces populations littorales qui se vouent ensuite à la navigation? Cette industrie a donc des droits aux mêmes faveurs, car elle aussi fournit son contingent à l'inscription maritime. Elle emploie plus de 7,000 hommes sur notre côte de la Méditerranée, et un nombre bien plus considérable encore dans nos ports de l'Océan et de la Manche. Du reste, la petite pêche va devenir à son tour une grande industrie : les chemins de fer, en ouvrant des communications rapides avec les villes les plus éloignées du littoral, ne tarderont pas à faire refluer sur les marchés de l'intérieur les produits variés de la mer, et la petite pêche, profitant alors de ces nouveaux débouchés, devra nécessairement multiplier et étendre ses opérations. Une profession pénible, sujette à mille chances, qui s'exerce la nuit comme le jour, qui exige l'activité la plus soutenue, dans laquelle de pauvres pêcheurs engagent toutes leurs ressources, réclame sa part d'encouragement. L'assurance d'une prime lui donnerait les moyens d'action dont elle a besoin et la direction qu'elle doit prendre. Que le gouvernement lui ouvre cette voie de progrès, et le commerce, avec son esprit de spéculation, viendra aussitôt lui fournir les capitaux qui lui manquent. En proportionnant les encouragements à l'importance des entreprises, l'État s'associerait le travail et l'intelligence des hommes qui répondraient à son appel, et l'application de la prime en faveur de la pêche algérienne aurait dans ce sens de très-heureux résultats.

Je livre ces réflexions à l'examen des hommes compétents; quant aux observations qui précèdent, l'administration éclairée qui dirige les affaires de l'Algérie a trop à cœur sans doute les intérêts de notre conquête pour ne pas comprendre que la pêche, encouragée par les libéralités du gouvernement, suivra irrésistiblement en Afrique le mouvement industriel que réclament les besoins du pays, et que les bienfaits d'une sage organisation, les enseignements d'une bonne pratique, les soins et la vigilance d'une habile direction lui assureront les succès.

III.

Des pêcheries algériennes et de leurs avantages.

La pêche littorale, organisée sur une grande échelle, régie par des lois protectrices, et encouragée par les libéralités du gouvernement, prendra en Algérie un développement illimité dès que les moyens d'action seront réunis et le travail appliqué avec intelligence. Deux cent cinquante lieues de côtes, baignées par une mer poissonneuse, sont ouvertes à ses entreprises. Les anciennes pêcheries fondées sur ce littoral cessèrent d'exister lorsque les Arabes vinrent établir leur domination en Afrique, et leur abandon continua sous le régime des Turcs, qui préférèrent les bénéfices de la piraterie à ceux qu'ils auraient pu tirer de la pêche et du commerce qu'elle alimente. Toutefois,

Digitized by Google

quelques restes de la grande industrie qui prospéra sur ces rivages se retrouvent encore dans un des États barbaresques. La Régence de Tunis possède deux madragues pour la pêche des thons : l'une occupe toujours son ancien poste carthaginois dans le golfe de Bizerte, et l'autre est située près du cap Bon.

Tous les parages de l'Afrique septentrionale sont fréquentés par des bandes innombrables de poissons de passage qui arrivent de l'Océan, et dont les migrations se renouvellent chaque année. En pénétrant dans la Méditerranée, ces poissons voyageurs longent la côte, qu'ils remontent vers l'est. Les sardines, les maquereaux, les thons, les spadons, les pélamides et une foule d'autres espèces recherchées, abondent dans l'étendue de mer comprise depuis le détroit de Gibraltar jusqu'à la frontière orientale de la Régence de Tripoli. Les thons surtout se montrent très-nombreux dès le commencement du printemps ; ils sont ordinairement de la grande espèce, et leur poids dépasse souvent 200 kilogrammes. On estime à 4 ou 5,000 le nombre de thons que l'on pêche (année moyenne) dans la madrague de Bizerte ; la campagne de 1825 fut une des plus fructueuses ; on en prit cette année plus de 10,000. En évaluant à 30,000 francs les frais de cette pêcherie, et en ne calculant que sur les produits d'une année moyenne, la madrague de Bizerte doit rapporter annuellement au moins 60,000 francs de bénéfice net, et plus de 150,000 dans les bonnes années. Les propriétaires de la madrague du cap Bon en retirent aussi de grands profits. Ils en expédient les produits marinés ou salés à Gênes, à Livourne, à Naples et dans plusieurs autres ports d'Italie. La pêche à laquelle on se livre dans les eaux de Tunis, et celle qui se pratique dans les étangs salés dont le Dey s'est réservé la ferme, ne rapportent pas moins de 150,000 piastres turques.

La mer qui baigne le littoral algérien n'est pas moins poissonneuse : le nom de *Pointe-de-la-Pescade* et celui de *Cap-des-Poissons* que les Arabes ont donné au promontoire qui dessine l'entrée du golfe de Stora, témoignent de la fécondité des eaux. Toute cette côte, par son gisement, ses sinuosités et la qualité des fonds, offre plusieurs postes convenables à l'établissement des madragues, qui se trouveraient placées en première ligne sur le passage des poissons voyageurs. Celles qu'on situerait dans les parages d'Arzew et d'Oran, sur la côte du massif d'Alger, près de la Pointe-de-la-Pescade, dans les golfes de Bougie et de Stora, seraient d'un très-grand produit. En les installant comme celles de Sardaigne et d'Espagne, qu'on peut prendre pour modèle des meilleures pêcheries, elles rivaliseraient celles de Bizerte et du cap Bon.

La grande variété de poissons qui fréquentent la mer algérienne y est attirée par la nature des fonds. On y retrouve, en général, toutes les espèces de nos côtes méridionales de France. Ainsi, nos pêcheurs de la Méditerranée, rencontrant dans ces parages des poissons dont ils connaissent déjà les instincts, peuvent mettre à profit leur expérience, en employant les arts de pêche qu'une longue pratique leur a rendus familiers. Les baies qui accidentent le littoral, les plages sablonneuses qui le bordent, les fonds d'algue, de

Digitized by Google

vase ou de roche dont il est parsemé, se prêtent admirablement à tous les genres de pêche. Il est des anfractuosités rocailleuses, des plateaux sous-marins où l'*art du palangre*, pour la pêche des merlans, serait employé avec succès. La pêche à la sardine offrirait aussi de grands avantages : ce poisson abonde sur toute la côte de l'Algérie. La pêche à l'aissaugue ne serait pas moins fructueuse, car la disposition des fonds et des plages répond à toutes les exigences de cet art ingénieux. La pêche avec l'aissaugue peut se faire en toute saison, le jour comme la nuit, pourvu que le poste soit convenable. On prend avec ce filet le poisson de passage aussi bien que le poisson sédentaire; l'aissaugue, en un mot, est l'art de pêche qui pourvoit nos marchés du poisson de meilleure qualité, parce que, par cette méthode, il peut arriver vivant jusque sur la plage.

La *pêche aux bœufs*, qu'on pratique sur les côtes du Languedoc, et que les Espagnols ont commencé à introduire en Algérie, a donné d'énormes bénéfices aux premiers armateurs. Cette pêche se fait sous voile, avec deux barques naviguant *de conserve*, et remorquant un immense filet où viennent s'engloutir, en quelques heures, plus de 1500 kilogrammes de poissons. Les barques sont du port de 20 à 40 tonneaux, suivant les dimensions du rets et la résistance qu'il oppose à la force d'impulsion. Les dépenses d'armement et de matériel que nécessite cette pêche exigent, il est vrai, d'assez gros déboursés, mais il est rare que le capital engagé ne soit pas couvert par les produits dès la première année.

L'industrie de la pêche, nationalisée en Algérie, peut donner lieu à des spéculations très-lucratives, si les capitaux lui viennent en aide. Établie sur de larges bases, exploitée par des compagnies qui pourront entreprendre de grandes opérations, la pêche fera de rapides progrès. Les données positives, les hommes capables d'organiser et de diriger, ont manqué jusqu'ici aux armateurs qui auraient pu s'intéresser dans des entreprises de pêche. Les notions que je viens leur fournir, le concours et la coopération que je leur offre, pourront peut-être les décider. J'appuie mes considérations de l'expérience acquise durant mes explorations dans les parages les plus poissonneux de l'Océan et de la Méditerranée : les missions spéciales dont j'ai été chargé, les études et les travaux que j'ai entrepris, donneront, j'ose l'espérer, une certaine valeur à mes renseignements. L'industrie de la pêche n'est bien connue que des gens qui s'y livrent; les pratiques de cet art, ses différentes méthodes, ses nombreuses opérations, ne peuvent être appréciées que par des hommes spéciaux, capables de monter une entreprise, d'en prévoir toutes les chances et d'en assurer les succès par le choix des moyens. Pour les projets agricoles de l'Algérie, les capitalistes ne feront pas défaut, parce que l'agriculture, cet art, auquel l'État prodigue ses encouragements, est plus généralement répandu et bien mieux compris. La pêche, au contraire, bien moins encouragée que l'agriculture, est réduite à ses seules ressources; isolée dans sa sphère d'action, ses enseignements ne se sont pas répandus au dehors. Pour la connaître dans ses particularités comme dans ses relations, pour savoir ce qu'elle rend et ce qu'elle coûte, il faut l'avoir étudiée sur

Digitized by Google

place, dans les parages où elle s'exerce, s'être initié à ses différents procédés, s'être rendu un compte exact de ses dépenses et de la valeur de ses produits. C'est à ceux qui ont fréquenté les hommes du métier, qui ont assisté à leurs rudes travaux, partagé leurs dangers et leurs fatigues, qu'il est donné seulement d'organiser des opérations de pêche, d'en prendre la direction, d'en préparer les résultats.

Les produits de la pêche en Algérie, comme partout ailleurs, se divisent en deux classes : les produits frais, qu'on peut transporter et vendre immédiatement sur les marchés voisins de la pêcherie, et ceux qu'on fait saler ou mariner pour les livrer au commerce. Ainsi, quelle que soit la consommation journalière, l'écoulement des produits est toujours assuré, puisque leur conservation, au moyen de la salaison ou du marinage, permet d'en tirer profit, quelle que soit du reste leur quantité. La pêche sur le littoral algérien peut donc servir d'aliment à un commerce considérable, et devenir la base de grandes spéculations. Et je ferai observer à cet égard que cette industrie n'a à redouter aucune concurrence, car bien que les ateliers de salaison de la côte de Provence confectionnent environ 1,500,000 kilogrammes de poissons par an, qu'il existe aussi un grand nombre de ces établissements sur le littoral du Languedoc et du Roussillon, que le seul petit port de Collioure en compte 78 du second ordre, qui salent environ 200,000 kilogrammes de sardines, tous ces ateliers sont encore loin de pouvoir suffire aux demandes du commerce et à la consommation si généralement répandue du poisson salé. Par conséquent, les produits de la mer algérienne trouveront un débouché facile, soit en France, soit à l'étranger. Il est même certain que les saleurs de Marseille et des autres ports du Midi seront les premiers à profiter des ressources que leur offriront les pêcheries d'Afrique, lorsque les mauvais résultats de la pêche, sur les côtes méridionales de France, viendront arrêter leurs opérations.

Cependant, cette pêche littorale, dont la vente des produits est assurée par les besoins du commerce, cette industrie, à laquelle nos pêcheurs nationaux pourraient s'exercer avec tant d'avantage, reste livrée, sur les côtes de l'Algérie, au monopole de quelques centaines d'étrangers. Depuis quinze ans que nous nous sommes établis sur ces bords, les Italiens et les Espagnols exploitent pour leur compte le littoral conquis par nos armes, et nous, les nouveaux dominateurs de cette terre convoitée par tant de peuples, nous laissons à d'autres le profit des ressources que le sort a mises dans nos mains et pour ainsi dire à nos portes. Anticipant sur un avenir encore incertain, chacun tourne ses vues vers les entreprises agricoles et s'empresse de défricher un sol que les chances de la guerre peuvent convertir du jour au lendemain en champ de bataille. La mer, d'où nous chassâmes les pirates, offre pourtant bien plus de sécurité que cette terre disputée pied à pied par une race belliqueuse et toujours plus entreprenante après quinze ans de combats. Si quelque entreprise, selon moi, peut être tentée en Afrique avec l'espoir d'une réussite complète, c'est sans contredit celle que je propose, car il s'agit ici d'établissements situés sur un littoral où ils seraient à l'abri de toute atta-

Digitized by Google

que, attendu que c'est sur la côte que notre puissance est le plus solidement établie, et où elle ne saurait être contestée. Hâtons-nous donc d'y fonder ces pêcheries françaises auxquelles on aurait dû penser dès l'occupation des villes maritimes où nous avons planté nos drapeaux. C'est là surtout, dans ces parages poissonneux qui nous offrent tant de ressources, qu'il serait honteux de nous montrer moins habiles que les Turcs.

La terre algérienne, malgré tous les efforts des agriculteurs, ne pourra de longtemps nourrir l'armée ni les colons; il faut que la pêche lui vienne en aide; c'est à cette agriculture de la mer qu'il appartient de suppléer aux ressources qu'on ne peut encore tirer du sol. Les entreprises dont je voudrais hâter l'exécution, en ouvrant un nouveau champ à l'industrie de nos pêcheurs, doivent donc contribuer aux progrès de notre colonie, et sous ce rapport, j'ai compté sur le concours du gouvernement pour les encourager. J'ai proposé, à cet effet, à la direction des affaires de l'Algérie, l'adoption des mesures qui m'ont paru devoir amener les meilleurs résultats. Les succès de la pêche ne peuvent être douteux en Afrique, et cette industrie, par les développements qu'elle pourra prendre, occupera plus de trois mille hommes sur les deux cent cinquante lieues de côte qui nous sont acquises. C'est le long de ce rivage, où se trouvent nos principales positions militaires, partout où la configuration des lieux offre de bons mouillages aux petites embarcations et ouvre des communications avec les vallées intérieures, qu'il convient d'établir nos pêcheries; toutefois, le voisinage des villes doit prévaloir pour fixer l'emplacement des plus importantes; les produits de la pêche trouveront là de prompts débouchés, ils alimenteront les ateliers de salaison et fourniront aux besoins de la consommation et du commerce.

Mais si l'avantage de la position et la fécondité des eaux nous assurent une pêche abondante dans le vaste champ qui nous est ouvert, la mer algérienne demande d'être exploitée d'après un système bien entendu, car l'avenir de la pêche dans ces parages ne dépend pas moins des encouragements qui lui seront accordés que de l'organisation qu'on lui donnera. Il faut la nationaliser pour ne pas la perdre, l'associer aux intérêts de la colonie, faire tourner ses développements à son avantage, la couvrir de notre pavillon. J'ai signalé à cet égard toutes les dispositions à prendre. Je crois avoir démontré que le concours des armateurs dans l'exploitation de la pêche algérienne donnera un nouvel essor à une industrie dont les moyens d'action ont été jusqu'ici très-bornés, car des pêcheries sédentaires, bien organisées, pourront seules réunir tous les éléments des grandes opérations. Mais l'intérêt que les pêcheurs nationaux ou étrangers trouveront dans les engagements contractés avec les armateurs ne les attirera en Afrique qu'autant qu'on leur facilitera les moyens de se livrer à leur industrie sans qu'ils aient besoin de faire des avances; et, comme le résultat qu'on se propose est la colonisation de la côte de l'Algérie sur tous les points où l'on pourra fonder des villages maritimes et des pêcheries sédentaires, ce sera en associant les pêcheurs aux entreprises, en les installant avec leurs familles, qu'on les dé-

Digitized by Google

terminera à se fixer sur ces bords. Or, je le répète, ces avances, ces frais d'installation, auxquels les armateurs seront obligés, ne trouveront leur compensation que dans les concessions qui leur seront faites et dans les subsides qu'on leur accordera.

Ces considérations, auxquelles j'ai donné ailleurs plus de développement, ont été un appel à la sollicitude de l'administration en faveur de la pêche. Le gouvernement a compris qu'il fallait ouvrir une voie large aux encouragements dans des entreprises dont les résultats devaient avoir une immense portée.

L'administration des affaires de l'Algérie concède 180 hectares de terre pour l'établissement de chaque village maritime. Elle accorde en outre un subside de 800 francs pour la construction de chaque maison de pêcheur, composée de deux pièces principales et couverte en tuiles, les concessionnaires contractant l'obligation d'en construire 20, ayant chacune 50 acres attenantes. Il est accordé en outre 2,400 francs pour la maison du concessionnaire chef de l'entreprise; 6,000 francs pour la construction d'un débarcadère provisoire; 100 francs pour l'armement de chaque bateau de deux à quatre hommes d'équipage; 200 francs pour l'armement de toute embarcation supérieure; enfin, 50 francs pour les frais de passage de chaque famille de pêcheurs.

D'après le devis le plus approximatif, en portant à dix bateaux et à deux grandes barques le nombre nécessaire pour commencer une entreprise d'une certaine importance, et en tenant compte des subsides accordés par le gouvernement, le surplus des dépenses ne dépasserait pas 80,000 francs, et dans cette somme, je comprends les autres frais de constructions, c'est-à-dire les hangards et ateliers pour la salaison, l'achat des bateaux, de leurs agrès, des engins et ustensiles de pêche pour les différents arts.

On peut évaluer à 14 ou 15,000 francs les dépenses annuelles, c'est-à-dire les frais de réparation du matériel, ceux de tonnellerie, les fournitures éventuelles et les émoluments du personnel d'administration de la pêcherie.

En prenant pour base des produits de la pêcherie le terme moyen du produit annuel d'un bateau de pêche de nos côtes de France, sans tenir compte de l'avantage de la position entièrement en faveur de la mer algérienne, on peut estimer à 7,000 francs le produit de chaque bateau armé pour les petits arts, et à 15,000 francs celui de chaque barque destinée aux grandes opérations. — Les produits des dix bateaux et des deux barques seraient donc de 100,000 francs. Or, ces produits étant réglés à la part, d'après l'usage adopté par les pêcheurs de la Méditerranée, l'administration de la pêcherie aurait à percevoir, suivant ce mode de répartition, ce qui lui reviendrait de droit pour le service de ses bateaux et des engins et filets fournis, c'est-à-dire environ le tiers sur le total des produits; ce qui porterait le bénéfice à plus de 22 pour 100 du capital, déduction faite de tous les frais.

Mais il faut faire entrer aussi dans le compte des profits ceux qu'on retirerait de la vente des salaisons, qui ne sauraient être calculés d'avance, attendu

Digitized by Google

qu'ils seraient subordonnés à la plus ou moins grande quantité de produits qu'on pourrait confectionner, suivant les chances de la pêche.

Quant à l'entreprise de la madrague pour la pêche des thons, on a pu voir, d'après ce que j'ai dit plus haut, que la concession d'un poste bien placé serait d'une très-grande importance par les bénéfices qu'on en retirerait, malgré le surcroît de dépenses qu'entraîneraient l'installation de cette pêcherie, l'achat du matériel et les salaires des hommes de service.

L'avantage que fait le gouvernement dans la concession de 180 hectares de terre doit aussi être apprécié, car en réservant 150 hectares pour être mis en culture, on pourrait créer une plantation d'oliviers, qui, en quelques années, donnerait un produit dont on profiterait pour le marinage.

D'après cet exposé, soit qu'on envisage les pêcheries sédentaires fondées sur le littoral algérien sous le point de vue commercial ou dans l'intérêt de l'accroissement de notre puissance maritime, on peut apprécier de suite toute l'importance de ces établissements. Ne voulant traiter ici que la question économique, je me bornerai, en terminant, à quelques considérations qui fixeront l'attention sur les entreprises que mes renseignements pourront provoquer.

L'exploitation de la pêche exige bien moins d'avances que le défrichement et les autres travaux agricoles. Le propriétaire d'une ferme ne peut jamais se rembourser de ses frais d'installation. Les bénéfices de la pêche, au contraire, couvrent souvent les dépenses de l'armement dès la première année. La terre n'a de valeur que celle que les capitaux lui donnent, ses récoltes ne sont qu'annuelles, on ne peut en espérer les résultats qu'après de longs et pénibles travaux, encore faut-il attendre plusieurs mois pour les obtenir. La mer, au contraire, est riche de ses produits naturels; c'est une mine abondante, intarissable, qui rapporte à l'instant. Là, point d'amendement d'aucune espèce, point d'engrais à fournir; mais des récoltes *journalières*, dans un champ qui s'ensemence de lui-même, et dont la fécondité séculaire semble inépuisable.

S. Berthelot.

Paris, mars 1846.

COCHINCHINE.

LA PAGODE DE NON-NUOC (*DES ROCHERS DE MARBRE*).

La corvette *l'Alcmène*, envoyée par l'amiral Cécille pour réclamer la mise en liberté de Mgr. Lefebvre, évêque d'Isauropolis, arrêté par ordre de l'empereur de la Cochinchine, était mouillée devant Touranne. Quelques offi-

Digitized by Google

ciers, après l'heureuse issue de la négociation, résolurent d'aller visiter une pagode célèbre dans le pays.

Le 7 juin 1845, à cinq heures, la chambre du grand canot était comble, nous nous y pressions dix, déterminés à pénétrer, coûte que coûte, jusqu'à la pagode des Rochers de marbre, connue dans le pays sous le nom de Non-Nuoc. Nouveaux Argonautes, nous ne marchions pas à la conquête d'une toison d'or : qu'est-ce qu'une toison d'or, auprès des merveilles que la renommée rapporte de ces montagnes de marbre où, fille de Gia-Long et sœur de Ming-Mang, alors roi de la Cochinchine, une vierge vint échanger contre les vains bruits de la cour, la voix majestueuse de la mousson de nord-est mugissant à travers les rochers, l'agitation des royales grandeurs contre le calme d'une solitude profonde, et le luxe fastueux du trône contre les beautés simples et sévères d'un rocher nu, placé entre le ciel et l'eau, comme pour indiquer qu'en choisissant ce séjour la sainte fille avait cru quitter la terre!

A peine apparaissions-nous à l'entrée de la rivière de Hôi-An (Faï-fo), que l'agitation se manifesta parmi les soldats à casaque rouge de la garnison de Hau (Touranne). Chacun saisit belliqueusement sa hallebarde ou son fusil rouillé, et se rassembla pour poser sur notre passage; mais quand notre canot eut dépassé la hauteur du débarcadère, il s'éleva des deux rives un *tolle* de criailleries, accompagné de gestes, les uns impératifs, les autres suppliants, de la part de tous les estafiers de la police cochinchinoise, que compromettait notre désobéissance aux ordres du roi, lesquels défendent aux barbares l'entrée du pays. Vainement avions-nous espéré, en longeant de près la rive droite, tromper la vigilance cochinchinoise; les mesures étaient prises sur l'un et l'autre bord, et bientôt aux cris impuissants succéda un déploiement formidable de moyens coercitifs: trois bateaux chargés de soldats, et commandés par des officiers, s'élancèrent à notre poursuite, d'autres soldats coururent sur les deux rives; leurs casaques rouges et leurs longues hallebardes permettaient à la vue de les suivre de loin à travers les champs de riz.

Maniés par d'habiles rameurs, ces bateaux légers ne tardèrent pas à atteindre notre embarcation, qui, quels que fussent les efforts de nos canotiers pour hâter sa marche, remontait le fleuve avec moins de rapidité que de majesté. De près nos paroles, comme de loin nos gestes l'avaient fait, ne laissaient aucun doute sur nos intentions formelles de passer outre. En vain le chef de la police de Touranne nous indiquait, par une pantomime fort expressive, qu'il y allait de sa tête, il n'obtint de nous qu'un sourire d'incrédulité et l'offre d'un cigare consolateur, qu'il accepta; puis, sans doute pour l'acquit de sa responsabilité, et avec tous les signes d'un désespoir joué, il lança son bateau sur l'avant du nôtre; mais comme effrayé aussitôt de cet acte d'audace, il se hâta de fuir et nous céda le fleuve, où, fier de sa victoire, notre canot s'avança alors dans sa force et dans sa liberté vers la terre des merveilles. Toutefois nous n'étions pas hors d'affaire: n'avions-nous pas, sans compter les risques d'échouement dans des eaux qui nous

Digitized by Google

étaient inconnues et la manœuvre de deux jonques de guerre qui cherchaient, fort inutilement il est vrai, à nous barrer la rivière, n'avions-nous pas, dis-je, à craindre au débarquement la résistance de cette foule de soldats qui couraient le long du fleuve, avec cette énergie inspirée par le bambou, et assurément digne d'un meilleur sort? Mais nous avions le secret du mot d'ordre du gouvernement cochinchinois, et personne ne se préoccupa sérieusement de cette difficulté.

Sur notre gauche, la rivière commence à former plusieurs îles basses; grand embarras pour le choix du chenal; il faut compter sur notre bonne étoile, et puis les Rochers de marbre ne sont plus bien loin; on les voit très-distinctement; nous touchons au terme de notre navigation. Il ne nous manque bientôt plus qu'un débarcadère pour franchir les bords vaseux de la rivière; nous le devinons, et nous prenons terre près d'une masse rocheuse dont le pied plonge dans la rivière, en formant plusieurs arceaux à jour, tandis que sa tête altière porte, en caractères rouges, l'inscription suivante : *grande montagne de feu* (*san-fo-yang*).

Notre attention s'arrête un instant sur l'espèce de roche qui nous entoure, et dans laquelle nous reconnaissons un marbre dont la beauté le disputerait à celle des marbres statuaires de Carare et de Paros; chaque coup de marteau nous révèle des variétés comparables à celles qu'offrent les Alpes et les Pyrénées, depuis le blanc pur jusqu'au veiné de noir, de jaune, de rose, de vert, etc.; mais le moment n'est pas venu de poursuivre cet examen, il réclame les loisirs de la paix, et nous entrons en guerre.

Formés en colonne serrée, nous poussons aux casaques rouges, qui ont pris position sur un col qu'il nous faut traverser; notre bonne contenance et quelques coups de coude, en triomphant, comme toujours, de la force d'inertie que nous opposent ces automates, nous ont bientôt ouvert l'entrée d'une plaine de sable blanc, entourée de six monts calcaires. Là, le soleil réflété nous dardait, gardien bien autrement terrible que ces pauvres soldats, ses mille traits de feu; mais rien ne devait tempérer notre ardeur : ce fut donc au pas accéléré que nous traversâmes cette fournaise. Le gong cochinchinois nous marquait la mesure. Le gong rendait ce jour-là ses glas les plus perçants pour appeler la population en masse à la défense des lieux saints. Des paysans, armés de longues perches en bois, débouchent de partout dans la plaine au bruit de ce tocsin.

Nous nous dirigeâmes avec résolution vers la position à enlever, nous forçâmes les rangs pressés de cinquante soldats postés, la lance au poing, sur le grand escalier de la pagode. Cette position enlevée, les vainqueurs et les vaincus, satisfaits les uns des autres et désormais en paix, gravirent pêle-mêle ces rampes de marbre, dont les belles proportions nous initiaient déjà aux beautés qui devaient plus loin nous ravir d'admiration. Sur le flanc du rocher étaient gravés ces quatre caractères chinois : *Ti pi thian toung*, qu'un jeune sinologue de la compagnie nous traduisit ainsi : *grotte du ciel, de la mer et de la terre.*

Un dernier obstacle nous restait à franchir. Les trois portes de la cour

Digitized by Google

d'entrée de la première pagode extérieure étaient barricadées. A l'escalade! s'écrie-t-on, et déjà trois d'entre nous ont franchi le mur d'enceinte et dégagé l'une des portes d'entrée, sur le fronton de laquelle on lit : *mon-taï-san* (porte troisième en dignité). Le gros de notre bande s'y précipite et se répand dans les deux bâtiments qui occupent, l'un le fond de la cour, l'autre la partie gauche. Ce dernier porte l'inscription suivante : *Kong ching ti pi thian toung* (pagode consacrée au ciel, à la mer et à la terre). Ces deux édifices sont destinés au culte du dieu Foo. L'architecture extérieure, comme la décoration intérieure, en sont fort mesquines. La statue dorée du dieu du Plaisir occupe le maître-autel du fond. Ce dieu est représenté, comme en Chine, sous la forme d'un vieillard obèse, assis, et riant de ce rire ineffable, inconnu ou méchant; tout rit dans cette personnification du plaisir, jusqu'au gros ventre nu dont on croit voir les tumultueux soubresauts. Des fleurs ornent l'autel, et la paresse des bonzes les a faites artificielles, dans ce pays perpétuellement fleuri. Sur l'autel de devant sont six écrans, ornés de peintures représentant des vierges assises sur des animaux fabuleux; puis on remarque à droite la cloche dont le tintement accompagne la prière, et à gauche la grosse caisse destinée au même usage. Sur un petit autel latéral sont placés les divers engins destinés à consulter le sort : telles sont la racine courbe de bambou fendue en deux et les baguettes numérotées, dans la combinaison desquelles le dieu Foo se révèle aux croyants.

Derrière ces deux édifices, construits au milieu du col formé par deux puissantes masses de marbre, se trouve à cent pas, à droite, un petit couloir souterrain dans lequel nous nous engageons et qui nous conduit, non sans quelques difficultés, dans une jolie grotte, dont les parois de marbre blanc s'arquent en voûte de cloître élancée; elle reçoit la lumière du jour par un soupirail circulaire ouvert à la partie supérieure. Cette inscription y est gravée sur le marbre, en caractères rouges : *Toung tong ouen* (grotte laissant passer les nuages; ou autrement, grotte des pluies), et l'eau qui suinte sur les parois explique parfaitement son nom.

Dans un cartouche de forme carrée est une autre inscription en caractères plus petits, fort difficiles à déchiffrer. Enfin quelques noms tracés sur le mur, en lettres européennes et incomplétement effacées, attestent que cette grotte est celle que l'on a fait visiter aux voyageurs qui ont eu autrefois la naïveté de recourir à l'autorité locale pour voir la pagode des Rochers de marbre; la permision qu'ils obtinrent alors, on ne l'accorde plus aujourd'hui, et la dernière fois qu'elle fut donnée, il y a de cela quinze ans, elle attira sur l'imprudent mandarin qui l'octroya une rigoureuse bastonnade. L'empressement que les Cochinchinois mirent à nous indiquer ce lieu prouvait le peu d'importance qu'on y attache, et le désir de détourner ainsi notre attention des autres points; mais notre insatiable curiosité devait, dans ce jour, dérouter tous les calculs. En tournant à droite, nous nous trouvâmes vis-à-vis d'un grand portique, taillé de main d'homme dans le marbre.

Digitized by Google

Un escalier nous conduisit à un joli belvéder posté, comme une vedette, sur le bord d'un rocher escarpé. La vue s'étend au loin sur la mer; vers la droite, l'île de Callao-Cham semble sortir du sein des eaux, comme pour reposer les yeux fatigués par l'immensité du tableau. Des dunes de sable séparent, dans l'espace d'un demi-mille, la mer du pied du rocher; quelques pauvres pêcheurs y ont élevé leurs chétives cabanes, abri que la misère protége peut-être contre l'insatiable rapacité des petits mandarins.

Au milieu de ce belvéder s'élève verticalement une longue pierre de grès, placée sur un socle; au centre sont ces trois caractères : *Taï hai mon* (tour de la vue de la mer); à gauche sont inscrits, en plus petits caractères, les mots suivants, placés verticalement :

Co	*ji*	*ki*	*genci*	*thsi*	*nian*	*pa chi*	*Mang-Ming.*
Terminé	jour	heureux	mois	7e	année	18e	Mang-Ming.

Cette inscription, qu'il faut lire de droite à gauche, comme toute écriture chinoise, fait connaître que la pagode sainte a été *terminée la dix-huitième année du règne de Ming-Mang, le septième mois, jour heureux.* A droite, en haut de la pierre, sont encore ces deux caractères : *Tchhi tse* (présent royal).

Ainsi cette pierre est destinée à transmettre à la postérité la date de l'achèvement des travaux que fit exécuter Ming-Mang. La main de l'homme a su respecter religieusement tous les jeux d'une nature bizarre, et moins elle s'est montrée, plus l'œuvre a conservé de vraie grandeur. Mais si l'art n'a pris qu'une faible part aux merveilles qu'offre cette montagne, espèce de bloc de marbre percé à jour dans tous les sens, et comme évidé par les mains de la nature, il a du moins pu lui donner une destination digne d'elle, et qui double le prestige dont l'imagination l'entoure, en la consacrant au dieu suprême des cieux, de la mer et de la terre. Aussi, de quelles mystérieuses inspirations ne se sent-on pas pénétré en parcourant ces grottes profondes, situées entre le ciel et l'eau. Le roi Ming-Mang, cet esprit fort, ce profond politique, venu pour rendre visite à sa sœur dans la sainte retraite qu'elle avait choisie pour finir ses jours, ne put soustraire son âme aux puissantes impressions de ces lieux; il comprit qu'il lui appartenait, à lui le fils du ciel, de compléter l'œuvre de la nature en rendant ces merveilles accessibles à l'homme; mais, architecte de goût, il ne chercha pas à lutter avec elle de prodiges, à la mettre aux prises avec l'art, si grand dans les petites choses, si mesquin quand il s'adresse à une montagne. Il se borna à créer des communications faciles entre ces cent grottes; et, grâce à lui, nous pûmes, en quittant le belvéder, descendre commodément à l'habitation des bonzes qui veillent et prient dans ce séjour. Nous nous arrêtâmes à leur porte pour y lire cette inscription : *Fang chang* (bonze). Notre arrivée jeta ces saints personnages dans le trouble et l'émoi. Certains êtres, qui n'avaient rien de masculin dans la démarche, se glissèrent comme des ombres légères derrière les paravents, puis disparurent dans la profondeur des appartements secrets, et nous crûmes comprendre que ces bons pères ne passaient pas tout leur temps à dire leur chapelet.

Digitized by Google

Leur toit hospitalier nous offrit pendant un instant un abri contre les ardeurs du soleil ; et, sur notre refus d'accepter du thé, on nous servit une eau délicieuse. Pour reconnaître ce bienveillant accueil, l'un de nous fit l'offrande au bonze supérieur de quelque argent, que ce dernier promit d'employer en ferventes prières à Dieu.

Une longue allée, resserrée entre des murs de rochers où serpentaient les lianes, nous conduisit de là dans une salle à ciel ouvert, au fond de laquelle est une petite pagode consacrée au divin Confucius, ce prince des philosophes, qu'inspira la sagesse de Dieu. Son autel était surchargé de statuettes représentant ses principaux disciples.

Sur la gauche, deux autres excavations profondes nous conduisirent dans une suite interminable de grottes longues à parcourir, et plus longues encore à décrire, mais toutes consacrées, par des ornements religieux ou des inscriptions, au culte du dieu Foo.

De retour sur nos pas, et après avoir dépassé la maison des bonzes, nous jetâmes un coup d'œil sur l'escalier qui conduit à la porte de sortie de la pagode vers la mer.

Les heures s'écoulaient inaperçues parmi ces palais féeriques, qui réalisaient à nos yeux les merveilles des contes des *Mille et une nuits*, et déjà le soleil avait presque atteint la moitié de sa course.

Nous nous hâtâmes de regagner notre canot, où un bon déjeuner nous attendait.

Comme nous comptions nous arrêter au village de Touranne, nous pressâmes notre départ, et à trois heures et demie, nous rendions le calme et la tranquillité à ces pauvres soldats cochinchinois, qui n'avaient pas cessé d'être sur le qui-vive, et qui regagnèrent, harassés de fatigue, leurs foyers.

J. Ivan.

DES INSTITUTIONS LITTÉRAIRES EN CHINE,

ET DE LEUR ACTION SUR LE GOUVERNEMENT.

Les institutions littéraires sont, sans contredit, les bases les plus solides de la stabilité du céleste empire. Les forces militaires sont tout à fait incapables de contenir, soumises à l'unité, les nombreuses et considérables contrées qui constituent aujourd'hui la domination de la dynastie règnante; même c'est à grand'peine si les armées tartares ont conquis autrefois, une à une, ces vastes provinces et se sont poussées vers l'ouest et le sud, dans la Chine proprement dite. Depuis les temps de la conquête, la discipline militaire déclina de jour en jour, et à cette heure les armées impériales ne sont plus formidables que par les colonnes pressées des chiffres qui les représentent. Les insurrections récentes de Lien-Chow et de Formosa

Digitized by Google

ont prouvé de la manière la plus évidente la complète nullité des armées chinoises, non-seulement dans cette partie de l'empire, mais tout le long des côtes, jusqu'à la grande muraille, vers le nord, et même au delà de cette muraille. Dans la Tartarie-Mantchou, la démoralisation des troupes de terre et de mer est complète, et le gouvernement ne peut plus, depuis longtemps déjà, compter ces armées de fuyards comme une force réelle, comme un soutien.

Bien des historiens ont regardé avec étonnement l'imposante grandeur de l'empire chinois, et ils se sont figuré que tout l'empire reposait sur des bases non moins indestructibles que ses éternelles montagnes.

Une étude plus approfondie de l'histoire du passé et de l'organisation actuelle nous enseigne, au contraire, que plus d'une fois cet empire a été renversé ou bouleversé par des chefs rebelles, des hommes d'État malhabiles, et que sa force d'aujourd'hui ne doit être attribuée qu'à l'influence incroyable de ses institutions littéraires.

Il faut en convenir, dans chaque pays de l'Europe chrétienne les sciences et la littérature, bien qu'elles fassent l'ornement et la gloire des peuples, n'ont pas une influence très-directe sur la force et l'action des gouvernements. Chez les peuples civilisés, la grande fortune, la grande naissance et les grandes relations conduisent plus promptement aux honneurs que les talents, le vrai mérite. Chez les Chinois, au contraire, les institutions littéraires sont telles, que la carrière publique est complétement fermée à tout homme qui n'est pas lettré à un certain degré. On ne devient un homme public qu'après avoir acquis un premier grade, et chaque progrès dans la hiérarchie est marqué par un degré littéraire plus élevé, auquel il faut marcher par un nouvel examen. Aucun Chinois ne peut occuper des fonctions élevées dans l'empire s'il n'a été lettré par les administrateurs du gouvernement; ces littérateurs eux-mêmes ont été choisis exclusivement parmi les lettrés; les hommes d'État et tous ceux qui sont grands et puissants en Chine par les talents et les dignités sortent des examens littéraires. Ce sont assez généralement des hommes du peuple, que de longues années de travail et d'étude ont élevés au commandement. Fils de leurs œuvres, ils ont appris de bonne heure à aimer et à défendre ces mêmes institutions lorsqu'ils sont parvenus à la tête de l'État. Ainsi s'est fondée, sur la reconnaissance et sur le respect, la lente puissance des institutions littéraires.

Un mot sur la façon dont se régissent ces importantes institutions.

De sévères examens, réglés par un code de lois spéciales, ont été institués en Chine pour arriver à bien se rendre compte du vrai talent des masses et l'appliquer ensuite aux emplois du gouvernement. Ces examens, qui sont ouverts à tous, excepté aux domestiques, aux licteurs, aux comédiens et aux prêtres, servent à déterminer quels seront les sujets qui s'élèveront aux honneurs, et ceux qui devront retourner dans l'obscurité native pour vivre et pour mourir oubliés. Jamais les compétiteurs aux jeux olympiques n'entrèrent dans l'arène, devant leurs concitoyens assemblés, avec une émotion plus vive et plus profonde que celle qui fait battre le cœur des candidats à

Digitized by Google

la palme littéraire. Les jours solennels de ces examens et de la proclamation de leurs résultats sont les époques les plus glorieuses de la ville de Canton.

Les examens des plus hauts degrés littéraires se passent à Pékin, tous les trois ans; indépendamment de ceux-là, il y en a d'autres qui sont accordés par faveur spéciale de l'empereur. Les écoliers les plus distingués se hâtent d'accourir de toutes les provinces de l'empire à ces examens; mais l'admission à concourir ne s'obtient pas facilement : il a fallu, au préalable, de longs et pénibles efforts pour être admis devant ce redoutable tribunal, et déjà, par d'autres examens triennaux, l'aspirant a été préalablement jugé digne de s'y présenter. Ces derniers examens sont passés dans la métropole de chaque province.

Les examens ont un immense intérêt pour un grand nombre de personnes: c'est le point de départ de toutes les ambitions légitimes, c'est le grand chemin qui mène à la fortune et aux honneurs.

Deux examinateurs sont choisis à Pékin, sous le contrôle immédiat de l'empereur, parmi les fonctionnaires les plus distingués. Ils doivent se mettre en route cinq jours après leur nomination; ils ont à leur disposition les chevaux des postes du gouvernement. Aux examinateurs qui vont à Canton on accorde 600 taëls (4,800 f.) de frais de route; ils en reçoivent 200 en partant, et le surplus leur est remis par le gouverneur de la province lorsqu'ils s'en retournent après avoir rempli leur mission. A ces deux examinateurs on en adjoint dix autres, choisis parmi les fonctionnaires de la province; ces derniers sont présidés par le foo-yuen (lieutenant-gouverneur). Outre ces divers examinateurs, il y a une foule d'autres officiers inférieurs employés dans ces occasions comme inspecteurs, gardes, etc.

Toutes ces personnes, avec les candidats et leurs parents, s'élèvent à environ dix mille et s'assemblent au Kung-Yuen, grand et spacieux édifice qui est consacré exclusivement à cet usage. Ce bâtiment contient un grand nombre de cellules, de façon que chaque candidat se trouve isolé de ses compétiteurs. Chaque cellule est numérotée. Entré là, on vous enferme; vous avez pour tout meuble un pupitre, une chaise.... et votre génie quand il y a du génie.

Les candidats, leurs parents et leurs amis, qui s'assemblent à Canton, y restent pendant plusieurs semaines, et augmentent à cette époque le mouvement et l'activité de la ville. Ces candidats sont, en général, des jeunes gens de distinction et de mérite qui ont conquis leur position à la pointe de leur esprit : on les appelle *sew-tsae* (titre assez semblable à celui de bachelier ès lettres), mais ils sont divisés en plusieurs classes; une classe, la moins estimée, renferme les jeunes gens riches qui ont passé leurs premiers examens à force d'argent.

Les candidats se réunissent à la huitième lune (huitième mois); mais nul ne peut entrer en examen s'il n'a été préalablement enregistré sur les listes du chancelier littéraire de sa province; l'âge, le signalement, le lieu de résidence, le lignage de chaque candidat, sont donnés dans les listes du chancelier, et la copie du signalement est déposée dans les bureaux du lieu-

Digitized by Google

tenant gouverneur. Chaque candidat doit passer ses examens dans sa province natale, et ceux qui font une fausse déclaration de leur famille et du lieu de leur naissance sont à l'instant dégradés et renvoyés, car aucun candidat ne peut être admis à un examen sans prouver préalablement que sa famille habite la province depuis trois générations, condition qui paraît aussi sévère que difficile à établir.

Les examens se continuent tous les jours, durant lesquels chaque candidat subit différentes épreuves. La première épreuve se fait le neuvième jour de la lune, la seconde le douzième jour, et la troisième le quinzième jour. Les candidats entrent *en loge*, comme on dirait chez nous, le jour même qui précède les examens, et ils y restent jusqu'après le jour désigné à l'arrêt des juges. Le premier jour des examens, trois thèmes choisis dans les quatre livres leur sont soumis, et ils doivent en donner le but et le sens. On leur donne encore ce jour-là un quatrième thème, sur lequel ils doivent faire un petit poëme en vers.

Le deuxième jour, on leur propose un thème tiré de chacun des cinq classiques, et le troisième jour ils ont à résoudre cinq questions relatives à l'histoire ou à l'économie politique du pays. Les thèmes doivent être sentencieux et avoir une signification lucide et profonde. Les questions ne doivent pas être les mêmes que celles qui ont déjà été discutées. Les sujets à traiter en vers doivent être graves et importants. Dans les thèmes pour essai d'économie politique, les principales questions doivent rouler sur des sujets d'une utilité réelle et importante, et d'une nature précise, évidente, correcte. Toutes les questions qui pourraient s'appliquer au caractère ou aux talents des hommes d'État de la dynastie régnante sont écartées avec soin.

Le papier sur lequel les candidats écrivent leurs thèmes et leurs essais est préparé spécialement pour cet usage, et doit être examiné dans les bureaux du Poo-ching-sze (trésorier ou receveur général de la province); ce doit être un papier d'un grain ferme et épais; on ne peut en employer d'autre, et son prix est fixé par l'autorité. Les lignes écrites par les candidats sur ce papier doivent être droites et tous les caractères corrects et beaux. A la fin de chacune des feuilles contenant des compositions en vers ou des réponses à des questions proposées, le candidat est obligé de déclarer combien il a effacé ou altéré de mots dans cette feuille ; et si le nombre de ces mots dépasse cent, l'élève est *tsee-chuh*, ce qui signifie que son nom sera affiché au-dessus des portes de la salle, comme s'étant rendu coupable de violation d'une des règles établies pour les examens, et qu'il est expulsé des examens de cette année. Il y a généralement une centaine de candidats et même plus qui sont renvoyés des examens de Canton pour s'être rendus coupables de quelques contraventions aux règlements.

Il est défendu aux étudiants de s'enivrer et de commettre les plus légers désordres pendant toute la durée des examens; aucune relation d'amitié, correspondance, échanges de repas, n'est permise pendant le même temps entre les examinateurs et les parents des candidats. En entrant dans la première porte du Kung-Yuen, chaque élève inscrit son nom sur un re-

Digitized by Google

gistre qui y est tenu à cet effet, et si on s'aperçoit plus tard que ce nom a été faussement écrit, l'officier qui surveille le registre est immédiatement envoyé devant la cour des enquêtes pour y être interrogé, et si on découvre que le candidat s'est servi d'une autre personne pour composer ses thèmes, etc., il est arrêté avec son complice, mis en jugement et vigoureusement châtié. Bien plus, le candidat, en entrant dans le Kung-Yuen, est fouillé, et si on trouve sur lui quelques thèmes préparés, ou quelque copie en miniature des classiques, il est condamné à porter la cangue (collier fait d'une grosse pièce de bois), dégradé de son rang de *sew-tsae* (bachelier ès lettres), et déclaré pour jamais incapable de se présenter comme candidat aux honneurs littéraires : son père et son tuteur sont eux-mêmes poursuivis et punis.

Parmi les milliers de candidats assemblés à Canton pour les examens, soixante et onze seulement sont élus et promus au degré de keu-jin. Les noms de ces derniers sont publiés dans une proclamation vers le dixième jour de la neuvième lune, vingt-cinq jours après les examens; pendant cet intervalle entre l'examen et la proclamation, les examinateurs font leur travail et désignent les candidats admis. Quand la proclamation a été revêtue des signatures requises, elle est affichée dans les bureaux du foo-yuen (lieutenant-gouverneur), puis, à l'heure dite, trois coups de canon sont tirés, et au même instant le lieutenant-gouverneur sort de son palais, la proclamation à la main; il s'avance vers les candidats assemblés; il lit les noms des élus au degré littéraire de keu-jin, qui signifie homme promu, les salue chacun à son tour pendant une seconde salve de trois coups de canon, et, ceci fait, il rentre dans son palais au bruit d'une troisième salve de trois coups.

Un grand banquet, présidé par l'examinateur en chef et le *foo-yuen*, est donné aux lauréats; on les comble d'éloges, et on envoie leurs noms, leurs thèmes et leurs diverses épreuves à l'empereur.

Il y a trois autres examens à Canton, qui ont lieu deux fois en trois ans. Le premier est subi par les étudiants des *heens*, ou districts de Nan-hae et de Pwan-yn; ce sont les *che-hens* ou préfets de ces districts qui président. Le second, qui a lieu pour tous les élèves des *heens* (districts) du département de Kwang-Chow-Foo; c'est le *che-foo*, préfet général du département, qui le préside. Enfin le troisième, qui est passé par tous les étudiants de la province, est présidé par le chancelier littéraire; à ce fonctionnaire seul appartient la prérogative de conférer le degré de *sevv-tsae* (bachelier ès lettres), mais à un nombre très-limité choisi parmi les candidats les plus distingués.

Ces trois examens ont pour objet de préparer les étudiants aux grands examens triennaux.

Il est à remarquer que ces différents examens sont ouverts à des hommes de tout âge; et tel est le respect, l'amour des Chinois pour les honneurs littéraires, qu'il n'est pas rare de voir un vénérable candidat de quatre-vingts ans, soutenu par son fils et par son petit-fils, venir apporter à l'examen sa longue expérience à la science juvénile.

C. DE MONTIGNY.

Digitized by Google

EMPIRE DES BARMANS.

Neuvième article. — Voir page 97.

XXIII. — Productions végétales et minérales. — Animaux.

Excepté le soufre, le cuivre, et quelques-uns des métaux les moins communs ou connus, et quelques drogues médicinales qui viennent de l'intérieur, le royaume des Barmans possède tout ce qui est nécessaire à ses habitants, tant pour la nourriture, l'habillement et l'habitation ; non-seulement ils y trouvent les productions, les matières de première et seconde nécessité, mais encore la majeure partie de celles qui servent à tous leurs usages : de sorte que si les Barmans étaient industrieux comme le sont les Chinois, les ouvrages et les produits de leurs manufactures n'auraient rien à envier à ceux de la Chine.

Le fer, ce métal tant nécessaire aux ouvrages des hommes, et qui joue un si grand rôle dans le développement de l'industrie et dans ses progrès, est très-abondant dans tout le royaume et d'une qualité supérieure ; celui que fournit une mine située dans le voisinage de *Miédu* égale l'acier pour sa dureté. Les mines les plus exploitées se trouvent près de la ville de *Proum*.

La quantité de plomb que l'on trouve dans le pays des Sciams est prodigieuse. L'étain, qui peut suppléer au manque de cuivre, est aussi très-abondant, surtout dans le Tavoy.

L'or, si recherché en tous pays, se recueille en petite quantité dans les sables de quelques torrents. Dans un lieu voisin de Rangoun, dans la rivière *Cittaun*, et dans celle de Pegu ou *Bago*, et dans une autre au-dessus de Proom, on trouve des sables pareils : il en est de même dans un endroit situé au nord de l'ancienne ville d'Ava. On peut conclure de là que dans les collines et les montagnes où ces torrents et ces rivières prennent leur source, il doit se trouver assurément de riches mines d'or ; en d'autres endroits, on trouve encore les mêmes signes évidents qui en démontrent l'existence, mais personne n'ose y faire de tentatives, parce qu'il faudrait avoir à souffrir tant de surcharges d'impôts pour les parts du roi et de la cour, que l'on se verrait obligé d'abandonner avec perte l'entreprise.

Dans tout le royaume, la consommation de l'or est excessive ; non-seulement pour les bracelets, les bagues, les rouleaux pour les oreilles et autres ornements que les personnes des deux sexes ont l'usage de porter, mais beaucoup plus pour les dorures des baos, de quelques autres édifices publics, et spécialement des pagodes, lesquels, étant toujours exposés à la pluie et à l'intempérie de l'air, ont fréquemment besoin d'être réparés et redorés. On peut facilement comprendre que l'or qui se ramasse dans les torrents ne peut suffire au nécessaire, et la majeure partie de celui qui se consomme dans le pays vient de la côte de Malaca, de la Chine, et d'autres lieux.

Digitized by Google

L'argent se retire des mines qui se trouvent à l'orient de Canton, vers la province de la Chine appelée le *Yunan*, dans le pays des Sciams; quoiqu'elles soient dans le royaume barman, ces mines sont exploitées par des Chinois. L'argent s'y trouve en abondance, et suffirait au delà du nécessaire des habitants, si les Chinois, d'une part, et de l'autre les commerçants qui viennent dans les ports du Pégu, malgré les prohibitions sévères, n'en transportaient beaucoup en dehors du pays. Dans le voisinage de ces mines se trouvent des cristallisations de diverses couleurs, avec lesquelles les Chinois font de petites idoles et autres ouvrages : il y en a une qui est verte, et paraît être une espèce d'émeraude.

Les Barmans sont généralement imbus des préjugés de l'alchimie, et il n'y en a aucun qui ne croit à l'existence de la pierre philosophale, et que les métaux communs, au moyen de quelques préparations, ne puissent être convertis en or ou en argent. Pour avoir une idée de leur folie en cette matière, il suffit de dire seulement que parmi les choses qu'ils assurent être bonnes pour cette transmutation, ils citent premièrement l'*ajeché*, qui veut dire *vin durci et pétrifié;* et ils sont tant persuadés de l'existence de ce vin, que le roi Badonsachen et ses fils en ont différentes fois recommandé la recherche aux étrangers, afin de s'en procurer. Beaucoup de mandarins et de personnes aisées, encore aujourd'hui, consument tous leurs biens à faire des préparations chimiques pour arriver à cette transformation, et il n'est pas rare, comme il est arrivé souvent en Europe, de voir des personnes se ruiner totalement par suite de cette passion. Souvent il s'est présenté des imposteurs qui ont non-seulement promis, mais encore fait voir au public qu'ils savaient transformer le plomb en argent et le cuivre en or. Il s'en est présenté un, entre autres, qui réussit jusqu'à tromper Badonsachen, beaucoup de personnes de la famille royale et des principaux mandarins; mais ensuite, avec le temps, son artifice fut découvert : il consistait tout à fait de façon que dans l'instant que le plomb fondait, il le faisait couler par un conduit caché au dessous d'un morceau d'argent, et il paraissait ainsi que le premier métal était vraiment transmuté; mais à la fin, ne pouvant restituer l'argent qu'il avait pris à diverses personnes, son imposture vint au jour, et il en paya la peine avec sa tête. Cependant le peuple resta persuadé que cet homme était mis à mort non à cause de sa tromperie, mais bien parce que le roi voulait profiter seul du secret qu'il lui avait extorqué avec des menaces ou avec des présents.

A l'égard des pierres précieuses, on trouve dans le pays quelques saphirs et topazes bruts, mais beaucoup plus de rubis; ceux du royaume des Barmans sont les plus estimés de tous, à cause de leur feu et de leur clarté. Les mines dans lesquelles on les trouve sont dans le pays de *Palaon* et de *Koé;* le roi y tient des inspecteurs avec des gens armés; toutes les pierres qui se trouvent d'un certain poids et d'une certaine grosseur se réservent pour lui, et il y a peine de mort pour ceux qui cachent, vendent ou achètent ces rubis réservés. Il y a aussi des mines d'ambre jaune, avec lequel les Barmans font divers ouvrages et des bas-reliefs. On trouve beaucoup d'al-

Digitized by Google

bâtre dans les collines qui sont situées vis-à-vis de la ville d'Ava, et il ne s'emploie que pour faire des statues de Godama.

Dans tout le royaume on recueille une très-grande quantité de nitrate de potasse (salpêtre), qui se vend à vil prix; ainsi, par exemple, pour 5 francs on peut en acheter jusqu'à 150 kilogrammes. Il est défendu aux navires de le transporter hors du pays.

Dans un grand étang qui se trouve dans le voisinage de Rangoun, abonde un sel qui est un mélange de nitre, de vitriol et d'alumine, avec lequel on pourrait faire des préparations utiles aux arts et à la médecine. On trouve de tous côtés, dans l'Ava, une certaine terre alcaline que les Barmans appellent *xappià*, qui est employée pour blanchir les toiles.

Au-dessous de la ville de Pagan, il y a un village où se trouvent des mares d'eau, produisant une quantité surprenante de pétrole, que les Barmans appellent huile de terre; ce pétrole est très-épais, et a l'odeur forte et désagréable. On le transporte dans toutes les parties du royaume; il sert pour l'éclairage, mais il est nécessaire de prendre beaucoup de précautions, parce qu'il est facile à s'enflammer; il sert aussi à enduire presque tous les ans les maisons faites avec des planches de bois de tech, auxquelles il donne du lustre et qu'il conserve; le plus grand emploi s'en fait à Rangoun et à Bassim, parce qu'il s'emploie au même usage que le goudron pour l'entretien des navires; sa couleur est un peu noire. De Rangoun, on le transporte dans les ports de la côte de Coromandel et dans le Bengale.

Le royaume est, en général, de la plus grande fertilité. Comme dans toute l'Inde, le riz est le principal aliment; les Barmans en ont de diverses espèces, tant pour le goût que pour la couleur et la forme; ils en ont de couleur rougeâtre; les meilleures sont parmi les blancs, particulièrement celle qui a le grain fin et une légère odeur de musc. Du riz trempé dans l'eau ils distillent une liqueur spiritueuse qui fait leurs délices, quand le roi leur permet d'en boire. Cette liqueur est d'un grand usage chez les Carians, nation qui, comme il a été dit précédemment, habite les forêts du Pégu. Les Barmans, ainsi que les Chinois et les Siamois, font, mais avec beaucoup moins de perfection, beaucoup de petits ouvrages avec la pâte de farine de riz.

Dans l'Ava, le froment est d'excellente qualité et croît parfaitement, quand il est semé dans les terrains qui avoisinent le fleuve, après qu'ils ont été pendant environ trois mois couverts par les eaux. Aussitôt que les eaux se sont retirées, on sème immédiatement le blé, et il est récolté dans le mois de février : il rend ordinairement 40 pour un. Outre le froment, le royaume produit beaucoup de sortes de grains, entre autres un que les Barmans appellent *piaun*, et qui est à peu près semblable au maïs; il est rond, et de la grosseur d'un petit pois : dans certains endroits on le prépare comme le riz, il a plus de substance que lui, mais n'en a pas la saveur. Les Barmans ont toutes les espèces de haricots connus, et tous les légumes d'Europe viennent parfaitement dans toutes les parties du royaume, et ils en ont des espèces qui nous manquent.

Les Barmans cultivent beaucoup le sézame, dont le grain, gros environ

Digitized by Google

comme celui de la moutarde, leur fournit une huile excellente, non-seulement pour l'éclairage, mais encore pour la friture et pour l'assaisonnement des aliments; cependant ils la trouvent échauffante.

Les fruits sont à peu près les mêmes que ceux des autres parties de l'Indé, et ils en ont quelques-uns d'assez savoureux que l'on ne trouve pas dans les contrées voisines. Vers le milieu du siècle dernier, un Français, établi dans la capitale d'Ava, planta de la vigne qui produisit du raisin, qui étant en maturité avait une médiocre saveur; il est probable que si on prenait le soin de la cultiver dans les parties les plus septentrionales du royaume, on obtiendrait de meilleurs résultats.

Parmi les arbres les plus utiles du pays après le tech, dont les forêts sont remplies, on peut placer le cocotier et le palmier. Tout le monde connaît les usages auxquels on peut employer le premier et toutes les parties de son fruit. Le palmier n'est guère moins utile aux Barmans; comme les Hindous, ils font des incisions dans le tronc de l'arbre, et ils en extraient une liqueur assez agréable au goût; elle se condense avec la cuisson, et forme une espèce de sucre appelé *giagra;* il est dur et compact. Dissous dans l'eau, et fermenté pendant douze ou quinze jours, il rend, par la distillation, une liqueur qui peut atteindre 25 à 30 degrés à l'aréomètre. Les feuilles du même arbre s'emploient non-seulement pour couvrir les maisons, mais encore pour écrire dessus les lettres courantes; l'écorce des grosses côtes des feuilles sert comme un excellent osier pour lier les diverses parties des maisons construites avec des bambous; comme l'intérieur du tronc de l'arbre est mou et filamenteux, il est facile à forer, et ils le font servir comme canaux pour conduire les eaux.

Outre le sucre du palmier, dans le nord d'Ava et dans le pays des Sciams, on cultive beaucoup la canne à sucre; celui que les habitants en extraient est gras et ils en font des tablettes. Les Chinois qui habitaient Ummérapoura, dans la fin du siècle dernier, commencèrent à le purifier; quelques Barmans les imitèrent, et aujourd'hui on en fait, dans cette capitale, d'aussi blanc et aussi bien rafiné que celui du Bengale.

Les Barmans font un grand usage de poivre rouge et de piment pour l'assaisonnement de leurs ragoûts; et ils ne se servent de poivre ordinaire que pour la médecine. Ils ont une noix muscade de forme ovale, plus grosse, moins odorante et aromatique que celle des Moluques; et une espèce de grosse canelle qui, dans le Codex pharmaceutique, est appelé *cassia linea.* Les bois et forêts sont remplis de sassafras; les Barmans connaissent la vertu sudorifique qu'il possède, et les feuilles de cet arbre, séchées, leurs servent à beaucoup d'usages en médecine et pour l'assaisonnement des ragoûts.

Le tamarin, l'aloès, la gomme laque, le *caccio* qui est un suc extrait de la cuisson d'un bois, et qui, mal à propos, est nommé terre du Japon, ou *cathecu*, l'indigo, le coton et le tabac, sont d'autres excellents produits du royaume; les Birmans se servent du *caccio* dans le bétel; rafiné, il est transporté dans d'autres lieux par des navires. L'indigo serait peut-être de

Digitized by Google

meilleure qualité que celui du Bengale, mais, par faute de soins et des préparations dont on use ailleurs, il n'a pas le lustre et la finesse désirables.

On fait maintenant un grand usage du thé dans les grandes villes du royaume. Comme on le retirait de la Chine par la province de Boman, le roi actuel Saraoudy a entrepris de le faire cultiver dans l'Ava, et il a parfaitement réussi; il le fait préparer dans son palais; les Anglais l'estiment être de première qualité, mais mal préparé; néanmoins, les Européens d'Ummérapoura et de Rangoun le préfèrent à celui de la Chine, et j'en ai bu avec plaisir.

Les Barmans ont deux espèces de coton et ils en récoltent plus que ne nécessitent leurs besoins; le blanc est le plus commun; l'autre, qui est plus rare et plus estimé, est rougeâtre; il est connu en Europe sous le nom de coton de Siam. Outre le coton, ils ont un duvet qu'ils tirent du fruit d'un gros arbre appelé *lappan* dans le pays; il ne peut se filer, mais sert à faire des matelas et des oreillers.

Le bambou croît partout, spécialement dans le Pégu où il s'en trouve d'une hauteur extraordinaire; il y en a qui ont au moins 30 centimètres de diamètre et peuvent servir de piliers pour soutenir les maisons. Les Barmans font un grand usage de ses racines; les plus tendres, lorsqu'elles ont macéré pendant quelques heures dans l'eau, servent pour le cari, et ils en conservent dans le vinaigre de vin de palmier.

L'ombrage des grands arbres non fruitiers est recherché par les Barmans pour se reposer et se défendre des ardeurs du soleil; mais ils préfèrent celui de l'arbre, célèbre parmi eux, appelé *gondan*. Cet arbre est majestueux; ses nombreux rameaux couvrent une grande étendue de terrain; son tronc est d'une énorme dimension; ses racines traçantes, pénétrant les plus grosses murailles et les pagodes, les font crouler: il est réputé sacré parce que les écritures disent que c'était sous son ombrage que Godama adressait ses prières au dieu qui l'a précédé.

Des feuilles tendres de quelques plantes, les Barmans font leur cari, lequel, comme il a été expliqué ailleurs, est un assaisonnement varié qu'ils mangent avec le riz. Il n'y a pas de village sans un marché où les habitants ne trouvent de ces feuilles et de celles de quelques arbres, qui servent soit au cari, soit aux fritures; pour ces deux usages, ce sont celles du tamarin et du manguier qu'ils préfèrent.

Parmi les arbres qui sont particuliers à ce pays, le plus remarquable est celui que les Barmans appellent *marionè*. Son fruit, dans le principe, est semblable à une olive et aussi tendre; quand il est à l'état de maturité, il ressemble assez à une prune: ce fruit encore tendre a le goût acide, et l'on en fait des confitures passables; il se conserve aussi dans le sel. Le *marionè* ne vient que dans le Pégu, on a cherché inutilement à lui faire prendre racine dans l'Ava.

Les jeunes gens des deux sexes aiment passionnément les fleurs; ils en tressent de petites guirlandes et s'en entourent la tête: la végétation en toute

Digitized by Google

saison est fort riche; elles sont généralement belles en couleurs, et quelques-unes sont fort odorantes, telles que les jasmins dont les espèces sont variées. Les plus beaux liliacés connus couvrent les plaines humides. Il y aurait peut-être beaucoup à recueillir et apprendre pour un botaniste dans ces vastes forêts mal ou peu explorées. Le savant qui s'en est le plus occupé est un prêtre italien nommé *Giussepe*, dit l'aimé, qui a passé près de trente années dans la mission du Pégu; il a beaucoup recueilli d'objets d'histoire naturelle et les a envoyés en Europe dans les premières années de ce siècle; il est probable que l'on n'a pas dédaigné le fruit de son travail et de ses études.

Le nombre des animaux de toute espèce est prodigieux; commençant par les oiseaux, je dirai que, parmi les volailles connues en Europe, il ne manque aux Barmans que le dindon; mais à défaut ils ont les paons qui abondent dans les forêts du Pégu, et dont la chair n'est pas moins savoureuse que celle des premiers. Les pigeons se trouvent par tout le royaume, et il suffit de leur faire un colombier pour que le nombre s'en multiplie à l'infini; il y a en de sauvages entièrement verts. Les tourterelles sont aussi fort communes. Les moineaux, que l'on trouve partout, inondent, pour ainsi dire, les campagnes, et souvent dévastent les champs ensemencés.

Les corbeaux et les corneilles y sont beaucoup multipliés, peut-être parce qu'ils ont du riz cuit en abondance, mangeant celui que l'on offre aux pagodes et que l'on jette aux nats. Dans les villes et villages, on voit des troupes immenses de ces oiseaux voraces, qui sont tellement audacieux qu'ils ne craignent pas d'entrer dans les maisons et d'y dérober tout ce qu'ils trouvent de comestibles; on prétend même qu'ils vont jusqu'à découvrir les pots et les vases et arracher des mains la chair et les poissons. Les aigles, les milans, les vautours et quelques autres espèces d'oiseaux de proie, ont quelques variétés qui les distinguent des nôtres. Les oiseaux aquatiques, surtout les échassiers, sont fort communs et peut-être plus nombreux qu'en Europe; on les voit, par bandes, se promener sur les bords des fleuves et des étangs: dans les grandes espèces, on remarque des cigognes, des grues, des ibis et surtout des pélicans. Parmi les palmés, on trouve l'oie sauvage et beaucoup de canards d'espèces très-variées; il y en a une que les Barmans nomment *ensà*, qui est un manger délicieux, et, à cause de sa saveur délicate, est fort recherché par les voyageurs et les Européens.

Généralement, tous les oiseaux terrestres ont les plumes des plus vives et resplendissantes couleurs: elles sont, pour les Chinois, un objet de commerce, ils les achètent et les transportent dans leur pays; on assure qu'ils ont le secret d'en recueillir les couleurs au moyen de l'acide nitrique ou sulfurique.

Le nombre des perroquets est immense: cet oiseau est abhorré des Barmans, à cause des dommages considérables qu'il cause aux arbres fruitiers, sur lesquels des troupes nombreuses se reposent, gâtant et rongeant les fruits qui ne sont pas encore en maturité et les faisant tomber à terre. Pour les épouvanter et les éloigner, les Barmans suspendent des clochettes au

Digitized by Google

ceau des bœufs et des autres animaux domestiques; ils se servent d'un expédient à peu près semblable pour se délivrer des dévastations que les moineaux occasionnent dans les champs ensemencés: d'un arbre à l'autre, ils tendent de longues cordes dans le milieu desquelles ils suspendent des sonnettes et de larges morceaux de toile que le vent fait voltiger, et en même temps qu'ils agitent les cordes, ils poussent des cris, et parviennent ainsi à empêcher les troupes de ces oiseaux à s'abattre sur les champs.

Parmi les quadrupèdes qui manquent dans ce pays, sont le lion, l'âne, le mulet, le chameau et le loup. Les Barmans connaissent l'existence du premier de ces animaux et en ont une idée, puisqu'on en rencontre souvent des figures construites en briques et placées avec les *naga*, aux quatre angles des plates-formes des pagodes et dans les escaliers des baos. Ils ont un animal qui paraît être une espèce de loup ou de chacal, qu'ils appellent chien des bois et qui est de taille moyenne; pendant les nuits, ces animaux suivent ou accompagnent les tigres et se rassasient de leurs restes.

Les Barmans ont un grand nombre de chevaux, surtout dans le Pégu; ces chevaux sont petits, fort légers et durs à la fatigue; ils n'ont pas l'habitude de les ferrer et ne s'en servent jamais pour la charge ni pour traîner les charriots. Le roi et le gouverneur de Rangoun ont des voitures européennes qu'ils ont reçues en cadeau des commerçants européens, et ce sont les seules personnes qui aient des chars; le roi seulement peut les faire traîner par des chevaux, mais il est rare qu'il s'en serve, surtout pour se montrer en public. Presque toujours le roi se fait voir, monté sur un grand éléphant; les premiers mandarins ont aussi la permission de monter sur ces animaux. Tous les habitants, exceptés ceux qui ont un cheval, et ils sont en petit nombre, voyagent par terre sur des charriots traînés par des bœufs ou des buffles, lesquels ordinairement sont dressés à courir. Quand le roi sort de son palais, il est toujours accompagné d'une grande troupe de mandarins et de gardes; les chemins par lesquels il passe doivent être à l'avance bien nettoyés et arrosés, dans les temps de sécheresse, afin que la poussière ne s'élève pas; les portes des maisons qui se trouvent tout le long de la route doivent être fermées et cachées avec des nattes, afin que personne n'ait la hardiesse de jeter les yeux sur Sa Majesté. Les Barmans n'ont pas de fenêtres à fermer, parce qu'ainsi qu'il a été dit précédemment, les maisons reçoivent la lumière d'une grande ouverture au devant de la muraille, et s'il y en a qui aient de petites fenêtres, elles se trouvent le plus souvent dans un lieu qui n'est pas exposé sur le chemin.

Les éléphants sont excessivement multipliés à cause des immenses forêts qui se trouvent dans le royaume; ils sont pour la plupart énormes. Les Barmans en comptent de trois espèces: la première se compose de ceux qui ont de grandes défenses (les femelles de cette espèce n'en ont pas), la seconde de ceux qui ont de petites défenses, et la troisième de ceux dont les mâles même en sont entièrement privés, et ceux-ci sont les plus mauvais et les plus féroces. Ces animaux sont plus destinés au luxe qu'au service, ordinairement on ne leur fait porter d'autre charge que les provisions du

Digitized by Google

cornac, et quelques herbes et rameaux tendres pour servir à leur nourriture; à la guerre seulement, ils portent quelques petites pièces d'artillerie et un peu de bagages.

Un des plus grands divertissements des rois et qui fait en même temps le spectacle le plus désiré du peuple de la capitale, est la prise ou la chasse des éléphants sauvages: à peine vient-on à savoir que dans quelques grandes forêts il y a des éléphants qui par la couleur ou la forme sont estimés du roi, qu'une troupe d'éléphants femelles y est en toute hâte dirigée: l'animal sauvage voyant les femelles s'en approche de suite, en choisit une qu'il semble courtiser et qu'il n'abandonne plus; les conducteurs alors ramènent la troupe. L'amoureux éléphant suit fidèlement sa compagne et il marche toujours auprès, encore même qu'il y ait nécessité de passer des torrents et des rivières; enfin, souvent après beaucoup de jours de marche, étant arrivé dans le voisinage d'Ummérapoura, il entre en même temps que les femelles dans un amphithéâtre qui est une enceinte de gros pieux dans l'entrée de laquelle on tient deux grandes poutres suspendues qui servent à la fermer aussitôt que l'éléphant est entré. Quelquefois il arrive que l'animal, en voyant cet appareil, entre en soupçon et recule: alors les conducteurs montent sur les femelles, l'entourent en poussant des cris, ou bien lui faisant des cajoleries, et ils tâchent de le faire entrer; mais s'il est rétif ou furieux et qu'il se porte sur les maisons du voisinage, il n'y a pas d'autre expédient que de le tuer à coups de fusil, ce qui n'est pas facile; quelquefois ils le poursuivent et tâchent de le renverser avec des lacets qu'ils lui lancent. Il n'est pas rare, dans ces circonstances, de voir des hommes devenir victimes de leur témérité et de leur imprudence. Quand l'animal est dans l'amphithéâtre, ils le font combattre contre les éléphants domestiques, et quand il est fatigué, ils l'attachent à un gros pieu ou une grosse pierre, et en peu de jours ils l'ont apprivoisé; cependant il en est qui meurent de tristesse et par suite des mauvais traitements qu'ils ont soufferts.

Le rhinocéros, autre gros et puissant animal, est aussi fort commun dans tout le bas pays.

Il y a beaucoup de buffles sauvages dans les forêts du Pégu; ils poursuivent les hommes et ne craignent pas de lutter avec les tigres qui sont aussi fort nombreux dans ce pays. On y voit aussi des ours, mais seulement dans les montagnes voisines du Martaban.

Le nombre des cerfs et des daims est prodigieux; il y en a une espèce qui est très-grande et que les Barmans appellent *zat;* les gouverneurs, dans le Pégu, tolèrent la chasse de cet animal, et les Européens trouvent toujours de sa chair sur le marché de Rangoun. Pour les tuer, on emploie le plus souvent de gros chiens, mais ils ont aussi une autre sorte de chasse qui se fait pendant la nuit. Dans un charriot traîné par des bœufs ou des buffles, montent dix ou douze personnes qui tiennent allumés deux ou trois fanaux, elles font en même temps sonner des cloches; les cerfs arrivent en foule: éblouis par les lumières et, pour ainsi dire, enchantés par les sons qu'ils entendent, ils restent immobiles; alors les chasseurs, avec des lances, des

Digitized by Google

sabres ou de gros couteaux, en font un si grand carnage que quelquefois le charriot n'est pas suffisant pour les transporter.

Le sanglier est fort commun dans toutes les forêts; on y trouve aussi des lièvres, mais ils sont rares.

Dans les villages, on nourrit fort peu de porcs; mais il n'en est pas de même dans la capitale et à Rangoun, parce que les étrangers qui habitent ces villes les salent avec soin pour s'en nourrir. Les Barmans sont avides de la chair du pourceau, et ils estiment que c'est la plus exquise de toutes; mais leurs lois et surtout leur roi défendent de s'en nourrir et de les tuer. Dans les marchés d'Ummérapoura et de Rangoun, on voit quelquefois de cette sorte de chair; mais, par les motifs ci-dessus et par la peur qu'ils ont des animaux morts de maladie, il est rare que les Barmans en achètent.

Les Barmans ont aussi des chèvres et quelques moutons; ces derniers ne sont pas indigènes et pour la plupart ont été apportés du Bengale. Les chiens domestiques sont tous de la même race, peu mélangés, ils ressemblent un peu à nos chiens courants, sont d'une couleur grisâtre, fort laids et très-sales; ils se sont multipliés à l'excès par suite de la coutume qu'ont les habitants de ne pas les tuer. Il y en a une très-grande quantité qui n'ont pas de maître, et en général leur nombre est si prodigieux qu'il peut surpasser celui des hommes. Quelques-unes des variétés du chien que nous avons en Europe sont très-recherchées par le roi et les mandarins, surtout quand l'animal est intelligent et dressé à toute sorte d'exercices; pendant que j'étais à Rangoun, le capitaine du navire *la Joséphine*, de Nantes, a vendu un caniche 800 francs au prince de Proum.

La variété des singes est admirable tant pour la grandeur, la couleur et la figure. Il y en a toujours un grand nombre sur les bords des grands et petits embranchements de l'Irrouaddy, surtout dans le Pégu; on dit que c'est un spectacle fort amusant pour les personnes qui suivent leurs cours dans des bateaux, de voir ces animaux se livrer des combats, faire leurs grimaces, chasser les petits poissons, les crabes et les écrevisses qui restent à sec sur le rivage quand la marée descend.

La quantité et la variété des serpents qui se trouvent dans tous les lieux et spécialement dans les forêts est prodigieuse : le serpent que les habitants appellent *nau*, dont il y a plusieurs espèces et qu'ils craignent beaucoup, se trouve dans les grandes forêts du Pégu; en rampant il lève la tête aussi haut que la stature d'un homme, et quand quelqu'un en rencontre et qu'il n'a pas le temps de fuir, le reptile le tue en le prenant par le dessus de la tête. On raconte qu'un de ces terribles animaux se trouvant dans le voisinage d'un village, les habitants effrayés promirent une grande récompense à celui qui aurait le courage de le tuer; une pauvre femme seulement osa se présenter pour tenter l'aventure : après avoir fait fondre de la poix dans un grand pot, elle le posa sur sa tête et alla ainsi défendue à la rencontre du serpent, lequel, selon son habitude, s'élança furieux, et sa tête s'étant prise dans la poix, il ne s'en retira qu'avec peine et en mourut peu de temps après. Son principal ennemi ainsi que des autres serpents est

Digitized by Google

une certaine araignée nommée *pangu* par les Barmans; cet animal, quoique petit, par son horrible et hideuse figure cause l'épouvante; elle est longue de 4 à 5 centimètres environ et grosse à proportion; la partie inférieure de son corps est recouverte de poils, lesquels sont d'une couleur rouge foncé; elle a dix pattes qui sont terminées par des ongles durs recourbés, avec lesquels elle s'attache à sa proie; elle est armée de deux mandibules semblables aux ongles des chats; son corps consiste dans une écaille dure comme celle des tortues. Quand elle poursuit un serpent, elle en prend le corps avec les ongles, et, montant avec agilité sur la tête, elle le saisit avec ses mandibules, le couvre d'un venin mortel, et après l'avoir renversé lui suce la cervelle.

Ce que je viens de raconter du *nau* et de la *pangu* ne me donne pas une conviction entière sur ces animaux; cependant le père San-Germano assure que, pendant son séjour dans le Pégu, un chrétien, se trouvant dans une forêt près de Syriam, fut témoin du combat d'un serpent avec cette araignée.

Parmi les serpents de ce pays, il y a le mocauch, que les Portugais ont appelé capel; il est fort connu et commun dans toute l'Inde. Un autre encore plus dangereux est le *moa-boè* (le céras); il aime à se mettre au soleil dans le milieu des chemins, où il reste sans se mouvoir; ni les hommes qui passent, ni le bruit des charriots ne peuvent le faire sortir de sa léthargie; mais pour peu qu'on le touche, même légèrement, il relève la tête et, se lançant sur l'agresseur, lui darde de son venin qui est mortel; cet animal est vivipare: beaucoup de Barmans assurent que les petits, pour sortir du ventre de leur mère, le percent en différents endroits et déterminent sa mort. Les symptômes que produit son venin chez ceux qui en sont mordus indiquent un épaississement général du sang.

Le serpent le plus remarquable par sa grandeur est celui que les Portugais ont nommé *madera* (c'est le boa); il y en a qui atteignent jusqu'à plus de 5 mètres de longueur; on connaît ses mœurs; il n'a pas de venin; il entortille les animaux et leur broie les os dans ses replis, et après les avoir couvert de sa salive, il les avale tout entiers.

Les Barmans connaissent l'attraction qui porte involontairement les petits animaux vers le serpent quand ils sont sous son regard, et le tremblement que de plus gros éprouvent dans la même circonstance; les partisans du magnétisme peuvent chercher à expliquer ces phénomènes qui ne sont pas un sujet à traiter dans cet ouvrage, et d'ailleurs sont au-dessus de mes connaissances en physique.

Dans tout le royaume, et spécialement dans l'Ava, les habitants mangent de presque toutes les espèces de serpents après leur avoir coupé la tête.

Si, dans le cours du grand fleuve Irrouaddy et de ses principaux embranchements, on ne voit que rarement des crocodiles, il n'en est pas de même dans les nombreux canaux et cours d'eau qui communiquent d'une rivière à l'autre, la quantité qui s'y trouve est prodigieuse: sur leurs bords fangeux,

Digitized by Google

on voit ces animaux étendus au soleil ; au moindre bruit ils s'élancent dans l'eau, où seulement ils sont dangereux.

Les Barmans sont très-friands de la chair et des œufs des tortues de terre et de mer ; près l'embouchure de la branche du fleuve appelée communément rivière d'Ava, qui se jette à la mer non loin du cap Négrais, il y a un banc de sable sur lequel nombre de ces animaux vont déposer leurs œufs ; la quantité en est si grande qu'elle peut approvisionner une partie du royaume : on y en fait la pêche et on en charge, ainsi que de leurs œufs, de grandes barques qui vont les transporter à Bassim, dans les autres ports du Pégu et quelquefois même jusque dans le Bengale. On sale la plus grande partie des œufs pour les conserver.

Comme dans tous les pays chauds, les lézards sont en grand nombre et les espèces variées ; toutes ne sont pas connues, ce serait une étude à faire. Parmi les principales qui ont le caractère le plus distinct, se trouve, en première ligne, le *talagoja*, qui devient très-grand ; les Barmans sont persuadés qu'avec le temps il se transforme en crocodile ; sa chair et ses œufs sont d'une excellente saveur. Le *padat* (l'iguane, je crois) est presque aussi grand ; sa chair aussi est fort bonne et ressemble à celle du poulet. Le caméléon se rencontre à chaque pas, il a la même vertu attractive, à l'égard des petits insectes, que celle que le serpent exerce sur les oiseaux et les petits quadrupèdes ; peut-être n'est-ce qu'une vive aspiration. Le *tauthé* est un autre lézard de la longueur du caméléon, mais plus gros ; son dos est d'un beau noir chagrin ; il se tient ordinairement blotti aux angles des maisons et des piliers qui les soutiennent, et où il fait la chasse des souris et autres petits animaux ; il a une voix forte qu'il fait entendre pendant le jour et la nuit, c'est probablement de son cri *tau-tau* qu'il tire son nom.

Aux coléoptères près, le nombre des insectes est peut-être encore plus prodigieux dans le royaume barman qu'au Brésil. La variété des papillons est infinie. On ne peut se faire une idée de la quantité de mouches, moustiques et cousins qui s'engendre dans les forêts du Pégu pendant le temps des pluies. Des nuages de moustiques assaillent les barques qui naviguent dans les canaux du fleuve, y sucent le sang des voyageurs, auxquels il est de toute impossibilité d'y dormir pendant la nuit, et l'orsqu'il y a nécessité de la passer sur l'eau, il faut agiter de grands éventails et brûler du tabac afin de les faire fuir avec la fumée. Il y a des villages, même assez éloignés du fleuve, où les habitants, non-seulement pendant la nuit, mais aussi dans le jour, sont contraints, pour pouvoir travailler, de se tenir enfermés dans de grandes mousticaires, dans lesquelles ils filent, font leurs tissus, etc.

Les scorpions abondent dans tout le royaume, et il y en a de deux espèces, les uns blanchâtres, lesquels sont les plus mauvais : leur venin peut donner la mort ; les autres sont tout à fait noirs, et dans cette espèce il y en a qui sont gros comme des écrevisses : les piqûres de ces derniers n'occasionnent qu'une simple démangeaison.

Les cent-pieds tourmentent beaucoup les habitants ; ils s'introduisent dans les vêtements, dans les lits, etc., et leur piqûre ou morsure occasionne pen-

Digitized by Google

dant plusieurs heures une cuisson et une douleur insupportables. Les Barmans sont persuadés qu'il y en a d'une longueur de 4 à 5 coudées qui se tiennent dans les grandes forêts du Pégu, et qui en se mouvant font un bruit tel, qu'il s'entend à une distance considérable.

Les Barmans sont friands de diverses espèces d'insectes et spécialement d'une sorte de fourmis rouges, qui, mêlées avec leurs œufs, se mangent frites ou en salade avec le napi; elles ont une saveur acide et piquante que les Européens même ne trouvent pas désagréable au goût. Mais ce qui fait leurs délices, c'est un certain ver, qui ressemble un peu au ver à soie, qui se trouve dans le cœur d'un arbuste: ces vers sont, ainsi qu'en Chine, fort estimés, et tous les mois on en envoie à Ummérapoura pour la table du roi; ils se mangent frits et rôtis; en général, les Européens les trouvent bons.

Un autre insecte qui ressemble à la fourmi et qui comme elle vit en société est remarquable par les dégâts qu'il cause; les Barmans l'appellent *chia*. Sa couleur est blanchâtre, il n'aime pas la lumière et se tient habituellement sous le sol. Quand une de ces fourmillères trouve accès dans une armoire ou un coffre, en fort peu de temps tout le contenu est dévasté et dévoré; pour s'en préserver, on enduit tout le bois des meubles avec le *nasta* (huile de pétrole). Comme les fourmis, au bout d'un certain temps ces insectes acquièrent des ailes, s'élèvent dans les airs et se dispersent.

Dans le Pégu, pendant le temps des pluies, il y a une multitude de sangsues qui se cachent dans les herbes et qui nagent dans l'eau: on ne peut y faire un pas sans en être attaqué, et on ne peut les détacher de la peau qu'en employant du sel ou de la chaux; elles incommodent beaucoup les bœufs, qui aiment beaucoup à se baigner, et leur font de sanglantes blessures.

XXIV. — Monnaie et commerce.

La monnaie en usage chez les Barmans n'est pas frappée; l'or et l'argent informe ou en lingot la remplacent: à l'ordinaire ils pèsent avec des balances la quantité dont ils ont besoin pour acheter les choses d'usage ou pour payer les travaux. Le poids principal, et auquel, pour ainsi dire, tout se rapporte, est appelé *ticale* et équivaut à peu près à 25 grammes. Quelquefois, et en certains endroits, l'or et l'argent sont purs, mais ordinairement ils se trouvent avec de l'alliage, et les Barmans jugent selon la bonté et la pureté du métal si le prix des choses doit monter ou descendre. La monnaie basse, dans les villes d'Ummérapoura, Rangoun et Bassim, est de plomb, lequel métal n'a pas toujours la même valeur, qui croît ou diminue à proportion de son abondance ou de son défaut. Quelquefois un ticale d'argent avec alliage équivaut à 200 de plomb, quelquefois à 1,000 et encore plus. A Rangoun, où le marché de comestibles est bien approvisionné et où il se fait beaucoup de ventes au détail, on met d'un côté dans la balance les petits morceaux de plomb qui servent de monnaie, et de l'autre la chose que l'on achète, et il en est ainsi pour la plupart des objets; mais il en est d'autres, tels que le poisson frais, certains fruits recherchés, etc., dont la valeur est double de celle

Digitized by Google

du plomb; et d'autres denrées que l'on donne au double du poids du métal. Dans les anciennes provinces de Martaban, Tavoy et Merguy, ils avaient adopté pour monnaie courante des médailles d'étain mal frappées, avec l'empreinte d'un coq, qui forme, pour ainsi dire, les armes barmanes.

Le commerce, chez les Barmans, se divise en deux sortes, l'intérieur et l'extérieur. Le premier est celui qu'ils font les uns avec les autres, et le second est entièrement exercé par les étrangers, comme sont les Chinois, les Anglais et les Français, et il se fait plus spécialement dans l'Ava et le bas Pégu. En dehors des grandes villes, le commerce des objets nécessaires à la nourriture et aux vêtements est plutôt un échange qu'un achat ou une vente; les habitants des lieux dans lesquels abonde le riz, le coton, etc., vont échanger ces produits dans d'autres parties du royaume où l'on récolte le gingembre, le tabac, l'indigo, etc. Dans tous les villages de l'Ava, le riz est ordinairement la monnaie avec laquelle on se procure le poisson, les légumes et les autres choses nécessaires à la vie. Les Sciams sont ceux qui plus que les autres font un commerce étendu, parce qu'ils transportent dans toutes les parties du royaume le *lapech*, ce thé grossier dont j'ai eu plusieurs fois l'occasion de parler précédemment et qui se boit dans les funérailles et dans la conclusion des marchés et des procès. A l'égard du commerce extérieur, les Chinois du Yunan descendent par Kanton et par le fleuve Irrouaddy, et avec de grandes barques transportent à Ummérapoura leurs produits, parmi lesquels sont spécialement des soieries travaillées, du papier, du thé, diverses sortes de fruits et autres bagatelles; ces barques s'en retournent chargées de coton, de soie écrue, de sel, de plumes d'oiseaux, de *céroni*, lequel, comme il a été dit ailleurs, est un vernis noir que les Barmans extraient d'un arbre, et qui, étant préparé et purifié par les Chinois, forme ce vernis laque que nous admirons tant en Europe.

Les grands entrepôts que l'Angleterre a placés sur tous les points de l'Inde et dans les mers de la Chine lui ont tout à fait assuré, l'on peut s'exprimer ainsi, le monopole du commerce dans cette partie de l'Orient, et il est très-difficile aux marchands français, malgré tous les traités possibles, *même les plus récents*, de tenter la concurrence. En effet, les grands vaisseaux anglais portent les produits britanniques, qui sont, en général, de bonne qualité, même pour les objets les plus communs et dont l'usage est le plus général, dans leurs grands établissements de Bombay, Madras, Calcutta, Singapour et dans les points de la Chine où flotte depuis peu leur pavillon; de tous ces lieux le commerce d'escale ou de cabotage s'établit avec des navires, n'importe sous quel pavillon, qui sont armés avec des équipages arabes, lascars, malais et chinois, dont la nourriture coûte fort peu de chose et qui n'ont qu'un très-faible salaire; les grands dépôts n'expédient dans tous les pays indiens qu'à coup sûr; les spéculations ne sont pas aussi hasardeuses que celles de nos négociants, qui, apportant directement d'Europe, trouvent souvent, en arrivant à leur destination, les marchés encombrés des marchandises sur lesquelles ils comptaient le plus pour faire des bénéfices: les produits français qui sont déposés à Bourbon

Digitized by Google

n'en sortent qu'à haut prix, et en général ce sont des objets de rebut de toutes nos manufactures. Notre commerce se fait sur une trop petite échelle; nos négociants travaillent plutôt pour eux que pour une raison de commerce qui doit vivre comme une dynastie; on s'empresse de faire des bénéfices, n'importe souvent à quel prix, pour revenir jouir en Europe, et il semble que chacun se dit cet adage : *après moi le déluge*. Aussi, le commerce français ne jouit-il pas à l'étranger de toute la considération possible; il faut bien le dire et que chacun le sache : en vain le gouvernement fera-t-il les plus grands efforts, si les marchands ne veulent pas entrer dans une autre voie, ces efforts seront inutiles. Il y aurait beaucoup de réflexions sinistres à faire sur notre commerce dans les Indes, et sur les nombreux obstacles qui, dans l'état actuel de l'Europe, empêchent d'établir une lutte sérieuse avec celui de nos voisins insulaires.

De tous les pays de l'Inde, l'empire barman est le plus indépendant de l'influence de la compagnie anglaise de Calcutta : le roi actuel sait par expérience que c'est une voisine dangereuse; il réduit autant qu'il le peut ses relations commerciales avec les Anglais, c'est-à-dire aux objets qui sont devenus indispensables par suite du luxe et du contact avec les Européens. Il est aussi certain qu'évident que, si les marchands d'une autre puissance que celle britannique voulaient tenter des spéculations dans ce pays avec leurs produits, le roi leur accorderait des diminutions de droits, des licences, etc., pour l'exportation.

Toutes les marchandises qui vont dans le royaume barman, soit qu'elles y soient apportées par des navires arabes, indiens ou chinois, sont toutes provenances anglaises prises dans les grands dépôts de l'Inde. Quatre maisons anglaises et deux ou trois arméniennes exploitent ce vaste pays; elles sont établies à Ummérapoura, Rangoun et Bassim; tout le reste du commerce se fait par des Arabes, des Chinois et quelques chrétiens de race portugaise.

Comme de tous les pays de l'Inde c'est, selon mon avis, celui où l'on pourrait tenter avec le plus de chances de succès une lutte sérieuse contre l'industrie anglaise, je pense qu'une société française qui établirait une maison à Ummérapoura avec succursale à Rangoun, qui n'enverrait que de bons et excellents produits à un prix modéré, dût-elle dans les commencements ne retirer que de légers bénéfices et attendre du temps de plus grands, aurait de belles chances; la supériorité, ou au moins l'égalité de nos marchandises, serait bientôt reconnue et l'établissement deviendrait prospère. Il faudrait un agent sûr et non un aventurier, qu'il fût encore jeune, afin qu'il pût apprendre la langue du pays, qu'il sût préalablement l'anglais et encore mieux un peu de portugais, ou bien un des idiomes qui se parlent dans les Indes; il le faudrait avec une famille, car c'est le seul moyen d'avoir de la consistance dans ce pays, et il ne serait pas longtemps sans avoir de l'influence, même à la cour; il serait utile que lui et son commettant à Rangoun fussent salariés et que leur position, dès le principe, ne fût pas précaire, et cela coûterait peu, car la vie et le logement sont à très-bon

Digitized by Google

marché dans tout le royaume, ainsi que l'on en peut juger par tout ce qui précède.

La bonté des ports du Pégu et les excellentes productions du royaume des Barmans y attirent un assez grand nombre de navires, moins cependant que dans le siècle dernier; ils y viennent non-seulement de toutes les parties de l'Inde, mais encore de la Chine et de l'Arabie. La rivière de Rangoun, dont l'embouchure est la même que celle de Syriam, offre aux plus grands vaisseaux un port sûr et d'un accès facile et garanti de tous les vents. La rivière de Bassim offre une entrée encore plus commode, et les vaisseaux en peuvent sortir en tous les temps, ce qui n'est pas toujours possible dans celle de Rangoun à cause des vents du sud-ouest. Le troisième grand embranchement de l'Irrouaddy, également placé sur la côte du bas Pégu, est peut-être le plus considérable; son embouchure est à 45 milles à l'est de celle qui conduit à Rangoun; les courants de flux et de reflux sur cette partie du rivage courent avec une rapidité étonnante; les bancs de sable y sont dangereux, et un épouvantable *mascaret* ne permet l'entrée de la rivière qu'à de petits navires.

Il y a plusieurs ports sur la côte du Pégu et même dans l'embouchure de quelques bras de l'Irrouaddy que nous connaissons à peine. Rangoun est le plus fréquenté, parce que c'est une des villes les plus peuplées du royaume et la résidence d'un gouverneur de haut rang ou vice-roi; autrefois il avait sous sa dépendance trente-deux villes ou grands villages; mais aujourd'hui il n'administre plus que la ville seule; car le roi ne veut pas avoir un chef trop puissant dans le voisinage des possessions anglaises du Martaban et qui puisse être accessible à la séduction: aussi il le change fort souvent. Ce port est aussi très-fréquenté à cause de ses communications continuelles et faciles avec la capitale et les principaux endroits où se réunissent les productions qui forment l'objet du commerce: aussi les marchands étrangers et ceux indigènes y accourent-ils. Bassim, jusqu'en 1790, jouissait presque des mêmes avantages; mais cette ville ayant été donnée à *manger* à un des fils du roi Badonsachen, les mandarins qu'il chargea de gouverner en son nom commirent un si grand nombre de vexations et d'injustices envers les marchands, qu'ils n'osèrent plus en approcher. Depuis cette époque, ce port, qui est sur la branche de l'Irrouaddy appelée communément rivière d'Ava, et à huit lieues de l'île Négrais, qui se trouve à l'embouchure, a repris un peu d'importance sous l'influence du schiabandar, qui est un Arménien nommé Joseph *Arraton*, et qui professe le culte catholique romain; le roi l'aime beaucoup et lui donne des licences annuelles au moyen desquelles, avec huit grands navires dont il est possesseur, il exporte des grains dans quelques parties des Indes.

Les navires qui vont de la Chine, de la côte de Malaca et du Ténassérim au Pégu, sont pour la plupart anglais et portent des chargements d'arec (fruit si recherché par les Barmans pour mélanger dans la mastication du bétel) et de certains produits chinois, comme le nankin, la porcelaine commune, le thé, etc. Les choses qui se vendent assez bien, et

Digitized by Google

qui apportent quelquefois beaucoup de bénéfices aux spéculateurs, sont le sucre, les mousselines du Bengale, les toiles de Madras, et spécialement les mouchoirs blancs et de couleur dont les Barmans s'entourent la tête et dont la consommation est prodigieuse puisqu'ils n'ont pas l'habitude de les laver. Les velours de couleur pour les vêtements d'étiquette et d'apparat y sont très-recherchés, ainsi que les alépines; il en est de même des étoffes imprimées à couleurs vives.

Autrefois, on ne le sait ou l'on s'en souvient à peine, les vaisseaux de commerce français fréquentaient un peu ce pays; d'abord Syriam, et plus tard Rangoun. Ils y apportaient de l'Ile de France divers articles dont ils retiraient un grand bénéfice, tels que des miroirs, des fusils, des quincailleries, et surtout des objets en cuivre, métal dont les Barmans font un grand usage, et qui ne se trouve pas dans le royaume; ils portaient pareillement des étoffes de laine de diverses couleurs, dont ils trouvaient un grand débit. Les habitants s'en servent comme couvertures pour la nuit, ou les portent sur leurs épaules en guise de manteau. Aujourd'hui, les Anglais seuls font ce commerce. Parmi les objets principaux que l'on transporte au Pégu, on peut aussi ranger les noix de cocos, qui sont très-recherchées et dont les Barmans sont friands; les navires en se rendant à cette destination en prennent souvent des chargements entiers aux îles *Andaman* et plus spécialement à celles *Nicobar;* l'on transporte d'Europe des drogues aromatiques, des raisins secs, des amandes; les Arabes y apportent du café, des dattes, etc.

Les navires qui vont au port de Rangoun ne peuvent remonter la rivière sans y avoir préalablement envoyé prendre un pratique du fleuve; ils mouillent en dehors de l'embouchure, le capitaine ou un de ses officiers se rend à la ville, qui en est éloignée de huit lieues, va de suite au *rondal*, et fait sa déclaration; tout ce qui pourrait par la suite se trouver à bord en surplus est considéré comme contrebande. Le navire, arrivé devant Rangoun, doit être désarmé; les canons, les fusils, les autres armes et les munitions qu'il peut avoir à bord, sont transportés à terre; il n'y a que fort peu de temps qu'on ne force pas d'y faire porter aussi le gouvernail. Le premier soin du capitaine est de faire un cadeau pour le roi, et d'en donner un moins considérable au gouverneur; il doit être muni de beaucoup de petits objets de la valeur d'une roupie environ (2 fr. 50 c.), tels que mouchoirs pour mettre à la tête, et en donner en présent pour lever les entraves qu'il trouve sur son chemin, et conséquemment il en rencontre fréquemment. Le droit que paye les marchandises est de 12 pour 100, dont 10 pour le roi, et les 2 autres partagés entre tous les mandarins de Rangoun; comme les marchandises pourraient être portées par les employés à un taux plus élevé que la valeur réelle, les négociants anglais ont pour usage de payer les droits en nature.

Les navires qui retournent en Chine et dans les îles de la Malaisie prennent des chargements de gomme laque, de caccio ou catéchu, et de ventricules de poissons. Les Chinois employent la laque et le catéchu pour les teintures, et les ventricules pour faire de la colle.

Digitized by Google

Les principales denrées qui s'extrayent pour l'occident, c'est-à-dire pour le Bengale et la côte de Coromandel, sont les huiles de bois, de pétrole, et par dessus tout le bois de tech, qui est supérieur à celui de tous les autres pays; le prix en est très-modéré, n'importe quel que soit le nombre des navires qui en prennent chargement, mais comme la plupart des belles pièces sont équarries à la hache et font un grand encombrement, que les planches sont sciées à la main, beaucoup de navires préfèrent aujourd'hui prendre les bois à *Moulmain*, principale colonie anglaise dans le Martaban, parce que l'équarissage et le débit se faisant avec des machines ou mécaniques, les chargements se trouvent plus de choix et mieux assortis; mais l'entrée dangereuse du *Sanluen* porte encore beaucoup d'Anglais même à préférer Rangoun pour prendre les bois de construction.

A Rangoun, comme à Moulmain, il y a des constructeurs européens qui, vu l'abondance des matériaux et le bas prix de la main-d'œuvre, y construisent des navires pour divers négociants étrangers. Comme il est défendu de sortir de l'argent du royaume, des visites fréquentes et scrupuleuses sont faites à bord des navires, et comme ils seraient confisqués à la moindre contravention, il en résulte qu'ils ne quittent pas ce port sans prendre des bois ou tout autre chargement permis. Parmi ceux-là sont le sézame et les grains qui servent à la nourriture des animaux; l'exportation des chevaux est aussi permise, mais il faut une permission spéciale du gouvernement. Quant au riz, qui est si abondant, au froment, qui le serait autant si on se livrait à sa culture, l'exportation en est sévèrement défendue, cependant le roi accorde quelques licences; si les Français commerçaient dans ce pays, ils en obtiendraient sans aucun doute. Le schiabandar de Bassim, qui est armateur, ainsi qu'il a été dit, est à peu près le seul qui dans ce moment jouisse de cette faveur, et il fait de grands bénéfices.

F. Leconte.

VOYAGE A MADAGASCAR

ET AUX ILES COMMORES.

(Deuxième article.)

Départ du Fort Dauphin. — Baie de Bally. — Antalotches. — Mœurs de ces mahométans. — Les trois grands chefs des Sacalaves indépendants. — Entrevue avec le roi Babouki. — Serment du sang. — Coumanga, arbre à poison. — Mœurs et costume des Sacalaves.

Voyant que tout ce que j'avais employé pour communiquer avec le gouverneur du Fort Dauphin n'aboutissait à d'autres résultats que de nous

Digitized by Google

retenir jusqu'au retour du courrier expédié à la reine Ranavalo-Manjaka, ayant de plus des raisons pour craindre une trahison, qui aurait pu causer non-seulement la perte de mon navire, mais encore compromettre notre existence à tous (nos marins, ainsi que les officiers, avaient été prévenus, à plusieurs reprises, qu'une trame infernale avait été ourdie contre nous, et que ce plan ne sortait pas de la tête des Hovas..., qui auraient bien désiré à la vérité l'exécuter dans le but de se rendre maîtres d'une riche cargaison, d'une grande quantité d'armes et de munitions de guerre, mais que la crainte seule de la désapprobation de la reine retenait), je me décidai à quitter le Fort Dauphin aussitôt que les vents nous permettraient de sortir de la rade; enfin le 20 août, vers les six heures du matin, le capitaine, à qui j'avais donné l'ordre de départ, jugeant qu'il pouvait se mettre sous voiles, fit lever l'ancre.

Nous eûmes un moment bien critique à passer; au pied du fort se trouvent des rescifs, et sans l'admirable promptitude de la manœuvre, nous aurions échoué. Aussitôt le danger passé je fis saluer de six coups de canon le fort, qui nous rendit aussitôt le salut.

Dès la veille je m'étais rendu à bord, en faisant prévenir le gouverneur du fort de ma résolution de partir, pensant que peut-être il se déciderait à communiquer avec moi, en me voyant bien résolu à quitter le Fort Dauphin; il paraît que les ordres de la reine étaient trop précis pour qu'il ait osé les enfreindre, seulement je n'ai pu me rendre compte pour quelle raison il avait fait venir autant de troupes sans but apparent, car nous vîmes le fort encombré de soldats hovas, et leurs chefs réunis dans le pavillon destiné aux *kabaars*, réunions qui ont toujours lieu lorsqu'il s'agit de quelques questions à débattre.

Comme nous avions abandonné notre plan d'explorer la côte de l'est, nous doublâmes le cap Sainte-Marie, et nous nous dirigeâmes vers la baie de Bally, pays d'Ambongo, chez les Sacalaves indépendants, où nous arrivâmes après une traversée de neuf jours.

La baie de Bally, ou baie Bayonna, est habitée par des Arabes mahométans nommés *Antalotches;* quoique établis depuis longtemps dans le pays, on peut les considérer comme une tribu nomade. Ils ont des navires avec lesquels ils exploitent toute la côte occidentale de Madagascar, et même la côte orientale d'Afrique jusqu'à Zanzibar. Ces navires sont toujours à l'ancre et prêts à mettre sous voiles; leur argent, ainsi que tout ce qu'ils ont de précieux, ne vient jamais à terre. Comme leurs femmes ne les suivent jamais en voyage, ils en prennent partout où ils séjournent. J'en ai connu un à la baie de Bally, nommé Ambise, qui en avait dix en divers endroits, depuis Zanzibar jusqu'à Madagascar. En partant pour un voyage plus ou moins long, ils leur laissent de quoi attendre leur retour. Ils ont adopté la manière de vivre des Malgaches, en conservant toutefois les pratiques religieuses de leur pays. Ils n'ont point de mosquées à Madagascar, mais aussitôt qu'ils séjournent quelque temps dans un endroit, ils établissent une espèce de hangar, où ils se rendent plusieurs fois par jour pour faire leurs

Digitized by Google

prières. Ces hangars sont toujours placés de manière que les étrangers et les Malgaches puissent voir chaque fois qu'ils s'y rendent; ils affectent la plus grande dévotion, espérant sans doute paraître honnêtes aux yeux des blancs et en imposer aux Malgaches. Le chef de la tribu est le dépositaire du Coran.

Les Antalotches sont, à Madagascar, ce que sont les juifs en Pologne; de plus, il est impossible d'acheter ou de vendre, ni même d'arriver auprès des grands chefs malgaches, sans être préalablement d'accord avec eux. Ils sont les intermédiaires entre les blancs et les Malgaches, et, dans toutes les transactions commerciales, ils trompent les deux partis. Comme les Malgaches n'ont aucune idée du commerce, ni de la valeur des marchandises, ils ne peuvent se passer des Antalotches.

Les Sacalaves indépendants ont trois grands chefs, nommés Rabouki, Siambal et Tassicandrou. Ce dernier, quoique d'un âge avancé, est celui qui est le plus considéré comme homme de guerre; il a toujours 2,000 hommes sous les armes. Siambal, plus jeune que les deux autres, tombe souvent à l'improviste sur les Hovas, qui, de leur côté, font de même chez les Sacalaves, tuent, pillent, et emmènent les prisonniers comme esclaves. Toutes ces attaques ne servent qu'à s'entre-tuer, sans amener d'autre résultat que de ruiner mutuellement leur pays.

Les Hovas, fiers de singer la civilisation européenne (quoique leur civilisation ne s'étende guère au delà de notre costume et de l'écriture, les caractères étant les mêmes qu'en Europe), veulent seuls être les maîtres sur toute l'île, y établir le régime de la terreur, qui, loin de donner le bien-être et la civilisation, ne sert qu'à dépeupler et porter la misère à son plus haut période; mais que leur font les souffrances des Sacalaves, de ces peaux noires, pourvu que ceux-ci leur donnent leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux; qu'ils soient esclaves soumis, c'est tout ce qu'ils demandent. Pour y parvenir, ils font disparaître, lorsqu'ils le peuvent, les princes et toutes les grandes familles sacalaves, et abrutissent la nation par le despotisme. Aujourd'hui, ils sont en grande partie maîtres de toute l'île de Madagascar; les trois grands chefs sacalaves qui défendent encore l'indépendance de la patrie sont âgés, ils se jalousent mutuellement; l'union n'existe jusqu'à présent que contre l'ennemi commun. Tassicandrou serait le seul en état de réunir les trois tribus indépendantes en corps de nation; les tribus soumises aux Hovas, qui ne supportent leur joug que faute de point d'appui, se joindraient à lui au premier triomphe, mais l'affection des Sacalaves pour le chef de leur tribu y mettra toujours obstacle.

Les Sacalaves indépendants sont encore de vrais sauvages; il leur faudra bien du temps pour sentir le besoin d'une civilisation. Ils n'éprouvent aucun besoin, et pourvu que les Américains ou les Européens leur apportent de temps en temps des fusils (modèle anglais), de la grosse poudre, un peu de toile écrue ou bleue; comme luxe, quelques grains de verroterie de Venise pour colliers, et des liqueurs fortes, c'est tout ce qu'ils désirent. Chez eux, il n'existe point de propriétaires, celui qui sème un terrain est aussi

Digitized by Google

le propriétaire de la récolte pour l'année. Leurs rivières sont abondamment pourvues de poissons, les forêts de gibier de toutes espèces, tels que le faisan, la pintade, la perdrix, la caille, le canard sauvage, les sarcelles de plusieurs espèces, le ramier vert, des pigeons, des perroquets noirs, et une espèce de chauve-souris, d'une grosseur démesurée, et qui offre une nourriture délicate. Mais outre la grande quantité de gibier qui se trouve dans ces forêts, on y voit plusieurs espèces de petits oiseaux, à plumage brillant, dont je n'ai pu savoir le nom. La veuve de Madagascar est très-commune à la baie de Bally, elle est plus grosse que le chardonneret, son corps est noir, elle a le ventre orangé, et perd, à la fin de l'hivernage, les plumes qui pendent de sa tête comme un voile.

En arrivant en rade de la baie de Bally, notre premier soin fut d'aller reconnaître les lieux. A la droite de la baie nous aperçûmes deux villages qui ne nous parurent pas habités, et comme nous nous trouvions à environ cinq milles de distance du fond de la baie, où nous savions que se trouvait la rivière, nous attendîmes toute la journée afin de donner le temps aux naturels de venir avec leurs pirogues nous porter des fruits et des volailles, selon l'habitude des sauvages, et prendre des renseignements sur le pays. Nous ne fûmes pas trompés dans notre attente. Vers les quatre heures de l'après-midi, nous vîmes au loin, arrivant vers nous et venant du fond de la baie, une pirogue à balancier; lorsqu'elle fut près nous, nous aperçûmes qu'elle était montée par un Arabe en turban et deux esclaves noirs: ils nous apportaient des bananes, des pistaches et des *jammes*, espèce de pommes de terre douces. Après plusieurs signes et quelques paroles échangées, nous les fîmes monter à bord. L'Arabe savait quelques mots français et anglais, et nous apprit qu'à l'entrée de la rivière se trouvait le village des Antalotches, ainsi qu'un village de Sacalaves; que le pays appartenait au roi Rabouki. Il nous dit aussi que les Hovas étaient venus une quinzaine de jours auparavant les attaquer; que pour cette raison ils avaient abandonné leurs villages pour se réfugier au fond de la baie, où les Hovas ne pouvaient les atteindre, parce qu'ils n'ont ni barques ni pirogues, et qu'après un combat avec les troupes de Rabouki, les Hovas s'étaient retirés, craignant l'arrivée de Tassicandrou, lequel avait sa résidence à six lieues de l'autre côté de la baie. Je lui dis que nous irions le lendemain matin à terre, causer avec le chef des Antalotches et acheter un bœuf dont nous avions besoin pour l'équipage.

Le lendemain, 30 août, je quittai le navire avec mon canot, accompagné d'un officier et de six matelots armés chacun d'un fusil et de deux pistolets à la ceinture; après avoir ramé pendant environ une heure, nous arrivâmes à terre et nous nous rendîmes vers l'endroit désigné par l'Arabe qui était venu la veille à bord. Nous aperçûmes bientôt le village des Antalotches, situé à l'entrée de la rivière; je devrais plutôt dire le camp, car ce n'était qu'un groupe de mauvaises cases faites avec des feuilles de ravinala (arbre du voyageur). Cet arbre est employé par les habitants de Madagascar pour la construction de leurs cases; son bois sert à former la charpente, et

Digitized by Google

ses feuilles forment les parois extérieures, les cloisons et le toit, ce qui fait de très-jolies cases très-fraîches et très-gaies, surtout lorsque les villages sont entourés d'arbres; mais ici ce n'étaient que des cases provisoires faites à la hâte, d'une forme ronde et découvertes d'en haut.

A notre arrivée, nous fûmes bientôt entourés d'Arabes et de Sacalaves armés de sabres, de fusils et de sagaies, mais ayant tous l'air pacifique. A travers les feuillages de ces cases, je crus voir une quantité de singes, et je m'étonnais de leur tranquillité au milieu de cette population; mais après les avoir examinés attentivement, mon étonnement augmenta, tout en changeant d'objet : ces figures repoussantes et grimaçantes étaient des femmes, des jeunes filles, dont la peau noire, les traits épatés avaient causé mon erreur. Leurs ornements et la manière dont elles les disposent ne sont pas faits pour dissimuler leur laideur; elles avaient toutes une narine percée dans laquelle était passé un morceau de bois; tout le bord de l'oreille était criblé de trous où étaient fixées des plumes plus longues que le doigt, j'en ai compté jusqu'à huit à une seule oreille; quelques grains de verroterie de Venise autour du cou complétaient la richesse de leur parure. Tout cela était affreux à voir pour un Européen, habitué surtout à admirer les Parisiennes, dont la grâce est le type de la grâce féminine.

Du reste, ce camp avait un coup d'œil sauvage et pittoresque; les cases étaient disséminées et placées avec goût entre de gros arbres qui les ombrageaient; la rivière en baignait le pied, répandait partout la fraîcheur, faisait mille détours, serpentait en s'enfonçant dans un beau vallon d'une verdure riche et belle comme on n'en voit que dans ces régions.

Le chef du village sacalave vint nous rendre visite. Il avait sur sa tête un chapeau de feutre gris, un *simbou* autour du corps, et un fusil à la main: c'était tout son costume. Après nous avoir salués, il s'assit à mes côtés. Je lui offris un cigare et un verre de genièvre. Le cigare n'avait pas l'air d'être de son goût, mais en revanche il me demanda un second verre, tout en ayant fait la grimace pour le premier. Comme le chef des Antalotches tardait à venir et que j'avais quitté le navire sans avoir déjeuné, je commençai à sentir le besoin de prendre quelque chose, surtout en voyant les naturels qui avaient embroché une vingtaine de petits poissons à un bâton, qu'ils faisaient griller devant un grand feu. J'en demandai. Je vis sortir aussitôt d'entre les feuillages les Vénus que j'avais entrevues un moment auparavant: l'une m'apporta du riz dans un grand plat de terre; une autre, une douzaine de petits poissons grillés non vidés, car les naturels disent qu'en ne vidant pas le poisson il est plus délicat; enfin toutes les belles du camp, voulant sans doute me voir de plus près, apportèrent toutes quelque chose afin que rien ne manquât au déjeuner du blanc. Je crois qu'une arrière-pensée contribuait à leurs prévenances; c'était d'obtenir un petit cadeau: ainsi l'une portait un vase avec de l'eau, une autre quelque bananes, jusqu'au tambour qui sert pour déployer leurs grâces en dansant, et qui m'était donné comme chaise. Mais je préférai m'asseoir à la hauteur de ma table, c'est-à-dire par terre, et laisser le tambour aux belles en les priant de me faire apprécier

Digitized by Google

leurs talents. Je fis en même temps briller à leurs yeux quelques grains de verroterie de Venise, ce qui fut un véritable talisman. Elles surpassèrent mes désirs, car j'aurais à l'instant même donné volontiers le double pour faire cesser la musique qui m'étourdissait, et commençait à me donner un véritable mal de tête. Je n'eus même pas le courage d'admirer assez les contorsions de reins qu'elles employaient et qui redoublaient leur laideur. Mes marins étaient assis en rond à quelques pas de distance, et comme ils avaient pris du biscuit, du lard et du genièvre, ils avaient de quoi déjeuner. Je voulus envoyer la musique près d'eux; mais comme les grains de verroterie de Venise étaient en ma possession, je ne pus parvenir à me débarrasser des danseuses, et je dus supporter cette horrible musique plus longtemps que je ne l'eusse voulu. Il me vint tout à coup à l'idée de leur donner les grains de verroterie, espérant que cela ferait cesser ce bruit infernal; et cela me réussit. Des cris de joie, des disputes succèdent à la danse pour le partage des ornements. Enfin, je profitai de cette circonstance pour m'esquiver; j'allai faire un tour pour examiner les environs et prendre connaissance des lieux.

Quelque temps après, le chef des Antalotches arriva. Je lui dis que nous étions venus pour acheter un bœuf, et que nous désirions qu'il nous fît donner un guide pour nous conduire chez Rabouki. Il me répondit que nous ne pouvions pas nous présenter chez le prince sans qu'il fût prévenu de notre arrivée; qu'il allait y envoyer quelqu'un, et que le lendemain il nous rendrait la réponse (il était facile de comprendre que c'était un prétexte pour ne pas nous laisser communiquer avec le prince Rabouki sans employer l'intervention des Antalotches, qui ne permettent jamais aux Européens de se passer d'eux près des chefs sacalaves); que pour le bœuf, il ne pouvait pas nous le livrer avant le jour suivant, les troupeaux ayant été envoyés dans les montagnes lors de la dernière attaque des Hovas et s'y trouvant encore. Je lui dis qu'alors je reviendrais le lendemain matin.

Je pris congé de mes aimables hôtes et hôtesses pour retourner à bord, et me rendre de là aux deux villages qui se trouvaient à la droite de la baie, et qui nous avaient paru non habités. En arrivant au rivage, j'achetai à des pêcheurs, pour des grains de verroterie, une quantité de poissons que je fis mettre dans mon canot. Nous tirâmes quelques petits oiseaux aquatiques d'une beauté remarquable par l'éclat de leur plumage.

Après avoir passé quelques heures à bord, je me décidai à visiter les deux villages dont j'ai parlé; je partis avec mon canot, ayant quatre marins avec moi, et me dirigeai sur le village qui se trouvait le plus à proximité. Il contenait environ une cinquantaine de cases et était entouré d'arbres magnifiques; j'y remarquai un parc et un abattoir : une grande quantité de cornes de bœufs s'y trouvaient encore. Cet établissement avait servi sans doute à quelque Européen qui avait séjourné en cet endroit pour faire des salaisons.

Toutes les cases que nous visitâmes étaient vides; à l'une des extrémités du village, se trouvait un petit bois : là, comme dans toutes les forêts de Madagascar, était rassemblée une grande variété de très-beaux arbres, des

Digitized by Google

palmiers de toutes espèces, des bois de teinture, des ébéniers, des bambous d'une énorme grosseur.

Comme notre visite n'avait produit aucun résultat, j'allais quitter ce village pour me rendre à l'autre, situé à vingt minutes de là, lorsqu'un marin accourut me dire qu'il avait aperçu, devant une petite case, un Sacalave accroupi sur le sable : je m'y fis conduire. Lorsque j'arrivai près de l'habitant de la case, je lui demandai pourquoi ce village était abandonné ; il me répondit que ses compatriotes avaient eu peur des Hovas, mais que lui n'avait pas voulu partir, que déjà quelques-uns étaient revenus, qu'ils étaient pour le moment dans les champs, et que lui était resté pour apprêter à manger à sa femme. Je lui demandai ensuite s'il connaissait la route pour se rendre chez Rabouki, et comme il me répondit *oui*, je lui promis un *karam* (1) s'il voulait m'y conduire. Nous convînmes de deux brasses de toile écrue, et aussitôt je fis chercher, par un de mes marins, une pièce que j'avais eu soin de prendre avec moi dans mon canot. Le Sacalave tendit ses bras, et, pour agrandir la mesure de quelques pouces, il les allongeait en les jetant le plus en arrière qu'il pouvait. Lorsqu'il eut sa toile, il me demanda si je voulais acheter des œufs, et sur ma réponse affirmative, il gratta avec ses ongles dans le sable et en tira dix-huit ; nous nous accordâmes pour quelques grains de verroterie. Il me demanda ensuite si je voulais des poules, et comme je lui disais *oui*, il disparut aussitôt. Je crus qu'il ne reviendrait plus, car son absence se prolongeait ; je regrettais déjà de l'avoir laissé partir, lorsque je le vis arriver ayant six poules à la main. Nous nous accordâmes comme pour les œufs. Il entra ensuite dans sa case pour y cacher ses deux brasses de toile et ses grains de verroterie, et vint avec nous dans le canot. Environ une demi-heure après, il me dit que nous ne pourrions pas arriver au village de Rabouki avec notre canot, parce qu'il n'y avait pas assez d'eau dans la rivière, et que nous devrions nous décider, si nous voulions y aller par la rivière, à abandonner le canot pour le reprendre au retour, et marcher de temps en temps dans la boue jusqu'aux genoux pour arriver chez Rabouki, ce qui ne me plaisait pas extrêmement : «Mais, me dit-il, si vous voulez «attendre jusqu'à demain, car la journée est trop avancée, je vous y con«duirai par la bonne route.» Je répondis que j'attendrais, que j'allais le conduire à bord, où il passerait la nuit, et que le lendemain nous partirions de bon matin pour aller chez Rabouki.

En arrivant à bord, la table était mise : le Sacalave vint s'accroupir dans un coin de ma chambre et me vit dîner ; il était en admiration de tout ce que le maître d'hôtel m'apportait, ainsi que de la lampe surmontée d'un globe en

(1) Le *karam* est le salaire que l'on donne soit aux maremites, soit à toute autre personne, qu'un étranger engage. On en distingue de deux espèces : le karam ordinaire, que l'on donne pour une journée de travail ou tout autre service que l'on demande aux naturels, et le grand karam, que l'on désigne alors sous le nom de *karamou*, lorsque l'engagement est pour un mois ou une lune. Le karam simple est de deux brasses de toile bleue ou écrue, le karamou de cinq brasses. J'ai essayé de payer le karam en verroterie, mais cela ne m'a pas réussi, j'ai toujours dû payer en toile.

Digitized by Google

cristal; un tableau à horloge qui pendait dans ma chambre sonna, le Sacalave parut pétrifié d'étonnement. J'avais un piano; je fis prier le médecin qui en touchait de venir jouer quelque chose, voulant voir l'effet que produirait la musique sur le Sacalave. Le médecin entra, s'assit au piano et joua un morceau de *Robin des bois*. Le Sacalave, dès ce moment, ne bougea plus, c'est à peine s'il respirait; il ressemblait à une statue de bronze, et lorsque le médecin eut fini il s'écria: «Que sont nos rois à côté des blancs, «oh! que tout cela est beau!» Aucun mot ne peut exprimer son exaltation, son admiration. Je lui fis servir du riz et un poulet rôti: il dévora le tout, détacha ensuite son *seidik*, s'en entortilla la tête et le corps, et se disposa à se coucher dans ma chambre. Mais, comme les Sacalaves ont toujours de la société avec eux, je ne tenais pas à l'avoir si près de moi; je le fis monter sur le pont, persuadé qu'il dormirait aussi bien là que dans ma chambre. Nos marins lui donnèrent quelques sacs de toile avec lesquels il s'arrangea parfaitement, car le lendemain matin il fallut le secouer fort longtemps pour l'éveiller.

Vers les six heures, nous quittâmes le navire pour nous rendre chez le prince. Comme il fallait passer par le village des Antalotches, je profitai de cette occasion pour m'informer auprès du chef s'il avait une réponse de Rabouki: j'appris que ce prince arriverait le surlendemain. Comme je ne voulais pas avoir l'air de me méfier des Antalotches, je résolus d'attendre; d'autant plus que j'entendais qu'ils témoignaient leur mécontentement au Sacalave qui m'avait accompagné, de ce qu'il avait voulu me conduire chez le prince. Il se fâcha aussi et prit fortement notre parti, car je crus pour un instant qu'ils allaient en venir aux mains; je remarquai surtout le changement qui s'opéra dans mon Sacalave: pendant qu'il était avec moi, il avait eu un air calme et même endormi; il quitta cet air d'insouciance et devint tout à coup un véritable sauvage, ses yeux brillèrent, sa poitrine s'enfla, il brandissait sa sagaie dans ses mains et était prêt à en frapper le chef des Antalotches. J'eus toutes les peines du monde à le calmer et lui dis que j'attendrais l'arrivée du prince, que s'il voulait je le garderais près de moi comme maremite tout le temps que je resterais dans son pays. Il me demanda la permission d'aller voir sa femme au village sacalave: «Je croyais «que ta femme se trouvait au village où je t'ai rencontré.» Il me répondit qu'il était *manpiras* (homme qui a plusieurs femmes). Au bout de deux heures il revint et me dit: «Je vais rester quelques jours avec ma femme «et ne veux pas, étant riche, être maremite. J'ai un seidik, des colliers pour «moi et mes femmes; je ne désire plus rien et veux maintenant me repo«ser.» Je savais déjà que les Sacalaves étaient fort insouciants et surtout très-paresseux, mais il ne me serait jamais venu à l'idée qu'un homme, même un sauvage, eût pu se croire riche avec si peu de chose.

Le chef des Antalotches me dit qu'il ne pouvait me livrer de bœuf avant l'arrivée du roi Rabouki, qu'alors seulement il lui serait permis de m'en vendre; il me prévint aussi qu'ils allaient quitter cet endroit pour reprendre possession du village qui se trouvait de l'autre côté de la baie, afin de pouvoir recevoir le roi d'une manière convenable. Ils chargèrent tout ce

Digitized by Google

qu'ils possédaient sur huit navires qui leur appartenaient, et allèrent, ce jour-là même, s'installer dans leur nouvelle demeure.

Le lendemain, en allant les voir, je me choisis une case pour y avoir un pied-à-terre. En retournant à bord, le chef et trois des principaux Antalotches vinrent avec moi ; là, nous convînmes des prix pour notre commerce d'échange. Ils restèrent une grande partie de la journée ; mais, comme c'était le mois de ramazan, ils ne voulurent rien accepter de ce que je leur offris. Nous retournâmes ensemble à terre, et j'y couchai afin de m'y trouver à l'arrivée du prince.

Vers les huit heures du matin, une colonne d'environ 100 hommes arriva, suivie quelques heures après par l'*ombiache* (devin), accompagné d'une cinquantaine de Sacalaves tous armés de fusils. Vers les quatres heures, je vis un grand attroupement qui m'annonça l'approche de Rabouki ; il était facile de le reconnaître au milieu de la foule. Il avait une robe de chambre de drap rouge, un bonnet de la même étoffe, d'une forme élevée, ayant une sorte de queue retombante ; trois rangées de perles en fer-blanc garnissaient le devant du bonnet. Le prince s'appuyait sur deux femmes esclaves ; l'orateur de la tribu et le chef des Antalotches marchaient à ses côtés, et le peuple entourait le cortége, qui s'arrêta devant une maison appartenant à un Antalotche. Le prince alla s'asseoir sous la galerie, ayant ses deux esclaves à côté de lui : il m'invita à prendre place. L'ombiache, l'orateur, un chef sacalave ainsi que le chef des Antalotches, disposèrent l'assemblée ; environ 200 hommes s'accroupirent autour de nous, leur fusil entre les jambes.

Le Sacalave est d'une taille au-dessus de la moyenne ; ses membres sont musculeux, son teint est noir, ses traits sont réguliers ; il est indolent, mais brave : aussi soigne-t-il son fusil comme son trésor. Il a un fonds de bonté dans le caractère, est moins rusé que le Hova, moins menteur, et a plus de noblesse, de dignité dans le caractère de la physionomie et le maintien. Il est enclin à la paresse et à l'ivrognerie. Ses besoins sont nuls ; du moment où il possède un fusil, quelques brasses de toiles pour un seidik, du rhum ou du genièvre, quelques verroteries de Venise pour mettre autour de son cou, ayant cela, il est heureux, riche, et n'a plus de désirs à former.

Le prince Rabouki-Zafravahimi est un beau vieillard d'environ cinquante-huit ans, d'une taille élevée ; ses traits sont réguliers, sa physionomie est caustique ; il est d'un caractère doux, mais, comme ses sujets, enclin à l'ivrognerie. Il a quatre femmes et plusieurs concubines.

Lorsque nous fûmes tous assis, j'ouvris le kabaar en disant au prince que nous avions beaucoup entendu parler de lui en Europe ainsi que de sa nation ; que nous savions que les Sacalaves étaient de braves soldats, qu'ils étaient en guerre avec les Hovas ; que nous avions à bord une grande quantité de fusils et de la poudre que nous leur vendrions contre les produits de leur pays. Le prince parut heureux de ce que je lui disais ; il prit la parole et me dit : «Je suis l'ami des blancs et je vous vendrai autant de bœufs que «vous voudrez.» Je fis servir du rhum et bus le premier pour lui faire voir qu'il pouvait sans crainte suivre mon exemple. L'orateur me dit que Rabouki me demandait si je voulais faire avec lui le serment du sang, qu'a-

Digitized by Google

lors nous le ferions le lendemain; qu'il était fatigué aujourd'hui et allait se faire masser par ses femmes, et que je l'obligerais si je voulais lui donner une bouteille de rhum pour se faire laver. Il me montra la belle robe et le bonnet de prince pour me les faire admirer en disant que c'était un cadeau des Anglais: «Je veux aussi vous faire un cadeau, dis-je à Rabouki, mais un «cadeau plus beau que celui des Anglais.» Voulant le laisser reposer, je levai la séance en lui promettant de venir à terre le lendemain de bonne heure, et que j'allais lui envoyer du rhum. De retour à bord, je lui expédiai aussitôt deux bouteilles de rhum et deux de genièvre, pensant que ce serait suffisant pour se laver, si toutefois il ne les employait pas à un tout autre usage.

Le lendemain je me rendis vers les neuf heures du matin au village où se trouvait Rabouki; il était déjà assis sous la galerie de la maison où je l'avais laissé la veille. Sitôt qu'il me vit, il me fit signe de venir m'asseoir à ses côtés. J'avais apporté pour lui un beau sabre doré avec un ceinturon de cuir verni et deux caisses de genièvre. Lorsqu'il eut bien examiné son sabre, il me demanda ce que contenaient les deux caisses; je lui répondis que c'était la liqueur de mon pays et en fis verser à l'instant. Il était dans l'enchantement, me serra dans ses bras, et me dit que nous allions faire tout de suite le serment du sang.

L'orateur du prince plaça devant nous une tasse dans laquelle il jeta un peu d'eau, prit ensuite dans un petit sac quelques morceaux de gingembre, une pièce d'or à l'effigie de Napoléon, une balle, une pierre à fusil, du riz en herbe, jeta le tout dans la tasse, prit un peu de poudre de sa corne de chasse qu'il y ajouta. Lorsqu'il eut achevé cette cérémonie, l'ombiache prit sa place, et prenant de la main gauche sa sagaie, la retourna en plongeant la lame dans la tasse. De la main droite il tenait un petit couteau avec lequel il frappait continuellement sur la tasse en prononçant des paroles mystiques. Pendant ce temps, Rabouki et moi tenions le manche de la sagaie. Il demanda ensuite au prince et à moi si nous promettions de remplir les engagements qu'imposait le serment (1), et sur notre réponse affirmative, il continua à prononcer des paroles mystiques; lorsqu'il eut fini, il remit le couteau au prince, qui découvrit aussitôt sa poitrine et s'ouvrit légèrement le côté gauche au-dessous du sein; il ramassa avec le couteau le sang qui en découlait et en versa sept gouttes dans une cuiller de corne de bœuf, dans laquelle l'ombiache avait déjà mis un peu d'eau de la tasse. Le prince m'offrit la cuiller et je bus son contenu; Rabouki me donna ensuite deux grands coups de poing dans le dos. Je fis la même cérémonie que le prince venait de faire en donnant toutefois les deux coups de poing dans le dos un peu moins fort. L'ombiache nous présenta ensuite la tasse et nous en bûmes quelques gouttes. Quand tout fut terminé, le prince prit la parole, prononça d'une voix forte, de manière à se faire entender de tout le peuple qui nous entou-

(1) Le serment du sang consiste à s'aider réciproquement et se porter secours, à se traiter non seulement avec les plus grands égards, mais avec une amitié fraternelle; y manquer serait se parjurer, et attirerait une mort méritée au parjure.

Digitized by Google

rait, et dit que dès ce moment je pourrais aller dans les forêts et dans tout le pays sans crainte, que celui qui me ferait du mal en ferait à lui Rabouki. Je fis aussitôt verser du genièvre, et j'en bus avec plaisir pour faire passer le goût de la décoction sanguine que je venais d'avaler forcément. Le prince était si enchanté de la fraternité qui venait de s'établir entre nous, et probablement du rafraîchissement qui l'avait suivie, qu'il voulut me faire présent d'une esclave, et me demanda de quelle qualité je la voulais; sa pantomime était fort expressive. Je refusai, bien entendu: il me promit alors de m'envoyer un bœuf si gros qu'il ne pourrait marcher; il s'engagea aussi à ne faire aucun commerce avec d'autres Européens tant que je serais dans son pays, et il tint parole.

Les Sacalaves m'ayant dit que le *coumanga* (arbre à poison) existait dans le pays, que beaucoup d'Hovas qui ne le connaissaient pas étaient morts pour avoir passé dessous pendant l'ardeur du soleil (ils prétendent qu'il n'est point vénéneux avant le lever et après le coucher du soleil), voulant me convaincre si réellement il existait, je quittai le prince en lui disant que j'allais tirer quelques pintades; je pris avec moi deux maremites. Arrivé dans le bois, je leur demandai qu'ils me montrassent le coumanga; mais ils me dirent qu'il n'y en avait pas là, qu'il fallait aller bien loin. Jamais je n'ai pu obtenir d'en voir pendant mon séjour dans le pays; j'ignore donc si réellement il existe ou s'ils le gardent comme une arme entre leurs mains contre les étrangers.

Après avoir chassé une couple d'heures, je me trouvai fatigué plus encore par l'excessive chaleur que par la marche au travers les sables; je me dirigeai vers le prince, afin de l'inviter à venir le lendemain déjeuner à bord. En arrivant auprès de lui, quel ne fut pas mon étonnement de trouver sa majesté sacalave dans un état complet d'ivresse, une des deux caisses de genièvre ouverte à ses côtés. Aussitôt qu'il me vit, il voulut se lever pour venir au-devant de moi, mais ses jambes s'y refusèrent; il me fit signe de m'asseoir à ses côtés et voulait à toute force me mettre dans le même état que lui: j'avais beau lui dire que j'étais malade d'avoir été à la chasse, il me versa à boire et me le porta à la bouche. Lorsque j'eus vidé mon verre, il me serra dans ses bras, me prit les mains, m'obséda par toutes ses marques d'amitié. Il était d'une gaieté extraordinaire, lorsqu'un de ses gardes, appuyé sur son fusil, et humilié sans doute de l'état dans lequel se trouvait son souverain devant un blanc, voulant enlever la caisse pour la porter dans la maison, fit diversion à cette scène. Rabouki se mit dans une telle fureur, que s'il avait eu sa sagaie auprès de lui, c'en était fait du pauvre Sacalave. Heureusement le chef des Antalotches arriva et parvint à emmener le prince. Aussitôt tous les chefs sacalaves s'assemblèrent en kabaar en présence de Rabouki; au bout d'une heure, l'orateur vint chercher le malheureux donneur d'avis pour le conduire auprès du souverain: il eut sans doute sa grâce, car je le vis sortir quelques instants après avec Rabouki, lequel s'appuyait sur ses épaules. Cet épisode avait complètement dégrisé le prince.

En faisant toutefois la part de leur état sauvage, où, dans un moment de colère, ils tueraient un de leurs sujets, les princes sacalaves vivent en pères

Digitized by Google

au milieu de leur tribu; ils se priveraient plutôt du nécessaire que d'en laisser manquer à leur peuple : aussi le Sacalave est attaché de cœur et d'âme à ses princes et veille incessamment sur eux. Ainsi, pendant le séjour que fit Rabouki à la baie de Bally, il logea tous les jours dans une case différente, voulant contenter par là tous ses sujets; s'il en eût agi autrement, les habitants se seraient plaints de son peu d'affection pour eux.

La richesse des Sacalaves consiste dans la quantité de bœufs qu'ils possèdent; plus leurs troupeaux sont nombreux, plus ils obtiennent de considération. Le prince Rabouki en possède de cinq à six mille.

Le costume des Malgaches est le même partout, et la description en est facile, car le principal, ou, pour mieux dire, leur unique vêtement, est le *seidik*, pièce de toile large d'environ une aune et longue de deux : ils l'attachent autour des reins en ramenant les deux bouts entre les jambes, et, après les avoir fixés dans les plis de la ceinture, les laissent pendre comme un tablier; la nuit, le seidik, qu'ils détachent, leur sert de couverture.

Les femmes portent également le seidik, mais beaucoup plus long que celui des hommes. La coiffure commune aux deux sexes est une espèce de gros tire-bouchons courts et tressés; ils mettent sur leurs cheveux de l'huile de ricin, qui leur donne beaucoup de brillant.

Le Sacalave, tout en ayant adopté le fusil sans baïonnette, n'a pas abandonné l'arme nationale, qui est la sagaie, espèce de lance montée sur un manche de cinq pieds de long et sans laquelle il ne fait pas un pas.

LE BRON DE VEXELA.

(*La suite à un prochain cahier.*)

MADAGASCAR.

DROITS DE LA FRANCE SUR CETTE ILE.

IMPORTANCE DE SON OCCUPATION POUR LA COLONIE DE BOURBON (1).

A peine Vasco de Gama avait-il franchi le cap de Bonne-Espérance, que les navigateurs français dans la mer des Indes montrent leur pavillon sur les côtes de Madagascar, s'abritent dans ses ports et entrent en relations

(1) Bien que l'expédition projetée contre les Hovas soit pour un temps abandonnée, les droits de la France sur Madagascar, l'importance qu'auraient son occupation et sa colonisation, nous font penser qu'il convient à la *Revue de l'Orient* de recueillir tous les documents intéressants relatifs à la grande île si longtemps nommée par nos aïeux *France orientale*. Le moment viendra où ces documents auront leur utilité *actuelle;* c'est à ce titre que nous publions les extraits d'un mémoire récemment adressé au roi par le conseil colonial de l'île Bourbon.

Digitized by Google

avec les habitants. Le 24 juillet 1642, des lettres patentes de Louis XIII, confirmées le 16 septembre 1643 par Louis XIV, accordent la concession de l'île et le droit exclusif d'y commercer pendant dix années à la compagnie française de Lorient, dont le fondateur fut le capitaine de marine Rigaut.

Cette compagnie ne tarde pas à se dissoudre, et ses priviléges sont transmis à la compagnie des Indes orientales par un édit du mois d'août 1664, dont nous transcrivons ici littéralement l'article 29.

« Nous avons donné, concédé et octroyé, donnons, concédons et oc-
« troyons à la compagnie des Indes orientales l'île de Madagascar ou Saint-
« Laurent, avec les îles circonvoisines, forts et habitations qui peuvent y
« avoir été construits par nos sujets, et, en tant que besoin est, nous avons
« subrogé ladite compagnie à celle ci-devant établie pour ladite île de Mada-
« gascar, pour en jouir par ladite compagnie à perpétuité, en toute propriété,
« seigneurie et justice, etc. »

Le 1er juillet 1666, nouvel édit confirmatif. On y remarque ces expressions. « L'île de Madagascar que nous avons concédée à la compagnie des
« Indes orientales par notre déclaration du mois d'août 1644, aux conditions
« y mentionnées, comme nous étant le seul souverain qui y ait présente-
« ment des forteresses et des habitations, etc.

Enfin l'île de Madagascar a été définitivement réunie à la couronne de France par un arrêt du conseil d'État sous la date du 4 juin 1686. En voici les termes : « Tout considéré, Sa Majesté étant en son conseil, en conséquence
« de la renonciation faite par la compagnie des Indes orientales à la pro-
« priété et seigneurie de l'île de Madagascar, que Sa Majesté a agréée et ap-
« prouvée, se réserve et réunit à son domaine ladite île de Madagascar, forts
« et habitations en dépendant, pour par Sa Majesté en disposer en toute
« propriété, seigneurie et justice. »

Certes, il est impossible d'imaginer des actes de souveraineté plus positifs, plus solennels, et plus conformes aux principes du droit international. Sans doute, il y a eu des intervalles dans l'occupation : les vicissitudes politiques, les révolutions que nous avons traversées, en ont été la cause ; mais l'intention de conserver Madagascar, de ne pas laisser périmer notre droit, est écrite à chaque page de notre histoire. Sur ce seul point peut-être, et en ce qui touche nos relations extérieures, la politique de la France a toujours été constante et ne s'est jamais démentie.

Un administrateur d'un mérite éminent, M. de Falcourt, qui prit le gouvernement de l'île en 1648, disait, en son vieux langage, aux Malgaches qui voulaient le faire roi (*Relation de l'île de Madagascar*, page 304, déposée à la bibliothèque royale) : « Je leur fis entendre à tous que ce n'était pas moi qu'il fallait qu'ils reconnussent pour roi, n'en étant pas digne, mais Louis de Bourbon, roi de France, mon seigneur et maître, que je servais en ce pays, et pour qui j'avais conquis leur terre, sans les avoir attaqués, et moi pour celui qui était pour représenter sa personne, et que, quand il viendrait un navire, il viendrait un autre gouverneur à ma place, qu'ils reconnaîtraient comme moi, dont ils furent tous contents. »

Digitized by Google

Au massacre des Français au Fort Dauphin, en 1672, il est répondu par la déclaration énergique du 4 juin 1686. En 1774, le comte de Beniowski conduit une expédition sur les côtes de Madagascar; des établissements importants se forment dans la baie d'Antongil. La jalousie du gouvernement de l'Ile de France fait seule avorter cette entreprise, conduite avec courage et habileté. La Convention, au milieu de ses terribles préoccupations, ne perd pas de vue Madagascar; Lescalier y est envoyé et déclare la facilité et l'importance de la colonisation. En 1801, M. Bory de Saint-Vincent est chargé d'une nouvelle exploration. Son rapport établit que Madagascar seule peut nous donner dans la mer des Indes la prépondérance à laquelle nous avons droit.

En 1804, le capitaine général Decaen relève notre pavillon à Tamatave, et en fait le siége des possessions françaises à Madagascar.

En 1811, notre commandant à Tamatave est obligé de céder à une force supérieure. Sommé, le 18 février 1811, par une division navale du roi d'Angleterre, il capitule; les Anglais détruisent les forts, abandonnent le pays aux naturels, et n'y forment aucun établissement, seulement ils maintiennent leur pavillon sur quelques points de la côte.

Le traité de Paris du 30 mai 1814 rendit à la France ses anciens droits sur Madagascar. L'article 3 stipule en effet la restitution de tous les établissements que nous possédions hors de l'Europe, avant 1792, à l'exception de certaines possessions, au nombre desquelles ne figure pas Madagascar. Il est vrai que sir Robert Farquhar, gouverneur de Maurice, prétendit que les établissements malgaches se trouvaient implicitement compris dans la cession de l'Ile de France; mais cette interprétation erronée fut combattue avec fermeté par la cour de France. La discussion fut vidée contre l'Angleterre, et, en vertu d'un acte émané du gouvernement anglais le 18 octobre 1816, sir Robert remit à l'administration de Bourbon tous nos anciens établissements; et le signe de notre souveraineté, le pavillon français flotta de nouveau sur le littoral de l'est, du Fort Dauphin à Fénérif. De ce moment, la politique française relativement à Madagascar reprend son cours avec trop de circonspection et de ménagement sans doute; mais avec persévérance, les plans se succèdent, les projets les plus divers sont étudiés; l'intention de rétablir tôt ou tard notre autorité sur Madagascar ne se dément pas un seul instant. En 1818, une commission est chargée d'explorer de nouveau la côte orientale. Cette exploration, à laquelle concourut M. le baron de Mackau, alors capitaine de frégate, aujourd'hui ministre de la marine, affermit le gouvernement dans ses projets de colonisation.

A la fin d'octobre 1821, une expédition, commandée par Sylvain Roux, s'établit sur la petite Ile Sainte-Marie, qui, placée vis-à-vis Tintingue, parut un préliminaire pour l'occupation de la Grande-Terre. Depuis, la France a manifesté sa volonté par l'expédition de 1829, commandée par M. Gourbeyre, qui n'a échoué que par l'insuffisance des moyens et l'inexpérience de l'officier qui commandait les troupes de débarquement. Tout récemment encore l'occupation de Nossi-Bé en est un nouveau et éclatant témoignage. Et

Digitized by Google

même les considérants de l'arrêté de prise de possession, promulgué à Bourbon et publié dans les journaux de Maurice, ont rappelé explicitement la souveraineté de la France sur la grande île, sans aucune réclamation de la part du gouvernement anglais...

Examinons maintenant si, poussés à bout par les injonctions et la violence des Hovas, nous avons l'espérance fondée de créer à Madagascar une grande et importante colonie.

Il ne serait certes pas raisonnable de chercher dans le passé des arguments contre l'avenir. Toutes les tentatives qui ont été faites jusqu'à ce jour sur Madagascar n'ont été que partielles, et, par l'insuffisance des moyens employés, elles étaient en dehors de toutes les conditions de succès. En outre, une fatalité politique, qui ne se renouvellera pas toujours, s'est attachée jusqu'aujourd'hui à toutes nos entreprises. A peine Louis XIII a-t-il déclaré sa souveraineté sur Madagascar, qu'il descend dans la tombe, où le cardinal de Richelieu l'avait précédé de quelques mois. Les agitations de la Fronde et les troubles d'une minorité orageuse paralysent ensuite toute action gouvernementale. Louis XIV, sans perdre un instant de vue Madagascar, porte cependant sa principale attention sur l'Amérique du Nord et sur l'Inde, où l'antagonisme de l'Angleterre l'oblige à concentrer ses efforts. La faiblesse de Louis XV ne l'empêche pas de préparer un armement considérable pour Madagascar; il en confie le commandement au comte de Beniowski; mais ce prince expirait dans son château de Versailles au moment même où Beniowski atteignait les rivages du Fort Dauphin. Néanmoins la colonisation allait s'accomplir sous ce chef intelligent et hardi, lorsque la jalousie odieuse du gouvernement de l'Ile de France vint tout entraver. Beniowski, contrarié, traversé, poussé en quelque sorte à la révolte, périt le 23 mai 1786, atteint par des balles françaises.

Depuis, la Révolution a éclaté, et les préoccupations violentes de la Convention, du Directoire et de l'Empire, ne permirent pas de mener à fin les projets de la politique française sur Madagascar; la Restauration elle-même a succombé au moment où, par l'expédition Gourbeyre, elle venait de témoigner sa volonté bien arrêtée d'ajouter cette colonie à nos possessions.

Il semble, sire, que la Providence ait réservé à votre règne de consommer cette œuvre tant de fois ébauchée, tant de fois interrompue, et que l'instinct national n'a jamais pu se résoudre à abandonner.

Jamais circonstances ne furent plus favorables. Les Sacalaves, nos alliés, maintiennent leur indépendance sur toute la côte ouest, où ils ont été refoulés; ils n'attendent que notre apparition pour se porter en avant. Toutes les tribus de l'est, du sud et du nord, impatientes du joug odieux que leur ont imposé les Hovas, n'aspirent qu'à le briser.

Les dispositions navales des peuplades de Madagascar nous sont connues par des rapports journaliers et dont la véracité ne saurait être douteuse. Nous avons l'intime conviction que vous trouverez les mêmes renseignements consignés dans les documents officiels de l'administration de la marine. Et non-seulement les Hovas sont environnés de tribus secrètement

Digitized by Google

ennemies, mais la peuplade conquérante elle-même, profondément divisée, est à la veille de se disjoindre. La reine Ranavala, portée au pouvoir par le peuple et l'armée, a contre elle le parti des princes, réfugiés sur les côtes, à Nossi-Bé, ou aux îles Commores; l'héritière du prétendant Ramanétack est en ce moment à Anjouan, environnée de chefs coalisés qui n'attendent que le moment favorable pour rentrer sur la Grande-Terre. On assure que, pleine d'appréhensions, et fatiguée d'une situation aussi violente, la reine elle-même se propose d'abdiquer. Quels nombreux et puissants éléments de succès! Et d'ailleurs, il ne s'agit plus, comme autrefois, d'attaquer un point unique de la côte et d'y attendre fatalement les ravages de la fièvre. Par les soins de notre gouvernement, les études les plus sérieuses, les plus approfondies, ont été faites.

Un ancien gouverneur de Bourbon, M. le contre-amiral de Hell, peut fournir les renseignements les plus précis. C'est au cœur qu'il faut frapper le gouvernement des Hovas, c'est sur leur capitale qu'il faut se porter directement, c'est à Tananariva que doit se résoudre la question qui s'agite depuis 200 ans dans les conseils de la France. Les trésors qui s'y trouvent et toutes les ressources financières du pays tomberaient immédiatement en nos mains, et seraient une première indemnité qui allégerait les charges de l'expédition, et pourvoiraient, dans une certaine proportion, aux besoins de l'avenir. Une fois bien établis dans le district d'Emirne, nous rayonnerons du centre à la circonférence. Tous les plateaux de l'intérieur offrent un climat aussi bon que la France. Les documents les plus authentiques, qui doivent être déposés au ministère de la marine, ne peuvent laisser à cet égard aucun doute, et c'est même ce qui a fait la base de tous les succès obtenus par les Hovas : malades comme nous sur le littoral, à peine sont-ils atteints par la fièvre, qu'ils regagnent les hauteurs d'Emirne, et se retrempent dans une température européenne. Aussi c'est par les tribus soumises qu'ils occupent en général le littoral, et en transplantant les hommes du sud au nord et réciproquement. C'est leur exemple qu'il faut suivre; ils nous ont tracé la route dans laquelle nous devons marcher. Leur gouvernement, à part les expédients affreux tirés de l'emploi du tanghin, est parfaitement constitué: nous n'aurons qu'à le continuer; seulement nous substituerions la civilisation à la barbarie, et peu à peu, sous l'influence irrésistible de la persuasion, les plus déplorables superstitions feraient place à cette religion du Christ, qui n'est jamais descendue sur aucun peuple sans l'ennoblir et le civiliser.

De la côte ouest à Tananariva s'ouvre une route praticable à l'artillerie: les canons de gros calibres donnés par les Anglais, et transportés sur les hauteurs d'Emirne, en sont la preuve. Quant aux troupes que les Hovas pourraient nous opposer, elles sont disséminées en différents postes qui s'étendent depuis le Fort-Dauphin jusqu'au cap d'Ambre. Il nous est impossible d'en préciser le chiffre, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que, tremblant devant les Yolofs, les Hovas sont incapables de résister à l'impétuosité française réglée par la discipline européenne. Les peuplades asservies

Digitized by Google

qui font aujourd'hui leur force hâteraient leur défaite dès qu'une intervention sérieuse de notre part aurait donné le signal d'une insurrection générale; et les Hovas eux-mêmes, frappés journellement par les confiscations, décimés par le tanghin, se rallieraient bientôt à un gouvernement régulier et juste, qui assurerait leur vie et leurs fortunes et garantirait l'avenir de leurs familles...

Nous devons aborder maintenant une objection beaucoup plus grave; c'est celle qui est fondée sur l'insalubrité du climat. On ne peut nier qu'on ne soit exposé sur le littoral à des fièvres intermittentes; la cause en est facile à découvrir. Les rivières, obstruées à leur embouchure par le refoulement des sables, répandent leurs eaux le long des rivages et y forment d'immenses marécages; là se décomposent toutes sortes de débris, et cette abondante végétation intertropicale qui croît, se développe, et périt avec tant de rapidité; des vapeurs pestilentielles s'en exhalent: de là la fièvre et ses ravages. Mais la cause peut en être facilement amoindrie ou paralysée: les forêts abattues, les terres défrichées, l'écoulement artificiel des eaux, rendraient bientôt les côtes de Madagascar aussi saines que celles de Bourbon. Et d'ailleurs est-ce que le génie de la civilisation a jamais reculé devant la fièvre? L'insalubrité des Antilles est bien autrement meurtrière, et vingt colonies remplissent le golfe du Mexique. Aucune île n'a atteint un dégré plus élevé de richesses que Saint-Domingue avant sa fatale révolution, et cependant une peste redoutable semait incessamment la mort parmi les habitants. Cayenne et la Guyane ne restent pas fermées à notre industrie, parce que la fièvre y règne; ces établissements, au contraire, se développent chaque jour, et devant eux s'ouvre le plus brillant avenir. Java, sous un climat funeste aux Européens, grandit sans mesure; avec Java, la Hollande se console de ses pertes, et même du démembrement de la Belgique; grâce à l'admirable persévérance des Hollandais, Batavia est aujourd'hui le centre du commerce et de la civilisation dans l'archipel d'Asie. Pour aucun peuple du monde, l'insalubrité du climat n'a été une cause de découragement et de retraite; le génie de l'homme s'attaque au climat lui-même, et, par la persévérance de ses efforts, par une heureuse combinaison de travaux, il parvient à le modifier et à l'assainir. Ainsi des fièvres endémiques dans plusieurs départements de la France, et notamment dans le département de la Charente-Inférieure, sont devenues plus rares ou ont disparu sous l'influence des défrichements et des irrigations qui préviennent la stagnation des eaux.

D'ailleurs, votre gouvernement, sire, l'a déjà constaté: tous les plateaux du centre jouissent d'un climat parfaitement sain et d'une admirable température. Eh bien! nous l'avons déjà dit, c'est là qu'il faut d'abord s'établir pour rayonner ensuite jusqu'au littoral; et à l'exception des ports les plus importants, qu'il faut occuper immédiatement, la conquête et la culture doivent descendre simultanément au fur et à mesure de l'assainissement...

Madagascar a 285 lieues du nord au sud, et 80 lieues dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest; sa superficie est à peu près égale à celle de la France. Les terres s'y élèvent en amphithéâtre jusqu'aux plateaux de l'in-

Digitized by Google

térieur, et offrent successivement toutes les températures; les cultures inter-tropicales et celles même d'Europe s'y trouvent dans les plus admirables conditions. De la baie d'Antongil à celle de Bombetoc, en passant par le cap d'Ambre, se rencontrent des ports magnifiques, et par une latitude exempte des coups de vent.

La baie de Diego-Suares et celle de Passandava sont égales ou supérieures à celle de Rio-Janeiro. Des terres prêtes à être ensemencées, des forêts vierges, s'étendent le long de leurs rivages. Nos vaisseaux trouveront là non-seulement un abri parfaitement sûr, les moyens de défense les plus efficaces, mais encore des bois magnifiques et l'approvisionnement le plus abondant.

Jamais M. de La Bourdonnais n'eût fait ses belles campagnes de l'Inde, si glorieuses pour notre pavillon, si Madagascar ne lui eût fourni les incroyables ressources de son territoire. Madagascar est la reine de l'Océan Indien. Ce que l'Angleterre est par sa situation géographique, vis-à-vis l'Europe, Madagascar l'est en Afrique et en Asie. Située à l'entrée de la mer des Indes, cette île domine à la fois le passage du cap de Bonne-Espérance, le canal Mozambique et le dédroit de Bab-el-Mandeb; elle est la clef des deux routes de l'Inde. Quand les Français y seront une fois solidairement établis, nulle puissance au monde ne peut les en chasser; ils y seront inexpugnables.

Le territoire est assez vaste pour recevoir une population de 30,000,000 d'habitants. Madagascar, dans tout son développement industriel, commercial, agricole, est préférable à l'Inde. Défendue de tous côtés par la mer, elle est à l'abri de ces irruptions soudaines qui ont tant de fois attaqué l'Inde par la frontière de terre, et l'ont fait passer sous le joug. Les expéditions récentes des Anglais dans l'Afghanistan témoignent assez avec quelle vive sollicitude le gouvernement de l'Inde tourne constamment ses regards vers la frontière du nord. Madagascar, par sa position insulaire, est à jamais à l'abri de pareilles appréhensions.

Depuis le traité de Paris de 1814, le rôle de la France est nul du cap de Bonne-Espérance au cap Horn; le pavillon anglais règne souverainement dans la mer des Indes, le golfe Arabique, la mer d'Oman, le golfe Persique, le golfe du Bengale, la mer de Java, la mer de Chine et le grand Océan.

Dans la Micronésie, l'archipel d'Asie et la Polynésie, il n'est plus une seule île importante où quelque puissance de l'Europe n'ait planté son pavillon. Java ne su ffit plus à l'admirable activité de la Hollande; Bornéo et Sumatra sont progressivement envahis; il n'y a plus de terres nouvelles que Madagascar. Du reste, cette île, la plus importante du monde après Bornéo et l'Angleterre pour son étendue, peut, par son admirable situation, compenser abondamment tous les accroissements de puissance qui se réalisent au profit de nos rivaux. Mais les moments sont précieux : aujourd'hui toutes les circonstances militent en notre faveur; peut-être que demain des obstacles insurmontables surgiront...

Nous croyons que notre domination, solidairement établie à Madagascar, suffit pour nous faire remonter au rang de puissance maritime de

Digitized by Google

premier ordre; et, quoi qu'en ait dit un homme d'État célèbre, c'est là une noble ambition, c'est l'ambition de la France, et tant que les trois mers qui l'environnent baigneront ses rivages, elle n'y renoncera pas.

Indépendamment de ces grandes considérations, Madagascar ouvre un immense débouché à l'excédant de notre population en France; le travail libre peut y être organisé sur la plus vaste échelle. Notre commerce y trouve immédiatement, et avant toute colonisation, 3,000,000 de consommateurs; nos bâtiments peuvent en exporter tout de suite du fer de première qualité, du charbon de terre, des gommes de toute nature, le nacre, des cornes, des peaux, de l'orseille, des bois de construction de toute sorte...

CORRESPONDANCE.

VOYAGE DE MAURICE EN EUROPE PAR LA MER ROUGE.

Port-Louis, 29 septembre 1845.

Monsieur, bien des personnes m'ont récemment demandé des renseignements sur le voyage de Maurice en Europe par la mer Rouge. Comme il me semble que ces détails peuvent être d'un intérêt général, je vous les adresse, afin que vous puissiez, si vous le jugez convenable, les publier dans votre *Revue*. J'ai fait deux fois ce voyage : d'abord pour aller en Europe, puis pour en revenir. Tout ce que j'avancerai est donc à ma connaissance personnelle et d'une exactitude dont je suis certain. Le résultat de cette expérience est, pour moi, la conviction que cette route est, en tous points, préférable à celle du cap de Bonne-Espérance, que je connais aussi, car je l'ai parcourue trois fois. Par le Cap, on fait un voyage de trois mois au moins, voyage d'une monotonie insupportable, d'une désespérante uniformité, toujours entre le ciel et l'eau, sauf peut-être une courte relâche, qui rend plus pénible encore le séjour du bord. On est ballotté par les vents sur des navires à voiles, qui, au lieu de marcher droit vers le but comme les bateaux à vapeur, s'en éloignent fréquemment, et n'y arrivent qu'avec des lenteurs infinies. A l'appui de cette assertion, je citerai ce qui m'est arrivé en juin dernier. A bord de *l'Indostan*, bâtiment à vapeur de la compagnie orientale, j'ai traversé toute la baie du Bengale *en six jours* (du port de Galles dans l'île de Ceylan, à Calcutta); pour sortir ensuite de cette même baie, sur un bâtiment à voiles, il nous a fallu *plus d'un mois*.

On m'objectera que, par la mer Rouge, les frais d'un voyage en Europe sont plus considérables que par le Cap. Cela est vrai, quand on se rend d'abord de Maurice à Ceylan ou à Bombay, pour y prendre les bateaux à vapeur; mais si, évitant ce détour énorme et inutile, on se rend directement

Digitized by Google

de Maurice à Aden, on verra tout à l'heure, par des chiffres, que le voyage par la mer Rouge ne coûte pas plus que par le Cap.

Un certain nombre de passagers sont déjà partis de Bourbon ou de Maurice pour se rendre à Aden. Une maison de commerce du Port-Louis, celle de MM. Lemière et Gouges, a déjà (si je suis bien informé) envoyé plusieurs navires à Aden, avec des passagers. Je présume qu'elle le ferait encore, à chaque fois qu'il s'en offrirait un nombre suffisant. La traversée de Maurice à Aden, sur un navire à voiles, est, me dit-on, de quinze à vingt jours. Sur ce point, je m'en rapporte aux personnes sûres que j'ai consultées; car, n'ayant pu trouver un navire pour Aden à l'époque où je partis, en mai 1843, je fus obligé de me rendre à Bombay. Je fis ce voyage en seize jours, sur un navire à voiles. Or, la distance de Maurice à Bombay est à peu près la même que celle de Maurice à Aden. Je n'hésite donc pas à croire qu'un bâtiment à voiles se rend de Maurice à ce dernier port en quinze à vingt jours. MM. Lemière et Gouges ont rendu un vrai service à la colonie en établissant cette communication directe, et en évitant ainsi aux voyageurs le long détour de Bombay ou de Ceylan, qui est très-coûteux. Il serait très-fort à désirer qu'ils pussent expédier, chaque mois régulièrement, un navire pour cette destination. Ce serait un grand avantage, non-seulement pour les voyageurs, mais encore pour toute la colonie, y compris le gouvernement; car, par cette voie directe, nos communications avec l'Europe seraient infiniment plus rapides que par Bombay ou Ceylan; je pense que nous gagnerions près d'un mois. Le gouvernement donne actuellement une prime aux navires qui nous apportent la malle de Bombay: il serait à souhaiter qu'il donnât cette prime, en l'augmentant un peu, à tout armateur qui se chargerait d'expédier un navire pour Aden, régulièrement chaque mois, à jour fixe. Un bateau à vapeur entre Maurice et Aden serait bien préférable, puisqu'il ferait ce voyage en *dix jours;* mais il coûterait bien davantage. C'est une question importante, dont je me suis beaucoup occupé, et que j'examinerai séparément. Revenons aux navires à voiles.

La traversée de Maurice à Aden est, disais-je, de quinze à vingt jours; elle coûte de 20 à 30 liv. sterl. Il faut que le navire parte de Maurice de manière à arriver à Aden à peu près à l'époque où les bateaux à vapeur de l'Inde y passent pour prendre les dépêches. On sait que ceux de Bombay appartiennent à la compagnie des Indes; ils passent à Aden, en venant de Bombay, vers le 30 de chaque mois. Ceux de Calcutta appartiennent à la compagnie orientale; ils passent à Aden, venant de Ceylan, vers le 16 de chaque mois. Aden offre donc deux occasions mensuelles. J'ai voyagé sur les bâtiments des deux compagnies: je préfère ceux de la compagnie orientale; on y est mieux que sur ceux de la compagnie des Indes, qui sont de moitié plus petits. Ceux de la compagnie orientale, *l'Indostan* et *le Bentinck*, qui sont passés tous les deux à Maurice il y a quatre ans, sont de véritables villes flottantes. On y trouve non-seulement le comfortable, mais même le luxe le plus recherché: des salons magnifiques, des chambres commodes toutes meublées, canapés, lits, matelats, oreillers, draps, ser-

Digitized by Google

viettes, bougies, etc.; une table excellente, des vins à profusion, jusqu'au champagne; des bains, une bibliothèque, des jeux de dames, d'échecs, de trictrac; des domestiques nombreux et attentifs, une société choisie de voyageurs venant de l'Inde. Il est impossible de voyager d'une manière plus agréable. Si le navire arrive à Aden quelques jours avant le bateau à vapeur, on peut se loger à l'hôtel tenu par un Parsi, près du débarcadère. Sans doute, on n'y est pas aussi bien que chez M. Luciani; mais on est encore fort heureux de trouver un pareil gîte sur la côte d'Arabie, où les hôtels sont une création récente, et les caravansérails (quoique anciens) fort incommodes pour des Européens. Je puis certifier que dans cet hôtel, où j'ai passé vingt-quatre heures, j'ai fait un fort bon déjeuner, un fort bon dîner, pris un fort bon bain, et dormi dans un lit très-passable. Notez que nous y étions une trentaine de voyageurs à la fois; ceux qui viendraient de Maurice en petit nombre y seraient nécessairement mieux que nous ne le fûmes.

Les bateaux à vapeur prennent huit jours pour se rendre d'Aden à Suez. Comme je suis allé de Bombay à Suez sur le même bâtiment pour le prix de 20 livr. sterl., j'ai omis de m'informer du prix que payent ceux qui se rendent seulement d'Aden à Suez. La distance étant moitié moindre, je pense que le prix doit être aussi de moitié; dans le doute cependant, portons-le, si vous voulez, à 15 livr. sterl. Au surplus, je le connaîtrai positivement, car je vais écrire, à cet effet, à l'agent de la compagnie orientale à Aden. La traversée de la mer Rouge est très-intéressante. On franchit d'abord, en sortant d'Aden, le célèbre détroit de Bab-el-Mandeb; puis on passe en vue de Moka, dont le port contient de nombreux navires, que l'on aperçoit à l'ancre. On voit ensuite, à peu de distance, plusieurs petites îles, contenant des volcans éteints, dont les coulées de laves sont encore parfaitement distinctes. En pénétrant dans le golfe de Suez, on aperçoit, au bord de la mer, l'oasis de Thor, avec ses dattiers verdoyants, et, dans l'éloignement, les cimes arides du mont Sinaï.

A Suez, on débarque dans un hôtel où a logé, à l'époque de la campagne d'Égypte, le général Bonaparte. La chambre qu'il y occupa sert maintenant de salle à manger; elle donne sur la mer. De la fenêtre, on aperçoit les sables du rivage où il fut près d'être, comme Pharaon, englouti par la marée. Après quelques heures de repos à l'hôtel, la compagnie du transit, qui se charge, pour 15 livres sterling, de transporter les voyageurs de Suez à Alexandrie, les partage en trois caravanes qui partent successivement, de deux en deux heures, pour traverser le désert. On peut faire ce trajet à cheval, à âne, à chameau, en litière, ou en voiture. Les voitures sont ce qu'il y a de mieux, quoiqu'elles laissent encore à désirer; elles sont à deux roues, traînées par quatre chevaux, et contiennent chacune six personnes; ce sont des espèces de char à bancs, mal suspendus; il n'est pas possible de leur donner des ressorts plus doux et plus élastiques: ils se briseraient certainement sur le chemin raboteux du désert. Ce chemin n'est pas de sable, comme on le croit ordinairement, mais de gravier. Les cailloux abondent

Digitized by Google

à la surface, et donnent parfois d'assez rudes cahots. La distance à parcourir est de 84 milles. Dans le désert, se trouvent huit stations. Cinq d'entre elles ne contiennent que des écuries, où l'on change de chevaux; les trois autres ont des salles à manger et même des chambres à coucher, où l'on peut se reposer et dormir quelques heures, si on le désire. On y trouve aussi d'assez bons repas, que la compagnie du transit fournit aux voyageurs, et dont le prix est inclus dans les 15 livres sterling qu'elle reçoit. Les liquides, excepté l'eau, se payent à part. On vous donne bordeaux, xérès, madère, porter, bière et eau de Seltz, de bonne qualité, à des prix très-modérés. Vous voyez que le désert est en progrès, et que l'on ne risque pas d'y périr de soif. Comme l'intervalle entre les auberges est de plusieurs heures, j'engage les voyageurs à mettre dans leurs voitures quelques oranges et quelques bouteilles de limonade, et même de pure eau du Nil, qui est délicieuse. J'ai goûté l'eau de la Tamise, de la Seine, de la Loire, du Rhône, du Gange, du tombeau de Napoléon, de la rivière des Galets à Maurice, et quelques autres encore : je préfère à toutes celle du Nil.

En arrivant près du Caire, la vue est magnifique. Du haut des collines de Mokatam, où passe la route, on aperçoit devant soi les jardins qui entourent cette grande ville, les minarets épars qui la dominent, le rocher de la citadelle dans l'éloignement; à gauche, les tombeaux à demi ruinés des califes, et au delà, sur l'autre rive du Nil, les Pyramides.

On séjourne vingt-quatre heures au Caire. Le cocher vous conduit, selon votre volonté, à l'hôtel d'Orient ou au *British hôtel*. J'ai été à tous les deux; le premier est bien supérieur à l'autre. Il est situé sur la magnifique place de l'Esbekieh, où logeait le général Bonaparte, où l'on montre encore le jardin dans lequel fut assassiné Kléber. Au Caire, je suppose que les dames se reposeront. Les hommes feront bien de passer la journée à courir la ville, où la citadelle, le palais du pacha, et quelques mosquées, méritent d'être vus.

Le lendemain, la compagnie du transit vous embarque sur le Nil, à bord de son bateau à vapeur. Vingt heures environ vous portent à la petite ville d'Atfeh, à l'entrée du canal Mahmoudieh. Ce voyage est d'un grand intérêt pour quiconque est familier avec les grands noms de l'antiquité égyptienne, grecque ou romaine. Le fleuve est couvert de barques de toute espèce, canges, djermes, etc. Les rives sont peuplées de pauvres villages, et offrent, par intervalles, des champs de millet, de pastèques, des vergers de dattiers, de sycomores. De nombreux troupeaux de buffles viennent se baigner ou boire; des oiseaux aquatiques couvrent les bords. Il y a dans tout cela quelque chose de féerique que l'on ne quitte qu'à regret; mais le steamer vous emporte rapidement.

Au canal Mahmoudieh, on passe sur un autre paquebot, tirant moins d'eau que le premier. En une vingtaine d'heures, on se trouve à Alexandrie. En se rendant en voiture, du débarcadère à l'hôtel, on passe au pied de la colonne de Pompée. Le voyageur pressé fera bien de se rendre tout de suite à bord du paquebot anglais, qui est prêt, attendant les voyageurs de l'Inde pour les transporter en quatre jours à Malte, puis, en quinze jours, à

Digitized by Google

Southampton. Mais celui qui a du loisir, et qui veut voir un peu le pays, s'arrêtera à Alexandrie pour visiter la ville, le palais, les chantiers, la flotte, l'aiguille de Cléopâtre, et même le pacha, qui reçoit volontiers les personnes présentées par les consuls de France et d'Angleterre. On peut rester dans cette ville absolument le temps que l'on veut, car on a sans cesse des occasions de se rendre en Europe. Il part chaque mois six paquebots français pour Marseille, deux anglais pour Malte, Gibraltar et Southampton, deux autrichiens pour Trieste; total, dix occasions par mois. Trois paquebots français se rendent directement à Marseille en sept jours. Le prix du passage est de 480 francs, 1 franc par lieue, ou 19 livres sterling 4 s. On paye en outre au traiteur du bord 6 francs par jour pour la table, qui est excellante, et comprend le vin, qui ne se paye pas à part. Ainsi, passage et table pour les sept jours coûtent en tout 20 livres sterling 16 s. Les trois autres paquebots français ne se rendent pas directement à Marseille; ils vont d'abord à Syra, jolie île de l'Archipel grec, et de là à Malte, où ils débarquent leurs passagers, pour leur faire faire une quarantaine de douze jours. Le lazaret est commode, la table fort bonne, à des prix raisonnables, les fruits délicieux. On fait venir, chaque jour, de la ville, tout ce que l'on peut désirer, livres d'abonnement, fruits, fleurs, journaux, musique, etc. etc. On se promène sur les vastes remparts du fort Manoel, et l'on soupire en regardant la jolie ville de Valetta, qui jouit de sa liberté, pendant que vous, pauvre prisonnier, vous êtes sous la garde des lois sanitaires. Mais le douzième jour arrive enfin : les portes s'ouvrent devant vous; le meilleur hôtel de Malte (celui de la Méditerranée) vous reçoit.

Quand vous voudrez quitter Malte, les paquebots français vous reprendront et vous feront faire encore un court, mais charmant voyage. En deux jours vous serez à Naples, où le paquebot s'arrête une demi-journée. Mais, croyez-moi, restez dix jours dans cette ville, et un autre paquebot viendra vous y prendre pour vous transporter en France, en touchant à Civita-Vecchia et à Livourne.

Cette route est cent fois préférable (je ne saurais trop le dire) à celle du cap de Bonne-Espérance.

Ceux dont le voyage se termine en France, je les laisse à Marseille. Mais je dois encore un mot à ceux qui iront en Angleterre. Pour eux aussi, cette route vaut mieux que celle du Cap. Je leur conseille également de ne pas aller à Southampton par la Méditerranée et le golfe de Gascogne. Ce voyage de quinze jours est monotone et fatigant. Ils feront bien mieux, à mon avis, de s'arrêter à Malte, d'y subir leur quarantaine de douze jours, de visiter les ports d'Italie; de se rendre à Marseille, et de traverser la France, pour arriver à Londres par Boulogne et Folkstone. Bien entendu, je ne parle pas pour ceux qui sont pressés, et qui aimeront mieux aller directement, en vingt jours, d'Alexandrie à Southampton.

Résumons maintenant la question de temps et d'argent. Pour les gens positifs, cela est plus intéressant que toutes les admirables choses semées sur cette route si intéressante.

Digitized by Google

De Maurice à Aden, de 15 à	20 jours	30 liv. sterl.
D'Aden à Suez	8	15
De Suez à Alexandrie.	4	15
D'Alexandrie à Marseille directement	7	20
	39	80

Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il en coûterait un peu plus à ceux qui s'arrêteraient à Malte et visiteraient l'Italie; mais cette différence ne serait pas de 15 livres sterling, somme bien modique en comparaison des jouissances de ce petit voyage.

Le voyageur qui, de Marseille, voudrait aller en Angleterre à travers la France, ne dépenserait pas 15 livres sterling, et ferait ce trajet en cinq jours, s'il voulait se presser beaucoup.

En terminant, je dirai, comme en commençant cette lettre, qu'il est fort à désirer que les voyageurs adoptent cette route, et qu'il soit établi immédiatement un départ mensuel régulier pour Aden, au moyen de deux ou trois bâtiments à voiles employés à ce service, avec une prime donnée par le gouvernement. Nous aurions ainsi notre correspondance d'Europe en quarante ou quarante-cinq jours; tandis que par Bombay, elle nous parvient rarement en moins de soixante ou soixante-cinq jours. Je ne regarderais cependant des paquebots à voiles que comme provisoires; ce sont des bateaux à vapeur qu'il nous faut entre Maurice et Aden. Ils feraient ce trajet en dix jours, et avec une bien autre régularité que les navires à voiles. Dans une seconde lettre, j'examinerai cette question importante de l'établissement des bateaux à vapeur, question dont le gouvernement local est actuellement saisi, sur le renvoi que lui en a fait lord Stanley.

J'ai l'honneur d'être, etc. E. D.

LES LAZARISTES EN ORIENT.

Les Francs, qui jadis ne pouvaient paraître dans les villes d'Orient sans courir risque d'être insultés par les enfants ou maltraités par les janissaires, y sont maintenant à l'abri de toute espèce de vexation, et y jouissent de plus de priviléges que les sujets mêmes du sultan. Leur personne et leurs biens sont protégés par des traités que le gouvernement turc craint de violer. S'ils commettent un délit, le cadi ne peut pas de sa propre autorité leur infliger un châtiment; ils ne dépendent que de la juridiction de leurs consuls ou de leurs ambassadeurs, et il en est qui malheureusement abusent de leurs prérogatives. Depuis que l'Orient vieilli a, dans le sentiment de sa faiblesse et dans ses désirs de régénération, courbé la tête sous l'ascendant de l'Europe, une foule d'aventuriers, forcés par quelque fausse

Digitized by Google

spéculation, ou pour quelque autre raison plus grave, de s'éloigner de leur pays, se sont jetés précipitamment sur cette route qui leur était ouverte avec un confiant abandon, et sont venus chercher dans le Levant un refuge contre leurs créanciers ou un nouveau théâtre pour leur industrie. Hâtons-nous de dire qu'à côté de ces êtres funestes, qui compromettent par leur conduite l'honneur de leur patrie, et qui sont pour les représentants de leur nation une occasion perpétuelle de pénibles embarras, il en est qui se sont fait une belle et honorable position. J'ai trouvé à Constantinople, autour de l'ambassade de France, des négociants, des fonctionnaires, des médecins, qui, par la dignité de leur caractère et par leur intelligence, contribuent puissamment à entretenir dans l'esprit des indigènes la sympathie et le respect que les peuples d'Orient ont toujours eus pour la France. Citer les noms de MM. Clavani, E. Boré, Cadalvène, Verrolot, Rouet, c'est rappeler, j'en suis sûr, un agréable souvenir à ceux de nos compatriotes qui ont séjourné à Constantinople. En tête de ces hommes qu'il m'a été si doux de connaître, je dois placer les pères lazaristes, ces humbles et tendres apôtres de l'Évangile qui accomplissent avec tant de mansuétude, de patience et de dévouement leur pieuse mission. Nul intérêt mondain ne les a conduits sur la terre d'Orient, nulle ambitieuse rumeur ne résonne autour d'eux. On ne les rencontre que là où ils ont le bien à faire; on ne les reconnaît qu'à leurs œuvres. Instruire et consoler, voilà leur tâche. Quiconque a besoin de leur secours et de leur enseignement peut sans crainte s'adresser à eux, n'importe de quel pays il vient et quelle religion il professe. Leur religion leur dit de tendre la main à tous ceux qu'ils peuvent aider, d'éclairer l'ignorance, de soulager la misère et de compatir à toutes les douleurs humaines.

Sur un des riants côteaux qui entourent la charmante baie de Bébek, ils ont un collége que, pour le programme des études, on peut mettre en parallèle avec nos colléges royaux. Les élèves y font, dans l'espace de sept ans, un cours complet de philologie, d'histoire, de géographie. Ils y apprennent le grec ancien en même temps que le grec moderne, le français, l'anglais, le turc, et les éléments de géométrie, de physique, de chimie. Plusieurs d'entre eux doivent, dit-on, venir l'année prochaine à Paris se présenter à l'examen du baccalauréat. Nous espérons qu'ils y paraîtront avec honneur.

L'école, encore toute récente, renferme déjà cent jeunes gens de différente origine. On y voit des Arméniens, des Grecs, des Turcs, tous réunis sous une même discipline, et recevant le même enseignement scientifique, littéraire et moral. Cultiver l'esprit et former le cœur de leurs élèves, voilà le but que se sont proposé les fondateurs de l'institution de Bébek; mais il est une limite rigoureuse qu'ils ne dépassent pas. «Dans une contrée, di-« sent-ils, où les croyances et les nationalités sont aussi multipliées, faire « exclusivement acception de l'une d'elles, ce ne serait répondre ni aux be-« soins du pays, ni à l'esprit de tolérance que commande la charité chré-« tienne.» Et, fidèles à l'engagement qu'ils ont pris, ils laissent à chacun de leurs disciples le libre exercice de son culte.

Le prix de la pension est tel, que les pères de famille qui n'ont qu'une

Digitized by Google

très-modeste fortune peuvent, sans s'imposer une grande gêne, y envoyer leurs enfants. Quels précieux résultats ne doit-on pas attendre d'une institution si sagement établie et si habilement dirigée! Jamais on n'avait rien vu de semblable dans l'empire ottoman. Ce qu'on ne pouvait en aucune façon attendre des Turcs, ce que le protestantisme et les autres communautés chrétiennes avaient vainement tenté, soit avec l'or de la Russie, soit avec les riches souscriptions des Sociétés bibliques, le catholicisme l'a fait avec une puissance de volonté et une religieuse ferveur qui suppléaient à l'exiguïté de ses ressources. Il a donné aux différents rites qui l'entourent l'exemple d'un principe d'éducation généreux, libéral, que nul autre n'a pu mettre en pratique avec une si grande distinction d'esprit et une si noble tolérance. Désormais, on verra sortir chaque année de Bébek des hommes instruits, éclairés, qui pourront occuper une place honnête dans le commerce, ou servir comme drogmans, comme chanceliers dans les consulats, et qui, en poursuivant leur carrière, n'oublieront point qu'ils doivent leur utile savoir à des prêtres français.

L'école de Bébek est l'un des principaux établissements des lazaristes; mais là ne s'est point borné la fécondité de leur zèle; ils ont fondé des institutions du même genre à Smyrne, à Salonique, à Santorin, dans l'archipel de la Grèce, dans les montagnes du Liban, dans la Perse et la Mésopotamie, et sans cesse ils agrandissent le cercle de leurs œuvres. Ils ne possédaient, il y a dix ans, que deux petites écoles en Orient; ils y comptent aujourd'hui cinq pensionnats, douze écoles et deux mille élèves. Partout où ils ont formé une maison d'instruction classique, ils ont aussi travaillé à y joindre une école élémentaire et un établissement de charité. Car, pour eux, il ne s'agit point simplement d'offrir les bienfaits de la civilisation aux familles riches, c'est le peuple surtout qui les occupe, le pauvre peuple des *rayas*, avec sa servitude profonde, son ignorance et sa misère. A Constantinople, ils ont ouvert, pour les enfants du peuple, deux écoles, l'une de garçons, dirigée par les frères de la Doctrine chrétienne; l'autre pour les filles, ce qui était une tentative beaucoup plus difficile. «L'éducation des femmes, dit, dans un de ses rapports annuels, M. Leleu, préfet apostolique de l'ordre, l'éducation des femmes, même chez les populations franques de l'empire, était une chose complétement à créer. Un établissement public répugnait aux habitudes et aux mœurs de l'Orient. Pour tous les premiers essais, il fallait braver toute sorte de répulsion, et il n'y avait qu'un succès complet qui pût justifier la témérité de l'entreprise. Ce succès, la Providence le réservait au zèle et à l'habileté des filles de la Charité, et aujourd'hui les écoles publiques, pour les personnes du sexe, sont regardées non-seulement comme un progrès, mais comme un besoin.»

Toute question d'argent a été, dans ces écoles, réduite à sa plus simple expression. Ceux-là seuls qui ont le moyen de payer acquittent un modeste tribut; les autres sont reçus gratuitement. « Laissez venir à moi les petits «enfants,» a dit le Christ, et les petits enfants viennent à ses apôtres du Levant, et, à quelque condition qu'ils appartiennent, ils ne trouvent qu'un doux accueil et une douce sollicitude.

Digitized by Google

Grâce à ces charitables institutions, une partie de la jeune génération de Constantinople est déjà francisée. Vous entrez dans une maison où jamais les langues d'Europe n'avaient été introduites, et si vous n'avez pas eu la précaution de vous faire suivre par votre drogman, vous restez là inquiet, confus, balbutiant des phrases décousues que personne ne comprend, lorsque tout à coup la porte s'ouvre, un petit garçon ou une petite fille arrive de l'école avec son livre sous le bras, s'approche de son père, puis, apprenant votre embarras, vous adresse la parole en français et traduit votre pensée.

Un jour je me trouvais égaré dans les rues de Smyrne. J'avais recueilli tous mes souvenirs philologiques pour demander aux passants mon chemin, tantôt en italien, tantôt en allemand, et, en désespoir de cause, j'en étais venu jusqu'à articuler d'un air fort savant ma question en suédois. Science inutile, peine perdue! Pas une de ces âmes d'Orient n'entendait mes chers idiomes septentrionaux, et je m'en allais maudissant cette évidente barbarie, et continuant à errer au hasard dans un labyrinthe de rues et de passages où nul être secourable ne pouvait me mettre en main le fil d'Ariane, et où je courais grand risque d'errer encore longtemps. A l'angle d'un bazar, j'aperçois un jeune homme si modestement vêtu que je ne pouvais le considérer que comme un de ces ignorants turcs avec qui j'avais inutilement dépensé tant de paroles sonores; cependant il y allait de mon repos, et je hasarde une nouvelle tentative.

— *Dove è la francese strada?*

Le jeune homme s'arrête, me regarde en silence.

— Allons, me dis-je, en voilà encore un qui ne sait pas un mot d'italien. *Wo est der Weg...?*

— Monsieur parle-t-il français? murmure d'une voix timide mon jeune inconnu.

— Dieu soit loué! m'écriai-je; voilà deux heures que je cherche le quartier franc et l'hôtel d'Orient.

— Si monsieur veut me le permettre, je le conduirai moi-même. Ce n'est pas loin d'ici.

J'accepte avec empressement, et nous nous dirigeons vers l'hôtel, auquel, dans ma pérégrination, j'avais à peu près toujours tourné le dos. Chemin faisant, le jeune homme me montrait divers édifices qui méritaient d'être remarqués: ici un khan persan, là une église arménienne, plus loin une vieille tour qui date du temps des croisés, et à chacune de ces indications, il joignait quelques détails de mœurs ou d'histoire. Arrivé à ma demeure, il me fait un profond salut, et me demande d'un ton humble s'il peut encore m'être utile. Je le remercie de mon mieux et tire de ma bourse un *gazi*, salaire habituel d'un drogman.

— Oh! monsieur, me dit-il, mon père a un bon atelier de menuiserie, moi j'ai été élevé à l'école des lazaristes; grâce au ciel, je n'ai besoin de rien, et je suis trop heureux d'avoir pu rendre un service à un étranger.

Les sœurs de Charité établies à Constantinople et à Smyrne, par les lazaristes, ne se contentent point de satisfaire aux devoirs de l'enseignement. Ces saintes filles ont joint à leur école de Galata un hôpital, un dispensaire,

Digitized by Google

une pharmacie excellente. Trois médecins viennent là chaque jour donner des consultations gratuites, et on y amène des malades de tous les côtés. Turcs et chrétiens y reçoivent également le secours dont ils ont besoin. La bienfaisance a vaincu les préjugés mahométans, et tel sectateur du Coran qui, autrefois, se serait fait scrupule de ne pas souffrir en silence un accident douloureux avec l'inerte résignation de son fatalisme, invoque aujourd'hui les salutaires remèdes de Galata. Il en est qui sont arrivés là de plusieurs lieues portés sur des brancards. Deux sœurs sont, du matin au soir, occupées à penser les plaies de ceux qui sont entrés à l'hôpital; une autre va les visiter à domicile; une quatrième prépare les médicaments. Il y a des jours où l'on a compté jusqu'à cinq cents malades réclamant leurs soins. Dans le cours de l'année 1844, elles ont secouru plus de vingt mille pauvres, pansé ou visité plus de quarante mille malades, habillé cent cinquante petites filles indigentes. Elles ont, en outre, fourni des ornements et du linge à plusieurs églises de Grèce et d'Asie. Elles ont entretenu une demi-douzaine d'orphelins, et donné du linge et des vêtements à une partie des pauvres Polonais auxquels les lazaristes viennent d'ouvrir un refuge dans une ferme qu'ils ont établie sur la côte d'Asie.

« Si l'on demande maintenant, dit M. Leleu, où elles puisent toutes ces ressources, je répondrai que c'est dans les trésors de la Providence; les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont pour l'entretien de chacune d'elles un modeste traitement de 400 francs. On fournit à leur pharmacie pour 1,000 francs de médicaments; le reste, elles le trouvent dans leurs économies, dans les revenus particuliers qu'elles touchent de leurs familles, et dans la charité publique qu'elles sont parvenues à intéresser à un degré bien consolant. »

J'ai visité avec émotion ce vénérable établissement, et en observant les pieuses femmes qui le dirigent, j'ai été frappé de l'expression de sérénité et de contentement répandue sur leur visage. Elles reçoivent dès cette vie la récompense de leurs bonnes œuvres. Le bien qu'elles font réjouit le cœur, et l'espoir d'en faire plus encore anime leur esprit, augmente leur courage. J'ai trouvé, dans la salle des malades, une de ces religieuses qui n'avait jamais reçu qu'une éducation fort élémentaire, et qui, en quelques mois, dans l'ardeur de sa charité, avait appris assez de grec, d'arabe et de turc pour comprendre ceux qui invoquaient son secours dans ces différentes langues.

Aussi il faut voir de quelle considération sont entourées ces maisons catholiques et avec quel respect on regarde passer dans les rues les lazaristes et les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. La France leur doit de la reconnaissance, car ils honorent et font bénir au loin le nom de la France. Nous devons les aider dans leur entreprise, car ils sont sur le sol étranger les fidèles représentants des idées de civilisation et de progrès de l'Europe, et ils n'ont matériellement que de faibles ressources. M. le duc de Montpensier, qui, dans son récent voyage en Orient, a charmé tout le monde par sa rare intelligence et par son tact exquis, est allé voir la maison des lazaristes, et leur a donné de nobles témoignages de sympathie. M. de Salvandy, que

Digitized by Google

l'on est sûr de trouver partout où il y a une belle idée à soutenir et une généreuse action à faire, a envoyé une collection de livres aux écoles de Bébek, d'Antoura, où les professeurs ont tant de peine à se procurer les ouvrages dont ils ont besoin pour leurs études, et nous espérons qu'il ne s'en tiendra point à ce premier acte de libéralité. La langue française est pour les lazaristes la base de l'instruction qu'ils répandent en Orient, et leurs établissements ne peuvent être oubliés du ministre qui dirige avec un zèle si éclairé et une sollicitude si vigilante l'Université de France.

X. Marmier.

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE AU ROI.

Pour mieux faire apprécier l'utilité, l'absolue nécessité des moyens de colonisation que je propose, je vais rappeler en deux mots quelles sont les difficultés que nous avons à vaincre en Afrique. La plupart des familles qui quittent leur patrie pour venir s'établir en Algérie sont pauvres, et quand elles y arrivent, il leur reste à peine quelques centaines de francs, qui ne sont rien moins que suffisantes pour s'installer comme agriculteurs en Afrique. Ensuite ces hommes ne connaissent ordinairement l'agriculture que par routine; cette routine pouvait leur suffire dans le pays d'où ils sortent, où elle était peut-être le fruit d'une longue expérience; mais en Afrique, toutes les circonstances sont changées; le soleil, le climat, le sol, les saisons, tout est différent dans nos possessions transméditerranéennes. Il faut donc ici des connaissances raisonnées et pratiques en agriculture, ou au moins un routine propre au pays. En outre, pour conserver la santé au colon, il lui faut une manière de vivre, un régime hygiénique autre qu'en France; pendant les premières années surtout, il doit être entouré de beaucoup de précautions, jusqu'à ce qu'il soit bien acclimaté. Les maladies qui exercent tant de ravages en Algérie sont ordinairement peu redoutables, si elles sont soignées convenablement et prises à temps; mais si elles sont négligées, elles deviennent en peu de temps incurables. Il faut donc que le colon, aux premiers symptômes de la maladie, cesse tout travail et se soumette au traitement prescrit par le médecin : or, c'est ce que ne fait pas, et ce que ne peut presque pas faire le colon individuel, parce qu'en Afrique, le temps propice soit aux semailles, soit à la récolte, est court et passe bien vite. Si le malade suit alors les prescriptions du médecin, la récolte d'une année est perdue; s'il ne les suit pas et qu'il veuille d'abord terminer des travaux urgents, le germe mortel qu'il porte dans son corps se développera rapidement et ne pourra plus être extirpé par aucun remède. Le colon atteint de maladie se trouve ainsi suspendu entre deux abîmes, et le plus souvent, dans son désespoir, il se jette dans celui d'où il ne pourra plus se retirer; je pourrais citer à ce sujet un grand nombre de faits tous plus tristes les uns que les autres. Enfin, comme les populations au milieu desquelles il faut asseoir nos colonies nous sont extrêmement hostiles, il n'y a pas, même en

Digitized by Google

temps du paix, assez de sécurité, ni pour les colons éparpillés dans les champs, ni pour leurs troupeaux, ni pour leurs moissons, et en temps de guerre, ou à la première levée de boucliers, cette sécurité serait tout à fait détruite.

Telles sont les quatre grandes difficultés qui s'opposent à la colonisation non organisée, et qui feront échouer, pendant longtemps encore, tous les essais qu'on tentera en ce genre. Eh bien! toutes ces difficultés disparaissent dans le système que je propose. Voici en quoi il consiste : il s'agit de fonder de grandes fermes où les colons, au nombre de vingt à vingt-cinq familles, travailleront pendant trois ans environ sous une direction commune, composée de personnes dont les connaissances et les fonctions répondront à tous les besoins moraux, intellectuels et physiques de l'établissement. En conséquence, cette direction sera composée d'un directeur général de l'établissement, du directeur des travaux agricoles, du capitaine de la défense, du médecin et du curé. Il y aura aussi, dans chaque établissement, une petite communauté de religieuses chargées de l'instruction des enfants, du soin des malades, du pansement des indigènes, et de tous les services importants de l'économie domestique de la ferme.

En outre, comme il y a en France un grand nombre d'orphelins et d'enfants trouvés, chaque ferme en recevra une trentaine des deux sexes; chacune rachètera aussi une vingtaine d'enfants esclaves, qui seront, ainsi que les orphelins, adoptés par la direction et les religieuses, qui leur serviront de pères et de mères. A l'âge de quinze ans, tous ces enfants seront associés aux bénéfices de la ferme, afin qu'ils puissent plus tard, avec leurs épargnes et les dots de leurs parents adoptifs, aller en fonder de nouvelles.

Les colons, comme dans toutes les grandes fermes en Europe, seront logés, nourris, et payés à tant la journée, d'après une règle établie d'avance entre eux et la direction; mais les quatre cinquièmes de ce salaire ne leur seront délivrés qu'au bout de trois ans, au moment de leur sortie de l'établissement.

S'ils tombent malades, ils seront soignés gratis; leurs enfants, quel que soit leur nombre, seront également nourris, soignés et instruits aux frais de l'établissement, jusqu'à l'âge de quinze ans; après ce terme, ils recevront aussi une solde et une part dans les bénéfices, proportionnées aux services qu'ils seront capables de rendre. Les colons pourront quitter l'établissement quand bon leur semblera, en prévenant six semaines d'avance; mais aussi la direction aura la faculté de renvoyer ceux d'entre eux dont elle n'aurait pas lieu d'être satisfaite. Dans ces deux cas, les colons qui auront quitté la ferme, ou qui en auront été renvoyés, n'auront droit qu'à la solde des travaux accomplis jusqu'au moment de leur sortie de l'établissement; mais les colons qui auront travaillé dans l'établissement pendant trois années consécutives, auront, outre cette solde, une part proportionnelle dans les bénéfices, qui seront partagés au bout des trois premières années, et dont je parlerai plus bas.

Comme cette part dans les bénéfices pourra être considérable, et atteindre même le chiffre du salaire, il y aura là un stimulant puissant pour les engager à bien faire leur devoir et à n'être pas renvoyés de l'établissement.

Pour arriver promptement à des résultats considérables, et ménager cependant autant que possible les forces de nos colons, il y aura dans chaque ferme des troupeaux nombreux et bien choisis, et un grand matériel d'instruments aratoires; une vingtaine de paires de bœufs, une trentaine de chevaux, principalement des juments, dix bonnes vaches d'Espagne ou d'Italie, une quarantaine de vaches indigènes, un millier de brebis, plusieurs truies, et une nombreuse basse-cour.

Voici à quelle somme pourront monter les frais de fondation d'un pareil établissement, pendant les trois premières années, y compris la solde et l'entretien des colons :

Digitized by Google

1° Prix des constructions pour loger vingt-cinq familles de colons, le personnel de la direction et de l'administration, cinquante orphelins et enfants trouvés ou rachetés, et pour mettre à couvert les troupeaux .		50,000 fr.
M. le colonel Marengo, qui a déjà rendu de si grands services à la colonie par l'organisation des condamnés militaires et par la construction des villages de Saint-Ferdinand, de Sainte-Amélie, du couvent des trappistes, de la maison des orphelins, de celle des orphelines, etc., m'a assuré qu'avec la troupe il ferait ces constructions à ce prix ; si elles étaient faites par des ouvriers civils, elles reviendraient pour le moins au double.		
2° Prix du mobilier indispensable, y compris ce qui est nécessaire pour monter de petits ateliers de forgeron, de charpentier et de bourrelier.		10,000
3° Pour les troupeaux :		
20 paires de bœufs	6,000 fr.	
25 chevaux.	10,000	
10 vaches d'Espagne.	3,000	
40 vaches indigènes.	4,000	
1,000 brebis	10,000	
Basse-cour, abeilles, truies.	1,000	
Entretien de ces troupeaux pendant les premiers mois.	6,000	
		40,000
4° Instruments aratoires, charrues, herses, semoirs, charriots, machines à battre le blé, et harnais		10,000
5° Semences : blé, orge, pommes de terre, patates, plants d'olivier, de mûrier, de vigne, etc.		10,000
6° Entretien de vingt-cinq familles pendant la première année. . .		25,000
7° Entretien et frais de l'administration de la petite communauté religieuse		10,000
8° Entretien et habillement de trente orphelins pendant trois ans. .		15,000
9° Rachat et entretien de vingt enfants esclaves.		10,000
10° Solde des colons pendant les trois premières années.		40,000
11° Solde de manœuvres indigènes pendant les trois premières années		10,000
12° Comestibles nécessaires pendant la seconde et la troisième année, que la ferme ne produirait pas encore.		10,000
13° Frais imprévus.		10,000
Total des dépenses.		250,000 fr.

Ainsi, c'est à la somme de 250,000 francs que s'élèvent tous les frais d'un grand établissement agricole de vingt-cinq familles et de cinquante orphelins, *jusqu'à ce qu'il soit en grand rapport.* Cette somme est un peu élevée, j'en conviens; mais, en agriculture aussi bien que dans toutes les autres exploitations, si les moyens ne sont pas proportionnés à la grandeur et à la difficulté de l'entreprise, les résultats sont ruineux. Mais quelque élevée que soit cette somme, ce mode de colonisation coûtera cependant bien moins à la France que le système qu'on suit actuellement, et même que le système des colonies militaires de M. le gouverneur général. Il ne me sera pas difficile de prouver ce que j'avance.

Dans le système suivi jusqu'ici pour la fondation des villages, le gouvernement dépense ordinairement de 50 à 80,000 francs pour le fossé d'enceinte, les tours de défense, la fontaine, les lavoirs, la maison d'école; et quand il bâtit une mairie, une gendarmerie, une église et un presbytère comme à Drariah, à Dély-Ibrahim et à Douéra, les dépenses s'élèvent jusqu'à 150, 200 et même 300,000 francs; il donne en outre à chaque colon, en matériaux de construction, en semences, en instruments aratoires et en bestiaux, une somme de 1200 francs au moins, en sorte qu'il dépense pour chaque famille une somme de 3 à 4,000 francs. Et quels en sont les résultats? ils sont presque nuls. M. le gouverneur général compte également faire une dépense de 3 à 4,000 francs pour un militaire colon; car il demande une

Digitized by Google

somme de 3 à 400 millions pour implanter en Afrique 100,000 colons.

Mais ces énormes dépenses seraient des dépenses improductives, qui ne rentreraient plus dans le trésor. Dans le système des villages civils, c'est bien pis, puisqu'ils nécessitent pendant de longues années, sinon pour toujours, le maintien d'une armée de près de 100,000 hommes (1), qui coûtera chaque année 100,000,000 francs. Et qu'on ne fasse pas sonner bien haut l'impôt que pourront bientôt payer ces colons : non-seulement ils n'en pourront point payer d'ici à bien longtemps, mais le gouvernement doit s'estimer heureux s'il n'est pas obligé de venir à leur secours.

Le mode de colonisation que je propose ne coûtera à la France qu'une simple avance de fonds, qui rentreront sûrement au trésor, et qui porteront un intérêt de 4 pour 100 dès la première année, mais qui ne sera touché qu'à la fin de la troisième. Avant de développer cette assertion, je vais exposer brièvement quels seront, à peu près, les produits de l'établissement pendant les trois premières années d'abord, puis dans les années qui suivront.

Afin de ne pas laisser le moindre doute sur les chiffres que je vais établir, je me permettrai de rappeler que l'établissement est composé de vingt-cinq familles, d'une cinquantaine d'enfants orphelins, d'un certain nombre de manœuvres indigènes, d'une direction de cinq personnes, et d'une petite communauté de religieuses; que le terrain de la ferme est de 1,000 hectares; qu'il y a un matériel d'exploitation comprenant vingt paires de bœufs, vingt-cinq chevaux, une cinquantaine de vaches, mille brebis, etc. Les résultats d'un pareil établissement, s'il est composé de personnes honnêtes, laborieuses, s'il se trouve à la tête une direction bien dévouée, énergique et intelligente, doivent être certainement considérables. Afin de ne pas nous tromper, nous ne prendrons plus pour base le maximum, comme nous l'avons fait pour les dépenses, pas même le terme moyen, mais nous établirons nos calculs sur le minimum des produits à espérer.

Je suppose donc que la première année soit nulle, qu'elle ne produise que ce qui est nécessaire pour le pain et les semences de l'année suivante. Je suppose que la seconde année nous ne puissions, avec vingt paires de bœufs et vingt-cinq chevaux, ou une vingtaine de bons attelages, ensemencer que 150 hectares; je suppose encore que nous ne récoltions que huit pour un; cela fera, en mettant 2 hectolitres par hectare, 2,400 hectolitres, dont je retranche 1,200 pour le pain et la semence de la troisième année. Je suppose enfin que la troisième année, nous ne puissions ensemencer que 300 hectares; en prenant de nouveau huit pour un, nous aurons 4,800 hectolitres, dont nous retrancherons de nouveau 1,400 hectolitres pour la semence et la consommation de l'année suivante, il nous en restera donc 3,400 hectolitres; en y ajoutant les 1,200 de la seconde année, nous aurons en tout 4,600 hectolitres pour les trois premières années, qui, à raison de 16 francs l'hectolitre, donneront une somme de 73,600 francs.

Jusqu'ici, nous n'avons qu'un côté de la production; nous supputerons maintenant celle des troupeaux.

Cette production est très-lucrative en Afrique. Depuis quinze ans, les colons qui ont pu mettre des capitaux dans les troupeaux les ont presque doublés chaque année: cela provient de ce que, aux mois d'août et de septembre, les bestiaux sont à très-bon marché, et que trois ou quatre mois plus tard, ils ont une valeur double et presque triple. Ainsi on achète, à la fin de l'été, une brebis 7 ou 8 francs, et aux mois de janvier et de février, cette même brebis vaut 18 à 20 francs; pareille augmentation a lieu pour

(1) C'est l'opinion de M. le général de Lamoricière.

Digitized by Google

les bœufs et les vaches, et il en sera de même, tant que la reproduction de ces animaux ne sera pas plus soignée.

Mais je suppose de nouveau que nous ne soyons pas aussi heureux, sous ce rapport, qu'on l'a été jusqu'à présent, et que nos troupeaux, pour lesquels nous avons dépensé une quarantaine de mille francs, ne produisent, outre ce qui est nécessaire pour la consommation de l'établissement pendant la seconde et la troisième année, que 10,000 francs par an (nos brebis seules pourront facilement nous donner cette somme): cela fera pour les trois premières années 30,000 francs, qui, joints aux 75,000 francs portés ci-dessus, donneront un total de 105,000 francs. Je me permettrai de rappeler que je n'ai pris, pour base de mes calculs, que la culture des céréales qui rapportent le moins; mais, quoique nous nous fassions un devoir de nous occuper principalement de cette culture, pour les raisons que j'ai exposées plus haut, cela ne nous empêchera pas de planter et ensemencer quelques hectares de tabacs fins, de lin, de chanvre, de pavots somnifères, etc. etc., dont le rapport est quadruple et même sextuple de celui des céréales, et qui nous mettront à même de découvrir les déficits qu'une mauvaise année pour les céréales pourrait nous laisser.

Voici comment, à la fin de la troisième année, se fera le partage des bénéfices de la ferme. D'abord, le gouvernement prélèvera un intérêt de 4 pour 100 du capital de fondation, ce qui, pour un an, fait 10,000 francs, et 30,000 francs pour les trois années. Le reste, dont on fera trois parts, sera déclaré *produit net*. La première sera répartie entre les colons, proportionnellement au travail de chacun d'eux; la seconde reviendra à la direction et à l'administration de l'établissement, et la troisième sera réservée pour payer la solde des colons pendant la quatrième année.

Ce même partage se fera à la fin de la quatrième et de la cinquième année; l'excédant qu'il y aura dans la troisième part, réservée à la solde des colons, sera employé pour améliorer et augmenter les troupeaux et le matériel d'exploitation qui doivent être au moins doublés dans la suite. Mais, à la fin de la sixième année, comme la somme des bénéfices doit avoir augmenté en proportion de l'augmentation et surtout de l'amélioration des cultures et des troupeaux, on prélèvera, outre l'intérêt de 4 pour 100 du capital de fondation, la solde des colons pour l'année suivante, et alors la troisième part dans les bénéfices nets sera touchée par le gouvernement comme un à-compte d'amortissement de ce même capital: et cela jusqu'à son extinction totale. Après quoi, il ne continuera pas moins à toucher, chaque année, la troisième part du bénéfice, aussi longtemps que subsistera l'établissement.

Il est donc hors de doute que ce mode de colonisation, loin d'être onéreux au gouvernement, lui offre au contraire de grands avantages, puisqu'au bout d'un petit nombre d'années, il sera rentré dans tous ses déboursés, pour lesquels il aura touché un intérêt de 4 pour 100, courant dès la première année; et qu'ensuite il entrera pour toujours dans le partage des bénéfices, qui pendant bien des années deviendront de plus en plus considérables.

On me fera observer peut-être que je porte un peu haut le chiffre des produits des trois premières années. J'ai souvent réfléchi sur ce point important, non pas dans mon cabinet, mais dans les champs que j'ai fait défricher et cultiver moi-même et dans mes excursions agronomiques chez les cultivateurs français et arabes, et je suis bien persuadé que je n'ai donné que le minimum des produits à espérer. Il ne faut point comparer les résultats d'une exploitation agricole faite par voie d'association, comme je le propose, avec les résultats d'une exploitation agricole privée, où il y a souvent des personnes qui portent peu d'intérêt à la prospérité de l'établissement, et où quelquefois les chefs ont plus d'idées théoriques en agricul-

Digitized by Google

ture que de connaissances pratiques. Je veux cependant supposer que, sur le total des produits des trois premières années, je me trompe de 10, ou de 20 et même de 30,000 francs; qu'en résulterait-il? Que les colons et les directeurs de l'établissement, au lieu de participer à un bénéfice de 50,000 francs, ne pourraient se partager entre eux qu'une somme de 20 à 30,000 francs; mais n'oublions pas que cette dernière somme est presque tout *bénéfice net*, que le colon a déjà été soldé pour tous ses travaux, et que le gouvernement a également prélevé un intérêt de 4 pour 100 de toutes ses avances. Dans ce cas, il resterait néanmoins une somme de plus de 12,000 francs pour la solde des colons pendant la quatrième année.

On m'a conseillé de demander que le gouvernement avançât les fonds nécessaires, sans intérêts pendant trois ans, comme il l'a fait à l'égard des trappistes et de plusieurs établissements privés; je n'ai pas voulu suivre ce conseil, parce que je suis convaincu que les fermes pourront facilement payer un intérêt de 4 pour 100: si cependant le gouvernement voulait faire cette générosité, je m'y opposerais d'autant moins, qu'il ne manquerait pas de bonnes raisons pour en agir ainsi; puisque les fermes que je propose d'établir s'occuperont spécialement de la production des denrées de première nécessité, denrées que le gouvernement doit tirer du sol algérien même, à tout prix et par des cultivateurs français.

Il est facile de démontrer que, dans ce système, les difficultés qui s'opposent à la colonisation civile non organisée, et à la colonisation militaire même, disparaissent toutes, ou sont au moins bien diminuées. Ainsi le colon pourra gagner, en peu d'années, les capitaux qui lui sont nécessaires pour se créer un établissement, et de cette manière, il saura aussi mieux les apprécier; car l'homme n'apprécie ordinairement à sa juste valeur que ce qu'il a gagné à la sueur de son front. Il acquerra aussi les connaissances agricoles raisonnées et pratiques qui sont indispensables pour prospérer en Afrique, et, avant tout, pour n'être pas exposé à tenter des expériences ruineuses. Ces avantages, il ne les aura pas achetés au prix de sa liberté ou de sa santé, puisqu'il se sera associé et soumis volontairement à un régime d'ordre et d'hygiène convenables à sa nouvelle position, et que d'ailleurs il aura toujours été entouré de tous les soins de l'art et de la charité.

Si, malgré toutes nos précautions et tous nos soins, quelque colon venait à succomber, il aura du moins, en mourant, la consolation que ces enfants ne seront point abandonnés, mais qu'ils continueront à demeurer dans l'établissement, et qu'ils seront associés à tous les bénéfices de la ferme, aussitôt qu'ils auront atteint l'âge fixé par le réglement.

Enfin, l'organisation de l'établissement le garantira également contre tous les dangers extérieurs, auxquels sont et seront pendant longtemps exposés les colons individuels au milieu d'une population hostile.

Cette sécurité, dont jouiront nos fermes, sera le résultat de leur organisation, et de la disposition bien combinée des uns vis-à-vis des autres; car il est bien entendu que ces établissements de vingt-cinq familles seulement ne seront pas jetés à de grandes distances les uns des autres, mais qu'ils seront disposés par groupes de six, huit, dix, et même davantage, selon l'exigence et l'importance des lieux, afin qu'en cas de guerre, ils puissent se soutenir et se secourir mutuellement. Nous prendrons ces mesures de précaution, ainsi que toutes les autres que l'on jugera convenables, non pas tant parce que nous les croyions réellement nécessaires, mais parce qu'elles seconderont et appuieront beaucoup les moyens par lesquels nous espérons gagner les indigènes et les rallier définitivement à notre civilisation. Il faut qu'ils aient la conscience que nous sommes, en tout temps, en mesure de leur faire du mal, et que si nous ne le faisons pas, mais qu'au contraire nous leur fassions du bien, ce n'est pas par une politique rusée et intéressée, mais

Digitized by Google

par générosité naturelle, et par une conviction intime et religieuse qui nous défend l'une et nous commande l'autre....

Pour retirer l'Algérie de la position anormale dans laquelle elle se trouve, position qui, depuis quatre ans, a déjà deux fois failli nous attirer la guerre avec l'Angleterre, et qui, vu la grandeur de la tentation, nous l'attirera infailliblement en peu d'années, si nous ne nous hâtons, je crois que cent cinquante fermes suffiront: elles devront être placées principalement autour des villes de l'intérieur qui forment la seconde ligne d'occupation, Guelma, Constantine, Sétif, Hamza, Médéah, Milianah, Orléansville, Mascara, Tlemsen. Mais, pour la solution complète du problème, et pour qu'on puisse sans danger réduire l'armée d'occupation à 30,000 hommes, il n'en faudra pas moins de 400. En effet, d'après le minimum des produits établi plus haut, chaque ferme placée dans une position avantageuse, et montée comme il a été dit, pourra facilement produire dans la seconde année douze cents hectolitres de blé au delà de ses besoins, et trois mille quatre cents dans la troisième année; cela fait pour cent cinquante établissements un total de cent quatre-vingt mille hectolitres de blé pour la seconde année et cinq cent dix mille pour la troisième. Or, avec un pareil approvisionnement, joint à nos nombreux troupeaux, on ne pourra certainement plus nous prendre par la faim.

D'un autre côté, chaque établissement, étant composé de vingt-cinq familles, de cinquante orphelins, et du personnel de l'administration, donne une population de deux cents âmes; ce qui fait, pour quatre cents établissements, une population purement agricole de quatre-vingt mille âmes: c'est peut-être peu, si on s'arrête au chiffre, et si on le compare à celui des colons militaires proposé par M. le gouverneur général, ou à celui de la population indigène, qui dans le Tell monte à un million. Mais je répondrai d'abord qu'une population civile moins nombreuse, mais bien choisie, bien organisée, bien florissante, et qui produit beaucoup au delà de ses besoins, nous sera bien plus utile en Afrique qu'une foule considérable de colons aventureux et abandonnés à leur faiblesse individuelle, ou de soldats sans connaissances agricoles, qui ne feront que végéter, et dépériront bientôt. Je répondrai, en second lieu, que si nous ne sommes pas, et si nous ne pouvons pas être en trois années aussi nombreux que les indigènes, nous serons beaucoup plus forts qu'eux par notre position, par notre organisation, par notre ascendant moral, par l'union de tous les établissements entre eux, et par tous les moyens puissants que nous fourniront nos progrès dans les arts et dans les sciences. Et je ne crains pas d'avancer que, quand ces quatre cents fermes seront fondées en Algérie, il ne faudra plus, quelque parti qu'aient pris les indigènes, qu'ils se soient ralliés à nous ou non, que 10,000 hommes de troupes dans chacune des trois provinces; 6,000 cavaliers et 4,000 fantassins, ce qui fera pour toute la colonie une armée de 30,000 hommes, c'est-à-dire le tiers de l'armée actuelle.

L'abbé LANDMANN.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

BUREAU POUR 1846.

(Élections du 13 mars.)

Président, M. A. Denis, député.
Vice-Présidents, MM. le comte Hugo. — Le comte de La Roche-Pouchin. — Hamont. — Jules Cloquet.
Secrétaires généraux, MM. O. Mac Carthy (pour l'extérieur). — Audiffred (pour l'intérieur).
Secrétaire-archiviste, M. Jouffroy d'Eschavannes.
Secrétaires des procès-verbaux, MM. Aubert-Roche. — Louis Rochet. — Moreau (de Tours). — Pouzin.
Trésorier, M. H. Horeau.
Tresorier-adjoint, M. A. de Kervéguen.

Commissions permanentes.

Commission de publication. MM. le comte de Saint-Céran, Élisée Poujade, Fortin d'Ivry.
Commission de comptabilité. MM. Potonié, Bellet, Rodier.
Commission de correspondance. MM. Morpurgo, le vicomte Onffroy, Bonnafond.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membres titulaires :

MM. Bez (Émile de), voyageur en Orient.
Descamps (Henri), voyageur, attaché au bureau politique du ministère de la marine.
Fouquier (Achille), voyageur en Orient.
Girou de Buzareingues (le docteur), voyageur en Sicile, à Malte, etc.
Michel (Édouard), ancien officier d'artillerie, voyageur en Afrique.
Peyrend (C.), voyageur en Orient.

Membres correspondants :

MM. Sainson, dessinateur, voyageur dans les cinq parties du monde.
Lefievre de Meron, voyageur en Orient, actuellement en Égypte.
Deacky (le capitaine Gerard de), voyageur en Orient, à Lucques.
Binarelli (l'avocat Vincent), voyageur en Orient, à Rome.
Edan (Benoît), vice-consul d'Espagne, à Singapour.

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 *bis*.

Digitized by Google

MADAGASCAR.

EXPÉDITION DE 1829.

I. — Anciens établissements français à Madagascar. — Comment ils furent en partie abandonnés. — Tâmatave et Foulpointe. — Les Anglais s'en emparent. — Abandon. — Nouveaux projets de la France. — Raisons à l'appui. — Commission du gouvernement. — Reprise de Sainte-Marie et de Tintingue. — Description de Sainte-Marie. — Montagnes, terrains. — Récifs, passes, côtes, mouillages. — Fortifications. — Représentations du conseil colonial de Bourbon. — Option du gouvernement pour Tintingue. — Radama, roi des Ovas; ses conquêtes et sa mort. — Nouvelle expédition; ses forces, son commandant, commissaires du roi. — Ordres et notification.

Dès l'année 1642, la France forma, dans un endroit appelé Thologar et situé à la côte orientale de Madagascar, un établissement qui prit le nom de Fort Dauphin. Pendant près de deux siècles, les Français restèrent maîtres du commerce sur cette côte, et y fondèrent successivement les autres établissements secondaires de Mangafia ou Sainte-Luce, Tamatave, Foulpointe, l'île Sainte-Marie, la pointe de Larrée ou Tintingue, Louisbourg et quelques autres comptoirs dans la baie d'Antongil. Le Fort Dauphin devint le chef-lieu des possessions orientales de la compagnie des Indes, la résidence d'un gouverneur général, et le siége d'un conseil souverain. Ces établissements, qui nous avaient été concédés par divers princes de la côte orientale, furent tour à tour occupés, abandonnés, et occupés de nouveau, selon que l'exigèrent les vues du gouvernement ou de la compagnie, et principalement les circonstances locales. L'impéritie de quelques gouverneurs, l'avarice de quelques autres, les mauvais traitements que l'on fit essuyer aux indigènes, et enfin le peu de ressources que l'on offrit aux colons, furent les principales causes qui amenèrent tant de changements successifs dans la colonie.

Pendant les guerres de la Révolution, ces postes furent concentrés à Tamatave et à Foulpointe, pour assurer l'approvisionnement des îles de France et de Bourbon. Ils tombèrent au pouvoir des Anglais, en 1811, par suite d'une capitulation conclue entre M. Sylvain Roux, agent commercial français à Tamatave, et M. Linne, commandant d'une division navale de S. M. Britannique. Les Anglais détruisirent les forts qui existaient dans nos comptoirs, et abandonnèrent le pays aux indigènes. Des chefs s'emparèrent de quelques localités au nom de la France, dont ils étaient alliés, et restèrent toujours disposés à faire cause commune avec nous, comme on le verra plus tard.

Les traités de 1814 et 1815 rendirent à la France ses anciens droits sur

Digitized by Google

Madagascar; mais la situation de la France, relativement à ses possessions dans l'Inde, se trouva totalement changée. L'Ile de France était sous la domination anglaise; Bourbon n'a point de port; Pondichéry n'a qu'une rade foraine; et il ne restait aucun port de refuge à nos bâtiments pour y réparer leurs avaries. C'est à l'Ile de France qu'ils étaient obligés d'aller, et nous devenions ainsi tributaires des Anglais. Le gouvernement français dut donc tourner ses vues vers ses anciennes possessions de la côte orientale de Madagascar: une commission spéciale sous les ordres de M. Sylvain Roux, et composée d'un ingénieur-géographe, d'un arpenteur, du jardinier-botaniste de Bourbon, et de MM. Scheider, Petit de la Rhodière, Brion et Choppy-Desgranges, colons de cette île, se mit en route. D'après les ordres du gouvernement, M. le baron de Mackau, commandant *le Golo*, devait appuyer la commission et la défendre au besoin. Le 15 octobre 1818, la commission reprit solennellement possession de Sainte-Marie, et, le 4 novembre, de Tintingue, en présence des chefs et des principaux habitants du pays, réunis en kabar ou assemblée générale.

Le nom de Nossi-Ibrahim, que les naturels donnent à l'île Sainte-Marie, semblerait indiquer que les habitants descendent de quelques juifs arabes qui, depuis bien des siècles, seraient venus se réfugier à Madagascar et de là à Sainte-Marie. Elle est située vers le 17e degré de latitude méridionale et le 48e degré de longitude est, méridien de Paris, et n'est séparée de Madagascar que par un canal dont la plus petite largeur, d'environ trois milles, est vis-à-vis la pointe de Larrée. Elle peut avoir 5 à 6 myriamètres de longueur, sur une largeur qui varie depuis un quart jusqu'à un myriamètre et demi. Un bras de mer la traverse dans sa partie méridionale et la divise en deux îles, dont la plus petite, nommée Ilet, peut avoir un demi-myriamètre de tour. Elle fut cédée à la compagnie des Indes, en 1750, par Betty, fille de Ratzimilo, souveraine de l'île, et par Dianezanbare, son frère, chef de Foulpointe.

Le sol, qui paraît, au premier abord, composé d'une foule de petits monticules détachés, est néanmoins formé de plusieurs chaînes de montagnes bien distinctes. Dans la partie la plus large, on en compte jusqu'à quatre, dont la direction est la même que celle de l'île, nord nord-est, et sud sud-ouest. Deux de celles-ci sont basaltiques, et l'une d'elles partage l'île dans toute sa longueur; les deux autres sont d'un tuf tantôt rougeâtre, tantôt jaunâtre, recouvert d'une couche de sable quartzeux, qui forme un sol exécrable. Immédiatement après avoir été défriché, il produit de belles récoltes en riz et cannes à sucre, mais se détériore avec une rapidité extraordinaire, et ne produit plus qu'une végétation maigre et languissante. Il est cependant probable qu'à force d'engrais, on parviendrait à l'améliorer.

Les parties basaltiques sont très-fertiles, et les plus élevées de l'île.

De la mer, les sommets des montagnes paraissent comme autant d'îles; mais à mesure qu'on approche, l'espace qui les sépare se remplit, et l'île Sainte-Marie se forme. Ces sommets n'offrent qu'un amas confus ou régulier de blocs prismatiques de basalte, tellement serrés entre eux, qu'il est

Digitized by Google

impossible de les cultiver, bien que, dans les intervalles de ces pierres, des arbres et des plantes croissent avec vigueur.

Quelques-unes de ces montagnes basaltiques présentent la particularité d'être moins fertiles à leur base qu'à leur sommet, et cela tient uniquement à ce que leur sommet est toujours d'un basalte pur, tandis qu'à la base il se trouve mêlé avec du quartz. Si l'on traverse l'île de l'est à l'ouest, on trouve alternativement une montagne basaltique et une montagne non basaltique; si on la parcourt dans le sens de sa longueur, en suivant une chaîne basaltique, on rencontre ces sommets dont je viens de parler, composés d'un basalte pur et reposant sur une base basaltique quartzeuse. Quelquefois même il arrive que les vallées qui les séparent sont de quartz pur; une ravine, un petit ruisseau, et quelquefois rien de tout cela, limitent des terres si différentes.

Deux chaînes de récifs, que l'on trouve près de la côte, sont encore des ramifications de ces montagnes. La première forme un banc immense, à une lieue environ de la côte, et protége l'île à l'est contre les flots du large, sur une longueur d'environ huit lieues; la seconde chaîne est moins longue et beaucoup plus rapprochée du rivage; elle borde une partie de la côte ouest, en suit les sinuosités, et se joint avec la première chaîne à une lieue au sud de l'Ilet, où elle forme une pointe triangulaire qui brise toujours. Le canal situé entre ces récifs et la terre est d'un grand secours pour les communications en pirogue; il fournit d'ailleurs beaucoup de poissons et de coquillages.

Ces chaînes de récifs sont cependant interrompues par plusieurs passes, dont trois bonnes pour les navires: une, à l'ouest, forme la rade et le petit port Louis de Sainte-Marie, et les deux autres sont situées aux points sud et nord d'une petite île de sable adossée entièrement au grand récif de l'est. Cette île de sable, d'une lieue de longueur, forme entre elle et la terre ferme un bassin vaste et profond, mais qui ne peut servir de port, parce que la mer y est ordinairement grosse. Les bâtiments seraient d'ailleurs exposés à la fureur des vents généraux, contre lesquels l'île de sable ne peut les abriter, à cause de son peu d'élévation.

Le canal qui sépare l'île Sainte-Marie de l'île de Madagascar ou grande terre n'est, à proprement parler, qu'une rade continue. Au sud de la pointe de Larrée, on peut mouiller partout, et comme les récifs qui bordent l'île Sainte-Marie sont accores, les navires peuvent s'en approcher de fort près; mais dans quelque partie que l'on mouille, il faut absolument une chaîne, à cause des coraux qui tapissent le fond: dans beaucoup d'endroits, un câble tiendrait à peine quelques heures. Les vents généraux ne battent jamais en côte, ce qui rend ordinairement l'appareillage facile; cependant, en hiver, il vient quelquefois des raffales de l'ouest qui mettraient les navires en danger, s'ils n'étaient solidement mouillés. Dans cette saison, il est prudent de mouiller un peu au large; du reste, ces raffales sont de courte durée.

Les côtes de Sainte-Marie sont peu escarpées; dans quelques endroits seulement, des caps basaltiques forment de petites falaises, mais généralement

Digitized by Google

on ne trouve qu'une plage de sable unie, recouverte d'une belle verdure. Ce sable est calcaire, et résulte des débris de madrépores et de coquillages que les flots y accumulent depuis des siècles, et sont par conséquent d'une formation plus récente que les parties basaltiques, qui paraissent avoir été la charpente primitive de l'île.

On trouve à Sainte-Marie plusieurs baies, mais une seule est propre à recevoir les navires; elle peut avoir un quart de myriamètre de profondeur sur une largeur moyenne de 1,000 mètres. On y trouve deux petites îles, l'une à l'entrée, l'autre presque au milieu. Celle-ci, appelée île aux Forbans, est inhabitée, et l'on y a fait un cimetière pour les blancs; l'autre, nommée île Madame, et par les naturels Louké, est, par sa position, plus intéressante. Elle est entourée d'un chenal qui forme, de chaque côté, une passe pour entrer dans la baie; la passe du nord est la plus large et la plus profonde, et forme le petit port Louis, le seul que Sainte-Marie possède. Il est parfaitement à l'abri de tous les vents, mais ne peut recevoir que de petits navires.

Le seul fort que possède Sainte-Marie, et que l'on nomme fort de l'île Madame, ne peut battre que la mer; il n'a point de fossés, et l'on peut arriver sans obstacles jusqu'au pied de son escarpe. On pourrait, il est vrai, corriger un peu ses imperfections, mais il serait impossible de le mettre en état de soutenir une attaque en règle.

Le reprise de Sainte-Marie n'avait donc pas procuré beaucoup d'avantages, puisque, faute de port convenable et de défenses, elle n'est point un lieu de relâche où en temps de guerre, et même en temps de paix, nos vaisseaux puissent y trouver un abri et se ravitailler. Elle resta encore pour ainsi dire abandonnée, si ce n'est qu'elle recevait de temps en temps les petits navires de Bourbon qui venaient faire le commerce sur la côte de Madagascar, et qu'une garnison y était entretenue; un officier distingué d'artillerie y commandait, et ses efforts ne purent parvenir à en faire un établissement important. Enfin, en 1829, le conseil colonial de Bourbon parvint à force d'instances à faire ouvrir les yeux au gouvernement sur la nécessité de fonder un véritable établissement dans nos anciennes possessions; on s'occupa alors d'une nouvelle expédition.

De tous les points que nous avions possédés anciennement à la côte orientale de Madagascar, trois seulement avaient fixé l'attention des ministres du roi: ce sont Tamatave, Foulpointe et Tintingue; restait à savoir lequel de ces trois points méritait la préférence.

Tamatave, sous le rapport d'un établissement maritime, ne pouvait convenir, attendu que son port est petit, que les bâtiments y sont exposés à tous les vents, que les récifs sont à peu de distance, et que le fond n'est pas de bonne tenue. Il est vrai que sous le rapport des approvisionnements, on y trouve en abondance, et à bon marché, des bœufs, des volailles, du poisson de mer et de rivière, et du riz; mais tous ces avantages ne peuvent être mis en balance avec tous les inconvénients qui suivraient et accompagneraient cet établissement.

Digitized by Google

Le port de Foulpointe est encore plus petit que celui de Tamatave, dont il réunit les mêmes avantages et les mêmes inconvénients.

Tintingue, qui a été visité et exploré en 1819 par l'amiral baron de Mackau, réunit tous les avantages désirés. Situé sur la grande terre, vis-à-vis de l'île Sainte-Marie, il possède un port magnifique, à l'abri de tous les vents, et capable de contenir une grande flotte. Le pays avoisinant est remarquable par sa fécondité, abondant en bois précieux pour les constructions maritimes, et arrosé par plusieurs rivières considérables, dont plusieurs, telles que le Mahompa et le Fandarase, ont leur embouchure dans la rade.

C'est donc avec raison que le gouvernement du roi dut préférer Tintingue aux deux autres points, pour y jeter les fondements d'un grand établissement maritime. Il fallait aussi établir des relations amicales avec les Ovas, afin de les amener à nous faire des concessions dans le voisinage de Tintingue, en échange du Fort Dauphin, de Foulpointe et de la baie d'Antongil, qui nous ont appartenu, et dont Radama, roi des Ovas, avait pris possession en faisant la conquête des provinces de l'est de Madagascar. Ce roi s'était emparé, en 1822, de tout le territoire qui nous avait été concédé par des princes de la côte, et dont nous avions été en possession pendant près de deux siècles. Les peuples indigènes, qui nous étaient toujours restés soumis, se défendirent contre le conquérant, aimant mieux appartenir aux Français qu'aux Ovas. Si nous eussions été en mesure d'aider les peuplades qui nous étaient dévouées, Radama eût été repoussé bien loin vers Tananarivo, sa capitale, et non-seulement tous les peuples de la côte, mais aussi ceux de l'intérieur, ainsi que les Sacalaves, peuple guerrier du nord de Madagascar, et qui tous détestent les Ovas, se seraient rangés sous la protection de notre pavillon, comme ils le firent plus tard, en 1830.

Radama étant mort en 1828, sa femme avait pris les rênes de l'État. Le gouvernement français, après avoir mûrement réfléchi sur les demandes de l'administration de Bourbon, pensa qu'il ne devait point être question de prendre de vive force la côte est de Madagascar, mais seulement d'assurer la réussite des négociations. Celles-ci avaient pour objet de rétablir nos droits sur certaines parties du littoral et principalement sur le territoire de Tintingue, de replacer sur des bases solides nos relations de commerce et d'amitié avec les peuples madécasses, de reprendre, s'il était possible, notre ancienne influence dans le pays, et enfin, de préparer à Tintingue la formation d'un établissement maritime qui, dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre, devait être d'un grand secours pour la France.

Tels furent les motifs qui déterminèrent le ministre de la marine à ne proposer au roi que des mesures dont l'exécution pût avoir lieu sans exiger un déploiement de forces extraordinaire. S. M. décida, le 28 janvier 1829: « Que 156 hommes d'artillerie de marine et 90 hommes d'infanterie légère, désignés pour remplacer, au 1er janvier 1830, pareil nombre de militaires des mêmes armes à Bourbon et à Sainte-Marie, partiraient au plus tôt, et

Digitized by Google

composeraient, avec ces derniers et deux compagnies de noirs yolofs en garnison à Sainte-Marie, le corps expéditionnaire;

«Que les corvettes *la Nièvre* et *la Chevrette* les transporteraient à leur destination, avec 200 fusils et un approvisionnement de poudre pour les besoins de Sainte-Marie, ainsi que quelques armes de prix et autres objets, pour être donnés aux chefs influents de Madagascar;

«Que des cadeaux seraient offerts à la reine par MM. Schœll, capitaine d'artillerie, commandant à Sainte-Marie, et Jourdain, capitaine de frégate, commissaires du roi;

«Enfin que *la Nièvre*, *la Chevrette*, la frégate *la Terpsichore*, détachée de la station du Brésil, et la corvette *l'Infatigable*, formeraient, avec les autres bâtiments du roi qui se trouvaient alors à Bourbon, une division navale qui serait placée sous les ordres de M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre, commandant la frégate, et qui agirait conformément à un plan d'opérations arrêté par le gouverneur en conseil.»

Les bâtiments et les troupes de l'expédition se trouvèrent réunis à Bourbon et à Sainte-Marie aux mois de juin et juillet 1829; conformément aux intentions du ministre de la marine, M. Hyde de Neuville, M. le comte de Cheffontaines, gouverneur de Bourbon, convoqua le conseil privé pour délibérer sur la marche qu'il convenait d'imprimer aux opérations.

Après une discussion approfondie, à laquelle M. de Cheffontaines crut devoir appeler M. Gourbeyre, il fut arrêté:

1° Que l'expédition se présenterait sur la côte de Madagascar d'une manière amicale;

2° Qu'elle ne tenterait rien avant d'avoir reçu de la reine des Ovas une réponse à la notification des commissaires du roi, et que ceux-ci se rendraient immédiatement à la capitale pour offrir des présents à la reine et à ses principaux officiers;

3° Que la notification devrait porter que l'intention du roi de France était:

«De faire occuper de nouveau par ses troupes le port de Tintingue; d'exiger la reconnaissance de ses droits sur le Fort Dauphin et la partie de la côte orientale entre la rivière d'Ivondrou et la baie d'Antongil inclusivement, et autres points anciennement soumis à la domination française;

«De rétablir sous sa protection et sa domination les anciens chefs malates et betsiminsaracs;

«Et enfin de lier avec les peuples de Madagascar des relations d'amitié et de commerce qui ne pourraient que contribuer à la paix intérieure et à la prospérité du pays.»

4° Que les commissaires demanderaient une réponse prompte et décisive, et que s'ils ne l'obtenaient pas dans le délai de huit jours, ils se retireraient immédiatement près du commandant de l'expédition, qui se mettrait alors en devoir d'assurer par la force l'exécution des ordres du roi.

Digitized by Google

II. — Départ de l'expédition. — Arrivée à Sainte-Marie. — Le commandant visite Tintingue. — Description de ce port; défenses naturelles; rivières, fertilité du sol. — Réflexions et moyens de s'assurer la possession de Tintingue; précautions sanitaires. — Retour à Sainte-Marie. — Arrivée à Tamatave. — André Soa. — Refus de passe-ports. — Lettre de M. Gourbeyre à la reine des Ovas; incident. — Arrivée à Foulpointe. — Raneli; accueil de ce chef ova. Visites; peu d'espoir. — Retour à Sainte-Marie, puis à Tintingue. — Travaux, fortifications. — Composition de l'établissement; balises.

Le 14 juin 1829, les troupes de la garnison de Bourbon s'embarquèrent, et le lendemain matin M. le capitaine de vaisseau Gourbeyre, commandant de l'expédition, muni d'instructions détaillées et pourvu de vivres et du matériel nécessaire, donna l'ordre de lever l'ancre. La division, composée de la frégate *la Terpsichore*, commandée par M. Gourbeyre, de la corvette *l'Infatigable*, commandée par M. Dupont, lieutenant de vaisseau, et du transport *le Madagascar*, capitaine Halley, mit à la voile pour l'île Sainte-Marie, où elle arriva le 19. M. Levaillant, lieutenant de vaisseau, commandant du *Colibri*, reçut en même temps l'ordre de porter une lettre au gouverneur de Maurice pour lui faire part de l'expédition de Madagascar.

Le 23, le commandant, accompagné des commissaires, monta à bord de *l'Infatigable*, et se rendit de suite à Tintingue pour visiter le port et la côte.

L'aspect de Tintingue nous parut très-gracieux, et nous ne pûmes surtout nous lasser d'admirer la vigueur de la végétation et la beauté d'une verdure dans toute sa fraîcheur. D'immenses forêts s'étendent depuis le bord de la mer jusque sur la cime des montagnes, qui sont très-élevées, et entourent le port, qui semble être un lac au milieu d'un immense jardin. Au nord surtout, l'aspect est ravissant : les montagnes apparaissent les unes derrière les autres en décrivant un amphithéâtre, et, au loin, l'horizon se termine par les monts Vigagora, qui élèvent fièrement leurs têtes majestueuses et dominent tout le pays.

La vaste baie de Tintingue est comprise entre la pointe de Larrée et le cap qui est à l'embouchure de la rivière de Yombvé. La pointe de Larrée est très-basse et bien boisée. Un banc de sable s'étend à plus d'un mille dans le nord-est de cette pointe; mais lorsqu'on est au dedans de ce banc, on peut approcher la côte et la longer de très-près jusqu'à une petite distance des récifs qui sont vis-à-vis du port de Tintingue au fond de la baie.

L'entrée de Tintingue est défendue par une bande de récifs de corail qui se prolonge depuis la rivière Fandaras, dans la direction de l'ouest à l'est, jusqu'à la rivière Yombvé et même au delà. Ces récifs, qui s'étendent assez loin au large, sont détachés de la côte, presque dans toute leur longueur, d'environ une demi-portée de fusil, et laissent entre eux et la terre ferme un bassin assez spacieux pour les pirogues. La passe d'entrée dite du Golo se trouve à l'ouest et est formée par une cassure de la bande des coraux. Les difficultés et les dangers de ce passage le rendent déjà une défense naturelle.

Digitized by Google

Le port n'est autre chose que le fond de la baie compris entre la rivière de Fandaras et une presqu'île parallèle à la bande de corail et en dedans de celle-ci, qui se prolonge pour le fermer au sud. Il est de forme circulaire et l'on y est à l'abri de tous les vents. La presqu'île, qui peut avoir une demi-lieue de longueur, et qui plus tard a été le centre de l'établissement, n'est réunie à la grande terre que par un isthme de 25 toises de largeur. A un quart d'heure de marche, en suivant le rivage vers l'est, on trouve un grand ruisseau qui se jette dans la mer, et dont l'eau est très-bonne. Il serait facile de le détourner et de l'amener dans la presqu'île, qui n'a que l'eau des puits creusés dans le sable ; mais cette ressource ne pourrait être bonne qu'en cas de paix ; autrement elle serait enlevée par l'ennemi. En faisant extérieurement le tour du port, on trouve encore plusieurs autres ruisseaux qui sortent des marais, puis ensuite la belle rivière du Mahompa, que nous avons remontée en pirogue jusqu'à cinq quarts de lieue dans l'intérieur, et qui avait déjà été explorée par l'amiral baron de Mackau. A une demi-lieue de l'embouchure, une branche, nommée le Petit-Mahompa, se dirige dans le nord. En continuant le tour du port, on voit encore un grand ruisseau, puis enfin la rivière de Fandaras, dont l'embouchure marque l'extrémité du port. Entre les deux rivières du Mahompa et de Fandaras, à l'ouest, on aperçoit une montagne très-élevée que l'on a nommée mont Chabrol, et enfin, presque vis-à-vis, en remontant vers le nord et au milieu du port, l'île des Sorciers.

Tout le terrain de la partie intérieure du port est plus élevé que la presqu'île, qui n'a guère que 4 pieds au-dessus du niveau de la basse mer ; il est très-boisé et vient des montagnes se terminer en pente douce vers le rivage. Les nombreux marais qui s'y trouvent seraient facilement desséchés, mais ils pourraient être une bonne défense contre l'approche de l'ennemi. La nature du terrain est à peu près la même qu'à Sainte-Marie ; il y a beaucoup de terre à briques.

On pourrait former un excellent port militaire à Tintingue, qui, étant fortifié vers le rivage, serait imprenable par mer. Le banc de récifs, sur lequel la mer brise et produit un ressac très-dangereux, est déjà, comme je l'ai dit, une bonne défense naturelle ; il n'y aurait donc plus qu'à prendre des mesures pour en interdire l'approche des autres côtés. Je pense que les premiers efforts de résistance devraient être placés sur trois points très-importants : 1° à l'entrée du port, sur la pointe de la presqu'île ; 2° sur le cap qui forme la rive gauche de la rivière Fandaras, et 3° sur l'île des Sorciers. C'est là que l'arme du génie pourrait déployer toutes ses ressources ; on pourrait établir de fortes redoutes qui battraient l'ennemi en tête pendant plus d'un quart d'heure en entrant dans la passe ; en flanc, quand il serait en dedans, et en poupe, quand il aurait franchi l'entrée du port, et il entrerait de suite dans le feu des batteries que l'on aurait construites au fond du port, sur chaque rive du Mahompa. Du côté de la terre, on peut fortifier l'isthme de manière à empêcher l'ennemi d'entrer dans la presqu'île.

Pour s'assurer la possession de Tintingue, il serait convenable de con-

Digitized by Google

struire une citadelle sur le mont Chabrol : elle aurait le double avantage de n'être point dominée et de battre en même temps la terre et la mer ; sur les flancs de cette montagne, d'élever de fortes batteries retranchées qui gêneraient encore les approches du port. On établirait une autre citadelle à la pointe de Larrée, pour battre sur tous les points, et deux redoutes qui flanqueraient le canal de Sainte-Marie. On isolerait facilement les fortifications de la pointe de Larrée au moyen d'une branche des rivières de Fandaras ou de Simiane.

Quant au personnel de l'établissement, je pense qu'il faudrait qu'on envoyât en grande quantité des ouvriers de différents métiers, tels que forgerons, charpentiers, scieurs, maçons, pompiers, serruriers, ferblantiers, etc. etc., et des hommes sachant lire et écrire et en état de servir à la conduite des travaux de tous genres. De cette manière, on serait assuré de coloniser rapidement pendant la paix, et le service n'en serait que mieux fait en temps de guerre. Je crois aussi qu'il serait utile d'organiser un corps de cent hommes à cheval pour faire des reconnaissances dans l'intérieur du pays.

Il est très-essentiel, dans ces contrées brûlantes, de défendre aux soldats l'usage mortel des liqueurs spiritueuses. On devrait même interdire à ceux qui sont chargés de fournir et de surveiller la subsistance des troupes la faculté de comprendre l'eau-de-vie ou le rack dans la ration journalière du soldat. Les régiments, en revenant des colonies, sont toujours réduits plus ou moins, et quelquefois des deux tiers ; cette mortalité est plus souvent due à l'intempérance qu'aux maladies.

Cette contrée si belle et cette vaste baie si bien disposée sous tous les rapports devaient, certes, nous séduire, et nous étions tous d'avis que le ministre, en se fixant sur Tintingue, avait choisi le lieu le plus propre à remplir le but qu'on se proposait ; mais la prudence exigeait que l'on examinât plus en détail les localités. Un établissement militaire et commercial ne peut être formé que dans certaines conditions qu'il faut étudier scrupuleusement, et vingt-quatre heures ne pouvaient suffire à apprécier les avantages et les inconvénients. On décida qu'il fallait attendre une exploration en règle, et l'on revint à bord. Le 26, avant le jour, nous étions de retour à Sainte-Marie.

Le 1er juillet nous fûmes rejoints par *le Colibri*, et le lendemain nous vîmes arriver les corvettes *la Nièvre*, commandée par M. Letourneur, capitaine de frégate, et *la Chevrette*, commandée par M. de Panis, lieutenant de vaisseau. Ces deux bâtiments, qui arrivaient de France et avaient touché à Bourbon, apportaient, outre la nouvelle garnison de Bourbon, des présents destinés à la reine des Ovas par le roi de France. Ces présents consistaient en deux cachemires français, une robe de cour en velours cramoisi, une autre en tulle brodé, deux pièces de gros de Naples et une très-belle pendule. Ces objets avaient été choisis avec soin, dans le but de faire connaître à la reine la beauté des produits de nos manufactures, et l'encourager à faire un traité de commerce qui nous ouvrirait ses ports.

Digitized by Google

La division, ainsi augmentée des deux corvettes arrivées de France, était assez forte pour inspirer le respect aux Ovas, et leur faire voir que dans le cas où les négociations ne réussiraient pas, nous étions prêts à soutenir nos prétentions par les armes. En conséquence, le 7 juillet, à deux heures du matin, on appareilla de Sainte-Marie pour Tamatave, où l'on mouilla le 9, dans l'après-midi. Le fort fut salué, et le salut rendu coup pour coup par les Ovas.

Le 10, le commandant, accompagné des capitaines des bâtiments, des commissaires du roi, et de plusieurs officiers, alla faire une visite au gouverneur de Tamatave, André Soa, qui lui fit un accueil très-réservé, mais poli. Après lui avoir fait part des motifs qui nous amenaient, le commandant se retira, et l'on commença aussitôt à débarquer les présents destinés à la reine des Ovas et les bagages des commissaires du roi. On se procura aussi 2 à 300 hommes pour porter les commissaires, leur escorte et les effets.

Nous avions trouvé à Tamatave M. Robin, négociant français, et pendant les trois jours qui suivirent, le commandant le visita plusieurs fois. M. Robin, ayant quitté le service en 1814, était arrivé à Madagascar, où il s'établit. Doué d'intelligence, il sut se rendre utile au roi Radama, qui le prit en affection, et l'éleva au plus haut grade de l'armée; mais après la mort du roi, M. Robin, s'étant déclaré contre le parti de la reine, fut exilé à Tamatave et privé de ses emplois. C'est là que nous le trouvâmes, exerçant le commerce. Il serait possible que les relations qu'eurent les officiers français avec M. Robin, qui les reçut chez lui avec beaucoup d'empressement et de cordialité, indisposèrent les Ovas et causèrent le refus de passeports. En effet, le 13, André Soa refusa de délivrer des passe-ports aux commissaires sans une autorisation de la reine, mais assura qu'ils pouvaient cependant monter à Tananarivo. M. Gourbeyre fit aussitôt rembarquer les présents et les effets, et écrivit le lendemain à la reine pour lui faire part du refus du gouverneur de délivrer des passe-ports aux envoyés du roi de France. Il lui annonçait en outre qu'il se rendait à Sainte-Marie; que là, il attendrait qu'elle envoyât des commissaires pour traiter avec ceux de S. M. T. C., sur le point de la côte qu'elle voudrait bien désigner, pourvu qu'il ne fût point éloigné de Sainte-Marie; qu'il lui donnait un mois pour se décider, mais que passé ce délai, il considérerait son silence comme un refus de traiter avec la France, et qu'alors il se regarderait comme étant en guerre avec le gouvernement des Ovas.

La visite que nous avions faite au gouverneur de Tamatave n'avait point été rendue, et M. Gourbeyre ne voulait point quitter ce port avant d'en faire connaître son mécontentement à André Soa. Il envoya donc, le 15, M. le capitaine de frégate Letourneur lui demander les motifs de ce manque d'égards. Soa n'avait pas eu le dessein de nous offenser : aussi, dès le lendemain, il envoya M. Philibert, son grand juge, à la tête d'une députation, porter une lettre d'excuses de sa part au commandant de la division française.

Digitized by Google

Le Colibri partit le 20 pour porter ces nouvelles à Bourbon.

On n'avait pu s'attendre au refus des passe-ports que demandaient les commissaires du roi pour se rendre à Tananarivo, et cette circonstance nous avait plongés dans le plus grand étonnement. Était-ce par ordre supérieur ou par un malentendu que le gouverneur les avait refusés? Pourquoi ne pas recevoir les envoyés du roi de France? Pourquoi, même si l'on voulait refuser nos demandes et nous contraindre à faire la guerre, ne pas laisser entamer quelques négociations? N'y avait-il pas là-dessous un peu de l'influence anglaise? Toutes ces questions furent agitées, et l'on résolut de voir si l'on essuierait la même froideur dans un autre port. En conséquence, nous fîmes voile de Tamatave pour Foulpointe. M. Letourneur appareilla le premier. Quoiqu'il se trouvât très-gêné par la frégate, et qu'un abordage fût presque inévitable, il sut l'éviter en manœuvrant avec une grande présence d'esprit, qui lui attira l'assentiment général; quelques heures après, nous étions à Foulpointe. Cette fois, une députation vint aussitôt de la part du général Rakeli, gouverneur de la ville, complimenter le commandant français, et lui faire en même temps ses offres de services en tout ce qui aurait rapport au bien-être et à l'agrément de sa division. Le 22, M. Letourneur, à la tête d'un grand nombre d'officiers, fut rendre la visite. Nous débarquâmes à la Pointe-aux-Bœufs, à dix heures du matin. Cette pointe, ainsi que toute la route que nous avions à traverser, est un terrain sablonneux et inculte, mais couvert de verdure et offrant ainsi les apparences d'une riche végétation. — Nous arrivâmes à la porte d'une enceinte assez spacieuse, où une cinquantaine de guerriers, armés chacun d'un fusil et d'une sagaie, étaient placés sur deux rangs. Le chef nous pria d'attendre un moment, afin de faire prévenir le gouverneur de notre arrivée, et quelques minutes après, il nous avertit que Rakeli était prêt à nous recevoir. Après avoir traversé un emplacement spacieux, entouré de palissades très-hautes, on nous fit entrer dans un bâtiment où le gouverneur nous reçut, entouré de son état-major. Ces officiers, quoique de bonne mine, étaient bizarrement vêtus : les uns étaient partie en uniforme et partie en bourgeois; les autres, et nous en fûmes frappés, étaient en uniforme anglais très-complet. Après les compliments d'usage, le général nous invita à nous asseoir sur des siéges disposés autour de l'appartement. M. Letourneur lui fit part des motifs qui avaient amené la division française à Tamatave, du refus du gouverneur de cette ville de délivrer des passe-ports aux commissaires du roi pour se rendre à Tananarivo, de l'envoi d'une lettre de M. Gourbeyre à la reine, et enfin, du désir sincère que nous avions d'être toujours amis des Ovas. Rakeli écouta avec beaucoup d'attention, et fit répondre, par son interprète, qu'il était charmé de voir les Français, et qu'il espérait que les choses s'arrangeraient à la satisfaction de tous. Malgré cela, il était facile de remarquer en lui un malaise qui annonçait de l'inquiétude.

Rakeli fit servir de la bière anglaise, et l'on porta la santé du roi de France et de la reine des Ovas. Avant de prendre congé, M. Letourneur de-

Digitized by Google

manda l'autorisation de parcourir la ville, avec ses officiers, pour faire quelques achats. Rakeli répondit très-obligeamment que nous pouvions acheter tout ce dont nous aurions besoin; mais il eut soin de nous faire observer par un de ses officiers, suivi de quelques soldats.

Cette réception avait été plus aimable, il faut l'avouer, que celle de Tamatave, mais la cause en devait plutôt être attribuée au caractère franc et guerrier du général, et l'on ne pouvait se dissimuler que la gêne où il se trouvait avec nous ne fût l'indice d'une résistance opiniâtre que les Ovas étaient décidés à opposer à nos prétentions. Nous pouvions déjà apprécier le caractère de nos ennemis, et il restait peu d'espoir de réussir sans quelques coups de canon.

Le 23, la division appareilla de Foulpointe pour Sainte-Marie, où elle mouilla le même jour, et l'on commença aussitôt les préparatifs pour les travaux. Le 27, tous les chefs des villages furent convoqués chez le commandant de Sainte-Marie, où ils furent invités à fournir des hommes de journée pour Tintingue; ils s'y engagèrent tous et tinrent parole. Le lendemain nous partîmes pour Tintingue, et l'on mouilla en dehors des récifs. *La Chevrette* avait été envoyée depuis plusieurs jours pour lever le plan de la rade et baliser les passes. Le 29, nous étions enfin dans le port.

Une commission fut aussitôt chargée d'explorer avec soin le port et les ressources de Tintingue, et d'en faire un rapport détaillé. M. Gailly, capitaine d'artillerie, devait en même temps présenter un projet de fortification. Le commission fut dissoute le 5 août, et le plan de M. Gailly adopté. Cet officier distingué mit tant d'activité, qu'en deux mois on vit s'élever, comme par enchantement, un établissement militaire capable de résister aux Ovas. Les troupes de terre et de mer rivalisèrent de zèle dans les différents travaux qui leur furent assignés.

Trois forts à simple batterie à barbette furent établis pour défendre l'entrée du port, à tribord en entrant. Le premier, nommé Fort de la Marine, parce qu'il fut construit par les marins, devait battre en mer, ainsi que la courtine de l'est. Son élévation au-dessus de la mer était de 20 pieds, et il était entouré d'un fossé profond à l'extérieur et d'une palissade de 10 pieds de haut. Les deux autres portaient des pièces de 24, et étaient d'autant plus redoutables, qu'ils étaient à peine visibles à un quart de lieue de distance.

La presqu'île était destinée à devenir l'établissement militaire. On plaça au milieu des batteries faisant face à l'isthme, et battant en rase campagne. L'isthme lui-même fut coupé par un fossé, joignant les deux mers, et sur lequel on éleva un pont-levis, défendu par deux obusiers, deux pièces de 24 et deux petites pièces de campagne. A partir de ce point, tout l'établissement fut entouré d'une forte palissade; on abattit le bois sur une longueur de 80 toises, afin de dégager les glacis, et d'être à l'abri d'une surprise, et devant l'isthme, on fit une autre palissade dont les deux extrémités allaient se perdre dans la mer. Une porte d'entrée, en forme de trappe, était défendue par deux pierriers; enfin tout l'isthme était déblayé, et un bâti-

Digitized by Google

ment, embossé au fond du port, pouvait le balayer avec de la mitraille.

L'établissement se composait de deux corps de garde, une poudrière, une forge, un four pour le pain de la garnison, un atelier pour les ouvriers militaires, des magasins pour les vivres et le matériel, et un grand hôpital, construit sous la direction de M. Busseuil, médecin en chef de la division; enfin une grande rue, tirée au cordeau, traversait l'établissement dans toute sa longueur, et de chaque côté étaient les logements des officiers, avec de petits jardins et les casernes. Les principaux bâtiments étaient couverts en bardeaux et construits en briques fournies par la briqueterie établie sur le plan du capitaine Gailly.

On construisit encore, en dedans du port, un petit fort pour battre le fond de la baie.

Des balises furent disposées pour indiquer l'entrée de la passe et la direction pour aller au mouillage, et une tour carrée, faite en planches et peinte en blanc, fut placée sur l'île aux Sorciers, au fond du port, pour servir de reconnaissance aux bâtiments; enfin, un plan très-exact de la rade de Tintingue fut dressé par M. Lafosse, lieutenant de corvette.

Tels furent les travaux faits en si peu de temps, et qui étaient bien propres à donner aux Malgaches une haute idée des moyens que nous avions à notre disposition pour les soumettre.

III. — Dépêche du général en chef des armées de la reine. — On plante le mât de pavillon. — Députation des habitants de la côte. — Mission de M. Robin. — Ramanetak. — Conduite des Ovas. — Commencement des hostilités. — Lettre et ambassade de la reine. — Arrivée à Tamatave. — Combat et défaite de l'ennemi. — Brick anglais. — Affaire d'Ambatournanoui. — Retour à Sainte-Marie. — Foulpointe. — Dispositions d'attaque. — Combat. — Le capitaine Schœll est tué; retraite des Français; belle conduite de M. de La Revanchère. — Pointe de Larrée; on renonce à l'attaquer. — Renforts; mort du capitaine Fénix. — On nomme le capitaine d'Espagne à sa place. — Attaque de la pointe de Larrée. — Débarquement; combat; acharnement des Ovas et leur déroute complète. — Prises. — Nouvelle ambassade de la reine. — Promesses des ambassadeurs. — Retour à Bourbon.

Les travaux se continuaient avec ardeur, lorsque, le 29 août, un Malgache, envoyé par M. Philibert, grand juge à Tamatave, se présenta avec une lettre du général en chef des armées de la reine. Par cette dépêche, en date du 26 juillet, le général accusait réception de la lettre de M. Gourbeyre et lui annonçait que des ordres étaient donnés à Tamatave, Foulpointe et Fénérif pour que des passe-ports fussent délivrés aux envoyés français. Ceux-ci devaient en outre se présenter à Tananarivo le 23 août (c'était le lendemain du jour de la réception de cette lettre, et la distance est d'environ 100 lieues), sans quoi la reine ne croirait pas aux envoyés du *grand roi de France*.

On devait penser qu'il y avait erreur de date, mais nous sûmes plus tard que la dépêche du général était arrivée à Tamatave le 5 août avec ordre de la faire parvenir de suite au commandant de la division. Le gouverneur de

Digitized by Google

Tamatave, croyant que nous y retournerions sous peu, garda la dépêche jusqu'au 14, et elle n'arriva que huit jours après, ce qui avait occasionné un retard de dix-sept jours. Nous fûmes informés aussi des reproches adressés par le général en chef aux autorités qui avaient refusé les passe-ports, et des ordres qu'il leur donnait de fournir, aux frais de la reine, tout ce dont les commissaires français auraient besoin pour leur voyage. Malheureusement, lors de la réception de la dépêche, le commandant ignorait tout cela, et il se borna à faire sentir au général l'inconvenance de l'envoyer par un Malgache.

Le 25 août, M. Letourneur fit planter le mât de pavillon par l'équipage de *la Nièvre*, au cri de *vive le roi*. Une députation de Malgaches, conduite par le frère de Syfanin, ancien chef de Tintingue, et l'oncle de Manditzara, vint demander à se ranger sous la protection française et prit part à notre joie avec toutes les démonstrations d'un sincère dévouement. Au commencement de septembre, M. Robin partit sur la corvette *la Zélée*, commandée par M. Poutié, lieutenant de vaisseau, et se dirigea vers la côte ouest de Madagascar pour porter des munitions de guerre aux chefs sacalaves. M. Robin avait ordre d'engager ces chefs à continuer la guerre et de leur promettre les secours de la division française. M. Poutié devait ensuite se rendre à Anjuan et réclamer du sultan de cette île des noirs de traite, provenants d'un bâtiment français que le mauvais temps avait forcé d'y relacher et qui avait été confisqué. Arrivé à Anjuan, M. Robin trouva Ramanetak, frère de Radama, qui s'y était réfugié avec quelques centaines d'hommes, et l'engagea à se mettre à la tête des Sacalaves pour reconquérir la couronne de son frère. Ce chef, enchanté d'une pareille proposition, s'empressa d'envoyer deux aides de camp pour voir par eux-mêmes les forces et les progrès des Français à Madagascar.

Cependant les négociations avec la reine n'avaient eu encore aucun résultat, et de chaque côté on se montrait une froideur qui laissait présager la guerre avant peu. Le 16 septembre, on apprend l'arrivée d'un renfort ova à Fénérif, et les Malgaches des environs abandonnent aussitôt leurs villages pour se réfugier près de nous. Le 19, on apprend que le gouverneur de Foulpointe a refusé l'entrée au bâtiment français *le Magalon*, et le 26, qu'une trentaine d'Ovas sont entrés à Yombvi, situé à cinq lieues au nord de Tintingue. Enfin, le chef du village de Marimboud, près de Simiane, à huit lieues au sud, avait empêché les habitants d'emporter leurs effets et de venir se mettre sous notre protection. On supposait encore que ce chef s'était introduit comme espion dans l'établissement, et M. Lagier, à la tête d'un détachement de yolofs, reçut ordre d'aller s'en emparer. L'officier français se mit en marche et rencontra les Ovas, qui étaient prévenus de son arrivée et lui proposèrent des vivres qu'il refusa, malgré le grand besoin qu'il en avait. Il leur demanda seulement de lui donner connaissance du chef de Marimbou; mais ils répondirent qu'il avait disparu et qu'eux-mêmes étaient à sa recherche. M. Lagier, voyant que le but de sa mission était manqué, rentra le 29 à Tintingue. Le même jour, on fut prévenu que des

Digitized by Google

Ovas, arrivés à la pointe de Larrée, demandaient à remettre une lettre de la reine. Le commandant leur fit dire de se présenter, et le surlendemain on vit arriver quatre officiers supérieurs, escortés par seize hommes de la garde de la reine. La moitié de l'escorte était armée de fusils, et le reste de boucliers et de sagaies, et tous en uniforme de grenadiers anglais. Dès qu'ils furent sur le pont, ils se rangèrent à tribord vis-à-vis de nos marins et manœuvrèrent avec beaucoup d'ensemble. Les officiers descendirent dans la chambre du commandant, qui les reçut, entouré de son état-major. On fut obligé de faire traduire cette lettre par un Malgache, et l'on ne put en comprendre que quelques mots. Elle contenait une protestation contre notre présence sur les côtes de Madagascar. Les Ovas retournèrent à Fandaras, et le 2 octobre, au matin, le grand canot de la frégate, armé en guerre et commandé par M. Marceau, à la tête d'un détachement de 24 hommes, 2 clairons et 3 officiers, partit dans la même direction pour leur remettre la réponse du commandant. Le lendemain les Ovas établirent un poste avancé à Fandaras, et envoyèrent une députation à un grand village situé au pied du mont Chabrol pour sommer les Malgaches d'abandonner le parti des Français et de venir à Fénérif et Simiane.

Nous partîmes le 4 pour Sainte-Marie, et en doublant la pointe de Larrée nous vîmes les Ovas travaillant à s'y fortifier, et leur pavillon arboré. *La Nièvre* et *la Chevrette* vinrent nous rejoindre le 5, et *l'Infatigable* resta seul à Tintingue pour défendre l'établissement en cas d'attaque de ce côté. Les bâtiments reçurent l'ordre de faire leur eau le plus tôt possible, et il fut résolu qu'on attaquerait immédiatement Tamatave, Foulpointe, la pointe de Larrée et d'autres points dans le nord de Tintingue. Le 9, toute la division fit voiles pour Tamatave, où le prince Coroller (1), avec un renfort de 200 hommes, commandait depuis quelques jours. Le lendemain, nous étions devant ce port, lorsque la frégate toucha sur le prolongement du récif qui est à babord en entrant à Tamatave, et resta pendant plus d'une heure en danger, mais elle en fut quitte pour la perte de sa fausse quille. M. Gourbeyre, après avoir tiré sa frégate de ce mauvais pas, alla l'embosser à 300 toises du fort ova; *la Nièvre* et *la Chevrette* prirent poste derrière la *la Terpsichore*. Aussitôt M. Marceau, officier de la frégate, fut envoyé au prince Coroller pour demander la réponse de la reine; mais on lui affirma qu'elle avait été dirigée sur Tintingue.

Le 11, le même officier fut chargé de porter deux lettres au prince Coroller : l'une était pour la reine, et l'autre pour lui; elles contenaient la déclaration de guerre. Le prince reçut les lettres en disant qu'il n'avait aucun pouvoir de traiter, et M. Marceau, selon les ordres qu'il avait reçus, déclara de nouveau que les hostilités allaient commencer à l'instant.

---

(1) Le prince Coroller était fils d'un officier français et d'une Malgache; ses ancêtres appartenaient à une famille noble de la Bretagne, dont une branche existe encore aujourd'hui.

(Note de M. d'Eschavannes, qui a mis en ordre les éléments de cette relation, ainsi que ceux de la *Mythologie indienne*.)

Digitized by Google

Dès que M. Marceau fut remonté à bord, trente bouches à feu de la frégate et l'artillerie de *la Nièvre* et de *la Chevrette* portèrent la destruction et la mort dans un misérable fort et dans les habitations des Ovas. Au commencement de la troisième bordée des bâtiments, la poudrière du fort prit feu, et en sautant embrâsa la palissade, les bâtiments intérieurs et un tas de charbon de terre qui se trouvait près de la maison du prince Coroller. A huit heures et demie, les troupes de débarquement, au nombre de 238 hommes, sous les ordres de M. Fénix, capitaine au 16e léger, se rendirent à terre aux cris de *vive le roi*. Ces troupes se composaient de 58 marins des 9e et 32e équipages de ligne, commandés par MM. Vedel, lieutenant de vaisseau, et Lacapelle, enseigne; de 140 hommes du 16e léger, commandés par MM. Turbez, capitaine, Cornuel, Dot et La Revanchère, lieutenants, et de 40 yolofs, commandés par MM. Schœll, capitaine, et Maréchal, lieutenant. M. Le Frapper, élève de la marine, était attaché comme aide de camp près du capitaine Fénix.

Arrivée au débarcadère, la chaloupe de la frégate, commandée par M. Grégoire, lieutenant de vaisseau, tira deux coups de caronade à mitraille sur un détachement d'Ovas qui se disposait à s'opposer au débarquement. Ce détachement prit la fuite en se divisant en deux parties, dont l'une se dirigea vers le milieu de la ville, et l'autre fut se réfugier dans la maison de M. Philibert. Les troupes se rangèrent en bataille et se mirent en marche aussitôt que le feu des bâtiments eut cessé. Le lieutenant Dot, à la tête d'un détachement, parcourut la ville pour chasser les ennemis qui auraient pu s'y cacher, et le lieutenant La Revanchère fut chargé d'aller débusquer les Ovas de la maison de M. Philibert; le capitaine Turbez, avec le reste des troupes, se mit en bataille en avant du fort, sur la route d'Yvondrou. Des postes furent placés de distance en distance et de manière à occuper tout le front de la presqu'île. M. Dot se porta en avant pour placer les hommes en tirailleurs sur la lisière du bois qui borde la route au nord-est, et M. La Revanchère occupa une pareille position du côté du sud-ouest.

Les Ovas se rallièrent à un mille environ de Tamatave, où ils parurent tenir conseil et détachèrent une centaine d'hommes pour venir attaquer nos troupes. Ils furent bientôt repoussés, et, après avoir perdu quelques hommes, ils battirent en retraite sur le rivage d'Yvondrou. A neuf heures et demie, le pavillon français fut arboré sur les ruines du fort ova.

Nous eûmes 1 homme tué et 1 blessé, mais la perte de l'ennemi fut d'environ 40 hommes. On trouva dans le fort 23 canons ou caronades, 212 fusils en mauvais état, et 1 pierrier. On ramassa en outre 81 sagaies dans les cases des Ovas, et l'on trouva dans le fort de l'argent monnayé. M. Gourbeyre écrivit au prince Coroller pour lui offrir les secours des chirurgiens français pour ses blessés.

L'attaque ayant commencé de bonne heure et les Ovas étant pris à l'improviste, un grand nombre n'avait pas eu le temps d'emporter ses armes en se sauvant. Le poste de la douane au débarcadère, et les postes de service aux environs du fort, étaient à peu près les seuls qui eussent em-

Digitized by Google

porté leurs armes ; mais quand le fort eut sauté, on vit des Ovas retourner bravement dans leurs cases et y prendre leurs fusils sous le feu de l'artillerie des bâtiments.

Le 13, le brick de guerre anglais *le Faucon* arriva de Maurice avec 23 marins ovas. Le capitaine vint faire une visite au commandant de la division et lui dit que les 23 Ovas qu'il avait à son bord étaient congédiés du service anglais et qu'il désirait les envoyer à Tananarivo. M. Gourbeyre lui proposa un sauf-conduit pour que ces marins pussent se rendre à Yvondrou, où le prince Coroller s'était arrêté avec sa troupe, et l'engagea, s'il avait des craintes, à aller les débarquer à Foulpointe. Dans ce cas, il l'invitait à prévenir les traitants anglais de se tenir sur leurs gardes, parce que partout où la division française paraîtrait sur la côte de Madagascar, ce serait pour y faire la guerre. Le brick partit le 15, au matin, pour aller déposer les 23 marins à Foulpointe, mais avant de mettre sous voile, le capitaine fit le salut et écrivit à M. Gourbeyre pour le remercier de sa protection envers les traitants anglais.

Le 15, on laissa dix marins seulement, sous la conduite de M. Mazère, volontaire, pour la police de la ville, et dans la soirée l'infanterie se mit en marche pour Yvondrou. Arrivé à dix heures du soir, le capitaine Fénix prit possession du village et apprit que l'ennemi était campé plus loin dans un endroit appelé Ambatoumanouï. A deux heures du matin, il détacha le capitaine Schœll, avec 100 hommes pris dans le 16e et dans les yolofs, pour aller attaquer les Ovas dans leurs positions. M. de La Revanchère fut chargé, avec une vingtaine d'hommes, de prendre poste sur la rive gauche de la rivière d'Yvondrou. M. Schœll était obligé de passer la rivière, mais n'ayant pu se procurer que trois mauvaises pirogues, il lui fallut plus d'une heure pour effectuer ce passage. Après quatre heures d'une marche très-fatigante dans des forêts coupées de torrents et de ravins, après avoir traversé plusieurs précipices et des défilés où deux hommes ne pouvaient marcher de front, il arriva, à huit heures du matin, au débouché d'un bois d'où les guides malgaches lui montrèrent les Ovas retranchés près d'une rivière. Leur retranchement consistait en un parapet carré de 4 pieds de hauteur sur 3 et demi d'épaisseur.

M. Schœll avait peu de monde pour résister à l'ennemi, dont le nombre paraissait très-considérable; mais ce brave officier résolut, malgré cela, d'attaquer; d'ailleurs, il venait d'être aperçu par une sentinelle avancée, qui tira un coup de fusil pour annoncer l'arrivée des Français, et tous les Ovas s'étaient aussitôt mis sous les armes. Il donna ordre au lieutenant Dot de marcher à la tête des tirailleurs pour attaquer la gauche de l'ennemi, tandis que le lieutenant Maréchal, avec les yolofs, irait le prendre en flanc sur sa droite. Le capitaine Turbez, avec le reste des troupes, marcha de front sur la porte du retranchement. Les Ovas firent un feu de mousquetterie bien nourri et nous tinrent à distance pendant quelques instants; mais M. Schœll fit sonner la charge à la baïonnette, et bientôt le retranchement fut emporté d'assaut, malgré la belle résistance de quelques Ovas, qui

Digitized by Google

s'y firent tuer avec un courage extraordinaire. Les autres s'enfuirent dans les bois, où nos soldats les poursuivirent et en tuèrent quelques-uns. Une quinzaine se noyèrent dans la rivière, et de notre côté, nous ne perdîmes pas un seul homme.

Après avoir brisé les fusils laissés sur le champ de bataille, et mis le feu aux cases qui étaient dans le retranchement, le capitaine Schœll revint à Yvondrou le même jour, et le lendemain 17, toutes les troupes rentrèrent à Tamatave.

Dans cette affaire, les officiers et les soldats rivalisèrent d'intrépidité, et M. Godfernaud, second chirurgien de la frégate, combattit comme volontaire et pansa les blessés sur le champ de bataille.

Le 22, la division, ayant rembarqué les troupes, fit voile pour Sainte-Marie, où elle arriva le 24. On se prépara à continuer les hostilités, et après deux jours de repos, on repartit pour Foulpointe, où l'on mouilla dans l'après-midi. Le 27, au point du jour, les bâtiments s'embossèrent : la frégate, à 700 toises du rivage; *la Nièvre*, à 250 toises, et *la Chevrette*, à la Pointe-aux-Bœufs, dans l'entrée du Barachois, et à 200 toises d'une petite redoute ova, placée vers le milieu de la pointe. Deux cent trente hommes de débarquement furent mis dans les embarcations et se tinrent prêts à aller à terre; le commandant Gourbeyre passa sur *la Chevrette*, où il resta pendant toute l'action.

Les Ovas avaient un canon dans la petite redoute de la Pointe-aux-Bœufs, qu'ils dirigèrent sur *la Chevrette*. Une seconde redoute était à l'entrée de la ville, près de la douane, et une troisième, munie d'un canon, se trouvait à peu près au milieu de la première rangée de maisons, au bord de la mer, et battant la rade. Rakeli, gouverneur de Foulpointe, abandonna la ville et se retira dans un retranchement ayant sept ou huit canons, et placé sur le champ de Mars, en dehors du grand carré de palissades. Cette position se trouvait abritée par la ville, et permettait d'ailleurs de se ménager un lieu de retraite vers une montagne située à une lieue au milieu des bois, et sur laquelle les femmes, les enfants et les vieillards s'étaient réfugiés. Rakeli concentra ses troupes dans ce retranchement au nombre de 400 hommes, et n'en laissa que quelques-uns dans le grand carré, où flottait toujours le pavillon ova, pour faire croire que ses forces y étaient rassemblées. Un des côtés de la redoute enfilait la palissade du nord-ouest, un second battait sur une rue qui conduit à la mer, et les deux autres sur la campagne.

A huit heures du matin, les bâtiments commencèrent leur feu, et la première redoute y répondit par un coup de canon à mitraille sur *la Chevrette*, où deux hommes furent blessés (1). MM. Grégoire et Marceau, commandant la chaloupe et le grand canot, s'avancèrent dans le Barachois, firent feu sur la redoute et en débusquèrent les Ovas, qui s'enfuirent dans

(1) L'un des deux, nommé Berthier, était chef de pièce, et ne voulut pas quitter son poste pour se faire panser.

Digitized by Google

la ville; on remarqua parmi eux un homme vêtu à l'européenne. Après avoir canonné pendant plus d'une heure les petites redoutes, la ville et le grand carré, les troupes débarquèrent à la Pointe-aux-Bœufs, où elles se formèrent en colonnes. Le feu des vaisseaux cessa, et M. Fénix donna l'ordre de marcher sur la redoute. M. Dot, à la tête des tirailleurs, marcha en avant pour éclairer les colonnes, qui se suivaient à une petite distance. Arrivé près de la première redoute, il rencontra un Anglais qui lui demanda protection, et il le fit conduire près du commandant de la division. Près de la seconde redoute, il fallut mettre en fuite des Ovas embusqués dans les jardins et les maisons. M. Dot monta le tertre en longeant la palissade du sud-est, et alla se placer à l'angle sud-ouest du grand carré, formant ainsi la droite des Français, et faisant face à la redoute ova. Les yolofs et quelques voltigeurs, commandés par MM. Schœll et Maréchal, se répandirent en tirailleurs et formèrent la gauche. Les marins, sous les ordres de MM. Bedel et Lacapelle, se trouvaient au centre, et MM. Cornuel et La Revanchère, avec une compagnie du 16e, étaient placés un peu en arrière de M. Dot. Enfin, le reste des troupes, sous les ordres des capitaines Fénix et Turbez, formait une réserve sur le haut du tertre, à l'angle sud-est du grand carré.

Après avoir tiré quelques coups de canon à mitraille, qui nous tuèrent plusieurs hommes, Rakeli, à la tête d'une cinquantaine d'Ovas, sortit de la redoute, et courut au pas de course sur les tirailleurs de la gauche, tandis que son artillerie faisait feu sur le centre, et qu'une autre colonne longeait la palissade du nord-ouest pour venir couper la retraite à nos troupes. Nos tirailleurs se replièrent sur le centre, croyant que la réserve allait marcher en avant; mais celle-ci, qui se trouvait à l'abri du canon des Ovas, loin de soutenir le choc, tourna le dos, battit en retraite, entraînant avec elle le reste des troupes, et les soldats, n'écoutant plus la voix de leurs chefs, s'enfuirent vers la Pointe-aux-Bœufs de toute la vitesse de leurs jambes. Les Ovas, poursuivant leur succès, firent pleuvoir une grêle de balles et de sagaies sur les fuyards. Le brave capitaine Schœll avait été forcé de suivre le mouvement, mais il était en arrière pour protéger la retraite. Arrivé au bas du tertre, il ne s'aperçut pas qu'il fallait tourner un marais pour entrer sur la Pointe-aux-Bœufs, où peut-être une quinzaine d'Ovas, arrivés en même temps que lui, ne lui en laissèrent pas le temps. Seul avec deux marins enfoncés dans la boue jusqu'au ventre, il se défendit avec un courage admirable, mais à la fin, ne pouvant plus se remuer, il fut massacré avec ses deux compagnons. Ce fut une grande perte pour nous, car M. Schœll joignait au mérite d'un officier distingué d'artillerie celui d'avoir résidé longtemps dans le pays, et les services qu'il aurait pu rendre plus tard eussent été immenses.

Ce ne fut qu'à la première redoute que nos troupes se rallièrent et purent recommencer à faire feu sur l'ennemi, qui se retira alors derrière la seconde redoute, dans les jardins et les maisons, où il fut rejoint par la colonne qui avait manœuvré pour nous couper la retraite. M. Charuau, qui

Digitized by Google

commandait le grand canot de la frégate, ayant aperçu cette colonne et deviné son intention, descendit à terre, encloua la pièce qui se trouvait dans la première redoute, puis, s'étant rembarqué, dirigea son feu sur les jardins. Cette manœuvre eut un plein succès, car les Ovas, qui avaient l'avantage d'être à l'abri pendant que nos soldats tiraient à découvert, furent débusqués, et au troisième coup de caronade à mitraille, une grande partie se retira. On continua encore la fusillade pendant quelque temps, et il eût peut-être été possible de recommencer l'attaque, car on pouvait aisément repousser les Ovas en mettant le feu à la ville; mais nos troupes étaient démoralisées, et la retraite pouvait être présumée nécessaire. A onze heures, le capitaine Fénix fit dire au commandant de la division qu'il perdait des hommes sans pouvoir faire de mal à l'ennemi, et aussitôt le rembarquement des troupes fut ordonné.

Nous eûmes dans cette affaire 11 hommes tués et 15 blessés, dont un mourut le lendemain; M. Mazères, volontaire de la marine, reçut une balle qui lui traversa la cuisse. Durant le combat, les blessés furent portés à bord de *la Chevrette*, où le chirurgien Laprairie fit les premiers pansements, et on les répartit ensuite sur leurs bâtiments.

Au commencement de l'action, le lieutenant de La Revanchère, ayant aperçu une fenêtre pratiquée dans la palissade, l'enfonça, et, suivi d'une douzaine de soldats, entra dans le grand carré, qu'il parcourut en tous sens, et fut se placer dans une issue en face de la redoute, d'où il faisait feu sur les Ovas. Un chasseur du 16e vint le prévenir que les Français étaient en déroute et qu'il allait avoir la retraite coupée s'il ne se hâtait de revenir. M. de La Revanchère opéra sa retraite, emportant deux de ses hommes blessés, et sortit par une brèche qui se trouvait à l'angle de la palissade de l'est. Un des blessés expira, et on fut obligé d'abandonner l'autre. Un instant après, ce brave officier retourna avec quatre chasseurs le reprendre sous le feu de l'ennemi.

La Nièvre et *la Chevrette* se rapprochèrent de la frégate, et, après avoir passé la journée du 28 au mouillage, la division quitta Foulpointe et mit en panne le lendemain devant Sainte-Marie. En partant, nous pûmes voir les feux de joie que les Ovas avaient allumés, en réjouissance de notre échec, sur la montagne où ils s'étaient retirés. On verra bientôt que leur joie ne fut pas de longue durée, et qu'on leur fit payer cher leur victoire en les écrasant à la pointe de Larrée.

Le commandant se rendit immédiatement à bord des bâtiments pour haranguer les troupes et les sommer de venger à la première occasion l'affront fait au pavillon français. Tous, comme on peut le croire, en firent le serment. Dans l'après-midi, la frégate et *la Chevrette* jetèrent l'ancre au sud de la pointe de Larrée, à portée de fusil du rivage, et *la Nièvre* alla mouiller au sud-est, à trois milles du fort, pour faire un débarquement au commencement de l'action et harceler les Ovas dans leur retraite s'ils l'effectuaient de ce côté.

A notre apparition, on remarqua un grand tumulte dans le fort où com-

Digitized by Google

mandait le général Andrea Mihifedi, gouverneur de Fénérif. Les allées et venues des Ovas chargés de fusils et de sagaies, et se rendant à la forêt, leur disparition totale pendant quelques minutes, leur retour subit; tout annonçait en eux une grande anxiété. Selon toute apparence, ils redoutaient un événement comme celui de Tamatave, et comme ils devaient avoir eu connaissance de ce qui s'était passé à Foulpointe, ils s'attendaient à voir tomber sur eux tout le poids de notre vengeance. La frégate et *la Chevrette* continuèrent leurs manœuvres de mouillage et d'embossage, et l'on feignit de ne pas s'apercevoir du trouble qui agitait l'ennemi; on fit même des signes de bienveillance et d'amitié à quelques Ovas qui s'étaient avancés sur le rivage, et toute la nuit se passa en branle-bas de combat, chacun à son poste et les mèches allumées.

Le 30, au point du jour, tout était prêt pour une attaque vigoureuse, et l'ordre fut expédié à *la Nièvre* de se rapprocher du fort. Le commandant Gourbeyre monta lui-même sur les mâts, ainsi que plusieurs officiers de terre et de mer, pour reconnaître la position de l'ennemi, et, à notre grand désappointement, nous vîmes que nos troupes de débarquement n'étaient pas suffisantes pour s'emparer de vive force d'une position où les Ovas s'étaient retranchés par de forts épaulements entre un double rang de palissades très-serrées et liées ensemble, protégé par de petites redoutes en terre revêtues de gazon et d'où ils pouvaient nous mitrailler, au moment de l'assaut, sans craindre le feu des bâtiments.

Nous pouvions donc éprouver un échec comme celui de Foulpointe, et alors c'en était fait de l'influence française à Madagascar. Les Anglais n'eussent pas manqué d'exploiter notre faiblesse à leur profit, et il valait mieux attendre quelques jours que de nous exposer à une défaite dont les conséquences eussent été si funestes à l'entreprise que le gouvernement du roi avait résolue avec tant de sagesse. D'ailleurs, les Ovas ne nous voyaient pas de bon œil, et il fallait leur imposer au moins par la force. En conséquence, M. Gourbeyre n'hésita pas à donner l'ordre d'appareiller, bien convaincu qu'il ne tarderait pas à prendre une revanche éclatante. A peine les voiles de la frégate étaient-elles installées, que le vent changea tout à coup cap pour cap et faillit jeter la frégate à la côte, à demi-portée de fusil du fort ova. M. Gourbeyre conserva beaucoup de sang-froid et retira son bâtiment d'un danger bien plus imminent qu'à Tamatave. Le courant de la rivière nous tint un peu à distance de la terre; nous ne passâmes pas à 10 pieds du rivage en doublant la pointe de Larrée. Dans l'après-midi, la division mouilla en dehors des passes de Tintingue, et le commandant se rendit à terre, où il eut la satisfaction de voir que l'établissement prospérait, et que de tous côtés les naturels venaient construire des habitations sous la protection de notre pavillon.

On connaissait à Tintingue l'échec que nous avions éprouvé à Foulpointe, car les Ovas en avaient fait grand bruit, et les Malgaches avaient craint d'abord pour leur sûreté; mais notre présence les rassura, et tous les officiers et soldats demandèrent à partir pour aller venger la mort du brave Schœll.

Digitized by Google

En conséquence, le 1er novembre, il y eut un conseil de guerre à bord de la frégate, et il fut décidé qu'on attaquerait la pointe de Larrée le plus tôt possible.

Dans cet intervalle, le capitaine Fénix était mort de la fièvre et il fallait nommer un autre commandant des troupes de terre. Le capitaine d'Espagne reçut ce commandement, à la satisfaction générale. On embarqua immédiatement un renfort de 80 hommes pris dans les troupes de terre et de mer, ainsi que les yolofs avec un obusier, et le lendemain la division mit à la voile, mais le calme la força de mouiller à peu près au même endroit d'où elle était partie.

Le 3, au point du jour, on appareilla de nouveau, et le soir on jeta l'ancre dans le sud de la pointe de Larrée. La frégate s'embossa par le travers du fort, à 320 toises, *la Nièvre* à 258 toises, et de manière à battre le fort en écharpe. *La Chevrette* se plaça derrière la frégate pour protéger le débarquement des troupes, qui devait se faire vis-à-vis l'entrée de la forêt, et pour mitrailler les Ovas qui tenteraient d'effectuer leur retraite de ce côté.

La nuit se passa tranquillement, les troupes et les équipages prirent du repos, et le 4, à six heures du matin, jour de la fête du roi, la frégate et *la Nièvre* commencèrent à faire feu sur le fort. Les chefs de pièce eurent ordre de pointer bas et de tirer sans précipitation. Quelques pièces de l'arrière tiraient constamment à mitraille, tandis que les autres tiraient à boulets ronds et à boulets ramés sur un même point pour faire une brèche. Pendant ce temps, M. Baudson, lieutenant d'artillerie de terre, lançait de la frégate des obus dont plusieurs éclatèrent dans l'intérieur du fort et firent beaucoup de mal. Les Ovas ne tirèrent que quelques coups de canon dont les boulets passèrent dans la mâture des bâtiments.

La canonnade dura jusqu'à huit heures et demie du matin, et l'on reconnut une brèche praticable en face de la frégate. Les troupes de débarquement de *la Nièvre* et de *la Chevrette* eurent ordre de venir se réunir à celles de la frégate, d'où toutes les embarcations partirent, aux cris de *vive le roi*. Lorsque les troupes approchèrent du rivage, la frégate redoubla son feu et couvrit de mitraille tout l'espace compris entre le fort et l'entrée de la forêt, afin d'empêcher les Ovas de faire une sortie pour s'opposer au débarquement; et la chaloupe et le grand canot, commandés par MM. Grégoire et Marceau, tirèrent aussi sur l'entrée de la forêt, où l'on savait que l'ennemi avait un poste. Aussitôt le débarquement effectué, on fit entrer quelques tirailleurs dans la forêt, afin de ne pas être inquiété dans nos opérations sur le fort, et les troupes se rangèrent en bataille. Le capitaine d'Espagne forma trois colonnes d'attaque : la première, sous les ordres du lieutenant Baudson, eut ordre de marcher sur la palissade du sud; la seconde, commandée par le lieutenant La Revanchère, devait marcher vers celle du nord, et M. Somsois, sous-lieutenant de l'artillerie de marine, devait se porter sur la grande entrée qui faisait face à la forêt. Toutes ces dispositions prises, les trois colonnes, réunies et précédées d'une quarantaine

Digitized by Google

de yolofs répandus en tirailleurs, s'avancèrent jusqu'à une palissade établie à 30 et quelques toises du fort et derrière laquelle un poste ova s'était embusqué dans un retranchement. Ce poste voulut faire résistance, mais une fusillade bien nourrie et quelques grenades le débusquèrent, et il se réfugia dans le fort.

Nos troupes n'avaient pas été arrêtées un seul instant, et l'ardeur avec laquelle elles marchaient était admirable. La palissade fut bientôt renversée, et elles coururent, toujours dans le même ordre, sur le fort; mais à une quarantaine de pas, l'ennemi fit une décharge à mitraille qui nous fit perdre quelques hommes. Loin d'être ébranlées, nos colonnes se séparent et fondent au pas accéléré sur le point désigné d'avance à chacune; en même temps, le capitaine d'Espagne ordonne l'assaut. M. Baudson marche avec intrépidité sur la porte du sud-est, et malgré une grêle de balles il entre avec ses soldats dans le fort; mais il tombe bientôt percé de trois coups de sagaie au milieu des Ovas. Le capitaine d'Espagne vient à son secours, le dégage et fait main basse sur l'ennemi. De son côté, M. de La Revanchère monte à l'assaut par l'épaulement du nord et entre dans le fort, où il renverse tous les Ovas qui veulent résister. M. Samsois était déjà à la grande porte avec un de ses soldats qui voulait entrer le premier, avant que les Ovas eussent eu le temps de recharger leurs canons. La mêlée devient alors générale, et l'on se bat avec le plus grand acharnement dans le fort, que les Ovas ne quittent qu'après de grandes pertes. Contraints de se retirer, ils se dirigent vers la forêt en côtoyant le rivage du nord; mais, poursuivis alors par la réserve, que commandait M. Maréchal, plusieurs se jettent à la mer et s'y noient. Enfin, *la Chevrette* achève la victoire en les mitraillant au moment où, poursuivis de toutes parts, ils gagnent avec grande peine la forêt.

A midi tout était terminé, et M. Gourbeyre se rendit à terre pour arborer le pavillon français sur le fort ova. On distribua des rafraîchissements aux troupes, qui portèrent la santé du roi avec enthousiasme. Nous comptâmes 119 Ovas tués sur le champ de bataille, dont une cinquantaine aux pièces de canon et aux brèches, et nous fîmes 27 prisonniers, desquels on apprit que les forces de l'ennemi se montaient à 500 hommes. Notre perte ne fut que de neuf blessés dont un mortellement. Le capitaine Turbez montra dans cette affaire autant de courage qu'à Ambatoumanoui, et sa belle conduite fut remarquée de toute la division.

Huit pièces de canon, sept cents livres de poudre, une assez grande quantité de fusils et de sagaies, le pavillon ova, portant le nom de la reine Ranavala-Manjaka, et enfin 250 bœufs, tombèrent en notre pouvoir. Ces bœufs étaient parqués à la pointe de Larrée, et servaient pour les approvisionnements des Ovas; on resta deux jours au mouillage pour les embarquer. Le 6, après avoir détruit le fort et repris nos troupes, nous fîmes voile pour Sainte-Marie, où notre victoire et les bestiaux que nous amenions causèrent la plus grande joie.

La mission de M. Gourbeyre était remplie quant à la formation de l'éta-

Digitized by Google

blissement de Tintingue; mais, comme on l'a vu, il avait été impossible de conclure le traité par la mauvaise volonté du gouvernement ova. M. Gourbeyre était donc sur le point de ramener sa division à Bourbon, lorsque le 20 il reçut une lettre du prince Coroller, annonçant qu'il était envoyé avec le général Ratsitouhaine, pour lui remettre une lettre de la part de la reine, et demandant un sauf-conduit pour se rendre près de lui. Le sauf-conduit fut envoyé de suite, et le 21, la frégate, *la Nièvre* et *le Madagascar* allèrent mouiller au sud de la pointe de Larrée, où les généraux ovas devaient se rendre.

Le 22, au matin, ceux-ci se rendirent à bord de la frégate et furent reçus avec les honneurs militaires. Le commandant leur communiqua le traité qu'il avait ordre de proposer au gouvernement ova, et ils demandèrent jusqu'au lendemain pour lui donner une réponse; ils les invita ensuite à dîner, et le soir les deux généraux retournèrent à terre.

Le 23, le mauvais temps empêcha la communication; mais le 24 les ambassadeurs revinrent à bord de la frégate. Ils étaient très-disposés à entrer en arrangement et témoignèrent leurs regrets de n'avoir pas les pouvoirs nécessaires pour signer le traité, dont ils prirent deux copies pour les soumettre à l'approbation de la reine. Le commandant leur donna jusqu'au 30 décembre pour la ratification. Ils remirent à M. Gourbeyre une invitation à tous les traitants de rentrer à Tamatave et dans les autres ports ovas, avec un ordre à tous les chefs de la côte de cesser immédiatement les hostilités; puis enfin une lettre par laquelle ils déclaraient, au nom de leur gouvernement, que les navires français seraient admis comme par le passé dans tous les ports de S. M. Ranavala-Manjaka. Ces deux généraux s'embarquèrent dans l'après-midi sur un bâtiment marchand qui les transporta à Fénérif.

La France avait ainsi obtenu ce qu'elle demandait, grâce au courage de ses marins et de ses soldats, dont le sang avait coulé sur cette terre lointaine, et l'expédition était terminée, puisque nous rentrions dans nos droits, et que l'établissement de Tintingue prospérait à l'abri de notre pavillon. En conséquence, le commandant vint à Sainte-Marie pour donner quelques nouvelles instructions, et le lendemain 26, partit avec *la Nièvre* pour l'île Bourbon, où il arriva le 10 décembre.

La reine des Ovas ayant refusé de ratifier le traité, de nouvelles négociations eurent lieu entre le gouverneur de Bourbon et le gouvernement de Madagascar, mais sans aucun succès.

Sur ces entrefaites, la révolution de Juillet s'étant accomplie, l'un des premiers soins du ministre de la marine fut d'examiner si, dans la situation grave où cette révolution plaçait la France, il ne convenait pas de faire cesser au plus tôt les dépenses extraordinaires qu'occasionnait Madagascar. Sur le compte qui lui fut rendu à ce sujet, il ordonna, le 31 août 1830, le débarquement d'un détachement de 127 hommes d'infanterie légère, qui se trouvait prêt à partir de Brest pour Bourbon, à l'effet de compléter, avec 673 hommes du même corps, déjà partis, le renfort de 800 hommes dont l'envoi avait été ordonné au commencement de l'année.

Digitized by Google

Le conseil d'amirauté ayant été consulté sur la question d'occupation de Madagascar, son opinion fut qu'il serait presque impossible de nous maintenir à Tintingue en temps de guerre, attendu que l'immense supériorité de la puissance anglaise dans l'Inde la mettait en position de diriger sur les colonies étrangères qui se trouvent dans le voisinage de ses possessions des forces auxquelles ces colonies seraient incapables de résister.

En conséquence de cette opinion, le 27 octobre 1830, il fut décidé qu'on rappellerait immédiatement en France les quatre bâtiments de guerre affectés à l'expédition, et tout ce qui, en infanterie et en artillerie, excéderait l'effectif des garnisons ordinaires de Bourbon et de Sainte-Marie, et le 31 mai 1831, l'évacuation de Tintingue fut définitivement ordonnée par le gouverneur de Bourbon. Les fortifications furent détruites, et on livra aux flammes les édifices (en bois) par nous élevés; le personnel et le matériel furent embarqués, et transportés soit à Sainte-Marie, soit à Bourbon.

Le capitaine de frégate JOURDAIN,
Commissaire du roi dans l'expédition.

VOYAGE A MADAGASCAR

ET AUX ILES COMMORES.

(Troisième article.)

Déjeuner à bord avec Rabouki. — Richesses étalées devant le roi sacalave; son admiration. — FANFOUDI, talisman sacalave. — Départ de Rabouki. — Maladies. — Misérable condition des esclaves à Madagascar. Arrivée à Massangai. — Description de cette ville. — Visite au gouverneur hova du fort. — Le cidre transformé en vin de Champagne. — Femmes hovas; leur costume. — Superstitions des Hovas et des Sacalaves. — Beauté et avantages du port de Massangai. — Départ pour Anjouan.

Le roi Rabouki devant venir déjeuner à bord, j'avais, dès la pointe du jour, fait orner le canot d'une draperie rouge et dresser une tente. Six marins en chemise rouge et pantalon blanc, se servant ce jour-là de leurs plus belles rames blanches, donnaient un air de propreté ravissante à l'embarcation. Vers les sept heures, je quittai le navire pour aller chercher le prince. Le navire était pavoisé des couleurs de la Néerlande; tous nos marins s'étaient parés pour la circonstance; la propreté qui existe toujours sur les navires néerlandais avait été dépassée; le nôtre était dans ses plus beaux atours.

Digitized by Google

En arrivant à terre, je me dirigeai vers la demeure du prince. En y arrivant, j'appris que Sa Majesté sacalave avait, selon sa coutume, passé la nuit dans un autre *palais*, et qu'elle s'y trouvait encore : je m'y rendis aussitôt. Chemin faisant, je me reprochais d'être venu à terre de si bon matin, croyant, par ma présence, empêcher le prince de donner audience à ses sujets. Je reconnus facilement la case royale ; une garde d'honneur, forte de trois Sacalaves, était couchée en travers de la porte. J'entrai sans me faire annoncer, et je vis Sa Majesté accroupie dans un coin et dans le plus simple négligé : un seidik autour des reins formait tout son costume ; un fusil de munition derrière lui, et une esclave couchée à ses pieds, qui ne s'éveilla qu'après avoir senti le pied royal au-dessous de ses reins. La beauté qui venait d'être arrachée au sommeil, après s'être frotté les yeux, la tête, et avoir examiné si le morceau de bois dont elle avait le nez percé était toujours à sa place, se couvrit le corps avec son seidik. Le visiteur ne fit que gagner à cette dernière cérémonie, car, en entrant dans la case, j'avais fait la remarque qu'il était heureux pour les habitants de cette contrée que la température fût si douce.

Le prince, que j'avais cru trouver rendant la justice, occupait ses loisirs à dévorer quelques petits poissons, que la garde royale avait sans doute fait griller pour lui, car le feu que l'on voyait encore devant la case, entouré d'une infinité de petits bâtons embrochant chacun une douzaine de poissons, dénotait assez le déjeuner royal. Aussitôt que Rabouki se fut essuyé les mains avec son seidik, il m'invita à m'asseoir à ses côtés, et me dit qu'avant de s'habiller, il allait me faire voir quelque chose de bien beau. Il appela l'esclave qui, cette nuit-là, n'avait pas partagé sa couche royale. Elle tenait dans ses mains un petit sac de toile ; après qu'elle en eut délié le cordon, elle en tira tous les joyaux de la couronne. La première boîte qu'elle retira du sac contenait une trentaine de perles d'or, et la seconde un collier de petits grains en corail bien pâle. Rabouki fit étaler ces richesses sur sa natte, et me dit avec orgueil : « Vous n'avez rien de si joli que cela ? » Je lui répondis que, lorsqu'il serait à bord, je lui ferais voir des perles d'or quatre fois plus grosses et des colliers en corail aussi rouge que la belle robe qu'il avait mise la veille. Rabouki, ne se tenant plus d'impatience, se leva aussitôt, et me dit qu'il allait s'habiller. Comme j'avais quelques ordres à donner à l'officier qui se trouvait dans le canot, je quittai le prince, afin de lui laisser la liberté de s'habiller à son aise.

J'étais à peine arrivé au rivage, où j'avais trouvé une soixantaine de Sacalaves, qui, le fusil à la main, attendaient l'arrivée de leur souverain, que je vis arriver Rabouki. J'allai au-devant de lui. Il était accompagné de ses deux esclaves, de l'orateur et de quelques chefs malgaches et antalotches. Rabouki avait mis sa belle robe rouge, qui, ce jour-là, couvrait une tunique blanche : il avait sans doute voulu s'habiller avec la plus grande élégance. Il avait remplacé par un bonnet arabe le bonnet rouge aux perles de fer-blanc ; je lui en fis la remarque, en lui disant que j'aurais désiré qu'il l'eût mis, afin de le faire admirer à l'équipage. Il envoya aussitôt quelqu'un pour le chercher, et s'en coiffa avec orgueil et tout bouffi de sa belle toilette. Il

Digitized by Google

entra ensuite dans le canot; je me plaçai à côté de lui, et à peine sa suite avait-elle pris place, que le canot fut envahi par les Sacalaves; mes rameurs ne pouvaient se remuer. J'eus beau prier le prince de donner ses ordres pour faire évacuer le canot, Rabouki, qui sans doute ne rêvait qu'aux perles d'or quatre fois plus grosses que les siennes et aux colliers de corail plus rouge que sa robe, ne me répondit nullement, et paraissait être déjà en contemplation devant ce qu'il allait voir. Comme je vis que mes cris ne faisaient bouger personne, je saisis tour à tour cinq ou six Sacalaves et les jetai dans l'eau; l'officier et mes marins en firent autant, de manière que nous pûmes quitter le rivage. A peine en étions-nous éloignés que nous vîmes cinq pirogues qui se trouvaient sur le sable mettre à l'eau, se remplir de monde, se diriger vers le navire et y arriver avant nous. Le capitaine, qui était resté à bord, voulut empêcher les Sacalaves d'y monter, mais ils grimpèrent de tous côtés, et le pont fut encombré en un instant. Cet empressement à se rendre au navire ne leur était pas seulement inspiré par la curiosité, mais encore par la volonté de suivre leur prince, qu'ils ont l'habitude de ne jamais perdre de vue.

Lorsque Rabouki fut monté à bord, je fis tirer six coups de canon, ce qui parut l'amuser, mais ne l'étonna pas. Je l'engageai à descendre au salon, et, comme j'avais fait placer deux marins en haut de l'escalier, tous les Sacalaves ne purent suivre le prince; une vingtaine seulement avaient forcé la consigne et remplissaient tellement la chambre que je crus étouffer. Je n'avais pas oublié de faire prendre des mesures de sûreté, vu le grand nombre de nos visiteurs sauvages en armes : nos marins se tenaient tous sur l'arrière du navire, les armes chargées, dont quatre tromblons.

Nous avions tué un bœuf à bord; ainsi on put donner un excellent bifteck au prince. Le capitaine, voyant que Rabouki était embarrassé pour découper sa viande, eut la complaisance de le faire pour lui, et le roi, tout en n'ayant pas l'habitude de manger avec une fourchette, ne s'en acquitta pas mal. Je lui fis boire du madère, du frontignan, du curaçao et de l'anisette de Hollande; il en but, mais il me demanda du genièvre et distribua à sa suite toutes les bouteilles qui se trouvaient à sa portée. De chaque côté de la table on avait placé une beurrière, des olives, des macarons; tout fut distribué, et la suite commença à devenir je ne dirai pas gaie, mais insupportable : aussi m'empressai-je de faire servir le café, afin de terminer le déjeuner.

L'orateur du prince prit alors la parole et dit: «Vous avez invité Rabouki; « il est venu et est content de la manière dont il est reçu. Maintenant qu'il a « bien mangé, il veut voir les jolies choses que vous dites avoir. » Je répondis qu'en remontant sur le pont, on lui ferait voir ce que je lui avais promis. Rabouki ne se le fit pas dire deux fois, et se leva. A ce moment, tous ses sujets accroupis autour de la table tombèrent sur le dessert, qui fut mis au pillage; ils mangèrent le beurre à pleines mains, et toute une caisse de cigares disparut, mais aucun objet de valeur, et pourtant tout le service était en argenterie. Pendant le déjeuner, j'avais bien soigné les deux esclaves du prince,

Digitized by Google

qui, à force d'avoir goûté de toutes les liqueurs, se trouvaient hors d'état d'être les soutiens de leur souverain et maître.

On avait placé sur le pont un fauteuil pour Rabouki. Je commençai par lui faire voir des armes de luxe, des parapluies en soie rouge, ensuite les perles d'or, en ayant soin, bien entendu, de ne lui faire voir qu'une chose à la fois. Il admira avec des yeux de feu la grosseur des perles; je fis ouvrir ensuite une caisse contenant le corail, et lui montrai une filière dont les coraux avaient la grosseur d'une balle à fusil. Rabouki me l'arracha presque des mains, tellement il était pressé de bien l'examiner; il la mit à son cou et se tourna de tous côtés afin de se faire admirer par ses sujets, qui tous avaient un air ébahi de la splendeur de leur souverain. Je dis à Rabouki de me la rendre; mais il ne voulut pas: il l'ôtait de son cou, la remettait vingt fois dans une minute. Je me saisis du collier; Rabouki ne lâcha pas, et le tira de son côté; je fus obligé de lâcher prise pour ne pas le casser et répandre les grains sur le pont. Je cherchais le moyen de ravoir ma filière sans être obligé de me fâcher, lorsqu'il me vint à l'idée de dire à Rabouki que, dans la boîte que je tenais, il y avait des colliers beaucoup plus beaux et plus grands. Cela me réussit à merveille : à l'instant il ôta le collier et me le remit. Je ne crus pas prudent de faire un second essai; je fis battre la caisse et sonner du cor par nos hommes, et, pendant ce bruit, on fit disparaître perles et coraux. La grande quantité de boissons qu'avaient prise mes visiteurs commença à fermenter par l'extrême chaleur de la journée; il fallait trouver le moyen de se débarrasser d'eux. Je dis à Rabouki que j'étais trop fatigué pour lui faire voir autre chose pour le moment, et que, lui-même ayant besoin de repos, j'allais faire avancer le canot pour le reconduire. Il n'avait pas l'air très-charmé de partir; mais, comme il ne voyait plus ses chers coraux, il consentit, et me dit qu'avant de s'en aller il voudrait bien avoir de moi le même cadeau que j'avais fait aux chefs antalotches, quelque chose qui donne de la force et fait rajeunir. Je lui répondis que je lui en apporterais moi-même aussitôt que j'aurais dormi une heure ou deux. Nous nous serrâmes la main, et le prince, que je fis reconduire par le premier officier, se trouva installé dans le canot; sa suite quitta le navire comme elle y était venue, en s'accrochant comme des singes aux flancs du bâtiment, et, quoique beaucoup fussent dans un état complet d'ivresse, ils arrivèrent tous dans leurs pirogues sans accident. Nous fûmes très-contents d'avoir pu nous en débarrasser aussi facilement.

Vers les quatre heures, je me rendis à terre pour m'acquitter envers Rabouki. Je lui fis prendre dix gouttes d'extrait de cantharides : je me serais bien gardé de lui donner la bouteille, car son désir de devenir très-fort lui aurait fait commettre l'imprudence de tout avaler. Je le quittai pour chasser quelques pintades, et je fus assez heureux d'en tuer deux. Fier de mon succès, vu mon peu d'adresse, je retournai à bord, après avoir toutefois promis à Rabouki de venir le voir de très-bonne heure, afin de lui souhaiter un heureux voyage : il partait ce jour-là pour retourner à sa résidence royale, située à trois heures de la baie de Bally.

Digitized by Google

Le lendemain matin, je me rendis auprès de Rabouki; il avait, à ce que j'appris, témoigné plusieurs fois son impatience de me voir arriver. Sitôt qu'il m'aperçut, il vint à ma rencontre. Il n'eut pas besoin de me dire quel effet avait produit la dose que je lui avais fait prendre, car je le vis à son air riant et triomphant; je pus même apercevoir combien l'esclave qui se trouvait dans ce moment près de lui était contente et heureuse de la belle humeur de son maître. Rabouki voulait absolument en prendre encore. Je lui dis que j'étais désolé de ne pouvoir satisfaire son envie, mais que ma petite fiole s'était cassée; que j'en avais encore dans une caisse qui se trouvait au fond du navire, et que sitôt qu'il me serait possible d'y atteindre, je m'empresserais de lui en envoyer. Ma réponse ne plut pas infiniment au prince; mais l'espérance de recevoir encore de ce bienheureux élixir le consola pour le moment. Il était en costume de voyage, c'est-à-dire n'ayant pour tout vêtement que le seidik en toile bleue, la tête découverte; à son cou était suspendu le auli ou fanfoudi, charme qui détruit, à ce qu'ils prétendent, l'effet des sortiléges et fait obtenir un heureux voyage. Ce talisman est un petit tuyau ou bambou dans lequel étaient renfermés, sans doute, comme à l'ordinaire, quelques racines odorantes et un morceau de papier sur lequel l'ombiache a tracé des caractères ou signes cabalistiques. Il tenait dans ses mains la sagaie, une de ses esclaves se tenait près de ses bagages, les caisses de genièvre n'étaient pas éloignées, afin qu'il pût de temps en temps y jeter un œil complaisant, peut-être même en user; une partie de ses sujets venus avec lui avait pris les devants; il n'était resté que son orateur et une quarantaine de Sacalaves pour former sa garde. Je conduisis le prince jusqu'au bout du village; nous nous serrâmes la main. Rabouki et toute sa suite s'éloignèrent en criant : *Vivent les Hollandais*, et je ne le revis plus.

A l'exception de quelques maladies cutanées, toujours existantes chez les Sacalaves comme chez les Hovas, il n'y avait point de maladie régnante à la baie de Bally vers cette époque, vu que nous étions dans la bonne saison; mais aussi, pendant l'hivernage, saison de pluies et de chaleurs, qui commence en novembre et finit en avril, la fièvre décime les Européens et les naturels d'une manière effrayante. J'ai vu peu de Sacalaves lépreux, mais davantage atteints de cette maladie dite *lèpre blanche*. J'ai remarqué chez un grand nombre de Sacalaves, et plus encore chez les esclaves des Antalotches originaires de la côte de Mozambique, le nombril de la grosseur d'un œuf; on m'a assuré que cette grosseur était considérée comme une beauté, et que, pour cette raison, les parents le faisaient venir ainsi à leurs enfants en le tirant continuellement. Ces jeunes esclaves ont aussi le ventre gros et fort tendu; leurs membres sont grêles. Je présume que la misère, la mauvaise nourriture y contribuent beaucoup : ainsi, lorsqu'on tue un bœuf dans la tribu, les esclaves n'en reçoivent que le sang et les intestins; le foie même n'y est pas compris; de temps en temps un peu de riz, mais en si petite quantité que cela suffit à peine pour subvenir à leur existence; quelques coquillages et de petits poissons qu'ils trouvent sur le bord du rivage, telle est leur unique nourriture; et s'ils possèdent quelquefois un morceau de toile

Digitized by Google

bleue pour scidik, ce n'est qu'à la générosité des capitaines caboteurs qu'ils le doivent. Tant que ces misérables créatures se portent bien, ils ne sont pas tout à fait malheureux, ayant l'habitude de cette vie de misère; mais, s'ils tombent malades, personne ne s'en occupe : ainsi, j'ai vu un petit garçon d'une dizaine d'années, ayant la jambe droite en complète pourriture, obligé de travailler, sans que son maître eût l'idée de le faire panser, ni même reposer, afin de le guérir. Je lui donnai quelques morceaux de toile et de la pommade pour essayer d'adoucir ses souffrances, tant j'étais indigné d'une telle inhumanité. Les esclaves sont à si bas prix à la côte de Mozambique, qu'on s'inquiète peu s'il en meurt; ils doivent travailler tant qu'ils ont un souffle de vie, seulement on ne les maltraite pas.

Les Sacalaves ont le corps couvert de cicatrices de brûlures et coupures, tatouage fait par leurs parents lorsqu'ils sont enfants.

Après avoir vu à la baie de Bally tout ce que je voulais y voir, et terminé avec les Antalotches, je quittai la baie le 14 septembre. Nous appareillâmes le soir même, et nous fîmes voile pour Massangai, baie de Bembatooka, où nous mouillâmes le 15, vers les huit heures du soir.

L'expérience m'avait appris au Fort Dauphin que le bruit du canon faisait courir le peuple aux armes: aussi ne saluâmes-nous point le fort, et, comme la soirée était avancée, nous mouillâmes même à une assez grande distance de terre.

Le lendemain, vers les huit heures du matin, je me rendis à Massangai, en ne prenant que quatre marins avec moi, et sans armes, voulant, en agissant de cette manière, montrer notre confiance aux naturels, et leur faire voir nos intentions pacifiques.

En arrivant, je vis assez de monde au rivage, autant pour nous voir qu'occupé à pêcher, c'est-à-dire attraper à la main des petits poissons. Je demandai à plusieurs de me conduire chez le commandant; mais aucun ne daigna me répondre, c'est à peine s'ils avaient l'air de me remarquer. Je me dirigeai toujours vers la maison qui avait le plus d'apparence, lorsque je distinguai un blanc au milieu d'un groupe d'Arabes. J'allai à lui; il me dit qu'il était Américain établi depuis quatre années en cette ville et m'invita à entrer chez lui. A peine avais-je pris place que plusieurs officiers de la douane, drapés dans leur sim'bou, le grand chapeau de paille sur la tête et le sabre à la main, accompagnés de six soldats hovas, entrèrent. L'Américain leur dit que le grand navire mouillé la veille n'était pas un bâtiment de guerre français, mais une frégate marchande hollandaise, en leur faisant voir sur un petit tableau représentant les pavillons coloriés de toutes les puissances la différence du nôtre avec celui de la France. Je demandai aussitôt de me présenter chez le gouverneur; on me dit d'attendre, qu'ils y allaient pour rendre compte de ce qu'ils venaient d'apprendre, et qu'à leur retour du fort ils viendraient me donner la réponse du gouverneur.

Après une demi-heure d'attente, un des officiers de la douane revint et m'annonça que je serais reçu au fort par le gouverneur et qu'on viendrait me chercher dans une couple d'heures. C'était sans doute le temps

Digitized by Google

qu'il leur fallait pour quitter leur costume national et le remplacer par l'uniforme européen. Je profitai de ce temps pour aller visiter la ville.

Massangai, sur la côte nord-ouest de Madagascar, principal port de cette côte, est le seul point occupé par les Hovas. Cette ville, bâtie au pied du fort et longeant la baie, contient tout au plus une centaine de maisons construites en pierres et habitées par une tribu de Banians (Indous) qui lui donnent une certaine activité par leur commerce. Les maisons ont quelque chose du style mauresque; il n'existe pas de mosquée, comme quelques voyageurs l'ont prétendu. Il y a environ quatre cents cases construites en feuilles de ravinala et occupées par les Sacalaves soumis.

Le fort est situé sur une hauteur; la route qui y conduit est sablonneuse et garnie d'arbres de castre, dominant la ville, la belle et magnifique baie de Bambotooka, ce qui forme, vu du fort, le plus ravissant panorama. Entre la ville et le fort se trouve le bazar, c'est-à-dire une trentaine de Sacalaves accroupis sur le sable et à l'ardeur du soleil, coupant par petits morceaux de la grandeur de la main le bœuf qu'ils vendent ainsi en détail et qui est tellement couvert de mouches qu'on n'en reconnaît plus la couleur. Hommes, viandes et mouches roulent tous sur le sable; j'ai vu des lépreux, des galeux marchands de viande et de riz, occupés à chercher ou plutôt à prendre la vermine qu'ils ont toujours en abondance.

J'avais eu l'intention d'acheter de la viande en détail en attendant le moment d'avoir un bœuf entier, mais ce que je venais de voir m'en ôta toute envie. Comme chez eux on ne trouve pas de légumes, peu de poissons, par suite de leur paresse à le pêcher, et seulement des œufs pourris ou renfermant des poussins, je me décidai à attendre. Je bornai là mon excursion et retournai chez M. Max, l'Américain qui m'avait offert l'hospitalité.

Un modeste déjeuner m'attendait : un kerri de poulet, un plat de riz, quelques bananes et du biscuit américain, pour boisson du rhum et de l'eau. Je dis à mon hôte: « Vous devez bien vous ennuyer ici, n'ayant que quelques « Banians pour toute société. — Je m'ennuierais bien davantage, dit-il, si je « n'avais pas d'occupation, mais ayant fait un traité avec la reine des Hovas « pour commercer seul ici, j'ai quatre navires qui viennent tous les ans des « États-Unis m'apporter les articles dont on a besoin, et leur cargaison de « retour n'étant qu'en peaux de bœufs, je dois toujours faire en sorte d'en « avoir une prête. Si vous voulez venir à mes magasins, vous en verrez déjà « sept mille qui sont toutes séchées et en état d'être embarquées; comme « aucun naturel ne peut vendre une peau à d'autre qu'à moi, je suis obligé de « les acheter en détail, ensuite de les saler et les sécher. J'ai une quarantaine « d'esclaves, quatre cents bœufs, voilà bien assez pour m'occuper. Depuis « quatre ans j'ai l'habitude de vivre de cette manière; maintenant j'y suis « fait. » Il me conduisit dans ses magasins: j'y vis, outre ses sept mille peaux de bœufs, des fusils américains qu'il vend comme fusils anglais; le nom de Fower est gravé sur la batterie, mais il est facile de s'apercevoir de la fraude, le calibre étant plus petit. Il y avait encore une grande quantité de toile écrue, des parapluies de coton et des petites glaces. C'est avec ces articles

Digitized by Google

qu'il fait ses échanges avec les Sacalaves et les Hovas. Pendant que j'étais à examiner ses marchandises, un officier hova vint me chercher pour me conduire au fort. Il avait, comme je l'avais présumé, quitté son sim'bou et son chapeau de paille à large bord, pour endosser l'habit rouge, le pantalon blanc et mettre des bottes; il était coiffé d'un chapeau militaire avec des plumes de coq jaunes et blanches. Il se tournait dans tous les sens afin de se faire bien admirer, et lorsque nous fûmes en marche, je remarquai qu'il dandinait sur les hanches en ayant l'air fort satisfait de sa personne. Comme il voyait que je ne lui disais rien de sa belle toilette, il frotta avec sa main sur les manches de son habit comme pour en ôter la poussière, ôta vingt fois son chapeau, tantôt pour arranger son panache ou les glands, essuya ensuite le fourreau de son sabre. Je fus assez méchant pour ne pas faire attention à tout ce manége : aussi lorsque la sentinelle qui se trouvait à l'entrée du fort, et qui était loin de l'élégance de son officier, nous croisa la baïonnette pour nous arrêter, je crus remarquer un air boudeur à mon conducteur, il me dit d'attendre un instant et entra seul. Pendant ce temps, j'examinai l'extérieur du fort : il n'existe aucun ouvrage pour en défendre l'entrée, seulement un simple fossé d'environ 5 pieds de large et une rangée de hautes palissades; sur une plate-forme, six mauvaises pièces de douze s'y trouvent en batterie, destinées à foudroyer la ville et une flotte ennemie si elle se présentait dans la baie. Il est inutile de dire que c'est une vraie pasquinade comme tout le système militaire des Hovas.

Mon conducteur revint et nous entrâmes ensemble. A la seconde porte, même cérémonie de la sentinelle; l'officier lui donna le mot d'ordre, ce qui nous permit d'entrer. Entre la première et la seconde porte, se trouvent des cases construites en bambou pour la population hova; ces cases sont entassées les unes sur les autres, ce qui, dans un moment d'attaque, suffirait et pour gêner le mouvement des troupes, et pour porter le désordre dans tout le fort si l'incendie s'y communiquait. En entrant dans une cour carrée entourée de palissades d'environ 6 pieds de hauteur, trois cents hommes étaient rangés en bataille; leur costume était aussi brillant que celui de la garnison du Fort Dauphin: le commandant leur fit présenter les armes, et deux tambours, placés sur la droite, battirent au champ. Vis-à-vis la porte d'entrée se trouve la grande salle destinée aux kabaars, construite en pierre, et d'un carré long. Le gouverneur m'attendait: à l'entrée je lui remis la piastre pour la reine, qu'il accepta en se courbant jusqu'à terre; ce salut fut imité par huit officiers présents.

Le gouverneur m'invita à m'asseoir; un des officiers, sans doute le meilleur orateur, prit la parole et me dit: « La reine permet aux navires de toutes « les puissances l'entrée des ports hovas, de s'y ravitailler et d'y commercer « librement, excepté ceux qui appartiendraient à la France et à l'Angleterre, « et comme vous êtes Hollandais, vous pouvez rester ici tant que vous vou- « drez. » Le gouverneur me demanda si je voulais prendre un bon verre de champagne; ayant toujours considéré ce vin comme excitant à la belle humeur, je n'étais pas fâché de renouer avec une ancienne connaissance. Aus-

Digitized by Google

sitôt un esclave plaça deux bouteilles sur la table; le gouverneur prit un tire-bouchon, ce qui commença à me paraître suspect sur la véritable origine du nectar, déboucha la bouteille, en versa dans des verres à champagne, levant le bras pour faire mousser le vin. Je portai la santé de la reine Ranavala-Manjaka et de S. M. le roi Guillaume II, ce qu'il répéta après moi. Ayant vidé mon verre, le gouverneur me demanda si je le trouvais bon; j'eus beaucoup de peine à m'empêcher de rire. Il me dit: « C'est M. Max qui «me l'a vendu.» Ce qui me rappela l'anecdote d'un Gascon prisonnier en Russie, qui, étant chez un comte comme précepteur, enseigna à ses deux demoiselles le gascon pour l'italien. Ainsi l'Américain avait vendu pour du champagne du cidre, non pas de bon cidre de Normandie, mais une boisson horriblement acide, seulement elle moussait, et c'était sans doute ce qui plaisait aux Hovas. Une étiquette française portant le nom de Champagne était sur la bouteille; ainsi à leurs yeux c'était du vin de Champagne.

Voulant esquiver un second verre, je me levai; mais le gouverneur ne voulut pas me laisser partir et me dit: « Puisque vous le trouvez bon, il faut «en prendre un second.» Je le regardai bien en face pour voir s'il ne se moquait pas de moi; mais comme il en prit lui-même, je me soumis à cette nouvelle épreuve. En quittant la salle, l'officier orateur me dit que le gouverneur allait m'envoyer comme cadeau un beau bœuf. Les troupes me rendirent les mêmes honneurs qu'en entrant. Les femmes hovas, curieuses sans doute, étaient sorties de leurs cases, et je puis assurer qu'il y en avait qui pouvaient passer pour jolies sans avoir de l'indulgence; c'était la première fois, depuis mon séjour à Madagascar, que je voyais des figures féminines passables.

Le costume des femmes hovas n'est pas sans une certaine élégance: leurs cheveux sont arrangés en une multitude de petites tresses, sur le front une ferronnière en petites perles ou en verroterie, elles ont une chemisette à collet droit fermé par trois petits boutons, un canezou en indienne de couleur à ramages rouges ou bleus, le seidik tombant au-dessous du genou, et sont élégamment drapées dans un grand sim'bou; à leur cou pendent des amulettes. Elles sont généralement d'une taille moyenne, ont de grands yeux et de belles dents; elles ne mâchent point de bétel, mais elles sont toujours munies d'un petit tuyau de bambou dans lequel se trouve le houchouk, tabac à priser mêlé de cendres et dont elles placent de temps en temps une pincée dans la bouche entre la lèvre inférieure et les dents; elles s'occupent à tisser des sim'bous, à tresser des chapeaux et paniers de paille, et raffolent du fifanga, qui est l'unique jeu des Hovas. C'est un carré long en bois dans lequel il y a un certain nombre de trous disposés sur trois lignes, on y met des noix de galle ou à leur défaut des petites pierres. Ce jeu est une véritable passion chez les femmes; les hommes le jouent également.

Deux heures après ma sortie du fort, je reçus un beau bœuf que j'envoyai aussitôt à bord, l'équipage n'étant pas fâché de faire trêve à la salaison.

Le lendemain, vers les neuf heures, je me rendis à terre ayant avec moi des cadeaux que je destinais au gouverneur et aux deux officiers le plus

Digitized by Google

élevés en grade après lui. Je priai un des officiers de la douane de se rendre auprès du gouverneur pour lui demander l'heure à laquelle il pourrait me recevoir, et, pour exciter son zèle, je lui fis cadeau d'un chapeau et d'une paire de souliers; il me prouva sa reconnaissance par la promptitude qu'il mit à exécuter sa mission. Le gouverneur avait la fièvre, mais il dit qu'il était malgré cela disposé à me recevoir, et que je pouvais venir de suite. Deux marins portèrent les cadeaux, et l'officier de la douane m'accompagna. Cette fois, je ne fus plus arrêté par les sentinelles, les troupes n'étaient plus sous les armes, la salle aux kabaars était fermée, je fus reçu comme un ami qui allait faire une visite. Le gouverneur, à la demeure duquel on me conduisait, n'habitait point un palais magnifique, le luxe oriental en était banni, on n'y voyait point circuler des esclaves en riches costumes; ils étaient, comme leur maître, le seidik autour des reins et drapés dans leur sim'bou, tous accroupis autour du divan sur lequel était couché le gouverneur, qui avait certainement une bien grande envie de recevoir le cadeau que je lui destinais, car il avait dans ce moment une très-forte fièvre. Ce divan, quelques nattes et une demi-douzaine de chaises, étaient les seuls meubles que je vis dans cette salle, d'ailleurs assez vaste, et pour y arriver un mauvais escalier ou plutôt une échelle d'une vingtaine de marches, placée à l'extérieur.

Je m'assis près de lui et lui remis une boîte en palissandre renfermant des pistolets damassés avec ses accessoires; pour les deux officiers, deux paires de pistolets à piston, en y ajoutant trois boîtes de mille capsules. Il parut très-content de son cadeau, car il me remercia à trois différentes reprises.

Pendant la nuit du 18 au 19, les Sacalaves indépendants vinrent incendier un village, enlever les troupeaux et emmener comme esclaves tous les habitants qui n'avaient pu se sauver. Grande consternation au fort, dont les troupes furent plusieurs nuits sous les armes, mais n'étaient pas assez nombreuses pour marcher contre les Sacalaves. Il en est de même chez les Sacalaves lorsqu'ils sont attaqués par les Hovas; aujourd'hui ils ont peur les uns des autres.

Les Hovas, comme les Sacalaves, n'ont ni temples ni culte, sont également superstitieux, croient à deux génies, l'un bon, l'autre mauvais, qui ne sont pas des divinités, mais seulement des juges qui président aux bonnes et mauvaises actions. Les ombiaches (devins) sont consultés dans toutes les occasions. Un chef hova ou sacalave ne fera aucune affaire sans que l'ombiache ait décidé que le jour est un jour heureux; ils n'entreprendront jamais un voyage sans suspendre à leur cou le fanfoudi. La circoncision est en usage chez les deux peuples, ainsi que le serment du sang, que les Sacalaves observent religieusement, mais pas toujours les Hovas, qui n'ont de sacré que les ordres de la reine. Le devin, qui est à la fois astrologue et médecin, est appelé aux naissances, tire l'horoscope du nouveau-né, et la famille, qui l'entoure, attend avec calme et confiance (peut-être en apparence) le résultat de ses calculs cabalistiques. Si de ses calculs il résulte que l'enfant

Digitized by Google

est né dans une heure et un jour heureux, l'enfant a droit de vivre; mais dans le cas contraire, il est enterré vivant, précipité dans la rivière ou exposé sur le chemin. Dans le premier cas, allégresse des parents et de tous les membres de la famille; l'ombiache suspend alors au cou du nouveau-né un fanfoudi, qui doit le préserver du mauvais génie. Les parents de l'enfant né dans un jour réputé malheureux se résignent, et l'on n'entend jamais un murmure.

Les Saçalaves ont une grande répugnance pour le porc, le considèrent comme un animal malfaisant et qui porterait malheur au pays : aussi n'en trouve-t-on pas chez eux. On en voyait beaucoup chez les Hovas; mais, par un ordre de la reine arrivé pendant mon séjour à Massangai, ils furent tous *sagayés;* ce fut un massacre général. Aucun Hova ni Saçalave soumis n'eût osé m'en vendre, car il eût été immédiatement sagayé pour être contrevenu aux ordres sacrés de la reine.

Et cependant les Hovas et les Sacalaves sont deux peuples tout à fait distincts, autant par la couleur de leur peau que par leur origine, ennemis acharnés et irréconciliables. Les premiers, fiers de ce qu'ils nomment leur civilisation, méprisent les Sacalaves à la peau noire, et ne les considèrent que comme des rebelles; ceux-ci, de leur côté, défendent leur liberté, et voient dans les Hovas des étrangers qui veulent non-seulement ravir leurs troupeaux, mais aussi leur liberté : c'est une guerre à mort. Aujourd'hui le système gouvernemental est entre les mains d'une vieille femme ivrogne; mais qu'un jour il tombe entre les mains d'un prince comprenant que les Sacalaves soumis sont aussi des sujets, et non des esclaves, qu'il apporte une amélioration à leur sort, il établira facilement la fusion des deux nations. Ce jour-là l'indépendance des trois grandes tribus sera anéantie, et Madagascar, devenant alors une contrée heureuse, arrivera, par le commerce ouvert aux puissances européennes, à une civilisation réelle; le gouvernement, soutenu par tous, sera assez fort pour ne plus avoir à craindre des conquêtes étrangères.

Le 23, je fis dire au gouverneur que je comptais appareiller le lendemain, et que s'il voulait me dire l'heure où il pourrait me recevoir, je me ferais un véritable plaisir de passer quelques moments avec lui. Son heure était midi. Ce jour-là, ce n'était plus le Hova en seidik et drapé dans le sim'bou ; c'était tout à fait l'Européen élégant, sauf le teint cuivré : il avait une petite redingote noire, gilet de piqué blanc, chemise plissée, fermée par deux petits boutons d'or, cravate de soie noire, pantalon et bas blancs, souliers vernis. Aussitôt que j'entrai, il me dit : « Vous ne voulez donc plus rester avec nous ? » Je lui fis observer que mon voyage était loin d'être terminé, que j'avais besoin de tout mon temps, que j'allais faire voile pour les îles Commores, et que de là je comptais revenir à Madagascar visiter la côte de l'est et présenter mes hommages à la reine, à Tananarivo; qu'il m'obligerait beaucoup en me donnant une lettre pour le gouverneur de Tamatave, qu'elle me serait d'une grande utilité pour arriver auprès de la reine, mon intention étant de lui apporter un cadeau et entamer des relations amicales et com-

Digitized by Google

merciales avec sa nation; que tel était l'unique but de mon voyage, sans m'occuper des questions politiques et religieuses. Il ordonna au même instant à son secrétaire d'écrire la lettre; un esclave apporta une bouteille de champagne: je ne pouvais cette fois m'en dispenser, et fis en cette occasion bonne contenance. Le secrétaire apporta la lettre; le gouverneur, après l'avoir lue, signée et cachetée, me la remit. Après avoir passé environ deux heures ensemble, je pris congé en le remerciant de l'accueil amical que j'avais reçu de lui; en me serrant la main, il me dit : « Que le bon « génie vous suive dans votre voyage! »

Je retournai ensuite chez M. Max, avec qui j'allai voir plusieurs des principaux Banians, lesquels auraient bien désiré faire des affaires avec moi; mais, mon départ étant fixé pour le lendemain, je leur dis que ce serait pour un autre voyage. Comme ils désiraient vivement visiter le navire, quatre d'entre eux y vinrent avec M. Max, qui ce jour-là dînait avec moi. Le ramazan ne permettait pas aux Banians d'accepter quelque chose; ils retournèrent tous à terre un peu avant le coucher du soleil. Je priai M. Max de vouloir bien accepter une caisse de madère et une de genièvre : c'était bien le moins que je puisse faire pour son hospitalité, et ce cadeau lui fut d'autant plus agréable qu'il n'avait chez lui ni vins, ni liqueurs.

Par sa position, sa proximité de la côte d'Afrique, des îles Commores, et sa magnifique baie de Bembatooka, où les navires et même une flottte entière peuvent mouiller près de terre, sur un fond de sable et à l'abri des vents du large, Massangai deviendrait facilement le plus beau port de Madagascar et le mieux situé pour attirer tout le commerce; aujourd'hui ce commerce y est presque nul, à l'exception de quelques navires américains et des chelingues des Banians, qui y font le trafic, les Hovas n'ayant point de bâtiments propres au commerce, pas même de grandes pirogues.

Les caboteurs des colonies de Maurice et surtout de Bourbon venaient s'approvisionner de riz et de bœufs à la côte de l'est, et étaient pour ainsi dire les seuls qui portassent aux Hovas tous les articles qui leur manquent; par suite de la guerre et de l'attaque sur Tamatave, tous les ports hovas leur sont fermés. Étant forcés maintenant de se restreindre à la côte de l'ouest pour leurs approvisionnements, les navires des États-Unis profiteront de cette circonstance pour s'emparer du commerce à la côte de l'est, jusqu'alors si productif et si nécessaire aux deux colonies.

Les Français, en attaquant avec des forces respectables, auraient pu facilement occuper leurs anciens établissements, et même devenir les maîtres de Madagascar; en laissant l'indépendance aux Sacalaves, ils auraient trouvé en eux des auxiliaires déjà redoutables aux Hovas, et ces hommes, aujourd'hui sauvages, habitant un sol où la végétation est si riche et dont ils ne savent tirer parti, viendraient eux-mêmes au-devant de la civilisation. N'étant pas imbus d'idées religieuses, puisqu'ils n'en ont aucune, il serait facile de leur faire adopter les dogmes du christianisme, les préceptes de l'Evangile, si doux à suivre.

Faire de Madagascar une colonie, en occuper quelques points principaux,

Digitized by Google

ou la placer sous son protectorat, ne serait point une idée chimérique ni inadmissible ; ce serait même pour la nation qui prendra cette détermination un acte humanitaire et civilisateur. Alors aussi toutes les richesses que renferme ce beau pays, ignorées jusqu'à ce jour par la science, ne resteraient plus ensevelies.

Le 24, vers les sept heures du matin, nous appareillâmes de Massangai, et nous fîmes route pour Anjouan.

LE BRON DE VEXELA.

(*La suite au prochain cahier.*)

NOSSI-BÉ ET MAYOTTE. (1)

NOSSI-BÉ (la grande île) et les îles qui en dépendent : Nossi-Cumba, Nossi-Mitsiou, Nossi-Faly. — MAYOTTE. — Configuration physique. — Aspect général. — Montagnes, cours d'eau, bois et forêts. — Villages. — Récifs et passes, rades et baies. — Iles voisines. — Population ; productions, cultures.

Nossi-Bé ou *Variou-Bé*, dénomination adoptée récemment par les Sakalaves, signifie en malgache l'*île grande*. Nossi-Bé est, en effet, la plus grande des îles situées à la côte nord-ouest de Madagascar ; elle est comprise entre les parallèles de 13° 10' 44" et 13° 24' 47" à l'est de Paris.

Le point culminant de Nossi-Bé, placé dans sa partie méridionale, est élevé de 453 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce sommet est couvert d'une vaste forêt dont les arbres semblent d'autant plus épais et plus beaux qu'ils sont à une plus grande élévation. Le centre de l'île est dominé par d'autres masses de moindre hauteur et d'origine évidemment volcanique. Les lieux les mieux cultivés sont ceux qui avoisinent la mer. En général, l'aspect de l'île est agréable par sa verdure riante, par ses baies variées et par ses vallons fertiles. L'île ne possède pas de rivières, mais seulement quelques ruisseaux dont la source réside dans les lacs que renferment les hauteurs de l'île. Un des principaux ruisseaux passe au pied du plateau sur lequel a été fondé le chef-lieu de l'île, qui a pris la domination d'Hellville, du nom de l'amiral de Hell, qui gouvernait Bourbon lorsqu'eut lieu la prise de possession de Nossi-Bé. Il y a plusieurs aiguades dans l'île, où les bâtiments peuvent s'approvisionner d'une eau fraîche et limpide.

La température et le climat de Nossi-Bé sont, à peu de chose près, le climat et la température de la côte nord de Madagascar.

---

(1) Les détails qui suivent sont extraits d'un ouvrage intitulé *Histoire et géographie de Madagascar*, que publie en ce moment un des membres de la Société orientale.

Digitized by Google

Si l'on examine l'île au point de vue des abris et des ressources qu'elle peut offrir à la navigation, on y trouve de bons mouillages. L'espace compris entre la partie méridionale de Nossi-Bé, la côte nord-ouest de Nossi-Cumba et la petite île de Tani-Keli, est considéré comme une rade capable de contenir, au dire de nos officiers, tous les bâtiments que peut armer la France. Partout ou presque partout, la profondeur de l'eau est de 12 à 25 brasses et la mer constamment belle. L'anse d'Hellville, quoique peu étendue, est un mouillage sûr, abrité des vents du large, et la mer y est constamment belle. L'eau douce des environs ne s'y rencontre malheureusement pas en assez grande quantité pour suffire aux besoins des bâtiments. Le mouillage du plateau est encore plus resserré que celui de l'anse d'Hellville et peut contenir tout au plus deux ou trois bâtiments; la tenue y est bonne. Au fond de cette anse, se trouve un bras de mer qui conduit au pied du village d'Hellville.

Les autres mouillages de l'île sont ceux de la pointe Ambournerou, de l'île Sakatia, de Bé-Foutaka, de la baie Vatou-Zavavi, de la baie Fassine ou Linta, et enfin celui de l'île Tandraka.

Quant aux ressources que l'île de Nossi-Bé peut offrir aux bâtiments en relâche, outre toutes les facilités qui y ont été installées depuis la prise de possession, la grande forêt peut fournir aisément toutes les pièces nécessaires à un bâtiment de deux à trois cents tonneaux. L'île est bien pourvue de riz, de maïs, de patates, de bananes, de manioc. La terre y est fertile et peut produire le double et le triple de ce qu'on lui a demandé jusqu'à ce moment.

Avant de nous occuper de Mayotte, disons quelques mots des îles de Nossi-Cumba, Nossi-Mitsiou et Nossi-Fali, qui avoisinent la côte de Madagascar et qui appartiennent maintenant à la France.

Nossi-Cumba est séparée de Nossi-Bé par un canal d'une demi-lieue de largeur, praticable pour toute espèce de bâtiments et d'un assez bon mouillage. On peut encore mouiller dans toute la partie du sud-est et est, à un peu plus d'un mille de la côte. Toute la côte septentrionale est accore et on peut en approcher sans crainte jusqu'à deux encablures. Nossi-Cumba est un pâté presque entièrement rond à sa base et qui a deux sommets : l'un de ces sommets, placé dans la partie sud-est, est formé par un massif de roches; l'autre, situé à peu près au centre de l'île, est moins saillant quoique d'une élévation, à peu de chose près, égale au premier. La végétation est magnifique dans les vallons qui bordent la côte. Les plus grands villages se trouvent dans la partie méridionale de l'île.

L'île de Nossi-Mitsiou, dans la langue du pays, l'*île du milieu*, a exactement la forme d'un V, mais dont le côté de droite ou de l'est a presque le double en longueur du côté gauche ou ouest. L'ouverture qui fait face au nord a, dans son milieu, un énorme îlot de forme ronde, presque carré par son sommet qui est le point le plus élevé de l'île; on le nomme Ancaréa. Ancaréa et l'îlot divisent l'entrée de la rade en trois parties inégales qui peuvent prendre toutes le nom de passes. La plus large, la plus profonde et

Digitized by Google

en même temps la plus sûre est la Grande-Passe, qui se trouve entre Ancaréa et la côte ouest.

Nossi-Fali, l'île Chimpaykee d'Owen, est située à huit milles dans l'est de Nossi-Bé. Elle est peu élevée comparativement à cette dernière île et à Nossi-Cumba; mais elle l'est cependant un peu plus que la pointe de la Grande-Terre, de laquelle elle est séparée par un petit canal. La partie du nord est montueuse, assez fertile et couverte d'arbres de toute espèce. Nossi-Fali produit du riz en assez grande quantité et paraît susceptible de culture. A présent qu'elle appartient à la France, elle pourra être facilement et avantageusement exploitée.

L'île Mayotte, l'une des Commores, est située entre Madagascar et la côte orientale d'Afrique, à l'entrée nord du canal de Mozambique, entre les 12° 34' et 12° 02' de latitude du sud et les 42° 43' et 43° 03' de longitude est. Elle se trouve placée à 54 lieues marines nord-ouest de Nossi-Bé et à 300 lieues environ de Bourbon. La route de Bourbon à Mayotte peut se faire en six ou sept jours pendant la mousson de sud-est; mais le retour, pendant cette même mousson, ne demande pas moins de trente jours et réciproquement.

L'île Mayotte a une forme allongée. Elle est de formation volcanique et, en grande partie, composée de laves. Elle compte vingt et un milles marins de long et de deux à huit milles de large. L'aire qu'elle représente est de plus de 30,000 hectares, sans y comprendre les îles Pamanzi, Zambourou et plusieurs autres îlots. Observée dans son périmètre, elle est d'une grande irrégularité de formes, ce qui provient du développement inégal de ses contre-forts, qui divergent des points culminants en s'abaissant vers la mer. Ces contre-forts se terminent par des caps abrupts, et c'est entre eux que se sont accumulées avec le temps les terres d'alluvion dont les plages décrivent un grand nombre de baies favorables au mouillage des navires.

Mayotte est traversée, dans toute sa longueur, par une chaîne de montagnes dont les sommets paraissent atteindre jusqu'à 600 mètres. Le reste de l'île est montagneux, coupé de ravins profonds et ne présente point de plateaux. Il y a seulement des vallons, et, dans le pourtour de quelques baies, des terrains d'une pente assez douce. Dans les uns et dans les autres, on trouve d'excellentes terres végétales. La pointe de Choa, située en face de l'île de Zaoudzi, est jointe à Mayotte par un isthme élevé de 5 à 6 mètres au-dessus des plus hautes marées. Son sol est formé d'une couche végétale assez épaisse et paraît être d'une grande fertilité. Le terrain compris dans un rayon de 2 à 3,000 mètres autour de Choa est parfaitement disposé pour un établissement. Il est très-fertile, très-sain, heureusement accidenté, et renferme des sources, des ruisseaux, et une anse convenablement abritée.

On peut obtenir presque partout à Mayotte des aiguades abondantes et commodes, en réunissant des filets d'eau, qui n'assèchent d'ailleurs jamais, au moyen de quelques travaux faciles et peu dispendieux.

Mayotte est assez bien boisée, et parmi les arbres qui s'y trouvent, il y en a qui sont propres aux constructions particulières et maritimes, principalement dans la baie de Boéni et dans la partie méridionale de l'île, à l'extré-

Digitized by Google

mité de la baie Lapani, au pied du pic Ochongui. Il y existe une petite forêt exploitée par les indigènes pour la construction de leurs pirogues et de leurs boutres, et qui fournit des bois d'une grande élévation.

Il existait à Mayotte, en 1841, deux villages dans la partie orientale, sur le point le mieux exposé aux brises du large, le village de Choa sur un promontoire assez élevé, en face de l'île de Zaoudzi, et le village de Zaoudzi, sur l'île même de ce nom. Ce dernier village, résidence de l'ancien sultan Andrian Souli, est retranché derrière une muraille en maçonnerie à demi ruinée. Les cases dont il se compose sont faites en bois de rafia et couvertes en feuilles de palmier tressées. La ville de Chingouni était située dans la partie occidentale, sur un petit plateau entre deux baies. On y voit les vestiges d'un mur d'enceinte, une mosquée et quelques masures.

Une ceinture de récifs entoure l'île Mayotte dans presque toute sa circonférence et la fait paraître d'abord inaccessible; mais il existe, dans un petit nombre d'endroits, des ouvertures qui, quoique assez étroites, sont suffisantes pour le passage des plus grands bâtiments. Cette ceinture de récifs, dont les sommités se découvrent à marée basse, est située à la distance de deux à six milles, et laisse entre elle et la plage un vaste chenal dans lequel il y a partout abri contre la tempête et contre l'ennemi, et où la navigation du cabotage peut s'effectuer sans péril.

L'espace compris entre la ceinture de récifs et l'île Mayotte renferme plusieurs petites îles, notamment les îlots Pamanzi, Zaoudzi, Bouzi et Zambourou.

Parmi ces îlots, celui de Pamanzi, situé à l'est, est le plus important et le plus grand. Il représente un losange dont les quatre angles sont, à peu de chose près, tournés vers les quatre points cardinaux. A l'angle occidental se trouve la presqu'île Zaoudzi. Elle fait face à une presqu'île semblable, celle de Choa, attenante à la terre de Mayotte dont elle forme un des caps orientaux. Ces deux presqu'îles sont élevées et ne tiennent à la terre que par un isthme étroit et court, d'un mille de large environ. A l'exception de la partie méridionale, qui est basse, l'île Pamanzi est parsemée de monticules, et même de hauts mornes entièrement dépourvus de végétation. Le point culminant de la chaîne principale s'élève de 208 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Entre Pamanzi et Mayotte, est l'île Zaoudzi, jointe à la première par une petite langue de sable qui se découvre à la basse mer. Zaoudzi n'est séparée de Mayotte que par un faible bras de mer d'un quart de lieue environ.

L'île Bouzi, également à l'est, entre Mayotte et Pamanzi, mais au sud-ouest de cette dernière, est haute et boisée jusqu'à son sommet, dans la partie méridionale et occidentale. L'île Zambourou, au nord de Mayotte, est très-escarpée et n'a point de terre végétale.

Les mouillages les mieux situés, les plus vastes et les plus sûrs, sont ceux que forment entre elles, depuis le nord-est jusqu'à l'est-sud-est, les îles Mayotte, Pamanzi et Zaoudzi. La mer qui entoure Zaoudzi présente une

Digitized by Google

rade susceptible de recevoir une escadre; c'est la meilleure de celles qui environnent l'île. On peut diviser ces mouillages en deux parties distinctes: l'une au nord du parallèle de Choa, qui est la plus petite; l'autre au sud, qui est la plus grande et la plus avantageuse. L'abri est complet dans ces rades; la tenue y est excellente, et la profondeur des eaux ne laisse rien à désirer. Cependant la rade du sud doit être regardée comme préférable pendant la mousson du nord, et celle du nord l'est peut-être pendant la mousson du sud.

Malgré les grains de pluie et les orages qui sont fréquents pendant l'hivernage, le vent n'est presque jamais assez fort dans ces rades pour empêcher les navires de tenir le travers, les huniers hauts. La mer est toujours si belle, au dire des témoignages officiels, que non-seulement les trois-mâts, mais encore les petits bâtiments arabes, qui viennent là passer la mauvaise saison, ne bougent pas plus que sur un lac.

La crique Longoni, derrière la presqu'île de ce nom, à l'abri des vents généraux de S.-E. et de S.-O., renferme un petit port naturel pour le carénage des bâtiments de toutes dimensions. Il est tellement fermé qu'on peut passer devant sans l'apercevoir.

La plus vaste de toutes les baies de Mayotte est celle de Boéni, sur la côte occidentale. Elle est entourée de hautes montagnes qui la dérobent à tous les vents; les terres y sont excellentes; il s'y trouve de très-bonne eau, des pierres, du bois de construction; les madrépores y fournissent de la chaux. Le seul inconvénient qu'on y signale est sa trop grande profondeur, qui permet difficilement l'accès des brises de la journée: aussi y fait-il très-chaud et les calmes y règnent souvent. Cette baie, près de laquelle se trouvait l'ancienne capitale Chingouni, paraît néanmoins, à cause de sa grande fertilité, l'un des emplacements les plus convenables pour un établissement.

L'île Mayotte est fort peu peuplée, eu égard à son étendue et au terrain susceptible d'être cultivé. Le nombre de ses habitants s'élevait, en juin 1843, à environ 2,000 individus. La population primitive de l'île a dû être beaucoup plus considérable. Il est présumable qu'elle a été très-réduite par les guerres, par la misère qui les a suivies, par l'émigration à Anjouan, à Mohéli, à la côte d'Afrique, et en dernier lieu, à Maurice, où des bâtiments anglais ont transporté un certain nombre d'habitants de Mayotte, comme travailleurs, à raison de 3 piastres par mois et la nourriture.

Les indigènes des îles Commores sont tous mahométans. Les habitants de Mayotte, en particulier, sont d'un caractère doux et facile, quoique soupçonneux, mais ils témoignent une grande sympathie pour la nation française et non moins de confiance dans l'avenir de notre occupation. Ils sont en général indolents, mous et paresseux. Ils vivaient dans la plus affreuse misère, avant que la présence des bâtiments français eût fait cesser les guerres et permis de donner aux cultures des soins un peu suivis.

L'hivernage à Mayotte est déterminé, comme à Bourbon, par les lunes de décembre et de mars. Les grains donnent généralement plus de pluie que de vent; les coups de vent sont très-rares. Mayotte passe pour la plus

Digitized by Google

saine des Commores, et elle est en effet d'une admirable salubrité, ainsi que le constate l'absence totale de maladies dans les équipages qui y ont successivement séjourné dans les conditions les moins favorables. L'encaissement jusqu'à leur embouchure de quelques ravines, qui deviennent des torrents pendant l'hivernage, complète la salubrité de la côte orientale.

Il y a de nombreux pâturages à Mayotte, dans la partie O. et S.-O; mais les meilleurs paraissent être à Pamanzi. Toute la partie montagneuse de cet îlot est couverte d'herbes excellentes, et serait susceptible de recevoir de cinq à six mille têtes de bétail.

Les îles de Mayotte, Nossi-Bé et dépendances, ont été placées depuis peu sous l'autorité spéciale d'un commandant supérieur, qui est aujourd'hui M. le chef de bataillon d'infanterie de marine Passot. M. D.

TAITI.

SESSION LÉGISLATIVE TENUE, EN MAI 1845, PAR L'ASSEMBLÉE DES CHEFS ET JUGES DES ILES TAITI ET MOOREA (1).

Discussion générale sur les lois locales. — Nomination de Hitoti comme président. — Concession au gouvernement du droit d'accorder ou de refuser sa sanction aux lois votées par l'assemblée. — Loi sur l'assassinat. — Loi sur les spiritueux importés du dehors. — Loi sur les boissons enivrantes fabriquées dans le pays. — Loi sur le mariage. — Loi contre le concubinage. — Loi sur la location et la vente des terres et sur les amendes. — Clôture de la session et curieux discours prononcés à cette occasion par les indigènes Tati et Anami

SÉANCE DU 2 MAI 1845.

Le 2 mai, à midi, M. le gouverneur, commissaire du roi, fut prévenu que les chefs indigènes étaient réunis à l'ancien hôtel du gouvernement (maison de la reine), et qu'ils l'y attendaient pour commencer leurs conférences.

Le commissaire du roi, le régent et les membres du conseil de gouvernement ayant pris place, les chefs de Moorea prirent les premiers la parole.

Tapouna exprime sa satisfaction de ce que le commissaire du roi ait bien voulu se rendre au milieu d'eux; il est surtout heureux de pouvoir exprimer combien la présence, dans cette assemblée, de chefs qui, jusqu'à ce jour, étaient restés au milieu des insurgés, lui est agréable. « Enfin, dit-il, Tariirii et ses nouiraatiras de Mahina, Te-Rahi-te-Arii et le chef de Orua-

(1) Ce compte rendu est extrait du journal *l'Océanie française*, qui se publiait à Papeïti, et qui a cessé de paraître depuis peu de temps.

Digitized by Google

Mano sont ici, avec nous, sous le gouvernement du protectorat. Chaque jour vous devenez plus forts, car vous êtes le rocher derrière lequel on veut se mettre à l'abri. Nous tous, de Moorea, nous vous sommes attachés, mais nous voudrions des soldats et des navires pour nous protéger. »

Mare, orateur du gouvernement, annonce que le gouverneur, commissaire du roi, ne répondra pas séparément à chaque discours. Il veut écouter tous les chefs, et répondre ensuite.

Taïrapa, chef et grand juge. « Nous de Moorea, nous avons peu de choses à vous dire; nous venons surtout pour écouter vos paroles et les communiquer au peuple de Moorea. Seulement nous sommes bien aises de vous donner de nouveau l'assurance que nous sommes attachés à la France pour toujours et que nous n'écouterons, à l'avenir, ni les faux bruits que l'on fait circuler, ni les tentatives qui pourraient être faites pour nous faire changer d'opinion. »

Taamou, juge de Papeïti est d'avis qu'il ne doit pas être question des lois dans cette séance; la seule chose dont il soit convenable de s'occuper, c'est la rentrée sous le gouvernement du protectorat de Tariirii et de Te-Rahite-Arii (1).

Apoo, chef à la pointe Vénus. « Puisque rien n'a été fixé pour l'ordre de la discussion d'aujourd'hui, le mieux est de nous séparer ou de commencer immédiatement l'examen des lois. »

Tati, grand chef de Papara et grand juge. « Je ne vois pas la nécessité de nous occuper de suite des changements à apporter aux lois de Taïti: nous avons un code qui prévoit et punit les délits et les crimes; l'ordre social, la religion, tout est réglé et peut continuer à marcher, jusqu'à ce que la nécessité d'apporter des modifications se soit impérieusement fait sentir. »

Mare. « Louis-Philippe, Bruat, notre gouverneur, et vous, Paraïta, notre régent, voici ma parole: Je ne crois pas que tout puisse continuer à marcher comme autrefois, car, il faut bien y songer, nous ne sommes plus ce que nous étions autrefois; puisque nous avons changé, il faut que nos institutions changent aussi.

« Pour prouver la vérité de ce que j'avance, je signalerai la loi qui défend le mariage des blancs avec les indigènes, celle qui défend la vente et la location des terres à des blancs. Autrefois, lorsqu'on voulait nous éloigner, nous isoler des étrangers, ces lois avaient un but; aujourd'hui elles ne sont qu'injustes et contraires à l'ordre de choses établi : ce sujet mérite toute votre attention. Après ces lois qui intéressent les étrangers, je puis en citer d'autres qui nous intéressent plus particulièrement nous-mêmes; telles sont les lois des taxes pour la reine, tantôt impôts en argent, tantôt en fruits ou en cochons. Il me semble que, sous le nouveau régime, toutes ces lois devraient être ou modifiées ou tout à fait abolies. »

---

(1) Noms des chefs de Hapapé qui venaient alors d'opérer leur soumission et de reconnaître le gouvernement du protectorat.

Digitized by Google

Taamou demande si définitivement on convient de procéder à l'examen des lois.

Arahou (orateur pour Moorea). « Je crois que c'est le gouverneur qui devrait examiner nos lois et nous indiquer celles qui sont bonnes ou celles qui sont mauvaises. Il a l'exemple des pays civilisés. L'assemblée n'aurait ensuite qu'à examiner le travail du gouverneur et à le sanctionner.»

Le gouverneur, commissaire du roi (par l'organe de M. d'Arling, interprète). « Je désire que vous examiniez vous-mêmes vos lois. Ces lois ne sont que les vôtres; elles sont uniquement destinées à régir les indigènes; elles doivent être faites par vous. Je consentirai volontiers à revoir votre travail lorsqu'il sera terminé, et je vous ferai connaître mon opinion.»

Taamou. «Puisque nous sommes enfin convenus de commencer l'examen des lois, il est nécessaire de nommer un président. Je désire que ce soit le gouverneur qui le désigne.

Le gouverneur, commissaire du roi. « Je désigne Hitoti, qui, en sa double qualité de grand chef et de président de la haute cour indigène, remplira dignement cette place.»

Tati. « Il est nécessaire que l'assemblée fasse connaître si elle accepte Hitoti pour président : que tous ceux qui approuvent ce choix lèvent la main.» (Tous lèvent la main.)

Hitoti (président de la haute cour indigène et grand chef de Tiareï). «J'accepte la place à laquelle le gouverneur et vous venez de m'appeler; déjà, en d'autres circonstances, j'ai rempli les mêmes fonctions : elles se bornent à écouter vos opinions, à recueillir vos votes et à maintenir l'ordre dans l'assemblée.»

Paraïta (régent). « Avant de commencer l'examen de nos lois, j'ai quelque chose d'important à vous soumettre. Il me semble qu'aujourd'hui, vivant sous le gouvernement du protectorat, nous devons conférer au gouverneur, qui est ici le représentant de Louis-Philippe, le droit d'approuver ou de rejeter les lois que nous faisons, et je crois qu'aucune loi ne doit être mise en vigueur sans la sanction du gouverneur. Si vous approuvez cette mesure, que chacun lève la main en signe d'assentiment.» (Tous lèvent la main.)

Le président annonce que la discussion des lois va commencer. On lit la loi sur l'assassinat, et on agite la question de savoir si les tribunaux criminels continueront de siéger à Papaoa ou viendront à Papeïti, et si les exécutions des criminels auront lieu dans le premier ou le second de ces lieux.

Après quelques débats sans importance, il est décidé que les cours criminelles ne siégeront qu'à Papeïti, et que les exécutions auront également lieu dans ce district.

Après cette décision, le président lève la séance, et convoque l'assemblée pour le lundi 5.

SÉANCE DU LUNDI 5 MAI 1845.

M. le gouverneur n'assiste pas à cette séance.

En commençant, le président prévient l'assemblée que, dans la réunion

Digitized by Google

précédente, elle a omis une chose essentielle, l'une des coutumes adoptées depuis que Taïti a reçu la religion chrétienne. Cette coutume consiste à faire précéder et suivre d'une prière chaque séance. Hitoti pense qu'il ne faut pas négliger cette pratique religieuse, et il invite Taamou à dire la prière.

Après la prière, Taamou prend la parole.

Taamou. « Je crois qu'il est utile que, dans l'examen de nos lois, nous nous bornions à l'indispensable, car la plupart des chefs ici présents ne peuvent, sans danger pour notre cause, rester longtemps éloignés de leurs districts. La loi même contre l'assassinat eût pu, rigoureusement parlant, rester telle qu'elle était; mais il se rattache à cette loi un droit qu'il est nécessaire d'examiner : je veux parler de la prérogative accordée à Pomaré, comme souveraine, d'atténuer la peine ou de pardonner aux coupables. Ce droit ne peut subsister avec l'ordre de choses établi.

« Sous le gouvernement du protectorat, cette prérogative doit, en ce qui concerne les blancs, appartenir à Louis-Philippe, et je pense que, pour les indigènes même, Pomaré ayant abandonné son gouvernement, ce droit doit nécessairement revenir au régent, c'est-à-dire que, si un indigène commet un crime sur la personne d'un autre indigène, ce sera le régent qui aura le droit de commuer la peine ou de la remettre entièrement. Dans ce cas, aucune exécution ne pourra avoir lieu sans son consentement.

« Si c'est un indigène qui a commis un crime à l'égard d'un blanc, ou un blanc à l'égard d'un indigène, ce même droit de pardonner ne peut appartenir qu'à Louis-Philippe ou à son représentant, le gouverneur, commissaire du roi. C'est donc à tort que le nom de Pomaré figure encore dans nos lois, et je demande qu'il en soit effacé. »

Hitoti (président). « Les questions en discussion se présentent donc dans l'ordre suivant :

« 1° Lorsqu'il s'agit d'un crime commis par un blanc sur la personne d'un indigène, ou par un indigène sur la personne d'un blanc, le droit de grâce doit-il être exercé par Louis-Philippe?

« 2° Pour tous les crimes commis entre indigènes, le régent doit-il remplacer Pomaré, et le nom de Pomaré doit-il être effacé de nos lois? »

Taïrapa. « Louis-Philippe, Bruat, Paraïta, et vous tous les chefs de Taïti et de Moorea, voici mon opinion. Il est possible que Pomaré revienne; dans ce cas, c'est à elle que doit être réservé le droit de pardonner, et je demande que son nom soit conservé dans la loi. »

Taamou. « Pomaré n'est plus avec nous, elle n'est pas de ce gouvernement, elle ne veut pas remplir les conditions du traité avec la France, elle est même en guerre avec Louis-Philippe, et par conséquent avec nous; elle n'est plus rien pour nous! Son nom doit être remplacé, pour ce qui nous regarde, par celui de notre régent Paraïta, et par celui de Louis-Philippe pour ce qui concerne les étrangers. »

Pehouéhoué (chef de Teaopo). « Louis-Philippe, Bruat, Paraïta, et vous chefs de Taïti et de Moorea, ne parlons plus de Pomaré; elle est sur une autre terre et n'a rien voulu écouter, ni de nous, ni du gouverneur, ni de

Digitized by Google

notre roi Louis-Philippe. Qu'il n'en soit donc plus question ; mais, puisque nos institutions restent les mêmes sous le gouvernement du protectorat, effaçons de notre code le nom de Pomaré, et mettons à la place celui de notre régent Paraïa. »

Tati prend ensuite la parole et expose avec plus de force encore les torts de Pomaré.

Après lui, les chefs de tous les districts de Taïti et de Moorea, présents à l'assemblée, demandent tour à tour que le nom de Paraïti soit substitué à celui de Pomaré.

Le président, après avoir répété les questions sur lesquelles la discussion s'est établie, les propose de nouveau comme lois, en disant : « Si vous approuvez ces changements, levez la main en signe d'assentiment. » (Tous lèvent la main.)

Loi sur les spiritueux.

Après une courte discussion, il est décidé que les liqueurs spiritueuses ne pouvant être débarquées qu'avec le consentement du gouvernement français, il appartenait au commissaire du roi de prendre, tant pour leur introduction que pour l'usage que l'on en peut faire, telle mesure qu'il jugerait nécessaire.

En conséquence, l'abrogation de la loi sur les spiritueux suivie jusqu'à ce jour est prononcée à l'unanimité.

Loi sur les boissons enivrantes fabriquées dans le pays.

Cette loi a été le sujet d'une vive discussion. Quelques chefs voulaient qu'on permît l'usage de toutes les boissons indistinctement, même celles distillées avec la plante appelée *ti*. D'autres, au contraire, mais c'était le plus petit nombre, voulaient qu'on les défendît toutes. L'opinion générale a été qu'on devait défendre les réunions où hommes et femmes n'ont d'autre but que de s'enivrer, et où les uns et les autres, oubliant toute retenue, se livrent aux excès les plus condamnables.

Les discours qui méritent d'être cités sont ceux de Mare, de Taamou, d'Anani et de Tipaë.

Mare (1). « Ceux qui ont parlé contre la fabrication de nos boissons enivrantes se sont appuyés sur ce que la prohibition absolue des liqueurs étrangères n'existe plus aujourd'hui. Ils ont dit que toute personne décente, ne faisant qu'un usage modéré des spiritueux, pouvait toujours en obtenir une quantité raisonnable pour son usage particulier. Cela est vrai ; grâce à la bonté du commissaire du roi, un changement si favorable s'est opéré, que nous ne saurions trop nous féliciter d'être placés sous un régime moins ri-

(1) Ici Mare exprime son opinion personnelle ; il ne parle plus comme orateur du gouvernement.

Digitized by Google

goureux et plus raisonnable ; mais, malgré le bien que je suis disposé à dire de ces améliorations, je doute qu'elles soient suffisantes et surtout qu'elles soient justes.

« Je sais bien que les gens appartenant à une classe élevée peuvent contenter tous leurs désirs, mais moi qui suis pauvre et vieux, comment ferai-je? Pour acheter de l'eau-de-vie, il faut au moins 3 ou 4 piastres; pour acheter du vin, il en faut plus encore, car ces boissons ne se vendent pas en détail. Et moi, cependant, je n'ai pas une demi-piastre au monde. Je suis pourtant bien vieux et bien faible, et je sens que cette boisson m'est nécessaire; mais je suis trop pauvre et trop obscur! Tandis que vous, les riches et les heureux, vous réjouissez vos esprits et réchauffez vos cœurs avec les meilleures boissons des pays étrangers, vous me défendez, à moi, le seul soulagement qui soit à ma portée; vous m'empêchez d'exprimer le jus d'une orange dans un vase, et de boire cette boisson peu dangereuse, en la substituant à l'eau froide, qui me fait mal et m'attriste au lieu de me réchauffer et de m'égayer, comme font vos boissons.

« Soyez donc justes et plus conséquents, et si le gouvernement vous permet d'avoir du vin et un peu d'eau-de-vie, ne me refusez pas, à moi, un peu d'*ava-mahoë*. »

Après ce discours, qui a souvent excité le rire de l'assemblée, Mare prend un ton plus sérieux, et soutient que l'on devait seulement empêcher les réunions scandaleuses, sans s'opposer à la fabrication et à l'usage modéré des boissons enivrantes faites dans le pays.

Taamou. « J'aurais voulu ne pas parler sur cette question, car ne buvant pas moi-même, je ne connais pas le plaisir de ceux qui aiment à boire, et ne vois que leurs excès.

« Je crois cependant qu'en ceci, comme dans beaucoup d'autres cas, le gouvernement de Pomaré, après avoir permis tous les excès, a été beaucoup trop sévère et trop exclusif. Moi-même, quand je recevais chez moi des amis, j'ai plus d'une fois regretté de n'avoir à leur offrir que de l'eau. Je crois donc, avec Mare, qu'on devrait permettre l'usage de nos boissons et punir les excès. »

Pehouéhoué, *Hitoti*, *Mamoë*, parlent dans le même sens.

Anani combat la proposition de Mare. Il se tourne vers ceux qui l'ont soutenue et dit : « Il me semble que vous annoncez à une foule d'affamés qu'on va leur entr'ouvrir un peu la porte pour les faire entrer un à un et sans trouble dans la salle des festins. Dès qu'ils verront la porte entr'ouverte, ils se précipiteront tous à la fois, ils renverseront, briseront tous les obstacles, et ils enlèveront la nourriture avant qu'ils nous soit possible de les contenir et de leur faire la distribution.

La loi allait être mise aux voix, quand Tipaë, l'un des constables de Taonoa, entra dans la salle, et s'exprima ainsi :

Tipaë. « Président, Paraïta, et vous chefs, je ne suis pas venu à cette assemblée, quoique j'aie le droit d'en faire partie, parce que je ne désire guère me mêler à ces discussions; mais, ayant écouté du dehors la question, im-

Digitized by Google

portante pour ce pays, que vous venez d'agiter, mon opinion étant entièrement différente de la vôtre, j'ai cru de mon devoir de vous communiquer ma pensée avant que vous preniez une décision.

« On dit que, parce que le gouverneur permet à quelques personnes d'avoir chez elles un peu d'eau-de-vie ou de vin, il est juste d'accorder à chacun de faire chez soi des boissons avec des fruits du pays; mais la permission donnée par le gouverneur ne s'étend qu'à quelques personnes offrant toute garantie contre les excès à craindre, c'est-à-dire à douze, à vingt personne peut-être; et pour cette permission, accordée avec précaution à un si petit nombre, vous voulez permettre au peuple entier l'usage des boissons fermentées!... Bien plus, vous tolérez l'ivresse!... car une demande a été faite pour que l'ivresse fût permise! Vous voulez, il est vrai, punir les délits et les crimes commis par l'homme ivre. Eh bien! vous, les juges, les constables, les moutoïs, préparez-vous, car vous aurez à faire! Je vois d'ici le moment où l'un de vous aura à punir son fils, qui aura maltraité sa propre mère; l'autre jugera son père, pour avoir maltraité, blessé, tué peut-être sa femme, sa fille ou sa sœur! Avec une semblable loi, je vois renaître toutes les violences, tous les excès si communs autrefois, et dont vous devez tous vous souvenir. Rappelez-vous vos femmes, qui presque toutes avortaient par les mauvais traitements de leurs maris, de leurs frères ou de leurs fils! Rappelez-vous les jeunes enfants abandonnés par leurs mères ou succombant aux mauvais traitements auxquels ils ne pouvaient se soustraire pendant nos disputes et nos rixes! et ne croyez pas que vos précautions et vos punitions puissent empêcher ce désordre. Non, une fois la liberté de faire des boissons accordée, rien n'arrêtera la licence, et vous qui faites cette loi, vous en serez les premières victimes! Vous, vos femmes, vos enfants, tous vous succomberez si vous sanctionnez cette loi! »

La hardiesse de ce discours, la vigueur du débit, et l'air vénérable de Tipaë, ont produit sur l'assemblée une vive impression.

Cependant, la loi, mise aux voix, a été adoptée (1).

Loi sur les danses des indigènes.

Cette loi a passé presque sans discussion, et il a été décidé que toutes les danses qui n'offensent pas la morale publique seraient permises.

Loi sur le mariage.

La loi de Taïti qui défendait le mariage entre les indigènes et les blancs a été abrogée d'un accord unanime, et remplacée par une loi qui permet le mariage des étrangers avec les femmes du pays, ainsi que celui des indigènes avec les femmes blanches.

Loi contre le concubinage.

Malgré l'opinion émise par quelques chefs, tendant à faire tolérer les

(1) M. Bruat a refusé sa sanction à cette loi. (*Note du Rédacteur.*)

Digitized by Google

unions illégitimes existant déjà depuis longtemps, et desquelles sont nés des enfants, il a été décidé que, puisque le mariage était permis entre les blancs et les indigènes, le concubinage ne serait plus toléré.

Après beaucoup de débats, on a arrêté que la femme mariée devait rester sous l'autorité de son mari, et que l'adultère serait puni; que les jeunes filles pourraient également être punies pour inconduite, à la demande de leurs parents, mais que celles qui n'ont contracté aucun engagement et contre lesquelles les parents ne portent aucune plainte ne seraient pas poursuivies pour fait de prostitution (1).

SÉANCES DES 6 ET 7 MAI 1845.

Après les lois précédentes et celle qui permet aux indigènes de vendre ou de louer leurs terres aux étrangers, plusieurs autres lois sont discutées dans les séances des 6 et 7 mai. Celle qui règle la répartition des amendes occupe presque toute la séance du 7. Il est enfin arrêté qu'un tiers des amendes appartiendra au gouvernement du protectorat (caisse coloniale), un tiers au chef du district où le jugement a lieu, et le troisième tiers aux agents de police. Les juges, qui autrefois avaient une part, sont exclus de ce partage, afin qu'ils n'aient plus un intérêt personnel à condamner les prévenus.

Le 7 au soir, en terminant la discussion, les chefs et juges conviennent de confier à Hitoti, Mare et Taamou, le travail des modifications à apporter à la fixation des amendes prononcées par les anciennes lois, fixation qui rendait souvent la pénalité illusoire, tant elles étaient exagérées et inapplicables. Ils décident aussi qu'ils s'assembleront de nouveau le lendemain pour faire leurs adieux au gouverneur, commissaire du roi, et traiter quelques questions politiques importantes.

SÉANCE DU 8 MAI 1845.

Le gouverneur, commissaire du roi, s'étant rendu à l'invitation des chefs, qui l'avaient fait prier d'assister à l'assemblée de ce jour, ceux-ci demandèrent que le gouverneur et le régent les congédiassent d'après les anciennes coutumes, c'est-à-dire en les confirmant dans l'autorité dont ils sont investis et en leur remettant la paix.

Ce fut Taamou qui fut chargé d'adresser le discours d'adieu aux chefs et juges.

Après avoir remis le pouvoir et la paix à tous les chefs de Moorea et de la principale presqu'île de Taïti, il s'adressa à ceux de Taïarabou.

« Vous du Te-ava-taï, vous le reste du gouvernement de l'un de nos anciens rois, de Veïatua et de son descendant Te-mataiapo, reprenez votre autorité et acceptez la paix que je vous offre; prenez-la et offrez-la au peuple, qui l'acceptera avec d'autant plus de plaisir, que vous lui parlerez au nom de ceux qui l'ont si longtemps gouverné.

---

(1) Dans une prochaine session, les membres de l'assemblée législative devaient être appelés à reviser cette dernière disposition. (*Note du rédacteur.*)

Digitized by Google

Arahou, de Moorea, et *Pehouéhoué*, de Taïrabou, expriment leur satisfaction de voir, après tant d'années d'oubli, restaurer le nom des anciens rois de Taïrabou, le nom de Veïatua.

Tati (après s'être avancé au milieu de l'assemblée). « Louis-Philippe, Bruat, et vous, notre régent. Bien! très-bien! Ce que vous venez de faire est un acte de justice qui sera senti de tous! Depuis longtemps le peuple de Taïrabou, écrasé par une famille qui abusait du droit de conquête, et qui voulait effacer jusqu'au souvenir de ses anciens rivaux, n'osait plus prononcer le nom de ses rois; on n'entendait plus dans les assemblées que les noms de Te-arii-na-vaha-roa (le roi à la grande bouche) et Tetua-nuï-haa-maru-rai (le grand dieu de la voûte céleste), qui étaient ceux de nos vainqueurs. Aujourd'hui, celui de Veïatua, l'ancien roi de la péninsule, celui de Te-mata-iapo, dont moi, Pehouéhoué, Tavini, et d'autres sommes les descendants, viennent d'être proclamés de nouveau! A ces noms, il me semble voir nos ancêtres se relever de leurs tombeaux pour s'unir à nous et entrer sous le gouvernement de Louis-Philippe, qui vient de rétablir les droits de leur famille!

« Bien! très-bien! Vous, les anciennes familles de ces îles, réjouissez-vous et unissez-vous à moi pour rendre grâce à Louis-Philippe, qui nous rend à la fois nos noms, nos familles et nos droits! »

Le discours le plus extraordinaire sur ce sujet fut celui d'un vieillard nommé *Anani*, ancien haere-po (promeneur de nuit). Les paroles qu'il prononça rappelèrent le genre d'éloquence propre à l'ancien langage de Taïti et furent de nature à faire regretter qu'il soit presque entièrement perdu aujourd'hui.

« Oui, disait-il, *te haere e amuite huehue*, à présent je puis manger le *huehue* (1); car je puis mourir, j'ai entendu de nouveau le nom de nos rois! J'ai vu se relever cet ancien pilier qui, pendant si longtemps, fut le plus ferme appui de cette terre. Tour à tour je les ai vu mourir nos rois, et ils étaient en terre sous le poids de trois générations de leurs vainqueurs!

« Depuis longtemps ce nom était pour moi comme le *erura moe tua* (2), l'oiseau qui dort toujours au loin sur les vagues; *eita e pania te arii* (3) *eita vau e tae maï, epohe a'u*, si mon roi n'avait été rétabli, je ne serais pas descendu des montagnes, je serais mort en exilé. — *Tei einei faaori te ruma* (4), à présent préparons la fête. *Faanoho te arii te pu o te hau*, le roi est rétabli dans son gouvernement; *erero te arii te a i ho*, il a repris le commandement; *upoo faataa* (5), envoyez les danseuses. *Arai te rau*

---

(1) Le *huehue* est un poisson empoisonné, souvent très-dangereux.

(2) Le *erura moe tua* était un oiseau qui, après avoir quitté la terre, était supposé ne plus y revenir. Il dormait sur l'eau.

(3) *Pania*. C'était une cérémonie pour rétablir un roi vaincu dans son gouvernement. On rappelait alors le peuple qui s'était sauvé dans la montagne.

(4) C'était une *hiva*, une fête avec danses, à l'occasion de la paix.

(5) *Upoo faataa*. C'était une *hupa-hupa* pour féliciter le roi à l'occasion de la paix.

Digitized by Google

ava (1) *te arau roa*, que son gouvernement s'étende au loin; *a tufa te hau mate atea*, et que la paix s'étende partout autour de lui. »

Anani continua ainsi son discours, plein de figures et de beautés oratoires propres à l'ancien langage, et que quelques hommes instruits et les vieillards connaissent encore. Il termina en remerciant Louis-Philippe, le gouverneur et le régent d'avoir rétabli les titres de l'antique famille des Veïatua.

Hitoti demande ensuite que de nouveaux messagers soient envoyés aux chefs insurgés, pour les engager à revenir.

Mamoé et *Taïtapa* parlent contre cette proposition. Ce dernier, surtout, dit qu'il est fatigué de l'obstination des insurgés, et, à moins que le gouverneur ne le désire, il ne fera plus de démarches près des gens de Moorea qui sont aux camps.

A cette occasion, le vieux chef de Taïrabou reprend la parole.

Anani. « Tati, Hitoti, Paraïta, c'est vous qui avez planté cet arbre (le gouvernement du protectorat); aujourd'hui il prospère. Moi-même je l'ai vu croître et s'étendre, et je suis descendu des montagnes pour l'arroser et lui donner quelques soins à mon tour. Grand et beau comme il est aujourd'hui, on le voit de tous les points de Moorea et de Taïti. Ainsi, croyez-moi, n'envoyez pas de messagers à ceux qui font semblant de ne pas le voir, car ils ne tarderont pas à vous demander de les laisser se mettre à l'abri de ses branches, pour jouir de son ombre rafraîchissante. » (Cette proposition n'eut pas de suite.)

Le gouverneur, commissaire du roi, s'adressa alors à l'assemblée par l'organe de Mare, orateur officiel :

« C'est, dit-il, avec plaisir que je ferai connaître à S. M. le roi Louis-Philippe les sentiments que vous avez exprimés pendant ces assemblées, l'attachement et le respect que vous avez montrés pour sa personne. Je suis persuadé que ces sentiments vous serviront toujours de guides.

« Je suis heureux de voir que, d'accord en cela avec le régent et avec moi, vous avez adouci les lois et que vous les avez modifiées dans le but de rendre le peuple plus heureux et d'accorder aux chefs tout le pouvoir que les usages du pays leur confèrent.

« Le dernier vœu que j'aie à former, c'est de voir ceux qui sont encore égarés ouvrir les yeux, reconnaître la justice du gouvernement et revenir à lui. »

---

(1) Le *arai te rau hava* était l'emblème d'un État, d'un gouvernement. On disait *arai te rau ava no Pomare*, le gouvernement de Pomaré. Quand on ajoutait le *te arau roa*, cela signifiait qu'il commandait à d'autres États, à d'autres gouvernements.

Digitized by Google

MONNAIES, POIDS ET MESURES CHINOIS.

RENSEIGNEMENTS SUR LES NUMÉRAIRES CHINOIS ET ÉTRANGERS AYANT COURS EN CHINE, SUR LES POIDS ET MESURES CHINOIS ET LEURS RAPPORTS AVEC LES MONNAIES, POIDS ET MESURES FRANÇAIS.

Des monnaies en Chine.

Le seul numéraire qui soit à présent d'un usage général dans toute la Chine est une petite monnaie faite d'un mélange de cuivre et de tuténague (cuivre blanc chinois). Bien que d'une très-faible valeur, puisqu'elle ne vaut qu'environ la douzième partie d'un centième de dollar de 6 fr., soit 6 centimes, dont le douzième est de cinq millimes, cette petite monnaie est néanmoins considérablement altérée par des faux monnayeurs et dépréciée par le gouvernement chinois; on en importe aussi en Chine de grandes quantités, d'une valeur inférieure, de la Cochinchine : ces dernières sont presque entièrement composées de tuténague. Cette monnaie s'appelle en chinois *li*, ou plus généralement *tsien* (*cash* en anglais et *sapèque* à Macao). Le véritable *cash* chinois est circulaire et de la grandeur, *mais plus épais*, que nos pièces de 6 liards; ils ont au milieu un trou carré d'environ 2 lignes, à travers lequel on passe un jonc pour réunir par paquet de cent (qui font un mace). Le *cash* est fondu et non frappé; il porte d'un côté, à l'endroit, une devise en mantchou pour la dynastie régnante, ayant le nom de cette dynastie sur le côté gauche du trou carré, et celui du monarque régnant du côté droit; sur le revers du *cash*, est le nom du règne (comme *Tankwang*, etc.) avec les deux mots *tung pàu* (monnaie courante).

De la fabrication des cashes.

On trouve dans la *Chrestomathie chinoise* la description de la manière dont les Chinois fabriquent leurs *cashes*. Les modèles sont envoyés du ministère des finances de Pékin, et il y a une monnaie dans chaque grande ville de province, sous la direction d'un administrateur spécial; quand on bat monnaie, cet administrateur pèse les quantités de métaux qui doivent être employées, et les délivre aux ouvriers, qui sont obligés de lui remettre la même quantité au poids en *cashes*. Mais malgré cette précaution, ces ouvriers trouvent le moyen de dérober du cuivre en jetant du sable dans les moules. La fabrication des *cashes* est d'ailleurs des plus simples; les métaux, cuivre et tuténague, sont fondus et versés dans des moules en terre, dont on retire les cashes lorsqu'ils sont froids. Le poids du vrai cash est de un mace (*tsien*, d'où lui vient ce nom); sa valeur fixée par le gouvernement

Digitized by Google

est la *millième partie* du poids d'un taël d'argent; cette valeur est cependant bien loin du cours réel du *cash*, puisqu'il en faut 1600 de choisis, c'est-à-dire tous véritables pour un taël.

Les jours consacrés pour battre monnaie, en Chine, sont les second, cinquième et huitième jours de chaque mois, et les troisième, sixième et neuvième jours sont consacrés à peser la monnaie et à la délivrer aux commissaires des finances. Les ouvriers employés aux monnaies ne peuvent s'absenter; ils travaillent à tour de rôle, et ce n'est qu'après avoir pesé et délivré les *cashes*, les troisième, sixième et neuvième jours de chaque mois, qu'ils obtiennent le restant du jour la liberté de sortir, mais avec l'obligation de rentrer le soir.

Les dollars, monnaie courante en Chine, mais non reconnue par le gouvernement comme monnaie légale.

Diverses monnaies d'argent ont eu, à différentes époques, cours en Chine; mais il n'en existe aujourd'hui dans l'empire aucune reconnue par le gouvernement : les piastres fortes d'Espagne ou dollars, et les dollars de l'Amérique du sud, ont une circulation générale, quoiqu'ils ne soient pas considérés comme monnaie légale, et sont employés comme médium commercial avec les Européens dans les provinces maritimes. Mais l'habitude qu'ont à Canton les banquiers et marchands chinois, de frapper sur les dollars qui entrent dans leurs caisses une estampille pour en attester la pureté, leur ôte bientôt le principal mérite d'une monnaie légale, celui de représenter une valeur uniforme au poids. Lorsque, à force d'avoir été frappés d'empreintes, ces dollars sont réduits en morceaux, ils ne diffèrent plus de l'argent sycée que parce qu'ils sont toujours d'un titre d'alliage connu et semblable, et aussi parce que l'argent provenant des dollars, étant en petits morceaux très-plats, se prête plus difficilement à la fraude, et qu'il est presque impossible d'en falsifier le titre, comme il est facile de le faire avec l'argent sycée, qui est sous la forme de petits lingots.

Monnaies nominales des Chinois.

Les monnaies nominales des Chinois sont : le *liang*, le *tsien* et le *fan*, le taël, le mace et le candarin. Les proportions entre ces trois monnaies sont décimales. Le taël vaut 1600 bons cashes (c'est-à-dire choisis, pour s'assurer qu'il n'y en a pas de faux, et de 1680 à 1700 non choisis); le mace en vaut 160, et le candarin 16. Ces trois monnaies, qui sont aujourd'hui purement nominales en Chine et n'y servent que dans les comptes, sont aussi considérées comme poids. Par exemple, le picul se compose de 100 cattis, de 1600 taëls, de 16,000 maces, de 160,000 candarins, ou enfin de 1,600,000 cashes.

Les dollars en morceaux sont, ainsi qu'il est dit plus haut, une des monnaies en circulation à Canton; on les y reçoit au poids, et l'usage commercial leur a affecté des cours différents, suivants qu'ils s'emploient dans telle ou telle transaction, ainsi qu'il suit :

Digitized by Google

Cours différents des dollars convertis en taëls.

Dans les comptes et calculs des Européens avec un ancien marchand hong, le dollar en morceaux est pris au poids à raison de.	720 taëls	pour 1,000	dollars.
Dans les payements, il est, en général, pesé à.	715	» 1,000	»
Dans les payements d'opium du Bengale, à. .	718	» 1,000	»
Dans ceux pour opium de Malwa ou de Turquie, à.	717	» 1,000	»
Dans les payements que les compradores font aux négociants européens, il est, en général, à.	715	» 1,000	»
Dans les payements du trésor de la compagnie des Indes, il était à.	718	» 1,000	»
Enfin, à Macao, il est, en général, à.. . . .	720	» 1,000	»

Des diverses espèces de dollars, et de la variation de leurs cours dans les différentes provinces de l'empire.

Nous avons déjà parlé des différences qui se faisaient remarquer en Chine dans les cours des diverses espèces de dollars : ces différences ne peuvent s'attribuer qu'au caprice, à la fantaisie des Chinois; car le même dollar, qui supporte un escompte assez fort dans chaque province, reçoit une prime dans une autre. Mais quelle que soit la cause de ces différences, elles existent, et il est utile de les signaler, parce qu'elles exposent les Européens non avertis à de fortes pertes.

Les dollars des républiques de l'Amérique du Sud passent, à Chusan et à Ning-Po, plus facilement au pair que les dollars espagnols ; tandis qu'à Amoy ils subissent un petit escompte, et à Canton et à Macao un escompte d'au moins de 5 à 10 p. cent.

Les dollars du règne de Charles IV, appelés en anglais *old head Carolus dollars* (dollars de vieille tête de Charles), quand ils ne sont pas effacés et déformés par des empreintes, gagnent toujours une prime qui varie de 5 à 15 p. cent à Canton.

Les dollars de Ferdinand, même sans empreintes, sont un peu au-dessous du pair.

Les *chopped* dollars, c'est-à-dire les dollars frappés d'estampilles ou d'empreintes par les maisons de commerce, sont toujours au pair.

Les dollars des règnes de Charles et de Ferdinand qui portent l'empreinte de la lettre G ou G^a, qui signifie qu'ils ont été frappés à la monnaie de Guadalajara, sont nommés par les Chinois *kow-tseen* ou dollars crochus, par suite de la ressemblance de cette lettre avec un crochet, et ne sont pas reçus à moins d'un escompte de 5 p. cent ; leur différence en moins a été établie par un arrêté du hoppo.

Les dollars des républiques américaines et les roupies ont un cours légal à Hong-Kong.

Digitized by Google

Les monnaies étrangères sont souvent contrefaites en Chine. Le secrétaire de la compagnie des Indes anglaises, M. Clark, a publié à ce sujet une note qui nous a paru assez intéressante pour que nous ayons cru devoir en donner ici la traduction.

Notice de M. Clark, secrétaire de la compagnie des Indes anglaises, sur la falsification des monnaies en Chine.

L'horreur des innovations et du changement, qui est toujours le plus puissant mobile de la politique intérieure et extérieure des Chinois, a aussi étendu son influence sur le numéraire en circulation en Chine. Le gouvernement est déterminé à ce que ses caisses ne souffrent aucune perte de la dépréciation des monnaies, et par conséquent les taxes et droits ne sont reçus qu'en pur argent sycée. Dans chaque ville, il existe à cet effet des maisons de changeurs et de banque (*yin-tien*), et chaque officier employé dans les recettes du trésor y fait convertir ses recettes en pur argent sycée, en payant une commission pour perte dans la fonte. Au moyen de cette conversion, ils peuvent répondre de la pureté de l'argent qu'ils versent au trésor.

Ces maisons de change, employées par les agents du gouvernement, obtiennent une licence à cet effet moyennant une somme peu élevée, et sont rémunérées par le surplus des déchets alloués, qui toujours excèdent de beaucoup ce qui est nécessaire. Les taxes sont remises à ces maisons par le gouvernement et les droits commerciaux par les négociants eux-mêmes, auxquels ces changeurs sont autorisés à remettre des reçus, considérés comme valables par l'autorité ; à ces reçus est jointe une obligation du banquier de verser la somme à lui remise dans les caisses du trésor à une époque déterminée. L'argent affiné est converti en lingots portant l'empreinte des noms du banquier, des ouvriers fondeurs, du district et de l'année de la fonte, et quelquefois même l'espèce de droit pour le payement duquel le lingot fut fondu. Dans le cas où une falsification serait plus tard découverte dans ce lingot, quel que fût le temps écoulé depuis la fonte, l'affineur serait responsable et sévèrement puni.

Quelque sage que paraisse au premier abord ce mode de perception de l'impôt, il est très-onéreux et gênant pour le commerce. Depuis l'établissement du commerce européen en Chine, l'usage du dollar a suppléé, jusqu'à un certain point, à l'effet défectueux de cette perception de l'impôt en pur argent sycée ; mais il y a bien loin encore de l'état actuel des finances en Chine à celui des nations européennes : les dollars ont, dans le commencement de leur introduction en Chine, paru d'un usage si avantageux au gouvernement, que non-seulement il l'a encouragé, mais qu'il en a autorisé la contrefaçon, et qu'elle fut même faite, dans une province, sous l'inspection d'un trésorier provincial.

Le *Yin lun* (un traité chinois sur le numéraire) dit à ce sujet que, « quoique ces faux dollars (fondus en Chine) eussent eu, dans les premiers temps de leur émission, un cours plus élevé que les dollars européens, cependant

Digitized by Google

ils ne tardèrent pas à tomber au-dessous de ces derniers, qui conservèrent toujours leur degré originel de pureté d'alliage. » La fabrication de dollars est à présent interdite par les lois; mais cependant, d'après les rapports des natifs, elle est toujours continuée sur une échelle très-considérable.

On cite même à *Shuntih*, dans le sud de Canton, un établissement très-considérable dans lequel on emploie fréquemment jusqu'à une centaine d'ouvriers; on y fabrique des dollars de toutes les valeurs: les uns sont alliés avec du plomb; d'autres, fabriqués de basses matières, sont couverts avec une feuille d'argent; dans d'autres, on enlève des morceaux et on bouche les trous avec du plomb, qu'on déguise à force de frapper des estampilles. Cette dernière falsification est la plus souvent employée et la plus dangereuse, parce qu'elle est très-difficile à découvrir, les chopped dollars étant, en général, très-ternis et noirs à force d'empreintes. On fait souvent usage de ce dernier moyen pour falsifier les dollars européens, et il est très-important de s'étudier à la découvrir, car un dollar ainsi altéré n'a plus aucune valeur en Chine. Plusieurs des faux monnayeurs possèdent, dit-on, des matrices ou empreintes achetées à grand frais en Europe; mais souvent ils tentent eux-mêmes des imitations, dans lesquelles l'omission ou la difformité de quelques lettres peut aisément être découverte par les yeux d'un Européen attentif.

La circulation de ces faux dollars est si grande, que beaucoup d'habitants du district de *Shuntih* sont employés comme experts chez les changeurs pour les découvrir, et qu'il existe un livre chinois, à l'usage du public, donnant la description de la fabrication de chaque espèce de faux dollars, et des règles pour en reconnaître les diverses altérations. On trouve ce livre chez tous les changeurs et banquiers, qui les connaissent tellement, qu'à la première vue ils peuvent vous dire le degré d'alliage ou d'altération d'un faux dollar.

Quand le faux dollar est de même valeur que ceux d'Europe, l'imitation est si parfaite, qu'il est difficile à l'Européen de la reconnaître; mais le changeur la découvre d'un simple coup d'œil, et il ne manque pas de le rejeter.

Les bénéfices de ces faux monnayeurs de *Shuntih* sont si considérables, qu'il leur est très-facile d'empêcher les poursuites en gagnant les officiers du district.

On rencontrait sur les côtes de l'est de la Chine une grande quantité de pièces rondes unies, de la valeur et de la force d'un dollar, tout à fait effacées; on ne sait si ces dollars avaient été usés par l'usage ou avec intention. Cette monnaie a presque entièrement disparu. Le trésorier du *Fukien* a émis en assez grande quantité une monnaie chinoise du poids d'un dollar, dont l'endroit porte l'empreinte de la tête du dieu de la longévité, avec une inscription indiquant qu'elle fut faite sous le règne de *Tankwang*. Cette monnaie, d'après la valeur que lui attribue le trésorier du Fukien, pèse 7 maces, 2 candarins, et est considérée par le gouvernement comme un lingot de pur argent sycée (*tsuh wan yin ping*), comme l'indique le revers

Digitized by Google

qui porte l'empreinte du trépied, signe caractéristique du numéraire du gouvernement, et le mot *taiwan* en mantchou, qui signifie que cette monnaie fut frappée dans l'île Formose. Le travail en est très-imparfait.

Quant à ce qui concerne le cash, seule monnaie courante en Chine, le gouvernement a pris, pendant les dernières années, les mesures les plus sévères pour en empêcher la contrefaçon; mais ses efforts sont inutiles, et la rapacité des gouvernants eux-mêmes à altérer la valeur des cashes est clairement démontrée par la dépréciation considérable qu'ils ont subie et qu'il est facile de prouver; car les cashes de manufacture récente, comparés avec ceux du règne de *Kanghi*, remontant à environ cent cinquante ans, sont d'une valeur intrinsèque de plusieurs centièmes de moins; de même qu'avec ceux du règne de *Kienlung*, qui ne remonte pas à plus de cinquante ans, les cashes modernes sont altérés de la façon la plus grossière avec du sable et de la limaille de fer (*tieh shà*), et sont à l'œil d'une apparence rugueuse et graveleuse.

En Chine comme en Europe, les monnaies et les médailles ont attiré l'attention des antiquaires; quelques-unes offrent des sujets curieux et intéressants. Dans le moyen âge, on les rechercherait comme offrant des spécimens de différents caractères et usages curieux, que les temps de despotisme et d'anarchie qui précédaient avaient entièrement fait oublier. Des figures symboliques d'oiseaux et d'animaux se font le plus souvent remarquer sur les anciennes monnaies et médailles des Chinois; comme dans d'autres pays, en Grèce, par exemple, on les perce d'un trou, et, les suspendant par un lien, on les fait servir d'ornements et de charmes, préservant de maux, etc. Cette habitude n'est pas nouvelle chez les Chinois, car elle est citée par Chrysostôme, qui parle particulièrement des médailles du temps d'Alexandre ainsi employées.

De la banque en Chine.

La banque se fait en Chine à peu près comme en France; l'intérêt n'excède pas 12 p. cent. Autrefois le gouvernement chinois avait créé du papier-monnaie: il n'en existe plus aujourd'hui, mais les billets du commerce circulent avec la même facilité qu'en Europe. Beaucoup de maisons de banque chinoises n'étendent pas leurs opérations au delà de leur province, ou tout au plus aux provinces limitrophes de la leur; mais il y a des banquiers qui correspondent beaucoup plus loin. La maison de banque la plus connue de Canton, par sa richesse et son crédit, se nomme *Anshing;* elle a des relations avec tout l'empire, et principalement avec Peking et Nanking; ses rapports avec ces deux dernières places sont aussi réguliers, et souvent même plus, que ceux du gouvernement.

Il y a aussi de petites banques pour prêter sur gages; elles prêtent à de courtes échéances, qui ne peuvent cependant être moindres de trois jours, à environ 1 et demi p. cent d'intérêt par jour.

Digitized by Google

Du mont-de-piété en Chine, ou du prêt sur nantissement.

Le mont-de-piété n'est pas en Chine un établissement public; il est représenté par des maisons de prêteurs sur gages très-nombreux. Trois classes de ces maisons sont légalement patentées et reconnues par le gouvernement.

La première classe de ces prêteurs sur gages est la classe de ceux qui, ayant des capitaux considérables, peuvent prêter sur des nantissements de toutes les valeurs. Ceux-là sont placés, sous de nombreuses obligations, par le gouvernement; ils doivent accorder à l'emprunteur trois années pour se libérer, et trois mois de grâce avant d'être autorisés à se servir du gage donné en nantissement de la somme empruntée : cette classe paye une somme considérable au gouvernement pour obtenir sa licence, et est encore assujettie à une taxe annuelle. Une pareille maison de prêts sur gages ne peut cesser les affaires et liquider qu'après en avoir préalablement donné l'avis trois ans d'avance.

La seconde classe de prêteurs sur gages ne peut accorder plus de deux années à l'emprunteur pour dégager son nantissement.

Enfin, la troisième classe ne peut excéder le terme d'une année de délai pour le dégagement de l'objet nanti.

Il n'est pas permis en Chine, sous les peines les plus sévères, d'exercer cette industrie, si l'on n'a également acheté sa licence du gouvernement.

La longueur des termes imposés à ces prêteurs avant de pouvoir disposer des gages qui leur sont nantis leur est très-préjudiciable, en ce que souvent ces gages perdent toute leur valeur pendant d'aussi longs laps de temps.

Si la maison du prêteur vient à être brûlée par une cause intérieure, il n'est nullement, par ce fait, déchargé de la responsabilité des objets qui lui ont été déposés en nantissement, et dont il devra rembourser la valeur, défalcation faite du prêt qu'ils garantissent; mais si le feu s'est déclaré par suite d'une cause extérieure qui puisse être attribuée à ses voisins, il ne devra plus être responsable que de la moitié de la valeur des gages incendiés, et les voisins devront rembourser l'autre moitié.

Le taux le plus élevé de l'intérêt légal que ces prêteurs peuvent prendre est de 3 p. cent par mois. Dans les mois d'hiver, ils ne peuvent, sur des vêtements, prendre plus de 2 p. cent, afin de faciliter aux malheureux le moyen de les dégager.

L'opinion qui a souvent été émise, que l'intérêt n'était perçu en Chine que pendant dix mois de l'année, est une erreur et provient de ce que, dans des positions difficiles, un ou deux mois d'intérêts sont quelquefois remis comme une faveur spéciale; mais ces faits sont exceptionnels, et n'ont aucun rapport avec la règle générale, qui régit l'intérêt en Chine de la même manière qu'en Europe.

Le taux élevé de l'intérêt en Chine s'explique assez naturellement par la

Digitized by Google

petite quantité de numéraire en circulation, par le grand nombre d'emprunteurs, le petit nombre de prêteurs, et enfin par l'insuffisance des lois qui régissent la propriété dans ce pays.

Il n'existe en Chine aucune compagnie d'assurance, ni contre l'incendie et les sinistres de terre, ni contre les sinistres de mer. L'absence totale de cette garantie de la propriété laisse un grand vide et expose l'Européen à de grands dangers, surtout par les incendies, qui sont si fréquents et si destructeurs dans les grandes villes du céleste empire, où beaucoup de maisons sont construites en bois. Pour éviter, autant que possible, de pareils dangers, le négociant français fera bien de vendre ses marchandises sur les navires ou de les emmagasiner à Macao, et de n'en garder à Canton que pour spécimen. Il y a cependant à Canton divers agents des compagnies d'assurances maritimes anglaises et américaines.

De l'or et de l'argent en Chine, de l'exportation de ces métaux et des mines d'argent.

L'exportation de l'or et de l'argent n'est pas légalement permise en Chine, excepté en petites quantités et en métaux étrangers; on en exporte cependant annuellement des quantités considérables, non-seulement en dollars et en morceaux de dollars, mais même en argent sycée. L'or est principalement exporté en feuilles : ce dernier métal est fréquemment employé sous cette forme, comme numéraire, dans le payement de sommes qui ne peuvent être moindres de 40 à 50 dollars, et il est d'autant plus sûr, que, par son peu d'épaisseur, il se prête moins à la fraude. On se sert aussi, mais rarement, d'or en petits lingots.

Argent sycée, valeur des lingots.

L'argent sycée, qui, comme nous l'avons dit plus haut, sert aux payements des impôts et droits faits au gouvernement, est en lingots qui varient de poids depuis 1 jusqu'à 50 taëls; celui qui est le plus commun pèse 10 taëls; leur forme est celle d'un parallélogramme; plats et unis à la surface, ils sont rudes et ronds à la partie inférieure, et ont une légère ressemblance avec un soulier, ce qui les a fait nommer *shoes*.

Le cours moyen de l'or est d'environ 17 taëls d'argent, ou 22 dollars et demi pour un taël d'or, soit, au change de 8 fr. le taël, 136 fr. pour environ 38 grammes d'or.

D'après un mémoire adressé à l'empereur en 1838, la plus grande partie de l'argent natif de la Chine est extrait des mines de *Hoshan*, dans la province de *Yunnan*, département de *Tsiangchan*, et à *Sungsing*, sur les frontières de la Cochinchine. Les mines sont affermées par le gouvernement, sous l'inspection de surveillants; on y emploie de 40 à 50,000 ouvriers, qui produisent environ 2 millions de taëls d'argent par an.

Pour trouver et mesurer la pureté de l'or ou de l'argent, les Chinois di-

Digitized by Google

visent le métal en 100 parties, qu'on appelle touches ou essais. Ainsi, si l'on dit qu'un lingot est composé de 95 parties, il est entendu qu'il contient 5 parties ou 5 p. cent d'alliage, et ainsi de suite.

Monnaies et poids chinois, convertis en monnaies et poids français.

Le *picul* pèse 61 kil. 750 gr. et vaut 12,800 fr.; il équivaut
à 100 *cattys* (le catty pèse 0 k. 6175 mill. et vaut 128 fr.);
à 1,600 *taëls* (le taël pèse 0 k. 038593 et vaut 8 fr.);
à 16,000 *maces* (le mace pèse 0 k. 002412 et vaut 0 fr. 50 cent.);
à 160,000 *candarins* (le candarin pèse 0 k. 00015075 et vaut 0 fr. 03125);
à 1600,000 *cashes* (le cash pèse 0 k. 000000942 et vaut 0 fr. 001953).

OBSERVATIONS.

Le picul d'argent vaut, ainsi qu'on le voit, 12,800 fr., de même que 100 cattys; mais ces deux poids ne s'emploient que comme monnaies nominales.

Le taël est un lingot d'argent.

Le mace et le candarin sont des monnaies nominales.

Le cash est une monnaie de cuivre, la plus petite qui existe en Chine.

On se sert de ces poids, non-seulement pour peser des marchandises sèches, mais encore des liquides et même des étoffes. Le picul et le catty peuvent suffire, pour ainsi dire, aux Européens trafiquant en Chine; mais, en outre de ces poids, les Chinois en ont encore un grand nombre d'autres, ainsi que des mesures de capacité, des mesures de longueur et de distances.

Beaucoup d'entre ces mesures sont purement nominales. Nous en donnons la nomenclature ci-dessous.

Poids chinois.

1 kernel de millet (capacité d'une noix) fait un shú.
10 shú ou kernels font un lui.
10 lui font un chú.
24 chú font un taël ou liáng.
16 taëls font un catty ou kin.
2 cattys font un yin.
30 cattys font un kinn.
100 cattys font un picul ou táu (littéralement une charge).
120 cattys font une pierre ou shih.

Les trois premiers poids ci-dessus, et *yin*, *kinn* et *shih*, sont nominaux, au lieu de *shu*, *lui* et *chu*. Les Chinois emploient, en général, les décimales dixième, centième, millième, etc., pour les quantités au-dessous du taël.

En Chine, ainsi qu'il a été dit, on pèse presque toutes les denrées sans en excepter les liquides, la soie, le bois, les étoffes, le grain et même les provisions vivantes, etc. Le grain cependant se vend aussi au détail dans des mesures dont il sera parlé ci-après. Les petits poids décimaux sont employés à peser les métaux et les pierres précieuses, ainsi que les matières de grand prix.

Digitized by Google

Il y a trois instruments pour peser en Chine, savoir :

Des balances, des pesons ou romaines, et de petites balances ou balanciers pour peser des pièces de monnaies.

Les balances sont employées à peser de grandes quantités de numéraire. (Les étalons des poids légaux sont fournis par le ministère des finances de Péking ; ils sont en cuivre et pèsent de 1 cash jusqu'à 100 taëls.)

Les pesons ou romaines sont en bois et marquent des cattys, maces, etc. Les plus grandes pèsent des quantités de 2 à 3 piculs ; on les appelle *dotchin*, mot corrompu du Chinois *tok-ching* (pour peser). Le contre-poids de la romaine est, en général, un morceau de pierre. L'usage de cette balance est si commun, que presque personne ne va au marché sans emporter son *dotchin*.

La petite balance ou balancier est presque semblable au *dotchin ;* elle est en ivoire, et ne sert à peser que des pièces de monnaie d'or ou d'argent et des pierres précieuses, ou de tout petits objets de grande valeur.

A Macao, les Portugais ont trois espèces de piculs, savoir :

Le picul *balança*, ou picul ordinaire, avec lequel on pèse le coton et les denrées de prix.

Le picul *seda* de 111 cattys 15 maces, ou 148 livres anglaises et un cinquième, avec lequel on pèse l'alun, le poivre et des marchandises grossières.

Enfin, le picul *chapa* de 150 cattys ou 200 livres, avec lequel on pèse le riz. Le paddy, ou riz non émondé, ne se vend que les deux tiers du prix de celui qui est émondé ou dépouillé de sa cosse.

Mesures de capacité chinoises.

Ces mesures sont spécialement employées pour détailler le riz et d'autres graines.

1 grain de millet (*yin lih suh*) est un suh.

6 suh font un kwei.

10 kwei font un tsoh (pincée).

10 tsoh font un chán (poignée).

10 chán font un choh (grande cuillerée).

5 choh font un yoh (coupe).

2 yoh font un koh (demi-setier).

10 koh font un shing (une pinte anglaise), ou 31,6 tsuns cubiques. (Le tsun est environ 1 pouce français.)

10 shing font un tau, ou 316 tsuns cubiques.

5 tau font un hoh, ou 1580 tsuns cubiques.

2 hoh font un shih, ou 3,160 tsuns cubiques.

1 sú vaut 6 táu, 4 shing.

1 yú vaut 16 táu.

1 ping vaut 16 hoh.

Il n'y a que quatre des quatorze mesures ci-dessus qui soient actuellement en usage; les autres sont à présent entièrement nominales. Ces quatre

Digitized by Google

mesures sont le *koh*, le *shing*, le *demi-shing* et le *tau* : les trois premières sont faites avec des bouts de bambou pris entre les nœuds, et le tau est fait en bois de forme cylindrique, avec une poignée en travers de l'ouverture. Il y a deux sortes de *tau* : l'un appelé le *shi tau* (tau du marché), ou *shih kin tau* (tau de 10 cattys) ; il contient juste 10 cattys de riz sec, et renferme 316 tsuns cubiques, suivant les étalons du gouvernement. Le *shih*, dans la même proportion, fait juste un picul. Le *tau* commun, appelé *tsang tau* (tau de grains), ne contient que 6 cattys et demi ; le *shing* ordinaire contient 30,43415 pouces anglais, ou un peu moins qu'une pinte anglaise ; mais cette mesure et les deux autres plus petites ne sont pas exactes entre elles, par suite du peu d'uniformité des bambous avec lesquels on les fait.

Il y a aussi des mesures pour vendre des liquides, tels que de l'esprit, de l'huile, etc.; mais elles les contiennent toujours au poids et non pas à la quantité. Il y en a trois d'un usage général, et contenant deux, quatre et huit taëls.

Le bois ne se vend pas à la mesure ; le fin et rare se pèse, et le commun se vend par pièce.

Mesures de longueur chinoises.

1 yih lih (ou grain) est un fán.

10 fán font un tsun ou punto (en français 11 lignes 616 millièmes).

10 tsun font un chih ou covid (9 pouces 68 centièmes français).

10 chih font un cháng (96 pouces 80 centièmes français, ou 8 pieds 8 dixièmes).

10 cháng font un yin (968 pouces français).

Il y a quatre espèces de *chih* (ou pieds chinois) : 1° le *chih légal*, fixé par le bureau des mathématiques du gouvernement à Péking (il est de 11 pouces 52 centièmes français).

2° Le *chih* employé par les marchands chinois à Canton varie de 11 pouces 70 centièmes à 11 pouces 85 centièmes.

3° Le *chih* employé par les ingénieurs du gouvernement, pour les constructions, de 10 pouces 16 centièmes.

4° Le *chih* employé pour mesurer les distances est de 9 pouces 68 centièmes.

Pour la perception des droits du gouvernement, le *chih* est porté, dans le nouveau tarif des Anglais, à 11 pouces 28 centièmes français, ce qui est environ la moyenne de la longueur de cette mesure à Canton.

A Canton, le yard anglais ou *ma* est calculé à 2 chih et 4 tsun, soit, en français, 2 pieds 2 pouces 88 centièmes, tandis qu'il est réellement de 2 pieds 2 pouces 6 dixièmes ; ce qui met le pied anglais à 8 tsun (en français 9 pouces 2 lignes 16 centièmes), tandis qu'il est réellement de 11 pouces 2 lignes 52 centièmes.

D'après cette proportion, le cháng vaut à peu près 3 yards 11 douzièmes ;

Digitized by Google

cependant, à Canton, le *chang* est ordinairement un peu au-dessus de 4 yards.

Le cháng varie suivant les variations du chih. Le pied de règle des tailleurs s'appelle le *par tsien-chih*, et celui, plus court, des maçons, le *chan tung chih*.

Mesures de distance des Chinois.

1 demi-tsun fait un li (5 lignes 808 millièmes français).
5 tsun font un fan (4 pouces 80 centièmes français).
5 chich, ou un pied, font un pú, ou pas (4 pieds 84 centièmes français).
360 pú ou pas font un li, ou mille (1728 pieds français).
250 li ou milles font un tú ou degré (432,000 pieds, ou 72,000 toises).

Anciennement 192 *li* et demi faisaient un degré, ce qui mettait le li à 1897 pieds et demi anglais (1773 pieds français), ou le mille à 2 li 78 centièmes; mais les mathématiciens européens de Péking changèrent le mode de leurs prédécesseurs, et divisèrent le degré en 250 li, probablement dans l'intention d'en faire exactement le dixième de la lieue française de 25 au degré.

Le degré est divisé en 60 fán ou minutes, et chaque *fan* en 60 *miau* ou secondes.

Mesures agraires des Chinois.

5 chich font un pú (pas) ou kung (are) (4 pieds 80 centièmes).
24 pú font un fáu (115 pieds 20 centièmes, ou 19 toises 2 dixièmes).
60 pú font un kioh (ou corne) (288 pieds ou 48 toises).
4 kioh ou 240 pú font un man (acre chinois) (1152 pieds ou 192 toises).
100 man font un king (115,200 pieds, ou 19,200 toises).
Les contributions territoriales sont calculées et perçues au moyen du *man*.

C. DE MONTIGNY.

CORRESPONDANCE.

M. Jules Cloquet, un des vice-présidents de la Société orientale, a reçu et communiqué à la Société la lettre suivante.

Constantinople, 11 mars 1846.

Tu trouveras ci-incluse, mon cher oncle, une lettre de son exc. Reschid-Pacha, en réponse à celle que je lui ai remise de ta part. Il m'a reçu avec infiniment de bonne grâce, m'a demandé de tes nouvelles avec le plus vif intérêt, et a mis à ma disposition tous les moyens de voir les mosquées et les établissements publics; il attend toujours ta visite. J'ai profité de mon

Digitized by Google

séjour forcé dans cette ville pour examiner le plus de choses que j'ai pu. J'ai retrouvé ici avec infiniment de plaisir une ancienne connaissance: c'est Ismaël-Effendi, directeur de l'école de Galata-Seraï; il a fait ses études à Paris et a travaillé avec mon collègue et moi à Clamart. L'école de Galata-Seraï, qui a déjà plusieurs années d'existence, mais aux travaux de laquelle il vient d'imprimer une impulsion plus vigoureuse, est destinée à l'étude des langues turque, arabe, persane et française, ainsi que des sciences relatives à la médecine; elle compte des professeurs de chimie, de physique, de pharmacie, de chirurgie, etc., et, ce qu'il y a de plus surprenant, d'anatomie, car on fait de l'anatomie à Galata-Seraï. L'école compte 430 élèves nourris, logés, habillés, instruits, pourvus de livres, d'instruments, de tout enfin aux frais de l'État; ils reçoivent en outre de 5 à 70 fr. d'appointements par mois, suivant leur âge; en sortant de l'école, ils sont immédiatement placés dans les hôpitaux civils ou militaires ou dans les régiments. C'est un sacrifice que le gouvernement devra continuer jusqu'à ce qu'on apprécie suffisammentici la valeur de l'instruction.

Un fait m'a surpris et singulièrement flatté, c'est que l'on se sert dans l'école de la langue française, autant et peut-être plus que de la langue turque; tous les élèves qui en sortiront parleront le français autant que leur langue naturelle. C'est du reste une chose incroyable que le progrès que fait notre idiome dans toutes les classes de la société. Indépendamment de Reschid-Pacha, il y a parmi les hauts fonctionnaires plusieurs hommes, jeunes pour la plupart, qui possèdent à fond toutes les finesses et gracieusetés de la conversation: je citerai parmi eux Ali-Effendi, premier secrétaire d'État, Fath-Effendi, premier drogman de la Porte, etc. Ce sont là de grands personnages. Mais voici une petite aventure personnelle qui prouve que, malgré les criailleries des journaux, notre influence n'est pas aussi petite qu'on veut bien le dire. Je me trouvais hier dans la cour de la mosquée du sultan Achmet: c'était un jour de fête, le Neflouz, l'anniversaire de la naissance de Mahomet. A deux pas de moi, se trouvait un Turc, un soldat de la garde, à qui je fis place pour le laisser passer. J'avoue que je fus tout étonné lorsque cet homme, en me faisant le salut oriental, me dit très-distinctement: *Merci, monsieur.* Il ne savait guère que cela de français, ainsi que je pus m'en assurer, mais enfin il savait cela.

Du reste, pendant que le gouvernement rend l'étude de la langue française obligatoire dans une école où, chose inouïe, les élèves sont reçus sans exception de religion, des personnes d'un grand tact et d'une grande habileté, les Lazaristes et les sœurs de la Charité, nous font aimer et respecter en déployant des vertus dont la pratique était inconnue dans ce pays. Il est incontestable que si la paix subsiste, d'ici à vingt ou trente ans, Constantinople ne sera plus reconnaissable.

Voici l'état de mes affaires. J'ai vu M. de Bourqueney, qui m'a fort bien reçu et m'a engagé à dîner; j'ai vu également Méhemet-Khan, chargé d'affaires de Perse. Ils m'ont donné l'un et l'autre des nouvelles très-rassurantes sur la santé du schah, et m'ont conseillé de ne pas partir avant le

Digitized by Google

25 mars, à cause des neiges qui sont encore très-abondantes dans les montagnes.

En attendant, je fais ici un peu de médecine : j'ai donné quelques consultations, une entre autres à Osman-Bey, pour une anémie très-prononcée; une autre à Fath-Effendi, l'ex-ambassadeur en Espagne, pour un ganglion du poignet.

Remercie bien vivement M. F*** de la lettre qu'il m'a remise pour M. Lauxerrois, deuxième drogman de l'ambassade; sans cette charmante et bonne famille, je ne saurais que faire de mes soirées. Quand tu verras madame de G***, dis-lui que je suis bien reconnaissant des excellentes relations qu'elle a eu la bonté de me ménager avec M. de Lallemand.

Je t'écrirai encore avant mon départ pour t'indiquer mon itinéraire. Du reste, on regarde ici mon affaire comme excellente; en rabattant beaucoup de l'enthousiasme local, elle est au moins bonne.

Ernest Cloquet.

CATÉCHISME DES ANSÉRIÈS.

On vient de faire, en Syrie, une découverte intéressante : c'est le catéchisme de la religion des *Ansériès*, dont la doctrine était restée jusqu'à nos jours un secret impénétrable pour les savants.

Ce manuscrit, divisé en deux parties, l'une théorique et l'autre pratique, est rédigé, pour ce qui regarde la *théorie* ou la *doctrine* proprement dite, par demandes et réponses. Il explique, en quatre-vingt-dix-sept questions, la théologie de la secte des Ansériès, qui n'est qu'un mélange ou plutôt un système composé d'emprunts faits au sabéisme, au judaïsme, au christianisme et au mahométisme.

On y voit d'un côté le culte du soleil et de tous les autres astres adorés, tantôt sous leur forme propre, tantôt sous des emblèmes figurés et divisés en plusieurs hiérarchies ou divinités graduelles; d'un autre côté, une trinité formée de *trois* principes *distincts* mais *indivisibles*, nommés 1° le *Mana* (le Sem ou la Signification), 2° l'*Essem* (le Nom), 3° le *Bab* (la Porte).

Ces trois principes ne forment cependant qu'un seul pouvoir, une seule divinité. L'un, par la coopération des deux autres, s'est manifesté aux hommes à plusieurs reprises, à différentes époques, et sous forme humaine. La première fois, sous le nom d'*Abel;* la seconde, sous le nom de *Seth;* la troisième, sous celui de *Joseph;* la quatrième, sous celui de *Josué;* la cinquième, sous celui d'*Assaff;* la sixième, sous celui de *Pierre* (l'apôtre); la septième fois, enfin, sous le nom d'*Aly*, fils d'*Abou-Taleb*, que les Ansériès regardent comme leur dieu particulier, et auquel ils donnent le titre figuré de *Prince des abeilles*, par allusion aux vrais croyants.

Digitized by Google

La Divinité, après sa dernière manifestation aux hommes dans la personne d'*Aly*, disparut et se cacha dans le soleil, mais elle ne cessa cependant pas d'exister sous l'espèce du vin que l'iman consacre dans une sorte de messe. Les âmes des fidèles passent, après leur mort, dans les astres, et celles des pécheurs dans les corps animés où elles restent jusqu'à ce qu'elles soient purifiées et s'élèvent dans les astres.

La partie pratique de la religion des Ansériès consiste en un grand nombre de prières aussi curieuses qu'intéressantes, telles que l'engagement que l'on fait contracter au prosélyte, au commencement de l'initiation; la cérémonie du mariage; la célébration de la messe ou consécration du vin, etc. etc.

Cette découverte est due à M. Joseph Catafago, qui s'occupe, dit l'*Écho de l'Orient*, journal de Smyrne, d'en donner la traduction au public.

VARIÉTÉS.

VOYAGE DANS L'INDE (1).

Voilà un titre bien modeste, pour un ouvrage des plus piquants et des mieux écrits parmi tous ceux qui sont tombés entre nos mains depuis une quinzaine d'années. *Voyage dans l'Inde;* mais quel est le voyageur ayant touché les rives du Gange, ou ayant aperçu les bords de l'Indus, qui, sous une appellation plus fastueuse, ne se soit cru en droit de nous faire part de ses observations, importantes ou non, instructives ou fastidieuses, sans s'inquiéter le moins du monde de ce qui avait été publié antérieurement sur le même sujet? Or, ce n'est pas là le cas du livre que vient de faire paraître, à quelques mois d'intervalle, un homme parfaitement doué des qualités nécessaires au voyageur, et bien placé surtout pour que les faits qu'il raconte aient une certaine valeur. M. Fontanier, notre ancien consul à Bombay, avait déjà parcouru presque toutes les contrées de l'Orient, quand il a reçu mission de se rendre à son dernier poste; et c'est, chargé d'un riche bagage intellectuel, qu'il est arrivé sur la côte du Malabar, et qu'il y a continué ses études diplomatiques.

Enfin l'ouvrage est terminé, et c'est grand dommage; car quels que soient les inconvénients du mode de publication adopté par l'auteur, on s'habituait à accepter par fragments ces révélations inattendues, ces remarques pleines de sagacité, et surtout ces boutades, ou plutôt, pour nous servir d'une expression anglaise qui caractérise parfaitement l'esprit de M. Fontanier, on prenait goût et plaisir à ces digressions *humouriques* qui viennent

(1) 3 volumes in-8°; chez Paulin, rue Richelieu, 60.

Digitized by Google

souvent interrompre le sérieux du récit. Le troisième et dernier volume était celui que nous attendions avec le plus d'impatience, car il devait contenir la confirmation de certains faits curieux sur la politique suivie par le cabinet anglais dans l'Inde et dans l'Égypte. Ce troisième volume vient de paraître, et, nous le disons hautement, il a réalisé nos espérances, en nous donnant la clef de plus d'une énigme encore inexpliquée; au nombre de celles-là, et en première ligne, nous devons placer la publication anticipée des feuilles de M. Fontanier dans *le National.*

Confiné pendant cinq à six mois à l'extrémité de la France méridionale, à peu près étranger pendant ce laps de temps aux transactions politiques et littéraires qui se réalisent chaque jour à Paris, nous n'avions pas été peu étonné de trouver dans un journal d'opposition aussi tranchée les extraits d'un livre dont l'auteur, à nous bien connu, partage très-certainement nos opinions sur la conduite et la marche des affaires extérieures. Toutefois nous demeurions assez tranquille à ce sujet; M. Fontanier était trop de nos amis pour n'avoir pas pris ses précautions avec la feuille radicale, dont la critique se montre toujours si sévère en ce qui concerne les agents du gouvernement. En effet, nous avons appris que réserve avait été faite des deux côtés; car si, d'une part, le consul de France, homme circonspect et discret s'il en fut, n'avait voulu entendre parler d'aucune concession à ses principes pour obtenir le patronage du journal de l'opposition rigide, d'un autre côté, celui-ci n'a prétendu admettre dans son feuilleton que ce qui, dans l'ouvrage en question, pouvait aller à son ton acerbe et à ses allures démocratiques. Et la raison de cet arrangement, c'est qu'en vérité cet ouvrage se trouve avoir été écrit sous une forme très-originale et très-nette de principes, avec une grande indépendance d'esprit. Il y a donc eu assez souvent des restrictions dans les emprunts faits par *le National* au livre de M. Fontanier; or, nous avons voulu nous assurer si les passages laissés de côté méritaient vraiment d'être traités de la sorte, ou bien si les lacunes n'avaient pas été imaginées pour couvrir une retraite; il n'en était rien, et de notre examen il résulte que les déclarations ont été faites et tenues de part et d'autre avec une loyauté dont les exemples sont assez rares par le temps qui court.

Ainsi, je me plais à le répéter, l'auteur n'a rien sacrifié de ses convictions, et *le National*, dont l'autorité est à nos yeux beaucoup meilleure en matière littéraire qu'en politique, a prêté sa publicité à une œuvre qui lui paraissait mériter cet avantage. C'est là un acte honorable et vraiment libéral, sans nul doute, et il est d'autant plus louable qu'il est impossible de ne pas plaindre un peu les lecteurs habituels du journal qui nous occupe; car le livre de M. Fontanier a dû leur faire passer quelques mauvais moments. Il est difficile, en effet, d'être et de se maintenir dans une voie plus opposée à la leur, et l'auteur semble avoir voulu entreprendre d'abord une tâche de rude labeur et d'opiniâtreté, celle de faire entendre à MM. les rédacteurs du *National* qu'ils doivent renoncer à leurs doctrines sur le système des colonies lointaines, doctrines manifestées par eux dans plus d'une

Digitized by Google

occasion importante, et que, pour notre propre compte, nous partageons jusqu'à un certain point; mais il ne s'agit pas ici de nos opinions, ce sont celles du *National* que M. Fontanier s'efforce de combattre à tous moments, en tous lieux, dans toutes les occasions. Sans juger du mérite particulier et surtout des excentricités de l'ouvrage, dont nous rendrons compte plus tard d'une manière plus détaillée, nous faisons une première remarque.

Le National était d'avis, et nous n'étions pas éloigné de partager sa manière de voir, qu'on s'établît à la Nouvelle-Zélande, qu'on fît la conquête de Madagascar, que l'on prît pied à Zanzibar et sur quelques autres points éloignés du globe. Il n'a pas dû être très-satisfait quand il a eu médité et réimprimé la page 92, dans laquelle, à propos de Zanzibar, l'auteur du *Voyage dans l'Inde* s'exprime de la manière suivante : « Peut-être le gouvernement de Bourbon et notre direction des colonies ne seraient-ils pas fâchés de la compter parmi nos possessions; je ne le désire pas parce qu'il ne m'est nullement démontré que nous ayons intérêt à les étendre. »

Je le repète, nous ne partageons nullement, à cet égard, les opinions de M. Fontanier; mais, en ce moment, il ne s'agit que de lui et du *National*. Nous ne sommes cependant plus d'accord avec ce dernier, quand il nous parle de nos humiliations vis-à-vis de l'étranger, et de l'abaissement de nos ministres et de tant d'autres choses tristes et pitoyables qui n'existent que dans son imagination et qui ont servi de texte aux amplifications magnifiques de toutes les feuilles radicales du jour. Ne voudrait-on pas savoir au moins ce qu'en pense M. Fontanier? Lisez, page 29 : « La solution des affaires d'Orient a tourné à la confusion des cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg. » Poursuivez jusqu'à la page 61 : « La marche du cabinet français fut si honnête et si logique, qu'elle triompha de la duplicité de lord Palmerston. » Toutes les fois qu'il est question de ce ministre de l'Angleterre, que l'opposition n'a jamais manqué d'exalter aux dépens du nôtre, sous le rapport de l'habileté diplomatique, M. Fontanier est plus impitoyable pour lui que n'a été M. Urquhart lui-même; il le poursuit de ses railleries et pénètre au fond de sa politique, en fouille les coins les plus secrets, et y fait pénétrer la clarté, toute désagréable qu'elle puisse être. Il est vrai que notre agent diplomatique connaît les faits mieux que l'opposition, et qu'il les raconte et les commente simplement, sans faste, sans déclamation. M. Fontanier a eu la permission de consulter, bien qu'il ne les cite pas, les documents contenus dans la correspondance du ministère, et cette lecture a servi à contrôler les pièces publiées par le gouvernement anglais. Il en résulte d'abord à nos yeux qu'il vaut mieux que les gouvernements soient très-sobres de ces communications officielles, que de tromper le public par un étalage de pièces écrites uniquement dans ce but. Il en résulte bien davantage, pour tout lecteur de bonne foi, que lord Palmerston a été battu par M. de Metternich à Vienne, et par M. le maréchal Soult en France, car si ce dernier parlait peu, en revanche, il savait agir et surtout se décider, qualité plus rare qu'on ne croit. A coup sûr, ce n'est pas là ce qu'avaient jamais pensé les feuilles de l'opposition. Nous sommes en si

Digitized by Google

bon chemin, qu'on ne fera pas de difficulté pour nous suivre un peu plus loin, à la page 201, par exemple, où nous allons rencontrer une bien plus grande hérésie.

Chacun sait que cette même opposition accuse sans cesse le ministère français de désavouer lâchement ses agents; voici ce qu'en pense et ce qu'en dit M. Fontanier, et ce qui nous a semblé très-digne d'être livré aux méditations des publicistes de la partie gauche de la Chambre.

Laissons encore parler l'auteur, car son langage est plein d'enseignements.

«Je ne suis pas de ceux qui croient qu'un gouvernement doit toujours approuver ses agents, quand leur conduite peut, quoique dictée par les meilleures intentions, contrarier sa politique. Lorsqu'en 1837 je cherchais à empêcher l'introduction des troupes anglaises sur le territoire turc, lorsqu'une année après je fis arrêter le prétendant au trône de Perse suscité par l'Angleterre, le gouvernement pouvait, certes, me désavouer. Il n'avait pas à me confier ses projets, et si le plan des Anglais avait été combiné par la France, il était évident que j'y mettais obstacle; aussi n'avais-je pas manqué de provoquer mon rappel, dans le cas où je me serais trompé.»

Nous ne le cachons pas; il nous a paru assez piquant de faire ressortir combien ces appréciations et ces doctrines fondamentales de l'auteur diffèrent de celles du journal qui lui a prêté ses colonnes. Mais nous devons dire aussi qu'on se tromperait étrangement si on s'imaginait, d'après ce que nous venons de dire, que l'ouvrage contient une glorification perpétuelle du ministère. Loin de là, et quand il prend à partie certaines administrations, il le fait vivement, et de manière à satisfaire l'opposition la plus méticuleuse. La direction des colonies et celle des postes n'ont certes pas à se louer de son indulgence. Nous ne trouvons pas, il est vrai, pour notre compte, que ces attaques aient grande importance, car au fond, il ne s'agit que de changer certains règlements, ornières dans lesquelles se complaisent les administrations, ou plutôt dont elles n'osent pas sortir. Il est des observations qui ont une tout autre portée, et celles-là, nous aimons à en donner des extraits, au risque d'irriter la fibre du *National* et des feuilles qui suivent ses voies. L'une d'elles a trait direct aux discussions du parlement; et alors que l'opposition la veut complète, détaillée, étendue, M. Fontanier se plaint, au contraire, de ce que messieurs les ministres s'étendent trop volontiers sur la marche suivie pour les affaires étrangères et coloniales. Une seconde observation importante repose sur l'intervention personnelle du roi dans les affaires de ce genre, et l'auteur, loin de vouloir la restreindre, désirerait qu'elle fût aussi large que possible. Nous ne pouvons mieux faire, nous qui partageons ses idées à cet égard, que de donner en entier cette dernière partie du livre de M. Fontanier, car elle nous a paru être d'un haut intérêt; elle pourrait servir de réponse à toutes les déclamations de la presse dite indépendante :

« Quant à la liberté de la tribune, au gouvernement parlementaire, qui contrarieraient mes idées de discrétion, je ne serai pas plus embarrassé pour

Digitized by Google

répondre. J'ignore parfaitement ce que signifie gouvernement parlementaire; peut-être est-ce une façon nouvelle de dire despotisme ministériel, et alors on s'expliquerait assez bien qu'il plaise à ceux qui ont l'autorité, ou à ceux qui se croient les talents nécessaires pour y arriver, c'est-à-dire à un très-grand nombre de membres du parlement. Ce que je n'ignore pas, ce que, comme citoyen, je suis obligé de savoir, c'est que nous avons une charte qui constitue trois pouvoirs. Ce que je sais encore, c'est que les ministres sont les représentants du pouvoir royal, qui s'exerce sans que nul ait le droit de s'enquérir dans quelle mesure interviennent les personnes; je sais aussi que les ministres peuvent à volonté parler ou se taire, et je regrette que pour les affaires extérieures ou coloniales, ils fassent si peu usage de cette dernière faculté. La tribune ne serait pas moins libre, puisque chacun dirait ce qu'il voudrait; mais les répliques ne viendraient pas si souvent donner une gravité fictive à des choses qui n'en ont pas de réelle. Cela conduirait, dit-on, au gouvernement personnel, contrarierait la maxime : *Le roi règne et ne gouverne pas.* Comme je n'ai jamais pu comprendre, malgré les longues explications qu'on en a données, la phrase que je répète, je ne m'en occuperai pas. Quant à l'intervention personnelle du roi dans les affaires extérieures, je dirai tout simplement que je la désire aussi grande que possible; elle n'est obligatoire pour aucun ministre, puisqu'ils peuvent se retirer, si elle les gêne trop; elle n'est pas inconstitutionnelle, et je ne l'appelle pas sans une raison que je crois bonne et que je vais soumettre au lecteur. Deux fois j'ai eu l'honneur d'être admis particulièrement près du roi, deux fois je l'ai entendu parler longtemps avec une bonté naturelle chez lui mais qui ne me dispense pas de reconnaissance. On peut être certain que ce que j'ai entendu reste profondément gravé dans mon esprit. M. le comte de Laborde me fit accorder inopinément ma première audience, sans que le roi eût été prévenu. Je présentai un Voyage sur l'Asie-Mineure, dans lequel je traitais des peuplades de la mer Noire: le roi fit des remarques sur ces peuplades, qu'il n'avait pas visitées et qui sont assurément très-peu connues. J'obtins une seconde audience à mon retour de l'Inde, et comme il convint à Sa Majesté de parler sur la politique de ce pays, elle exprima aussi ses idées sur le pays lui-même, sur ses habitants et son gouvernement; le roi n'avait pas visité l'Inde plus que la mer Noire.

« Maintenant, mettant de côté, comme je dois, ce qui se rapporte à la politique, voici ce que j'ai remarqué. J'ai fait plusieurs voyages dans un temps où ils étaient plus pénibles qu'aujourd'hui; je ne suis rentré dans mon pays qu'après de longs séjours à l'étranger; je ne suis plus jeune, et j'ai vu par conséquent beaucoup de monde; j'ai pu parler à des personnes de nations diverses, élevées par leur rang, distinguées par leur esprit ou par leurs travaux. J'en ai vu trois seulement dont la conversation ne trahit pas l'ignorance personnelle des pays dont elles parlaient, ce sont : le roi, M. Cuvier, et M. Silvestre de Sacy ; je n'ai jamais rencontré d'étranger dans ce cas, pas même le plus illustre des voyageurs contemporains, M. de Humboldt. On comprend, d'après cela, que je ne redoute nullement ce qu'on

Digitized by Google

nomme l'intervention personnelle; que je la désire, parce que, si le roi montre tant de rectitude de jugement sur des contrées qu'il n'a pas vues, il entend nécessairement mieux que ses conseillers les affaires de l'Europe, qu'il a parcourue, dont il sait les langues, et dont il a étudié les intérêts pendant toute sa vie. Telles sont les raisons que je crois pouvoir opposer à des observations adressées d'ailleurs avec trop de bienveillance pour que je m'en plaigne; peut-être eussé-je montré plus de prudence en ne répondant pas, car je sais parfaitement que, de toutes les vérités, les plus dangereuses à dire sont celles qui peuvent être avantageuses au pouvoir royal. J'ai préféré être sincère à toute autre considération. »

Enfin, nous insisterons sur l'un des faits principaux rapportés dans la nouvelle publication, celui qui a toujours eu le plus d'importance à nos yeux, et dont la pensée première subsiste toujours jusqu'à ce qu'elle soit réalisée; nous voulons parler du libre passage à travers l'Égypte. Nous avons été intérieurement très-satisfait, nous devons l'avouer à notre tour, de voir que, après de grandes recherches et aidé d'une expérience personnelle que personne n'est en droit de contester, M. Fontanier ait donné aux complications de 1840, en Orient, la même cause que nous leur avions assignée nous-même devant la Chambre des députés, à la séance du 1er juillet 1839.

Nous disions alors : « Depuis plusieurs années, l'Angleterre négocie auprès du dominateur de l'Égypte pour obtenir la concession d'un passage entre Suez et Alexandrie, et Méhémet-Ali s'obstine, et avec raison, à le refuser; aujourd'hui, les instances redoublent, et l'on dit au pacha, pour le contraindre à accorder ce passage tant désiré, qui aurait pour résultat de rapprocher l'Inde anglaise de la métropole; on dit au pacha : « Si vous êtes « favorable à nos prétentions, nous vous laisserons libre de continuer le « monopole; et dans l'appréciation des faits qui vous ont rendu maître de « l'Égypte, nous ne manquerons pas de bonnes raisons pour éluder, à votre « égard, l'esprit de l'article et du traité de Constantinople.

« Si, au contraire, vous n'obtempérez point à notre demande, nous nous « regarderons comme dans la nécessité de faire exécuter toutes les clauses de « ce traité; car nous sommes maîtres d'en interpréter les termes ou pour ou « contre vous.

« Et maintenant, je le demande, ne voit-on pas se dégager la question politique de dessous son voile d'intérêts matériels? etc. etc. »

C'est donc avec une certaine satisfaction d'amour-propre et avec un grand plaisir que nous avons lu l'ouvrage de M. Fontanier, et cela non-seulement parce qu'il traite de choses intéressantes et à peu près inconnues, mais surtout parce que nous l'avons trouvé fidèle à lui-même et à ses amis, c'est-à-dire au parti conservateur. Si, surtout, comme on l'a imprimé quelque part, l'ancien consul de France à Bombay a des griefs contre l'administration supérieure, qui n'apprécie peut-être pas assez son mérite réel, ils ne lui ont pas été un prétexte pour la dénigrer devant le public; il les a très-noblement écartés, car son livre n'en présente aucune trace.

A. D.

Digitized by Google

ABD-EL-KADER ET SES FRÈRES.

L'émir Abd-el-Kader est poëte : à l'âge de quinze ans, dans un poëme vanté parmi les Arabes, il a chanté la révolte de Tedjini contre les Turcs et sa mort héroïque ; il a composé une relation rhythmée du tremblement de terre qui décida les Espagnols à abandonner Oran. Un professeur d'Alger, M. Bresnier, vient de traduire de l'arabe un petit poëme auquel il a donné le nom d'*élégie*, et qui aurait été inspiré à l'émir par sa séparation d'avec ses frères.

Voici cette lettre poétique :

LOUANGE A DIEU.

I. — « Globule noir de mon œil, âme de tout mon être, — Doux printemps « de mon cœur, force animant mon bras,

II. — « Votre présence récréait ma vue. Par vous mon cœur, — comblé « de délices, méprisait la richesse, oubliait ses affections paternelles.

III. — « Mais le Destin a percé mes yeux de ses flèches, — Et depuis « l'heure où vous vous êtes éloignés de moi, nul aspect n'a su réjouir mes « regards.

IV. — « Quelle chose après peut récréer ma vue? — Par le maître du « Temple (Mahomet)! ce ne sont ni les plaisirs ni la fortune.

V. — « Dès l'instant de votre départ, mon âme s'est évanouie, — Et mes « larmes s'écoulent à cause du débordement de mon cœur.

VI. — « Ma patience épuisée n'est plus; mais le chagrin dévorant ne se « dissipera pas, — Et je n'en conçois le terme qu'aux bornes de l'éternité.

VII. — « La chair de la datte moelleuse a été consommée, — Le cœur os- « seux du fruit reste à nu, dépouillé de son enveloppe.

VIII. — « Depuis que vous m'avez quitté, la joie a fui loin de moi; — « Mon cœur est insensible aux dons que je reçois comme à ceux que je ré- « pands.

IX. — « Lorsque vous avez disparu, la vie sans vous — N'a plus été pour « moi que la course dont un messager s'acquitte.

X. — « Votre absence a rendu longues mes nuits, — Jusqu'à éloigner de « ma pensée l'espoir d'en atteindre le terme.

XI. — « Que de fois, m'écriai-je, quand l'aurore dissipe les ténèbres : — « O SAÏD! n'es-tu donc qu'une vaine image qui s'offre à ma vue?

XII. — « Et cependant mon âme en ces instants vient ranimer mon corps. « — O MOSTAFA!... est-il un remède pour la douleur?

XIII. — « Être séparé d'HOCEIN est une de mes angoisses les plus vives; « — Mais rien ne peut empêcher l'accomplissement du décret de Dieu sur « les créatures.

XIV. — « Après les tourments de la séparation, le Sort, enfin généreux, « — Amènerait-il une réunion qui rappellerait à la vie celui que le manque « d'espoir a conduit au trépas?

XV. — « Si cet ardent désir était jamais rempli, — Mon corps recouvre- « rait ses forces et son âme.

XVI. — « O mes parents! ô vous qui m'êtes unis par notre même père, — « Qui m'êtes chers par l'affection, lien solide et durable!

XVII. — « Soyez en cette vie comme étaient ceux qui nous ont précédés; « — Ils ne sont plus! Efforcez-vous comme eux d'acquérir par vos actions « une gloire que l'on ne puisse contester.

Digitized by Google

XVIII. — « Si la fortune vient à vous, répandez ses largesses; — Si elle se « détourne, contentez-vous de l'affection qui nous attache.

XIX. — « Que la nuée féconde de mes saluts se répande sur vous! — Que « leur parfum, dans un espace sans bornes étendu,

XX. — « Soit un lien qui unisse les amis en quelque lieu qu'ils se trou- « vent. — Un ami est pour moi comme le frère le plus chéri » (1)!

Nous trouverons dans un journal publié à Paris (*l'Algérie*) une note sur la famille d'Abd-el-Kader qui nous paraît assez intéressante pour que nous reproduisions quelques détails.

Les trois frères d'Abd-el-Kader, auxquels cette épître est adressée, sont: Sidi-Mohammed-Saïd, Sidi-Mustafa et Sidi-el-Haoucin.

Sidi-Mohammed-Saïd est l'aîné de la famille, et le légitime successeur de Mahi-ed-Din, son père, en qualité de marabout. Mohammed est un homme sage que l'émir aime à consulter dans les circonstances difficiles; c'est lui qu'il appelle de ce doux nom : *âme de tout mon être.*

Sidi-Mustafa est le frère cadet d'Abd-el-Kader, le moins prudent, le moins réfléchi et le moins soumis, à coup sûr, des frères de l'émir. Jeune et actif, ébloui par la puissance dont son frère venait d'être investi, Mustafa s'efforça d'acquérir de l'influence, de prendre une part dans les affaires du pays, et jaloux de l'autorité de son frère, il ne craignit pas de s'allier même avec ses ennemis. Abd-el-Kader n'en éprouva aucun ressentiment; désireux au contraire d'ouvrir un champ à cette ambition et à cette activité maladive, il nomma Sidi-Mustafa tour à tour khalifa de Médéa, puis de Msila. Dans ces postes élevés, le turbulent Mustafa fit preuve d'une incapacité égale à ses hautes prétentions; mais il n'a pas cessé pour cela de se croire appelé au gouvernement; seul il ose critiquer les actes de son frère, et c'est sans doute pour flatter sa vanité inquiète qu'Abd-el-Kader l'appelle : *force animant mon bras.*

Le plus jeune de ses frères est le plus parfait, le plus beau, le plus accompli, sous tous les rapports, des cavaliers de l'Afrique. Sidi-el-Haoucin est le Benjamin ou, pour parler son poétique langage, le *doux printemps de la vie* d'Abd-el Kader, doux printemps, en effet, printemps gracieux et fleuri, mais qui ne portera pas les fruits qu'Abd-el-Kader, dans sa fraternelle tendresse, en attendait. Combien de fois, depuis la mort de son unique enfant (Ben-Mahi-el-Din, mort à Mascara en 1837), l'émir n'a-t-il pas caressé l'espoir qu'El-Haoucin lui succéderait un jour! Mais la Providence se joue des prévisions ambitieuses! Dieu seul crée et établit les sultans, et il ne leur est pas toujours donné de se choisir eux-mêmes leurs successeurs.

C'est à ces trois hommes de nature si différente, et qui lui tiennent au cœur par tant de liens, qu'Abd-el-Kader, dans un moment d'angoisse et de mélancolie profonde, a écrit cette lettre touchante, et qui peint si bien le genre d'affection qu'il porte à chacun d'eux. Ce calme retour vers les saintes joies du foyer paternel, ce cri d'amour vers les frères absents, après la fatigue et les efforts d'une lutte surhumaine, suffisent presque à peindre cet homme extraordinaire.

Abd-el-Kader a un quatrième frère, Bou-Bekker, fils d'une négresse. Est-ce lui que l'émir a voulu désigner par ces mots : *globule noir de mon œil?* Nous en doutons. Bou-Bekker est en quelque sorte un étranger dans cette

---

(1) A la fin du poëme se trouve cette note, écrite de la main d'Abd-el-Kader, et adressée probablement à son secrétaire :

« Vous écrirez ces vers sur le dos de la lettre de Sidi-Mohammed-Saïd, ou de celle « de Mostafa. Vous garderez cette présente copie, et si vous y trouvez des fautes, « vous les corrigerez. Que Dieu mette en bonne voie nos affaires à tous, par les mé- « rites de Mohammed, de sa famille et de ses compagnons! Que Dieu répande ses « grâces sur eux tous! »

Digitized by Google

famille, si parfaitement unie; et, hâtons-nous de le dire, ce n'est pas à la couleur de sa peau, à son origine nègre qu'il doit cette exclusion, c'est que Bou-Bekker, quoique fils de Mahi-ed-Din, n'est pas le fils de Lella-Zora, cette femme supérieure, dont le beau caractère offre plus d'une analogie avec celui de la mère de Napoléon.

Abd-el-Kader a une sœur, Lella-Khadidja, qu'il aime avec tendresse, et qui, presque toujours souffrante, vit auprès de sa mère. Il a pour Lella-Zora un amour et une vénération sans bornes. Il aime et respecte en elle non-seulement la mère qui le porta dans ses flancs, mais aussi la sainte femme annoncée par les prophéties, et qui doit contribuer à l'établissement de la nationalité arabe.

C'est ici le lieu de faire remarquer le soin avec lequel Abd-el-Kader évite de prononcer le nom de sa mère, et même celui de sa sœur dans une lettre écrite pourtant à ses frères. Généralement, l'émir écrit peu; il dicte à son secrétaire; mais c'est toujours de sa main qu'il écrit à sa mère.

Lella Zora est la seule femme (nous ne parlons pas ici des femmes habitant les villes) qui porte des bas et des mitaines de laine blanche. Pendant l'hiver rigoureux de 1837 à 1838, elle ne pouvait parvenir à réchauffer ses mains et ses pieds; elle entendit parler d'un *thebib* français qui résidait alors à Mascara, et dont la réputation était grande parmi les Arabes. Elle envoya demander au docteur un remède contre le froid; le docteur lui expédia aussitôt de très-beaux bas et des gants longs. Lella-Zora accueillit cet envoi avec reconnaissance, et se chaussa, se ganta sans scrupule; mais nulle autre qu'elle eût pu se permettre cette infraction aux usages musulmans.

La tendresse respectueuse de l'émir pour sa mère est devenue plus vive, si c'est possible, depuis que des malheurs intimes ont frappé dans ses plus chères affections l'intrépide marabout.

Nous avons dit qu'il avait perdu, en 1837, son fils unique. Cet enfant était né du mariage d'Abd-el-Kader avec Lella-Khera, fille de Sidi-Ali-Bou-Taleb, son oncle paternel. Ce mariage avait été célébré avant l'élection d'Abd-el-Kader à la dignité de sultan, et la paix du ménage devait sans doute, dès cette époque, être un peu troublée, car le nouveau sultan, prétextant qu'il ne devait plus désormais s'occuper que des intérêts de son peuple, conçut le projet de répudier Lella-Khera. Mais cette femme, nièce de son père, lui tenait de si près par les liens de famille, que la répudiation fut jugée impossible.

Un fait fort grave a depuis lors rendu cette séparation inévitable.

En 1835, après la prise de Mascara par le maréchal Clauzel, l'émir fut abandonné de tous ses amis, de ses serviteurs même. Sa femme, entraînée par Sidi-Ali-Bou-Taleb, l'abandonna aussi. La cause politique qui motivait la défection du père cachait déjà sans doute quelques galantes faiblesses de la fille; mais l'émir ne proféra aucune plainte: son fils Ben-Mahi-ed-Din vivait encore.

Plus tard, l'émir alla faire le siége d'Aïn-Mahdi; déjà il n'avait pas vu Lella-Khera depuis longtemps; il resta près de dix mois absent. A son retour, il trouva sa femme prête à accoucher d'un enfant dont Sidi-Ben-Allal était le père.

Abd-el-Kader fut magnanime avec Lella-Khera, il lui permit de retourner dans sa famille; mais un nègre et une négresse, qui avaient favorisé les entrevues des deux amants, avaient pris la fuite à l'approche de l'émir, et s'étaient réfugiés à Alger. Abd-el-Kader fit tomber sur les absents toute sa colère; il alla jusqu'à réclamer l'extradition des deux coupables, persuadé que l'autorité française ne consentirait jamais à les lui livrer. Malheureusement il n'en fut point ainsi: malgré les généreuses protestations du commandant Pélissier, alors directeur du bureau arabe, malgré l'indignation publique, les deux serviteurs furent livrés à Abd-el-Kader, qui, par respect pour les mœurs, les fit décapiter. X***.

Digitized by Google

ACTES DE LA SOCIÉTÉ ORIENTALE.

SÉANCES. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Séance du 22 janvier 1846.—La séance est ouverte à dix heures et demie, sous la présidence de M. A. Hugo, vice-président. Il est donné lecture du rapport sur la proposition de M. Aubert-Roche. M. le président demande que l'on précise dans une suite d'articles l'objet de la communication à faire aux sociétés avec lesquelles la Société orientale désire se mettre en rapport pour arriver à l'exécution de la mesure proposée par M. Aubert-Roche. Cette demande amène bientôt l'examen d'une autre des faces de la question. La distinction à établir entre la partie matérielle et la partie intellectuelle de la mesure dont la Société se fait la provocatrice, le but bien différent du projet de M. Horeau et de la pensée de M. Aubert, donnent lieu à une longue et vive discussion à laquelle prennent part MM. Hamont, de Saint-Céran, Aubert-Roche, Hommaire de Hell.

Il est donné une seconde fois lecture du rapport, et comme la distinction entre les deux principes n'y est pas assez nettement tracée, qu'en un mot, il est envisagé d'un point de vue trop matériel, la Société, sur la proposition de M. Hugo, auquel avait succédé M. le général de La Roche-Pouchin, décide que le rapport sera rédigé de nouveau, en y faisant disparaître autant que possible le point de vue matériel.

M. Audiffred, l'un des membres de la commission, se charge de cette nouvelle rédaction. La séance est levée à onze heures et demie.

Séance du 13 février.—La séance est ouverte à huit heures et un quart, sous la présidence de M. Hamont, vice-président.

Le procès-verbal de la séance du 22 janvier ayant présenté quelques difficultés de rédaction, la lecture en est remise à la séance prochaine.

M. Mac Carthy donne lecture d'une lettre de M. Fortin, membre de la Société, actuellement en Algérie. Cette lettre contient de longs détails sur la colonisation de la Metidja, sur l'établissement du Fondouk, sur les travaux des principaux colons, etc.

M. Cloquet. Comment a-t-on choisi le Fondouk pour emplacement d'un établissement agricole, après les épreuves terribles que l'on y a subies. Il y a sept ou huit ans, c'était en 1838, sous le maréchal Valée, on établit dans ce lieu un camp retranché de 1200 hommes pour protéger la route de l'Est. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir de la grande insalubrité des localités. La dysenterie, les fièvres intermittentes, une sorte de scorbut aigu, affreuse maladie, décimèrent bientôt la malheureuse garnison. On y éleva alors un hôpital, un des plus beaux de l'Algérie et qui coûta plus de 600,000 francs. Les hommes s'y trouvaient encore plus malades. Enfin sur 1200 hommes,

Digitized by Google

il n'en resta bientôt que 95; ce fut l'un des plus grands désastres de l'Afrique. Le reste de la garnison fut évacué sur Alger et l'hôpital si coûteux démoli. Il semble qu'après une telle expérience on eût dû renoncer à établir des colons dans un semblable lieu. La lettre de M. Fortin montre que depuis lors le Fondouk ne s'est pas amélioré. Comment a-t-on donc été assez imprudent pour n'en pas défendre le défrichement.

M. Bonnafont. J'étais en Algérie lors de la fondation du Foudouk; je fis quelques observations sur son insalubrité, mais je n'étais pas alors en position de me faire écouter. Le colonel fit un rapport très-favorable sur sa position stratégique; un capitaine du génie y fut envoyé, et l'établissement ne tarda pas à se trouver dans l'état déplorable qu'a peint M. Cloquet. Et tel était l'état des choses que si Abd-el-Kader, lors de sa trouée de 1839, l'eût connu, il eût pu s'abattre dessus et tout y tuer sans qu'aucune résistance eût été possible. Quant à la mortalité dans les terres basses de l'Afrique, il faut compter qu'en général les deux premières générations périront avant qu'aucune localité y soit habitable. Boufârik en est un exemple terrible. On commença à y creuser des fossés en 1836 ou 37, on donna de l'écoulement aux eaux: le premier coup de bêche fut le signal de l'invasion des fièvres intermittentes. Aujourd'hui, comme le dit M. Fortin, ce lieu est à peu près habitable.

M. Cloquet. Ce que vient de dire M. Bonnafont est très-juste. Il faut considérer les deux premières générations des colons comme destinées à faire du fumier pour leurs successeurs. Du reste, cela n'est pas applicable à l'Algérie seulement; cela est commun à tous les pays, à toutes les terres quelles qu'elles soient, dans les plaines ou les montagnes. En Corse, les causes de l'insalubrité des plaines de l'Est sont identiques, et en France même, nous avons eu à signaler un fait semblable lors des travaux du chemin de fer du Nord. Les terres en friche contiennent une plus ou moins grande quantité de substances végétales en putréfaction qui dégagent du gaz pernicieux aussitôt qu'elles sont remuées. Telle est la seule cause de l'insalubrité des nouveaux défrichements, elle est indépendante de la nature du pays et de celle de l'atmosphère.

M. Bonnafont. A Setif, dont parle l'auteur de la lettre, les défrichements ont été suivis de l'apparition des maladies, et cependant Setif est à 1100 mètres d'élévation, dans le pays le plus sain. El-Aroudj, sur la route de Constantine à Philippeville, dans un pays montagneux, était un lieu très-pittoresque et très-salubre; je fis un rapport très-favorable sur cette localité; un camp y fut établi: les premiers coups de bêche furent suivis de l'apparition des fièvres.

M. Pouzin. Je crois que par rapport à la position actuelle de l'Algérie, il faudrait être très-réservé en tout ce qui regarde la colonisation. La lettre de M. Fortin est peut-être trop encourageante. Je me rappelle lui avoir dit qu'il avait une trop grande sécurité. Dans son dernier travail il assure que partout on peut se promener sans aucune crainte. Eh bien, vous savez que cela n'est pas. J'eusse désiré qu'il réservât son travail pour plus tard, le

Digitized by Google

temps n'était pas encore venu d'inspirer autant de confiance aux esprits entreprenants.

M. Mac Carthy. Ce qui arrive en ce moment ne porte aucune atteinte aux assertions de M. Fortin. La guerre n'agite que la province d'Oran et une partie de celle d'Alger, mais la tranquillité est encore très-grande dans la province de Constantine qui embrasse plus de la moitié du Tell.

M. Audiffred. M. Fortin a écrit selon ce qui était à l'époque où il fit son second voyage en Algérie. Depuis les choses ont changé; la sécurité n'est plus la même partout, mais cela n'infirme en rien ce qu'il a dit.

M. de Saint-Céran. Le colonel Lamirault disait du reste, avant les derniers événements, que les Arabes dormaient et qu'ils se réveilleraient.

M. Pouzin. C'était l'opinion de beaucoup de personnes.

M. Bonnafont. M. Fortin ne mérite pas les reproches que lui adresse mon confrère M. Pouzin. M. Fortin a observé qu'il y avait une grande sécurité dans certaines parties de l'Algérie. Dans un pays tel que celui-ci, ces changements sont inévitables et fréquents. Je me rappelle qu'à une époque j'allais à Blidah tout seul et que trois mois après je ne pouvais aller sans escorte à trois lieues des murs d'Alger, à Deli-Ibrahim.

M. Hamont. M. Fortin fait observer dans un passage de sa brochure, si ma mémoire me sert bien, qu'il y aura guerre entre les Français et les Arabes pendant un demi-siècle encore.

M. Audiffred. Les Arabes profitent de notre civilisation sans nous en aimer davantage; les antipathies de race et de religion le veulent ainsi. J'ai été lié avec le fils d'un Arabe très-influent qui me disait : « Vous croyez que nous vous aimons, lorsque nous nous rapprochons de vous? Non, nous ne le faisons que parce que vous êtes les plus forts; au moindre échec nous n'aurions pour vous que des coups de fusil. »

M. Cloquet. Les rapports entre les deux populations forment autant de questions complexes. On peut dire qu'il y aura guerre perpétuelle entre les Français et les Arabes. J'ai été à Alger à une époque où il fallait une escorte pour aller à la Maison-Carrée. Peu de temps auparavant on y allait seul. Il n'y a aucune espèce de garantie de sécurité un peu durable.

M. le général de La Roche-Pouchin. J'ai vu des colonies dans les provinces du Caucase, qui sont dans une position analogue. Toutes les fois que leurs populations sont assez nombreuses pour donner le temps aux troupes d'arriver, elles sont rarement attaquées.

M. Pouzin. Je n'ai voulu diminuer en rien tout le bien que j'ai trouvé dans le travail de M. Fortin; mais je crois toujours qu'il faut être très-réservé à l'égard de tout ce que l'on publie sur l'Algérie.

M. Bonnafont. Je serais très-satisfait que la lettre de M. Fortin fût publiée et qu'on rendît ainsi justice aux efforts des premiers colons. Il y en a qui font de la colonisation par dévouement, dans le but le plus noble. Tel est M. Brémontier, homme du caractère le plus honorable, jouissant de 40 à 50,000 francs de revenu, et qui en dépense tout au plus 5,000. Tout le reste est destiné par lui à la création de nouveaux établissements et à la fondation d'un village.

Digitized by Google

M. Stanislas d'Escayrac, secrétaire du commandant de la station de Madagascar, présent à la séance, est invité par M. le président à donner quelques détails sur les derniers événements de Madagascar.

J'ai vu, dit M. d'Escayrac, Nossi-Bé, Nossi-Mitsiou, Mayotte, Mourounsang et Tamatave.

Peu de temps avant notre arrivée devant ce dernier endroit, la reine Ranavalo déclara que tous les traitants (négociants) de Madagascar qui ne voudraient pas lui prêter serment devraient liquider et quitter l'île sous quinze jours. Les traitants étaient, les uns de Bourbon, au nombre de onze, les autres de Maurice, au nombre de treize; quelques-uns d'entre eux combattirent courageusement avec nous, et un de leurs matelots, un noir nommé Joseph, fut même grièvement blessé dans le combat. Ils réclamèrent contre la brièveté du délai qui leur était donné, comme ne pouvant suffire pour les liquidations. On ne connaît pas au juste la raison qui poussa la reine à prendre cette mesure. J'ai entendu parler d'un traitant qui voudrait monopoliser tout le commerce des bœufs et qui pensait que cela lui serait possible lorsque après une mesure de ce genre les relations avec Bourbon seraient reprises. J'ai entendu parler d'un complot, mais on en parlait très-bas. J'ai entendu citer, mais sans allégation positive, le nom d'une congrégation tristement célèbre.

L'ordre de la reine ne tarda pas à être connu à Bourbon, où il fut reçu avec surprise. Le commandant Romain Desfossés résolut de se rendre à Madagascar, sans cependant rien laisser percer de ses intentions. A bord se trouvaient des troupes de marine, destinées à remplacer celles de Mayotte et de Nossi-Bé. *Le Berceau* arriva à Tamatave le 14, et le 15 il entra en rade, sur laquelle il trouva le navire anglais le *Conway* et quelques navires de commerce. Le commandant Romain Desfossés se rendit à bord pour proposer au commandant d'attaquer le fort de Tamatave, mais celui-ci ne voulut pas, à ce qu'il paraît, prendre une telle initiative. Je crois la rencontre des deux pavillons entièrement fortuite; il était très-naturel d'ailleurs que chacune des deux nations envoyât protester en son nom contre l'acte arbitraire dont on venait d'avoir connaissance, il était naturel que la protestation se fît à Tamatave, il n'y avait pour cela besoin d'aucune entente préalable, ce qui d'ailleurs eût exigé un temps assez long. Le commandant Desfossés, vu son grade de capitaine de vaisseau (M. Kelly, commandant du *Conway*, n'était que *commander*, capitaine de corvette), prit le commandement supérieur des forces françaises et anglaises, et je dois à la vérité de dire que si cette journée a été malheureuse sous beaucoup de rapports, elle restera grande dans les souvenirs par l'union cordiale des officiers et des équipages qui, marchant aux mêmes ordres contre un ennemi commun, ont mêlé leur sang sous les murs de Tamatave. Je rappellerai entre autres faits un incident qui n'est pas sans quelque intérêt. L'élève du *Berceau* Grainville ayant, avec quelques matelots, arraché le pavillon du fort, ce pavillon fut aussitôt partagé cordialement entre les deux nations; il était blanc et portait en lettres européennes le nom de la reine *Ranavalo Man-*

Digitized by Google

jaka; la partie sur laquelle était écrit Ranavalo nous resta; l'autre fut remise aux Anglais.

Le commandant envoya à terre un parlementaire; mais le chef Hova l'accueillit avec un geste dédaigneux trop significatif. On l'avertit alors que si à deux heures il ne rendait pas de réponse, le bombardement commencerait. 1320 coups de canon furent tirés sur le fort, savoir, par *le Berceau*, 620, par le *Conway*, 700. Vers trois heures on descendit à terre. On était alors dans les jours les plus courts de l'hémisphère austral. Tout n'avait pas été prévu. Après avoir franchi la chemise extérieure, les soldats se trouvèrent sans munitions. Alors le commandant descendit à terre et fit battre la générale. Heureusement qu'un des officiers qui étaient restés à bord, M. Dubraye, eut l'heureuse idée d'en envoyer de nouvelles. Les soldats montèrent à l'assaut, mais ils furent repoussés. Cette attaque fut des deux côtés meurtrière. Les Hovas perdirent 350 hommes dont 22 chefs. De notre côté le feu était tellement vif, que tous les Hovas qui s'avançaient étaient tués; d'autres les remplaçaient, il est vrai, immédiatement.

La conduite de nos officiers et de nos hommes est au-dessus de tout éloge. MM. Bertho, enseigne de vaisseau, Noël, lieutenant, et Monnot, sous-lieutenant d'infanterie, furent tués. M. Bertho était digne d'un meilleur sort, c'était un excellent officier et qui dans cette journée fit des prodiges de valeur; le lendemain, sa tête séparée du tronc et plantée sur une sagaie, se voyait au-dessus des murailles du fort. M. Noël, frappé de balles et perdant beaucoup de sang, marchait encore à la tête de sa compagnie lorsqu'il reçut le coup mortel.

Les élèves Grainville, Longueville, Bellot, furent blessés; le dernier plus grièvement que les autres; il refusa néanmoins d'abandonner son poste; la balle dont il avait été frappé à la cuisse a pu heureusement être extraite depuis.

Le lendemain du combat le commandant Desfossés descendit à terre et enleva quelques marchandises restées sur le rivage. Les Hovas ne l'inquiétèrent pas dans cette opération. Quelque temps après nous apprîmes qu'après l'attaque du 15 il n'y avait plus de munitions dans le fort. Tous les officiers hovas s'étaient donnés du reste des noms très-ronflants: le chef Razakafidy s'intitula fastueusement maréchal Ney; le déserteur espagnol Pepe, qui avait dirigé la batterie hova, ne voulant pas rester en arrière, prit le nom de Cambronne.

Le retour du *Berceau* jeta la colonie de Bourbon dans la consternation. Les trois officiers tués appartenaient à des familles du pays. Le navire arriva le soir; à minuit toute l'île savait la nouvelle, et ce qui augmenta la tristesse qui s'ensuivit, ce fut le lendemain lorsqu'on vit passer dans les rues de Saint-Denis les soldats blessés.

Cependant, peu de temps après, la colonie de Bourbon manifesta un grand enthousiasme pour Madagascar; le 9 juillet, un banquet de 150 couverts fut donné à M. Desfossés et à ses officiers par 100 négociants de la colonie; on but au Roi, au prince de Joinville, à la prise de possession de

Digitized by Google

Madagascar. Le conseil colonial vota une médaille au commandant du *Berceau*, pour avoir pris l'initiative dans la conquête de l'île. Bourbon considère Madagascar comme un fille. Du reste, ce serait tout profit pour elle si la France venait à en prendre possession; ceux de ses colons pauvres iraient s'y enrichir, ou du moins y améliorer leur sort.

Lorsque nous retournâmes à Madagascar, on remit au commandant une lettre de la reine d'une date déjà ancienne. Elle lui disait en trois pages à peu près ceci : « O toi! Romain Desfossés, la reine de Madagascar te fait savoir qu'elle n'a pas d'ennemis au delà des mers; nous ne craignons pas les blancs. Vous pouvez venir avec beaucoup de navires et d'hommes, mais pour la terre de Madagascar, *nous ne vous la céderons pas volontiers*. Tu te plains de Rakéli, de Sambaï, de Chéa-Madi, la reine de Madagascar sait ce qu'elle doit faire, elle ne les punira pas. Pourquoi, vous les blancs, vous êtes-vous unis à nos esclaves de Nossi-Bé; nous irons les reprendre, et tant pis pour vous si vous êtes avec eux. Quant à la terre de Nossi-bé, nous n'y prétendons pas. Que chacun fasse son devoir, ainsi Dieu est content. O toi! vis longtemps. Pour la reine, le douzième honneur, préfet du palais,

« RENA ZÉNI. »

Cette lettre portait la date du 5 mai et était ainsi antérieure aux évènements; elle n'arriva cependant à son adresse que vers le mois d'août ou de septembre.

On m'a demandé si l'influence française à Madagascar pouvait rivaliser avec celle de l'Angleterre. Elle ne saurait la contre-balancer, parce que les Anglais, depuis vingt-cinq ans, se sont établis à Madagascar comme les propagateurs de la civilisation. La création de l'armée, la rédaction du code qui la régit, l'organisation des écoles, l'enseignement que l'on y professe, la diffusion de la religion chrétienne, l'installation des usines et de différentes fabriques, tout a été fait par eux ou par leurs agents. Et puis, une sorte de fatalité semble avoir présidé à tous nos rapports avec les Hovas; chaque fois, en outre, que nous nous sommes mesurés par les armes, nous avons été malheureux.

Le récit de M. d'Escayrac devient le sujet d'observations faites par quelques-uns des membres présents.

Plusieurs membres. Quelles sont les raisons de l'acte de la reine?

M. d'Escayrac. On ignore la véritable, et il n'a circulé à cet égard que des bruits vagues.

M. Darvoy. Je crois la connaître. Lorsqu'en 1839 les Anglais émancipèrent les noirs de leurs colonies, ils pensèrent que les esclaves resteraient attachés à leurs anciens maîtres comme serviteurs libres. Mais on vit bientôt que l'on s'était trompé; les nègres les abandonnèrent. Alors quelques traitants, croyant faire une excellente spéculation, se rendirent à Madagascar et y enlevèrent des Malgaches libres et d'autres esclaves indistinctement. Leur cupidité alla même jusqu'à ce point qu'on vit un capitaine vendu par un second 40 piastres. Ce fait parvint aux oreilles de la reine,

Digitized by Google

qui devint très-sévère au sujet de la résidence des étrangers dans ses États, et à l'exemple du gouvernement de Maurice, qui oblige les étrangers à prêter le serment d'allégeance ou à payer 1500 piastres, elle exigea que les résidents européens de Madagascar se fissent Malgaches. De là, la guerre.

M. Le Serrec. Il est étonnant que M. Desfossés, au lieu de s'attacher à prendre quelques barils de salaisons, n'ait pas jugé plus convenable de prendre le fort, qui n'eût pas résisté.

M. d'Escayrac. Le commandant n'avait pas de raisons de croire les Hovas démoralisés. Ce n'est que plus tard, ainsi que je l'ai observé, que nous apprîmes l'état moral dans lequel était alors la garnison du fort.

M. le comte de La Roche-Pouchin. Comment se fait-il qu'après avoir tiré 1300 boulets, on n'ait pas fait brèche de manière à arriver au corps de la place ?

M. d'Escayrac. Le fort était rond et armé de 22 pièces, y compris ceux de sa batterie.

M. de La Roche-Pouchin. Cette artillerie était-elle assez forte pour neutraliser celle des deux navires?

M. d'Escayrac. Non. Il n'est parti du fort lui-même que peu de coups de canon. Les pièces étaient disposées de telle sorte que les Hovas étaient obligés, pour les charger, de sortir tout le corps hors de l'embrasure, ce qui les exposait à nos coups : aussi tous ceux qui se présentaient pour les charger périssaient-ils successivement. Les pièces des Hovas étaient chargées en grande partie à mitraille; leurs balles étaient mâchées; la plupart du temps ce n'était que des morceaux de minerai de fer.

M. de La Roche-Pouchin. Les forces hovas sont-elles organisées à l'européenne ?

M. d'Escayrac. Je n'ai vu les Hovas qu'à Mourounsang, ville de la côte nord-ouest, et là, ils étaient parfaitement organisés; leurs armes sont la sagaie et le fusil.

M. de La Roche-Pouchin. Mais comment se fait-il que 1300 boulets n'aient pas établi une brèche ?

M. d'Escayrac. Le mouvement de la mer, la forme ronde du fort, et la nature même de la chemise extérieure, qui, étant de terre, n'offrait aucune prise aux projectils.

M. de Saint-Céran. Je demande à répondre à celui de nos confrères qui a demandé pourquoi le commandant Desfossés n'avait pas marché à l'assaut. Cette détermination vient incontestablement des pertes qu'il avait faites la veille, et de la défense qu'il jugeait devoir être faite par 1200 hommes que le succès exaltait malgré leurs pertes. La seule chose qui puisse étonner dans la conduite de M. Romain Desfossés, c'est d'avoir attaqué sans avoir pris de renseignements suffisants, car, au lieu de 400 hommes, il en a trouvé 1200, et au lieu de 4 pièces, il y en avait 22.

M. d'Escayrac. Les renseignements donnés par les traitants étaient peu exacts, à cause de la surveillance qui avait toujours tenu les Européens éloignés du fort.

Digitized by Google

M. Le Serrec. Tout ce que j'ai dit reposait sur la lecture des journaux. S'il est vrai que la connaissance de l'état de démoralisation de la garnison hova n'ait été connu du commandant Desfossés que plus tard, mon raisonnement tombe. Quant aux munitions, je pense qu'on pouvait en trouver encore dans le navire assez pour faire une nouvelle attaque. Chaque navire de guerre a 80 boulets par pièce, et *le Berceau*, quoique corvette de 32, n'était de fait armée que de 24, mais cela donne toujours 1920 coups, et les deux navires n'ont tiré que 1300 coups; ainsi, on était loin d'avoir tout épuisé. M. Romain Desfossés passe pour un officier de beaucoup de mérite : aussi suis-je étonné de le voir tirer sur la plage sans intention de faire brèche, car il serait extraordinaire qu'après avoir donné ordre de tirer sur un point unique on ne soit pas arrivé à ce résultat. Peut-être a-t-il voulu imiter la conduite de l'amiral Baudin à Saint-Jean-d'Ulloa; il espérait, ainsi que celui-ci l'a fait, mettre le feu aux poudres et faire sauter le fort. Mais l'amiral Baudin avait à sa disposition des moyens d'action que n'avait pas M. Desfossés. La corvette était, nous avez-vous dit, à deux ou à trois encablures du rivage, c'est-à-dire dans le but en blanc, position merveilleuse. Je ne conçois pas pourquoi il n'a pas donné ordre de faire trou, et que d'un autre côté il ait commandé l'assaut alors qu'il n'y avait pas de brèche. Les Français et les Anglais sont venus, à la lettre, se briser contre les murailles. Mais ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que l'on ait attribué la désapprobation dont le combat de Tamatave a été l'objet à un conflit entre les marins et les troupes de marine.

M. Bonnafont. J'éprouve le même étonnement que M. de La Roche-Pouchin; cependant, à la prise de Constantine, on a tiré 150 coups sur un pan de muraille sans l'entamer.

M. Le Serrec. Si M. Romain Desfossés n'était pas maître de faire brèche, il était maître au moins de ne pas faire assaut.

M. Bonnafont. Combien de coups ont porté sur 1200?

M. Le Serrec. Tous ou presque tous.

M. Alph. Denis. Cela doit être, en effet; mais le fort étant rond, la plupart des boulets frappaient de côté.

M. d'Escayrac. J'ai entendu dire qu'après le combat de Tamatave, le commandant de ce fort écrivit à celui de Foulpointe qu'il avait coulé *la Zélée*. Mais celui-ci, ayant vu ce navire mouiller, peu de temps après, au large, écrivit à son collègue qu'il était un menteur et qu'il en instruisait la reine.

M. Le Serrec. Quant à l'expédition actuelle de Madagascar, il n'y a chance de succès, d'après un de nos officiers généraux les plus distingués, que si on agit avec assez de forces pour faire une pointe sur Tananariva. Tant que l'on se contentera de canonner la côte, cela n'amènera aucun résultat.

M. d'Escayrac. On pense généralement à Bourbon qu'il faudrait 1500 hommes et des corps d'armes spéciales. Le joug est impatiemment supporté par les Malgaches et même par les Hovas : à l'époque des événe-

Digitized by Google

ments de Tamatave, 2,000 Sakalaves se portèrent de Nossi-Bé sur la grande terre pour y faire des razzias.

M. *Le Serrec.* Il serait important que, dans la prochaine expédition, on employât un corps de yolofs : les Hovas en ont la plus grande frayeur. Lors des derniers événements, ce fut derrière un bataillon de ces nègres que les troupes débandées vinrent se reformer en bataille, et comme aucun d'eux ne fut blessé, les Malgaches pensent que ces grands hommes noirs sont couverts de charmes, qu'ils sont invulnérables, et que rien ne peut leur résister. Quelques-uns d'entre eux qui sont restés à Sainte-Marie sont encore un objet de terreur.

M. le Dr Bonnafont fait hommage à la Société d'un tableau historique de tous les beys qui ont commandé à Constantine depuis 1710 jusqu'en 1837.

MM. Cloquet et Pouzin sont chargés de faire un rapport verbal sur ce travail.

La séance est levée à dix heures et demie.

Séance du 27 février.—La séance est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. A. Hugo, vice-président. Il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 13, qui est adopté, avec cette réserve cependant que la discussion relative aux affaires de Madagascar y sera insérée intégralement après avoir été revue par M. d'Escayrac, qui veut bien à cet effet se mettre à la disposition de la Société.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Gliddon, membre correspondant de la Société, la remercie de l'avoir admis dans son sein et lui offre ses services. — Il vient de s'établir en Allemagne, à l'exemple de la Société, une société allemande orientale qui propose l'échange des publications avec les siennes. M. d'Eschavannes, secrétaire archiviste, demande qu'il soit statué que les membres de la nouvelle société auront droit d'assister aux séances de la Société orientale de France, lorsque étant à Paris, ils s'y présenteront munis de leur diplôme.

Cette proposition est admise à l'unanimité.

M. L. Rochet fait hommage à la Société d'un ouvrage dont il en est auteur et qui est intitulé *Manuel pratique de la langue chinoise vulgaire.* Il offre de plus de consacrer une des séances de la Société au développement de quelques faits relatifs à la constitution intime de la nation chinoise; il se propose de montrer, par exemple, comment la Chine ne subsiste que par la force vivifiante de la langue et de la littérature.

La Société accepte avec empressement l'offre de M. Rochet, et décide que l'on invitera spécialement à assister à cette séance ceux de ses membres qui ont une connaissance plus particulière de la Chine, le vénérable directeur des Missions étrangères, M. l'abbé Voisin, entre autres.

Lors des séances extraordinaires que tint la Société pour la discussion d'un programme de questions mis à l'ordre du jour dans la séance du 3 juin 1843, il fut voté un supplément d'abord de 3 fr., puis de 6 fr. à la cotisation de

Digitized by Google

chaque membre, destiné à faire face aux dépenses que pourraient occasionner les séances extraordinaires auxquelles donnerait lieu cette discussion. Depuis les séances ont cessé, mais ce supplément à la cotisation a été appliqué à d'autres frais que ne pouvait couvrir la cotisation primitive, et le conseil d'administration pense qu'il y a lieu à en admettre la continuation, mais il est indispensable, pour que cette mesure ait son effet, qu'elle reçoive la sanction de la Société.

En conséquence, la proposition suivante est mise aux voix par M. le président.

« Le supplément de 6 fr. à la cotisation annuelle, voté pour suffire aux dépenses qu'occasionnaient les séances extraordinaires mises à l'ordre du jour le 2 juin 1843, fera, pour 1846, partie intégrante de la cotisation annuelle. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Audiffred donne lecture du rapport qui lui avait été demandé dans la séance du 22 janvier, sur la proposition de M. le Dr Aubert-Roche.

Les conclusions de ce rapport sont adoptées, ainsi que la rédaction de la circulaire qui l'accompagne. La commission est invitée à s'assembler et à rechercher quelles sont les sociétés auxquelles il sera nécessaire d'envoyer cette circulaire.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Séance du 13 mars. — Ouverte à huit heures et close à dix heures et un quart sous la présidence de M. A. Hugo.

Cette séance a été principalement consacrée au renouvellement du bureau pour 1846 (voir le résultat des élections, pag. 272).

O. Mac Carthy.

NOUVEAUX MEMBRES ADMIS.

Membres titulaires :

MM. Vicier (Joseph), voyageur en Orient.
Voisin de la Vernière (Étienne de), voyageur en Orient.

Membres correspondants :

MM. Huc (le P. Étienne), missionnaire apostolique en Mand-Chourie.
Trakanen (Nicolas), négociant, voyageur à Java, résidant à Amsterdam.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Revue.

Océanie. — Groupe d'Ouvéa (îles Wallis). — Mœurs innocentes des Wallisiens. — Leurs dispositions musicales. — Chants wallisiens. (MATHIEU.) 3

Tartarie. — Les Mantchoux, les Mankoux et les Houitzes. — Sivang. (B. BRUGUIÈRE.) 7

Empire des Barmans. (7e article.) — XX. Des talapouins. — Fragments de quelques sermons de Godama. — (F. LECONTE.) 19

Madagascar. — Règne de Radama, roi des Hovas (1810-1828). — I. Histoire de Diana Apouli e, roi d'Émirne. — Avénement de Radama, son fils, en 1810. — Mission de Chardenaux à Émirne. — Radama confie l'instruction de ses jeunes frères aux Anglais. — Mission du capitaine Lesage. — Obstacles qu'il rencontre à Tamatave. — Sa réception à Tananarivo. — Signature d'un traité secret avec Radama. — Retour de Lesage à Maurice. — II. Retour des frères de Radama avec leur gouverneur Hastie. — Portrait de cet agent secret du gouvernement de Maurice. — Il trouve Radama à Tamatave. — Conquêtes du jeune monarque. — Envahissement du territoire de Jean René. — Traité de paix de Manaarez. — Entrée de Radama à Tamatave et fuite de Fiche à l'Ile aux Prunes. — III. Départ d'Hastie pour Tananarivo. — Réception de l'agent anglais. — Premières négociations pour l'abolition de la traite des esclaves. — Kabar convoqué à cet effet. — Succès d'Hastie. — Traité signé avec Radama. — Retour d'Hastie à Maurice. — Fidélité rigoureuse du roi d'Émirne. — Honteuse rupture du traité par les Anglais. — Occasion d'influence offerte au gouvernement français. — IV. Nouvelle mission d'Hastie. — Première apparition des missionnaires anglais. — Appréhensions du révérend Jones. — Progrès rapides de la civilisation à Émirne. — Le grand maréchal Robin. — Tentative d'Hastie pour renouveler le traité rompu. — Sanglants reproches de Radama. — Sage discours d'un vieux conseiller du prince. — Grand kabar convoqué à Émirne. — Éloquence de Rafaralah. — Radama redoute le sort de Louis XVI. — Signature d'un nouveau traité. — Campagne désastreuse contre les Sakalaves du Sud. — V. Premiers travaux des missionnaires. — École publique. — Progrès de la mission. — Mort d'Hastie. — Regrets publics de Radama. — Appréciation de l'agent anglais. — VI. Maladie et mort de Radama (1828). — Avénement de Ranavalou, sa femme et sa sœur. — Récit officiel des funérailles du roi. — Richesses enfouies dans son tombeau. — Portrait de Radama, par le prince Coroller. — Lettre autographe du roi malgache. (Eugène DE FROBERVILLE.) 36

Revue de l'armée hova par le roi Radama. (B. F. L. DE L.) 54

Empire siamois. — Voyage et séjour dans le royaume de Laos. (J.-B. GRANDJEAN.) 57

Question chevaline. — Introduction des étalons nejdis dans les haras de l'Algérie. (V. FONTANIER.) 71

Chronique de l'Orient. — Turquie. (A. D.) 86

Réception de l'ambassadeur du Maroc. 93

Digitized by Google

Chine. — Funestes effets de l'opium. 95
Océanie. — Emploi du premier vin fait dans l'île Tonga. 96
Empire des Barmans. (8e article.) — XXI. Langue, écriture, littérature, poésie, sciences et arts des Barmans. — XXII. Calendrier barman. — Climat et saisons du royaume barman. (F. Leconte.) 97
Excursion dans la Tartarie mongole. — Aspect de la Tartarie. — Le *Mantsen-dze.* — La vallée des *Mûriers.* — Hospitalité mongole. — La langue *chara.* — Une *lamaserie.* — Retour aux *Eaux-Noires.* (E. Huc.) 110
Malaisie. — *Les montagnes d'Amboine.* — *Des races malaise et polynésiennes.* — Case malaise. — La famille d'un pêcheur. — Le guide. — Canal et village de Paguala. — L'*Orang-Caya.* — Caractères physiques et moraux de la race malaise. — Ressemblance des Malais et des Polynésiens. — Arbres et plantes des hauteurs. — Panorama d'Amboine. — Une nuit sur la montagne. — Arbres et plantes des arbres et des cultures. — La folle malaise. — Retour à bord. (J.-B. Hombron.) 125
Égypte. — *Percement de l'isthme de Suez.* — *Commerce.* — *Les Français en Égypte.* — L'idée d'un canal de jonction entre la mer Rouge et la Méditerranée a de tout temps occupé le monde. — Une compagnie française a offert de se charger de l'opération. — Méhémet-Ali a refusé. Explications probables de cet inexplicable refus. — Si les puissances occidentales voulaient unanimement le canal, Méhémet n'y pourrait mettre obstacle. L'Angleterre appuie ses répugnances. — Pourquoi l'Angleterre attend une occasion opportune de s'emparer de l'Égypte. — En cas d'un envahissement de l'Égypte il n'y aurait aucune résistance locale. L'armée régulière est déjà anéantie. — Étroitesse du sentiment patriotique. La Grande-Bretagne a la vaniteuse ambition de se voir maîtresse de la moitié du globe. Elle excite le vice-roi à construire un chemin de fer inutile d'Alexandrie à Suez. — Elle a déjà pris à Aden possession de la mer Rouge. — Ses nationaux fondent son influence en Égypte en y répandant de l'argent. — Dénouement des dernières affaires de Syrie funeste à notre position sur les bords du Nil. — La France y a perdu son prestige. — Notre commerce éprouve le contre-coup de cet abaissement. Les Anglais ont pris notre place sur les marchés d'Égypte. — Exportations et importations de la France et de la Grande-Bretagne. — Commerce général de l'Égypte. — La frauduleuse infériorité de nos produits déconsidère partout la manufacture française. — Urgente nécessité d'une loi sur les marques de fabrique. — Mérite et honorable conduite de nos compatriotes en Égypte. — Sollicitude de l'Angleterre pour ses nationaux à l'étranger. — Nos diplomates n'acceptent que le côté politique de leur rôle. Leur morgue aristocratique. — Les agents anglais entendent mieux leurs devoirs. (V. Schoelcher.) 141
Mélanges sur l'Inde. — Emploi des éléphants. — Un bazar indien. — Les Bengalos des voyageurs. — Les Pouliahs. (V. Fontanier.) 152
Voyage à Madagascar. — Arrivée à Madagascar. — Visite au commandant hova du Fort Dauphin. — Tyrannie des Hovas envers les Sacalaves. — Le tanghin. (Le Bron de Vexela.) 160
Afrique centrale. — Les Touareg du Sahara. (E. Daumas.) 167
Correspondance. — *Algérie.* — *État de la colonisation.* (Fortin d'Ivry.) 172
Importation en France de quelques plantes égyptiennes. (Hamont.) 175
Chronique de l'Orient. — *Turquie.* (A. D.) 187
De la pêche sur les côtes de l'Algérie. — I. De la pêche littorale et de la co-

Digitized by Google

lonisation maritime en Algérie. — II. De l'organisation de la pêche sur la côte de l'Algérie, et des moyens de l'y nationaliser. — III. Des pêcheries algériennes et de leurs avantages. (S. Berthelot.) 193

Cochinchine.—La pagode de Non-Nuoc (*des Rochers de marbre*). (I. Ivan.) 211

Des institutions littéraires en Chine, et de leur action sur le gouvernement. (C. de Montigny.) 216

Empire des Barmans. (9e article.) — XXIII. Productions végétales et minérales. — Animaux. — XXIV. Monnaie et commerce. (F. Leconte.) 221

Voyage à Madagascar et aux îles Commores. (2e article.) — Départ du Fort Dauphin. — Baie de Bally. — Antalotches. — Mœurs de ces mahométans. — Les trois grands chefs des Sacalaves indépendants. — Entrevue avec le roi Rabouki. — Serment du sang. — *Coumanga*, arbre à poison. — Mœurs et costume des Sacalaves. (Le Bron de Vexela.) 237

Madagascar. — Droits de la France sur cette île. — Importance de son occupation pour la colonie de Bourbon. 248

Correspondance. — Voyage de Maurice en Europe par la mer Rouge. (E. D.) 255

Les lazaristes en Orient. (X. Marmier.) 260

Colonisation de l'Algérie. — Extrait d'un mémoire au roi. (L'abbé Landmann.) 265

Madagascar. — Expédition de 1829. — I. Anciens établissements français à Madagascar. — Comment ils furent en partie abandonnés. — Tamatave et Foulpointe. — Les Anglais s'en emparent. — Abandon. — Nouveaux projets de la France. — Raisons à l'appui. — Commission du gouvernement. — Reprise de Sainte-Marie et de Tintingue. — Description de Sainte-Marie. — Montagnes; terrains.—Récifs; passes; côtes; mouillages.—Fortifications.— Représentations du conseil colonial de Bourbon.—Option du gouvernement pour Tintingue. — Radama, roi des Ovas; ses conquêtes et sa mort. — Nouvelle expédition; ses forces, son commandant, commissaires du roi. — Ordres et notification. — II. Départ de l'expédition. — Arrivée à Sainte-Marie. — Le commandant visite Tintingue. — Description de ce port; défenses naturelles; rivières; fertilité du sol. — Réflexions et moyens de s'assurer la possession de Tintingue; précautions sanitaires. — Retour à Sainte-Marie. — Arrivée à Tamatave. — André Soa. — Refus de passe-ports. — Lettre de M. Gourbeyre à la reine des Ovas; incident — Arrivée à Foulpointe. — Raneli; accueil de ce chef ova; visites; peu d'espoir. — Retour à Sainte-Marie, puis à Tintingue. — Travaux; fortifications. — Composition de l'établissement; balises — III. Dépêche du général en chef des armées de la reine. — On plante le mât de pavillon. — Députation des habitants de la côte. — Mission de M. Robin. — Ramanetak. — Conduite des Ovas. — Commencement des hostilités. — Lettre et ambassade de la reine. — Arrivée à Tamatave. — Combat et défaite de l'ennemi. — Brick anglais. — Affaire d'Ambatournanoui. — Retour à Sainte-Marie. — Foulpointe. — Dispositions d'attaque. — Combat. — Le capitaine Schœil est tué; retraite des Français; belle conduite de M. de La Revanchère. — Pointe de Larrée; on renonce à l'attaquer. — Renforts; mort du capitaine Fénix. — On nomme le capitaine d'Espagne à sa place. — Attaque de la pointe de Larrée. — Débarquement; combat; acharnement des Ovas et leur déroute complète. — Prises. — Nouvelle ambassade de la reine. — Promesses des ambassadeurs. — Retour à Bourbon. (Jourdain.) 273

Digitized by Google

Voyage à Madagascar et aux îles Commores. (3e article.) — Déjeuner à bord avec Rabouki. — Richesses étalées devant le roi sacalave; son admiration. — *Fanfoudi*, talisman sacalave. — Départ de Rabouki. — Maladies. — Misérable condition des esclaves à Madagascar. — Arrivée à Massangai. — Description de cette ville. — Visite au gouverneur hova du fort. — Le cidre transformé en vin de Champagne. — Femmes hovas; leur costume. — Superstitions des Hovas et des Sacalaves. — Beauté et avantages du port de Massangai. — Départ pour Anjouan. (Le Bron de Vexela.) 297

Nossi-Bé et Mayotte. — *Nossi-Bé* (la grande île) et les îles qui en dépendent: Nossi-Cumba, Nossi-Mitsiou, Nossi-Faly. — *Mayotte.* — Configuration physique. — Aspect général. — Montagnes, cours d'eau, bois et forêts. — Villages. — Récifs et passes, rades et baies. — Iles voisines. — Populations; productions, cultures. (M. D.) 309

Taïti. — *Session législative tenue, en mai 1845, par l'assemblée des chefs et juges des îles Taïti et Moorea.* — Discussion générale sur les lois locales. — Nomination de Hitoti comme président. — Concession au gouvernement du droit d'accorder ou de refuser sa sanction aux lois votées par l'assemblée. — Loi sur l'assassinat. — Loi sur les spiritueux importés du dehors. — Loi sur les boissons enivrantes fabriquées dans le pays. — Loi sur le mariage. — Loi contre le concubinage. — Loi sur la location et la vente des terres et sur les amendes. — Clôture de la session et curieux discours prononcés à cette occasion par les indigènes Tati et Anami. 314

Monnaies, poids et mesures chinois. — Renseignements sur les numéraires chinois et étrangers ayant cours en Chine, sur les poids et mesures chinois et leurs rapports avec les monnaies, poids et mesures français. (C. de Montigny.) 324

Correspondance. (Ernest Cloquet.) 335

Catéchisme des Ansériés. 337

Variétés. — Voyage dans l'Inde. (A. D.) 338

Abd-el-Kader et ses frères. 344

Actes de la Société orientale.

Séances. — Extraits des procès-verbaux. (L.-Stéphane Leclerc.) 73

Nouveaux membres admis. 74

Commerce avec la Chine. — Rapport sur un projet de M. Potonié. (Audiffred.) 75

Séances. — Extraits des procès-verbaux. (O. Mac Carthy.) 177

Nouveaux membres admis. 181

Rapport sur le projet d'un édifice destiné aux sociétés savantes de Paris, présenté par M. Horeau. (C. de Saint-Céran.) 182

Rapport sur un projet tendant à unir toutes les sociétés savantes, artistiques et littéraires de Paris. (Audiffred.) 185

Bureau pour 1846. 272

Nouveaux membres admis. *ib.*

Séances. — Extraits des procès-verbaux. (O. Mac Carthy.) 347

Nouveaux membres admis. 356

FIN DE LA TABLE DU TOME NEUVIÈME.

Paris. — Rignoux, Imprimeur de la Société orientale, rue Monsieur-le-Prince, 29 bis.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FEB 16 1961

Digitized by Google

Digitized by Google